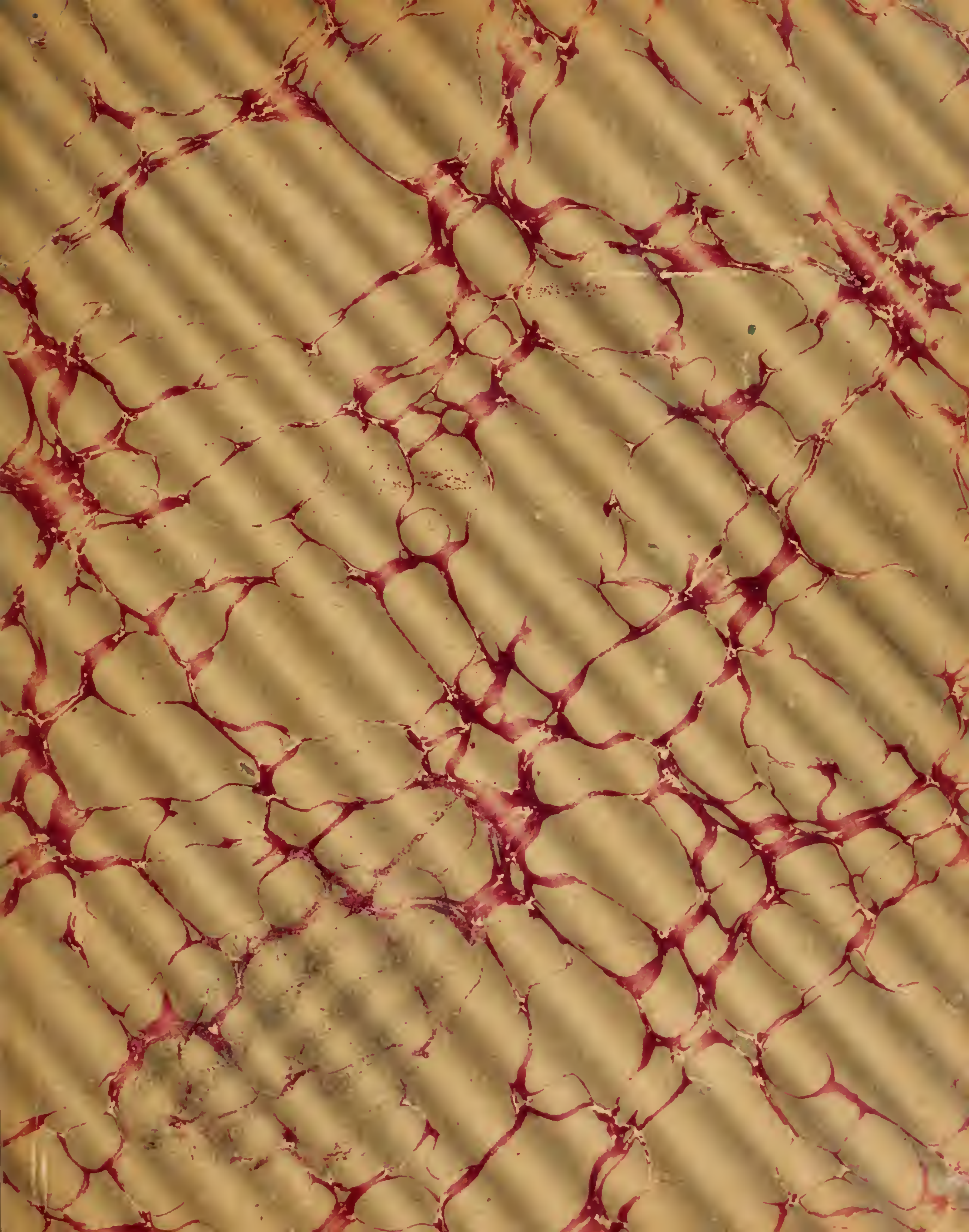

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291473 7


University of Toronto.
King Alfred Library of History
Founded by
Goldwin Smith and Harriet Smith
1901



MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME TRENTE-TROISIÈME

EN VENTE

CHEZ C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE

A PARIS

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME TRENTE-TROISIÈME



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXXVIII

PREMIÈRE PARTIE

TABLE

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PENDANT LES ANNÉES 1880-1884.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

Pages.

Legs du marquis de la Grange 1

Legs de M. Yvert pour un prix Berger . . . . *Ibid.*

Legs Benoît Garnier 2

Nomination de professeurs de l'École des chartes . . . . *Ibid.*

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE ; RAPPORTS SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES ; COMMUNICATIONS DIVERSES.

1880. — Cylindre assyrien présenté par M. Menant 3

Fouilles de M. Mariette en Égypte . . . . *Ibid.*

Miroir étrusque expliqué par M. de Witte 4

Musée Tibérin établi à Rome . . . . *Ibid.*

Bulletin de l'Académie romaine de conférences juridico-historiques . . 6

Bas-reliefs provenant de Palmyre, présentés par M. J. Reinach . . . . . *Ibid.*

Archivistes paléographes nommés par décret du 19 février 1880 7

Thermes antiques de l'Oued Atménia 8

Inscriptions inédites de la Mauritanie Sitifienne et de la Numidie . . . . *Ibid.*

Petit monument péruvien 9

Envoi d'un manuscrit . . . . *Ibid.*

IMPRIMERIE NATIONALE

Pages.
Inscription relative à Stilicon, trouvée dans les fouilles du Forum... 9
Catalogues des manuscrits du Vatican.......................... 10
Académie roumaine.. *Ibid.*
Mosaïque antique trouvée à Ténez............................ *Ibid.*
Fouille pratiquée à Rome par M. Salomon Reinach.............. 11
Statuette en bronze d'Apollon, trouvée à Tarente............... 12
Table de Souk-el-Khmis (Afrique).............................. *Ibid.*
M. Waddington et M. P. Janet nommés membres correspondants de l'Académie des *Lincei*.............................. *Ibid.*
Statuette en bronze trouvée à Pompéi.......................... *Ibid.*
Table de Souk-el-Khmis... 13
Tombeau antique déblayé près de la Farnésine.................. *Ibid.*
Autres objets découverts....................................... *Ibid.*
Fragment d'un manuscrit de Lyon reconnu par M. L. Delisle dans la bibliothèque d'Ashburnham-Place et gracieusement rendu par lord Ashburnham.. 15
Épreuves de trois monuments du Musée central de Patissia, à Athènes 17
Nouveaux résultats des fouilles continuées dans le terrain de la Farnésine.. *Ibid.*
Inscriptions trouvées sur l'Esquilin............................ 19
Publication de l'Académie d'histoire et de droit établie au palais Spada.. *Ibid.*
Photographie d'une lame d'or du comte Mezio................... 21
La veuve de Toussaint-Louverture décédée en 1815 à l'hôpital de Limoges.. *Ibid.*
Chartes des xe, xie, xiie et xiiie siècles, trouvées dans la reliure des registres du greffe de Loches................................ *Ibid.*
Photographies de peintures et de stucs découverts à Rome aux jardins de la Farnésine... 22
Manuscrit grec de saint Luc, avec traduction arabe, daté......... *Ibid.*
Fragments d'inscriptions romaines découvertes à Bordeaux........ *Ibid.*
Fragments de chartes du xe siècle dans la couverture de registres d'état civil, à Chinon.. 23
Textes épigraphiques expliqués par M. Mowat.................... *Ibid.*
Collection transférée du musée Kircher dans les salles d'un ancien couvent à Capo-le-Case.. *Ibid.*

Pages.

Fouilles momentanément suspendues à la Farnésine et au Forum; résultats qu'elles ont produits.......... 23
Fragments latins anciens découverts dans un manuscrit du XIIe siècle. 24
Collection de poteries sigillées du docteur Plicque, à Lezoux....... *Ibid.*
Inscription phénicienne inédite en caractères néo-puniques........ 25
Petite terre-cuite avec inscription palmyrénienne trouvée à Palmyre.. *Ibid.*
Inscriptions trouvées près de la ville actuelle de Terracine......... 26
Quatrième médaille accordée au concours des antiquités nationales.. *Ibid.*
Nouvelles inscriptions de Terracine.......... 27
Traité sur le *Pséphisme de la ville de Chersonèse*.......... *Ibid.*
Inscription grecque découverte près de Sébastopol.......... *Ibid.*
Inscription néo-punique.......... *Ibid.*
Envoi de M. Chevarrier, vice-consul à Jaffa.......... 28
Fragment de la statue colossale de Jupiter, à Gaza.......... *Ibid.*
Inscriptions phéniciennes concernant les dépenses d'un temple de Citium.......... *Ibid.*
Trois monnaies du moyen âge.......... 29
Nouvelles inscriptions de Terracine.......... *Ibid.*
Petite pierre avec inscription.......... *Ibid.*
1881. — Petite statue de Minerve trouvée à Athènes.......... *Ibid.*
Médaillon de Gallien.......... 30
Chambre sépulcrale au sommet du Monte Mario.......... *Ibid.*
Inscription funéraire en arabe coufique.......... 31
Bas-relief avec inscription, à Cherchell.......... *Ibid.*
Une inscription libyque trouvée en Tunisie.......... *Ibid.*
Petit monument funéraire avec inscription grecque.......... *Ibid.*
Pension accordée par le Khédive aux deux filles de M. Mariette..... *Ibid.*
Manuscrit de la bibliothèque de Belgique en lettres onciales ayant date certaine.......... 32
Réintégration de pièces manuscrites dans les archives de l'Académie. 33
Archivistes paléographes nommés en 1881.......... *Ibid.*
Livres du XIIIe et du XIVe siècle présentés à l'Académie.......... *Ibid.*
Bas-relief antique représentant un cavalier.......... 34
Onze inscriptions arabes et huit inscriptions latines trouvées en Tunisie.......... 35
Lampe avec inscription cypriote.......... *Ibid.*

Pages.
Estampages d'inscriptions phéniciennes 35
Fouilles de M. Maspero en Égypte . . . . *Ibid.*
Inscription hébraïque près la fontaine de Siloé . . . . *Ibid.*
Bas-relief funéraire 36
Communication de l'archevêque d'Alger sur les découvertes archéologiques des missionnaires de la chapelle Saint-Louis et sur un projet d'établissement d'une mission archéologique permanente . . . . *Ibid.*
Stèles funéraires offertes à l'Académie et envoyées au Louvre . . . . . . *Ibid.*
Inscription arabe de Tlemcen relative à Mohammed XII 37
Inscription latine de Masculula en l'honneur d'Auguste . . . . *Ibid.*
Inscriptions latines de la Medjerda, communiquées par le P. Delattre 38
Suite de la communication de l'archevêque d'Alger 39
Communication de M. Gasselin sur ses recherches en Tunisie . . . . . . *Ibid.*
Inscription milliaire de l'an 129 (route de Simithe à Thabraca) 40
Deux inscriptions publiées dans les *Mélanges d'archéologie* de l'École de Rome 42
Inscriptions latines de Tunisie . . . . *Ibid.*
Inscriptions relatives à l'art grec . . . . *Ibid.*
Inscriptions latines recueillies à Monda . . . . *Ibid.*
Deux feuillets du manuscrit de Cedrenus complétant le manuscrit de François I[er] . . . . *Ibid.*
Inscription trouvée à Muret 43
Quatrième médaille accordée pour le concours des antiquités nationales de 1881 . . . . *Ibid.*
Moulage peint d'un disque d'argent appartenant à la série des plats de Sardes . . . . *Ibid.*
Résultats des fouilles de M. Maspero en Égypte . . . . *Ibid.*
Découvertes de M. de Sarzec en Chaldée 44
Mission de M. Clermont-Ganneau . . . . *Ibid.*
Travaux de la mission d'Égypte . . . . *Ibid.*
Rapport de M. Clermont-Ganneau . . . . *Ibid.*
Photographie de l'inscription de Siloé . . . . *Ibid.*
Tessère gravée et cachet d'oculiste . . . . *Ibid.*
Exposition de Tunisie au Louvre 46
Deuxième rapport de M. Clermont-Ganneau . . . . *Ibid.*

Pages.

Note sur la mosquée de Kairouan........................ 46
Estampage d'inscriptions de Portugal........................ *Ibid.*
Inscription sabbatique de Gezer et inscription phénicienne du mont Carmel........................ *Ibid.*
Inscription latine de la mosquée de Kairouan........................ 47
Résultats des fouilles de M. de Sarzec en Mésopotamie........................ *Ibid.*
Explication d'une médaille grecque de Syracuse........................ 48
Entrée de la pyramide de Meydoum........................ *Ibid.*
1882. — Mission archéologique en Tunisie........................ *Ibid.*
Archivistes paléographes nommés en 1882........................ 49
Mission de M. Cagnat en Tunisie........................ *Ibid.*
Fouilles de l'abbé de la Croix à Sanxay........................ *Ibid.*
Inscription de la Grande-Canarie et de l'île de Fer........................ *Ibid.*
Inscription de la *colonia Uppenna*........................ 50
Notes de la mission de MM. Houdas et Basset en Tunisie........................ *Ibid.*
Hommages rendus en Arménie à M. Dulaurier........................ 51
Inscriptions de Tunisie........................ *Ibid.*
Résultats de la mission de MM. Houdas et Basset........................ *Ibid.*
Vase étrusque trouvé à Néies........................ *Ibid.*
Un volume de la *librairie* du roi Charles V........................ *Ibid.*
Estampage d'un fragment du plan capitolin........................ 52
Inscription libyque des îles Canaries........................ *Ibid.*
Mission de M. Cagnat en Tunisie........................ *Ibid.*
Médaillon contorniate de M. Ch. Robert........................ *Ibid.*
Création d'une section orientale de l'École des lettres d'Alger........................ 53
Deux marbres trouvés au Forum........................ *Ibid.*
Inscription bilingue palmyrénienne envoyée par le prince Abamelek Lazarew........................ 54
Inscriptions du Cambodge envoyées par M. Aymonier........................ 55
Deux petits vases de la Terre-d'Otrante........................ 56
La Vallée des tombes des rois, à Thèbes........................ *Ibid.*
Fouilles de M. Tarry dans l'Oued Mya........................ *Ibid.*
Nouveau fragment d'inscription de Nabuchodonosor........................ *Ibid.*
Commission archéologique établie au Kef........................ 57
Inscriptions romaines trouvées à Aumale (Algérie)........................ *Ibid.*
Inscriptions de Tebourba........................ 58

Pages.
Cinq cents inscriptions du cimetière de l'*office* du proconsul d'Afrique. 58
Fragment d'un disque de marbre, trouvé à Rome, rappelant le bouclier d'Achille et contenant soixante-quinze vers d'Homère....... 59
Traduction d'un manuscrit arabe découvert à Ouargla............ *Ibid.*
Photographies de la mosquée de Kairouan.................... *Ibid.*
Rapport sur les antiquités phéniciennes et romaines de Malte...... 60
Calque d'un fragment d'inscription arabe de la Sierra de Gador.... *Ibid.*
Estampage de l'inscription bilingue palmyrénienne............... *Ibid.*
Fouilles aux ruines d'*El-Maraba*.......................... *Ibid.*
Inscription trouvée à Agbal (Algérie)........................ 61
Recherche infructueuse de l'inscription de la *quarta melitensis* de Gesenius, à Malte.. *Ibid.*
Rapport sur les inscriptions de l'Inde de M. Aymonier........... *Ibid.*
Photographies d'inscriptions grecques de Palmyre............... *Ibid.*
Monuments rapportés par M. de Sarzec....................... 62
Inscriptions de Tunisie.................................... *Ibid.*
Inscription tumulaire chrétienne trouvée sur les ruines de Meninx... *Ibid.*
Suite du rapport sur les inscriptions de l'Inde.................. *Ibid.*
Photographies des cathédrales de Siponto et de Termoli (Pouille)... *Ibid*
Note sur deux édifices de Girba (*Meninx*).................... 63
Dernières fouilles en Égypte................................ *Ibid.*
Inscription funéraire latine trouvée en Sardaigne................ *Ibid.*
Fouilles de Sanxay.. *Ibid.*
Lettre de M. Lenormant voyageant en Italie.................... 64
Jugement de M. Desjardins sur l'inscription latine trouvée en Sardaigne.. *Ibid.*
Deux lettres de M. Lenormant............................... 65
Inscription grecque d'Adernas, etc........................... *Ibid.*
Inscriptions envoyées du Kef................................ *Ibid.*
Médaille d'or offerte à Rome à M. de Rossi.................... *Ibid.*
Documents assyriens rapportés de Mossoul par le P. Ryllo......... *Ibid.*
Mémoires du P. Delattre sur ses recherches épigraphiques à Carthage. 66
Sept caisses d'antiquités expédiées d'Olympie au musée de Berlin.... *Ibid.*
Inventaire analytique des archives de Malte.................... 67
Borne milliaire aux noms de Dioclétien et Maximien Hercule à 9 kilomètres de Gabès... *Ibid.*

Pages.
1883. — Inscriptions envoyées par le lieutenant-colonel de Puymorin. 67
Épitaphe en vers attribuée à Aimoïnus 68
Version égyptienne de la fable : *Les Membres et l'Estomac* . . . . *Ibid.*
Lettres d'Huet, évêque d'Avranches . . . . *Ibid.*
Dalles avec chiffres disposés par cases, rue d'Allemagne, à Paris . . . . *Ibid.*
Monument consacré par un proconsul d'Afrique à Valens . . . . *Ibid.*
Recherches du docteur Rouire en Tunisie . . . . *Ibid.*
Récit de l'invention des sépultures de patriarches juifs à Hébron (1119 ou 1120) . . . . *Ibid.*
Découverte d'antiquités en Allemagne 69
Archivistes paléographes de 1883 . . . . *Ibid.*
Mosaïque trouvée en Tunisie avec des signes judaïques et chrétiens . . *Ibid.*
Nouvel exemplaire du décret de Canope . . . . *Ibid.*
Photographies de l'inscription palmyrénienne . . . . *Ibid.*
Mémoire relatif au *Koua* de Fou-hi 70
Nouvelles inscriptions trouvées à Rome . . . . *Ibid.*
Communication de M. Renan sur la mosaïque trouvée en Tunisie . . . *Ibid.*
Inscription relative à la même mosaïque 71
Inscription de Sbeïtla . . . . *Ibid.*
Inscription latine de Zama . . . . *Ibid.*
Inscription trouvée à Tivoli 72
Résultats des fouilles aux arènes de Lutèce . . . . *Ibid.*
Estampage de l'inscription de Zama . . . . *Ibid.*
Invitation à la 2e session de la Société royale du Canada . . . . . . *Ibid.*
Avis du legs de M. Benoît Garnier . . . . *Ibid.*
Dernières découvertes faites à Rome 73
Inscriptions sémitiques . . . . *Ibid.*
Représentation de la mosaïque de Tunisie . . . . *Ibid.*
Inscriptions de Tunisie envoyées par M. Letaille . . . . *Ibid.*
Estampages envoyés de Tunis 74
Figures et inscriptions à propos de la mosaïque de Tunisie . . . . *Ibid.*
Envoi d'une pierre portant une inscription phénicienne . . . . *Ibid.*
Inscriptions trouvées sur la route de Ténès . . . . *Ibid.*
Album photographique du monument de Kairouan 75
Inscription relative au *municipium Rapidense* . . . . *Ibid.*
Estampages envoyés par M. Letaille . . . . *Ibid.*

Pages.
Moulages des terres cuites assyriennes rapportées par le P. Ryllo.... 75
État des fouilles des arènes de Lutèce.... *Ibid.*
Fragment d'inscription carthaginoise (tarif de sacrifices).... 76
Version indienne de la légende du châtelain de Couci.... 77
Résultats de la mission de MM. Poinssot et Letaille.... 78
Deux inscriptions grecques, l'une de Chersonèse, l'autre de Tyra.... *Ibid.*
Manuscrit de l'ouvrage de M. de Matty sur les voies romaines.... *Ibid.*
Découvertes récentes faites en Italie.... 79
Fouilles des arènes de Lutèce.... *Ibid.*
Inscription bilingue de Palmyre expliquée par M. de Vogüé.... *Ibid.*
Inscription de Ghardimâou.... 80
Les monuments assyriens du P. Ryllo.... *Ibid.*
Visite à Civita-Lavinia.... *Ibid.*
Inscription de Makter.... *Ibid.*
Voyages d'Hadrien en Afrique (121-122).... 81
Carte nautique portugaise de 1502.... *Ibid.*
Borne milliaire près d'Aïn-Hedjah.... *Ibid.*
Les arènes de Lutèce.... 82
Texte définitif de l'inscription de Zama.... *Ibid.*
Basilique romaine de Grand (Vosges).... *Ibid.*
Papiers de Fauriel donnés à l'Institut.... *Ibid.*
Inscription romaine de Coptos.... 83
Origine de l'inscription apocryphe de *Lysia Glaphyra*.... *Ibid.*
Concours de l'Académie à la publication de la suite des *Ordonnances*. *Ibid.*
Résultats d'une mission de M. Clermont-Ganneau à Londres.... 84
Étalons gravés sur les statues de Gudéa.... *Ibid.*
Œnochoés très anciennes trouvées à Marseille.... 85
Vases antiques trouvés à Albano sous la pouzzolane.... *Ibid.*
Plaque relative à l'oracle de Dodone.... 86
Pierre gravée, sur la mort de Pompée.... *Ibid.*
Inscriptions inédites du Kef.... *Ibid.*
Découverte près d'Orvieto.... *Ibid.*
Congrès des orientalistes de Leyde.... *Ibid.*
Groupe antique représentant Esculape et Hygiée.... *Ibid.*
Inscriptions latines de Tunisie.... 87
Pierre avec inscription en caractères puniques.... *Ibid.*

Pages.
Découverte de l'habitation des Vestales au *Forum* 88
Estampages d'inscriptions. . . . . *Ibid.*
Réouverture de l'Institut archéologique de Rome. . . . . *Ibid.*
Fouilles dans l'île d'Yeu (Vendée). . . . . *Ibid.*
Deux nouvelles inscriptions de Nabuchodonosor. . . . . *Ibid.*
Diplôme militaire envoyé par M. Maspero. 89
1884. — Fouilles de Rome . . . . *Ibid.*
Inscription de Consortiola, etc. . . . . *Ibid.*
Catalogue du musée de Boulaq . . . . *Ibid.*
Trésor acquis par le musée de Saint-Germain 90
Fouilles de Rome. . . . . *Ibid.*
Ruines d'une fabrique de poteries anciennes près de Sousse. . . . . . . *Ibid.*
Fouilles de Rome. 91
Pavement en mosaïque à Nîmes. . . . . *Ibid.*
Antiquités de la *station de la Tène*. . . . . *Ibid.*
Archivistes paléographes de 1884. . . . . *Ibid.*
Deux inscriptions publiées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. *Ibid.*
Plaque de ceinture d'un cimetière de la Carniole. 92
Photographies d'objets relevés en Palestine. . . . . *Ibid.*
Bas-relief et inscription grecque de Brousse. . . . . *Ibid.*
Inscription romaine de Marquise . . . . *Ibid.*
Fouilles de Rome. 93
Photographies d'objets antiques trouvés à Carthage . . . . *Ibid.*
Fouilles de Rome. . . . . *Ibid.*
Lettre historique de la première croisade. . . . . *Ibid.*
Anses d'amphores portant des estampilles épigraphiques. . . . . *Ibid.*
Objets gaulois tirés des sépultures antiques de la Marne. . . . . *Ibid.*
Résultats des fouilles en Égypte. . . . . *Ibid.*
Inscriptions latines de Sbeïtla. 94
Fouilles de Rome. . . . . *Ibid.*
Députation de l'Académie à Édimbourg. . . . . *Ibid.*
Cinquante-huit inscriptions funéraires de Chemtou . . . . *Ibid.*
Inscriptions grecques d'Égypte . . . . *Ibid.*
Fouilles à Rome et à Pompéi. . . . . *Ibid.*
Inscription phénicienne et grecque du Pirée . . . . *Ibid.*
Nouvelles inscriptions de Tunisie. 95

IMPRIMERIE NATIONALE

Pages.
Antiquités déposées au musée de Lambèse.................. 95
Fouilles à Némée.................................... *Ibid.*
Inscription latine trouvée à Genève........................ 96
Briques trouvées à Tello, en Chaldée.................... *Ibid.*
Lettre de Descartes restituée aux archives de l'Institut........... *Ibid.*
Fouilles en Phocide.................................... 97
Nouvelles inscriptions de Chemtou......................... *Ibid.*
Observations archéologiques dues à la première mission du colonel Flatters.. *Ibid.*
Incrustation sur des poignards découverts à Mycènes............. *Ibid.*
Premiers résultats des excursions de M. Clermont-Ganneau en Syrie. *Ibid.*
Fouilles d'Égypte....................................... 98
Feuillets dérobés à un manuscrit du VIIIe siècle de la bibliothèque d'Orléans.. *Ibid.*
Mort de M. Huber, chargé d'une mission en Arabie.............. 99
Inscriptions de Tunisie.................................. *Ibid.*
Le *Mémorial des Nobles*, à Montpellier..................... *Ibid.*
Trésor de monnaies gauloises............................. *Ibid.*
Monument funéraire au nord du Liban, etc.................. *Ibid.*
Mission archéologique de M. Babelon en Tunisie.............. *Ibid.*
Estampage de cinquante-cinq stèles trouvées en Tunisie.......... 100
Basilique chrétienne à Carthage........................... *Ibid.*
Fragment sur papyrus de la *Vie d'Ésope*...................... *Ibid.*
Inscriptions en Tunisie.................................. 101

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1880 AU 31 DÉCEMBRE 1884.

§ 1er.

RAPPORTS SEMESTRIELS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE L'ACADÉMIE PENDANT LES ANNÉES 1880-1884.

1880. — Second semestre de 1879. (Séance du 6 février 1880.)... 101
Premier semestre de 1880. (Séance du 16 juillet 1880.).......... 104
1881. — Second semestre de 1880. (Séance du 28 janvier 1881.).. 107

Pages.
Premier semestre de 1881. (Séance du 29 juillet 1881.) 110
1882. — Second semestre de 1881. (Séance du 13 janvier 1882.) .. 114
Premier semestre de 1882. (Séance du 21 juillet 1882.) 117
1883. — Second semestre de 1882. (Séance du 26 janvier 1883.) .. 121
Premier semestre de 1883. (Séance du 13 juillet 1883.) 124
1884. — Second semestre de 1883. (Séance du 18 janvier 1884.) .. 127
Premier semestre de 1884. (Séance du 25 juillet 1884.) 130

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES COMPOSÉES OU REVUES PAR L'ACADÉMIE.

Médaille sur la libération du territoire 133
Médaille sur l'expédition du *Talisman* 135

§ 3.

PRIX DÉCERNÉS OU PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

Sujets et jugements pour l'année 1880 135
———————— pour l'année 1881 141
———————— pour l'année 1882 146
———————— pour l'année 1883 151
———————— pour l'année 1884 155

§ 4.

SÉANCES PUBLIQUES.

Séances publiques de 1880 à 1884 160

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DE DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

Lectures des académiciens 161
Lectures et communications de divers savants 172

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, RAPPORTS DES COMMISSIONS, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

Pages.

1880. — Élections annuelles 182
Membres des Commissions de prix 183
Candidat proposé pour le Conseil supérieur de l'instruction publique. *Ibid.*
Auxiliaire de l'Académie . . . . *Ibid.*
Rapports sur les prix Bordin et Delalande-Guérineau . . . . *Ibid.*
Prix Jean Reynaud . . . . *Ibid.*
Rapport sur le prix Duchalais 184
Inscriptions offertes par l'archevêque d'Alger et acceptées par l'Académie . . . . *Ibid.*
Mort de M. Labarte . . . . *Ibid.*
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut . . . . *Ibid.*
Rapport sur le concours des Antiquités nationales . . . . *Ibid.*
Mort de M. de Saulcy 185
Rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. *Ibid.*
Commission du prix Gobert . . . . *Ibid.*
1881. — Élections annuelles . . . . *Ibid.*
Membres des Commissions de prix 186
Mort de M. Mariette . . . . *Ibid.*
Commission des *Historiens des Croisades* 187
Mort de M. Paulin Paris . . . . *Ibid.*
Commission de l'*Histoire littéraire de la France* 188
Commission pour étudier le plan d'une mission permanente à Carthage . . . . *Ibid.*
Mort de M. Littré . . . . *Ibid.*
Commission de l'*Histoire littéraire de la France* 189
Rapport sur le concours des Antiquités nationales . . . . *Ibid.*
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut . . . . *Ibid.*
Prolongation de séjour à l'École de Rome . . . . *Ibid.*

Pages.
Autre prolongation 189
Commission du prix Volney. 190
Commissaires adjoints à une commission de l'Académie des sciences. *Ibid.*
Demande de mission pour M. Aymonier. . . . . *Ibid.*
Mort de M. Dulaurier. . . . . *Ibid.*
Commission du prix Gobert. 191
1882. — Élections annuelles . . . . *Ibid.*
Membres des Commissions de prix. . . . . *Ibid.*
Mort de MM. de Longpérier et Thurot. 192
Commissaires élus en remplacement de M. de Longpérier. 193
Commissaire pour les Écoles d'Athènes et de Rome. . . . . *Ibid.*
Élection d'un membre pour le conseil de l'École des chartes. . . . . . *Ibid.*
Élection d'un commissaire pour le prix Brunet. . . . . *Ibid.*
Mort de M. Guessard . . . . *Ibid.*
Commission des Études du nord d'Afrique. 194
Inauguration de la statue de Mariette à Boulogne. . . . . *Ibid.*
Rapport sur le concours des Antiquités nationales. . . . . *Ibid.*
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut. . . . . *Ibid.*
Rapport sur l'Institut archéologique du Caire. . . . . *Ibid.*
Legs de M. Le Fèvre-Deumier renvoyé à l'examen de la Commission des travaux littéraires. . . . . *Ibid.*
Rapport de la Commission adopté. 195
Présentation de deux candidats aux fonctions de directeur de l'École française de Rome. . . . . *Ibid.*
Communication faite à l'Académie et décision prise sur les arènes de Lutèce. 196
Rapport sur les inscriptions de Tunisie. 197
Rapport sur les écoles d'Athènes et de Rome . . . . *Ibid.*
Commission du prix Gobert. 198
1883. — Élections annuelles. . . . . *Ibid.*
Membres des Commissions de prix. . . . . *Ibid.*
Auxiliaire de l'Académie. 199
Rapport de la Commission des Études du nord de l'Afrique sur une mission en Tunisie. . . . . *Ibid.*
Désignation de deux membres pour suivre le déblayement des arènes de Lutèce. . . . . *Ibid.*

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, RAPPORTS DES COMMISSIONS, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

Pages.
1880. — Élections annuelles 182
Membres des Commissions de prix 183
Candidat proposé pour le Conseil supérieur de l'instruction publique. *Ibid.*
Auxiliaire de l'Académie . . . . . *Ibid.*
Rapports sur les prix Bordin et Delalande-Guérineau . . . . . *Ibid.*
Prix Jean Reynaud . . . . . *Ibid.*
Rapport sur le prix Duchalais 184
Inscriptions offertes par l'archevêque d'Alger et acceptées par l'Académie . . . . . *Ibid.*
Mort de M. Labarte . . . . . *Ibid.*
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut . . . . . *Ibid.*
Rapport sur le concours des Antiquités nationales . . . . . *Ibid.*
Mort de M. de Saulcy 185
Rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. *Ibid.*
Commission du prix Gobert . . . . . *Ibid.*
1881. — Élections annuelles . . . . . *Ibid.*
Membres des Commissions de prix 186
Mort de M. Mariette . . . . . *Ibid.*
Commission des *Historiens des Croisades* 187
Mort de M. Paulin Paris . . . . . *Ibid.*
Commission de l'*Histoire littéraire de la France* 188
Commission pour étudier le plan d'une mission permanente à Carthage . . . . . *Ibid.*
Mort de M. Littré . . . . . *Ibid.*
Commission de l'*Histoire littéraire de la France* 189
Rapport sur le concours des Antiquités nationales . . . . . *Ibid.*
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut . . . . . *Ibid.*
Prolongation de séjour à l'École de Rome . . . . . *Ibid.*

Pages.
Autre prolongation 189
Commission du prix Volney 190
Commissaires adjoints à une commission de l'Académie des sciences. *Ibid.*
Demande de mission pour M. Aymonier . . . . *Ibid.*
Mort de M. Dulaurier . . . . *Ibid.*
Commission du prix Gobert 191
1882. — Élections annuelles . . . . *Ibid.*
Membres des Commissions de prix . . . . *Ibid.*
Mort de MM. de Longpérier et Thurot 192
Commissaires élus en remplacement de M. de Longpérier 193
Commissaire pour les Écoles d'Athènes et de Rome . . . . *Ibid.*
Élection d'un membre pour le conseil de l'École des chartes . . . . . . *Ibid.*
Élection d'un commissaire pour le prix Brunet . . . . *Ibid.*
Mort de M. Guessard . . . . *Ibid.*
Commission des Études du nord d'Afrique 194
Inauguration de la statue de Mariette à Boulogne . . . . *Ibid.*
Rapport sur le concours des Antiquités nationales . . . . *Ibid.*
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut . . . . *Ibid.*
Rapport sur l'Institut archéologique du Caire . . . . *Ibid.*
Legs de M. Le Fèvre-Deumier renvoyé à l'examen de la Commission des travaux littéraires . . . . *Ibid.*
Rapport de la Commission adopté 195
Présentation de deux candidats aux fonctions de directeur de l'École française de Rome . . . . *Ibid.*
Communication faite à l'Académie et décision prise sur les arènes de Lutèce 196
Rapport sur les inscriptions de Tunisie 197
Rapport sur les écoles d'Athènes et de Rome . . . . *Ibid.*
Commission du prix Gobert 198
1883. — Élections annuelles . . . . *Ibid.*
Membres des Commissions de prix . . . . *Ibid.*
Auxiliaire de l'Académie 199
Rapport de la Commission des Études du nord de l'Afrique sur une mission en Tunisie . . . . *Ibid.*
Designation de deux membres pour suivre le déblayement des arènes de Lutèce . . . . *Ibid.*

Pages.
Rapport de M. Tissot sur ses explorations en Afrique............ 199
Pouvoirs donnés au Secrétaire perpétuel pour représenter l'Académie à l'inventaire de M. Benoît Garnier........................ *Ibid.*
Mort de M. Laboulaye................................ 200
Candidats désignés pour la médaille de la Société centrale des architectes.................................... *Ibid.*
Commission des arènes de Lutèce.......................... *Ibid.*
Prix biennal.. 201
Arènes de Lutèce.................................... *Ibid.*
Rapport sur les Écoles d'Athènes et de Rome................. *Ibid.*
Mort de M. Defrémery................................ *Ibid.*
Commission des comptes............................... 202
Prolongation de séjour à l'École française de Rome............. *Ibid.*
Rapport sur les inscriptions de M. de Fonssagrives............. *Ibid.*
Rapport sur les inscriptions arabes de Mehdya (Tunisie).......... *Ibid.*
Mort de M. Fr. Lenormant.............................. *Ibid.*
Présentation de candidats aux chaires d'arabe et d'arménien vulgaire de l'École des langues orientales......................... *Ibid.*
Commission du prix Gobert.............................. 203
1884. — Élections annuelles............................ *Ibid.*
Membres des Commissions de prix......................... *Ibid.*
Commission des Études du nord de l'Afrique.................. 204
Commission d'impression............................... *Ibid.*
Rapport sur le concours des Antiquités nationales.............. *Ibid.*
Le Président désigné pour représenter l'Académie au 3e centenaire de l'Université d'Édimbourg............................ *Ibid.*
Présentation de candidats à la chaire d'arabe du Collège de France... 205
Mort de M. Th.-H. Martin.............................. *Ibid.*
Rapport de M. Tissot sur des missions archéologiques en Afrique... *Ibid.*
Candidat de l'Académie au Conseil supérieur de l'instruction publique. *Ibid.*
Commission des *Œuvres de Borghesi*....................... *Ibid.*
Candidat à la médaille de la Société centrale des architectes....... *Ibid.*
Rapport sur les inscriptions de Chemtou..................... 206
——— sur les inscriptions latines de Sbeïtla................. *Ibid.*
——— sur le prix Stanislas Julien....................... *Ibid.*
——— sur les inscriptions arabes de M. Doughty.............. *Ibid.*

Pages.
Vœu de l'Académie pour la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises 206
Mort de M. Tissot .... *Ibid.*
Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut 207
Réponse du Ministre au vœu de l'Académie .... *Ibid.*
Réponse de l'Académie sur une mosaïque découverte à Brindisi .... *Ibid.*
Mort de M. Albert Dumont .... *Ibid.*
L'Académie se fait représenter au 2e centenaire de Corneille à Rouen. 208
Mort de M. A. Regnier .... *Ibid.*
Rapport sur le concours des Antiquités nationales de 1884 .... *Ibid.*
Mort de M. L. Quicherat .... *Ibid.*
Commission du prix Gobert .... *Ibid.*

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ET NOTICES HISTORIQUES.

Changements arrivés parmi les membres, les associés étrangers et les correspondants de l'Académie, depuis le 1er janvier 1880 jusqu'au 31 décembre 1884 209
Liste des membres qui composaient l'Académie à la fin de l'année 1884 212
Composition des Commissions permanentes à la fin de l'année 1884. 214

NOTICES HISTORIQUES SUR LA VIE ET LES TRAVAUX :

De M. Armand-Pierre Caussin de Perceval 215
De M. L.-F.-J. Caigniart de Saulcy 245
De M. Paulin Paris 280
De François-Auguste-Ferdinand Mariette Pacha 334
De M. Thomas-Henri Martin 401

Publications de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 445

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

Dans la séance du 26 novembre 1880, le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie l'ampliation d'un décret en date du 20 octobre, portant : Legs du marquis de la Grange.

Article premier. Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France est autorisé à accepter, au nom de cette Académie, aux clauses et conditions énoncées, une rente de vingt mille francs que lui a léguée feu le sieur Édouard Le Lièvre, marquis de la Grange et de Fourilles, par testament olographe du 14 août 1871, pour fonder un prix qui portera le nom du testateur et qui sera décerné à la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être décerné à l'auteur du meilleur travail sur un poète déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes.

L'Académie décide par un vote qu'elle accepte, aux clauses et conditions imposées, le legs qui lui a été fait par le marquis de la Grange.

Dans la séance du 26 mai 1882, l'Académie reçoit du Ministre de l'instruction publique l'ampliation d'un décret, en date du 26 avril, qui autorise l'Institut à accepter, au nom des Legs de M. Yvert pour un prix Berger

IMPRIMERIE NATIONALE.

cinq académies, la donation qui lui a été faite par M. Yvert, le 2 décembre 1881, de la nue propriété : 1° d'une somme de 130,000 francs; 2° d'une inscription de 10,500 francs de rente 3 p. 0/0 sur l'État, à l'effet de fonder, après l'extinction de l'usufruit, un prix annuel qui portera le nom de « Jean-Jacques Berger », ancien préfet de la Seine; et qui sera successivement décerné par les cinq académies aux œuvres les plus méritantes concernant la ville de Paris.

Legs Benoît Garnier.

Dans la séance du 3 octobre 1884, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un décret du Président de la République, en date du 27 septembre 1884, par lequel l'Académie est autorisée à accepter, mais seulement jusqu'à concurrence des deux tiers, le legs que lui a fait M. Benoît Garnier, suivant son testament olographe en date du 29 janvier 1879.

L'Académie accepte définitivement, aux conditions susénoncées, le legs fait par M. Benoît Garnier, et elle donne au Secrétaire perpétuel les pouvoirs nécessaires pour l'exécution du décret.

Nomination des professeurs de l'École des chartes.

Dans la séance du 9 mai 1884, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie l'ampliation d'un décret en date du 22 avril 1884, relatif au mode de présentation des candidats en cas de vacance d'une chaire à l'École nationale des chartes. Ce décret est ainsi conçu :

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts;

Vu les articles 2 et 3 du décret du 9 mars 1852; vu la délibération du Conseil de perfectionnement de l'École nationale des chartes du 28 janvier 1884,

Décrète :

Article premier. En cas de vacance d'une chaire à l'École nationale des chartes, l'assemblée des professeurs et le Conseil de perfectionnement présentent deux candidats; l'Académie des inscriptions et belles-lettres en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

Art. 2. Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 avril 1884.

Signé Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Signé A. Fallières.

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORT SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES.

1880 — Cylindre assyrien présenté par M. Menant

Séance du 9 janvier. — M. Menant présente à l'Académie l'empreinte d'un *cylindre assyrien* dont il l'a entretenue dans la séance du 31 octobre dernier. (*Comptes rendus*, t. VIII (1880), p. 19.)

Fouilles de M. Mariette en Égypte.

M. Desjardins annonce que M. Mariette lui écrit qu'il va recommencer les fouilles en Égypte. Grâce à l'intervention de l'Académie auprès des Ministres des affaires étrangères et de l'instruction publique, grâce à l'appui du représentant de la France en Égypte, que ces deux ministres ont mis tant d'em-

1880.

—

pressement à lui assurer, il a obtenu l'argent nécessaire pour reprendre ces importants travaux.

Miroir étrusque expliqué par M. de Witte.

M. de Witte communique à l'Académie le dessin d'un miroir étrusque sur lequel est représenté un jeune cavalier qui se précipite dans la mer et près duquel on voit un dauphin. Le sujet est accompagné de deux inscriptions en caractères étrusques qui donnent au cavalier le nom d'*Hercle* et au cheval celui de *Pakste.*

M. de Witte reconnaît dans ce sujet le jeune Mélicerte qui se précipite dans les flots, et rappelle à cette occasion l'assimilation que les Grecs faisaient de leur héros Héraclès au dieu Melkarth des Phéniciens, en citant une célèbre inscription bilingue trouvée à Malte. L'artiste étrusque aurait donné à Mélicerte, fils d'Athamas et d'Ino, le nom d'*Hercle,* qui répond à celui du dieu phénicien.

Musée Tibérin établi à Rome.

Séance du 16 janvier. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit au Président pour l'informer qu'un nouveau musée va s'ouvrir à Rome, dans les bâtiment de l'ancien jardin botanique, à la Lungara. « Il s'appellera, dit-il, le musée Tibérin, étant destiné à contenir les objets d'archéologie ou d'art trouvés dans le lit ou sur les rives du Tibre. On y a déposé les fresques découvertes, l'an dernier, dans les maisons antiques situées entre la Farnésine et le Tibre. Douze panneaux, au moins, peints à fresques, offrent des paysages, des ornements, des scènes de genre analogues à celles de Pompéi, et une frise développée autour de toute une chambre, où se voit une série d'épisodes fabuleux ou héroïques difficiles à expliquer. Le même héros ou roi y est représenté spectateur ou acteur de scènes très diverses. Le Gouvernement italien fait exécuter des dessins d'après ces peintures, qui pourront ainsi être étu

diées partout et à loisir. C'est d'après un médaillon de ces fresques antiques, ou sur un dessin pris à la hâte quand ces murs étaient encore à moitié ensevelis, que M. Charles-Émile Ruelle a interprété un point intéressant d'archéologie musicale.

« Ce médaillon, représentant une joueuse de cithare, avec des caractères au-dessus des sept cordes, a permis pour la première fois de raisonner sur le degré d'intonation des cordes d'une lyre antique. On y voyait, exemple unique jusqu'ici, une notation et un accord instrumental sur le trope hypoéolien et non plus lydien ou hypolydien. M. Charles-Émile Ruelle a publié ces résultats dans le numéro de la *Revue et Gazette musicales* du 25 mai 1879.

« Outre les peintures, qui sont très probablement du Ier siècle de l'empire, le nouveau musée contient, ajoute M. Geffroy, des stucs provenant des plafonds effondrés des mêmes chambres antiques. Les fragments en ont été réunis et rapprochés sur des claies en fil de fer recouvertes d'une couche de plâtre et reproduisant la forme des voûtes dont ils faisaient l'ornement. Quelques-uns sont d'un art exquis, et l'on peut dire qu'ils égalent tout au moins les célèbres stucs des tombeaux de la voie Latine.

« Des vitrines contiennent les monnaies très nombreuses et les fragments de bronze trouvés dans le lit du fleuve, y compris les morceaux de la statue d'un empereur qui ornait un arc de triomphe à l'entrée du pont remplacé aujourd'hui par le Ponte Sisto.

« De nombreux marbres avec inscriptions remplissent la cour voisine du bâtiment qui contient ces objets. La plus importante de ces inscriptions est celle du collège des *Vinarii*, qui avait son siège dans le même lieu, entre la Farnésine et le fleuve, où se sont trouvées les chambres antiques. On a pu voir,

1880. —

au moment des fouilles, tout près du Ponte Sisto, d'énormes *dolia* enfouis. L'inscription a été publiée immédiatement. »

Dans la même lettre, M. Geffroy ajoute :

Bulletin de l'Académie romaine de conférences historico-juridiques.

« Un nouveau recueil consacré à l'archéologie et à l'érudition est annoncé, et le premier fascicule, de format in-quarto, en doit paraître à la fin de ce trimestre. Il sera intitulé : *Studi e documenti di storia e diritto, publicazione periodica dell' Accademia romana di conferenze storico giuridiche.* J'ai entretenu l'Académie, l'an dernier, de la fondation de cette *Académie romaine de conférences historico-juridiques,* dont les cours se tiennent au palais Spada. Le recueil nouveau sera comme une annexe de cette institution, et placé, comme elle, sous les auspices de Léon XIII. Le recueil aura pour collaborateurs principaux les professeurs de l'Académie d'histoire et de droit. Le premier fascicule comprendra une étude de M. de Rossi sur le célèbre texte de l'Éloge de Thuria; on se propose de publier et de commenter les plus précieux documents de l'archive vaticane, le manuscrit étendu de Marini sur les inscriptions doliaires; le manuscrit ottobonien-vatican des anciens statuts de la ville de Rome; le manuscrit contenant les statuts des marchands romains du XIIIe au XVIIIe siècle; avec cela, des fac-similés et des cartes. Une page autographe de Cola di Rienzo est déjà annoncée. »

Bas-reliefs provenant de Palmyre présentés par M. J. Reinach.

Séance du 13 février. — M. J. Reinach présente à l'Académie deux bas-reliefs en pierre provenant de Palmyre et qu'il destine au Musée du Louvre. Le premier de ces bas-reliefs, haut de 98 centimètres, large de 40 centimètres, porte une inscription au rebord supérieur. Il représente un jeune homme, vêtu d'une toge romaine et tenant un rameau d'olivier à la main. Le travail, assez rudimentaire, paraît être de la fin du IIe siècle. Sauf l'épaule droite, qui a été brisée et restaurée en plâtre, et

la tête, qui aura été martelée et postérieurement refaite, l'état de conservation du morceau est assez satisfaisant. Mais l'interruption du cadre de pierre, à gauche du personnage, prouve que celui-ci faisait partie d'une composition plus grande dont un fragment seul nous est parvenu. L'autre fragment représentait le père du personnage, comme l'atteste l'inscription que MM. de Vogüé et Renan restituent ainsi : *Selem Matabol berch* (Image de Matabol, son fils). Le nom de Matabol existait déjà dans les monuments publiés par M. de Vogüé, comme étant celui d'une tribu de Palmyre ou des environs.

« Le second bas-relief, haut de 45 centimètres, large de 50 centimètres, présente un travail relativement délicat. Il appartient à une stèle funéraire qui nous montre, suivant une coutume très connue des païens, le mort auquel un serviteur ou un parent vient offrir des mets. Le défunt, couché sur un lit aux coussins rayés, paraît être un grand personnage; appuyé sur le coude gauche, il regarde le spectateur; à en juger par le fini de la tête du serviteur, il est à regretter que celle du maître soit mutilée. Ce qui est surtout digne de remarque dans cette stèle, c'est le détail minutieux du riche vêtement composé d'une tunique brodée sur le devant et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite. Le bord supérieur du bas-relief, le seul qui soit intact, est formé d'une doucine ornée de raies grecques avec lances, d'un filet d'accompagnement et d'une baguette ornée de perles. La partie inférieure semble avoir été détachée violemment d'un bloc plus considérable. »

Séance du 20 février. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie la liste des élèves de l'École des chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par décret du 19 février 1880. Les noms des nouveaux archivistes seront

Archivistes paléographes nommés par décret du 19 fév. 1880.

1880.
—

proclamés dans la prochaine séance publique de l'Académie, conformément à l'arrêté ministériel de 1833.

Thermes antiques de l'Oued-Atménia.

M. L. Renier dit qu'il est chargé par M. Poulle, président de la Société archéologique de la province de Constantine, de présenter à l'Académie cinq grandes planches, qui représentent les parties principales des thermes antiques de l'*Oued Atménia.* « Ces thermes sont situés près du village de l'*Oued Atménia,* construit, il y a environ vingt ans, sur la route nationale de Constantine à Sétif, à 42 kilomètres de la première de ces deux villes.

« Pendant longtemps on n'en avait pas même soupçonné l'existence. Découverts par hasard il y a quatre ans, le terrain qu'ils occupent, et qui n'a pas moins de 1,200 mètres d'étendue, a été fouillé avec soin et à grands frais par la Société de Constantine.

« On y a découvert de magnifiques mosaïques, que représentent quatre des planches chromolithographiques mises sous les yeux de l'Académie. La cinquième planche représente le sous-sol du monument. C'est une simple lithographie.

« Quoique ces thermes ne fussent pas un monument public, mais une simple propriété particulière, ils n'en sont pas moins une des ruines les plus curieuses et les plus intéressantes de l'Algérie. M. Poulle leur a consacré un savant article dans le dernier volume de la Société archéologique de Constantine.

« Les dessins des planches ont figuré à l'Exposition universelle de 1878, où tout le monde a pu les voir dans le palais algérien.

Inscriptions inédites de la Mauritanie Sitifienne et pe la Numidie.

« Le même volume des Mémoires de la Société de Constantine (19[e] de la collection, année 1878) contient un autre travail de M. Poulle sur des inscriptions inédites de la Mauritanie Sitifienne et de la Numidie. Ceux de ces monuments qu'il nous y fait connaître sont au nombre de cent quarante-huit. »

1880.

Petit monument péruvien.

M. L. de Rosny présente à l'Académie la photographie et des moulages d'un petit monument péruvien appartenant à M. le comte de Guaqui, et dont il doit la connaissance à une bienveillante communication de M. Jimenez de la Espada, membre de l'Académie de l'histoire, à Madrid. (*Comptes rendus*, p. 47.)

Envoi d'un manuscrit.

Séance du 27 février. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre du Directeur de l'École française de Rome relative à un récit en vers français de la première croisade contenu dans le manuscrit n° 531 du fonds de la reine Christine, récit dont l'Académie avait demandé la copie.

Inscription relative à Stilicon, trouvée dans les fouilles du Forum.

Séance du 5 mars. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, relative à la récente découverte, dans les fouilles du Forum, d'une grande base de marbre sur un des côtés de laquelle, dans le sens de la hauteur ($2^{m}30$), est gravée l'inscription suivante :

FIDEI VIRTVTIQVE DEVOTISSIMORVM
MILITVM DOMNORVM NOSTRORVM
ARCADI HONORI ET THEODOSI
PERENNIVM AVGVSTORVM
POST CONFECTVM GOTHICVM
BELLVM FELICITATE AETERNI
PRINCIPIS DOMINI N[illegible] HONORI
CONSILIIS ET FORTITVDINE
INLVSTRIS VIRI-COMITIS ET
[illegible]
[illegible]
S · P · Q · R ·
CVRANTE PISIDIO ROMVLO V·C
PRAEF VRB VICE SACRA
ITERVM IVDICANTE

1880.

« Il paraît bien, dit M. Geffroy, qu'il s'agit d'une troisième inscription mentionnant Stilicon. On en connaît déjà deux, rédigées particulièrement en son honneur : celle que possède notre Villa Médicis et celle qui se trouve au palais Capranica, également à Rome. La nouvelle inscription rappelle la défaite de Radagaise à Fésules par Stilicon, à la fin de 405. Le meurtre de Stilicon à Ravenne est du 23 août 408; c'est alors qu'auront été martelées les deux lignes contenant son nom avec la suite de son éloge et ses autres dignités. Le nom a été de même effacé sur l'inscription de la Villa Médicis. Le même préfet de Rome, Fl. Pisidius Romulus, est nommé sur l'inscription du palais Capranica. »

Catalogues des manuscrits du Vatican.

M. Geffroy fait connaître, dans la même lettre, que S. S. Léon XIII a décidé la prochaine impression des divers catalogues des manuscrits de la bibliothèque Vaticane.

Académie roumaine.

Le Secrétaire perpétuel lit aussi une lettre du Secrétaire général de la Société académique roumaine, érigée l'année dernière en une institution de l'État sous le nom d'Académie, lettre par laquelle l'Académie roumaine demande à être comprise au nombre des sociétés littéraires auxquelles l'Académie des inscriptions et belles-lettres accorde ses publications.

Mosaïque antique trouvée à Ténez.

Séance du 12 mars. — M. Charles Prat, conseiller à la cour d'appel d'Alger, adresse à l'Académie, par l'intermédiaire de M. de Longpérier, l'annonce de la découverte, faite le 1er mars, à Ténez, d'une mosaïque antique dont il n'a pu obtenir la description, mais qui contenait une inscription dont il a reçu une copie fort incorrecte. Cette inscription, sur fond blanc, est insérée dans un cercle d'un mètre environ de diamètre. Les caractères sont formés de cubes de couleur, et les lignes bleues et noires alternent avec des lignes rouges. Une fracture

causée par un coup de pic rend la lecture difficile; mais les fragments lisibles montrent que la mosaïque représentait des navires sur la mer. Il est à désirer que ce monument soit compris dans les mesures de conservation que l'Académie a demandé au Ministre de vouloir bien faire prendre en ce qui concerne la mosaïque de l'Oued Atménia près Constantine.

La mosaïque de Ténez a été découverte par M. Alcay, qui faisait travailler à une carrière située à 18 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Fouille pratiquée à Rome par M. Salomon Reinach.

Séance du 19 mars. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, informe par lettre le Président que M. Salomon Reinach, membre de l'École française d'Athènes, a profité de son passage à Rome pour entreprendre une fouille dans un terrain appartenant à une personne de sa famille. « Ce terrain, ajoute M. Geffroy, est situé dans la via Labicana, à l'est du Colisée, au sud-est des Thermes de Titus, entre l'Esquilin et le Cælius, dans la même région où Felice de Fredis, au commencement de 1506, a trouvé le Laocoon. » La lettre de M. Geffroy est accompagnée d'une note dans laquelle M. Reinach, en rendant compte de ses premiers travaux, démontre que le terrain où il a entrepris ses fouilles était occupé, vers le temps d'Hadrien, par un édifice public considérable dont les murs extérieurs, avec voûtes, s'étendent sur une ligne brisée de 220 mètres et forment deux étages. M. Reinach n'a encore trouvé d'autres objets que les débris d'un squelette, quelques monnaies impériales, des fragments de briques munies de reliefs figurés, et trois briques avec inscriptions mutilées, mais que le recueil d'inscriptions doliaires latines de M. Descemet a permis de restituer; ces inscriptions se rapportent à l'époque d'Hadrien et de Marc-Aurèle.

1880. — Statuette en bronze d'Apollon trouvée à Tarente.

M. de Witte lit une note de M. Carapanos sur une statuette de bronze d'ancien style grec, trouvée à Tarente, et représentant Apollon. (*Comptes rendus*, p. 68.)

Table de Souk-el-Khmis (Afrique).

Séance du 2 avril. — M. Desjardins lit une lettre que lui a adressée M. Ch. Tissot, correspondant de l'Académie, sur la découverte d'un texte épigraphique : *Table de Souk-el-Khmis* (*Afrique*). (*Comptes rendus*, p. 80.)

M. Perrot communique une lettre de M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, relative à une *inscription du* v*e* *siècle trouvée récemment à Éleusis.*

M. Waddington et M. Paul Janet nommés correspondants de l'Académie des *Lincei*.

Séance du 23 avril. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, fait savoir, par une lettre datée du 20 avril, que l'Académie royale des *Lincei*, qui siège à Rome, vient d'élire, à titre de correspondants étrangers, MM. Waddington et Paul Janet, membres de l'Institut.

Statuette de bronze trouvée à Pompéi.

Par une autre lettre, M. Geffroy annonce que l'on vient de trouver à Pompéi, au-dessus de la fontaine de l'Atrium, dans une maison du quartier dont le déblayement continue, une statuette de bronze de 50 centimètres de haut, représentant un Faune ivre (?) qui tient du bras gauche une outre serrée contre sa poitrine. De l'outre renversée s'échappait l'eau de la fontaine. A sa lettre M. Geffroy joint un dessin de la figurine que lui a adressé M. Lafaye, membre de l'École française de Rome, actuellement à Naples. En envoyant cette esquisse, M. Lafaye a écrit à M. Geffroy : « Cette statue est certainement une des plus belles œuvres qui soient sorties du sol de Pompei; elle soutient fort bien la comparaison avec le Narcisse, le Faune dansant et les autres merveilles de la Salle des bronzes. Une couronne de lierre entoure la tête très penchée sur la poi-

trine; le visage a une expression de gaieté très marquée. Le geste du bras droit n'est pas clair; tout le corps s'arc-boute violemment sur la jambe gauche; la figurine s'appuie par derrière sur le tuyau qui conduit l'eau jusque dans l'outre. Je ne doute pas, ajoute M. Lafaye, que cette œuvre, d'un type peu commun, ne soit vivement admirée des artistes. »

Table de Souk-el-Khmis.

M. E. Desjardins annonce à l'Académie que l'inscription de la Table de Souk-el-Khmis dont M. Tissot a envoyé une copie est à Tunis, entre les mains des Pères de la chapelle Saint-Louis, et que, d'après une lettre de M. Tissot, Mgr l'archevêque d'Alger la mettrait volontiers à la disposition de l'Académie, si elle en exprimait le désir.

Tombeau antique déblayé près de la Farnésine.

Séance du 30 avril. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit au Président pour l'informer que le 26 avril on a fort avancé le déblayement d'un très beau tombeau antique sur les mêmes terrains en avant de la Farnésine qui ont déjà donné l'année dernière quatre chambres peintes.

M. Geoffroy ajoute :

Autres objets découverts.

« Ont été trouvés, non loin du lieu d'où étaient sortis les *dolia* et l'inscription du *collegium vinariorum*, les objets suivants, enfermés dans la chambre sépulcrale, entourée à l'intérieur de *loculi* :

« 1° Une inscription sur marbre blanc en très beaux et grands caractères :

C·SVLPICIVS·M·F·VOT·PLATORINVS
SEVIR
XVIR STLITIBVS IVDIC.
SVLPICIA·C·F·PLATORINA
CORNELI·PRISCI.

1880.

« 2° Deux urnes cinéraires rondes et quatre carrées, avec leurs couvercles scellés, mais qu'on a pu ouvrir, remplies de cendres et d'ossements. Toutes ces urnes très soigneusement et très richement sculptées; le marbre blanc fouillé avec beaucoup d'art : guirlandes de fruits et de fleurs, papillons et oiseaux, feuilles d'acanthe, pavots, bucranes aux coins ou entre les guirlandes;

« 3° Une autre urne en forme de vase allongé, d'une hauteur égale à celle des autres urnes (40 centimètres environ), contenant aussi des cendres, mais offrant seule une inscription, corrigée par le lapicide:

MINVTIA[E] POLLAE.

« 4° Trois anneaux d'or, avec les émaux ou pâtes qu'ils contenaient. Ils étaient enfermés dans les urnes;

« 5° Une statue de femme un peu plus grande que nature, entièrement vêtue, le voile couvrant tout l'arrière de la tête, le bras droit sous le vêtement transparent et tombant le long du corps, le bras gauche plié vers la poitrine; mais la main manque. Le reste, sauf le pied droit, bien conservé, même le nez;

« 6° Un charmant buste de jeune femme, d'un beau marbre transparent, bien conservé, le nez à peine atteint, chevelure gracieuse et simple, antérieure sans doute aux chevelures si compliquées de l'époque antonine;

« 7° Une tête d'homme, en marbre blanc, d'un beau et ferme travail. La chevelure, courte, paraît avoir été peinte et même dorée;

« 8° Une petite fontaine avec échelons de marbre pour diviser l'eau. »

1880.

Fragment d'un manuscrit de Lyon reconnu par M. L. Delisle dans la bibliothèque d'Ashburnham-Place et gracieusement rendu par lord Ashburnham

M. L. Delisle rappelle à l'Académie que le 23 octobre 1878, il lui a communiqué des observations sur un manuscrit de la bibliothèque de Lyon, contenant un fragment de l'ancienne version latine du Pentateuque. Après avoir démontré que ce fragment complétait celui que lord Ashburnham avait publié en 1868 d'après un manuscrit acquis par lui de Libri, il avait donné à entendre que les cahiers, aujourd'hui déposés à Ashburnham-Place, avaient été frauduleusement arrachés au manuscrit de la bibliothèque de Lyon.

L'examen de l'origine qu'il avait attribuée aux cahiers vendus par Libri a été repris dans une correspondance qu'il a récemment échangée avec lord Ashburnham. Celui-ci soutenait, et avec raison, que, dans sa communication à l'Académie, M. Delisle n'avait pas démontré à quelle époque la mutilation avait été opérée. Au dire de son honorable contradicteur, la séparation des cahiers pouvait bien être antérieure à la Révolution, et alors la bibliothèque de Lyon n'aurait jamais été en possession des cahiers auxquels la publication de son père a donné une si légitime réputation.

A cette supposition, M. Delisle a pu opposer un témoignage qu'il ne connaissait pas en 1878 : celui du docteur Fleck.

Dans un volume publié à Leipzig en 1837 et 1838, le docteur Fleck déclare avoir remarqué parmi les manuscrits de Lyon, à lui montré par le bibliothécaire Pericaud, « un volume renfermant l'ancienne version latine du Pentateuque », et il cite textuellement, d'après ce manuscrit, les rubriques qui sont encore aujourd'hui dans le manuscrit de Lyon et celles qu'on lit aux pages 1, 60 et 160 du manuscrit d'Ashburnham-Place. M. Delisle en a tiré la conséquence que, lors du voyage de M. Fleck en France, vers l'année 1834, la bi-

1880.

bliothèque de Lyon possédait encore les cahiers qui ont été vendus par Libri en 1847.

Telle était la thèse qu'il soutenait avec pièces à l'appui, dans une lettre qu'il adressait le 24 avril au comte d'Ashburnham. Le 29 avril, il a reçu du noble lord cette réponse:

« C'est à mon tour de reconnaître que je suis obligé de me rendre à l'évidence supplémentaire que vous m'apportez aujourd'hui. Elle est concluante, et vous avez démontré victorieusement que la séparation a été opérée à la bibliothèque de Lyon. Aussi je n'hésite pas à vous annoncer un parti que je n'attendais que cette évidence pour prendre et qui est de mettre fin à cette séparation, mais à deux conditions :

« 1° Il sera reconnu que comme, en qualité de sujet anglais, les lois de mon pays m'auraient au besoin assuré la paisible possession de ce manuscrit, quelles que soient à cet égard les dispositions de la loi française, c'est par conséquent un don pur et simple que j'en fais à la France.

« 2° Il sera dûment constaté dans toute mention qui sera faite de ce don, soit dans des documents officiels, soit dans l'ouvrage de M. Ulysse Robert ou tout autre, que ce n'est qu'un an après la mort de mon père et onze ans après la découverte par lui de l'importance de ces fragments que la véritable provenance en a été établie ou même soupçonnée.

« A ces conditions, je suis prêt à remettre entre vos mains, ou entre les mains de toute personne déléguée par vous à cet effet, ces pièces pour être réintégrées dans la bibliothèque de Lyon. »

M. L. Delisle reconnaît que toutes les assertions de lord Ashburnham sont de la plus rigoureuse exactitude.

C'est donc uniquement à la libéralité de lord Ashburnham que la France devra de rentrer en posssseion d'un de ses plus

précieux manuscrits, auquel d'ailleurs le nom d'Ashburnham restera glorieusement attaché : d'abord en souvenir du père, qui en a révélé la valeur au monde savant; puis aussi en souvenir du fils, qui s'est courageusement privé d'un des plus rares joyaux de sa bibliothèque pour réparer un malheur dont il n'était en rien responsable.

A la suite de cette communication, il est décidé que le Secrétaire perpétuel écrira, au nom de l'Académie, pour remercier lord Ashburnham de sa libéralité; mais, en attendant, le Président adresse les compliments de l'Académie à M. L. Delisle, dont la note sur le manuscrit du Pentateuque de la bibliothèque de lord Ashburnham, en montrant l'origine de ce fragment, a amené le noble lord à sa généreuse détermination.

Séance du 7 mai. — M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, adresse à l'Académie les épreuves et les clichés de trois monuments conservés au musée central de Patissia, à Athènes : Épreuves de trois monuments du musée central de Patissia, à Athènes.

« La stèle funéraire a été, dit-il, demandée par M. Ravaisson.

« Les deux autres photographies sont pour la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Elles ont été exécutées par les soins de M. Pottier, membre de l'École, et reproduisent, aussi bien qu'il est possible, les monuments. Comme je l'avais dit plusieurs fois aux membres de la Commission, ajoute M. Foucart, l'inscription phénicienne gravée sur l'autel de Délos ne se voit plus. Le groupe de la stèle du lion est d'un travail très médiocre et très confus sur l'original. »

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit au Président pour l'informer que la fouille commencée sur le terrain de la Farnésine a été continuée, et que de nouvelles trouvailles permettent de donner une vue d'ensemble du tombeau Nouveaux résultats des fouilles continuées dans le terrain de la Farnésine.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1880. découvert : « Le sol sur lequel en repose la base est, dit M. Geffroy, à 5 mètres au moins au-dessous du sol actuel. La large base supporte cinq assises actuelles de pierres bien assemblées. A l'intérieur de cette construction isolée, toute voisine du mur d'Aurélien, est une chambre sépulcrale, large de $4^{m}45$, profonde ou longue de $4^{m}12$, haute d'un peu plus de 3 mètres. Dans le mur de fond, correspondant à la porte d'entrée, qui est sur la façade, se trouvent trois niches : celle du milieu demi-voûtée, les deux autres en forme d'édicules et un peu plus hautes. Mêmes dispositions aux murs de droite et de gauche. Dans chacune des niches était encore en place, tout le reste étant bouleversé par suite de l'effrondrement du toit, une des urnes richement sculptées que j'ai mentionnées. Deux nouvelles urnes ont été trouvées, l'une avec cette inscription : *Ossa A. Crispini Caepionis.* Le pavé est fait d'une mosaïque blanche sans dessin, sauf peut-être dans un cercle au milieu. Outre la statue de femme qu'on a trouvée renversée et que j'ai décrite, on a trouvé encore, dans la chambre même, une statue virile sans tête, ni cou, ni épaule droite. Est-ce à cette statue qu'appartiendrait la tête de marbre que j'ai mentionnée? et cette tête serait-elle celle de Tibère?

« Outre la grande inscription que j'ai transmise, on en a trouvé une autre, en fort beaux caractères, comme la précédente, et à laquelle manque le commencement des lignes, mais non pas par suite de rupture; le marbre est régulièrement coupé :

ʅ · STL · IVD TR · MIL · Q · TR · PL · PR
I · CAESARIS · AVGVSTI · ET
ESARIS · AVGVSTI
VA · CAEPIONIS · F · VXOR
ICIVS · Q · F · C · N · C · ET · GEMINI

« Les autres parties de l'inscription sont encore engagées dans la ruine : nous les aurons prochainement; on aperçoit le marbre.

« Les murs sont couverts de graffiti, qui sont transcrits en ce moment et que, de plus, on va essayer de détacher. Tous les objets trouvés dans ce tombeau sont portés dans les vastes salles du musée Tiberino, où se trouvent déjà les belles peintures et les merveilleux stucs des quatre chambres trouvées dans les mêmes terrains l'année dernière. Le projet serait d'y transporter aussi les pierres qui forment la construction tout entière, de refaire ce tombeau, et d'y replacer tous les objets qui y ont été trouvés. »

Séance du 21 mai. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse la lettre suivante :

Inscriptions trouvées sur l'Esquilin.

« La Commission municipale d'archéologie romaine vient de publier un nouveau fascicule de son recueil ou *Bulletin* périodique, qui contient quelques centaines d'inscriptions récemment trouvées sur l'Esquilin. C'est M. Rodolphe Lanciani qui s'est chargé de les publier; quelques-unes donnent des indications topographiques entièrement nouvelles.

Publication de l'Académie d'histoire et de droit établie au palais Spada.

« *L'Académie d'histoire et de droit,* instituée naguère par Léon XIII au palais Spada, vient de faire paraître ensemble les deux premiers fascicules d'un recueil trimestriel intitulé : *Studi e Documenti di storia e diritto* (in-4°, chez Thorin, à Paris). Ce recueil comprendra, outre la bibliographie et les planches ou fac-similés, une double série : l'une de dissertations, et l'autre de documents d'archives. Le présent volume s'ouvre par une étude de M. J.-B. de Rossi sur le célèbre Éloge de Turia. On sait qu'on doit à ce savant d'avoir le premier reconnu et rap-

1880.

—

proché les fragments dispersés de ce texte classique; M. Mommsen en a donné la première édition, en restituant les lacunes; mais M. de Rossi en donnera, dans ce recueil, une lecture nouvelle, de nouvelles restitutions, un nouveau commentaire. Il retrace, dans cette dissertation, l'histoire des divers fragments et montre l'intérêt de ce morceau au triple point de vue historique, juridique et littéraire. Vient ensuite une dissertation de M. C.-L. Visconti, sur deux pièces fort rares de la galerie numismatique du Vatican : un *quinipondius* ou *quincussis*, dont on ne connaît que quatre exemplaires, et un *tripondius* ou *tressis*, qui est unique. Les études juridiques sont représentées : 1° par un travail de M. Alibrandi sur des fragments du livre V des *Réponses* de Papinien, que donne un parchemin mutilé de la Vaticane, avec des notes du célèbre jurisconsulte Paul et des gloses entre les lignes : M. Krüger les avait publiés incomplètement; 2° par une étude de M. Camillo Re sur un nouveau manuscrit du commentaire de Bulgarus (milieu du XIIe siècle) au titre des Pandectes *De regulis juris*. L'archéologie chrétienne est représentée par une dissertation de M. H. Stevenson sur la basilique de S.-Sinforosa, sur la voie Tiburtine. Sous le titre de *Documents*, le nouveau recueil commence la publication de deux manuscrits importants : les *Statuts des marchands de Rome*, qui remontent au XIIIe siècle, et le *Registre de l'église de Tivoli*; ce dernier volume, un des plus précieux manuscrits de l'archive vaticane, contient des documents tels que la charte de fondation et de dotation de l'église Santa-Maria-in-Cornuta de Tivoli par le Goth Valila, en l'année 471 : c'est la plus ancienne charte connue. Il contient encore des documents du Xe, du XIe et du XIIe siècle, dont quelques-uns ont été publiés imparfaitement et dont plusieurs sont inédits. M. Gatti donnera ses soins à la publication, déjà commencée dans ce recueil, des

statuts des marchands; le savant P. Bruzza s'est chargé de l'édition du registre de Tivoli. »

M. Geffroy ajoute :

Photographie d'une lame d'or du comte Mezio.

« J'ai l'honneur d'adresser à l'Académie la photographie d'une lame d'or appartenant à M. le comte Mezio, à Syracuse. M. le comte Mezio l'a confiée à M. Lafaye, membre de l'École française de Rome, en ce moment en Sicile, pour être transmise à l'Institut. Cette inscription, si je ne me trompe, n'a pas encore été lue. »

La veuve de Toussaint-Louverture décédée en 1815 à l'hôpital de Limoges.

Séance du 28 mai. — M. Dessales, juge au tribunal de première instance de Limoges, adresse à l'Académie une note par laquelle il établit, contrairement à l'affirmation du journal *l'Écho de la Dordogne,* que la veuve de Toussaint-Louverture est morte en 1815 à l'hôpital de Limoges. M. Dessales joint à sa lettre un extrait des registres de décès de l'hôpital de Limoges en 1815.

Chartes des x

M. Edm. Gautier, greffier du tribunal de Loches, écrit au Président de l'Académie pour l'informer qu'ayant trouvé sur le dos de l'un des registres de l'état civil de l'arrondissement de Loches, pour l'année 1831, un morceau de parchemin couvert d'écriture du xe siècle, il a examiné les autres registres, et, sur les 136 qui se trouvent au greffe de Loches, il a pu découvrir 53 fragments, de toute dimension, se rapportant à 34 chartes, dont 21 du xe siècle, 2 du xie, 6 du xiie et 5 du xiiie.

« Trois de ces chartes, ajoute M. Gautier, portent des signatures ou fragments de signatures en caractères grecs. La plupart contiennent de nombreuses notes tironiennes. Malheureusement elles sont fort incomplètes, et quelques-unes ne se composent que de fragments de 30 centimètres de long sur 3 ou 4 de large. Mais j'ai pu rapprocher plusieurs de ces frag-

1880.
—

ments, reconstituer en partie quelques-uns des titres auxquels ils appartiennent et fixer la date d'une quinzaine d'entre eux. »

Photographies de peintures et de stucs découverts à Rome aux jardins de la Farnésine.

M. Le Blant met sous les yeux de l'Académie des photographies de peintures et de stucs découverts à Rome aux jardins de la Farnésine, dans les travaux faits pour l'établissement du quai du Tibre et la régularisation de son cours.

Les stucs, d'un art très supérieur et les plus beaux peut-être qui soient connus, représentent pour la plupart des scènes champêtres, des paysages ornés de statues et de fabriques, des figures de Victoire, etc. Ces stucs occupaient le champ de voûtes des chambres exhumées. Les peintures, qui sont également fort belles, occupent des panneaux entiers; elles offrent d'intéressants tableaux (un entre autres, représentant l'éducation de Bacchus) encadrés de scènes plus petites et de motifs d'ornement.

Les peintures portent la signature

ϹЄΥЄΥΚΟϹ
ЄΠΟΙЄΙ

Manuscrit grec de saint Luc avec traduction arabe daté.

Séance du 11 juin. — M. Miller met sous les yeux des membres de l'Académie un petit manuscrit grec en parchemin (Évangile de saint Luc) contenant, en regard, la traduction arabe, et daté de l'an du monde 6551, c'est-à-dire l'an 1043 de Jésus-Christ. « Les manuscrits arabes de cette époque sont, dit M. Miller, excessivement rares, surtout quand ils sont datés. Les caractères arabes sont africains. »

Le manuscrit a été acquis par la Bibliothèque nationale.

Fragments d'inscriptions romaines découvertes à Bordeaux.

M. Ch. Robert offre à l'Académie un travail manuscrit que M. Reynold Dezeimeris, correspondant à Bordeaux, a consacré à *quelques fragments d'inscriptions romaines récemment découvertes rue Grassi, à Bordeaux.* (*Comptes rendus*, p. 174.)

1880.

Fragments de chartes du xe siècle dans la couverture de registres d'état civil à Chinon.

Séance du 18 juin. — M. Edm. Gautier, greffier au tribunal de Loches, écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer que, depuis la communication qu'il a faite à l'Académie au sujet des chartes du xe siècle, M. Gillet, juge au tribunal de Chinon, lui a fait savoir que, conformément aux prévisions, il a trouvé au greffe de son tribunal des registres d'état civil dont la couverture est formée de chartes du xe siècle. M. Gautier donne de ces chartes une indication sommaire, et il ajoute : « D'après les renseignements donnés par M. Gillet, ces chartes seraient entières, et se trouvent encore sur les registres du greffe, d'où elles n'ont point été détachées, l'écriture se trouvant collée sur le carton, de sorte qu'on ne peut les lire quant à présent; mais les analyses au dos, avec mention de classement et numéros de cotes, ne laissent aucun doute sur leur existence. Il est donc dès maintenant certain qu'on peut sauver encore et rendre aux dépôts publics un bon nombre de chartes du xe siècle.

Textes épigraphiques expliqués par M. Mowat.

Séance du 25 juin. — M. Desjardins communique une lettre de M. Mowat dans laquelle sont expliqués plusieurs textes épigraphiques dont il a été question dans les précédentes séances. (*Comptes rendus*, p. 177.)

Collection transférée du musée Kircher dans les salles d'un ancien couvent, à Capo-le-Case.

Séance du 2 juillet. — Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre par laquelle M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, informe le Président que la collection qui occupait un étroit local à l'étage supérieur du musée Kircher, au Collège romain, vient d'être transportée dans les vastes salles d'un ancien couvent, situé à Capo-le-Case. Cette collection est destinée à l'étude de l'art romain du moyen âge.

M. Geffroy ajoute :

Fouilles

« Les fouilles archéologiques cessant à la fin de juin, il n'est

1880. — momentanément suspendues à la Farnésine et au Forum. Résultats qu'elles ont produits.

pas possible d'achever l'exploration du monument sépulcral trouvé récemment sur les terrains de la Farnésine. La Commission des travaux du Tibre retardera même, sans doute, la reprise de cette exploration, lors de la saison prochaine, pour ne pas laisser affaiblir, jusqu'à ce que le quai nouveau soit fait, la digue qui protège encore le précieux palais de la Farnésine. On peut espérer de retrouver, quand on reprendra l'examen de la chambre sépulcrale, des fragments qui compléteraient les statues et les inscriptions déjà découvertes.

« Les fouilles cessent donc aussi au Forum, après avoir, dans ces derniers temps, dégagé, d'une part, les trois temples antiques qui formaient naguère l'église des Saints-Cosme-et-Damien, et, d'autre part, la basilique constantinienne. Les mêmes fouilles ont mis à jour, dans cet intervalle, le passage laissé libre, lors de la construction de la basilique de Constantin, pour permettre aux piétons et aux voitures de passer de la voie Sacrée vers le quartier des Carènes. Elles ont fait découvrir en même temps plusieurs inscriptions que M. Rodolphe Lanciani a publiées aussitôt dans le *Bulletin de la Commission archéologique communale*, et dont une des plus importantes a été restituée par M. Waddington pendant son dernier séjour à Rome. (Voir *Bulletin* pour 1880, p. 80 et 81.)

Fragments latins anciens découverts dans un ms. du XIIe siècle.

« Un nouvel examen critique des fragments latins découverts dans un manuscrit du XIIe siècle a démontré qu'il s'agit d'une singulière interpolation du texte de Justin, mettant en œuvre des passages de Cicéron, de Sénèque, de Tacite, de Quinte-Curce, de Solin, de Julius Valerius. Quelques morceaux semblent provenir de sources aujourd'hui perdues. »

Collection de poteries sigillées

Séance du 20 août. — M. Charles Robert, qui vient de visiter l'exposition de Clermont-Ferrand, signale à l'Académie la

1880.

— du docteur Plicque, à Lezoux.

magnifique collection de poteries sigillées formée à Lezoux (Puy-de-Dôme) par le docteur Alfred Plicque. Des moules en grand nombre et des fragments de terre rouge vernissée qui s'y adaptent remplissent une grande vitrine. Les sujets représentés sont très variés et témoignent d'un art des plus purs. Il est évident qu'il y avait à Lezoux plusieurs fabriques importantes, dont les produits remontaient l'Allier et se répandaient en Gaule; M. Plicque croit avoir trouvé les points d'embarquement.

Inscription phénicienne inédite en caractères néo-puniques.

Séance du 27 août. — M. Moïse Schwab soumet à l'Académie une nouvelle inscription phénicienne en caractères néo-puniques; il a eu la surprise de la trouver, inédite et presque inconnue, exposée au Congrès géographique de Nancy par M. Goguel, ingénieur, qui l'a rapportée de Tunisie en France, il y a seulement deux mois. C'est une table votive de deux lignes, en l'honneur du dieu carthaginois Baal-Hammon. Quelques particularités du système d'écriture employé dans ce petit texte sont intéressantes pour la paléographie phénicienne, mais elles dénotent une époque de décadence, et ce système ne doit guère remonter au delà du IIe siècle avant Jésus-Christ.

Petite terre cuite avec inscription palmyrénienne trouvée à Palmyre.

Séance du 8 octobre. — M. Chevarrier, vice-consul de France à Jaffa, adresse au Secrétaire perpétuel l'estampage et le dessin d'une petite terre cuite trouvée à Palmyre par un voyageur anglais, M. Richard. « Sur l'une de ses faces, cette petite terre cuite, dit M. Chevarrier, représente une femme à demi couchée sur un lit de parade; elle porte un costume royal et semble avoir une couronne sur la tête; à ses pieds, on aperçoit un vase, et derrière elle une fleur; au-dessus d'elle, dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

1880.
—

un médaillon affectant la forme d'un croissant, une charmante tête d'enfant, et devant cette tête une branche avec son bouton de la même fleur que celle qui se trouve derrière la femme couchée; au bas se trouve une inscription en caractères palmyréniens, je crois. Une personne de Damas l'a transcrite en caractères hébraïques et a donné comme traduction: *Malkou, fils de Valabath*. Si cette traduction est exacte, ne trouverait-on pas là le nom encore inconnu du petit-fils de la reine Zénobie?

« L'autre face, continue M. Chevarrier, représente le péristyle d'un temple; trois personnages armés de lances se tiennent debout, et chacun d'eux est orné d'un attribut: celui du milieu a sur la tête une couronne ou un croissant, celui de gauche, les rayons du soleil, et celui de droite, des ailes. Si ces attributs ne se rapportent pas à des divinités protectrices de l'enfant, ne pourrait-on pas reconnaître dans ces trois personnages les trois fils de la reine de Palmyre, Herennianus, Timolaus et Valabathus? »

L'empreinte, fort bien conservée, ainsi que le dessin et la lettre sont communiqués à la Commission des inscriptions sémitiques.

Inscriptions trouvées près de la ville actuelle de Terracine.

Séance du 15 octobre. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, transmet à l'Académie les estampages et l'interprétation de quatre inscriptions très probablement inédites, relevées par M. de la Blanchère, membre de l'École française de Rome, près de la ville actuelle de Terracine, au lieu dit *Valle di Terracina*. (*Comptes rendus*, p. 232.)

4e médaille accordée au concours des antiquités nationales.

Séance du 29 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer que, conformément à la demande qu'il lui a adressée au nom de l'Académie

des inscriptions et belles-lettres, il autorise cette Académie à décerner, pour l'année 1880, une quatrième médaille de 500 francs dans le concours des antiquités nationales.

Nouvelles inscriptions de Terracine.

Le Directeur de l'École française de Rome transmet à l'Académie, au nom de M. de la Blanchère, membre de l'École française de Rome, quelques nouvelles inscriptions provenant des environs de Terracine : elles s'ajouteront à celles que M. Geffroy a déjà communiquées le 15 de ce mois. (*Comptes rendus*, p. 234.)

Traité sur le *pséphisme* de la ville de Chersonèse.

Séance du 5 novembre. — Le Consul de France à Odessa adresse à l'Académie, de la part de la Société impériale d'histoire et d'antiquités d'Odessa, un exemplaire du traité sur *le pséphisme de la ville de Chersonèse.* Cet exemplaire est accompagné de la photographie d'une inscription récemment découverte.

Inscription grecque découverte près de Sébastopol.

Séance du 19 novembre. — M. Egger présente à l'Académie quelques observations sur le mémoire de M. Georgewich envoyé à l'Académie par les soins de M. Cochet, consul de France à Odessa. Ce mémoire, écrit en russe, contient le texte d'une grande inscription grecque découverte près de Sébastopol, dans les ruines de l'ancienne ville de Chersonèse : c'est un décret en l'honneur de Diophante, l'un des généraux qui aidèrent Mithridate Eupator à fonder sa puissance par des victoires sur les Scythes de la péninsule taurique et du continent voisin. « Nous recouvrons donc là, dit M. Egger, une importante page d'histoire relative aux années les moins connues du règne de Mithridate. »

Inscription néo-punique.

M. Schwab offre à l'Académie, pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*, l'estampage d'une inscription néo-punique dont il a entretenu l'Académie il y a quelque temps.

1880. — Envoi de M. Chevarrier, vice-consul à Jaffa.

M. Chevarrier, vice-consul de France à Jaffa, envoie à l'Académie : 1° les transcriptions de plusieurs inscriptions provenant, croit-il, d'un point de l'Yemen nommé Knissé-el-Kafour, situé à plusieurs journées à l'est de la Mecque; 2° le croquis d'une petite statuette en pierre verte, rapportée de Tyr, haute, avec son socle, de 18 centimètres; l'inscription qui se trouve au revers sur toute la hauteur était trop superficiellement entaillée pour que M. Chevarrier eût pu l'estamper, il s'est borné à la transcrire avec soin; 3° deux fragments d'inscriptions provenant, l'un de Tyr, l'autre du village de Bassa, et dont les estampages seront envoyés à l'Académie à la première occasion.

Fragment de la statue colossale de Jupiter, à Gaza.

Séance du 26 novembre. — Il est donné lecture d'une lettre dans laquelle M. Chevarrier, vice-consul de France à Jaffa, décrit la partie de la statue colossale de Jupiter découverte l'an dernier à Gaza, et donne des détails sur le transport de ce bloc énorme à travers les sables de la Palestine.

Inscriptions phéniciennes concernant les dépenses d'un temple de Citium.

M. Renan communique deux inscriptions phéniciennes trouvées à Larnaca (l'ancien *Citium*) et contenant les dépenses d'un temple de Citium pour les néoménies des mois *étanim* et *faalat*. Ces inscriptions donnent les renseignements les plus curieux sur le personnel des temples phéniciens, en particulier sur les *gérim*, les *calbim*, les *alamot*, les *gallabim*, et de très intéressants parallélismes avec le code mosaïque.

On voit clairement comment plusieurs recommandations de ce code sont conçues par opposition aux cultes indigènes de la Syrie, et surtout combien, grâce aux hommes pieux d'Israël, des idées morales supérieures avaient pénétré ces vieux rituels. Ces inscriptions paraissent être du commencement du IVe siècle avant Jésus-Christ.

1880.

Les deux plaques de marbre qui renferment ces inscriptions, ajoute M. Renan, se trouvent au Musée Britannique, qui a bien voulu nous en donner des photographies.

Séance du 3 décembre. — M. de Longpérier annonce à l'Académie l'existence de trois monnaies du moyen âge qui font partie de la collection de M. de Rossi, à Rome, et qui vont être vendues. Trois monnaies du moyen âge.

Ces monnaies portent les noms d'Albéric, prince de Rome au xe siècle; de Charles le Mauvais, qui prend le titre de roi d'Aragon, et de Giano Campo Fregoso, doge éphémère de Gênes pendant que Louis XII occupait cette ville. « Il y a là, dit M. de Longpérier, non pas seulement des monnaies extrêmement rares, propres à flatter la passion des amateurs, mais de véritables documents historiques, dignes de la plus grande attention. » (*Comptes rendus*, p. 346.)

Séance du 17 décembre. — Le Directeur de l'École française de Rome transmet à l'Académie, au nom de M. de la Blanchère, une nouvelle série d'inscriptions, sans doute inédites, dit-il, provenant de la Valle di Terracina et qui complètent ses deux précédents envois. (*Comptes rendus*, p. 349.) Nouvelles inscriptions de Terracine.

Séance du 24 décembre. — M. Georges Lafargue, chef de bureau à la préfecture de la Gironde, adresse à l'Académie le dessin d'une petite pierre plate, de forme ovale, dont il est possesseur, et qui porte une inscription dont il désirerait avoir la traduction exacte. Petite pierre avec inscription.

1881.

Séance du 7 janvier. — M. Heuzey fait une communication sur une statue de Minerve qui vient d'être trouvée à Athènes. Ce Petite statue

1881.

—

de Minerve trouvée à Athènes.

n'est pas une grande statue; peut-être même, selon le rapport qui en est fait, n'a-t-elle pas plus d'un mètre de hauteur; mais on peut croire qu'elle était la reproduction de la Minerve de Phidias qui était au Parthénon, et ainsi elle peut aider à résoudre la question de la forme et de l'attitude de cette statue fameuse.

Médaillon de Gallien.

Séance du 14 janvier. — M. Ch. Robert rappelle à l'Académie qu'il a été découvert en 1879, à Monaco, plusieurs monnaies d'or romaines et divers objets d'art et de parure. Parmi les pièces d'or se trouvait un grand médaillon de Gallien, auquel M. Mowat a consacré une intéressante dissertation, qu'il offre à l'Académie. Ce médaillon présente cette particularité que le Ve consulat est mentionné au droit, tandis que le IVe figure au revers. Les contradictions de cette nature sont dues à l'emploi de deux coins dépareillés. Au droit de la pièce, sous l'effigie impériale, se voit un petit Pégase : c'est l'emblème qui figurait sur les monnaies frappées pour deux légions surnommées l'une et l'autre *adjutrix*. L'auteur se livre à d'intéressantes dissertations sur ce type monétaire, et termine son mémoire par une savante étude des inscriptions lapidaires et des légendes monétaires de Valérien et de Gallien portant des dates. On sait que Eckhel avait renoncé à classer chronologiquement les monnaies de Valérien et de Gallien.

Chambre sépulcrale au sommet du Monte Mario.

Séance du 4 février. — Le Directeur de l'École française de Rome transmet à l'Académie un rapport de M. Lacour-Gayet, membre de cette école, sur la découverte d'une chambre sépulcrale avec tombes et inscriptions au sommet du Monte Mario, tout près de Rome, près de l'antique voie Triomphale, là où s'achève en ce moment la construction d'un vaste fort.

1881.

Séance du 11 février. — M. Barbier de Meynard lit un rapport sur le fragment d'une *inscription funéraire en arabe coufique trouvée à Alméria (Espagne)*, inscription qui avait été adressée à l'Académie par le Ministre de l'instruction publique avec demande de traduction. Inscription funéraire en arabe coufique.

M. de Longpérier présente à l'Académie, de la part de M. Schmitter, receveur de la douane à Cherchell, l'empreinte d'un petit marbre de sa collection, qu'il accompagne d'une très bonne description. Ce marbre représente un personnage barbu vêtu d'une tunique courte et d'un manteau, tenant de la main droite une longue *virga*, et de la gauche une *tænia* ou *vitta*, dont les extrémités sont ornées de franges. Une inscription gravée dans le champ et au-dessous de la figure donne six lignes que M. Schmitter a très bien transcrites par : *Dis Manibus. Flavius Sigerus summa rudis; vixit annis sexaginta. Fortunata conjugi bene merenti fecit.* Bas-relief avec inscription à Cherchell.

M. Renan communique une note du général Faidherbe relative à une *inscription libyque* trouvée par M. Goguel, entrepreneur du chemin de fer de Tunis à Souk-Arrhas. Une inscription libyque trouvée en Tunisie.

Séance du 18 février. — M. Léopold Hugo fait hommage à l'Académie d'un petit monument funéraire en marbre blanc avec inscription grecque. Petit monument funéraire avec inscription grecque.

Séance du 25 février. — Le Secrétaire perpétuel donne communication à l'Académie d'une lettre de M. de Lesseps à M. Renan, transmettant un message de Risas Pacha, premier ministre du Khédive, qui lui annonce que, sur la recommandation collective de MM. de Lesseps et Wilson, le Ministre égyptien a fait accorder une pension de 200 livres sterling, soit 5,000 francs à chacune des deux filles de M. Mariette. Pension accordée par le Khédive aux deux filles de M. Mariette.

1881.
—
Manuscrit de la bibliothèque de Belgique en lettres onciales ayant date certaine.

Séance du 25 février. — M. Delisle met sous les yeux de l'Académie un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique, écrit en lettres onciales, qui a le très grand avantage de pouvoir être daté d'une façon rigoureuse et indépendamment de toute considération paléographique.

En tête de ce volume se trouve un titre fort effacé, mais qui a pu cependant être complètement déchiffré. Il est ainsi conçu :

HIC LIBER VITAS PA
TRVM SEV VEL HVMILIAS SANCTI
CAESARII EPISCOPI QVOD VENERA
BILIS VIR NOMEDIVS ABBA
SCRIBERE ROGAVIT ET IPSVM BASILICAE
SANCTI MEDARDI CONTVLIT DEVOTA MENTE
SI QVIS ILLVM EX EADEM AVFERRE TENTA
VERIT IVDICIVM CVM DEO ET SANCTO MEDARDO
SIBI HABERE [NON DVBITET]

Il résulte de cette inscription qu'un abbé nommé Numidius a fait écrire le volume et qu'il l'a offert à la basilique de Saint-Médard. La seule grande église de l'époque mérovingienne qui ait été dédiée à saint Médard est le monastère de Soissons. Or nous savons, par un autre document, que Numidius a gouverné l'abbaye de Saint-Médard de Soissons sous le règne de Childebert III, c'est-à-dire à la fin du VIIe siècle. Nous avons donc dans le manuscrit de Bruxelles un exemple authentique du genre d'écriture et d'enluminure qu'on employait alors pour l'exécution des livres de luxe dans le nord de la Gaule.

Le manuscrit dont il s'agit, avant d'arriver à la bibliothèque de Bruxelles, a longtemps été conservé dans l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Il contient la meilleure partie du livre V des Vies

des Pères, tel que Rosweyde l'a publié en 1628, un recueil des homélies de saint Césaire et un commentaire abrégé sur les quatre Évangiles. On peut, à l'aide de ce manuscrit, attribuer en toute sécurité à saint Césaire plusieurs homélies que, sur la foi de copies beaucoup moins anciennes, les éditeurs et les bibliographes modernes ont parfois rangées parmi les productions de saint Augustin, de saint Eucher et de Fauste.

M. Delisle dépose sur le bureau de l'Académie huit pièces originales que les héritiers de M. Chambry, sur les indications de M. Étienne Charavay, ont bien voulu lui remettre pour les faire réintégrer dans les correspondances de la bibliothèque de l'Institut. Ce sont: Réintégration de pièces manuscrites dans les archives de l'Académie.

Une lettre de Descartes à Mersenne, des vers de J. de Baïf et de N. Rapin, et des lettres de Joseph Scaliger et de J.-A. de Thou ayant fait partie des papiers de Sainte-Marthe, deux lettres de Godefroy et une lettre de Molé ayant fait partie des papiers de Godefroy.

A ces huit pièces sont jointes une lettre de Harlay à Godefroy et une lettre de Mérian, secrétaire de l'Académie royale de Prusse.

Séance du 4 mars. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie les noms des élèves de l'École des chartes qui, sur les propositions du Conseil de perfectionnement de ladite école, ont été nommés archivistes paléographes par arrêté du 26 février. Archivistes paléographes nommés en 1881.

Séance du 4 mars. — M. L. Delisle met sous les yeux de l'Académie deux beaux livres qui ont appartenu au roi Charles V. Le premier de ces livres appartient aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Belgique; il contient la traduction Livres du XIIe et du XIVe siècle présentés à l'Académie.

IMPRIMERIE NATIONALE

1881. des *Météorologiques* d'Aristote en français. Cette traduction remonte, dit M. Delisle, au milieu du XIIIe siècle. Elle a été faite par un certain Mathieu le Vilain, de Neufchâtel en Normandie, qui l'a dédiée à Alphonse de Brienne, comte d'Eu, mort en 1270.

Le second livre est un demi-bréviaire à l'usage des Franciscains, qui mérite d'être rangé parmi les plus élégantes productions de la calligraphie et de l'enluminure françaises du milieu du XIVe siècle. Il appartient à M. Louis Blancard, de Marseille. Les armes de France, de Navarre et d'Évreux qui sont répétées dans mille trois cent trente lettres initiales, permettent de supposer qu'il a été fait pour Jeanne d'Évreux, femme de Charles le Bel, roi de France et de Navarre.

Bas-relief antique représentant un cavalier.

Séance du 11 mars. — M. Léopold Hugo offre à l'Académie un *bas-relief antique représentant un cavalier.*

« Ce marbre, d'un travail assez sommaire, dit-il, mais qui paraît antique, représente un personnage monté sur son cheval, présentant une offrande à un génie sous la figure d'un serpent à grande dimension enroulé autour d'un tronc d'arbre.

« La largeur du monument est d'environ 35 centimètres. Trois lignes sont inscrites en creux sur la partie inférieure de l'encadrement du bas-relief. On reconnaît facilement des caractères grecs. La première ligne peut être lue ainsi :

ΣΑΤΥΡΟΣ ΚΑΙ ΑΝΤΙΟΧΟΣ.

« Ce sont simplement deux noms propres. Les deux autres lignes ne sont pas lisibles. »

L'Académie, sur la demande de M. Ravaisson, décide que ce marbre sera déposé au Musée du Louvre.

1881.

Séance du 25 mars. — M. Schefer, au nom de M. Gasselin, chargé par le Ministre de l'instruction publique d'aller recueillir dans la Tunisie les antiquités que les travaux de terrassement occasionnés par la construction de nouveaux chemins de fer peuvent mettre au jour, communique à l'Académie les estampages de onze inscriptions arabes. Ces inscriptions sont renvoyées à la Commission des inscriptions sémitiques.

11 inscriptions arabes et 8 inscriptions latines trouvées en Tunisie.

M. L. Renier communique huit inscriptions latines trouvées par M. Cagnat, compagnon de M. Gasselin, dans son voyage en Tunisie.

Séance du 1er avril. — M. de Laigue, consul de France à Malaga, qui a formé une collection d'antiquités composées surtout de monnaies et de vases, envoie à l'Académie le dessin d'une terre cuite dont il a fait dernièrement l'acquisition. C'est une lampe vulgaire, autour du goulot de laquelle on voit, gravée au roseau, une inscription en cypriote, mais qui ne doit pas être comparée aux légendes des monnaies de Carthage. Les caractères ont la forme de ceux qu'on appelle fers de lance.

Lampe avec inscription cypriote.

Dans une autre lettre, M. de Laigue signale un moyen bronze qui porte des caractères paraissant offrir de l'analogie avec l'écriture de la lampe dont il est parlé dans la lettre précédente.

Séance du 1er avril. — M. Schefer communique les estampages d'inscriptions phéniciennes et d'inscriptions romaines et la photographie d'une inscription arabe du XIIe siècle, le tout envoyé de Tunis par M. Gasselin. (*Comptes rendus*, p. 85.)

Estampage d'inscriptions phéniciennes.

M. Perrot communique une lettre adressée à M. Renan et relative aux premières fouilles exécutées par M. Maspero.

Fouilles de M. Maspero en Égypte.

M. Derenbourg entretient l'Académie d'une inscription décou-

Inscription

1881. — hébraïque près la fontaine de Siloé.

verte, il y a un an, dans un tunnel près la fontaine de Siloé, aux environs de Jérusalem, et dont quelques lignes ont été publiées dans l'*Athenæum* du 12 mars 1881. Cette inscription remonte peut-être au temps d'Ézéchias. (*Comptes rendus*, p. 97.)

Bas-relief funéraire

Séance du 8 avril. — M. Léopold Hugo adresse à l'Académie un dessin, avec note à l'appui, représentant un bas-relief funéraire, analogue, dit-il, aux sculptures étudiées par M. Ravaisson.

Communication de l'archevêque d'Alger sur les découvertes archéologiques des missionnaires de la chapelle Saint-Louis et un projet d'établissement d'une mission archéologique permanente.

L'archevêque d'Alger adresse au Secrétaire perpétuel une lettre, sous forme de brochure, où il rappelle les recherches archéologiques très fructueuses auxquelles se sont livrés les missionnaires qui desservent la chapelle Saint-Louis, à Carthage; désireux de faire profiter la France de ces recherches, en les développant, Mgr Lavigerie demande à l'Académie de l'aider dans son projet de créer à Carthage une mission archéologique permanente. Il compte sur son bienveillant concours, et il ajoute qu'il vient de recevoir communication des dispositions favorables du Ministre de l'instruction publique à cet égard.

La lettre imprimée de l'archevêque d'Alger renferme les documents les plus curieux, notamment des inscriptions d'un cimetière d'esclaves, que M. L. Régnier regarde comme une des plus importantes découvertes. L'éminent prélat expose un plan pour la continuation des recherches à faire par la mission de Tunis qu'il a fondée, plan qu'il prie l'Académie de faire étudier par une commission dont les résolutions, si elles étaient agréées de l'Académie, pourraient être soumises au Ministre de l'instruction publique.

Stèles funéraires

Séance du 13 avril. — M. Léopold Hugo offre en don à

l'Académie les deux stèles funéraires grecques (bas-reliefs) qui ont été de sa part l'objet de deux communications récentes, laissant à l'Académie le soin d'en disposer comme elle le jugera convenable.

offertes à l'Académie et envoyées au Louvre.

L'Académie décide qu'elles seront déposées au Louvre.

M. de Longpérier entretient l'Académie d'une inscription arabe trouvée à Tlemcem et publiée par M. Ch. Brosselard, dans un savant mémoire historique que l'Académie a couronné. Cette inscription contient la longue épitaphe d'un roi de Grenade mort à Tlemcen au xve siècle; et M. Brosselard a supposé qu'elle devait être attribuée à Mohammed XI, celui que les Espagnols nomment *Rey chico*. Mais le marbre présentait une lacune au point où devait se trouver le nom du père du roi, et M. de Longpérier, ayant examiné avec une grande attention le monument original, y a trouvé le nom de ce personnage, qui s'appelait Abou'n-Naçr Saad, prince dont les historiens n'ont pas parlé, mais dont il subsiste divers monuments épigraphiques, numismatiques, paléographiques, que M. de Longpérier énumère et qui le montrent comme père de Mohammed XII, dit *Zagal*, le brave défenseur de Grenade et le dernier adversaire sérieux des rois Ferdinand et Isabelle. L'inscription du Boabdil (Abou Abd-Allah Mohammed) de Tlemcen se trouve donc définitivement classée.

Inscription arabe de Tlemcem relative à Mohammed XII

Séance du 22 avril. — M. L. Renier informe l'Académie qu'il a reçu de M. Cagnat, chargé d'une mission en Tunisie, une communication intéressante : « M. Cagnat est parvenu au Kef, et de là il s'est rendu à une localité située entre cette ville et Souk-Arrhas, désignée par les Arabes sous le nom de *Henchir-Gardoun* (*henchir* indique tout un endroit où il y a des ruines antiques). Jusqu'à ce jour, les ruines d'Henchir-

Inscription latine de Masculula en l'honneur d'Auguste.

1881.
—

Gardoun n'avaient pas été visitées, et l'on ignorait quelle ville s'élevait jadis sur ce point. Une inscription latine, découverte par M. Cagnat, et dont il envoie la copie et l'estampage, nous fait connaître le nom de la ville ancienne : c'est *Masculula*.

« Le monument est une dédicace en l'honneur d'Auguste, qualifié de *Divus*, c'est-à-dire divinisé. Il date, en conséquence, des premières années du principat de Tibère. La dédicace est faite par l'assemblée des citoyens romains et des Numides qui résident à Masculula. C'était donc une ville demeurée barbare; on sait, en effet, qu'à la mort d'Auguste la province de l'Afrique proconsulaire n'était pas encore réorganisée.

« Voici le texte de l'inscription découverte par M. Cagnat :

DIVO AVGVSTO
SACRVM
CONVENTVS
CIVIVM ROMANOR
ET·NVMIDARVM·QVI
MASCVLVLAE·HABITANT

Inscriptions latines de la Medjerda communiquées par le P. Delattre.

Séance du 29 avril. — Le P. Delattre, chapelain de la chapelle Saint-Louis, à Carthage, adresse à l'Académie les copies des 78 inscriptions latines recueillies dans la vallée de la Medjerda. « Ces inscriptions, dit-il, sont divisées en trois parties : ce sont d'abord 27 textes relevés depuis Tebourba jusqu'à Hammam-Daradji (*Bulla regia*); puis viennent 47 inscriptions trouvées sur les ruines de Chemtou (*Simittu*); enfin les quatre dernières, parmi lesquelles se trouve une dédicace d'arc de triomphe, ont été trouvées à la gare frontière de la voie ferrée franco-tunisienne. » Le P. Delattre ajoute à cet

envoi l'estampage de l'épitaphe de Simittu, qui nous fournit le nom d'un nouveau *Saltus*.

Suite de la communication de l'archevêque d'Alger.

L'archevêque d'Alger adresse à l'Académie une lettre relative à la question concernant l'établissement à Carthage d'une mission archéologique permanente, question qui a été soumise à une commission nommée à cet effet par l'Académie.

M. Schefer donne communication de deux lettres, en date des 18 et 19 avril, que M. Gasselin lui a adressées de Tunis. Ces lettres peuvent se résumer ainsi :

Communication de M. Gasselin sur ses recherches en Tunisie.

« A Kaïrouan, et dans la province qui en dépend, j'ai rencontré le meilleur accueil, grâce à des aumônes assez considérables en pain et en argent distribuées en mon nom sur les places publiques. En même temps, j'envoyais aux cent cinquante mosquées ou zaouïas de la ville sainte des cadeaux en bougies et en huile. Les gens chargés de cette distribution avaient pour mission de visiter l'intérieur de ces monuments et d'y constater, le cas échéant, la présence d'inscriptions. J'ai pu de la sorte relever cinq épitaphes arabes anciennes. J'obtins aussi copie de deux inscriptions latines, relevées dans la grande mosquée, au-dessus de la porte du minaret, à hauteur d'homme. Je me suis rendu ensuite sur le territoire de la tribu des Zlass, au nord-ouest de Kaïrouan, où de nombreuses ruines m'avaient été signalées.

« A Djeloula, au pied du Djebel Oueslat, à 28 kilomètres de la ville, sur un plateau entouré d'une enceinte de murs romains, je découvris cinq inscriptions, dont la plus importante est relative à la construction d'un temple en l'honneur de Mercure. La source qui jaillit au pied du plateau est encombrée de chapiteaux, de tronçons de colonnes, de pierres taillées, etc. Suivant Ibn Dinar, historien arabe, Djeloula était jadis une ville florissante; aujourd'hui, c'est un lieu que les

1881.

Arabes fuient à cause des fièvres. Je visitai ensuite le henchir *Sidi-Amara,* où je vis, au milieu des ruines nombreuses qui couvrent un vaste espace, un arc de triomphe encore debout.

« A quelques mètres de distance, une rangée de colonnes se dresse. Colonnes et arc sont noyés en partie dans le sol, et, après déblayement, j'ai reconnu que leur hauteur est de 14 mètres. La disposition de cet arc, les colonnes qui l'entourent, ainsi que les fragments d'inscriptions que j'ai pu recueillir en cet endroit, semblent indiquer l'emplacement d'un forum. Nouvelle récolte de textes épigraphiques au pied d'une colline qui a servi de carrière aux anciens constructeurs, et qui est à 255 mètres à l'ouest de l'arc. Au pied de la hauteur sur laquelle est le henchir, il y a un cimetière avec de nombreux sarcophages; plus bas encore, dans la plaine, se dresse un *columbarium* parfaitement conservé.

« A 1,500 mètres de Sidi-Amara, j'ai visité le henchir *Ghitisia;* de gros blocs de pierre gisent sur le sol; ils ont servi à une grande construction carrée, flanquée de tourelles dont les substructions sont encores visibles. A 400 mètres au nord-ouest, autre henchir nommé *Djunoua.* Poursuivant ma route vers le nord-est, je rencontre le henchir *Lemsa.* Je m'arrête là sous les murs d'un immense fort byzantin construit à l'aide de pierres tirées d'un édifice romain. Sur ces pierres, je relève différentes inscriptions; l'une d'elles fait connaître le nom de l'ancienne cité : LIMISA. Une autre mentionne un temple situé à FVRNIS, actuellement *Aïn-Fournou.* »

Inscription milliaire de l'an 129 (route de Simithe à Thabraca).

M. Desjardins communique une note de M. Tissot qui renferme le texte d'une inscription milliaire faisant partie de la collection envoyée par le P. Delattre.

Voici cette inscription :

IMP·CAESAR
DIVI·TRAIANI
PARTHIC·FIL
DIVI·NERVAE·NEP
. . . .
ADRIANVS·AVG
PONTIFEX·MAX
TRIB·POT·XIII
COS·III
VIAM·A·SIMIT
VSQ·THABRACAM·F
I

Ce qui se lit : *Imperator Cæsar, Divi Trajani Parthici filius, divi Nervæ nepos . . . . . Hadrianus Augustus, pontifex maximus, tribuniciæ potestatis tertium et decimum, consul tertium, viam a Simitu usque Thabracam fecit. Milliarium primum.*

C'est-à-dire « César empereur, fils du divin Trajan le Parthique, petit-fils du divin Nerva . . . . . Hadrien Auguste, grand pontife, investi treize fois de la puissance tribunicienne et trois fois de la puissance consulaire, a construit la route de Simithe à Thabraca (aujourd'hui Tabarca). Premier milliaire. »

Le monument, daté avec précision par le nombre des tribunats et des consulats de l'empereur, est de l'année 129. Hadrien, ce grand releveur de ruines (*restitutor orbis*), parcourait alors le monde romain, réparant les routes, consolidant ou complétant les forteresses, ressuscitant des villes entières. La route de Simittu à Thabraca, rameau (*diverticulum*) du tronc qui reliait Carthage à Hippone, se dirigeait du sud au

IMPRIMERIE NATIONALE

1881.

—

nord sur une longueur d'environ 80 kilomètres, et devait couper par la moitié le massif montagneux qui forme le territoire actuel des Kroumirs. Aucun explorateur n'ayant pu jusqu'à ce jour pénétrer dans cette région, la voie n'a pu être reconnue, mais le fait de son existence constitue un renseignement qui a peut-être quelque intérêt pour nos troupes. On a pris soin de le signaler aux généraux français qui opèrent en ce moment dans ces parages.

Deux inscriptions publiées dans les *Mélanges d'archéologie* de l'École de Rome.

Séance du 20 mai. — Le Directeur de l'École française de Rome écrit à l'Académie au sujet de deux importantes inscriptions, données pour la première fois dans le premier fascicule des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome. (*Comptes rendus*, p. 79.)

Inscriptions latines de Tunisie.

Le P. Delattre adresse à l'Académie un mémoire sur un grand nombre d'inscriptions latines provenant de Tunisie.

Inscriptions relatives à l'art grec.

Séance du 10 juin. — M. Heuzey présente à l'Académie diverses inscriptions qui se rattachent à l'histoire de l'art et des artistes grecs.

Inscriptions latines recueillies à Monda.

Séance du 24 juin. — M. Louis de Laigue, vice-consul à Malaga, adresse à l'Académie l'estampage de deux inscriptions latines qui auraient été recueillies à Monda, localité située à 81 kilomètres ouest de Malaga.

Deux feuillets du ms. de Cedrenus complétant le ms. de François Ier.

Séance du 1er juillet. — M. Delisle communique une note sur des feuillets d'un manuscrit de Cedrenus que la bibliothèque de l'Université de Bâle vient d'offrir généreusement à la Bibliothèque nationale pour combler quelques lacunes dans l'ancien manuscrit de cet auteur que François Ier s'était procuré. (*Comptes rendus*, p. 167.)

1881.

Inscription trouvée à Muret.

Séance du 8 juillet. — M. Gouget, président à Muret (Haute-Garonne), adresse à l'Académie le fac-similé d'une inscription trouvée dans les décombres d'un pavillon de l'administration des ponts et chaussées situé à Muret, sur la rive droite de la Garonne, détruit par l'inondation du mois de juin 1875. La pierre où elle est empreinte a 7 centimètres d'épaisseur, 43 centimètres de long sur 32 centimètres de large.

4e médaille accordée pour le concours des antiquités nationales de 1881.

Séance du 22 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer que, conformément au désir exprimé par l'Académie, il accorde une quatrième médaille pour le concours des antiquités nationales de cette année.

Moulage peint d'un disque d'argent appartenant à la série des plats de Sardes.

M. Tissot offre à l'Académie le moulage peint d'un disque d'argent qui existait, il y a peu de temps encore, à Constantinople.

M. de Longpérier fait remarquer, au revers du plat, la trace d'une inscription qui devait être plus lisible dans l'origine, et il signale tout l'intérêt que présente ce monument. Il est difficile d'en déterminer la date, mais selon toute apparence il appartient à cette série de plats de Sardes dont M. de Longpérier a donné la liste, il y a quatre ans environ, dans le *Journal des Savants*.

Résultats des fouilles de M. Maspero en Égypte.

M. Maspero informe l'Académie qu'il se propose de lire chaque année un rapport sur le résultat des fouilles opérées en Égypte, et il fait un exposé de celles auxquelles il a été appelé à présider cette année.

Découvertes de M. de Sarzec en Chaldée.

Séance du 29 juillet. — M. Heuzey fait à l'Académie une communication sur les importantes découvertes faites en Chaldée par un Français, M. E. de Sarzec, vice-consul de

1881.
—

France à Bassora. Ces découvertes sont capitales pour l'étude de la haute antiquité chaldéenne et permettront de résoudre la question de l'art chaldéen.

Mission de M. Clermont-Ganneau.

Séance du 5 août. — M. Renan communique l'extrait d'une lettre de M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Académie et vice-consul à Jaffa, relative aux premiers résultats de ses excursions. (*Comptes rendus*, p. 186.)

Travaux de la mission d'Egypte.

Séance du 30 septembre. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie un rapport de M. Maspero sur les travaux de la mission permanente en Égypte. (*Comptes rendus*, p. 164.)

Rapport de M. Clermont-Ganneau.

Il est aussi adressé à l'Académie un rapport de M. Clermont-Ganneau, vice-consul de France à Jaffa. Ce rapport et les estampages qui y sont joints sont renvoyés à la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum.*

Photographie de l'inscription de Siloé.

M. Derenbourg présente à l'Académie la photographie de l'inscription de la fontaine de Siloé dont il a parlé dans la séance précédente, et il ajoute quelques observations à celles qu'il avait déjà faites.

Tessère gravée et cachet d'oculiste.

Séance du 7 octobre. — Le Secrétaire perpétuel lit la note suivante, que M. de Longpérier a adressée à l'Académie le jour même :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser de mon lit, où je suis retenu par une grave maladie, une note que je devais à l'Académie relativement à la découverte d'objets antiques chez un de nos confrères. M. le marquis d'Hervey possède entre Ablis et Étampes, à une petite distance de Dourdan, un château fort ancien dans les fossés duquel on a, à diverses reprises, trouvé

des armes, des monnaies et divers autres débris du moyen âge. Ce n'est pas tout; on a recueilli aussi en ce même lieu deux témoins de la civilisation antique, évidemment fort antérieurs à la construction du château de Bréau actuel.

L'un de ces objets est une tessère gravée en creux sur os au centre d'un cadre décoré d'oves et offrant :

NOVEII I I

L'autre est un de ces cachets d'oculistes antiques dont le nombre tend à devenir assez considérable pour qu'il soit difficile de le fixer exactement. Celui-ci ne porte plus d'inscriptions que sur trois de ses faces :

C DOMITI MAGNI
DIALEPIDVSADA
PACCIANVM
C DOMITI MAGNI
EVVODES ADASPR

La quatrième avait aussi reçu une mention pharmaceutique; mais, à l'exception du premier caractère, qui paraît être un C, comme serait par exemple l'initiale de CROCODES, on peut constater que le reste a été érosé. L'oculiste Caius Domitius Magnus doit être ajouté à la liste des spécialistes de la Gaule. Ses produits, des produits similaires, le *Dialepidus ad aspritudines*, l'*Evodes ad aspritudines*, le *Paccianum*, ont été trop souvent cités pour que j'entre à leur égard dans aucun développement. Il me suffit de dire que la tessère et le cachet d'oculiste de notre confrère M. le marquis d'Hervey sont tout à fait dignes d'être inscrits parmi les monuments épigraphiques de notre Gaule.

Veuillez, Monsieur le Président, offrir à tous vos confrères l'expression de ces sentiments si dévoués dont vous me permettrez de vous reporter une bonne part.

Paris, ce 6 octobre 1881.

Longpérier.

Exposition de Tunisie au Louvre.

Séance du 7 octobre. — M. Edmond Le Blant signale aux justes défiances de l'Académie l'*Exposition de Tunisie* qui a lieu actuellement dans les dépendances du Louvre. (*Comptes rendus*, p. 225 et 244.)

2° rapport de M. Clermont-Ganneau.

Séance du 28 octobre. — Le Ministre de l'instruction publique adresse un second rapport de M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Académie, vice-consul de France à Jaffa, sur les recherches archéologiques que M. Clermont-Ganneau poursuit en Orient.

Note sur la mosquée de Kairouan.

Séance du 25 novembre. — Le lieutenant-colonel Corréard écrit au Président et lui adresse, sur la mosquée de Kairouan, une note dont le Secrétaire perpétuel donne lecture à l'Académie.

Estampage d'inscriptions de Portugal.

Séance du 2 décembre. — Le Conservateur du Musée d'ethnographie, au Trocadéro, adresse à l'Académie une caisse contenant les estampages et les moulages recueillis par M. Cartailhac pendant sa mission récente en Portugal. Ce sont : 1° le moulage en plâtre des tables d'Ajustel et diverses séries d'estampages pris au musée des Algarves (Lisbonne), à la bibliothèque d'Évora et au musée lapidaire de cette ville; 2° les inscriptions de deux sanctuaires dédiés au dieu *Indovollico*.

Inscription sabbatique de Gezer et inscription phénicienne du mont Carmel.

M. Renan communique des extraits d'une lettre de M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Académie à Jaffa. M. Clermont-Ganneau a découvert : 1° une nouvelle inscription sabbatique de la ville de Gezer, en ligne droite avec les deux autres déjà découvertes; 2° une inscription phénicienne rencontrée sur les pentes du mont Carmel, très fruste, contenant le nom et la généalogie d'un personnage qui probablement

était venu offrir un vœu au dieu Carmel : *Ita vocant montem deumque* (Tac., *Hist.*, liv. II, 78).

M. Ganneau a, en outre, envoyé à l'Académie un double moulage de l'inscription de Siloé.

Inscription latine de la mosquée de Kairouan.

M. L. Renier informe l'Académie qu'il a examiné la copie de l'inscription latine encastrée dans le mur de la tour de la grande mosquée de Kairouan, copie envoyée par le lieutenant-colonel Corréard. Notre compatriote, dit-il, a transcrit le texte avec plus de fidélité que Ximenès, Davis et Pellissier, qui l'avaient déjà publiée. Les lettres qui se trouvent ainsi ajoutées confirment la restitution proposée par le *Corpus* de l'Académie de Berlin. C'est le fragment d'une dédicace d'un temple en l'honneur de Septime Sévère et de son fils Caracalla.

Résultats des fouilles de M. de Sarzec en Mésopotamie.

M. Heuzey fait une communication sur les fouilles de M. de Sarzec en Mésopotamie; il y joint quelques observations sur la sculpture chaldéenne.

M. Oppert signale à l'Académie l'importance de la découverte de M. de Sarzec, qui, depuis les découvertes de Ninive et de Babylone, est la plus précieuse que l'on ait faite en Mésopotamie. Il se réserve d'ailleurs de revenir sur la haute valeur des textes, qu'il déchiffre en ce moment. Mais il convient aussi de mentionner que M. de Sarzec, qui a exposé sa vie aux dangers d'un climat meurtrier et aux attaques continuelles des Arabes, a été soutenu par l'intérêt que lui portait l'Administration du Louvre, et surtout M. Heuzey. Pendant quatre ans M. Heuzey a su, avec une grande discrétion, maintenir cette découverte à la France et intéresser les autorités compétentes à cette grande œuvre archéologique.

M. Perrot présente quelques observations sur la provenance de la pierre qui fait la matière des statues découvertes par M. de Sarzec.

1881.
—

M. Oppert dit que des inscriptions indiquent pour plusieurs que la pierre vient de la péninsule sinaïtique ou de la Basse-Égypte.

Explication d'une médaille grecque de Syracuse.

Séance du 9 décembre. — M. de Longpérier adresse au Président une lettre écrite de la main de sa fille, pour lui demander de faire lire en son nom, par M. Schlumberger, une note dans laquelle il expose l'explication nouvelle d'une *médaille grecque de Syracuse.* « Je vous serais, dit-il, extrêmement reconnaissant si vous vouliez bien m'accorder cette faveur, que je sollicite comme un homme que malheureusement le temps presse. »

M. Aymonier, capitaine d'infanterie de marine, représentant du protectorat français au Cambodge, communique les recherches archéologiques auxquelles il s'est livré dans la presqu'île de l'Indo-Chine.

Entrée de la pyramide de Meydoum.

Séance du 30 décembre. — M. Perrot donne lecture d'une lettre de M. Arthur Rhoné relative à l'entrée de la pyramide de Meydoum, importante découverte que vient de faire M. Maspero.

1882.
—
Mission archéologique en Tunisie.

Séance du 27 janvier. — Le cardinal-archevêque d'Alger remercie l'Académie de l'accueil dont elle a honoré, l'année dernière, la communication qu'il lui avait adressée sur l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage. « Grâce à l'appui de votre Compagnie, ajoute le prélat, le Ministère de l'instruction publique a accordé une première subvention au R. P. Delattre; il lui a en outre promis de le comprendre cette année dans le personnel de la mission qu'il destine à explorer les points principaux de la Tunisie. J'ai transmis récemment

au Ministère de l'instruction publique le rapport du Père sur ses dernières découvertes. Je vous en communique le double, avec les estampages et les copies qui l'accompagnent. »

Séance du 10 février. — Le Ministre de l'instruction publique transmet au Secrétaire perpétuel la liste des archivistes paléographes nommés le 6 février conformément aux propositions du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes.

Archivistes paléographes nommés en 1882.

Séance du 17 février. — M. Desjardins communique l'extrait d'une lettre que lui a adressée M. Cagnat, chargé d'une mission scientifique en Tunisie. (*Comptes rendus*, p. 9.)

Mission de M. Cagnat en Tunisie.

M. Desjardins communique ensuite une note relative à une lettre de M. Desbassyns de Richemont concernant un fragment d'inscription récemment trouvé à Rome. (*Comptes rendus*, p. 19.)

M. l'abbé de la Croix fait une communication relative à des fouilles qu'il a entreprises à Sanxay, sur les bords de la petite rivière de la Vonne, et qui ont mis au jour un groupe important de substructions antiques. Il y a là les vestiges d'un grand temple, précédé d'un vaste préau, accompagné d'édifices importants dans lesquels on a reconnu des hôtelleries, des salles de bain, un théâtre.

Fouilles de l'abbé de la Croix à Sanxay.

Séance du 24 février. — M. Lenormant place sous les yeux de l'Académie un album de dessins exécutés par le docteur Vernaud, d'après des estampages. Ces dessins reproduisent les signes qui sont gravés sur des rochers de la Grande-Canarie et d'un autre îlot du même groupe, l'île de Fer; plusieurs d'entre eux rappellent ceux que le rabbin Mardochée a remarqués sur des rochers, dans le Maroc; trois contiennent des caractères appartenant certainement à l'alphabet libyque.

Inscriptions de la Grande-Canarie et de l'île de Fer

IMPRIMERIE NATIONALE.

1882.

— Inscription de la *Colonia Uppenna.*

Séance du 3 mars. — M. L. Renier communique à l'Académie une lettre datée de Dar-el-Bey de l'Enfida, par laquelle M. Cagnat, chargé d'une mission en Tunisie, l'informe qu'ayant continué sa route vers le sud, le régisseur de l'Enfida lui a indiqué une inscription encore cachée sous terre et qui se trouvait dans l'henchir Chigarnia. M. Cagnat a mis cette inscription au jour, et a lu ce qui suit sur un magnifique cippe ornementé qui mesure 1^{m}60 de hauteur sur 0^{m}70 de largeur; hauteur des lettres, 4 centimètres :

IMP·CAES·FLAVIO
VALERIO
CONSTANTINO·PIO
FEL·INVICTO·AVG
PONTIFICI·MAX
TRIB·POTESTATE
COL·VPPENNA·DEVOTA
NVMINI·MAIESTATI·Q
EIVS

« La *Colonia Uppenna* était donc située, écrit M. Cagnat, à environ 20 kilomètres au nord-est du Djebel Takrouna; elle n'était placée sur aucune des deux grandes routes qui se rendaient à Hadrumète et dont l'une suivait le littoral, tandis que l'autre passait par Thuburbo Majus, Mediocera et Ulisippiva; mais ce devait être un point stratégique d'une certaine importance, comme le prouve la présence du fort byzantin établi en cet endroit. »

Notes de la mission de MM. Houdas et Basset en Tunisie.

Séance du 17 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse au Secrétaire perpétuel, pour être soumises à l'Académie, les notes manuscrites que lui ont envoyées MM. Hou-

das et Basset, professeurs à l'École des lettres d'Alger, sur leur mission en Tunisie.

M. Schefer communique à l'Académie une note du journal *l'Écho,* qui exprime la douleur causée à la jeunesse et aux notabilités arméniennes de Tiflis par la mort de M. Dulaurier.

Hommages rendus en Arménie à M. Dulaurier.

Séance du 24 mars. — Le docteur Rouire, aide-major appartenant à un régiment qui est actuellement en Tunisie, adresse à l'Académie la reproduction d'une inscription trouvée à El-Djem, ainsi que celle de deux inscriptions de la mosquée de Kairouan. M. Rouire ajoute à son envoi des fragments du Koran en caractères coufiques.

Inscriptions de Tunisie.

M. Barbier de Meynard donne quelques renseignements sur les résultats de la mission de MM. Basset aîné et Houdas en Tunisie, et il indique les manuscrits qu'ils ont eu l'occasion d'examiner. (*Comptes rendus,* p. 25.)

Résultats de la mission de MM. Basset et Houdas.

M. Bréal communique des observations sur un vase récemment trouvé à Véies, dans une vigne du prince Chigi. Ce vase porte une inscription étrusque et un alphabet grec, dont M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, a envoyé le calque.

Vase étrusque trouvé à Véies

M. Lenormant ajoute quelques remarques qui lui ont été suggérées par le vase Galassi, conservé au musée Grégorien, et sur lequel sont figurés un alphabet étrusque et un alphabet grec.

Séance du 14 avril. — M. Castan communique un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Besançon, dans lequel il a reconnu le volume ayant porté le n° 288 dans le catalogue de la *librairie* du roi de France Charles V. C'est un recueil de traités moraux en langue française, orné de quarante-huit

Un volume de la *librairie* du roi Charles V.

1882.
—

miniatures encadrées de ce liséré aux trois couleurs bleue, blanche et rouge qu'affectionnait le roi Charles V. Ce volume semble avoir été l'un de ceux que feuilletait volontiers le monarque qui a mérité entre tous le surnom de *Sage*. A la fin du manuscrit existait, en effet, une souscription autographe du roi, sorte d'*ex-libris* comprenant sept lignes et une signature. Cette souscription avait été profondément grattée : M. Castan, sur le conseil de M. Léopold Delisle, a fait revivre, au moyen de la photographie, ces lignes oblitérées et nous en fournit une lecture à peu près complète. Ce volume, entré à la bibliothèque de Besançon avec les livres du cardinal de Granvelle, prend le n° 78 dans le catalogue, dressé par M. Delisle, des épaves de la *librairie* primitive des rois de France.

Estampage d'un fragment du plan capitolin.

Séance du 21 avril. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, communique un estampage du fragment du plan capitolin récemment trouvé dans les fouilles du Forum; il rend compte des travaux exécutés dans le voisinage immédiat du Panthéon.

Inscription libyque des îles Canaries.

M. Renan communique des observations du général Faidherbe sur la lecture d'une inscription libyque des îles Canaries et sur la nécessité de préparer un dictionnaire de la langue berbère. A cette occasion, M. Barbier de Meynard signale des matériaux récemment recueillis par M. Basset, et qui seront fort utiles pour la rédaction de ce dictionnaire.

Mission de M. Cagnat en Tunisie.

Séance du 28 avril. — M. Desjardins donne lecture de deux lettres adressées à M. L. Renier par M. Cagnat, chargé d'une mission épigraphique et archéologique en Tunisie. (*Comptes rendus*, p. 75.)

Médaillon

M. Ch. Robert met sous les yeux de l'Académie le dessin

1882.

d'un *médaillon contorniate* de sa collection, dont il donne l'explication. (*Comptes rendus*, p. 104.)

Contorniate de M. Ch. Robert.

Séance du 5 mai.— Le Ministre de l'instruction publique, dans une lettre adressée au Secrétaire perpétuel, rappelle qu'une section orientale a été créée à l'École des lettres d'Alger, section qui comprend les chaires suivantes : *Géographie de l'Afrique* (deux chaires); *Histoire et Antiquités de l'Afrique; Littérature arabe; Arabe littéral; Arabe vulgaire; Dialectes kabyles.* Le Ministre ajoute qu'il importerait qu'un programme précis vînt en aide au zèle des professeurs qui composent la section orientale, aussi bien pour l'étude des antiquités romaines que pour celle des antiquités arabes et des divers idiomes parlés dans l'Afrique du Nord. Il prie, en conséquence, l'Académie de vouloir bien rédiger ce programme, et il fait observer que la Compagnie a déjà exprimé le désir de voir l'École réunir les éléments d'un dictionnaire de la langue berbère. « Il serait aussi très utile pour les professeurs de l'École, continue le Ministre, que les résultats de leurs voyages fussent régulièrement soumis à l'Académie, qui me désignerait les mémoires qu'elle jugerait bons à être publiés; ces mémoires seraient imprimés dans la *Bibliothèque de l'École d'Alger,* qui serait créée sur le plan adopté pour le recueil commun aux Écoles d'Athènes et de Rome. »

Création d'une section orientale de l'École des lettres d'Alger.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, fait savoir que, la semaine dernière, on a trouvé dans les fouilles du Forum deux marbres, dont l'un, de 3m10 de long, se joignait sans nul doute, dit-il, à angle droit avec un autre de 2m30. Le premier offre l'inscription suivante en beaux caractères :

Deux marbres trouvés au Forum.

SENATUS POPULUSQUE ROMANUS PECUNIA PUBLICA FACIENDAM CURAVIT.

1882.

« De quelle construction antique s'agit-il? ajoute M. Geffroy. Diverses conjectures ont été déjà proposées. Le temple de Vesta offre encore aujourd'hui les vestiges d'une porte dont la largeur serait celle du marbre retrouvé. S'agirait-il de la maison habitée par Auguste, grand pontife, que Suétone dit avoir été officiellement reconstruite? »

Inscription bilingue palmyrénienne envoyée par le prince Abamelek-Lazarew.

M. Waddington lit une lettre, datée d'Athènes, dans laquelle le prince Simon Abamelek-Lazarew rend compte de la découverte qu'il vient de faire à Palmyre d'une immense inscription :

« Six hommes travaillèrent un jour et demi, dit le prince Lazarew, à découvrir entièrement la pierre, qui a 6 mètres environ de largeur sur 2 de hauteur à l'endroit où le titre est conservé. Cette pierre est divisée, par des cadres sculptés, en quatre panneaux dont ceux du milieu ont $1^{m}818$ de hauteur sur $1^{m}40$ de largeur. Le panneau de gauche porte un texte palmyrénien, celui de droite est grec. A côté du grand panneau palmyrénien se trouve un panneau bilingue (grec et palmyrénien) de $1^{m}30$ de hauteur sur 1 mètre de largeur. A droite du panneau grec se trouve un panneau grec de dimensions égales à celles du monument bilingue. Le bas de la pierre est intact; mais, bien que j'aie fait fouiller plus d'un demi-mètre plus bas que la fin de l'inscription, je n'ai pas pu parvenir jusqu'à la fin de la pierre. D'après les apparences cette pierre a conservé sa place et sa position primitives. Elle se trouve dans la dépression de terrain qui fait suite au Wadi el-Québour, à 20 minutes de marche de la grande entrée du village de Thadmor, en face du monument que les Arabes appellent *Seraï*.

« Je me propose d'envoyer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dit en terminant le prince Lazarew, l'estampage

que j'ai fait des parties palmyréniennes, en la priant de vouloir bien m'envoyer une traduction de ce monument.»

Après cette lecture, M. Waddington signale l'inscription dont il vient d'être question comme une des plus importantes que l'on ait trouvées en ce lieu. M. Foucart annonce que le *Bulletin de correspondance hellénique* va en donner le texte grec. En attendant, et sur les fragments qui lui ont été communiqués, M. Waddington croit y trouver, non pas une loi générale d'impôt, mais une loi d'octroi, *τελωνικὸς νόμος*, de la ville de Palmyre, sous la date de la 448e année des Séleucides, 137e de notre ère, vers la fin du règne d'Hadrien. Il y est dit que, dès les temps anciens, les denrées qui passaient étaient taxées selon la coutume, mais que, en raison des difficultés qui s'étaient élevées, on avait résolu de les taxer par le détail (suit une note de taxes). Quelques données historiques d'une certaine importance peuvent, en outre, y être recueillies. Il est parlé d'un droit établi par Germanicus dans sa lettre à un certain Statilius (ce nom est douteux). Ainsi le gouvernement de Syrie, dont Germanicus était investi, s'étendait jusque sur Palmyre, ce que l'on ne savait pas bien sûrement pour le commencement de l'empire. Il est parlé aussi d'un droit sur les chameaux établi par Corbulon, qui gouverna la Syrie au temps de Néron.

La connaissance plus complète du texte pourra donner lieu à des commentaires d'un grand intérêt.

Inscriptions du Cambodge envoyées par M. Aymonier.

M. Ad. Régnier communique à l'Académie une lettre du Cambodge, datée de Phnom-Penh, le 12 mars, qu'il a reçue de M. Aymonier le 15 avril, et qui lui annonce un premier envoi d'inscriptions. Ces inscriptions, qui viennent d'arriver à Paris (il y en a cinquante-deux), ont été recueillies par M. Aymonier au cours de son précédent voyage, avant sa mission

1882.
—

actuelle. Plusieurs sont ou entièrement ou partiellement en langue sanscrite; ce sont de bons calques, faciles à lire. Elles ont été portées à la bibliothèque de la Société asiatique, où elles se trouvent à la disposition des indianistes qui voudront s'occuper du déchiffrement, comme plusieurs l'ont promis à M. Aymonier avant son départ.

Après avoir fait cet envoi, fruit de recherches antérieures à sa mission, M. Aymonier s'est imposé de partir pour le Sud, afin de profiter, pour commencer ses travaux avec plus de courage que de prudence peut-être, des derniers jours de la saison chaude. Malheureusement les pluies devaient commencer dans un mois.

Deux petits vases de la Terre-d'Otrante.

M. Fr. Lenormant place sous les yeux de l'Académie deux petits vases qui lui ont été envoyés de la *Terre-d'Otrante;* ils ont été découverts auprès du village ruiné de San-Cosimo.

La Vallée des tombes des rois, à Thèbes.

Séance du 12 mai. — M. Lenormant communique des passages d'une lettre de M. Piot relative à la *Vallée des tombes des rois, à Thèbes.*

Fouilles de M. Tarry dans l'Oued Mya.

Séance du 19 mai. — M. Delaunay lit, au nom de M. Tarry, une note sur les fouilles que M. Tarry a faites l'année dernière dans la vallée de l'Oued Mya, au sud d'Ouargla, fouilles qui ont amené la découverte de quatre villes berbères ensevelies depuis huit cents ans sous les sables du désert.

Nouveau fragment d'inscription de Nabuchodonosor.

M. Lenormant présente, de la part de M. Julius Löytved, consul de Danemark à Beyrouth, à qui l'Académie doit déjà les estampages des inscriptions de Nabuchodonosor par lui découvertes sur les rochers de Nahr-el-Kelb, l'estampage d'un nouveau fragment d'une de ces inscriptions, détaché du rocher et transporté chez Roustem Pacha, gouverneur général du

1882.

Liban. Ce fragment provient de l'inscription désignée sous le n° 2, dans le geométral de la paroi des roches, compris dans le premier envoi de M. Löytved.

Il offre un véritable intérêt en ce qu'il est d'une lecture facile et reproduit en partie un passage déjà connu par d'autres inscriptions du même roi, relatif aux sacrifices et aux libations de vins des crus les plus fameux, d'huile, de lait et d'autres liquides, que le monarque avait institués à perpétuité dans quelques-uns des principaux sanctuaires de Babylone. Ainsi, même sur les monuments triomphaux qu'il faisait graver dans les pays conquis par ses armes, Nabuchodonosor vantait avant tout ses fondations religieuses comme son plus grand titre de gloire. C'est un trait précieux pour le caractère d'un roi que la Bible nous présente uniquement comme un terrible conquérant, et dans lequel ses propres monuments en écriture cunéiforme font voir, par-dessus toute autre chose, un dévot ardent à ses dieux, une sorte de missionnaire, armé, de la gloire et du culte du dieu Maroudouk, dont il était prêtre en même temps qu'il était souverain.

Séance du 26 mai. — M. Hauréau présente à l'Académie diverses pièces qu'il a reçues de Tunisie. Il résulte de ces pièces qu'une commission archéologique a été établie au Kef par le général d'Aubigny, sous la présidence du lieutenant-colonel de Puymorin, et que les fouilles entreprises par cette commission ont eu déjà d'heureux résultats. Elle a trouvé notamment un assez grand nombre d'inscriptions tumulaires, dont M. Hauréau a reçu et communiqué des copies.

Commission archéologique établie au Kef.

M. L. Renier expose les principaux résultats d'un mémoire qui lui a été adressé par M. Fière sur des inscriptions romaines découvertes en Afrique et copiées l'an dernier à Aumale. Ces

Inscriptions romaines trouvées à Aumale (Algérie).

IMPRIMERIE NATIONALE.

1882.
—

inscriptions ont été récemment publiées par M. Masqueray, mais M. Masqueray ne les a pas vues, les pierres ayant été détruites en entier pour des constructions. M. Renier ajoute que, la loi réservant à l'État les monuments ou inscriptions compris dans les concessions, il arrive que les colons, pour en garder les matériaux, détruisent les signes d'antiquité qu'on y trouve. La moitié des inscriptions que M. L. Renier a publiées autrefois n'existent plus. L'éditeur du dernier volume du *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin en a fait la remarque et en adresse un reproche à la France. Il serait donc désirable que l'on établît en Algérie des musées où les monuments, dès qu'ils seraient découverts, pussent être mis à l'abri.

Inscriptions de Tebourba.

M. Edm. Le Blant lit une lettre du P. Delattre, des missionnaires de la chapelle Saint-Louis de Carthage. Sur l'invitation du général d'Aubigny, le P. Delattre s'est rendu à Tebourba afin de relever plusieurs inscriptions découvertes à 2 lieues environ, dans un endroit situé sur la grande voie romaine de Carthage, entre *Tuburbo Minus* et *Cluacaria*. Deux inscriptions d'époque diverse, et gravées en sens inverse, sur deux côtés d'un même cippe, donnent l'ancien nom de cette localité : *Thibiuca*. Cette station n'est signalée nulle part dans les itinéraires. On en ignorait même le nom. Une de ces inscriptions a été gravée en l'honneur d'un personnage qui a rempli différentes charges honorifiques dans diverses provinces romaines. Ce personnage est Q. Cæcilius Dentitianus, qui fut, immédiatement avant son consulat, légat d'Aquitaine.

500 inscriptions du cimetière de l'*office* du proconsul d'Afrique.

M. L. Renier fait connaître, à propos de cette lecture, que S. Ém. le cardinal-archevêque d'Alger lui a dit qu'il possédait cinq cents inscriptions trouvées par le P. Delattre à Carthage. Ces inscriptions proviennent du cimetière des associations formées par les employés du proconsul d'Afrique. La plupart

des épitaphes contiennent les titres de ces fonctionnaires et nous donnent ainsi le tableau le plus complet de l'administration d'une grande province de l'empire romain.

Fragment d'un disque de marbre, trouvé à Rome, rappelant le bouclier d'Achille et contenant 75 vers d'Homère.

Séance du 2 juin. — M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, fait connaître, par une lettre adressée au Président de l'Académie, que l'on vient de trouver à Rome un important fragment d'un disque en marbre représentant, par des figures de très petite dimension, la description homérique du bouclier d'Achille. Soixante-quinze vers d'Homère y sont joints, en caractères microscopiques, mais très lisibles. Ils offrent, paraît-il, quelques variantes utiles; c'est donc comme un nouveau manuscrit, probablement de l'époque des Antonins. « Au revers du disque, que je n'ai pu voir encore, ajoute M. Geffroy, se trouve inscrit le nom de Théodoros, sans doute l'artiste. Il y a lieu, en effet, de rappeler le texte de Pline (*H. N.*, XXXV, xl, 19) : *Theodorus... bellum Iliacum* (*pinxit*) *pluribus tabulis; quod est Romæ in Philippi porticibus...* Raoul Rochette a exprimé la pensée que ce Théodore pouvait bien avoir été un sculpteur. »

Ce petit monument pourrait avoir des relations avec les Tables iliaques. Il aurait fait partie des représentations nombreuses qu'offrait le portique de Philippe, voisin du portique d'Octavie.

Traduction d'un manuscrit arabe découvert à Ouargla.

Le Dr Hamy transmet à l'Académie, au nom de M. Tarry, la traduction d'un manuscrit arabe découvert par lui à Ouargla et qui raconte l'histoire des villes ruinées dont il a entretenu l'Académie dans une des dernières séances.

Photographies de la mosquée de Kairouan.

Séance du 9 juin. — M. Renan présente une série de magnifiques photographies de la mosquée de Kairouan exécutées par

1882.
—

les soins du Ministre de l'instruction publique, et dont le recueil sera incessamment offert à l'Académie.

Rapport sur les antiquités phéniciennes et romaines de Malte.

Le Secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Maric, chancelier, gérant le consulat de France à Malte, qui offre à l'Académie un rapport de M. Caruana, bibliothécaire de la bibliothèque publique de Malte, sur les *Antiquités phéniciennes et romaines dans les îles de Malte, Comino et Gozo,* rapport dont M. Maric donne l'analyse. (*Comptes rendus,* p. 118.)

Calque d'un fragment d'inscription arabe de la Sierra de Gador.

Séance du 23 juin. — M. de Laigue, consul de France à Malaga, adresse à l'Académie le calque d'un fragment d'inscription arabe levé par les soins du vice-consul de France à Alméria. « La pierre sur laquelle ce petit monument épigraphique est placé a été trouvée, dit M. de Laigue, dans la Sierra de Gador, ramification des Alpujarras, qui borne à l'ouest la province actuelle d'Alméria. Comme on le sait, la ville qui donne son nom à cette province serait, selon plusieurs, l'ancienne *Murgia* des Romains, cité où les Arabes ont laissé des traces de leur domination, entre autres plusieurs palais ou forts dont les ruines imposantes attirent encore l'attention du voyageur. »

Estampage de l'inscription bilingue palmyrénienne.

Séance du 30 juin. — Le prince Lazarew écrit de Saint-Pétersbourg à l'Académie et lui adresse l'estampage de la grande inscription bilingue (grec et palmyrénien) qu'il a relevée à Palmyre, en annonçant qu'il enverra incessamment la photographie du texte grec de cette inscription.

Fouilles aux ruines d'*El-Meraba.*

M. L. Renier communique une note de M. Masqueray, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger, relative à des fouilles exécutées sur l'emplacement des ruines d'*El-Meraba,* dans le département de Constantine. (*Comptes rendus,* p. 127.)

1882.

Inscription trouvée à Agbal (Algérie).

M. E. Desjardins communique, de la part de M. Poinssot, l'inscription suivante, trouvée à Agbal, près de Lamoricière, entre Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès, par le major Demaeghe: *Aurelio Ant(onino) L. Septimi Severi Per(tinacis) patri, pro principatu, statuam quam pollicitus est secundum acta publica P. Valerius Longus Princeps, P. Valeri Principis filius, posuit.* (*Comptes rendus*, p. 96.)

Recherche infructueuse de l'inscription de la *quarta melitensis* de Gesenius à Malte.

Séance du 28 juillet. — Le cardinal Lavigerie à qui le Secrétaire perpétuel avait demandé, à la prière de M. Renan, s'il ne pourrait, à son passage à Malte, procurer à l'Académie l'estampage d'une inscription qui s'y trouve, répond qu'il a fait tout ce qu'il était possible de faire pour retrouver la *quarta melitensis* de Gesenius, mais qu'il n'a pu arriver qu'à une seule conclusion, c'est que cette inscription est perdue par suite de la négligence des héritiers du propriétaire. « Il en existe seulement, dit-il, chez ces héritiers, une copie fautive, comme le texte imprimé. Il ne reste plus qu'une espérance, c'est que la pièce, ainsi égarée par négligence, se retrouve quelque jour par hasard. Dans ce cas, j'ai la promesse que l'Académie des inscriptions en sera immédiatement avertie. »

Rapport sur les inscriptions de l'Inde de M. Aymonier.

Séance du 28 juillet. — M. Bergaigne commence la lecture d'un rapport rédigé par M. Senart, par M. Barth et par lui, sur les inscriptions de l'Inde dont M. Aymonier avait adressé les estampages à la Société asiatique. A cette occasion, M. Delisle annonce que le Ministère de l'instruction publique vient de transmettre à la Bibliothèque nationale une caisse renfermant, en triple exemplaire, de nouveaux estampages recueillis par M. Aymonier.

Photographies

Séance du 4 août. — Le prince Abamelek Lazarew envoie à

1882.
—
d'inscriptions grecques de Palmyre.

l'Académie les photographies des inscriptions grecques qu'il a recueillies à Palmyre, et il exprime le désir d'avoir communication de la traduction de l'inscription palmyrénienne dont il a envoyé l'estampage par fragments.

Monuments rapportés par M. de Sarzec.

M. Heuzey adresse au Président une lettre sur les monuments rapportés par M. de Sarzec; ils permettent d'établir l'existence d'une période archaïque ou primitive de l'art chaldéen. (*Comptes rendus*, p. 177.)

Inscriptions de Tunisie.

Séance du 11 août. — M. Hauréau adresse à l'Académie deux inscriptions qui lui ont été envoyées de Tunisie par le lieutenant-colonel de Puymorin, président de la Commission ou Société archéologique du Kef.

Inscription tumulaire chrétienne trouvée sur les ruines de Meninx.

Le docteur Hussenet, médecin-major, écrit à l'Académie au sujet d'une inscription tumulaire chrétienne trouvée dans les fouilles exécutées sur les ruines de l'ancienne Meninx par un détachement du 78e de ligne, sous la direction du lieutenant Le Hello. (*Comptes rendus*, p. 180.)

Suite du rapport sur les inscriptions de l'Inde.

M. Bergaigne continue la lecture du rapport rédigé par M. Senart, par M. Barth et par lui sur les inscriptions de l'Inde dont M. Aymonier avait adressé les estampages à la Société asiatique.

Photographies des cathédrales de Siponto et de Termoli (Pouille).

Séance du 1er septembre. — M. Lenormant soumet à l'Académie les photographies exécutées par le capitaine d'état-major Marmier d'après les cathédrales de Siponto et de Termoli, dans la Pouille.

La première de ces églises date de la fin du xe siècle ou du commencement du xie, avant la conquête des Normands. Son architecture présente le plus curieux mélange des influences byzantine et arabe.

La cathédrale de Termoli, qui non seulement n'a jamais été relevée, mais n'est même signalée jusqu'ici nulle part, date du pontificat de Pascal II, au commencement du XIIe siècle. Une inscription en nomme l'architecte, *Johannes Grimaldi*. L'influence du roman français, et particulièrement bourguignon, est manifeste dans cet édifice.

Séance du 22 septembre. — Le docteur Hussenet, résidant à El-Kantara (*Derba*), Tunisie, adresse à l'Académie une note sur deux édifices chrétiens situés à Girba (*Meninx*), et qu'il fait remonter à l'époque romaine et byzantine. Cette note est accompagnée de deux plans dressés par le lieutenant Le Hello.

Note sur deux édifices de Girba (*Meninx*).

M. Maspero, directeur du musée de Boulaq, communique à l'Académie des renseignements sur les résultats des dernières fouilles faites par ses soins dans les Pyramides et d'une exploration faite sur les bords du Nil, dans l'île de Philæ et dans la Moyenne-Égypte. Il donne également connaissance des fouilles exécutées sous sa direction à Alexandrie.

Dernières fouilles en Égypte.

Séance du 13 octobre. — M. de Laigue, consul de France à Livourne, adresse à la Compagnie l'empreinte d'un petit monument épigraphique. Il s'agit d'une inscription funéraire latine, absolument complète. La plaque de plomb légèrement oxydée sur laquelle les lettres se présentent avec une saillie très nette de 1/2 millimètre à 2 millimètres mesure, dit M. de Laigue, 225 millimètres sur 240 à peu près. On l'a trouvée tout récemment en ouvrant une tranchée de chemin de fer dans l'île de Sardaigne.

Inscription funéraire latine trouvée en Sardaigne.

Séance du 20 octobre. — M. Alex. Bertrand fait une communication sur les fouilles que le P. Camille de la Croix poursuit

Fouilles de Sanxay.

1882.
—

depuis deux ans à Sanxay (28 kilomètres de Poitiers), à la limite des Deux-Sèvres. (*Comptes rendus*, p. 267.)

Lettre de M. Lenormant voyageant en Italie.

M. de Witte communique à l'Académie une lettre qu'il vient de recevoir de M. Lenormant sur son voyage en Italie. (*Comptes rendus*, p. 283.)

Jugement de M. Desjardins sur l'inscription latine trouvée en Sardaigne.

Séance du 27 octobre. — M. Desjardins fait le rapport suivant sur l'inscription soumise à l'examen de l'Académie par M. de Laigue, consul de France à Livourne :

« L'inscription trouvée en Sardaigne, et communiquée à l'Académie par M. de Laigue, me paraît fausse pour les raisons suivantes :

« 1° On ne comprendrait pas l'emploi du plomb pour une inscription funéraire; l'on se contente d'ordinaire de faire graver ces inscriptions en creux. Celle-ci aurait été d'abord gravée en creux; on y aurait ensuite coulé le plomb fondu, pourquoi? Cela est tout à fait insolite : on rencontre souvent le plomb pour les ex-voto; bien rarement ou jamais, à ma connaissance, pour un tombeau.

« 2° La forme des lettres ne révèle pas une époque ancienne.

« 3° Les points séparatifs se placent au milieu des lignes et jamais au bas; cela seul révèle d'ordinaire une gravure moderne.

« 4° On ne mettait qu'exceptionnellement, et par inadvertance, les points séparatifs à la fin des lignes. Les faussaires n'ont pas réfléchi que la fonction des points séparatifs étant de séparer les mots, ils étaient inutiles à la fin des lignes. Il y en a à la fin de presque toutes les lignes dans l'inscription dont il s'agit.

« 5° La fonction de teneur de livres, *tabularius*, chez une

femme du nom de *Domitia* ne se serait pas exprimée ainsi : *Faustus tabulariorum in Domitia.*

« 6° *Bene de se merenti* ne s'abrège pas d'ordinaire ainsi B·DE·SE·MERENTI ; mais cela seul ne suffirait pas à faire rejeter ce texte.

« 7° Les sigles de la fin ne s'expliquent pas : M·P·P·M·X·K·I »

Deux lettres de M. Lenormant.

Séance du 3 novembre. — M. Delisle donne communication d'une seconde lettre écrite par M. François Lenormant à M. de Witte sur son *Voyage en Italie.* (*Comptes rendus*, p, 295.)

Inscription grecque d'Adernas, etc.

Séance du 10 novembre. — Le Vice-Consul de Brousse envoie une inscription grecque trouvée près d'Adernas.

M. de Laigue, consul à Libourne, communique à la Compagnie l'image d'un sarcophage qui fait partie de sa collection.

Inscriptions envoyées du Kef.

Séance du 24 novembre. — Le lieutenant-colonel de Puymorin adresse du Kef (Tunisie) plusieurs copies ou estampages d'inscriptions accompagnées de plans, de descriptions et de notes.

Médaille d'or offerte à Rome à M. de Rossi.

Séance du 15 décembre. — Le Président communique une lettre de M. Geffroy sur la solennité dans laquelle une médaille d'or a été offerte, à Rome, à M. de Rossi, associé étranger de l'Académie, le lundi 11 décembre, dans la grande galerie des sarcophages, au musée de *Laterano*, en présence d'une très nombreuse assemblée. (*Comptes rendus*, p. 277.)

Documents assyriens rapportés de Mossoul par le P. Ryllo.

M. Oppert fait part à l'Académie de découvertes dont il doit la connaissance à l'obligeance de M. Edmond Le Blant. M. Descemet a communiqué à notre confrère trois calques de documents rapportés de Mossoul par le P. Ryllo, de la Société de Jésus. Les fragments que cet ecclésiastique, qui s'est beau-

IMPRIMERIE NATIONALE

1882.

—

coup intéressé aux antiquités assyriennes, avait donnés au Vatican, ont été oubliés pendant près de trente ans. Les échantillons envoyés témoignent de leur importance. Un des textes, dont M. Oppert a le calque sous les yeux, n'est pas cunéiforme, ainsi qu'on l'a cru au premier abord, mais il n'en est pas moins des plus importants. C'est un document d'un genre tout nouveau, et qui a jusqu'ici bravé les efforts des interprètes. Ces textes se trouvent surtout sur les bords de l'Euphrate, et en Syrie on les appelle *hamathites* ou *hittites*. Leur interprétation ouvrira un champ de recherches nouveau et éclairera d'une lumière inespérée l'histoire si obscure de l'antique Syrie; mais ils ressemblent, à l'heure qu'il est, aux héros russes et polonais dont Byron dit qu'ils seraient illustres, si l'on pouvait prononcer leurs noms. Si l'on trouvait parmi ces restes du Vatican des fragments de textes bilingues, la découverte serait l'une des trouvailles les plus fécondes que l'archéologie orientale pût faire. Il existe encore au Vatican des tablettes ninivites dont la publication serait du plus haut intérêt. Les deux autres fragments sont assyriens; ce sont des inscriptions de Sargon.

Mémoires du P. Delattre sur ses recherches épigraphiques à Carthage.

Séance du 22 décembre. — Le P. Delattre adresse à l'Académie trois mémoires contenant des indications détaillées sur les recherches épigraphiques auxquelles il s'est livré, dans ces derniers temps, à Carthage.

Sept caisses d'antiquités expédiées d'Olympie au musée de Berlin.

M. Geffroy transmet, par une lettre adressée au Président, les nouvelles qui lui parviennent d'un membre de l'École française de Rome, M. Jullian, en mission à Berlin. M. Jullian a vu les sept caisses d'antiquités expédiées d'Olympie. Elles contiennent les menus objets trouvés en double. Ces objets sont classés en deux groupes : le premier, architectonique, renferme des fragments du toit du sénat (*bouleuterion*); ils sont en terre

1882.

cuite et peints; les motifs sont peu variés. Le second groupe renferme des bronzes archaïques, des morceaux de grandes statues, des têtes de griffons, des coqs, des chevaux, des personnages grotesques. Beaucoup d'objets portent l'inscription générale *Dios* et la mention de leur poids.

M. Jullian annonce que, sur la frontière de la Saxe et de la Haute-Lusace, des paysans, en labourant, ont mis à jour un poisson d'or du poids de plus de 10,000 marcs. Il a des ciselures qui représentent des scènes mythologiques et appartiennent à l'art grec archaïque.

Inventaire analyique des archives de Malte.

Séance du 29 décembre. — M. Schefer entretient l'Académie d'un *Inventaire analytique des archives de Malte,* dont l'auteur, M. Delaville Le Roulx, ancien élève de l'École française de Rome, a présenté, en 1879, sous forme de rapport à l'Académie des inscriptions, le cadre et la première rédaction. (*Comptes rendus,* p. 281.)

Borne milliaire aux noms de Dioclétien et Maximien Hercule à 9 kilomètres de Gabès.

M. Lenormant communique à l'Académie un croquis et une inscription d'une borne milliaire, haute de 2 mètres, relevés par M. Max Récamier, chef de bataillon au 101[e] de ligne. Ce petit monument, qui porte les noms de Dioclétien et de Maximien Hercule, empereurs, consuls et proconsuls, est couché au fond d'un fossé creusé dans un monticule assez élevé, à 3 kilomètres du camp de Raz-el-Oued et à 9 kilomètres de Gabès, non loin de l'oasis de Menzel. Le texte indique que cette borne était placée à 6 milles romains de Gabès, l'ancienne Tacapa, sur la voie qui conduit actuellement de Gabès à Gafsa.

1883.

Inscriptions

Séance du 5 janvier. — Le lieutenant-colonel de Puymorin adresse à l'Académie :

1883. — envoyées par le lieutenant-colonel de Puymorin.

1° Un compte rendu de recherches archéologiques faites par le docteur Baltazar dans les environs de Bordj-Messaoud; 2° quatre inscriptions relevées par le Dr Darré, du 73e; 3° vingt-neuf inscriptions relevées par le général d'Aubigny au pont romain, à 20 kilomètres entre Kef et Messaoud; 4° deux inscriptions relevées au même endroit par le lieutenant Traupel.

Épitaphe en vers attribuée à Aimoïnus.

M. Grellet-Balguère adresse à l'Académie le calque de l'estampage, pris sur un mur de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire, d'une épitaphe en vers qui lui a semblé devoir être restituée au célèbre poète et historien Aimoïnus.

Version égyptienne de la fable *Les Membres et l'Estomac.*

M. G. Paris donne lecture à l'Académie d'un *fragment d'une version égyptienne de la fable « Les Membres et l'Estomac »*, que lui a adressé M. Maspero. (*Comptes rendus*, p. 4.)

Lettres d'Huet, évêque d'Avranches.

M. Luce fait connaître à l'Académie que M. de Gasté, professeur à la Faculté des lettres de Caen, a trouvé cent cinquante lettres d'Huet, évêque d'Avranches et abbé d'Aunay, un des pères de l'orientalisme français au XVIIe siècle.

Dalles avec chiffres disposés par cases, rue d'Allemagne, à Paris.

Séance du 26 janvier. — M. Ortolan, consul de France à Melbourne, écrit au Secrétaire perpétuel au sujet de la découverte faite, au mois de septembre dernier, dans une maison de la rue d'Allemagne, à Paris, de deux dalles en pierre, sur l'une desquelles on voit des chiffres disposés par cases, comme dans une table de Pythagore. (*Comptes rendus*, p. 7.)

Monument consacré par un proconsul d'Afrique à Valens.

Le P. Delattre communique à l'Académie l'inscription d'un monument consacré par un proconsul d'Afrique en l'honneur de l'empereur Valens.

Recherches du docteur Rouire en Tunisie.

Le docteur Rouire informe le Secrétaire perpétuel que depuis un an il a sillonné toute la Tunisie au sud du Mellègue, et lui fait connaître les résultats de ses travaux.

Récit

M. Schefer lit une note de M. Riant sur un très curieux

1883

document inédit du commencement du XIIe siècle, contenu dans un manuscrit du XVe, et appartenant à une bibliothèque étrangère. C'est un récit de l'*invention des sépultures de patriarches juifs à Hébron* qui eut lieu en 1119 ou 1120 dans les souterrains des constructions habitées par les moines du prieuré établi à Hébron peu de temps après la prise de Jérusalem. (*Comptes rendus*, p. 26.)

De l'invention des sépultures de patriarches juifs à Hébron (1119 ou 1120).

Séance du 2 février. — M. A. Dumont communique des renseignements envoyés d'Allemagne par M. C. Jullian. Ce sont des détails complémentaires à la note lue par M. Geffroy dans la séance du 22 décembre 1882, et relative à la découverte d'un poisson d'or faite en Allemagne dans le courant du mois d'octobre de l'année dernière. (*Comptes rendus*, p. 46.)

Découverte d'antiquités en Allemagne.

Séance du 9 mars. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la copie d'un arrêté, en date du 28 février, portant nomination d'archivistes paléographes.

Archivistes paléographes de 1883.

Le P. Delattre écrit à l'Académie pour lui signaler la découverte en Tunisie d'une mosaïque appartenant au pavage d'un édifice religieux. Sur cette mosaïque on lit une inscription qui parle de « la sainte synagogue » et du « chef de la synagogue », *archisynagogus*. L'inscription est accompagnée de symboles chrétiens, tels que l'*alpha* et l'*oméga;* le ρ grec barré, en forme de croix; la figure du poisson.

Mosaïque trouvée en Tunisie avec des signes judaïques et chrétiens.

M. Miller communique une photographie d'un nouvel exemplaire du *décret de Canope*, trouvé par M. Maspero (*Comptes rendus*, p. 85), et présente des observations sur plusieurs parties de ce texte important. Il y ajoute une note de M. Maspero sur une église du Ve siècle établie dans un tombeau.

Nouvel exemplaire du décret de Canope.

Séance du 16 mars. — M. de Vogüé met sous les yeux de

Photographies

1883.
—
de l'inscription palmyrénienne.

l'Académie les photographies que, sur sa demande, le prince Lazarew a fait prendre de l'inscription communiquée par lui à l'Académie.

Le prince n'a pas hésité à envoyer tout exprès, à cette fin, une personne à Palmyre.

M. de Vogüé signale quelques faits importants, établis par l'inscription, sur le commerce de Palmyre. Il en fera plus tard l'objet d'une communication.

Mémoire relatif aux *Koua* de Fou-hi.

Le marquis d'Hervey de Saint-Denys communique à l'Académie un rapport qu'il a fait sur un mémoire de M. Saint-Martin relatif aux *Koua* de Fou-hi. (*Comptes rendus*, p. 90.)

Nouvelles inscriptions trouvées à Rome.

Séance du 21 mars. — M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, signale plusieurs inscriptions trouvées à Rome, et notamment la découverte de la catacombe de Saint-Hippolyte. (*Comptes rendus*, p. 17.)

Communication de M. Renan sur la mosaïque trouvée en Tunisie.

M. Renan fait une communication sur la mosaïque découverte récemment en Tunisie et dont le P. Delattre a transmis une inscription. (Voir la séance du 9 mars.)

« Dans cette inscription, dit M. Renan, il est question d'une femme, Julia ou Juliana, qui se proclame « servante du seigneur » et qui « pour son salut » a fait, de ses deniers, fabriquer le pavage en mosaïque de l'édifice qu'elle nomme la *Sainte Synagogue*. Des candélabres à sept branches, tels qu'on les rencontre sur les monuments religieux des Juifs, en souvenir du fameux chandelier d'or du Temple, et qui parfois aussi, suivant la remarque de M. Maury, existent sur les monuments chrétiens de la primitive Église, accostent l'inscription.

« Il y a ici, continue M. Renan, un singulier mélange d'emblèmes et d'inscriptions, dont une partie semble appartenir exclusivement au judaïsme, une autre partie au christianisme.

La figure du chandelier, l'expression de « synagogue » et, dans une autre inscription, le titre d'*archisynagogus* donné, sans doute, au chef de la communauté semblent des indices du judaïsme. D'autre part, la locution « pour son salut », la présence surtout du poisson et du pain, indiqueraient une origine chrétienne. Je crois que le monument est juif.

« La seconde inscription nomme Astérius, fils de Rusticus, l'*archisynagogue,* comme ayant fait paver en mosaïque une partie du portique.

« La troisième, placée dans une sorte d'alcôve ou de placard, divise en deux l'espace du réduit et est reproduite deux fois d'une manière à peu près identique. Elle porte à droite et à gauche : « Instruments de ton serviteur N.... » Que sont ces instruments?

« Je me borne, dit en terminant M. Renan, à poser la question en faisant remarquer que si, dans la langue vulgaire, ils désignent des ustensiles, un mobilier, ils ont, dans la langue ecclésiastique de cette époque, désigné les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. »

Séance du 30 mars. — Le P. Delattre adresse à l'Académie deux inscriptions relatives à la mosaïque dont il a été parlé dans la séance précédente, inscriptions dont l'Académie a déjà eu connaissance par une lettre, dans la séance du 9 mars. Inscription relative à la même mosaïque.

Le docteur Rouire adresse à l'Académie les copies, accompagnées d'une notice, de plusieurs inscriptions recueillies à Sbeïtla (Tunisie). Inscription de Sbeïtla.

M. L. de Belenet, officier au 78[e], détaché à la mission topographique de Tunis, adresse au Secrétaire perpétuel la photographie d'une inscription latine trouvée sur l'emplacement de Zama. (*Comptes rendus*, p. 21.) Inscription latine de Zama

1883. — Inscription trouvée à Tivoli.

Par une lettre adressée au Secrétaire perpétuel, M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, fait connaître une inscription trouvée dans les fouilles pratiquées à Tivoli. (*Comptes rendus*, p. 23.)

Résultats des fouilles aux arènes de Lutèce.

M. Ch. Robert entretient l'Académie des premiers résultats des fouilles opérées jusqu'à présent dans le terrain des anciennes arènes de Lutèce. « On a découvert, dit-il, l'amorce de quelques vieux murs, d'appareil romain, appartenant aux arènes. On saura prochainement à quoi s'en tenir sur les restes de cette construction, s'ils existent encore. » M. Robert dépose ensuite sur le bureau un croquis donnant les tracés de la rue Monge, de la rue projetée, des terrains occupés par la Compagnie des omnibus, et des antiques arènes.

Estampage de l'inscription de Zama.

M. Desjardins communique l'estampage d'une inscription qui lui est envoyée de Tunis par M. Letaille, où est mentionnée la colonie de Zama (c'est l'inscription dont il est parlé dans la lettre de M. Belenet citée plus haut). (*Comptes rendus*, p. 296.)

Invitation à la 2[e] session de la Société royale du Canada.

Séance du 6 avril. — Le Secrétaire perpétuel donne connaissance à l'Académie d'une lettre lue à la séance trimestrielle de l'Institut, et renvoyée à chacune des Académies. Cette lettre, écrite au nom du marquis de Lorne, gouverneur du Canada, invite l'Institut de France à envoyer des délégués pour assister à la deuxième session annuelle que tiendra prochainement la Société royale du Canada, et pour prendre part aux délibérations.

Avis du legs de M. Benoît Garnier.

Séance du 13 avril. — Le Secrétaire perpétuel donne communication d'une lettre par laquelle M. Fleury-Hérard l'informe que M. Garnier, ancien consul général de France à Batavia et à Shang-haï, décédé à Paris le 11 de ce mois, sans

paraître laisser d'héritiers, a, par un testament daté de Batavia le 29 janvier 1879, qui a été ouvert par le président du tribunal de la Seine, légué l'usufruit de la totalité de ses biens à M. de Valbezen, ancien ministre plénipotentiaire, en ajoutant ceci :

« Je donne et lègue, à compter du décès de M. de Valbezen, la propriété des biens dont je lui lègue l'usufruit, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la charge d'affecter, chaque année, les intérêts de ces biens aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français dans l'Afrique centrale et dans la haute Asie. »

L'Académie aura à se prononcer sur l'acceptation du legs lorsque l'extrait authentique du testament lui aura été communiqué.

M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre sur les dernières découvertes faites à Rome : l'entrée de la catacombe de Saint-Hippolyte ; un verre représentant, sur fond d'or, le temple de Jérusalem, trouvé dans la catacombe *ad duas lauros ;* l'enceinte de la très antique cité d'Antemna. (*Comptes rendus*, p. 145.) Dernières découvertes faites à Rome.

M. Edm. Le Blant transmet, en outre, avec une lettre de M. Fiorelli, une caisse de clichés photographiques destinés à la Commission des inscriptions sémitiques. Inscriptions sémitiques.

M. Renan met sous les yeux de l'Académie la représentation de la mosaïque trouvée en Tunisie et dont il a été question dans la dernière séance. Représentation de la mosaïque de Tunisie.

M. Desjardins fait une communication sur de nouveaux estampages d'inscriptions que vient de lui faire parvenir M. Letaille. Inscriptions de Tunisie envoyées par M. Letaille.

L'une de ces inscriptions a été recueillie à 6 kilomètres

IMPRIMERIE NATIONALE

1883. —

ouest de Zama, à Aïn-Lemsa, l'ancienne *Limisa.* Elle est ainsi conçue :

LIMISENSES·D·D·P·P
IVLIVS·PERPETVVS·ET·SATVRNI
NVS·MASOPIS·FIL·SVFETES·F·C
CVR·FAVSTO·MAXIMI·FIL·POS

Limisenses d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)
Julius Perpetuus et Saturni
nus, Masopis fil(ius), sufetes f(aciendum) c(uraverunt),
cur(ante) Fausto, Maximi fil(io), pos(uere).

Les autres inscriptions inédites qu'envoie M. Letaille ont été recueillies à Avitta-Bibba (Henchir bou-Ftis), à Calama (Gelma), à Curubis (Kurba), à Leptis Magna (Lebda), à Thibica (Henchir-bir-Magra).

Estampages envoyés de Tunis.

M. Ch. Robert offre à l'Académie neuf estampages que lui a envoyés de Tunis le docteur Védrènes, médecin en chef du corps d'occupation. (*Comptes rendus,* p. 148.)

Figures et inscriptions à propos de la mosaïque de Tunis.

M. Clermont-Ganneau présente des figures et des inscriptions qui viennent à l'appui des explications données par M. Renan sur le chandelier à sept branches, accosté de divers signes accessoires.

Envoi d'une pierre portant une inscription phénicienne.

Séance du 20 avril. — Le P. Delattre informe le Secrétaire perpétuel qu'il envoie pour la Commission des inscriptions sémitiques, conformément au désir exprimé par l'Académie, la pierre sur laquelle est gravée l'inscription phénicienne qui lui avait été demandée.

Inscriptions trouvées sur la route de Ténès.

Séance du 20 avril. — M. Perrot communique à l'Académie une note de M. René de la Blanchère sur des inscriptions qui

viennent d'être mises au jour par les travaux de la nouvelle route de Ténès. (*Comptes rendus*, p. 150.)

Séance du 27 avril. — Le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie un album contenant les photographies des monuments de Kairouan. C'est le résultat de la mission qu'ont faite en Tunisie, en 1882, au nom de l'Ecole d'Alger et aux frais de cette école, MM. Houdas, René Basset et Lougarre.

Album photogr. du monument de Kairouan.

M. Desjardins communique une inscription que lui a adressée M. Masqueray, inscription découverte à Sour-Djouâb par M. Choisnet, et qui est relative au *municipium Rapidense*. (*Comptes rendus*, p. 186.)

Inscription relative au *municipium Rapidense*.

Il informe l'Académie qu'il a reçu de M. Letaille un envoi d'estampages qu'il va adresser à M. Tissot, à Londres. Deux fragments trouvés par M. Letaille à Henchir-Besla sont datés du 9 avril. L'un des deux porte : CIVITAS MVXVCENSIS. Deux autres, qui paraissent fort intéressants, proviennent de Si-Amor-Djedidi (Zama). Ils sont datés du 8 avril.

Estampages envoyés par M. Letaille.

Séance du 4 mai. — M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, annonce au Secrétaire perpétuel qu'il lui adresse les moulages des terres cuites assyriennes rapportées en 1830 au Saint-Père par le R. P. Ryllo. « C'est à M. Descenet, dit M. Edmond Le Blant, que l'on doit d'avoir retrouvé ces objets, oubliés depuis tant d'années et restés inédits. »

Moulages des terres cuites assyriennes rapportées par le P. Ryllo.

M. Charles Robert rend compte de l'état des fouilles que la ville fait exécuter sur l'emplacement de l'amphithéâtre de la rue Monge, sous la direction de M. Vacquer.

État des fouilles des arènes de Lutèce.

Il met sous les yeux de l'Académie un croquis représentant

1883.
—

l'état des lieux. L'emplacement exploré est limité, d'une part, par les constructions qui règnent sur la rue Monge et la rue de Navarre; de l'autre, par les réservoirs de la ville et le dépôt des omnibus, qui couvre actuellement la partie de l'arène mise au jour il y a quelques années.

Le revêtement du *podium*, en bel appareil, a été retrouvé sur deux points: près du mur des Omnibus et vers la pointe de l'ellipse; il est interrompu, sur une certaine longueur entre ces deux points, par des démolitions très anciennes. A la pointe de l'ellipse, on a mis au jour l'angle qui formait le revêtement du *podium* et les murs d'une large entrée qui ouvrait là où passe aujourd'hui la rue de Navarre. L'amorce d'un mur, reconnue par M. Deloche au début des démolitions qui ont lieu sur la rue de Navarre, paraît à M. Robert appartenir à l'extrémité de ce vaste couloir. Un petit canal voûté, servant sans doute à l'écoulement des eaux, a été reconnu sur une assez grande longueur; il se dirige vers la pente qui aboutit au Jardin des plantes. Quelques détails de construction, en saillie sur le *podium*, méritent une étude particulière.

En somme, les ruines découvertes sont loin d'être partout en bon état; mais leur intérêt, au point de vue du passé de Lutèce et comme spécimen d'une construction antique qui appartient à une bonne époque, n'en est pas moins de premier ordre, et l'on ne peut que suivre avec curiosité les fouilles qui se continuent.

Fragment d'inscription carthaginoise (tarif de sacrifices).

M. Renan présente à l'Académie un fragment d'inscription carthaginoise (tarif de sacrifices) trouvé il y a quelques années par le P. Delattre. On admire la perfection de la gravure de ce monument. M. Renan expose à l'Académie que ce fragment fait corps avec deux autres fragments du même genre qui se trouvent au Musée Britannique. M. Ph. Berger a fait, il y a

quelques jours, un voyage à Londres qui a mis ce résultat hors de doute. Les tarifs de ce genre, dont on croyait avoir cinq fragments, se réduisent ainsi à trois.

Version indienne de la légende du châtelain de Couci.

M. Gaston Paris rappelle qu'il avait donné, dans le tome XXVIII de l'*Histoire littéraire de la France,* une notice sur le roman du châtelain de Couci dans laquelle il avait réuni toutes les versions connues de la légende qui en fait le sujet, légende dans laquelle, comme on sait, un mari offensé, ayant tué l'amant de sa femme, en fait manger le cœur à celle-ci. Ces versions se trouvent au moyen âge dans les littératures française, provençale et allemande, et la plus ancienne dont nous ayons connaissance est un *lai* celtique, aujourd'hui perdu, qui remonte pour le moins au XIe siècle. Il n'avait été trouvé et on n'a signalé aucune variante orientale de ce poétique et sauvage récit. Voici que le *Folk-Lou Journal,* dans son numéro de mai, publie quatre légendes sur le roi Rasâlu, de Sialkot, recueillies par le rév. C. Swynnerton de la bouche d'un paysan du Penjâb, et dont l'une raconte la même histoire; seulement le narrateur, au lieu de prendre part pour l'amant, comme le font toutes les autres versions, s'intéresse à l'époux et approuve sa vengeance. Dans le conte indien, c'est la tête et non le cœur que le roi Rasâlu confie à son cuisinier et sert à sa femme comme une rare venaison. Sauf ce détail, le récit recueilli par M. Swynnerton est tout semblable aux contes européens, et notamment à celui qui a servi de base à la biographie de G. de Cabestaing et au récit de Boccace sur le provençal Guardastagno. Dans les deux, la femme et l'époux, après le repas, échangent les mêmes paroles; dans l'un et l'autre, la femme, quand elle sait la vérité, s'élance par la fenêtre du palais et se tue. L'antiquité relative de la version provençale paraît ainsi attestée. C'est là un curieux rapprochement, qui montre une

fois de plus que l'Inde est la source de tous ou de presque tous ces récits, qui ont charmé tant de peuples et tant de siècles.

Résultats de la mission de MM. Poinssot et Letaille.

M. E. Desjardins signale les résultats considérables, déjà constatés dans les rapports de M. Tissot, de la mission de MM. Poinssot et Letaille, qui sont de retour de leur voyage. (*Comptes rendus*, p. 155.)

Deux inscriptions grecques, l'une de Chersonèse, l'autre de Tyra.

M. Egger communique à l'Académie un mémoire rédigé en russe et une lettre rédigée en français par M. Jurgievitch, secrétaire de la Société archéologique d'Odessa. Ces documents ont pour objet de faire connaître deux inscriptions grecques découvertes en 1881 : l'une provient de l'ancienne ville de Chersonèse, et date du milieu du IIe siècle après Jésus-Christ; l'autre, spécialement datée de la troisième année du règne de Commode (182 après Jésus-Christ), provient de l'ancienne ville de Tyra, quoiqu'elle ait été trouvée à une assez grande distance de l'emplacement de cette ville. Toutes deux ont une certaine importance historique. La première, gravée sur la base d'une statue, contient l'énumération de plusieurs fonctions publiques dans la ville de Chersonèse; et, rédigée en dorien, elle atteste la persistance de ce dialecte dans cette partie de l'Orient hellénisé. Elle offre d'ailleurs cette singularité que la mention de chacune des fonctions exercées par le citoyen auquel fut élevée la statue est entourée d'une couronne d'olivier. La seconde inscription, dont on ne possède malheureusement que la dernière moitié, contient l'indication de concordances chronologiques intéressantes pour la connaissance des calendriers grecs de l'Asie occidentale. Elle mentionne en outre les noms de fonctionnaires qui ont signé de leurs cachets le décret dont elle nous a transmis le texte.

Manuscrit

Séance du 11 mai. — M. Paul Mengin envoie, pour être

déposé dans la bibliothèque de l'Institut, conformément au vœu exprimé par feu M. de Matty de la Tour, ancien ingénieur, décédé à Saint-Servan en avril 1882, un exemplaire manuscrit de l'ouvrage de M. de Matty sur les voies romaines, ouvrage qui a déjà été soumis à l'Académie et qui a été l'objet d'une récompense.

— de l'ouvrage de M. de Matty sur les voies romaines.

M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, fait connaître, par une lettre du 4 mai, les découvertes récemment faites en Italie, près des ruines de l'antique cité d'*Antemnæ:* les restes d'une villa, et, dans son périmètre, des amphores de fabrication romaine, etc.; un ancien plan de Rome trouvé par M. Gregorius dans un manuscrit de Milan, etc. (*Comptes rendus*, p. 158.)

Découvertes récentes faites en Italie.

M. Ch. Robert donne lecture du rapport sur les fouilles de la rue Monge relatives aux arènes de Paris. (*Comptes rendus*, p. 161.)

Fouilles des arènes de Lutèce.

M. de Vogüé communique à l'Académie la photographie des estampages que le prince Abamelek Lazarew a fait faire de l'importante inscription bilingue qu'il a découverte à Palmyre, et dont il a gracieusement abandonné la publication à la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum.* Il ajoute quelques détails sur le texte en lui-même: Le dispositif de la loi est complet dans les deux langues; quant au tarif proprement dit, il offre de nombreuses lacunes, qu'il sera impossible de combler. On peut néanmoins reconnaître la disposition générale du document. Il comprend la nomenclature, article par article, des droits imposés à l'importation et à l'exportation des marchandises, telles que vin, huile, blé, peaux, parfums, pourpre, esclaves, etc., à l'exercice de certains métiers, à la vente et au colportage dans les rues, à l'usage des fontaines. Il règle ensuite la procédure à suivre en cas de contestations ou de fraudes dans

Inscription bilingue de Palmyre expliquée par M. de Vogüé.

1883.
—

l'application du tarif. L'unité commerciale est la charge de chameau; quatre de ces charges équivalaient à la charge d'une charrette. Les caravanes de chameaux rompaient charge à Palmyre, et leurs chargements se répandaient par les voies carrossables dans l'empire romain. Cette situation d'entrepôt du désert explique la prospérité de Palmyre.

M. Duruy fait ressortir l'importance du document qui vient d'être communiqué à l'Académie : « Le dispositif fait allusion, dit-il, à un tarif précédemment négocié entre Palmyre et Germanicus. Nous pensions que l'influence romaine s'était étendue plus tard seulement dans ces contrées. Il conviendra de rapprocher ce tarif du traité par lequel Dioclétien enleva au roi de Perse cinq provinces transtigritanes. »

Inscription de Ghardimâou.

M. A. Bertrand présente à l'Académie la copie d'une inscription romaine récemment découverte en Tunisie dans les ruines de Ghardimâou, localité identifiée avec une des stations portant le nom *Ad aquas*. (*Comptes rendus*, p. 164.)

Les monuments assyriens du P. Ryllo.

Séance du 18 mai. — M. Oppert fait une communication sur dix moulages de débris de monuments assyriens rapportés de Mossoul au Vatican par le P. Ryllo et communiqués par M. Edm. Le Blant. (*Comptes rendus*, p. 166.)

Visite à Civita-Lavinia.

Séance du 1er juin. — M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, mande à l'Académie les renseignements qu'il a recueillis d'une visite à Civita-Lavinia (l'ancien *Lanuvium*), et les communications faites à la dernière séance de l'Académie d'archéologie chrétienne, présidée par le R. P. Bruzza.

Inscription de Makter.

M. Desjardins dépose sur le bureau l'épreuve en héliogra-

vure, obtenue par M. Dujardin, de l'inscription du *Moissonneur,* en vers, trouvée à Makter par M. Letaille. (*Comptes rendus*, p. 172.) « L'Académie, dit-il, se rappelle l'intérêt qui s'attache à ce monument unique; la forme des lettres, tout à fait particulière, ne permet pas d'en fixer l'époque. »

M. Letaille trace au tableau l'alphabet que M. Desjardins a essayé de faire d'après l'original.

Voyages d'Hadrien en Afrique (121-127).

M. Desjardins donne ensuite lecture d'un mémoire dans lequel M. Masqueray, directeur de l'École supérieure d'Alger, détermine, d'après une inscription nouvellement découverte au *municipium Rapidense*, près d'Aumale, la date d'un premier voyage de l'empereur Hadrien en Afrique, entre le 10 décembre 121 et le 9 décembre 122, par conséquent longtemps avant son excursion de l'an 127, dont M. L. Renier avait fixé l'époque à l'occasion du fameux ordre du jour de cet empereur à l'armée d'Afrique (*Inscriptions de l'Algérie,* n° 5). (*Comptes rendus*, p. 197.)

Carte nautique portugaise de 1502.

M. Henry Harisse communique une carte nautique portugaise de l'année 1502, ainsi que des documents inédits tirés des archives de la maison d'Este, d'où résulte la preuve que le littoral des États-Unis, du côté de l'Atlantique, a été découvert, exploré et nommé en vingt-deux endroits par des navigateurs inconnus, entre les années 1500 et 1502, c'est-à-dire onze ans avant la plus ancienne expédition dans ces parages connue jusqu'ici. Il en induit également que les terres visitées, sinon découvertes, par les Corte Real, et où ces navigateurs perdirent la vie, sont la côte orientale de l'île de Terre-Neuve et le Groënland.

Borne milliaire près d'Aïn-Hedjah.

Séance du 15 juin. — M. Espérandieu, sous-lieutenant au 77e régiment d'infanterie, adresse à l'Académie la copie d'une

IMPRIMERIE NATIONALE.

1883.
—

inscription de borne milliaire qu'il a rencontrée près d'Aïn-Hedjah.

Les arènes de Lutèce.

M. Ch. Robert donne de nouveaux détails à l'Académie sur les fouilles de la rue Monge. La scène, parallèle au grand axe de l'arène, est maintenant parfaitement accusée; on a découvert l'amorce d'un mur qui l'enveloppait du côté de la campagne et les pilastres qui la soutenaient. La grande entrée, du côté de la rue de Navarre, a été en grande partie déblayée; les niches qui ouvrent dans ce passage présentent, en dedans et au dehors, des détails curieux de construction.

M. Deloche fait un rapport sur le même sujet. (*Comptes rendus*, p. 200.)

Texte définitif de l'inscription de Zama.

M. Desjardins propose, d'accord avec M. Héron de Villefosse, une rectification définitive au texte de l'inscription de Zama :

PLVTONI · REG · MAG · SACR
C · PESCENNIVS · SATVRI · FILIVS · PAL · SATVRVS · CORNELIANVS
FLAM · PP · DIVI · HADRIANI · Q · PRAEF · IVR · DIC · IIVIR · QQ
COLONIAE · ZAMENSIS · O*b hono* REM · FLAM · AMPLIATA · HS · IIII · MIL
TAXATIONE · STATVAS · DVAS · POSVIT · ET · EPVLVM · BIS · DEDIT ❦
ITEMQ ❦ DIDICAVIT ❦ D · D.

L'inscription est entourée d'un encadrement à queues d'aronde. (*Comptes rendus*, p. 203.)

Basilique romaine de Grand (Vosges).

Séance du 22 juin. — M. A. Bertrand communique une note de M. Félix Voulot sur une *Basilique romaine découverte à Grand (Vosges) en 1883;* et, de la part de M. Héron de Villefosse, une *Inscription d'un sacerdos provinciae Africae, trouvée à Ghardimâou (Tunisie)*. (*Comptes rendus*, p. 211 et 216.)

Papiers de Fauriel donnés à l'Institut.

M. Renan annonce à l'Académie le don que viennent de lui faire Mme de Schmidt et Mme Helmholz, nièces du regretté M. Mohl. Mme Mohl, récemment décédée, avait, à diverses re-

prises exprimé l'intention que les papiers de M. Fauriel, dont elle était dépositaire, fussent donnés à l'Institut. MM^mes de Schmidt et Helmholz ont exécuté cette volonté de la manière la plus généreuse. La correspondance de Fauriel est pleine de lumière pour l'histoire littéraire et scientifique de la première moitié de notre siècle. « L'amitié qui unissait notre éminent confrère à Mme de Condorcet, la veuve du savant illustre de la fin du dernier siècle, fait, dit M. Renan, qu'on y trouve beaucoup de pièces intéressant cette grande mémoire. Le portrait au fusain, plein de vie et d'expression affectueuse, que Mme de Condorcet a tracé de M. Fauriel, est joint au don que viennent de faire à l'Académie MM^mes de Schmidt et Helmholz, et n'en est pas la partie la moins précieuse. Enfin ces dames ont voulu que les bibliothécaires de l'Institut pussent choisir, parmi les livres restant de M. Fauriel, ceux qui peuvent servir à compléter nos collections. »

M. Desjardins communique à l'Académie deux fragments d'inscription romaine qui viennent d'être trouvés à Coptos (Égypte). (*Comptes rendus*, p. 232.)

Inscription romaine de Coptos.

Séance du 20 juillet. — M. de Laigue, consul de France à Livourne, écrit au Secrétaire perpétuel pour lui signaler l'origine de l'inscription de *Lysia Glaphyra*, présentée à l'Académie le 13 octobre 1882 et reconnue apocryphe par M. Desjardins. (*Comptes rendus*, p. 265.)

Origine de l'inscription apocryphe de *Lysia Glaphyra*.

Séance du 3 août. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel pour remercier l'Académie du sacrifice qu'elle a fait d'une partie de ses fonds en vue d'aider l'Académie des sciences morales et politiques à publier la suite des *Ordonnances des rois de France*.

Concours de l'Académie à la publication de la suite des *Ordonnances*.

1883.
—
Résultats d'une mission de M. Clermont-Ganneau à Londres.

Séances des 24 et 31 août. — M. Clermont-Ganneau présente, sommairement, les résultats d'une mission qu'il est allé remplir à Londres, et dans laquelle il a constaté la fausseté d'un document en caractères moabites qu'on prétendait appartenir au IXe ou au Xe siècle avant notre ère. Il appelle l'attention de l'Académie sur quelques monuments phéniciens qu'il vient d'étudier au *British Museum.*

Étalons gravés sur les statues de Gudéa.

Séance du 7 septembre. — M. Oppert communique les résultats de ses nouvelles études métrologiques relatives aux étalons gravés sur les statues de Gudéa. M. Oppert avait jadis, en 1872, affirmé que la mesure fondamentale des Chaldéens était de 27 centimètres, et que c'était non pas la coudée, mais la *demi-coudée.* Il avait déduit cette opinion des mesures de Khorsabad faites, il a quarante ans, par Botta et Flandin, et de ses lectures des textes cunéïformes. Mais le chiffre qu'avait fixé M. Oppert de 24,740 unités, lesquelles devaient se partager les 6,760 mètres du pourtour de Khorsabad, fut attaqué. M. Lepsius prétendait même que le mur de la ville de Sargon, aujourd'hui conservé, n'était qu'un mur intérieur; un autre mur, imaginaire en effet et n'ayant en réalité jamais existé, devait, dans l'idée de M. Lepsius, avoir la longueur de 8,547 mètres. M. Lepsius admettait un chiffre fantaisiste de coudées et il multipliait son chiffre par 525, nombre de millimètres de la coudée égyptienne. Quant à la mesure de 270 millimètres proposée par M. Oppert, M. Lepsius prétendit que, dans toute l'antiquité, il ne s'était jamais trouvé une pareille mesure. La découverte de l'étalon le plus ancien du monde, remontant à 4000 avant J.-C., a donné tort à M. Lepsius, qui, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, vient de déclarer que les étalons du Louvre n'existent pas et ne sont

pas des mesures. Si ces étalons n'avaient pas juste 27 centimètres, longueur fixée par M. Oppert, il est probable que M. Lepsius n'aurait pas soulevé cette objection.

M. Oppert vient de détruire cette opposition par l'examen attentif qu'il a fait des étalons du Louvre. Il a adopté l'opinion de M. Aurès que ces étalons sont divisés en seizièmes; mais il prouve que le même espace de 16 millimètres, c'est-à-dire de $0^{m}0168$, est divisé par 6, 5, 4, 3 parties égales; le sixième du seizième, c'est-à-dire le quatre-vingt-seizième, est même divisé en trois parties; il y a donc la division en 288 parties, et le nombre le plus petit qui puisse être admis est la division de la demi-coudée en 2,880 parties, dont chacune n'a que 93 millionièmes de mètre en longueur.

Les Chaldéens, dans ces temps reculés, avaient donc une mesure théorique d'une excessive ténuité, au moins dans le calcul.

La simple inspection des monuments prouve la vraie nature des étalons du Louvre et l'inanité de l'opinion de M. Lepsius.

Séance du 14 septembre. — M. Dumont met sous les yeux de l'Académie la reproduction de deux œnochoés, de style très ancien, trouvées à Marseille. Ce type est celui-là même qui a été constaté à Santorin dans les constructions enfouies sous la pouzzolane et dans deux tombeaux de Mycènes. Les dessins sont de M. Augier, attaché au musée de Marseille. M. Dumont signale à l'Académie trois vases à figures rouges, découverts près de Marseille sur le chemin vicinal de Saint-Joseph, vases qui peuvent appartenir au IIIe siècle avant notre ère. Il cite le travail de M. Bertrand sur la rareté de ces vases en Gaule. (*Comptes rendus*, p. 303.)

Œnochoés très anciennes trouvées à Marseille.

M. Egger rappelle, à propos de la communication de M. Du-

Vases antiques.

1883. — trouvés à Albano sous la pouzzolane.

mont, que des vases antiques ont été trouvés à Albano sous la pouzzolane, comme ceux de Santorin dont M. Dumont rapproche les deux œnochoés de Marseille.

M. Desjardins fait observer, de son côté, que la fondation de Rome est d'une date récente relativement aux premières éruptions volcaniques dont les matières ont recouvert les vases d'Albano.

Plaque relative à l'oracle de Dodone.

Séance du 21 septembre. — M. Carapanos, correspondant de l'Institut, présente à l'Académie une plaque offrant d'un côté *une demande adressée à l'oracle de Dodone,* et sur l'autre face la réponse de l'oracle. (*Comptes rendus,* p. 306.)

Pierre gravée sur la mort de Pompée.

Il soumet à l'Académie une pierre gravée représentant la *tête de Pompée offerte à César.* (*Comptes rendus,* p. 308.)

Inscriptions inédites du Kef.

Séance du 5 octobre. — Le lieutenant Espérandieu adresse à l'Académie quelques inscriptions qu'il croit inédites, et qui proviennent des ruines romaines du Kef (Tunisie).

Découverte près d'Orvieto.

M. Casati écrit au Président pour l'informer qu'on vient de faire une découverte importante dans les environs d'Orvieto, ainsi que le constate, dit-il, un rapport de M. le sénateur Fiorelli, dont il vient de recevoir communication. (*Comptes rendus,* p. 394.)

Congrès des orientalistes de Leyde.

M. Barbier de Meynard fait un rapport verbal sur les travaux du Congrès des orientalistes qui s'est réuni en Hollande, à Leyde, au mois de septembre dernier. Il passe en revue les principales communications scientifiques qui ont été faites dans les séances du Congrès et signale les avantages que les assemblées de ce genre offrent aux intérêts généraux de la science. (*Comptes rendus,* p. 427.)

Groupe antique

M. Ravaisson offre à l'Académie, au nom de M. Champoi-

1883.

seau, une photographie d'un groupe antique, en marbre, représentant Esculape et Hygiée. M. Ravaisson, en passant à Turin, y avait remarqué ce groupe, qui est placé dans un angle obscur du *cortile* du palais du Roi, comme offrant une des variantes exécutées en grand nombre, dans l'antiquité, des groupes qui représentaient Vénus et Mars, et à deux desquels appartenaient, suivant lui, la Vénus de Milo et le Mars, placé aussi au Louvre, qui est connu sous le nom d'Achille Borghèse. Les attitudes de l'Esculape et de l'Hygiée de Turin sont les mêmes, à très peu près, que celles des deux statues du Louvre. Le manteau qui enveloppe la partie inférieure du corps d'Hygiée, d'ailleurs entièrement drapée, présente le même jet et les mêmes plis que celui de la Vénus de Milo, et de toutes les répétitions qu'on en connaît, notamment de la Vénus de Falerone et de celle du jardin du Vatican. La déesse est entièrement vêtue, comme l'était probablement, suivant M. Ravaisson, le type primitif de la Vénus de Milo. Sa tête, d'un style sévère, pourrait bien mieux représenter ce type primitif que les autres variantes jusqu'à présent connues. M. Champoiseau, qui est maintenant notre consul général à Turin, et à qui M. Ravaisson avait signalé le groupe dont il s'agit, l'a fait photographier et met une épreuve à la disposition de l'Académie.

— représentant Esculape et Hygiée.

Séance du 12 octobre. — M. Delaunay dépose sur le bureau, pour être remise à M. Desjardins, une collection d'estampages d'inscriptions latines recueillies en Tunisie par un officier de l'armée d'occupation, M. Fonssagrives.

Inscriptions latines de Tunisie.

Séance du 26 octobre. — M. Renou, sous-lieutenant d'infanterie, adresse à l'Académie une pierre de petite dimension sur

Pierre avec inscription en caractères puniques.

1883.

—

laquelle est gravée une inscription qu'il croit écrite en caractères puniques. Cette pierre a été trouvée par lui, au mois de septembre dernier, sur les ruines de Carthage.

Découverte de l'habitation des Vestales au *Forum.*

Séance du 16 novembre. — M. Edm. Le Blant donne lecture d'une lettre qui lui est adressée par M. Diehl, membre de l'École française de Rome, et qui lui annonce la découverte, nouvellement faite au *Forum,* de l'habitation des Vestales.

Estampages d'inscriptions.

Séance du 7 décembre. — Le capitaine Vincent adresse à l'Académie des dessins et des estampages d'inscriptions, qui sont renvoyés à la Commission des études du nord de l'Afrique.

Réouverture de l'Institut archéologique de Rome.

Séance du 21 décembre. — M. Edmond Le Blant, directeur de l'École française de Rome, écrit au Secrétaire perpétuel que l'Institut archéologique allemand vient de reprendre ses réunions hebdomadaires. M. de Rossi a ouvert la séance en entretenant l'assemblée des Fastes de Capène. (*Comptes rendus*, p. 407.)

Fouilles dans l'île d'Yeu (Vendée).

M. Pally, sous-commissaire de la marine à l'île d'Yeu (Vendée), écrit au Secrétaire perpétuel pour lui exposer le résultat des fouilles qu'il vient d'opérer, avec deux autres personnes, dans l'un des monuments mégalithiques de l'île, connu dans la localité sous le nom de « Planche-à-Piare ».

Deux nouvelles inscriptions de Nabuchodonosor.

Séance du 28 décembre. — M. Barbier de Meynard annonce à l'Académie la découverte, par M. Henri Pognon, consul suppléant à Beyrouth, de deux nouvelles inscriptions de Nabuchodonosor. (*Comptes rendus*, p. 412.)

M. Desjardins fait connaître à l'Académie, de la part de M. Tissot, absent pour cause de santé, que M. Letaille vient

 1883.

de trouver le nom antique des immenses ruines de Makter (7 kilomètres d'étendue). Il est contenu dans une inscription en l'honneur de Geta. Ce nom est : COL.AELIA.AVRELIA. MACTARIS.

M. Desjardins ajoute ensuite que M. Maspero vient de lui envoyer la copie, faite cette fois par lui-même, du diplôme militaire dont il a communiqué une lecture inexacte, due à un des ouakîls de M. Maspero, à la séance du 5 octobre dernier. « Cette dernière lecture de M. Maspero me paraît, dit M. Desjardins, presque définitive et peut être adoptée pour les *Comptes rendus.* » (*Comptes rendus*, p. 441.) Diplôme militaire envoyé par M. Maspero.

Séance du 11 janvier. — M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, écrit au Secrétaire perpétuel sur les fouilles nouvellement faites à Rome. (*Comptes rendus*, p. 22.) 1884. Fouilles de Rome.

Séance du 18 janvier. — M. Olivier d'Espina adresse de Sfax à l'Académie une copie de l'inscription de Consortiola, ainsi que la représentation de la mosaïque. M. d'Espina ajoute qu'il a découvert, l'année dernière, à 450 mètres environ de Sfax, une nécropole qu'il croit être sarrasine. Il y a trouvé des urnes cinéraires, renfermant des cadavres humains qui y étaient logés en entier. « Cet usage de renfermer ainsi les cadavres est, dit-il, attribué au temps d'Alexandre. » Inscription de Consortiola, etc.

Il donne ensuite la description de trois monnaies antiques, dont deux ont été trouvées à Monastir et l'autre aux environs de Sfax.

M. Miller communique une lettre dans laquelle M. Maspero l'informe qu'il vient de terminer à Boulaq le rangement du musée et la rédaction des dernières pages du catalogue. « Je n'ai pas eu le temps, dit M. Maspero, de mettre au net toutes mes Catalogue du musée de Boulaq.

IMPRIMERIE NATIONALE

1884.
—

copies d'inscriptions grecques, nouvelles et anciennes. Je viens d'en acquérir une vingtaine, dont dix proviennent d'Alexandrie et auront déjà peut-être été publiées. Je vous enverrai copie du tout et estampage de ce qui pourra être estampé. J'ai failli, la semaine dernière, découvrir un décret trilingue. J'ai transporté de Damanhour au musée de Boulaq une stèle de l'an 23 de Ptolémée V, à double date égyptienne et grecque : le texte dit que le décret devait être affiché en trois langues dans les temples, mais je n'ai que la version hiéroglyphique. Les deux autres, démotique et grecque, ou bien n'ont jamais été gravées, ou bien l'ont été sur d'autres stèles. Cette découverte nous montre ce que nous devons attendre des monuments de la Basse-Égypte pour l'histoire des Ptolémées. »

Trésor acquis par le musée de Saint-Germain.

Séance du 18 janvier. — M. A. Bertrand parle de l'acquisition que le musée de Saint-Germain a faite récemment d'un *trésor,* suivant l'expresison consacrée par les archéologues, c'est-à-dire d'un ensemble d'objets d'or déposés en terre, soit à titre de simple dépôt dans des moments de révolution ou d'invasion, soit comme offrande à la divinité; et il en présente les photographies à l'Académie. (*Comptes rendus,* p. 8.)

Fouilles de Rome.

Séance du 25 janvier. — M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre relative aux fouilles que l'on fait actuellement à Rome. (*Comptes rendus,* p. 48.)

Ruines d'une fabrique de poteries anciennes près de Sousse.

Séance du 8 février. — M. Olivier d'Espina écrit de Sfax au Président de l'Académie pour lui faire connaître qu'on vient de découvrir aux environs de Sousse (l'ancien *Hadrumetum*) les ruines d'une fabrique ancienne de poteries. M. d'Espina ajoute

que, lorsqu'il aura des informations plus précises à ce sujet, il s'empressera de les communiquer à l'Académie.

Fouilles de Rome.

M. Edmond Le Blant adresse au Secrétaire perpétuel une nouvelle lettre sur les fouilles pratiquées actuellement à Rome. (*Comptes rendus*, p. 51.)

Pavement en mosaïque à Nîmes.

M. Albert Dumont met sous les yeux de l'Académie deux photographies qui reproduisent un vaste pavement en mosaïque, récemment découvert à Nîmes, œuvre des plus remarquables qui méritera d'être étudiée tout particulièrement. (*Comptes rendus*, p. 11.)

Antiquités de la *station de la Tène*.

M. A. Bertrand présente à l'Académie, au nom du docteur Victor Gross, de Neuveville (Suisse), un groupe d'antiquités, épées de fer, mors de bride, fibules, qui lui ont semblé très dignes d'attirer l'attention de la Compagnie. Ces antiquités proviennent d'une station bien connue du lac de Neufchâtel, la *station de la Tène*. (*Comptes rendus*, p. 55.)

Archivistes paléographes de 1884.

Séance du 15 février. — Le Directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique adresse à l'Académie la copie d'un arrêté en date du 11 février courant, pris conformément aux propositions du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes et portant nomination d'archivistes paléographes.

Deux inscriptions publiées dans le *Bulletin de correspondance hellénique*.

Séance du 29 février. — M. Egger signale à l'attention de l'Académie deux inscriptions, récemment publiées dans le dernier cahier du *Bulletin de correspondance hellénique*. La première est l'épitaphe en vers d'un jeune graveur d'intailles. A ce propos, M. Egger fait remarquer que cette profession existait déjà dans Athènes dès le temps de Solon. L'autre inscription est en prose, et les noms de magistrats romains qu'elle ren-

1884.

—

ferme, ainsi que le caractère de la grécité, paraissent indiquer une époque voisine de l'ère chrétienne. Quoique mutilé, ce texte laisse voir clairement le sujet d'une sorte d'affiche ou proclamation contre une grève des boulangers de la ville. Le magistrat qui a rédigé cet acte fait d'abord appel à la sagesse des délinquants et leur promet son indulgence, s'ils ne renouvellent pas leur faute; mais il les menace d'un juste châtiment, s'ils persistent à troubler la ville en se refusant à l'exercice de leur état, en se cachant et en formant une association illicite. Ce fait d'une grève, et particulièrement d'une grève de boulangers, paraît jusqu'ici le seul de ce genre qui soit parvenu à notre connaissance.

Plaque de ceinture d'un cimetière de la Carniole.

Séance du 7 mars. — M. A. Bertrand met sous les yeux de l'Académie une très intéressante plaque de ceinture provenant d'un cimetière celtique de la *Carniole* (environs de Laybach), et faisant partie de la belle collection du prince Ernest de Windisch-Graetz. (*Comptes rendus*, p. 18.)

Photographies d'objets relevés en Palestine.

Séance du 7 mars. — M. Clermont-Ganneau présente à l'Académie dix-sept photographies d'objets relevés par lui dans le cours de sa mission en Palestine, et dont il donne l'explication.

Bas-relief et inscription grecque de Brousse.

Séance du 14 mars. — Le Vice-Consul de France à Brousse envoie la copie d'un bas-relief et d'une inscription grecque prise sur une pierre trouvée dans les environs de cette ville.

Inscription romaine de Marquise.

M. Haigneré envoie les estampages d'une inscription romaine trouvée à Marquise (Pas-de-Calais) et d'une autre, découverte à Boulogne-sur-Mer. Ces estampages sont accompagnés d'une notice.

Séance du 21 mars. — M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une nouvelle lettre relative aux fouilles pratiquées actuellement à Rome. (*Comptes rendus,* p. 106.)

Fouilles de Rome.

Séance du 4 avril. — Le Président lit à l'Académie une lettre de M. Salomon Reinach, qui lui adresse les photographies de trois objets antiques provenant des fouilles de Carthage, commencées le 4 mars dernier par M. Babelon et lui. (*Comptes rendus,* p. 184.)

Photographies d'objets antiques trouvés à Carthage.

Séance du 9 avril. — Lettre de M. Edmond Le Blant relative aux fouilles que l'on exécute actuellement à Rome. (*Comptes rendus,* p. 208.)

Fouilles de Rome.

M. Schefer communique, au nom de M. Riant, une *Lettre historique de la première croisade.* (*Comptes rendus,* p. 211.)

Lettre historique de la première croisade.

M. Renan présente une collection, formée par le P. Delattre, d'anses d'amphores portant des estampilles épigraphiques. Tous ces textes ont été trouvés à Carthage. La collection du P. Delattre renferme quelques autres objets en terre cuite, portant des inscriptions puniques. M. Ph. Berger en a fait le catalogue, qui sera publié.

Anses d'amphores portant des estampilles épigraphiques.

Séance du 18 avril. — M. Nicaise présente à l'Académie une curieuse collection d'*Objets gaulois trouvés dans diverses sépultures antiques de la Marne.* (*Comptes rendus*, p. 223.)

Objets gaulois tirés de sépultures antiques de la Marne.

Séance du 25 avril. — M. Renan donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Maspero, après avoir remercié les personnes qui ont bien voulu concourir à la souscription ouverte par le *Journal des Débats,* rend compte des résultats de ses fouilles en Égypte. (*Comptes rendus*, p. 187.)

Résultats des fouilles en Égypte.

1884.

—

Inscriptions latines de Sbeïtla

Séance du 2 mai. — Le lieutenant Boyé, du corps d'occupation de Tunisie, adresse à l'Académie la copie de neuf inscriptions latines découvertes par lui à Sbeïtla, l'ancienne *Sufetula*.

Fouilles de Rome.

Il est donné lecture de deux lettres de M. Edmond Le Blant relatives aux fouilles exécutées actuellement à Rome. (*Comptes rendus*, p. 234 et 236.)

Députation de l'Académie à Édimbourg.

Le Président rend compte de la mission qu'il a remplie au nom de l'Académie à Édimbourg.

58 inscriptions funéraires de Chemtou.

Séance du 9 mai. — M. Hector Charmanne, ingénieur de la Compagnie franco-belge qui exploite les carrières de Chemtou (Tunisie), envoie cinquante-huit inscriptions funéraires de l'époque romaine, recueillies dans cette localité.

Inscriptions grecques d'Égypte.

Séance du 16 mai. — M. Miller donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Maspero annonce la découverte d'inscriptions grecques intéressantes, dont l'une concerne l'organisation du théâtre de la ville de Ptolémaïs, dans la Thébaïde.

Fouilles à Rome et à Pompéi.

Séance du 23 mai. — M. Edm. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au Secrétaire perpétuel une lettre sur les fouilles qui s'exécutent actuellement à Rome, et sur deux fresques, représentant des festins, nouvellement découvertes à Pompéi. (*Comptes rendus*, p. 249.)

Inscription phénicienne et grecque du Pirée.

M. Renan présente à l'Académie, de la part de M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, l'estampage d'une inscription bilingue, phénicienne et grecque, récemment trouvée au Pirée, et obligeamment communiquée par son propriétaire, M. Alexandre Mélotopoulos, qui s'occupe avec zèle d'archéologie. C'est l'épitaphe d'un certain Numenius de Citium, iden-

tique, pour le nom et la patrie, à un autre Numenius de Citium dont le Louvre possède depuis longtemps le cippe, également trouvé au Pirée. La partie phénicienne et la forme du monument sont différentes. M. Foucart explique très bien ces singulières rencontres en faisant remarquer qu'en l'année 333 avant J.-C. un décret des Athéniens avait autorisé les marchands de Citium à bâtir un temple d'Astarté au Pirée. Le monument récemment découvert est, en effet, du IVe siècle avant J.-C.

Séance du 30 mai. — Le lieutenant Boyé, du corps d'occupation de Tunisie, écrit à l'Académie et lui adresse la copie de plusieurs inscriptions recueillies récemment soit à Sbeïtla, soit sur la voie romaine de Tébessa à Sousse. (*Comptes rendus*, p. 253.)

Nouvelles inscriptions de Tunisie.

Séance du 13 juin. — Le Ministre de l'instruction publique écrit au Secrétaire perpétuel pour l'informer qu'il aurait été heureux de satisfaire au vœu exprimé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres relativement aux inscriptions recueillies à Lambèse et à Timgad par M. Duthoit, mais qu'il ne lui semble pas possible de charger un savant d'une mission officielle, avec l'unique mandat de surveiller le transport de documents archéologiques. « Au surplus, ajoute le Ministre, les antiquités de Lambèse se trouvent déposées dans le prætorium de la ville, qui est devenu aujourd'hui un véritable musée. J'estime que, conservés sur place, près des monuments dont ils faisaient partie intégrante, ces fragments offriront pour l'histoire locale plus d'intérêt que s'ils étaient transférés à Paris. »

Antiquités déposées au musée de Lambèse.

M. A. Dumont, directeur de l'enseignement supérieur,

Fouilles à Némée

1884.
—

adresse à l'Académie, au nom du Ministre de l'instruction publique, la copie du rapport du Directeur de l'École française d'Athènes sur les fouilles entreprises à Némée par MM. Dürbach et Cousin, membres de ladite école.

Inscription latine trouvée à Genève.

Séance du 13 juin. — M. Desjardins, au nom de M. L. Renier, communique une inscription latine gravée sur un autel romain qui vient d'être trouvé dans un bras du Rhône, à Genève. L'estampage de cette inscription a été envoyé par M. Ch. Morel, de Genève. On y lit :

DEO · NEPTVN
C · VITALINIV
VICTORINVS
MILES
LEGI. XXIII
ACVRIS
V. S. L. M.

Il s'agit d'un soldat de la vingt-troisième légion qui, ayant sans doute échappé à un naufrage, avait fait vœu d'élever un autel à Neptune.

Briques trouvées à Tello, en Chaldée.

M. de Vogüé fait une communication sur des briques qui ont été trouvées à Tello, en Chaldée, par M. de Sarzec. Ces briques sont marquées d'une estampille uniforme qui donne, en caractères araméens, puis en caractères grecs du second ou du premier siècle avant notre ère, un même nom propre d'origine sémitique : *Hadadnadinakhi.* C'est probablement le nom d'un roi de la basse Chaldée.

Lettre de Descartes restituée

Séance du 27 juin. — M. L. Delisle dépose sur le bureau une lettre autographe de Descartes, datée du jour de Pâques 1641.

1884.

Cette pièce, grâce à la libéralité de M. Bovet, pourra reprendre sa place dans la correspondance originale de Descartes, conservée à la bibliothèque de l'Institut. — aux archives de l'Institut.

Séance du 11 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie un rapport du Directeur de l'École française d'Athènes sur les fouilles entreprises en Phocide par M. Paris, membre de ladite école. — Fouilles en Phocide.

M. Charmanne, ingénieur en chef de l'exploitation des carrières de Chemtou (Tunisie), adresse quelques copies d'inscriptions trouvées à Chemtou, formant la suite du recueil qu'il a adressé dernièrement à l'Académie. M. Charmanne ajoute qu'il serait heureux de connaître les pierres qui paraîtront à l'Académie être les plus importantes, afin de faire de ces pierres seules un dessin de grandes proportions et d'en relever des estampages. — Nouvelles inscriptions de Chemtou.

Séance du 18 juillet. — M. Deloche, au nom de M. Daubrée, membre de l'Académie des sciences, communique un rapport du capitaine Bernard sur des observations archéologiques faites au cours de la première mission du colonel Flatters. — Observations archéologiques dues à la première mission du colonel Flatters.

Séance du 25 juillet. — M. Dumont communique les dessins coloriés que M. Blavette a exécutés des sujets représentés par voie d'incrustation sur des poignards découverts à Mycènes et conservés au musée de l'École polytechnique d'Athènes. Il décrit sommairement les procédés d'exécution et indique les raisons qui doivent faire rattacher l'inspiration de ces précieux monuments à l'art égyptien, et non pas à l'art assyrien. (*Comptes rendus*, p. 328.) — Incrustation sur des poignards découverts à Mycènes.

Séance du 5 août. — M. Renan communique une lettre de — Premiers

IMPRIMERIE NATIONALE.

1884. — résultats des excursions de M. Clermont-Ganneau en Syrie.

M. Clermont-Ganneau relative aux premiers résultats de ses excursions en Syrie. (*Comptes rendus*, p. 186.)

M. Héron de Villefosse communique un rapport sur les *Fouilles faites à Sbeïtla* (*Sufetula*) par le lieutenant Marius Boyé. (*Comptes rendus*, p. 369.)

Fouilles d'Égypte.

Séance du 8 août. — M. Maspero fait une communication sur la manière dont il a été procédé aux fouilles en Égypte cette année, et sur les résultats que l'on a obtenus.

Feuillets dérobés à un manuscrit du VIIIe siècle de la bibliothèque d'Orléans.

Séance du 29 août. — M. Delisle communique des observations sur l'origine d'un manuscrit de Libri (2e article du n° 16) datant du VIIIe siècle, dans lequel M. le docteur Hort, professeur à l'Université de Cambridge, vient de reconnaître des fragments étendus du *Miroir* de saint Augustin.

A l'aide d'un catalogue du XVIIIe siècle, récemment trouvé à Orléans par M. Tranchau, M. Delisle établit que les treize feuillets du *Miroir* aujourd'hui reliés dans le manuscrit 16 de Libri faisaient partie, au XVIIIe siècle, du manuscrit 10 de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Ces feuillets ont été employés par dom Sabatier pour son édition des anciennes versions latines de la Bible. Dom Rivet les a analysés dans le tome III de l'*Histoire littéraire de la France*, et, faute d'y avoir reconnu un ouvrage de saint Augustin, il a supposé que c'était un débris d'une compilation faite en Gaule au commencement du XIe siècle.

Le manuscrit 10 de Fleuri est arrivé à la bibliothèque d'Orléans, où il porte aujourd'hui le numéro 16. Les feuillets du *Miroir* de saint Augustin en ont été enlevés depuis la publication du catalogue de Septier. Libri se les est appropriés et les a vendus en 1847 au comte d'Ashburnham.

1884.

Séance du 19 septembre. — Il est donné lecture d'une lettre du Ministre de l'instruction publique annonçant la mort de M. Huber, chargé d'une mission en Arabie, lequel a été victime d'un assassinat aux environs de Djeddah.

Mort de M. Huber, chargé d'une mission en Arabie.

Le lieutenant Boyé annonce à l'Académie l'envoi d'estampages des inscriptions découvertes en Tunisie d'août 1883 à juillet 1884.

Inscriptions de Tunisie.

Séance du 26 septembre. — Le lieutenant Boyé adresse une lettre sur les inscriptions qu'il a découvertes en Tunisie pendant les mois de juillet et d'août.

Inscriptions de Tunisie.

Séance du 10 octobre. — M. Germain entretient l'Académie de la publication qu'il a entreprise, au nom de la Société archéologique de Montpellier, du *Liber instrumentorum memorialium,* communément dit *Mémorial des Nobles.* (*Comptes rendus,* p. 419.)

Le *Mémorial des Nobles*, à Montpellier.

Séance du 17 octobre. — M. A. Bertrand donne des détails sur l'origine du *Trésor des monnaies gauloises* dont M. Ch. Robert a rendu compte à l'Académie. (*Comptes rendus,* p. 420.)

Trésor des monnoies gauloises.

Séance du 7 novembre. — M. Renan communique à l'Académie une lettre de M. Pognon, qui envoie des photographies d'un monument funéraire situé dans une vallée au nord du Liban, et diverses inscriptions relatives à Hadrien.

Monument funéraire au nord du Liban, etc.

Séance du 21 novembre. — M. Desjardins communique une lettre relative à la mission archéologique en Tunisie de M. Babelon, qui a entrepris, au lieu dit Henchir-Harad ou Haret, entre Zaghouan et Bou-Ficha, des fouilles où il a recueilli

Mission archéologique de M. Babelon en Tunisie.

1884.

—

une dizaine d'inscriptions, votives pour la plupart. M. Babelon ayant été obligé de quitter Henchir Harad, les fouilles commencées par lui furent continuées, à son instigation, par M. Coeytaux, un des intendants de l'exploitation agricole de l'Enfida, et par M. Mangiavacchi, le régisseur général. « Elles ont mis au jour, dit M. Babelon, d'importantes inscriptions, que M. Mangiavacchi m'a communiquées par une lettre dont je prie de donner lecture à l'Académie. Parmi les faits intéressants que mentionnent ces inscriptions, je ne relèverai ici que le point de géographie africaine qui se trouve élucidé : Henchir-Harad est l'emplacement de l'ancienne *Segermes*. Je ferai parvenir à l'Académie, dès que je les aurai reçus, dit en terminant M. Babelon, les estampages des inscriptions dont M. Mangiavacchi m'a donné la copie. »

Estampages de 55 stèles trouvées en Tunisie.

Séance du 5 décembre. — Le P. Delattre écrit de Carthage au Secrétaire perpétuel et lui adresse les estampages d'une nouvelle série de cinquante-cinq stèles. « Quatre de ces monuments, dit-il, ont le rare avantage d'être complets. Leur hauteur varie entre 50 et 64 centimètres. Plusieurs autres, quoique brisés, ne mesurent pas moins. Ces belles stèles ne proviennent pas de l'endroit de Carthage qui en avait déjà tant fourni. Ce sont, comme d'ordinaire, des ex-voto à la déesse Tanit. »

Basilique chrétienne à Carthage.

Séance du 12 décembre. — Le P. Delattre adresse un rapport sur la découverte et sur les fouilles d'une basilique chrétienne à Carthage.

Fragment sur papyrus de la *Vie d'Ésope.*

M. Weil communique *Un fragment sur papyrus de la Vie d'Ésope.* On possède deux rédactions de cette légende : l'une, la plus connue, est généralement attribuée à Planude; l'autre, plus développée, a été publiée en 1845 par Westermann.

M. Weil a trouvé sur un feuillet de papyrus appartenant à M. Golenischeff, de Saint-Pétersbourg, un fragment d'une troisième rédaction, qui se rapproche de celle de Westermann, mais qui contient quelques détails nouveaux, quelques traits assez intéressants du fond même de la légende. « Malheureusement, dit M. Weil, ce feuillet ne reproduit rien des éléments orientaux de la légende; il est cependant assez probable que la vie dont il est tiré les renfermait. Or le papyrus est beaucoup plus ancien que nos manuscrits. Ceux-ci ne remontent pas plus haut que le XIVe siècle; la belle onciale ronde du papyrus peut être du VIe siècle. On peut donc croire que la légende gréco-égyptienne d'Ésope était définitivement formée et arrêtée dès cette époque. »

Inscriptions de Tunisie.

Séance du 19 décembre. — Le lieutenant Marius Boyé adresse à l'Académie de nouvelles inscriptions qu'il a découvertes en Tunisie.

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1880 AU 31 DÉCEMBRE 1884.

---

§ 1.

RAPPORTS SEMESTRIELS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION.

Second semestre de 1879. (Séance du 6 février 1880.)

Messieurs, je puis enfin constater, au début de ce rapport, la mise en vente du quatrième volume des *Historiens occidentaux des Croisades,* que j'avais commencé, en 1866, avec

1880.
—

M. Ad. Regnier, et que M. Ad. Regnier vient d'achever avec M. Thurot. Il comprend des historiens qui, sans avoir été à la première croisade, en ont été contemporains (Baudry, Guibert de Nogent, Albert d'Aix) et gardent une importance considérable. La première croisade occupera encore un volume. MM. Ad. Regnier et Thurot en ont déjà préparé le plan et ne tarderont pas à le soumettre, avec les premiers documents qu'ils y rangent, au jugement de la Commission des travaux littéraires.

Dans la section des *Historiens grecs* de ce grand recueil, le tome II, je vous l'annonçais déjà dans mon dernier rapport, est imprimé; la table grecque est terminée aussi, et la table des matières arrive à la lettre *S*. C'est dire que M. Miller aura bientôt mis la dernière main à cette œuvre laborieuse.

Pour la section des *Historiens arabes*, trois nouveaux cahiers vont être tirés : ils nous donnent les extraits d'Ibn Alathyr pour les années 615 à 617 de l'hégire (1218-1219 à 1220-1221 de notre ère). M. Defrémery nous promet de remettre bientôt à l'imprimerie la partie correspondant aux années 617 à 626 (1221 à 1229).

On sait que la seconde partie de ce tome a été publiée par M. de Slane. M. Barbier de Meynard, qui a succédé à ce confrère, si regretté, dans la préparation du tome III, a ajouté six nouveaux cahiers (58-63) aux cinquante-sept déjà tirés à la fin du précédent semestre, et nous avons vingt à trente placards soit de texte, soit de traduction.

Quant à la section arménienne, j'ai dit, dans mon dernier rapport, que notre confrère M. Dulaurier se préparait à l'enrichir d'un second volume. Avant d'en commencer l'impression, il a dû attendre que le dépouillement de toutes les collections, entrepris par M. Robert, son auxiliaire, fût terminé. Il ne

manque plus que le fonds pontifical des Archives nationales et plusieurs bullaires particuliers qui sont très difficiles à se procurer. Le dépouillement fait jusqu'ici a produit la découverte de vingt pièces nouvelles, provenant du Saint-Siège. Une copie a été faite aussi de l'*Haythonus monachus,* dont le texte français original doit paraître dans le volume. Presque tous les matériaux sont donc prêts.

MM. N. de Wailly, L. Delisle et Jourdain, qui nous ont donné, l'an dernier, le tome XXIII des *Historiens des Gaules et de la France,* n'avaient pas laissé, pendant le long travail des tables de ce volume, que de préparer la composition du volume suivant. Ils ont soumis à l'examen de la Commission des travaux littéraires le plan du tome XXIV et les premiers documents qui doivent y entrer, documents qui se rapportent principalement à l'histoire administrative de la France au XIII[e] et au commencement du XIV[e] siècle. La copie pourra bientôt en être envoyée à l'imprimerie.

La préparation du *Recueil des chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe le Bel* se poursuit en même temps sous la direction de M. L. Delisle, qui ne s'épargne pas dans nos travaux, et de M. de Rozière, qui lui a été adjoint. M. Paul de Fleury, archiviste de la Charente, leur a fourni la copie des actes de cette période conservés dans les archives de ce département. M. Luce a passé en revue les registres 231-236 du *Trésor des chartes* et y a copié les actes du même temps qui y sont conservés sous forme de *vidimus.*

Le tome XXX de nos *Mémoires* est commencé avec un mémoire de notre confrère M. Th.-H. Martin, et va en recevoir, du même auteur, un autre, dont l'Académie entend actuellement la seconde lecture.

Quant au recueil des *Notices et Extraits des manuscrits,* le

1880.
—

tome XXV de la partie orientale (1[re] partie), qui contient la suite du *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthâr, traduit par le Dr Leclerc, se continue avec la collaboration de notre confrère M. Barbier de Meynard. Dix-neuf feuilles sont tirées, deux bonnes à tirer, et plusieurs sont en épreuves.

Le tome XXIX de la partie occidentale (2e partie) comprend déjà une notice de M. Miller complètement imprimée, et une de M. Hauréau entièrement composée.

Le tome XXIX de l'*Histoire littéraire de la France* compte trente-sept feuilles tirées. Les auteurs, MM. Paulin Paris, Littré, Renan, Hauréau et Gaston Paris, espèrent qu'il sera terminé dans les derniers mois de la présente année.

Le *Corpus inscriptionum semiticarum* est enfin en cours d'exécution. Toute la partie phénicienne, sauf le chapitre relatif à l'Afrique (chapitre fort avancé lui-même), est livrée à l'imprimerie.

Le chapitre des inscriptions phéniciennes trouvées en Phénicie forme seize placards. Un spécimen en a été présenté à l'Académie, et elle a pu juger que le recueil confié aux soins de MM. de Saulcy, de Longpérier, Renan, Waddington, de Vogüé, Derenbourg, ne trompera pas l'attente dont il est l'objet dans le monde savant.

H. Wallon.

Premier semestre de 1880. (Séance du 16 juillet 1880.)

Messieurs, l'Académie a publié dans ce dernier semestre le tome XXIX, 2e partie, de son recueil des *Notices et Extraits des manuscrits.*

La publication de ce volume rend prochaine l'application du système que l'Académie vient d'adopter pour la suite de ce recueil. La partie occidentale, qui forme la première partie des volumes, a pris depuis quelque temps et prend de plus en

plus une telle avance sur l'autre, qu'il a été décidé de les confondre à partir du tome XXXI (le tome XXX étant consacré aux tables). Dans la partie orientale, en effet, le tome XXIV attend encore son complément; le tome XXV, qui s'imprime (27 feuilles tirées et 9 bonnes à tirer), comprendra la suite du Dictionnaire d'Ibn el-Beïthâr, publié par M. le Dr Leclerc avec le concours de M. Barbier de Meynard, et le tome XXVI y sera peut-être aussi consacré. Les *Notices et Extraits des manuscrits orientaux* auront encore à remplir seuls les parties qui leur sont réservées dans les tomes XXVII, XXVIII et XXIX, avant de venir se confondre avec les autres dans les tomes suivants.

Nos autres ouvrages sont en cours d'impression ou de préparation dans les termes que je vais dire.

Le tome XXIV des *Historiens des Gaules et de la France*, préparé par MM. N. de Wailly, Delisle et Jourdain, qui viennent de faire paraître le volume précédent, est commencé. Vingt placards sont en correction.

Le *Recueil des chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste* en est toujours aux études préliminaires, sous la direction de MM. Delisle et de Rozière. M. Luce, leur laborieux auxiliaire, a recueilli et copié de nouvelles chartes, conservées en forme de *vidimus* dans les registres 237-243 du *Trésor des chartes*.

Historiens des Croisades. Le tome IV des *Historiens occidentaux* a paru au commencement de cette année, après quatorze ans de travail. Les éditeurs, MM. Ad. Regnier et Thurot, n'ont pas attendu jusque-là pour s'occuper du volume suivant. La préparation continue, mais le travail n'a pas encore pu être soumis à l'examen de la Commission des travaux littéraires.

Le texte et l'appendice du tome II des *Historiens grecs*, confiés aux soins de M. Miller, sont complètement imprimés. Le ma-

IMPRIMERIE NATIONALE.

1880.

—

nuscrit des tables est achevé, et l'impression de l'*Index græcitatis* commencée.

Les *Historiens arabes* sont à peu près dans les mêmes conditions. M. Defrémery a préparé la matière de cinq ou six nouveaux cahiers pour la 1re partie du tome II. Quant à la 1re partie du tome III, M. Barbier de Meynard a mis sous presse un extrait assez étendu de la Chronique d'Ibn el-Djenzi (20 placards de texte et 28 de traduction), et il espère être en mesure de donner cette année des fragments de l'ouvrage si important qui a pour titre *Le Livre des Deux Jardins*.

La préparation du tome II des *Historiens arméniens des Croisades* (texte latin) s'est avancée beaucoup pendant ce semestre. La section qui doit comprendre les bulles et lettres pontificales s'est enrichie de pièces tirées des collections de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, de lettres de Jean XXII fournies par un manuscrit de Cambrai, et d'une quarantaine d'autres pièces prises, soit en copie, soit en extrait, dans les registres du Vatican, par M. Berger, membre de l'École française de Rome et auxiliaire de l'Académie. Les affaires religieuses de la Petite-Arménie seront tout particulièrement mises en lumière par un mémoire d'un certain Daniel Tauris, des Frères Mineurs, envoyé par le roi Léon V à la cour d'Avignon, auprès de Benoît XII, mémoire qui a été trouvé parmi les manuscrits du fonds latin de la Bibliothèque nationale par M. Ulysse Robert, attaché comme auxiliaire à notre confrère M. Dulaurier pour ce grand travail. La section consacrée aux documents politiques s'est accrue aussi d'une pièce importante, relative aux propriétés des Hospitaliers dans la principauté d'Antioche. Il y a lieu d'espérer que la première section du volume sera dans quelques mois en état d'être soumise à l'examen de votre Commission des travaux littéraires.

Dans la collection de nos *Mémoires*, le tome XXX, 1re partie, qui compte déjà un mémoire de notre confrère M. H. Martin terminé et tiré, va se continuer avec un second mémoire du même auteur et un autre de M. N. de Wailly. Dans la section consacrée aux *Savants étrangers,* un volume nouveau, le tome IX, 2e partie, va commencer avec un important mémoire de notre correspondant M. Tissot, ambassadeur de France à Constantinople.

L'*Histoire littéraire de la France*, tome XXVIII, a quarante-neuf feuilles tirées. Le reste est en placards ou aux mains des compositeurs. Les éditeurs, MM. P. Paris, Littré, Hauréau, Renan et Gaston Paris, ont toujours l'espoir de terminer ce volume avant la fin de l'année.

Rien de nouveau dans la publication des Œuvres de Borghesi : la 2e partie du tome IX est toujours en préparation. Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum,* auquel travaille la plus nombreuse de nos commissions de publication (MM. de Saulcy, de Longpérier, Renan, Waddington, de Vogüé, Derenbourg), sept feuilles, dont quatre renfermant les inscriptions phéniciennes trouvées en Phénicie, vont recevoir le bon à tirer, et toute la partie relative à Chypre est prête. Un fascicule pourra donc bientôt paraître et la suite ne fera pas défaut.

H. Wallon.

Second semestre de 1880. (Séance du 28 janvier 1881.)

Messieurs, le semestre qui vient de s'écouler donne lieu de vous parler moins de nos publications que de nos travaux. Rien n'est venu accroître nos diverses collections depuis la 2e partie du tome XXIX des *Notices et Extraits des manuscrits*, signalée dans mon dernier rapport. Mais nos travaux se sont poursuivis et promettent des publications prochaines.

1881.
—

Dans le recueil des *Historiens de France,* confié à MM. de Wailly, Delisle et Jourdain, le tome XXIV est commencé. Cinq cahiers sont en épreuves et l'impression va jusqu'au cinquante-huitième placard.

Quant au *Recueil des chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste,* où figure encore M. L. Delisle, avec M. de Rozière pour collaborateur, la matière s'en accroît chaque jour par la copie des pièces anciennes qui se retrouvent à l'état de *vidimus* dans les registres du *Trésor des chartes :* les registres 244-249 ont été mis à profit.

Les *Historiens des Croisades* sont, vous le savez, partagés entre quatre commissions.

Historiens occidentaux. Le tome V est encore en préparation.

Historiens grecs. M. Miller touche au terme de la carrière laborieuse à laquelle il suffit seul depuis la mort de M. Alexandre. Il en est aux tables du second volume. L'*Index græcitatis* est achevé. La table des matières est complètement imprimée en placards.

Historiens arabes. La santé de M. Defrémery est malheureusement toujours un obstacle à l'achèvement de la 1re partie du tome II, qui doit comprendre des extraits de la grande chronique d'Ibn Alathyr. Le travail de traduction est assez avancé. Le texte, qui exige la collation de l'édition d'Upsal avec nos manuscrits, est plus en retard.

La 1re partie du tome III, qui des mains de M. de Slane a passé dans celles de M. Barbier de Meynard, s'est enrichie de huit nouveaux cahiers (64-71), renfermant la fin de l'extrait du *Nodjoum* et un extrait de la chronique intitulée *Miroir du temps* (Mirât ez-zèman). Un dernier extrait, pour lequel M. Barbier de Meynard doit s'entendre avec ses deux colla-

1881.

—

borateurs, MM. Defrémery et Schefer, terminera ce volume. *Le Livre des Deux Jardins,* qu'il avait en vue d'abord, en excéderait les bornes et suffira pour le volume suivant.

Historiens arméniens. La préparation du tome II, qui doit comprendre les documents occidentaux, avance sous la direction de M. Dulaurier, avec le concours de son auxiliaire M. Ulysse Robert. Le texte vieux français de l'historien Héthoun a été établi par la collation des manuscrits; de nouvelles bulles pontificales ont été recueillies. Quand elles auront été complétées par celles de Jean XXII, le manuscrit sera en état d'être soumis à votre Commission des travaux littéraires, qui suit avec un zèle soutenu tout l'ensemble de ces grandes publications.

La collection de nos *Mémoires* comptera bientôt un volume de plus, grâce au concours de MM. H. Martin, N. de Wailly, Jourdain, Egger et Hauréau.

Le recueil ouvert aux *Savants étrangers* se continue par le tome IX, où deux mémoires sont en cours d'impression : l'un de M. Tissot, notre nouveau confrère, l'autre de M. Prou.

Dans le recueil des *Notices et Extraits des manuscrits,* c'est la partie orientale qui, par la suite du *Traité des simples* d'Ibn el-Beïthâr, publié par M. le Dr Leclerc avec la collaboration de M. Barbier de Meynard, s'efforce de regagner l'avance prise par la partie occidentale. Le second volume de cet ouvrage (t. XXV, 1re partie de la collection) va paraître; le troisième volume, qui l'achèvera, est déjà remis en manuscrit à l'imprimerie.

L'Histoire littéraire de la France comptera aussi sous peu un volume de plus : le tome XXVIII. Les tables sont faites, et la Commission, composée de MM. P. Paris, Littré, Renan, Hauréau et Gaston Paris, en corrige les épreuves. La rédaction

1881.
—

du tome XXIX est très avancée et sera terminée dans quelques mois.

J'avais espéré présenter à l'Académie, avant la fin de l'année qui vient de s'écouler, le premier fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Je peux au moins lui dire que les quatre premières feuilles sont bonnes à tirer, et que les feuilles suivantes jusqu'à la quatorzième sont en épreuves. C'est donc une publication sur laquelle je peux compter pour mon prochain rapport.

Un autre ouvrage, dont l'achèvement est fort impatiemment attendu dans le monde savant, doit aussi, je l'espère, incessamment y paraître : je veux parler des Œuvres de Borghesi. M. Waddington revient apporter à M. Léon Renier toute l'activité de son concours, et la Commission des travaux littéraires a pris des mesures pour seconder leur zèle.

L'année qui s'ouvre est donc pleine d'espérances qui, en peu de temps, seront des réalités.

H. WALLON.

Premier semestre de 1881. (Séance du 29 juillet 1881.)

Messieurs, les résultats du dernier semestre ont justifié toutes nos prévisions. Le recueil des *Historiens grecs des Croisades* s'est complété par l'achèvement du tome II. M. Miller, qui depuis si longtemps portait seul le poids de ce grand travail, s'est dignement acquitté de sa tâche. En même temps nos *Mémoires* s'enrichissaient d'un nouveau volume : la 1re partie du tome XXX, comprenant les mémoires de MM. Th.-H. Martin, N. de Wailly, Jourdain, Egger et Hauréau; et le recueil des *Notices et Extraits des manuscrits* comptait aussi un volume de plus, le tome XXV, 1re partie, faisant le second volume du *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthâr.

L'activité de nos Commissions promet de porter bientôt de nouveaux fruits.

En ce qui touche nos grands recueils, ces fruits sont plus lents à produire, d'autant plus que la préparation d'un volume peut quelquefois en dépasser les limites. Ainsi, pour les *Historiens de France,* en même temps que se poursuit l'établissement du texte des enquêtes de saint Louis, qui remplira la meilleure partie du tome XXIV, MM. N. de Wailly, L. Delisle et Jourdain ont fait commencer, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux, la copie de l'histoire détaillée des couvents des Dominicains de la province de Toulouse, composée par Bernard Gui, histoire qui pourra trouver place dans le tome XXV.

Le *Recueil des chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste,* confié à M. L. Delisle et à M. de Rozière, impose une marche plus uniforme. Il faut opérer, registre par registre, le dépouillement du *Trésor des chartes* pour en extraire les actes qui s'y trouvent sous la forme de *vidimus*, et, dans ce semestre encore, nous pouvons constater que le progrès ne se ralentit pas.

Dans le recueil des *Historiens des Croisades,* la partie *grecque*, on l'a vu, vient d'être achevée; la partie *occidentale* est encore loin de ce terme, et la Commission qui s'en occupe a subi un changement. M. Ad. Regnier, qui y apportait depuis si longtemps sa grande connaissance des textes et son habileté philologique, avait bien acquis le droit de s'en retirer après avoir mis la dernière main au tome IV. Mais M. Thurot, qui prend à son tour la direction du travail, a reçu pour collaborateur M. Riant, notre nouveau confrère, si connu par ses belles recherches en cette matière. Les titres qui l'avaient désigné aux suffrages de l'Académie lui imposaient en quelque sorte

1881. — la charge qu'il vient d'accepter. La préparation du tome V n'a donc éprouvé aucun retard.

Des manuscrits empruntés aux principales bibliothèques de l'Europe ont déjà permis d'améliorer, par une collation attentive, plusieurs des textes qui en feront partie.

La série des *Historiens arabes* se présente encore dans les mêmes conditions. La santé de M. Defrémery, plus ébranlée dans ces derniers temps, l'a contraint de laisser à peu près au même point la 1re partie du tome II dont il est chargé. M. Barbier de Meynard, au contraire, a pu pousser la 2e partie du tome III au delà de la feuille 71 par de nombreux placards qui vont être mis en pages, et il s'est concerté avec M. Schefer pour la préparation du demi-tome suivant.

Enfin dans la série des *Historiens arméniens*, la 1re partie du volume consacré aux documents relatifs aux croisades, partie qui comprend les bulles et les lettres des papes, s'est enrichie considérablement, grâce aux persévérantes et intelligentes recherches de M. Ulysse Robert, attaché comme auxiliaire à M. Dulaurier; la 2e partie, qui renfermera les traités de paix ou de commerce conclus par les souverains de la Petite-Arménie avec les puissances de l'Europe, est, dès à présent, terminée. Avec la relation si curieuse du prince Héthoun (en religion *frater Haythonus*) sur les Tartares, on y trouvera une traduction nouvelle des assises d'Antioche, qui nous ont été conservées en arménien dans un manuscrit récemment découvert à Constantinople.

Notre collection de *Mémoires* ne s'est pas plus tôt accrue d'un nouveau volume que déjà un autre est commencé; et c'est toujours notre savant et laborieux confrère M. Th.-H. Martin, qui en occupe les premières feuilles. Il y consacre, avec les restes d'une santé fort ébranlée par les veilles, les loisirs que lui

donne une retraite dignement conquise par près de cinquante ans passés dans l'Université.

Dans la collection des *Mémoires des Savants étrangers*, en même temps que le tome IX de la 1re série attend quelques mémoires pour se compléter, la seconde, réservée aux *Antiquités nationales*, recommence un volume nouveau avec le mémoire de M. Molinier sur la *Vie d'Arnoul d'Audrehem*, que l'Académie avait honoré d'une médaille dans un de nos derniers concours.

Dans le recueil des *Notices et Extraits des manuscrits*, le *Dictionnaire des simples*, dont vient de paraître le second volume, s'achèvera avec le tome XXVI, 1re partie, qui compte actuellement deux feuilles tirées et quarante-six placards.

Il restera trois volumes à publier dans cette partie pour que les manuscrits orientaux puissent regagner l'avance prise par les manuscrits occidentaux, dans les tomes de ce recueil, jusqu'à présent divisés entre eux. Pour mettre un terme à cette marche inégale des deux parties, qui allait s'accentuant de plus en plus, l'Académie a décidé que les *Notices orientales et occidentales* cesseraient de faire deux séries distinctes à partir du tome XXX. Le tome XXX sera réservé aux tables des deux séries; le tome XXXI, le premier d'une période nouvelle, où les notices de l'une et l'autre sorte se succéderont selon qu'elles auront été adoptées par l'Académie, est déjà commencé par deux mémoires de M. L. Delisle.

L'*Histoire littéraire de la France* a vu paraître, il y a moins d'un an, son tome XXVIII. Le tome XXIX est commencé : la première partie en est aux mains des imprimeurs; la dernière pourra être livrée avant la fin de l'année. La Commission permanente qui poursuit ce grand ouvrage a fait cette année des pertes cruelles. Elle a perdu M. Paulin Paris, qui comptait

IMPRIMERIE NATIONALE.

déjà pour collaborateur son fils, M. Gaston Paris, devenu son successeur, et M. Littré, qui a commencé ici ses grands travaux sur notre langue. C'est à M. L. Delisle que l'Académie a confié cette glorieuse succession.

Des œuvres de Borghesi, je ne puis parler dans ce semestre que pour mémoire; mais je puis annoncer que le premier fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum*, formant quatorze feuilles et demie, est enfin terminé : il ne reste plus à tirer que deux feuilles de préface; et la moitié d'un second fascicule d'égale étendue est près d'être livrée à l'impression. On peut dire que ce grand ouvrage va faire son entrée dans le monde savant.

H. Wallon.

Second semestre de 1881. (Séance du 13 janvier 1882.)

Messieurs, le semestre qui vient de s'écouler a vu l'accomplissement d'une promesse que j'avais eu à renouveler plusieurs fois. Le premier fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum* a paru, et l'accueil empressé qu'il a reçu des érudits fait assez voir combien ce recueil manquait à la science. Ce fascicule ne trompera pas l'attente dont il était l'objet; les autres suivront régulièrement. M. Renan nous déclare, au nom de la Commission dont il est membre, que le second, renfermant les inscriptions phéniciennes d'Égypte, de Grèce, de Sicile, de Malte, de Sardaigne, va être livré à l'impression.

Nos autres grands recueils, qui se publient par volumes, ne peuvent les donner qu'à de plus longs intervalles, et le plus considérable, celui des *Historiens des Croisades*, se ressentira nécessairement des coups répétés qui viennent de frapper l'Académie. En un mois, la Compagnie a perdu, avec M. de Longpérier, dont les lumières pouvaient éclairer les travaux, non pas seulement de l'antiquité, mais aussi du moyen âge,

M. Dulaurier, qui suffisait seul à la publication des *Historiens arméniens*, et M. Thurot, qui, sous l'étreinte d'un mal toujours menaçant, avait repris des mains de M. Ad. Regnier la charge de premier éditeur des *Historiens occidentaux*. M. Dulaurier, qui nous avait déjà donné les textes arméniens, s'occupait de réunir dans un second volume les textes occidentaux relatifs à l'Arménie dans cette même période des croisades; mais l'ouvrage qu'il préparait ne sera pas interrompu. Son auxiliaire, M. Ulysse Robert, a continué de remplir la tâche qui lui était confiée, en relevant, pour la relation d'Héthoun, les variantes du manuscrit de Tours et celles du manuscrit 2620 de la Bibliothèque palatine de Vienne, manuscrit important qui probablement servira de base à l'édition. Lorsque l'Académie aura pourvu au siège laissé vacant par M. Dulaurier, elle s'occupera de lui donner un successeur dans la direction de ce travail. Pour la section des *Historiens occidentaux*, où M. Thurot doit être aussi remplacé, rien n'a été suspendu. M. Riant, son associé, est actuellement en Italie, où les recherches qu'il fait dans les bibliothèques profiteront à l'œuvre commune. En ce moment, vingt-six placards du tome V sont composés, et l'imprimerie a en manuscrit la fin du poème de Gilon.

La série des *Historiens grecs* est achevée, grâce au zèle de M. Miller; celle des *Historiens arabes* n'a pas fait de progrès sensibles dans ce dernier semestre. La santé de M. Defrémery est toujours un obstacle à l'achèvement de la 1re partie du tome II dont il est chargé. Cependant, il n'a pas délaissé ses extraits de la *Grande Chronique universelle* d'Ibn Alathyr, et il nous promet de la copie pour en reprendre l'impression à partir de l'année 617 de l'hégire (1220 de J.-C.). Quant à la 2e partie du tome III, dont la publication se poursuit concurremment, les feuilles vont recommencer à se suivre.

1882.

—

M. Barbier de Meynard compte nous donner, dans le semestre courant, l'extrait de la *Chronique d'Alep* de Kemal-eddîn; et, d'autre part, M. Schefer a reçu de Saint-Pétersbourg un manuscrit important dont il insérera de longs extraits dans notre recueil.

Le tome XXIV des *Historiens de France* n'a pas non plus avancé beaucoup dans ce dernier semestre. Les premiers cahiers vont cependant en être tirés, et la copie est préparée pour le volume entier. On s'occupe même déjà de copier les morceaux qui pourront entrer dans le tome XXV.

Quant au *Recueil des chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste*, les recherches et la transcription des actes de cette période ont été poussées jusqu'au registre 257 *ter* du *Trésor des chartes.*

Le recueil de nos *Mémoires* ne tardera point à s'enrichir d'un volume nouveau. Le tome XXX, 2e partie, a déjà en bonnes feuilles un mémoire de M. Th.-H. Martin *Sur les hypothèses astronomiques des anciens*, un autre de M. Edm. Le Blant *Sur quelques actes des martyrs non compris dans le recueil de Dom Ruinart*, et il se poursuit avec un mémoire de M. Hauréau *Sur un commentaire des Métamorphoses d'Ovide*. De même, dans la collection ouverte aux *Savants étrangers à l'Académie*, le tome IX, 2e partie de la 1re série, compte trois mémoires imprimés, et la 2e série, consacrée aux antiquités nationales, recommence un nouveau volume (tome VI, 1re partie) avec un mémoire de M. Molinier couronné dans un de nos derniers concours.

Pour les *Notices et Extraits des manuscrits*, trois volumes sont en cours de publication. Deux se rattachent à la série orientale, restée, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, en arrière sur l'autre : le tome XXIV, dont l'impression était suspendue depuis la notice de M. Maspero *Sur quelques papyrus du Louvre*, va

se compléter par une notice de M. Zotenberg *Sur la chronique de Jean, évêque de Nikiou;* le tome XXVI, qui fera le troisième et dernier volume du *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthâr, a huit feuilles tirées, huit bonnes à tirer, et de nombreux placards sont en lecture. Le tome XXXI, le troisième de ce recueil, actuellement sous presse, n'appartiendra plus spécialement à l'une ou à l'autre des deux séries orientale et occidentale; il formera le premier d'une série nouvelle, où les notices de l'une et de l'autre nature seront juxtaposées selon leur tour de publication. Les notices orientales auront d'abord à remplir les trois volumes restant de la série qui leur était jusqu'à présent réservée. On peut donc s'attendre à ne trouver d'abord, dans la suite de nos volumes, que des mémoires relatifs à l'Occident, et celui que j'annonce a commencé avec deux notices de M. L. Delisle : l'une *Sur deux livres ayant appartenu au roi Charles V,* l'autre *Sur un manuscrit mérovingien de la Bibliothèque royale de Belgique.*

L'*Histoire littéraire de la France* en est à son tome XXIX. Deux feuilles sont tirées, cent quinze placards sont composés, et on procède à la mise en pages.

Le tome IX, 2e partie, des *Œuvres de Borghesi*, dont la publication est confiée aux soins de MM. Léon Renier et Waddington, est en préparation.

Le dernier semestre n'a donc vu paraître qu'un fascicule, mais un fascicule dont la publication fera époque dans la science; et le travail, qui se continue dans toutes les branches de nos publications, ne tardera point à produire de nouveaux fruits.

H. Wallon.

Messieurs, le premier semestre de cette année est moins marqué par de nouvelles publications que par les travaux qui

Premier semestre de 1882.

1882.

(Séance du 21 juillet 1882.)

les préparent. A ce titre, la grande collection des *Historiens des Croisades* doit surtout vous être signalée.

M. Riant, quoique d'une santé fort éprouvée par les veilles, n'a pas craint de recueillir la double succession de M. Thurot dans la section des *Historiens occidentaux,* et de M. Dulaurier dans la section des *Historiens arméniens.*

En succédant à M. Thurot, il a trouvé, pour le tome V, des *Historiens occidentaux,* la presque totalité du poète Gilon composée en placards; mais il reste à collationner un manuscrit important de la bibliothèque de Charleville, et c'est là ce qui en a retardé la mise en pages.

Pour les *Historiens arméniens,* l'inventaire en était plus compliqué.

M. Dulaurier a laissé à l'Académie deux dossiers : l'un contenant des copies de pièces diplomatiques, pour la plupart déjà publiées, l'autre des copies de bulles et brefs pontificaux, intéressant également l'histoire de la Petite-Arménie. Le premier offre des matières qui peuvent être classées et disposées prochainement pour l'impression; le second demandera, pour se compléter, des recherches de plusieurs mois, de plusieurs années peut-être, aux archives vaticanes. La Commission, laissant ces dossiers en réserve, a cru pouvoir composer un demi-volume avec les textes que M. Dulaurier avait projeté de réunir :

I. Jean Dardel, *Chronique d'Arménie.*
II. Haython, *Le livre de la fleur des histoires d'Orient.*
III. *Projet de croisade* (attribué à Haython).
IV. Guillelmus Ada, *De modo extirpandi Saracenos.*
V. Daurel de Taurisio, *Responsio ad errores impositos Armenis.*
VI. Benedictus XII, *De Armenis tractatus.*
VII. *Assises d'Antioche.*

Le numéro I est sous presse; dix-huit placards, comprenant les quarante premiers chapitres de la *Chronique* (elle en compte cent quarante-quatre), sont composés. MM. Schefer et Riant ont rédigé les notes historiques et géographiques qui doivent s'y joindre.

Le numéro II (Haython) a exigé de M. Ulysse Robert, notre auxiliaire, un travail considérable. Il a dû en rétablir le texte, déjà collationné sur de nombreux manuscrits, en prenant pour base l'important manuscrit de Turin.

Le numéro III est un complément naturel du récit de Haython; le texte latin et la version française sont prêts à être imprimés.

Le numéro IV (l'œuvre de Guillaume Adam, archevêque de Sultaniah) présente des analogies avec Haython et doit prendre place auprès de son livre.

Le numéro VI, la lettre de Benoît XII, aurait besoin d'une nouvelle collation.

M. Riant espère apporter bientôt à l'Académie la copie d'une histoire arménienne des princes d'Antioche, qui trouvera naturellement sa place dans le volume commencé. M. Schefer revoit quelques morceaux arabes qui fourniront d'utiles compléments.

Dans la section des *Historiens arabes*, la 1re partie du tome II se trouve malheureusement toujours, pour les mêmes causes, au même point. La 1re partie du tome III, au contraire, suit sa marche progressive. Un fragment considérable de la *Chronique arabe d'Alep* (texte et traduction) va être donné à l'imprimerie par M. Barbier de Meynard.

Les *Historiens de France* tiennent, dans nos publications, un rang égal à celui des *Historiens des Croisades*. L'impression du tome XXIV est restée stationnaire, mais la revision de la copie déjà faite et la préparation d'une nouvelle portion du texte vont permettre de la reprendre. On poursuit la copie des re-

1882.

cueils de Bernard Gui relatifs à l'histoire de l'ordre des Dominicains dans le midi de la France. Ces recueils, dont il n'a encore été donné que des extraits insignifiants, pourront paraître dans le tome XXV.

L'élection de M. Siméon Luce, qui a donné à la Compagnie un nouveau membre si laborieux, lui a ôté un auxiliaire dans la Commission des *Chartes et diplômes*. Cette circonstance nous amènera à modifier sur quelques points la marche suivie dans ces derniers temps pour ce recueil. La Commission des travaux littéraires, qui gouverne avec tant de sollicitude l'ensemble de nos publications, sera prochainement mise à même d'étudier le parti qu'on peut tirer de notre volumineuse collection de copies, et d'arrêter les mesures à prendre pour combler les lacunes qu'elle présente encore.

Notre recueil de *Mémoires* comptera bientôt un volume de plus, le tome XXX, 2e partie. Deux mémoires sont imprimés : l'un de M. Th.-H. Martin, l'autre de M. Edm. Le Blant; deux autres de M. Hauréau sont envoyés à l'imprimerie et pourront compléter la livraison.

Le recueil ouvert aux *Savants étrangers* a deux volumes en cours d'impression, un dans chacune de ses deux séries. Dans la 1re série, le tome IX compte déjà trois mémoires et trente-neuf feuilles; dans la 2e série, celle des antiquités nationales, le tome VI, 1re partie, n'a qu'un mémoire, mais considérable, et il compte vingt-neuf feuilles tirées.

Dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, le tome XXIV, 1re partie, de la section orientale, resté longtemps stationnaire, se terminera bientôt avec un mémoire de M. Zotenberg : vingt-huit feuilles sont tirées; le tome XXVI, 1re partie, qui comprend la fin du *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthâr, a vingt-cinq feuilles tirées et neuf bonnes à tirer; le Dr Leclerc

1882.

s'occupe de la rédaction des tables et index. On peut espérer que cette publication sera achevée en sept ou huit mois. Le tome XXXI, 1re partie, joindra bientôt aux deux mémoires de M. L. Delisle, signalés dans mon dernier rapport, un troisième mémoire sur des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, par M. Fierville.

L'impression du tome XXIX de l'*Histoire littéraire de la France* a marché un peu moins vite qu'on ne l'avait espéré, à cause des remaniements apportés à la notice de Raimond Lulle. La copie des deux tiers du volume est prête; il y a dix feuilles tirées, trois bonnes à tirer et soixante placards corrigés à mettre en pages.

Rien de nouveau pour la continuation des *Œuvres de Borghesi*. Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum*, la 2e livraison, qui réunira les inscriptions phéniciennes trouvées en Égypte, en Grèce, à Malte, en Sicile et en Sardaigne, nous est promise pour novembre. Notons pourtant que rien n'en est tiré encore. Quatre feuilles, comprenant les inscriptions phéniciennes d'Égypte et de Grèce, sont sur le point de l'être. Les inscriptions de Malte sont en placards; le manuscrit des inscriptions de Sicile est à l'imprimerie. La rédaction du chapitre de la Sardaigne est fort avancée. Espérons donc au moins que l'année prochaine ne commencera pas sans que cette 2e livraison soit donnée u monde savant, qui a pris un si vif intérêt à la première.

H. Wallon.

Second semestre de 1882. (Séance du 26 janvier 1883.)

Messieurs, le travail de l'Académie durant le dernier semestre s'est renfermé dans ses Commissions, sans que rien ait pu encore en être livré au public; mais je puis, dès à présent, signaler, pour chacun de nos grands recueils, des progrès qui nous promettent des résultats prochains.

IMPRIMERIE NATIONALE.

HISTORIENS DES CROISADES. — 1° *Historiens occidentaux.* M. Riant a terminé la préparation du texte de Gilon, qui doit commencer le tome V, et il s'occupe d'établir le texte de Gauthier le Chancelier et d'Ekkhart. Il y a quarante-sept placards en correction.

2° *Historiens arabes.* Vingt feuilles de la 1re partie du tome II sont tirées. L'état de la santé de M. Defrémery nous en fait malheureusement toujours attendre la suite. Quant au tome III, il marche rapidement vers son achèvement. Les feuilles 1-79 sont tirées, 80-83 à tirer.

3° *Historiens arméniens.* La Chronique de Jean Dardel, qui doit commencer le volume, est entièrement composée; soixante-sept placards sont corrigés et les notes faites jusqu'au feuillet 20. La nécessité de rassembler des documents conservés dans les archives étrangères a retardé la rédaction des éclaircissements qui doivent accompagner le texte. Ces documents sont presque tous copiés aujourd'hui, et tout fait espérer que le texte de Jean Dardel sera complètement établi à la fin du présent semestre.

HISTORIENS DE FRANCE. — Le tome XXIV ne compte environ que huit cahiers en épreuves.

RECUEIL DES CHARTES ET DIPLÔMES ANTÉRIEURS À PHILIPPE-AUGUSTE (1180). — En préparation.

Ces deux recueils ont peu avancé dans le dernier semestre, pour diverses causes très légitimes. Le choix que l'Académie vient de faire de M. Auguste Molinier pour remplacer M. Siméon Luce, comme auxiliaire, permettra de reprendre la préparation du dernier recueil et de la continuer avec l'activité que l'on y avait apportée jusqu'au milieu de l'an dernier.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. — Plusieurs volumes sont près d'arriver à leur terme.

Dans le tome XXX, 2e partie, de notre recueil, aux mémoires de MM. H. Martin et Le Blant se sont joints deux mémoires de MM. Hauréau et Deloche, qui le compléteront : quarante-quatre feuilles sont tirées, et toute la copie est en composition.

Le recueil ouvert aux *Savants étrangers* compte deux séries.

Dans la première, le tome IX, 2e partie, est toujours au même point, aucun nouveau mémoire n'ayant été présenté pour achever le volume.

Dans la deuxième série, le tome VI, 1re partie, est commencé avec le mémoire de M. Auguste Molinier, et l'impression s'en continue : vingt-neuf feuilles sont tirées, neuf à tirer, et toute la copie est en composition.

Notices et Extraits des manuscrits. — Le *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthâr, publié par M. le Dr Leclerc, avec le concours de notre confrère M. Barbier de Meynard, est sur le point de s'achever avec le tome XXVI, 1re partie. Toute la copie est composée; il n'y a plus que l'index alphabétique à faire. On nous promet le volume pour la fin du présent semestre.

Le tome XXXI, 1re partie, qui renferme déjà trois notices de MM. Delisle, Fierville et Hauréau, s'achèvera avec une dernière notice de M. L. Delisle sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours, notice qui va s'imprimer sans retard.

Histoire littéraire de la France. — L'impression du tome XXIX se poursuit régulièrement. Vingt-huit feuilles sont tirées ou vont l'être, et un grand nombre d'autres feuilles sont aux mains des commissaires, qui les corrigent. La copie ne fera pas défaut à la composition.

Œuvres de Borghesi. — MM. Waddington et L. Renier en ont repris la publication; une partie importante du tome IX, 2e partie, a été envoyée à l'imprimerie; c'est un travail dont l'impression ne doit rencontrer aucun obstacle.

Corpus inscriptionum semiticarum. — Le second fascicule, contenant les inscriptions phéniciennes d'Égypte, de Grèce, de Malte, de Sicile, de Sardaigne, ne tardera pas à paraître. Les six premières feuilles vont être tirées; sept feuilles, fort avancées déjà, compléteront la livraison.

On voit donc que si dans nos recueils in-folio, dont les volumes demandent des années de préparation, le travail n'en est encore qu'à la première période, dans nos recueils in-4° plusieurs volumes sont à la veille d'être publiés.

H. Wallon.

Premier semestre de 1883. (Séance du 13 juillet 1883.)

Messieurs, nos recueils se sont accrus, pendant ce semestre, de deux volumes : le tome VI, 1re partie, de la série des *Mémoires des Savants étrangers,* relatifs aux antiquités nationales : il est tout entier consacré au mémoire de M. Émile Molinier sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France, mémoire couronné en 1880 dans vos concours; et le tome XXIV, 1re partie, des *Notices et Extraits des manuscrits,* contenant le mémoire de M. Maspero sur quelques papyrus du Louvre, et celui de M. Zotenberg sur la Chronique de Jean, évêque de Nikiou.

Nos autres publications marchent vers le résultat que nous venons d'obtenir pour ces deux recueils.

Historiens des Croisades. — *Historiens occidentaux.* C'est le tome V qui est en cours d'impression. M. Riant annonce que les deux premiers tiers du volume sont préparés. La presque totalité du texte des prosateurs latins et français est établie. Le premier texte latin en prose, *Ekkehardi Uraugiensis Hierosolymita,* est à l'imprimerie; les autres l'y suivront cette année; puis viendront les poèmes français qui, en raison de leur caractère historique, devront prendre place auprès des prosateurs, et l'*Epistolarium.*

Le texte de Jean Dardel, qui doit figurer en tête du second volume des *Historiens arméniens*, est entièrement établi. L'espérance de trouver dans les archives d'Italie et d'Espagne quelques renseignements sur des personnages cités dans la Chronique a été déçue.

Quelques passages ne pourront pas être éclaircis, comme on pouvait le supposer. La copie de la Fleur des histoires de la terre d'Orient est achevée, ainsi que la collation du texte sur les meilleurs manuscrits, spécialement sur ceux de Vienne et de Turin. La copie du texte de Nowaïry est fort avancée; elle sera achevée à la fin du mois prochain.

Quant aux *Historiens arabes*, je n'étonnerai pas l'Académie en lui disant que l'état de santé de notre confrère M. Defrémery laisse au même point la 1re partie du tome II; mais le tome III touche à son terme : quatre-vingt-six cahiers sont tirés. M. Barbier de Meynard espère l'achever au retour des vacances.

Les recherches importantes que M. L. Delisle a dû faire pour établir les droits originaires de la France sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque de lord Ashburnham ne lui ont pas permis de pousser avec la même activité la publication du tome XXIV des Historiens de France. Mais le travail des auxiliaires n'en a pas été ralenti.

Il se continue même pour le Recueil des chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste, dont M. L. Delisle partage la direction avec M. de Rozière.

Mémoires de l'Académie. — Le tome XXX, 2e partie, va s'achever avec un supplément au mémoire de M. Deloche sur le *Monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère*. Le tome XXXI, 1re partie, doit contenir l'*Histoire de l'Académie depuis 1874*. J'en revois les matériaux. La 2e partie du même

1883.

—

tome est commencée avec un mémoire de M. Tissot sur la *Campagne de César en Afrique.*

Mémoires des Savants étrangers. — J'ai indiqué la publication du tome VI, 1re partie, de la seconde série. Dans la première, le tome IX, 2e partie, s'achèvera incessamment avec un mémoire de M. Cuq sur le *Consilium principis.*

Notices et Extraits des manuscrits. — J'ai dit que le tome XXIV, 1re partie, avait enfin trouvé son complément et venait de paraître; le tome XXVI de la même série, avec lequel s'achève le *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthâr, n'attend plus que ses tables; la 1re partie de cet index, contenant les noms arabes, vient d'être soumise à la Commission des travaux littéraires; la 2e partie, comprenant les noms scientifiques, est en préparation et se terminera promptement.

Le tome XXXI, 1re partie, du même recueil doit réunir aux notices de MM. Delisle, Fierville et Hauréau une dernière notice de M. Miller (suite et fin des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Madrid), qui est en cours d'impression.

Histoire littéraire de la France. — L'impression du tome XXIX a été poursuivie sans interruption : trente-neuf feuilles sont tirées et dix environ sont en état de première ou de seconde épreuve. Tout le reste de la copie sera prochainement envoyé à l'Imprimerie nationale.

La publication des Œuvres de Borghesi a dû se ressentir de la mission dont M. Waddington vient d'être honoré; quant au Corpus inscriptionum semiticarum, la 2e livraison, contenant des inscriptions phéniciennes trouvées en Égypte, en Grèce, à Malte, en Sicile, en Sardaigne, en Italie, est tout entière en bon à tirer (texte et planches), et M. Renan, qui en dirige la publication, annonce que dans quelques jours elle pourra être déposée sur le bureau de l'Académie. Deux autres fascicules,

préparés concurremment par MM. Derenbourg et de Vogüé, ne tarderont pas à être livrés à l'impression. Le jour n'est donc pas éloigné où un premier volume de ce grand ouvrage, qui fera tant d'honneur à l'érudition française, aura paru.

H. WALLON.

Second semestre de 1883. (Séance du 18 janvier 1884.)

Messieurs, le semestre qui vient de s'écouler a été marqué par la publication de deux volumes nouveaux de nos collections : le tome XXX, 2e partie, de nos *Mémoires*, contenant : *Hypothèses astronomiques qui, avant l'époque alexandrine, attribuaient à la Terre un mouvement diurne*, par M. Th.-H. Martin, et huit autres mémoires; le tome XXVI, 1re partie, des *Notices et Extraits des manuscrits*, qui termine le *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthar, publié par M. le Dr Leclerc, avec le concours de notre confrère M. Barbier de Meynard. Trois tables rédigées avec soin rendront l'usage de ce livre plus facile à ceux qui auront à le consulter.

Nos grandes publications ne peuvent ainsi livrer au public, chaque année, le produit du travail de nos Commissions. Mais ce travail ne se ralentit pas.

HISTORIENS DES CROISADES. — Le tome V des *Historiens occidentaux* formera deux parties. L'une a près de cinquante placards imprimés : c'est celle à laquelle notre regretté confrère M. Thurot avait donné ses soins (Gilon), et qu'après un remaniement du plan général il a paru bon de reporter en dernier lieu avec une pagination spéciale; l'autre est, pour une première moitié, envoyée à l'imprimerie. Nous en attendons les placards.

La 1re partie du tome II des *Historiens arabes* était restée longtemps en souffrance par suite de la maladie de M. Defrémery; la mort de notre regretté confrère en a fait remettre le soin à M. Barbier de Meynard. Vingt cahiers sont tirés. M. Bar-

1884. — bier de Meynard en reprendra la suite quand il aura terminé le tome III.

Ce tome touche à sa fin. Il y a quatre-vingt-dix cahiers tirés; les cahiers 91 et 92, qui comprennent le reste du texte et de la traduction, sont en pages. L'index analytique est entièrement rédigé et va être livré à l'impression. Il y a donc lieu d'espérer que ce volume paraîtra dans le cours du présent semestre.

Pour les *Historiens arméniens* (tome II), les notes et éclaircissements de l'Histoire de Léon VI par Jean Dardel sont terminés. L'impression en arrive au chapitre LII.

HISTORIENS DE FRANCE. — L'impression du tome XXIV n'a pas encore pu être reprise, mais toute la copie qui doit entrer dans ce volume est achevée et en grande partie annotée.

On a profité de l'envoi à Paris des manuscrits de Toulouse et d'Agen pour établir le texte du grand ouvrage de Bernard Gui sur l'*Histoire des couvents de l'ordre de Saint-Dominique au XIIIe siècle*. Ce sera la pièce principale du tome XXV.

CHARTES ET DIPLÔMES. — Le travail préparatoire se continue.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. — J'ai dit que le tome XXX, 2e partie, vient de paraître; le tome XXXI, 1re partie, contenant la suite de l'*Histoire de l'Académie*, est en préparation; la 2e partie du même tome compte déjà quatre mémoires; deux imprimés : 1° *La campagne de César en Afrique*, par M. Tissot; 2° *Quelques chanceliers de l'Église de Chartres*, par M. Hauréau; deux à l'impression : 1° *Un parchemin grec de provenance égyptienne*, par M. Weil; 2° *Les propos de Robert de Sorbon*, par M. Hauréau.

MÉMOIRES DES SAVANTS ÉTRANGERS. — Le tome IX, 2e partie, de la 1re série de ce recueil touche à sa fin; il contiendra :

1° *Le bassin du Bagrada*, etc., par M. Tissot, qui, lorsqu'il

lut ce mémoire, n'était pas encore de l'Académie; 2° *Théâtre d'automates au temps d'Héron d'Alexandrie,* par M. Prou; 3° *La topographie de Tyr,* par feu le comte de Berthou, imprimés; et le *Consilium principis,* de M. Cuq, en cours d'impression.

Notices et Extraits des manuscrits. — J'ai signalé l'achèvement du *Dictionnaire des simples* d'Ibn el-Beïthar avec le tome XXVI, 1re partie.

Le tome XXXI, 1re partie, contenant six mémoires, est tout prêt à paraître.

Le tome XXXI, 2e partie, est déjà commencé avec un mémoire de M. Miller: *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque de Madrid.*

Histoire littéraire de la France. — Le tome XXIX a quarante-cinq feuilles tirées. Les séances de la Commission sont maintenant consacrées à la lecture des notices qui doivent achever le volume, et avant la fin du mois l'impression en sera commencée. Si rien d'imprévu n'en retarde la publication, il paraîtra dans le cours de l'année 1884.

Corpus inscriptionum semiticarum. — La 3e livraison de la partie phénicienne est presque tout entière prête pour l'impression. La 1re livraison de la partie araméenne et la 1re livraison de la partie himyarite seront aussi prochainement achevées et livrées à l'imprimerie.

Œuvres de Borghesi. — La suite de la publication de cet important ouvrage avait subi quelque retard, car la préparation en avait dû être longue.

La 2e partie du tome IX comprend le mémoire sur les *Præfecti Urbis* antérieurs à l'année 254. Ce mémoire était inédit et n'existait dans les *schedæ* de Borghesi qu'à l'état tout à fait embryonnaire. Il a fallu le compléter; les notes relatives à plusieurs préfets n'étaient même pas rédigées par l'auteur.

IMPRIMERIE NATIONALE

1884.
—

Le mémoire est aujourd'hui entièrement composé en placards; les vingt-six premiers sont mis en pages; le bon à tirer va en être donné par M. Waddington.

Le public sera donc heureux d'apprendre que ce volume, comprenant tant de choses inédites, ne tardera plus à paraître.

H. WALLON.

Premier semestre de 1884. (Séance du 25 juillet 1884.)

Messieurs, c'est toujours avec satisfaction que l'Académie voit s'accroître quelqu'un des grands recueils dont elle est chargée. Je suis heureux de consigner dans ce rapport la publication du tome III des *Historiens arabes,* due au zèle infatigable de M. Barbier de Meynard. Avec ce volume ont aussi paru le tome XXXI, 1re partie, des *Notices et Extraits des manuscrits,* et le tome IX, 2e partie, des *Mémoires des Savants étrangers.* Ce dernier volume commence par un mémoire de M. Tissot, étranger encore à l'Académie quand il le lut à nos séances, et la place qu'il était venu prendre parmi nous est déjà vide!

HISTORIENS DES CROISADES. — Je viens de signaler la publication du tome III des *Historiens arabes.* M. Barbier de Meynard peut désormais se consacrer entièrement à l'achèvement de la 1re partie du tome II, qu'il a reprise après la mort de notre regretté confrère M. Defrémery, et nous pouvons espérer que son activité comblera bientôt cette lacune.

M. Schefer et M. Riant continuent l'œuvre que leur a léguée M. Dulaurier, en travaillant au tome III des *Historiens arméniens;* mais une feuille seulement est à tirer, trois sont en épreuves, et le reste est en placards ou même simplement en copie.

Quant aux *Historiens occidentaux,* dont M. Riant a seul la charge, toute la 1re partie du tome V, comprenant les historiens

en prose, est prête; elle compte déjà six feuilles à tirer, une en dernière épreuve et quatre-vingt-dix-huit placards.

Historiens de France. — Dix feuilles du tome XXIV sont à tirer, et la copie de tout ce qui doit entrer dans le volume a été relue et annotée. Les éditeurs, MM. L. Delisle et Jourdain, ont poursuivi la collation des manuscrits originaux de Bernard Gui relatifs à l'*Histoire de l'ordre des Dominicains*, si intéressante pour l'histoire du midi de la France au XIIIe siècle. Ils ont commencé l'extrait et la copie des notes historiques contenues dans plusieurs anciens obituaires des églises de l'Île-de-France. Ce sont des pages d'histoire qui eussent été perdues, si on ne les eût exhumées de là pour les faire entrer dans notre recueil.

Chartes et Diplômes. — Toujours en préparation.

Mémoires de l'Académie. — L'*Histoire de l'Académie* doit commencer chaque livraison de quatre volumes de *Mémoires*. Il en résulte que, pour qu'un nouveau volume en paraisse, il faut que la livraison précédente soit terminée. Le dernier volume, tome XXIX, 1re partie, comprenant l'*Histoire de l'Académie de 1869 à 1873*, a paru en 1877. Les trois volumes de *Mémoires* complétant la livraison ne se sont achevés que l'an dernier; j'ai donc dû attendre cette année pour reprendre la suite de ce travail, et je me suis vu contraint à me borner à six années, de 1874 à 1879, pour ne pas atteindre aux dimensions d'un tome entier. Le tome entier va paraître : car la 1re partie (l'histoire dont je viens de parler) n'attend plus que son titre, et comme elle comprend quatre-vingt-deux feuilles, j'arrêterai, par compensation, la seconde partie aux limites de vingt-cinq ou vingt-six feuilles, la terminant avec un mémoire de M. Riant, qui ajoutera six ou sept feuilles aux dix-neuf déjà tirées. Mais je ne saurais trop engager l'Académie à ne pas négliger, pour ses autres publications, le travail séculaire de ses

1884.
—

Mémoires; j'espère qu'elle me donnera le moyen d'en composer bientôt un tome XXXII, afin que je puisse réunir, sans plus de retard, dans la 1re partie du tome XXXIII, l'histoire des années qui se sont écoulées depuis 1880.

Notices et Extraits des manuscrits. — La Commission des travaux littéraires a admis, pour être publié dans la partie orientale de ce recueil, tome XXVII, 1re partie, un mémoire de M. Barth sur les *Inscriptions du Cambodge;* cinq feuilles sont à tirer et le reste est en placards. Dans la nouvelle série qui commence, sans distinction d'Orient ou d'Occident, avec le tome XXXI, la 1re partie de ce tome vient de paraître; la seconde contient déjà quatre mémoires : dix-neuf feuilles sont tirées, et l'on peut compter sur l'activité de MM. Delisle et Hauréau pour n'en pas rester là.

Histoire littéraire de la France. — Le tome XXIX de cet important ouvrage, confié aux soins de MM. Renan, L. Delisle, Hauréau et G. Paris, touche à sa fin : soixante et une feuilles sont tirées, cinq bonnes à tirer, trois en correction. La copie des morceaux qui doivent le terminer est entre les mains des typographes; et déjà la Commission a entendu la lecture d'une partie des notices qui doivent composer le tome XXX.

Corpus inscriptionum semiticarum. — Les deux tiers environ de la 3e livraison de la partie du *Corpus* relative aux inscriptions phéniciennes sont imprimés en placards. La rédaction de l'autre tiers est fort avancée. Cette 3e livraison paraîtra certainement avant la fin de l'année 1884. Elle contiendra l'inscription phénicienne trouvée à Marseille et les plus importantes inscriptions de Carthage.

La partie du *Corpus* comprenant les inscriptions araméennes et celle qui sera consacrée aux inscriptions himyarites seront mises sous presse dans deux ou trois mois.

1884.

Œuvres de Borghesi. — La seconde partie du tome IX de Borghesi, dont l'impression se poursuit par les soins de MM. L. Renier et Waddington, est près d'être achevée. J'ai dit dans mon dernier rapport quelle en est l'importance. Trente-cinq feuilles sont tirées, quatre bonnes à tirer, trois en épreuves, et le reste est en placards. Ce ne sera pas encore la fin, et M. Ernest Desjardins, adjoint à la Commission, va s'entendre avec ses deux collègues pour hâter l'achèvement de cette grande et belle publication, à laquelle le monde savant attache un si légitime intérêt.

H. Wallon.

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES COMPOSÉES OU REVUES PAR L'ACADÉMIE.

Médaille sur la libération du territoire.

Le Ministre de l'instruction publique ayant, par un message en date du 12 janvier 1882, communiqué à l'Académie un projet de médaille sur la libération du territoire, la Commission des inscriptions et médailles s'est réunie les 27 janvier et 3 février. A la suite des observations échangées sur le modèle en plâtre de la médaille, le Secrétaire perpétuel a adressé, au nom de la Commission, la lettre suivante au Ministre :

Paris, 6 février 1882.

Monsieur le Ministre,

M. le Ministre des arts, par une dépêche en date du 12 janvier dernier, m'a adressé, pour la Commission des inscriptions et médailles, la photographie d'une médaille commémorative de la libération du territoire, par M***, avec une inscription que l'artiste se proposait de graver au revers.

Malgré le talent qu'il montre dans l'exécution de sa médaille, la Commission ne croit pas pouvoir vous proposer une inscription qui s'y rapporte sans que la composition ait subi de profondes modifications, et si vous

1882.

voulez bien, Monsieur le Ministre, jeter les yeux sur cette médaille, vous comprendrez la résolution de la Commission et vous l'approuverez.

L'inscription proposée par l'auteur célèbre la libération du territoire et le succès de l'emprunt de cinq milliards; mais la médaille représente la France payant sa rançon à l'Allemagne (la France tendant un sac d'écus à l'Allemagne qui a la main sur la garde de son épée). On traduira : La France payant tribut à l'Allemagne; et aucune légende ne pourra effacer cette impression de la gravure ni donner le change au public. Une telle médaille ne pourrait être gravée qu'à Berlin.

La Commission des inscriptions et médailles ne saurait donc s'associer au travail de l'artiste, tant qu'il n'aura pas représenté d'une manière plus acceptable, soit le succès de l'emprunt, soit la libération du territoire. Il ne suffit pas, pour donner satisfaction au sentiment national, qu'il ait mis sur l'arrière-plan un personnage levant le poing contre les Prussiens qui tournent le dos.

Et à ce propos, Monsieur le Ministre, la Commission m'a chargé de vous soumettre un vœu qu'à toute époque et sous tous les régimes elle n'a pas cessé d'exprimer : C'est que le sujet de la médaille lui soit présenté en dessin, avant que l'artiste l'ait exécuté, même en modelé. Si un membre de l'Académie des beaux-arts (et c'est aujourd'hui M. Guillaume) lui est attaché, c'est bien pour que l'artiste soit à même de recevoir des conseils dont il puisse tenir compte avant l'achèvement de son œuvre. Je ne saurais mieux faire que de placer sous vos yeux cet extrait d'un procès-verbal de notre Commission en date du 6 septembre 1844 :

« Pour l'avenir, la Commission est d'avis qu'on ne saurait trop insister auprès de M. le Ministre pour lui persuader que la composition des médailles étant une œuvre d'érudition et d'art, qui a ses règles et ses lois, l'intérêt de l'autorité, au nom de laquelle tout se fait, est, en cela comme en toute autre création d'utilité publique et de gloire nationale, de se confier, pour la direction et le soin de l'exécution, aux hommes du métier, aux corps savants dont c'est l'étude spéciale et la destination expresse.

« Le législateur, en organisant l'Institut, a, par cette raison, attribué particulièrement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'office de rédiger les légendes et de composer les sujets figurés des médailles ordonnées par le Gouvernement.

« L'Académie regarde comme un de ses plus honorables devoirs, un de

 1882.

ceux qu'elle revendiquera toujours avec le plus d'empressement, son concours dans les travaux de ce genre.

« Un sentiment de patriotisme, et non une prétention d'amour-propre, lui fait désirer de contribuer à rendre irréprochables, autant qu'il dépend d'elle, des monuments qui doivent être jugés par les hommes instruits de France et des pays étrangers. »

Cette dernière réflexion est particulièrement applicable à la médaille dont il s'agit et au sentiment qui porte la Commission à en demander la refonte complète avant d'en proposer la légende.

Veuillez agréer, etc.

H. Wallon.

Médaille sur l'expédition du *Talisman*.

Dans la séance du 6 juin 1884, M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, invita l'Académie à rédiger une légende pour une médaille décernée par son Académie à M. A.-Milne Edwards et à ceux qui ont pris part à l'expédition du *Talisman*. La Commission des inscriptions et médailles, saisie du projet, a rédigé ainsi la légende :

VITA MARIS IN PROFUNDO DEPREHENSA.

§ 3.

PRIX DÉCERNÉS ET PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

SUJETS ET JUGEMENTS DES CONCOURS DEPUIS L'ANNÉE 1880 JUSQU'À L'ANNÉE 1884 INCLUSIVEMENT.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait proposé pour l'année 1880, deux sujets : 1880

I. *Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains*

1880.

jusqu'aux invasions des Barbares, d'après les documents littéraires et épigraphiques.

L'Académie a décerné le prix à M. René Cagnat, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, professeur de troisième au collège Stanislas, auteur du mémoire inscrit sous le n° 4, et portant pour épigraphe :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

L'Académie a en outre accordé une récompense de la valeur de *quinze cents francs* à M. Vigié, professeur de droit civil à la Faculté de droit de Grenoble, auteur du mémoire inscrit sous le n° 1, et ayant pour devise :

Le meilleur est encore en quelque étude austère
De s'enfermer ainsi qu'en un monde enchanté.

II. *Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le* x^e^ *siècle jusqu'à la fin du* xve. *Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec des signes de doute s'il y a lieu.*

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1882.

2° — Antiquités de la France.

L'Académie, cette année, vu l'importance des travaux envoyés au concours, a décerné quatre médailles :

La première à M. Aimé Chérest, pour son ouvrage intitulé : *L'Archiprêtre, épisode de la guerre de Cent ans au* XIVe *siècle* (Paris, 1879, in-8°) ;

La deuxième à M. de Charmasse, pour son *Cartulaire de l'évêché d'Autun, connu sous le nom de Cartulaire rouge, publié*

d'après un manuscrit du XIIIe *siècle, suivi d'une carte et d'un pouillé de l'ancien diocèse d'Autun, d'après un manuscrit du* XIVe *siècle* (Autun, Paris, 1880, in-4°);

La troisième à M. Claudin, pour ses *Origines de l'imprimerie à Albi, en Languedoc (1480-1481)*; *Les pérégrinations de Johann Neumester, associé de Gutemberg, en Allemagne, en Italie et en France (1463-1507)* (Paris, 1879, in-8°);

La quatrième à M. Émile Molinier, pour son *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France* (manuscrit).

L'Académie a en outre accordé six mentions honorables :

La première à M. de Bosredon, pour sa *Sigillographie du Périgord* (Périgueux, 1880, in-4°);

La deuxième à M. Edmond Blanc, pour son *Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes* (Nice, 1878-1879, in-8°);

La troisième à M. l'abbé Albanès, pour sa publication de la *Vie de sainte Douceline, fondatrice des Béguines de Marseille, composée au* XIIIe *siècle en langue provençale* (Marseille, 1878, in-8°);

La quatrième à M. Boucher de Molandon, pour son ouvrage intitulé : *La famille de Jeanne d'Arc, son séjour dans l'Orléanais, d'après des titres authentiques récemment découverts* (Orleans, 1878, in-8°);

La cinquième à M. de la Chauvelays, pour le volume ayant pour titre : *Les armées de Charles le Téméraire dans les deux Bourgognes* (Paris, 1879, in-8°);

La sixième à M. Vaesen, pour son ouvrage intitulé : *La juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime. Étude historique sur la conservation des privilèges royaux des foires de Lyon (1463-1495)* (Lyon, 1879, grand in-8°).

IMPRIMERIE NATIONALE

1880.
—

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

I. Le prix annuel de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis le mois de janvier 1878, n'a pas été décerné cette année.

II. Le prix biennal de numismatique, fondé par Mme veuve Duchalais et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1878, a été décerné à M. Louis Blancard, pour son *Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence* (Paris, in-8°).

2° — Prix fondés par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Demay, pour son ouvrage intitulé : *Le costume au moyen âge d'après les sceaux* (Paris, 1880, grand in-8°).

Le second prix a été décerné à M. Auguste Molinier, pour ses additions à l'*Histoire générale du Languedoc, par dom Devic et dom Vaissète, religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur,* et pour ses *Études sur l'administration féodale dans le Languedoc (900-1250)* (Toulouse, 1879, in-8°), et *sur l'administration de saint Louis et d'Alfonse de Poitiers dans le Languedoc* (Toulouse, 1879, in-4°).

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1880 la question sui-

vante, qu'elle avait déjà proposée pour l'année 1874, et prorogée une première fois à l'année 1877 :

Exposer l'économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a retirée du concours.

L'Académie avait proposé pour l'année 1880 les sujets suivants :

I. *Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan.*

Deux mémoires ont été déposés sur cette question : l'Académie, ne les ayant pas jugés suffisants, proroge le concours à l'année 1882.

II. *Examiner les explications données jusqu'ici de l'origine et du développement du système des castes dans l'Inde. Ces explications ne font-elles pas la place trop grande à la théorie brahmanique des quatre castes, et cette théorie peut-elle être admise comme l'expression d'un ordre de faits historiques? Grouper les témoignages qui permettent de se représenter ce qu'a pu être en réalité la caste à différentes époques du passé de l'Inde.*

L'Académie n'a pas décerné le prix; elle a accordé une récompense de *deux mille francs* à M. Schœbel (Charles), auteur du mémoire ayant pour épigraphe : *Facies non omnibus una, nec diversa tamen.*

III. *Étude sur la vie et les écrits d'Eustathe, archevêque de Thessalonique* (XIIIe *siècle*). *Rechercher particulièrement ce que ses divers écrits nous apprennent sur l'état des lettres dans les écoles grecques de l'Orient et sur ce qui s'était conservé alors des richesses de la littérature classique.*

Un seul mémoire a été déposé et n'a point paru mériter le prix. L'Académie a retiré la question du concours.

4° — Prix Stanislas Julien.

Par son testament olographe en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie a décerné le prix à M. Henri Cordier, pour son ouvrage intitulé : *Bibliotheca sinica. — Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'empire chinois,* tome I, fascicules 1 à 3 (Paris, 1878, in-8°).

5° — Prix Delalande-Guérineau.

Mme Delalande, veuve Guérineau, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *vingt mille francs* (réduite à *dix mille cinq francs*), dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

Le prix n'ayant pas été décerné en 1878, deux prix, de la valeur de *mille francs* chacun, étaient à décerner en 1880 aux deux ouvrages que l'Académie aura jugés les meilleurs parmi les ouvrages, manuscrits ou publiés depuis janvier 1878, ayant pour objet la langue française (grammaires, lexiques, éditions, etc.) à une époque antérieure au XVIe siècle.

L'Académie a décerné l'un de ces deux prix à MM. Jacques Normand et Gaston Raynaud, pour leur édition d'*Aiol, chanson de geste, publiée d'après le manuscrit unique de Paris* (Paris, 1877, in-8°).

L'autre prix n'a pas été décerné; il a été prorogé à l'année 1881. 1880.

6° — Prix Jean Reynaud.

Mme veuve Jean Reynaud, « voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France », a, par un acte en date du 25 mars 1879, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, « ce prix doit être accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. »

L'Académie a décerné le prix à M. Jules Quicherat, directeur de l'École des chartes. M. Quicherat, dans le cours des cinq dernières années, a publié deux ouvrages qui justifieraient par eux-mêmes le choix de l'Académie, et qui ont de plus l'avantage de faire revivre les titres si nombreux et si considérables que l'auteur, depuis plus de quarante ans, s'est créés à l'estime du monde savant.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait prorogé à l'année 1880 le sujet suivant, 1881.
qui avait d'abord été proposé pour l'année 1878 :

Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Khalifat.

Un seul mémoire a été déposé sur cette question. L'Académie a prorogé le concours à l'année 1884.

1881.
—

L'Académie avait en outre proposé pour l'année 1881 le sujet suivant :

Étude grammaticale et lexicographique de la latinité de saint Jérôme.

Un seul mémoire, jugé insuffisant, a été déposé sur cette question, qui a été traitée dans un ouvrage assez considérable publié récemment. L'Académie l'a retirée du concours.

2° — Antiquités de la France.

L'Académie, cette année, vu l'importance des travaux envoyés au concours, a décerné quatre médailles :

La première à M. Paul Fournier, pour son ouvrage intitulé : *Les officialités au moyen âge, étude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires, en France, de 1180 à 1328* (Paris, 1880, in-8°);

La deuxième à M. Lucien Bégule, pour sa *Monographie de la cathédrale de Lyon* (Lyon, 1880, in-4°);

La troisième à M. Antoine Thomas, pour son ouvrage en deux volumes intitulé : *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII* (Paris, 1879, in-8°);

La quatrième à M. Alexandre Tuetey, pour ses deux ouvrages ayant pour titres, le premier : *Testaments enregistrés au parlement de Paris sous le règne de Charles VI ;* le second : *Journal d'un bourgeois de Paris* (*1405-1449*).

L'Académie a en outre accordé six mentions honorables :

La première à M. Noël Valois, pour son étude intitulée : *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris* (*1228-1249*)*, sa vie et ses ouvrages* (Paris, 1880, in-4°);

La deuxième à M. Lafleur de Kermaingant, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport* (*ordre de Saint-Benoît*), avec planches (Paris, 1880, in-4°);

La troisième à M. Curie Seimbres, pour son *Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France aux XIIIe et XIVe siècles sous le nom générique de Bastides* (Toulouse, 1880, in-8°);

La quatrième à M. Joüon des Longrais, pour son ouvrage intitulé : *Le roman d'Aquin, ou la conquête de la Bretagne par le roy Charlemagne, chanson de geste du XIIe siècle* (Nantes, 1880, in-8°);

La cinquième à M. l'abbé Bourgain, pour son livre sur *La chaire française au XIIe siècle, d'après des manuscrits* (Paris, 1879, in-8°);

La sixième à M. Vignat, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency (ordre de Saint-Augustin)* (Orléans, 1879, in-4°).

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

I. Le prix annuel de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis le mois de janvier 1879, a été décerné cette année à M. Jacob Zobel de Zangroniz, pour son *Étude historique de la monnaie antique de l'Espagne depuis son origine jusqu'à l'empire romain*, tome I (Madrid, 1879, in-8°).

2° — Prix fondés par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Dupuy, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, 2 vol. (Paris, 1880, in-8°).

1881

Le second prix a été décerné à M. Alexandre Bruel, pour son *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* et sa *Chronique des rois de France et de Bourgogne d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny aux IXe et Xe siècles* (Paris, 1876 et 1880, in-4°).

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1881 la question suivante, qu'elle avait déjà proposée pour l'année 1876 et prorogée une première fois à l'année 1878 :

Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

Aucun mémoire n'a été déposé sur ce sujet. L'Académie l'a retiré du concours et remplacé par une autre question.

L'Académie avait proposé pour l'année 1881 le sujet suivant :

Étude sur les opérations de change, de crédit et d'assurances pratiquées par les commerçants et banquiers français ou résidant dans les limites de la France actuelle, avant le XVe siècle.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1883.

4° — Prix Louis Fould.

M. Louis Fould, par donation en date du 7 octobre 1857, a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de *vingt mille francs*, pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs du meilleur ouvrage sur l'*Histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès.*

Six ouvrages ont été envoyés au concours; aucun n'ayant

1881.

rempli toutes les conditions du programme, l'Académie, conformément aux intentions du donateur, a accordé, sur le montant des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant trois ans : 1° une récompense de la valeur de *deux mille francs* à M. Murray, pour son ouvrage intitulé : *A History of Greek Sculpture from the earliest times down to the age Pheidias* (Londres, 1880, in-8°); 2° une récompense de la valeur de *mille francs* à M. Joigny, pour son mémoire portant pour devise : *A Hestia, la Maison, à Athèna, le Temple.*

5° — Prix Lafons-Mélicocq.

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. de Lafons-Mélicocq *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France* (*Paris non compris*).

L'Académie a décerné le prix à M. Flammermont, pour son *Histoire des institutions municipales de Senlis* (Paris, 1881, in-8°); elle a accordé en outre une mention honorable à M. de Calonne, pour son volume intitulé : *La vie municipale au XVe siècle dans le nord de la France* (Paris, 1880, in-8°).

6° — Prix Brunet.

M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.*

L'Académie avait proposé pour l'année 1881 le sujet suivant :

Bibliographie raisonnée des documents, manuscrits et imprimés, relatifs à l'histoire d'une province ou d'une circonscription.

IMPRIMERIE NATIONALE

1881. Six mémoires ont été envoyés au concours. Le prix a été décerné à M. Auguste Molinier, pour son mémoire sur la *Bibliographie du Languedoc*.

7° — Prix Stanislas Julien.

Le prix a été décerné à M. Émile Rocher, pour son ouvrage intitulé : *La province chinoise du Yun-Nan* (Paris, 1879, grand in-8°).

8° — Prix Delalande-Guérineau.

Le prix n'ayant pas été décerné en 1878, deux prix, de la valeur de *mille francs* chacun, étaient à décerner en 1880 aux deux ouvrages que l'Académie aurait jugés les meilleurs parmi les ouvrages, manuscrits ou publiés depuis janvier 1878, ayant pour objet la langue française (grammaires, lexiques, éditions, etc.) à une époque antérieure au XVIe siècle.

L'Académie n'ayant décerné que l'un des deux prix, l'autre prix avait été prorogé à l'année 1881.

Deux mémoires ont été adressés au concours. Le prix a été décerné à M. Jules Gilliéron, pour sa brochure intitulée : *Petit Atlas phonétique du Valais roman*.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

1882. L'Académie avait prorogé à l'année 1882 le sujet suivant, qui avait d'abord été proposé pour l'année 1879 :

Étude sur les institutions politiques, administratives et judiciaires du règne de Charles V.

Un seul mémoire a été déposé et n'a pas été jugé digne du prix. L'Académie a retiré la question du concours.

L'Académie avait aussi prorogé à l'année 1882 le sujet suivant, qui avait d'abord été proposé pour l'année 1880 :

Classer et identifier, autant qu'il est possible, les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xve siècle. Dresser une carte de l'Europe occidentale, etc.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée de nouveau et mise au concours pour l'année 1884.

L'Académie avait proposé pour l'année 1882 la question suivante :

Faire connaître les versions de la Bible en langue d'oïl, totales ou partielles, antérieures à la mort de Charles V. Étudier les rapports de ces versions entre elles et avec le texte latin. Indiquer toutes les circonstances qui se rattachent à l'histoire de ces versions (le temps, le pays, le nom de l'auteur, la destination de l'ouvrage, etc.).

L'Académie décerne le prix à M. Samuel Berger, secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, auteur du mémoire inscrit sous le n° 3.

Elle a en outre accordé une récompense de *mille francs* à M. Jean Bonnard, auteur du mémoire inscrit sous le n° 2.

2° — Antiquités de la France.

L'Académie a décerné trois médailles :

La première à M. J. Guiffrey, pour son *Histoire générale de la tapisserie* (Paris, 1878, in-folio avec planches);

La deuxième à MM. Héron de Villefosse et Thédenat, pour leurs *Notes sur quelques cachets d'oculistes romains* (Paris, 1882, in-8°);

1882.

La troisième à M. Kohler, pour son *Étude critique sur le texte de la Vie de sainte Geneviève de Paris* (Paris, 1881, 48e fascicule de la *Bibliothèque des hautes études*).

L'Académie a en outre accordé six mentions honorables :

La première à M. Héron, pour sa publication des *Œuvres de Henri d'Andeli, trouvère normand du* XIIIe *siècle* (Paris, 1881, in-8°);

La deuxième à M. Ch. Molinier, pour son ouvrage : *L'Inquisition dans le midi de la France au* XIIIe *et au* XIVe *siècle* (Paris, 1881, in-8°);

La troisième à M. Perroud, pour ses *Origines du premier duché d'Aquitaine* (in-8°);

La quatrième à M. de la Chauvelays, pour son *Étude sur les armées des trois premiers ducs de Bourgogne* (Paris, 1881, in-8°);

La cinquième à M. Ch. Fierville, pour ses *Documents inédits sur Philippe de Commynes* (Paris, 1881, in-8°);

La sixième à M. Pagart d'Hermansart, pour son *Étude sur les anciennes communautés d'arts et métiers à Saint-Omer* (Saint-Omer, 1879, 1881, in-8°).

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, publié depuis le mois de janvier 1880, a été décerné cette année à M. Stanley Lane Poole, pour le cinquième volume de son catalogue intitulé : *Coins of the Moors of Africa and Spain in the British Museum* (Londres, in-8°).

2° — Prix fondé par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier prix a été décerné à M. Viollet, pour son ouvrage sur les *Établissements de saint Louis,* 2 volumes (Paris, 1881, in-8°).

Le second prix a été décerné à M. Frédéric Godefroy, pour son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle,* tome I (Paris, 1881, in-4°).

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1882 la question suivante, qu'elle avait déjà proposée pour l'année 1880 :

Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan.

Un seul mémoire, insuffisant, a été déposé sur cette question, que l'Académie a prorogée de nouveau à l'année 1884.

L'Académie avait aussi prorogé à l'année 1882 le sujet suivant, qu'elle avait d'abord proposé pour l'année 1879 :

Étude d'histoire littéraire sur les écrivains grecs qui sont nés ou qui ont vécu en Égypte depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête du pays par les Arabes.

Recueillir dans les auteurs et sur les monuments tout ce qui peut servir à caractériser la condition des lettres grecques en Égypte durant cette période; apprécier l'influence que les institutions, la religion, les mœurs et la littérature égyptiennes ont pu exercer sur l'hellénisme.

Un seul mémoire ayant été déposé et n'ayant pas été jugé digne du prix, l'Académie a retiré la question du concours.

L'Académie avait en outre proposé pour l'année 1882 :

Étudier les documents géographiques et les relations de voyage publiés par les Arabes du IIIe au VIIIe siècle de l'hégire inclusivement, faire ressortir leur utilité au point de vue de la géographie comparée au moyen âge.

L'Académie n'a pas décerné le prix, mais elle a accordé, à titre d'encouragement, une récompense de *quinze cents francs* à l'auteur de l'unique mémoire envoyé au concours, M. Marcel Devic, professeur d'arabe à la Faculté de Montpellier.

4° — Prix Brunet.

M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.*

L'Académie avait proposé pour l'année 1882 le sujet suivant :

Bibliographie aristotélique ou bibliographie descriptive, et autant que possible critique, des éditions, soit générales, soit spéciales, de tous les ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Aristote; des traductions qui en ont été faites avant ou après la découverte de l'imprimerie, des biographies anciennes ou modernes d'Aristote, des commentaires et dissertations dont les divers écrits qu'on lui attribue ont été l'objet depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. — On pourrait, quant à la méthode, prendre comme exemple la bibliographie de Démosthène, publiée en deux parties (1830, 1834) *par A.-Gerhard Becker* (Leipzig et Quedlinbourg, in-8°, 310 pages).

Le prix a été décerné à M. Schwab.

1882.

5° — Prix Stanislas Julien.

L'Académie partage le prix entre M. Léon de Rosny (*Les peuples orientaux connus des anciens Chinois*) et M. Imbault-Huart (*Recueil de documents sur l'Asie centrale*).

6° — Prix Delalande-Guérineau.

L'Académie avait décidé qu'en 1882 elle décernerait le prix, s'il y avait lieu, *à des travaux sur la philologie antique comprenant l'étude des monuments écrits de toute nature.*

Le prix a été décerné à M. Louis Havet, pour son ouvrage *De saturnino Latinorum versu* (Paris, 1880, in-8°).

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait proposé pour l'année 1883 le sujet suivant : 1883.

Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites, au moyen âge, d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a prorogée à l'année 1886.

2° — Antiquités de la France.

L'Académie a décerné trois médailles :

La première à M. Beautemps-Beaupré, pour son ouvrage : *Les coutumes d'Anjou et du Maine* (Chaumont, 1882, in-8°);

1883. —

La deuxième à M. Pélicier, pour son *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu (1483-1491)* (Chartres, 1882, in-8°);

La troisième à MM. Auguste et Émile Molinier, pour leur *Chronique de la Normandie du XIVe siècle* (Paris, 1882, in-8°).

L'Académie a en outre accordé six mentions honorables :

La première à M. d'Arbaumont, pour les trois ouvrages suivants : 1° *La vérité sur les deux maisons de Saulx-Courtivron* (Dijon, 1882, in-8°); 2° *Cartulaire du prieuré de Saint-Étienne de Vignory* (Langres, 1882, in-8°); 3° *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon, d'après le manuscrit inédit du Père Gautier* (Dijon, 1881, gr. in-8°);

La deuxième à M. Joret, pour son ouvrage : *Des caractères et de l'extension du patois normand* (Paris, 1882, in-8°);

La troisième à M. Loriquet, pour son ouvrage sur les *Tapisseries de la cathédrale de Reims* (Paris, Reims, 1882, in-fol.);

La quatrième à M. le docteur Barthélemy, pour son *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux* (1882, in-8°);

La cinquième à M. l'abbé Albanès, pour son *Histoire de Roquevaire et de ses seigneurs au moyen âge* (Marseille, 1881, in-8°);

La sixième à M. Dubourg, pour son *Histoire du grand prieuré de Toulouse et de diverses possessions de Saint-Jean de Jérusalem dans le sud-ouest de la France (Languedoc, pays de Foix, etc.)* (Toulouse, 1882, in-8°).

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique.

Le prix biennal de numismatique fondé par M. Allier de

Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis le mois de janvier 1881, a été partagé, cette année, entre M. Barclay-Head, pour son *History of the Coinage of Beotia*, et M. Percy-Gardner, pour son *Étude sur les monnaies de Samos.*

2° — PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT
POUR LE TRAVAIL LE PLUS SAVANT ET LE PLUS PROFOND
SUR L'HISTOIRE DE FRANCE
ET LES ÉTUDES QUI S'Y RATTACHENT.

Le premier prix a été décerné à M. Frédéric Godefroy, pour son *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle* (Paris, 1881-1882, in-4°).

Le second prix à M. Giry, pour son ouvrage sur les *Établissements de Rouen et l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer,* etc. (Paris, 1883, in-8°).

3° — PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

L'Académie avait prorogé à l'année 1883 la question suivante :

Étude sur les opérations de change, de crédit et d'assurances pratiquées par les commerçants et banquiers français ou résidant dans les limites de la France actuelle, avant le XVe siècle.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a retirée du concours.

L'Académie avait proposé pour l'année 1883 la question suivante :

Présenter un tableau, aussi complet que possible, de la numismatique de Samos; en expliquer les types à l'aide des textes; en tirer toutes les données religieuses et historiques que comporte cette étude;

IMPRIMERIE NATIONALE

1883.

montrer quelle influence ont pu exercer les types du numéraire samien sur ceux des colonies de cette île.

Un seul mémoire a été déposé sur cette question. L'Académie n'a pas décerné le prix, et elle a retiré le sujet du concours.

L'Académie avait en outre proposé pour la même année le sujet suivant :

Étudier, à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires, le dialecte parlé à Paris et dans l'Île-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré, au moyen âge, comme la langue littéraire de la France.

Aucun mémoire n'a été déposé sur cette question. L'Académie l'a remise au concours pour l'année 1885.

4° — Prix Stanislas Julien.

L'Académie décerne le prix à M. Maurice Jametel, pour son ouvrage intitulé : *L'encre de Chine, son histoire et sa fabrication, d'après des documents chinois* (Paris, 1882, in-12).

5° — Prix de la Grange.

M. le marquis de la Grange, membre de l'Académie, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de *mille francs*. destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un poème déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes.

1883.

L'Académie a décerné le prix à la *Société des anciens textes français,* pour ses publications des années 1881 et 1882.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait proposé pour 1878 et prorogé à 1880 puis à 1884 le sujet suivant: 1884.

Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation sous le Khalifat.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a retirée du concours.

L'Académie avait prorogé à l'année 1884 la question suivante :

Classer et identifier, autant qu'il est possible, les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le x*e siècle jusqu'à la fin du* xv*e. Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec signes de doute s'il y a lieu.*

Elle a décerné le prix à M. Neubauer, attaché à la bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

L'Académie avait proposé pour l'année 1884 les deux sujets suivants :

I. *Examen historique et critique de la Bibliothèque de Photius.*

II. *Étude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins.*

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur ces deux questions, l'Académie les a prorogées toutes les deux à l'année 1887.

1884.
—

2° — Antiquités de la France.

L'Académie a décerné trois médailles :

La première à M. Pothier, pour son ouvrage : *Les tumulus du plateau de Ger* (manuscrit);

La deuxième à M. Loth, pour son ouvrage : *L'émigration bretonne en Armorique du ve au viiie siècle de notre ère* (Paris, 1883, in-8°);

La troisième à M. Ch. Mortet, pour son travail intitulé : *Le livre des constitutions demenées el Chastelet de Paris* (Paris, 1883, in-8°).

L'Académie a accordé, en outre, six mentions honorables :

La première à M. Armand Gasté, pour ses *Études sur les noëls virois par Jean Le Houx. — Olivier Basselin et les compagnons du Vau-de-Vire. — Les chansons normandes du xve siècle* (Caen, 1866, in-12). — *Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jehan Porée* (Caen, 1883, in-8°);

La deuxième à M. P. du Chatellier, pour ses *Recherches sur les sépultures de l'époque de bronze en Bretagne. Explorations et études comparatives* (1877-1882, broch. in-8°) ;

La troisième à M. Léon Flourac, pour son livre sur *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn* (Paris, 1884, in-8°);

La quatrième à M. Paul Guérin, pour son *Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France;*

La cinquième à M. Bouquet, pour l'étude intitulée : *La Parthénie, ou Banquet des Palinods de Rouen en 1546, poème latin du xvie siècle* (Rouen, 1883, in-8°);

La sixième à M. le comte Amédée de Bourmont, pour son livre sur la *Fondation de l'université de Caen et son organisation au xve siècle* (Caen, 1883, in-8°).

FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix biennal de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1883, a été partagé cette année entre M. Caron, pour ses *Monnaies féodales françaises,* et M. de Ponton d'Amécourt, pour ses *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.*

2° — PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT POUR LE TRAVAIL LE PLUS SAVANT ET LE PLUS PROFOND SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET LES ÉTUDES QUI S'Y RATTACHENT.

Le premier prix a été décerné à M. Paul Viollet, pour son premier volume du *Précis de l'histoire du droit français* (Paris, 1883, in-8°);

Le second prix à M. Tuetey, pour son livre sur *Les Allemands en France et l'invasion du comté de Montbéliard* (Paris, 1883, in-8°).

3° — PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

L'Académie avait prorogé à l'année 1884 le sujet suivant, qu'elle avait d'abord proposé pour 1880 et prorogé une première fois à l'année 1882 :

Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a retirée du concours.

L'Académie avait proposé pour l'année 1884 la question suivante :

Étudier le Râmayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent? Ne tenir compte de la mythologie qu'autant qu'elle intéresse la question ainsi posée.

Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de la valeur de *deux mille francs* est accordée à M. Schœbel, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Caliginosa nocte premit Deus* (Horat.).

L'Académie avait en outre proposé pour l'année 1884 le sujet suivant :

Étude sur la langue berbère au double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue. Insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal; s'aider, pour cette étude, des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années. Indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langues.

Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie l'a remise au concours pour l'année 1887.

4°. — Prix Louis Fould.

Le prix fondé par M. Louis Fould pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès* n'a pas été décerné cette année.

L'Académie accorde un accessit de la valeur de *trois mille francs* au *Bulletin de correspondance hellénique.*

5° — Prix Lafons-Mélicocq.

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. de

Lafons-Mélicocq *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France* (*Paris non compris*), *publié dans les trois années qui ont précédé le concours.*

L'Académie a décerné le prix à M. l'abbé Haigneré, pour son *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.*

Elle a, en outre, accordé deux mentions honorables : l'une à M. Bonnassieux, pour son ouvrage : *Le château de Clagny et Madame de Montespan, d'après les documents originaux. Histoire d'un quartier de Versailles* (Paris, 1881, in-8°); l'autre à M. de Calonne, pour son livre intitulé : *La vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois* (Paris, 1883, in-8°).

6° — Prix Stanislas Julien.

L'Académie décerne le prix au Père Zottoli, pour son *Cursus litteraturæ sinicæ* (5 vol. in-8°).

7° — Prix Delalande-Guérineau.

L'Académie avait décidé qu'elle décernerait le prix, en 1884, *au meilleur ouvrage de critique sur les documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire ecclésiastique ou à l'histoire civile du moyen âge.*

Aucun des deux ouvrages envoyés au concours n'ayant paru suffisant, l'Académie n'a pas décerné de prix.

8° — Prix de la Grange.

L'Académie décerne le prix à M. Gaston Raynaud, pour son *Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles.*

§ 4. — Séances publiques.

Dans le cours des cinq années, les séances publiques ont eu lieu aux époques suivantes :

En 1880, le 12 novembre, sous la présidence de M. Edmond Le Blant.

Lectures :

1° Discours du Président annonçant les prix décernés en 1880 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 363);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Caussin de Perceval, membre de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *L'Ange et l'Ermite* (légende religieuse), par M. Gaston Paris (*Comptes rendus*, p. 427).

En 1881, le 18 novembre, sous la présidence de M. Pavet de Courteille.

Lectures :

1° Discours du Président annonçant les prix décernés en 1881 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 306);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. de Saulcy, membre de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Édesse*, par M. Edmond Le Blant, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 370).

En 1882, le 17 novembre, sous la présidence de M. Girard.

Lectures :

1° Discours du Président annonçant les prix décernés en 1882 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 301);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Paulin Paris*,

1884.

membre de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *Introduction au catalogue des figurines de terre cuite du Musée du Louvre*, par M. Heuzey, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 388).

En 1883, le 23 novembre, sous la présidence de M. Heuzey.

Lectures :

1° Discours du Président annonçant les prix décernés en 1883 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 455);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de Mariette Pacha, membre de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *Les propos de maître Robert de Sorbon*, par M. Hauréau, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 584).

En 1884, le 14 novembre, sous la présidence de M. Perrot.

Lectures :

1° Discours du Président annonçant les prix décernés en 1884 et les sujets de prix proposés (*Comptes rendus*, p. 456);

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Thomas-Henri Martin, membre libre de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel (voir section V);

3° *Traductions et imitations d'Ovide*, par M. G. Paris, membre de l'Académie (*Comptes rendus*, p. 537).

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DES DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

M. Gaston Paris. *Mémoire sur les pénultièmes brèves dans les mots latins.* (16 janvier.) 1880. — Lectures

IMPRIMERIE NATIONALE.

1880 — des Académiciens.

M. Th. Henri Martin. *Sur les hypothèses astronomiques d'Eudoxe.* (T. XXXI, 1re partie, section III, § 5, 1er août, 26 septembre, 8 octobre 1879; 16 janvier, 13 février, 12 et 19 mars 1880.)

M. Bréal. *Essai de lecture et d'interprétation du chant des Arvales.* (30 janvier.)

M. Delisle. *Sur le livre d'heures du duc de Berry conservé à la bibliothèque de Bruxelles.* (6 février.)

M. Duruy. *Les réformes administratives accomplies ou entreprises sous le règne d'Auguste.* (27 février, 5 mars.)

M. Pavet de Courteille. *Sur un manuscrit ouigour de la Bibliothèque nationale.* (24 mars. *Comptes rendus*, p. 69.)

M. L. Delisle. *Sur un nouveau manuscrit du grand coutumier de France.* (2 avril.)

M. Jourdain. *Les commencements de la marine militaire en France sous le règne de Philippe le Bel.* (1re lecture : 2, 16 avril; 2e lecture : 13 avril, 14 mai.)

M. Ravaisson. *Sur les monuments funéraires des Grecs.* (9 avril.)

M. Deloche. *Note sur le chaton d'un anneau mérovingien.* (16 avril. *Comptes rendus*, p. 234.)

M. N. de Wailly. *Observations grammaticales sur les actes des amans* ou *notaires de Metz.* (1re lecture : 23 et 30 avril; 2e lecture : 25 juin, 2 juillet.)

M. Miller. *Sur la découverte d'un nouveau fragment d'Euripide* (7 mai. *Comptes rendus*, p. 135.)

M. de la Villemarqué. *Sur des gloses bretonnes anciennes.* (14 mai. *Comptes rendus*, p. 148.)

M. Deloche. *Explication d'une formule manuscrite sur plusieurs monnaies mérovingiennes.* (28 mai. *Comptes rendus*, p. 168.)

M. Barbier de Meynard. *Notice sur la vie du poète persan Saadi.* (28 mai, 14 juin.)

M. Edmond Le Blant. *Sur quelques actes des martyrs non compris dans le recueil de Dom Ruinart.* (1re lecture : 2, 9, 16 et 23 juillet, 17 septembre, 1er et 8 octobre, 3, 10 et 29 décembre 1880; 2e lecture : 4 et 25 février, 11, 18 et 25 mars, 8 et 22 avril 1881.)

M. de Witte. *Sur un vase peint portant les deux signatures de Hiéron et de Macron.* (9 juillet 1880.)

M. Defrémery. *Note sur un exemplaire non cartonné de la comédie de Destouches :* Le philosophe marié. (16 juillet. *Comptes rendus*, p. 244.)

M. Egger. *Sur une inscription grecque inédite du petit musée de Taormini.* (16 juillet.)

M. Hauréau. *Mémoires sur les traductions latines de* l'Économique *d'Aristote.* (1re lecture : 23 juillet; 2e lecture : 19 novembre.)

M. Heuzey. *Sur un vase en forme de tête casquée portant une inscription hiéroglyphique.* (23 et 30 juillet.)

M. E. Desjardins. *Sur une brochure de M. Pomialovski, professeur à l'université de Saint-Pétersbourg,* intitulée : *Deux diplômes militaires romains trouvés récemment en Bulgarie* (Saint-Pétersbourg, 1880). (6 août. *Comptes rendus*, p. 227.)

M. Th.-Henri Martin. *Hypothèses astronomiques qui, avant l'époque Alexandrine, attribuaient à la terre un mouvement diurne.* (1re lecture : 27 août, 3 septembre, 24 décembre 1880; 2e lecture : 4 et 11 février 1881.)

M. Gaston Paris. *Sur un épisode des romans d'Aymeri de Narbonne.* (20 août 1880.)

M. Egger. *Aperçus sur la langue grecque et sa prononciation.* (27 août.)

M. Deloche. *Notice sur trois monnaies mérovingiennes portant au revers, dans le champ, les lettres E C.* (10 septembre. *Comptes rendus*, p. 268.)

1880.

M. Deloche. *Réponse aux objections faites à son mémoire sur l'identité des Ligures et des Celtes.* (17 septembre.)

M. de Longpérier. *Sur une intaille antique représentant le jugement de Salomon.* (24 septembre. *Comptes rendus*, p. 275.)

M. Germain. *Du principe démocratique dans les anciennes écoles de Montpellier.* (24 septembre.)

M. Desnoyers. *Rapport sur les travaux de la Société de l'histoire de France depuis 1879.* (19 novembre. *Comptes rendus*, p. 336.)

M. Desjardins. *Sur les inscriptions romaines du musée d'Amiens.* (15 octobre.)

M. Alexandre Bertrand. *Sur des bijoux d'or du tumulus d'Apremont, près Gray (Haute-Saône).* (26 novembre, 3 décembre. *Comptes rendus*, p. 340.)

1881.

M. Egger. *Mémoire sur les* Œconomica *d'Aristote et de Théophraste.* (1re lecture : 12 décembre 1879; 2e lecture : 27 janvier, 4 février 1881.)

M. Desjardins. *Note sur des ruines et sur une inscription romaine découverte au mont Cassien, près de Cannes.* (18 mars.)

M. Duruy. *Sur les derniers temps de l'empereur Dioclétien.* (1er avril.)

M. Bréal. *Observations relatives à l'étymologie de quelques mots latins.* (6 mai.)

M. Fr. Lenormant. *Sur le dieu d'Émèse appelé Élagabalus ou Héliogabale.* (20 mai.)

M. Tissot. *Mémoire sur la campagne de César en Afrique.* (1re lecture : 27 mai, 17 juin, 1er juillet; 2e lecture : 9, 16, 23 et 30 septembre.)

M. Desjardins. *Sur la date de la basilique de Nîmes.* (24 juin.)

M. Edm. Le Blant. *Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Édesse.* (1er juillet.)

M. Hauréau. *Sur le véritable auteur du Commentaire des* Métamorphoses *d'Ovide, attribué à Thomas de Galles et à Nicolas Triveth.* (1re lecture : 1er juillet; 2e lecture : 29 juillet.)

M. Oppert. *Mémoire sur une inscription d'Assur Banipal (Sardanapale).* (8 juillet, 26 août, 2 septembre.)

M. Duruy. *Sur la persécution de Dioclétien.* (15 juillet, 19 août.)

M. Pavet de Courteille. *Sur un manuscrit ouigour communiqué par M. Guy le Strange.* (9 septembre.)

M. Egger. *Sur deux recueils d'inscriptions publiés l'un par M. Cauer, l'autre par M. Kaibel.* (16 et 30 septembre.)

M. Max Müller. *Notice sur des manuscrits sanscrits trouvés au Japon.* (23 septembre. *Comptes rendus*, p. 194.)

M. Derenbourg. *Sur une inscription qui se lit dans le tunnel conduisant à la fontaine de Siloah.* (23 septembre. *Comptes rendus*, p. 199.)

M. Barbier de Meynard. *Sur les origines de la société musulmane.* (30 septembre, 7 octobre. *Comptes rendus*, p. 241.)

M. Gaston Paris. *Siger de Brabant.* (14 octobre.)

M. de Witte. *Sur un vase de bronze, de travail étrusque, appartenant au prince Czartoryski.* (21 octobre. *Comptes rendus*, p. 228.)

M. Hauréau. *Sur un traité en vers (De contemptu mundi) attribué à saint Bernard.* (28 octobre.)

M. Bréal. *Notes philologiques sur des mots latins tels que* inquam, solus, *etc.* (11 novembre.)

M. de Longpérier. *Sur les monuments antiques de la Chaldée découverts et rapportés par M. de Sarzec.* (16 décembre. *Comptes rendus*, p. 281.)

M. Fr. Lenormant. *Notes archéologiques sur la Terre-d'Otrante.* (16 décembre 1880; 10 février 1881; 3 février, 17 mars 1882.)

M. Desnoyers. *Rapport sur les travaux de la Société de l'histoire*

1881. *de France pendant les années 1880 et 1881.* (30 décembre 1881. *Comptes rendus*, p. 287.)

1882. M. Hauréau. *Sur le* Liber de illustribus viris *attribué à Henri de Gand.* (1re lecture : 24 mars 1881 ; 2e lecture : 5 avril 1882.)

M. Oppert. *Sur les inscriptions de Gudéa.* (27 janvier, 3 février, 24 mars, 23 juin. *Comptes rendus*, p. 28 et 123.)

M. Desjardins. *Sur un monument, récemment découvert à Paris, portant la figure de l'ascia.* (10 février. *Comptes rendus*, p. 17.)

M. Bréal. *Sur une ancienne inscription récemment trouvée à Rome.* (10 mars. *Comptes rendus*, p. 23.)

M. Deloche. *Renseignements archéologiques sur la transformation du* c *guttural du latin en une sifflante.* (1re lecture : 31 mars; 2e lecture : 14 avril.)

M. Heuzey. *Les terres cuites de Kittion* (aujourd'hui Larnaca), *dans l'île de Chypre.* (14 et 21 avril.)

M. Damour, de l'Académie des sciences. *Sur les grenats incrustés dans les bijoux de l'époque mérovingienne.* (28 avril.)

M. Deloche. *Du monnayage en Gaule au nom de l'empereur Maurice Tibère.* (1re lecture : 5 mai; 2e lecture : 25 août.)

M. Siméon Luce. *Les menus du prieur de Saint-Martin-des-Champs en 1438 et 1439.* (5 mai. *Comptes rendus*, p. 111.)

M. de Witte. *Sur la conquête de la Gaule méridionale par les Romains.* (1re lecture : 12 et 19 mai; 2e lecture : 1er juin 1883.)

M. Weil. *Sur un feuillet de parchemin qui contient en partie la seconde parabole des Oiseaux d'Aristophane.* (1re lecture : 26 mai; 2e lecture : 4 août.)

M. Ch. Robert. *Gondowald et les monnaies de Maurice Tibère.* (1re lecture : 26 mai, 2 et 9 juin; 2e lecture : 1er et 8 septembre.)

M. Miller. *Sur une inscription grecque publiée dans le* Bulletin

de correspondance hellénique *par M. Martha; Sur des fragments inédits d'Élien.* (9 juin.)

M. Oppert. *Sur un poids médique du Musée du Louvre.* (30 juin. *Comptes rendus*, p. 96 et 135.)

M. Ch. Nisard. *Sur l'état précaire de la propriété littéraire au XVIe siècle.* (7, 12, 21 et 28 juillet. *Comptes rendus*, p. 187.)

M. Edm. Le Blant. *Les chrétiens dans la société payenne aux premiers âges de l'Église.* (21 juillet.)

M. Egger. *Observation sur une inscription funéraire d'Athènes, publiée par M. Koumanoudis dans l'*Athæneum. (4 août. *Comptes rendus*, p. 178.)

M. Desnoyers. *Rapport annuel sur les travaux de la Société de l'histoire de France.* (11 août. *Comptes rendus*, p. 195.)

M. Heuzey. *Sur l'histoire de l'art chaldéen.* (18 août.)

M. Deloche. *Sur le monnayage en Gaule au temps de l'empereur Maurice Tibère* (2e *mémoire*). (1re lecture : 1er septembre; 2e lecture : 12 et 26 janvier 1883.)

M. N. de Wailly. *Nouveau mémoire sur la langue de Joinville.* (1re lecture : 15 septembre 1882; 2e lecture : 29 septembre.)

M. Derenbourg. *De l'opinion que les juifs se sont formée de l'immortalité de l'âme.* (15 septembre. *Comptes rendus*, p. 213.)

M. Oppert. *Sur le prétendu tombeau de Cyrus.* (22 et 29 septembre, 6 octobre.)

M. Germain. *Sur la faculté de théologie de l'ancienne université de Montpellier.* (29 septembre, 6 octobre.)

M. Perrot. *Sur les sceaux hittiques en terre cuite appartenant à M. Schlumberger.* (13 octobre.)

M. Heuzey. *Conclusion de son catalogue de figurines de terre cuite du Musée du Louvre.* (27 octobre.)

M. de Vogüé. *Sur l'inscription bilingue (grec et palmyrénien) envoyée à l'Académie par le prince Abamalek Lazarew.* (3 novembre.)

1882. — M. Oppert. *Note sur la date la plus ancienne de la chronologie chaldéenne.* (24 novembre.)

M. Hauréau. *Mémoire sur les chanceliers de l'Église de Chartres.* (1[re] lecture : 22 mars, 30 octobre; 2[e] lecture : 22 décembre 1882; 16, 23 février et 2 mars 1883.)

1883. — M. Miller. *Sur des inscriptions grecques envoyées d'Égypte par M. Maspero.* (19 janvier, 13 avril 1883.)

M. Derenbourg. *Observations sur les tombes juives.* (2 février. *Comptes rendus*, p. 9.)

M. Fr. Lenormant. *Sur les villes de Terma et de Temesa de l'Italie méridionale.* (9 et 16 février.)

M. L. Delisle. *Sur les très anciens manuscrits du fonds Libri dans les collections d'Ashburnham-Place.* (23 février. *Comptes rendus*, p. 47.)

M. Oppert. *Sur deux très anciens textes de la Chaldée.* (2 mars. *Comptes rendus*, p. 75.)

M. Senart. *Inscription gravée sur les quatre faces d'une stèle recueillie au Cambodge par M. Aymonier.* (2 et 9 mars. *Comptes rendus*, p. 90.)

M. Dumont. *Sur le style géométrique dans les vases peints.* (16 mars.)

M. Oppert. *Sur deux cylindres phéniciens écrits en caractères cunéiformes.* (6 avril. *Comptes rendus*, p. 180.)

M. Perrot. *Comparaison de l'Égypte et de la Chaldée.* (20 et 27 avril.)

M. Bréal. *Sur la forme du mécanisme grammatical.* (1[re] lecture : 20 avril; 2[e] lecture : 20 juillet. *Comptes rendus*, p. 184.)

M. Fr. Lenormant. *Sur la topographie, l'histoire et les antiquités du val de Tegiano.* (27 avril, 3 mai.)

M A. Bertrand. *Sur deux inscriptions en mosaïque envoyées de*

1883.

Monastir (Tunisie) par le capitaine Ferreus. (27 avril. *Comptes rendus*, p. 189.)

M. Bréal. *Sur les plus anciens termes se rapportant aux idées de droit et de loi.* (4 mai. *Comptes rendus*, p. 195.)

M. Riant. *La donation d'Orvieto et Aquapendente au Saint-Siège et les établissements latins de Jérusalem au xe siècle.* (1re lecture : 11 mai; 2e lecture : 4 juillet.)

M. de Vogüé. *Traduction de la première partie de l'inscription bilingue de Palmyre découverte par le prince Abamalek Lazarew.* (1er juin.)

M. Hauréau. *Les propos de Robert de Sorbon.* (1re lecture : 29 juin; 2e lecture : 13 juillet.)

M. de Witte. *Note sur un groupe de bronze, de travail grec, représentant Hermès et Dionysos.* (6 et 27 juillet. *Comptes rendus*, p. 284.)

M. Edmond Le Blant. *Observations sur les récentes découvertes d'antiquités égyptiennes faites à Rome.* (20 juillet. *Comptes rendus*, p. 282.)

M. Bréal. *Sur les mots exprimant chez les Romains le droit et la loi.* (27 juillet.)

M. Dareste, de l'Académie des sciences morales et politiques. *Sur des fragments inédits de droit romain (Responsa,* lib. IX), *avec notes de Paul et d'Ulpien.* (17 août. *Comptes rendus*, p. 302.)

M. Egger. *Notice sur l'usage des couronnes chez les Grecs et chez les Romains.* (24 et 31 août.)

M. Germain. *Notice sur Pierre Flamenqui, abbé de Saint-Victor de Marseille et auparavant vicaire général de l'évêque de Maguelone.* (21 et 28 septembre. *Comptes rendus*, p. 274, 278.)

M. Desjardins. *Sur un diplôme militaire inédit provenant de Coptos et conservé à Boulaq.* (5 octobre. *Comptes rendus*, p. 441.)

IMPRIMERIE NATIONALE

1883.
—

M. Deloche. *Sur un bijou en or à double inscription de l'époque mérovingienne.* (12 octobre. *Comptes rendus*, p. 421.)

M. A. Bertrand. *Sur les antiquités préhistoriques trouvées dans la haute Italie, notamment aux environs de Bologne, à Sesto-Calende, à Trezzo et près d'Ischl.* (19 octobre, 2 novembre.)

M. Bréal. *Mémoire sur les étymologies latines.* (7 et 13 décembre.)

M. de Rozière. *Sur le recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des affaires étrangères*, t. I, Autriche, *avec une introduction et des notes, par M. A. Sorel.* (*Comptes rendus*, p. 450.)

1884.
—

M. Oppert. *Sur une inscription de Nabuchodonosor trouvée par M. Pognon.* (4 janvier 1884.)

M. Ch. Robert. *Trésor de monnaies gauloises entré au musée de Saint-Germain.* (18 janvier. *Comptes rendus*, p. 25.)

M. Heuzey. *Un nouveau roi de Tello.* (8 février. *Comptes rendus*, p. 15.)

M. G. Paris. *Sur les traducteurs et les imitateurs de l'*Art d'aimer *d'Ovide au XII*e *et au XIII*e *siècle.* (22 février.)

M. Bréal. *Sur une particularité de l'accent tonique grec.* (29 février. *Comptes rendus*, p. 16.)

M. Oppert. *Traduction du texte original signalé par M. Heuzey et émanant d'un roi très antique de Sirtella ou Tello.* (29 février. *Comptes rendus*, p. 17.)

M. G. Paris. *Un poëme retrouvé de Chrétien de Troyes.* (7 mars. *Comptes rendus*, p. 84.)

M. Desjardins. *Sur la date de l'inscription de Coptos.* (14 mars. *Comptes rendus*, p. 93 et 273.)

M. Senart. *Sur les inscriptions les plus récemment découvertes du roi buddhiste Açoka-Piyadasi.* (14 mars. *Comptes rendus*, p. 108.)

M. Desjardins. *Les soixante centurions de la légion III Augusta.* (21 mars. *Comptes rendus*, p. 109.)

M. Oppert. *Sur la vraie assimilation de la divinité de Tello.* (25 avril. *Comptes rendus*, p. 231.)

M. Bréal. *Sur quelques mots latins tirés du grec, tels que* meditari, pœna, carcer, *etc.* (9 mai.)

M. Heuzey. *La stèle des Vautours* (monument chaldéen trouvé à Tello). (16 et 23 mai.)

M. Egger. *Conjectures sur le nom et les attributions d'une magistrature romaine, à propos de la biographie du philosophe Musonius Rufus.* (30 mai. *Comptes rendus*, p. 195.)

M. Dumont. *Sur deux inscriptions de Salonique publiées par M. Dozon.* (6 juin. *Comptes rendus*, p. 257.)

M. L. Delisle. *Sur l'École calligraphique de Tours au IXe siècle.* (1re lecture : 20 juin; 2e lecture : 3 octobre.)

M. P. Meyer. *Sur le Dictionnaire historique de la langue anglaise, de M. James Murray.* (15 février. *Comptes rendus*, p. 119.)

M. Oppert. *Sur la langue des Élamites.* (11 juillet. *Comptes rendus*, p. 326.)

M. Deloche. *Sur le plan d'une école nationale de géographie.* (17 juillet. *Comptes rendus*, p. 337.)

M. Egger. *Souvenirs historiques concernant une des cinq académies.* (24 juillet.)

M. Egger. *L'Encyclopédie; origine du mot et de la chose.* (22 août. *Comptes rendus*, p. 331.)

M. Oppert. *Une inscription cunéiforme datée du règne d'Antiochus Soter et de Seleucus Nicator.* (5 septembre.)

M. L. Delisle. *Mémoire sur les sacramentaires de l'époque carlovingienne.* (1re lecture : 12 septembre; 2e lecture : 3 octobre.)

1884.

—

M. Oppert. *Mémoire sur une inscription assyrienne relative à un cycle lunaire.* (1re lecture : 12 septembre.)

M. Oppert. *Sur la non-identité des rois assyriens Phul et Tuklatpalasar.* (19 septembre.)

M. Bréal. *Interprétation nouvelle d'une inscription en langue osque gravée sur un casque récemment acquis par le musée de Vienne.* (10 octobre. *Comptes rendus*, p. 418.)

M. Hauréau. *Mémoire sur Alain de Lille.* (1re lecture : 7 novembre; 2e lecture : 20 février 1885.)

M. Perrot. *Un chapitre de son* Histoire de l'art dans l'antiquité, *sur la Phénicie.* (7 novembre 1884.)

M. Edm. Le Blant. *Introduction à son ouvrage sur* Les sarcophages chrétiens de la Gaule. (29 novembre. *Comptes rendus*, p. 434.)

M. Ravaisson. *Note sur une statuette en bronze de Lysippe dont ce sculpteur avait fait présent à Alexandre.* (19 décembre. *Comptes rendus*, p. 430.)

M. Miller. *Sur plusieurs inscriptions grecques envoyées d'Égypte par M. Maspero.* (26 décembre. *Comptes rendus*, p. 432.)

1880.

—

Lectures et communications de divers savants.

M. Menant. *Empreinte d'un cylindre assyrien.* (2 janvier 1880. *Comptes rendus*, p. 19.)

M. le docteur Lagneau. *Carte ethnographique de la France.* (Voir t. XXXI, 1re partie. 19 décembre 1879.)

M. Tissot. *Sur le bassin du Bragada et la voie romaine d'Hippo Regius à Carthage.* (23 janvier, 13, 20 février, 4, 19 et 24 mars.)

M. Senart. *Sur les plus anciennes inscriptions de l'Inde.* (23 et 30 janvier, 6 et 13 février.)

M. S. Luce. *Domrémy et le mont Saint-Michel avant la mission de Jeanne d'Arc.* (23 et 30 janvier, 6 février.)

M. Delaunay. *Sur l'origine et la signification de l'emblème du*

poisson dans l'archéologie chrétienne. (30 janvier. *Comptes rendus*, p. 45.)

M. Homolle. *Sur l'île de Délos.* (27 février.)

M. Philippe Berger. *Sur le mythe de Pygmalion et le dieu Pygmée.* (5, 13 mars. *Comptes rendus*, p. 60.)

M. Fr. Lenormant. *Sur la cosmogonie de Phérécyde et la mythologie phénicienne.* (12 et 24 mars.)

M. Revillout. *Extrait de la chronique démotique du Musée du Louvre (le roi Amasis et les mercenaires selon Hérodote et la chronique).* (24 mars, 7 et 21 mai, 30 juillet, 20 août, 3 et 10 septembre.)

M. Benloew. *Sur trois poésies albanaises.* (24 mars et 2 avril.)

M. le docteur Lagneau. *Sur les anciennes populations de l'Europe occidentale.* (9, 16, 23 avril, 7 mai.)

M. de Boislisle. *Sur un certain nombre de fragments inédits de Saint-Simon,* tirés des archives du Ministère des affaires étrangères. (7 mai. *Comptes rendus*, p. 136.)

M. de Mas-Latrie. *Sur des projets d'empoisonnement de grands personnages de la république de Venise.* (14 mai.)

M. Menant. *Sur le mythe de l'Androgyne et sur les cylindres assyro-chaldéens.* (21 mai. *Comptes rendus*, p. 154.)

M. S. Luce. *De l'élection au scrutin de deux chanceliers de France sous Charles V.* (21 mai, 18 juin.)

M. Tissot. *Sur l'inscription de Souk-el-Kmis.* (28 mai. *Comptes rendus*, p. 232.)

M. Tissot. *Note sur une inscription du règne de Phocas.* (28 mai. *Comptes rendus*, p. 233.)

M. Schlumberger. *Deux chefs normands du XIe siècle dans l'armée byzantine.* (28 mai, 4 juin.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Note sur la hiérarchie sociale en Irlande d'après le Senchus môr.* (4 et 11 juin.)

1880.

—

M. A. de Barthélemy. *Note sur une monnaie gauloise en argent frappée par Luctérius, chef cadurque, qui fut lieutenant de Vercingétorix lors de la guerre contre César, monnaie trouvée à Cuzance (Lot).* (18 juin.)

M. Halévy. *Note sur deux inscriptions cunéiformes relatives au règne de Nabonid et à la prise de Babylone par Cyrus.* (25 juin, 2, 9, et 16 juillet. *Comptes rendus*, p. 223 et 261.)

M. Mowat. *Sur une inscription céramique trouvée à Bavay.* (16 juillet. *Comptes rendus*, p. 240.)

M. A. Prost. *Note sur deux cippes, dédiés l'un au dieu Cissonius et l'autre à la déesse Mogontia.* (23 juillet. *Comptes rendus*, p. 265.)

M. Victor Prou. *Sur la construction des théâtres d'automates dans l'antiquité.* (30 juillet, 6, 13 août.)

M. Aubé. *Sur les actes inédits de sainte Perpétue et de ses compagnons.* (1er octobre. *Comptes rendus*, p. 321.)

M. Halévy. *Sur un texte assyrien tout à la fois géographique et historique.* (8 octobre 1880 et 13 avril 1881. *Comptes rendus de 1881*, p. 100.)

M. le comte de Bertou. *Sur la topographie de Tyr.* (3, 10 et 24 décembre. *Comptes rendus de 1880*, p. 350.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur un poids en pierre trouvé à Jérusalem et daté de l'an v du roi Athamas, inconnu dans l'histoire.* (29 décembre. *Comptes rendus*, p. 320.)

1881.

—

M. le général Faidherbe. *Inscription libyque trouvée aux environs de Tunis.* (11 février. *Comptes rendus*, p. 16.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Note sur l'alphabet irlandais primitif et sur le dieu Ogmius.* (11 février et 4 mars. *Comptes rendus*, p. 19.)

M. Lagneau. *Sur les anciens peuples de l'Hispanie.* (4, 11 mars. *Comptes rendus*, p. 27.)

M. Fr. Lenormant. *Sur la multiplicité des hôtels de monnaie dans l'empire romain.* (25 mars.)

M. Cherbonneau. *Sur une inscription libyque trouvée récemment par le capitaine Groll aux environs de Saïda.* (1er avril. *Comptes rendus*, p. 95.)

M. Benloew. *Sur les caractères ethnographiques de la population albanaise.* (29 avril, 13, 20 mai, 24 juin et 15 juillet. *Comptes rendus*, p. 117.)

M. Schlumberger. *Notice sur Renaud de Chatillon, seigneur de Karak ou de la Terre oultre-le-Jourdain.* (23 mai.)

M. L. de Rosny. *Sur les sources les plus anciennes de la religion sintaüiste.* (27 mars. *Comptes rendus*, p. 105.)

M. L. de Rosny. *Sur l'écriture sacrée et les inscriptions de l'antiquité japonaise.* (15 juillet. *Comptes rendus*, p. 170.)

M. Halévy. *Sur des inscriptions peintes trouvées à Larnaka, près de l'antique Cittium.* (15 juillet, 12 août. *Comptes rendus*, p. 190.)

M. Édon. *Sur l'infraction de la règle de l'allongement par position.* (29 juillet, 5 août.)

M. Victor Guérin. *Sur le tombeau des rois à Jérusalem.* (12, 19 et 26 août, 2 septembre. *Comptes rendus*, p. 188.)

M. Victor Guérin. *Le temple de Jérusalem.* (5 août. *Comptes rendus*, p. 193.)

M. Menant. *Remarques sur les portraits des rois assyro-chaldéens.* (14 et 21 octobre. *Comptes rendus*, p. 254.)

M. Castan. *Notice sur un missel manuscrit de la bibliothèque de Sienne.* (*Comptes rendus*, p. 267.)

M. Joret. *Sur la géographie et les caractères des patois normands.* (21 octobre.)

M. Philippe Berger. *Sur les inscriptions puniques rapportées d'Utique par le comte d'Hérisson.* (28 octobre. *Comptes rendus*, p. 248 et 278.)

M. Clermont-Ganneau. *Résultats de la mission qu'il vient d'accomplir en Palestine.* (17, 24 et 27 février, 10 et 17 mars, 11 août.)

M. Édon. *Sur le chant des frères Arvales.* (5 avril.)

M. de Charencey. *Sur le déchiffrement d'un groupe de caractères gravés sur le bas-relief dit* de la Croix, *à Palenqué.* (5 avril.)

M. Luchaire. *Chronologie des documents relatifs à l'histoire de Louis VII pendant l'année 1150.* (14 avril.)

M. Raffray. *Sur les églises monolithes de l'Abyssinie.* (21 avril.)

M. le docteur Hamy. *Sur les figures et inscriptions gravées dans la roche à El-Hadj-Mimoun, près Figuig.* (28 avril. *Comptes rendus*, p. 98.)

M. Halévy. *Sur les monuments chaldéens et la question de Sumir et d'Accad.* (28 avril.)

M. Grandmaison. *Sur les chartes de Saint-Julien de Tours trouvées dans les reliures des registres de l'état civil d'Indre-et-Loire.* (16 juin.)

M. Aubé. *Polyeucte dans l'histoire.* (23 et 30 juin, 7 juillet.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur un monument d'origine phénicienne portant une inscription.* (7 juillet.)

M. Halévy. *Sur la rédaction des inscriptions chaldéennes rapportées de Mésopotamie par M. de Sarzec.* (12 et 21 juillet.)

M. Ledrain. *Traduction d'une brique inédite de la collection de Sarzec; Sceau phénicien inédit avec le nom juif de Baalnathan.* (12 juillet.)

M. Dieulafoy. *Exposition des résultats d'une mission scientifique en Perse.* (11 août. *Comptes rendus*, p. 193.)

M. Romanet du Caillaud. *Sur la date de la loi Junia Norbana.* (25 août. *Comptes rendus*, p. 198.)

M. Halévy. *Sur l'immortalité de l'âme chez les Sémites.* (1er septembre. *Comptes rendus*, p. 210.) 1882.

M. l'abbé Amélineau. *Sur le papyrus gnostique de Bruce.* (15 septembre. *Comptes rendus*, p. 220.)

M. Dieulafoy. *Sur le monument connu sous le nom de tombeau de Cyrus.* (15 septembre.)

M. d'Avril. *Sur le poème du Cid, à propos des œuvres complètes de don Andrès Bello.* (22 septembre.)

M. Pange. *Sur Henri de Bitche, duc de Lorraine.* (6 octobre.)

M. Casati. *Sur l'état actuel de la science historique touchant les Étrusques.* (20 octobre.)

M. Cuq. *Étude historique sur le Conseil des Empereurs.* (27 octobre, 3 novembre.)

M. le docteur Hamy. *Sur un monument découvert à Téotihuacan, près Mexico.* (3 novembre. *Comptes rendus*, p. 270.)

M. Benoît. *Sur l'interpolation qu'on a cru reconnaître dans Horace.* (24 novembre 1882, 19 janvier 1883.)

M. Halévy. *Sur les principes cosmogoniques phéniciens.* (26 janvier. *Comptes rendus*, p. 36.) 1883.

M. Clermont-Ganneau. *Sur l'origine des caractères complémentaires de l'alphabet grec.* (9 et 16 février.)

M. Castan. *Sur la roche Tarpéienne de Vesontio.* (30 mars. *Comptes rendus*, p. 98.)

M. l'abbé Bernard. *Sur une statue de Bacchus découverte dans la rue des Fossés-Saint-Jacques.* (6 avril. *Comptes rendus*, p. 179.)

M. Benloew. *Sur les noms de lieux terminés en* anda *non loin de Trébizonde et les noms terminés en* onson, oson, osan, *trouvés près de Kaisarieh.* (6 avril, 3 et 17 août.)

M. Grébaut. *Sur des mesures des anciens Égyptiens.* (18 mars.)

IMPRIMERIE NATIONALE

1883.
—

M. Romanet du Caillaud. *Nouvelles observations sur la date de la loi Junia Norbana.* (22 juin, 12 octobre, 9 novembre. *Comptes rendus*, p. 431.)

M. Revillout. *Sur l'étalon d'argent en Égypte.* (22 juin, 6 et 20 juillet.)

M. Schlumberger. *Sur cinq sceaux de l'époque byzantine faisant partie de sa collection.* (20 juillet.)

MM. Saladin et Cagnat. *Une mission archéologique en Tunisie.* (27 juillet.)

M. Victor Guérin. *Sur les populations diverses du Liban.* (27 juillet. *Comptes rendus*, p. 286.)

M. S. Reinach. *Observations sur la chronologie de quelques archontes athéniens postérieurs à la 120ᵉ olympiade.* (3 août. *Comptes rendus*, p. 267.)

M. Schwab. *Déchiffrement d'une inscription chaldéenne.* (3 août. *Comptes rendus*, p. 268.)

M. Maspero. *Exposé sommaire des fouilles effectuées en Égypte par les délégués du Gouvernement français.* (10, 13 août et 7 septembre.)

M. Robiou. *Mémoire relatif au système chronologique de M. Lieblin sur les trois premières dynasties du nouvel empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode.* (17 août, 14 septembre.)

M. Revillout. *La vie d'artiste en Égypte.* (24 août.)

M. Castan. *Sur les Chroniques de Burgos traduites par Charles V.* (24 août.)

M. Ledrain. *Sur une intaille sémitique gravée du Musée du Louvre.* (24 août.)

M. Ledrain. *Interprétation de deux inscriptions sumériennes.* (31 août.)

M. Benloew. *Sur l'usage des diminutifs dans la langue poétique des Albanais.* (14 septembre.)

M. Ledrain. *Traduction d'une inscription araméenne inscrite sur une brique rapportée par M. Dieulafoy; — d'une inscription sumérienne gravée sur l'une des statues de Gudéa.* (14 septembre.) 1883.

M. Benloew. *Traduction de poésies albanaises.* (21 septembre.)

M. Mowat. *Note sur les inscriptions et les tuiles romaines de Mirebeau (Côte-d'Or).* (28 septembre. *Comptes rendus*, p. 280 et 327.)

M. Chodzkiewicz. 1° *Sur une bulle écrite en langue slave et qui paraît provenir d'un couvent de Moscou;* 2° *Sur un buste en bronze de saint Antoine le Romain;* 3° *Sur une croix en bronze trouvée près la ville de Beyrouth, en Syrie.* (28 septembre. *Comptes rendus*, p. 310.)

M. Reinach. *Sur une inscription grecque découverte par lui à Délos en 1882.* (28 septembre. *Comptes rendus*, p. 281.)

M. Revillout. *Sur la syntaxis des temples ou le budget des cultes sous Ptolémée Philadelphe.* (2 novembre.)

M. Nicaise. *Sur une découverte faite en 1863 dans le tumulus appelé* la Motte d'Attancourt (*Haute-Marne*). (30 novembre. *Comptes rendus*, p. 437.)

M. le docteur Rouire. *Sur l'emplacement de la mer intérieure d'Afrique d'après les historiens grecs et latins.* (18 janvier. *Comptes rendus*, p. 37.) 1884.

M. Hervieux. *Notice historique et critique sur les fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs, directs et indirects.* (8 et 15 février. *Comptes rendus*, p. 58.)

M. Ph. Berger. *Stèles anépigraphiques de style phénicien trouvées en 1867, à Sousse, l'ancien Hadrumete, et données à l'État par M. l'abbé Tribidez.* (8 et 22 février.)

M. Poinssot. *Sur les fouilles opérées à Lambèse et à Timgad.* (7 mars. *Comptes rendus*, p. 19 et 85.)

1884.

—

M. Dieulafoy. *De l'origine des ordres grecs d'après les monuments perses.* (7 mars.)

M. de Charencey. *Sur le nom de Cukulcan d'après le Codex Troano* (philologie et paléographie américaines). (21 mars. *Comptes rendus*, p. 118.)

M. Clermont-Ganneau. *Sur un monument phénicien apocryphe* (sceau avec inscription araméenne) *qui se trouve au Louvre et dont l'original paraît être conservé au British Museum.* (2 avril.)

M. Halévy. *Sur l'origine des écritures indiennes.* (11 avril. *Comptes rendus*, p. 214.)

M. Marmier. *Sur le tracé de l'antique voie reliant Samosata à Zeugma (Syrie).* (18 avril et 2 mai.)

M. Salomon Reinach. *Lettre à M. Tissot sur la découverte de soixante-dix inscriptions puniques et sur un curateur de Carthage.* (25 avril. *Comptes rendus*, p. 227.)

M. J. Sacaze. *Sur quelques faux dieux des Pyrénées.* (25 avril.)

M. des Michels. *Sur la nature et les origines de la langue annamite.* (25 avril et 18 juillet.)

M. Casati. *La civilisation étrusque d'après les monuments.* (2 mai. *Comptes rendus*, p. 238.)

M. Casati. *Les noms de famille étrusques et les inscriptions bilingues.* (16 mai. *Comptes rendus*, p. 243.)

M. Dieulafoy. *Sur quelques mots persans désignant des édifices ou parties d'édifice.* (9 mai.)

M. Halévy. *Note sur la tablette cunéiforme publiée par M. Friederich Delitzsch.* (30 mai. *Comptes rendus*, p. 195.)

M. Chodzkiewicz. *Sur trois fers de lance avec inscriptions runiques.* (6 juin. *Comptes rendus*, p. 260.)

M. S. Reinach. *Deux épigrammes grecques inédites.* (13 juin. *Comptes rendus*, p. 267.)

M. Héron de Villefosse. *Observation sur une inscription trouvée à Makter (Tunisie).* (27 juin. *Comptes rendus*, p. 281.)

M. Hamy. *Sur les peintures ethniques d'un tombeau thébain de la XVIIIe dynastie.* (11 juillet.)

M. Héron de Villefosse. *Notice sur la découverte d'une nouvelle ville de Zama; — sur l'incription récemment découverte à Marquise.* (18 juillet. *Comptes rendus*, p. 339 et 343.)

M. Ponton d'Amécourt. *Sur quelques ateliers monétaires mérovingiens de la Brie et de la Champagne.* (25 juillet. *Comptes rendus*, p. 350.)

M. Mowat. *Note sur une inscription latine portant dédicace à la fortune Prénestine.* (1er août. *Comptes rendus*, p. 366.)

M. Mowat. *Observations sur un passage d'une stèle d'Épidaure, mentionnant des chiens sacrés employés à la guérison des malades au temple d'Esculape.* (1er août.)

M. Héron de Villefosse. *Sur les fouilles faites à Sbeïtla* (Sufetula) *par M. le lieutenant Marius Boyé.* (1er et 29 août. *Comptes rendus*, p. 369 et 373.)

M. Halévy. *Sur une inscription araméenne publiée par M. Nölde.* (22 août. *Comptes rendus*, p. 332.)

M. Schlumberger. *Sur le sceau d'un capitaine byzantin du Xe siècle.* (22 août.)

M. Ph. Berger. *Sur de nouvelles inscriptions nabatéennes de Medaïn-Salih.* (29 août. *Comptes rendus*, p. 377.)

M. le docteur Rouire. *Sur la situation géographique comparée des Syrtes et du lac Triton.* (29 août. *Comptes rendus*, p. 394.)

M. Halévy. *Sur quelques inscriptions nabatéennes.* (29 août.)

M. Abel Maître. *Essai d'explication des sculptures figurées sur les pierres de l'allée couverte de Gavr'Inis et sur les monuments analogues d'Irlande.* (26 septembre.)

1884.

M. S. Reinach. *Sur les arétologues chez les Grecs.* (26 septembre.)

M. Gadoz. *Sur les inscriptions grecques du temple d'Esculape, à Épidaure.* (31 octobre.)

M. Reinach. *Sur les fouilles opérées par lui et par M. Babelon à Carthage aux mois de mars et d'avril précédents.* (4 avril, 31 octobre.)

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, RAPPORTS DE COMMISSIONS, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

1880. — Élection des membres du bureau et des Commissions annuelles.

Séance du 2 janvier. — Ont été élus :

Président de l'Académie, M. Edmond Le Blant, vice-président sortant;

Vice-président, M. Pavet de Courteille.

Ont été élus membres des Commissions annuelles :

Commission des travaux littéraires : MM. Laboulaye, Egger, de Longpérier, Ad. Regnier, Maury, Renan, Delisle, Hauréau;

Commission des antiquités nationales : MM. de Saulcy, de Longpérier, L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, Gaston Paris;

Commission des Écoles d'Athènes et de Rome : MM. Egger, de Longpérier, L. Renier, Miller, Waddington, Girard, Heuzey, Perrot;

Commission administrative : MM. Jourdain et Deloche.

Élection des membres des

Séance du 9 janvier. — Ont été élus membres des Commissions de prix :

1880. — Commissions de prix.

Prix du Budget (*Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains*, etc.) : MM. Laboulaye, L. Renier, de Rozière, E. Desjardins;

Prix de numismatique (prix Duchalais) : MM. de Saulcy, de Longpérier, Waddington et Ch. Robert;

Prix Bordin (*Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan*) : MM. Paulin Paris, Delisle, Jourdain, Gaston Paris;

Prix Bordin (*Origine et développement du système des castes dans l'Inde*, etc.) : MM. Ad. Regnier, Renan, Maury et Bréal;

Prix Bordin (*Vie et écrits d'Eustathe, archevêque de Thessalonique, XIIIe siècle*) : MM. Egger, Miller, Thurot, Girard;

Prix Stanislas Julien : MM. Maury, Dulaurier, le marquis d'Hervey de Saint-Denys, Schefer;

Prix Delalande-Guérineau : MM. Paulin Paris, Guessard, Thurot et Gaston Paris.

Candidat proposé pour le Conseil supérieur de l'instruction publique.

Séance du 9 avril. — L'Académie désigne M. Egger comme candidat à proposer à la nomination de l'Institut pour faire partie du Conseil supérieur de l'instruction publique.

Auxiliaire de l'Académie.

Séance du 21 mai. — M. Élie Berger est nommé auxiliaire de l'Académié pour la publication des *Historiens des Gaules et de la France*.

Rapports sur le prix Bordin et sur le prix Delalande-Guérineau.

M. Gaston Paris fait, au nom de la Commission du prix Bordin, un rapport sur la question relative à la vie et aux œuvres de Christine de Pisan. (*Comptes rendus*, p. 122.)

M. Gaston Paris lit un second rapport au nom de la Commission du prix Delalande-Guérineau. (*Comptes rendus*, p. 125.)

Prix Jean Reynaud.

Séance du 4 juin. — L'Académie décerne le prix Jean Reynaud à M. Jules Quicherat.

1880.

—

Rapport sur le prix Duchalais.

Séance du 24 juin. — M. de Longpérier fait le rapport au nom de la Commission du prix de numismatique fondé par Mme Duchalais. (*Comptes rendus*, p. 131.)

Inscriptions offertes par l'archevêque d'Alger et acceptées par l'Académie.

Séance du 30 juillet. — M. L. Renier fait connaître à l'Académie que l'archevêque d'Alger a réuni au couvent de Saint-Louis, par les soins des pères qui y sont établis, une centaine d'inscriptions de la plus grande importance pour l'histoire de l'administration romaine en Afrique, et il ajoute que l'éminent prélat serait tout disposé à en faire la remise aux établissements scientifiques que le Ministre de l'instruction publique voudrait bien désigner.

Il est décidé qu'il sera écrit au Ministre pour lui dire l'intérêt que l'Académie attache à ces découvertes, et lui faire savoir qu'elle serait heureuse de posséder ces inscriptions, au nombre de cent, dont M. L. Renier a vu les estampages et dont il a signalé la grande valeur à l'Académie.

Mort de M. Labarte.

Séance du 20 août. — Le Président donne lecture d'une lettre de M. Meurinne, gendre de M. Labarte, annonçant la mort presque subite de son beau-père. Le Président paye un juste tribut d'hommage aux travaux et au caractère de l'excellent confrère que l'Académie vient de perdre. L'Académie s'associe à cet hommage et décide que l'expression de ses regrets sera transmise par le Secrétaire perpétuel à la famille de M. Labarte.

Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut.

Séance du 8 octobre. — M. Duruy est désigné pour lire, à la séance publique des cinq Académies : *Les assemblées provinciales au siècle d'Auguste.*

Rapport

Séance du 29 octobre. — M. G. Paris lit, au nom de la Com-

1880. — sur le concours des Antiquités nationales.

mission des antiquités nationales, le rapport sur le concours de 1880. (*Comptes rendus*, p. 309.)

Mort de M. de Saulcy.

Séance du 5 novembre. — Le Secrétaire perpétuel communique une lettre de M. de la Bégassière annonçant la mort subite de M. de Saulcy, son beau-père, arrivée dans la nuit précédente.

L'Académie en signe de deuil lève la séance.

Rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Séances des 17 et 24 décembre. — M. Heuzey fait la lecture de son rapport au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. (*Comptes rendus*, p. 449.)

Commission du prix Gobert.

Séance du 29 décembre. — Ont été nommés membres de la Commission du prix Gobert : MM. Desnoyers, Deloche, Gaston Paris et Riant.

1881. — Élection des membres du bureau et des Commissions annuelles.

Séance du 7 janvier 1881. — Ont été élus :

Président de l'Académie, M. Pavet de Courteille, vice-président sortant;

M. Girard, vice-président.

Ont été élus membres des Commissions annuelles :

Travaux littéraires : MM. Laboulaye, Egger, de Longpérier, Regnier, Maury, Renan, Delisle, Hauréau;

Antiquités nationales : MM. de Longpérier, L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, G. Paris;

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Egger, de Longpérier, L. Renier, Delisle, Miller, Waddington, Heuzey, Perrot;

Commission administrative : MM. Jourdain et Deloche.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1881. — Élection des membres des Commissions de prix.

Séance du 14 janvier. — Ont été nommés membres des Commissions de prix :

Prix ordinaire (*Histoire de la civilisation sous le khalifat*) : MM. Renan, Defrémery, Schefer et Barbier de Meynard;

Prix ordinaire (*Latinité de saint Jérôme*) : MM. Egger, A. Reguier, Quicherat et Thurot;

Prix de numismatique (Allier de Hauteroche) : MM. de Longpérier, Waddington, de Vogüé et Ch. Robert;

Prix Fould (*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*) : MM. de Longpérier, Heuzey et Perrot. A ces trois membres devaient être adjoints, conformément aux prescriptions contenues dans l'acte de donation, un membre de l'Académie des sciences et un membre de l'Académie des beaux-arts. Ce furent MM. Jamin et Guillaume;

Prix Lafons-Mélicocq (*Antiquités de Picardie*) : MM. Delisle, Hauréau, Desnoyers et Deloche;

Prix Brunet (*Bibliographie*) : MM. Delisle, Desnoyers, Nisard et Baudry;

Prix Stanislas Julien (*Ouvrages relatifs à la Chine*) : MM. Ad. Regnier, Maury, le marquis d'Hervey de Saint-Denys et Schefer;

Prix Delalande-Guérineau (*Grammaires, lexiques*, etc.) : MM. Ad. Regnier, Guessard, Bréal et G. Paris.

Mort de M. Mariette.

Séance du 21 janvier. — Le Président donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue de la sœur de M. Mariette, annonçant la mort de son frère, et il ajoute qu'il n'a pas besoin de signaler la grandeur de la perte faite par la Compagnie :

« Ce n'est pas seulement l'Académie, c'est la science, dit-il, qui est frappée. Tous ceux qui se sont occupés des sciences égyptiennes savent la grande place que M. Mariette s'y était

faite. Quand M. Mariette est parti, nous savions combien il y avait à craindre pour sa vie; mais la nouvelle, si peu imprévue qu'elle ait été, n'en est pas moins douloureuse. Ce n'est pas le moment de parler de ses titres. M. Mariette était doué d'une sorte d'intuition. Il voyait, à travers les sables, les monuments qu'il a mis au jour. Il a fondé à Boulaq un musée auquel son nom restera attaché. Je ne puis exprimer autant que je la sens et qu'elle est ressentie de tout le monde la douleur d'une pareille perte. Pour témoigner le deuil de l'Académie, je déclare que la séance est levée. »

Séance du 27 janvier. — M. Riant est élu membre de la Commission des *Historiens des Croisades*, en remplacement de M. A. Regnier, démissionnaire.

Commission des *Historiens des Croisades*.

Séance du 18 février. — Le Président, en annonçant à l'Académie la mort de M. Paulin Paris, rend au nom de la Compagnie un dernier hommage au confrère éminent qu'elle vient de perdre :

Mort de M. Paulin Paris.

« La vie de M. Paulin Paris a été toute consacrée au travail. De bonne heure il s'est occupé de notre histoire nationale et il en a étudié les monuments historiques et littéraires. La Bibliothèque nationale, le Collège de France et cette Académie, pendant quarante années, ont été témoins de ses travaux. Chacun de nous sait avec quelle assiduité il assistait à nos séances et prenait part aux labeurs de nos Commissions. Chacun de nous a pu apprécier l'affabilité de son caractère et la bienveillance de son accueil, car il n'est pas un seul de nous qu'il n'ait vu entrer dans la Compagnie. Tous s'associeront donc au témoignage que le Président rend à sa mémoire. Son souvenir durera longtemps parmi nous; son nom heu-

reusement ne disparaît pas, et il figurera longtemps aussi sur les listes de la Compagnie. »

Pour rendre hommage au doyen de la Compagnie, conformément aux antécédents, le Président déclare la séance levée.

Commission de l'*Histoire littéraire de la France.*

Séance du 25 mars. — M. Gaston Paris est élu membre de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France,* en remplacement de son père.

Commission pour étudier le plan d'une mission permanente à Carthage.

Séance du 8 avril. — L'Académie procède à la nomination de la Commission qui sera chargée d'étudier le plan de l'archevêque d'Alger, relatif à la création, à Carthage, d'une mission archéologique permanente.

Sont élus MM. Laboulaye, de Longpérier, L. Renier et Renan.

Mort de M. Littré.

Séance du 3 juin. — Le Président, annonçant à l'Académie que M. Littré est décédé à Paris le mercredi 2 juin, dit :

« Messieurs, pour la troisième fois depuis que j'ai l'honneur de vous présider, j'ai à vous annoncer une triste nouvelle. L'Académie vient de perdre son doyen, M. Littré. Demain nous le conduirons à sa dernière demeure, où je n'aurai pas la consolation de lui adresser de votre part un suprême adieu. Si l'expression formelle de ses volontés ne m'avait fermé la bouche, devant la tombe prête à le recevoir, j'aurais moins parlé du savant illustre et infatigable dont la curiosité n'était jamais assouvie, devenu célèbre par d'immenses travaux dont les proportions donnent le vertige, du maître d'une érudition sans limites, que de l'homme de bien, aux mœurs simples et austères, au désintéressement incorruptible, d'une charité inépuisable avec les pauvres, inaccessible à l'ambition, se souciant peu des honneurs, qui venaient le chercher, mais

qu'il n'allait jamais chercher lui-même. Qui de nous ne l'a vu dans ce modeste cabinet, entouré de ces livres modestes comme lui-même, mais qui, dans ses mains, devenaient de si puissants instruments de travail? Tel nous l'avons tous connu et tel j'aurais pu le dépeindre sans provoquer la moindre contradiction. Philosophe d'une vertu antique, il a eu beaucoup de contradicteurs, mais pas un ennemi; et il lui a été donné de s'éteindre au milieu des soins que n'ont cessé de lui prodiguer sa femme et sa fille, ces deux modèles accomplis de fidélité et de dévouement.

« Pour rendre à sa mémoire un hommage bien mérité, et conformément à nos usages, je lève la séance. »

M. L. Delisle est élu membre de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*, en remplacement de M. Littré.

Commission de l'*Histoire littéraire de la France.*

Séance du 22 juillet. — M. Gaston Paris lit, au nom de la Commission des antiquités nationales, un rapport sur le concours de 1881. (*Comptes rendus*, p. 291.)

Rapport sur le concours des Antiquités nationales.

Séance du 29 juillet. — M. Gaston Paris est désigné pour lire, à la séance publique des cinq Académies : *Siger de Brabant.*

Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut.

Séance du 16 septembre. — L'Académie, sur le rapport fait par M. Girard, au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, émet un avis favorable à la prolongation d'une année de séjour à Rome, sollicitée par M. Albert Martin en vue d'achever des travaux entrepris.

Prolongation de séjour à l'École de Rome.

Séance du 14 octobre. — Sur le rapport fait par M. Heuzey, au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Académie donne un avis favorable à la prolonga-

Autre prolongation.

1881.
—

tion d'une année de séjour à Rome demandée par MM. Faucon et Jullian.

Commission du prix Volney.

Séance du 25 novembre. — M. Bréal est élu membre de la Commission du prix Volney, en remplacement de M. Littré.

Commissaires adjoints à une commission de l'Académie des sciences.

Séance du 16 décembre. — Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ayant écrit à l'Académie pour la prier de vouloir bien désigner trois de ses membres qui seraient adjoints à la Commission de l'Académie des sciences chargée d'examiner une note de l'amiral Serres relative à la restitution de la trière athénienne, l'Académie désigne à cet effet MM. Heuzey, Perrot et Lenormant.

Demande de mission pour M. Aymonier.

Sur la proposition de M. Bréal, l'Académie arrête en ces termes la mission qu'elle sollicite en faveur de M. Aymonier :

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres a entendu avec un vif intérêt la communication de M. Aymonier, administrateur en Cochinchine, sur les documents épigraphiques qu'il a découverts dans l'Indo-Chine méridionale. Elle a été très frappée de l'importance des résultats obtenus et elle souhaite que M. Aymonier soit mis à même de continuer ses recherches le plus activement possible.

« A l'unanimité, l'Académie émet le vœu que M. le Ministre de l'instruction publique confie à M. Aymonier une mission épigraphique et philologique dans le Cambodge et dans l'ancien Ciampa.

« Elle prie M. le Ministre de l'instruction publique de recommander à son collègue le Ministre des colonies cette mission, qui serait placée sous la direction de M. le Gouverneur de la Cochinchine. »

Mort de M. Dulaurier.

Séance du 23 décembre. — Le Président dit à l'Académie

qu'il vient d'apprendre la nouvelle de la mort de M. Dulaurier.

Il ajoute que ce n'est pas le moment de parler des titres de ce regretté confrère à l'estime du monde savant. Pour rendre un dernier hommage à sa mémoire, conformément à l'usage en pareille circonstance, il déclare la séance levée.

Commission du prix Gobert.

Séance du 30 décembre. — Ont été élus membres de la Commission du prix Gobert : MM. Delisle, Hauréau, Lenormant et Bertrand.

1882.

Élection des membres du bureau et des Commissions annuelles.

Séance du 6 janvier. — Ont été élus :

Président, M. Girard, vice-président sortant;

Vice-président, M. Heuzey.

Ont été élus membres des Commissions annuelles :

Commission des travaux littéraires : MM. Laboulaye, Egger, de Longpérier, Regnier, Maury, Renan, Delisle, Hauréau;

Commission des antiquités nationales : MM. de Longpérier, L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, Paris;

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, de Longpérier, L. Renier, Delisle, Miller, Waddington et Perrot;

Commission administrative de l'Académie : MM. Jourdain et Deloche.

Élection des membres des Commissions de prix.

Séance du 13 janvier. — Ont été élus commissaires pour les prix à décerner :

Prix du Budget (*Étude sur les institutions politiques, etc., du règne de Charles V*) : MM. Delisle, Hauréau, Jourdain, de Rozière;

1882.
—

Prix du Budget (*Versions de la Bible en langue d'oïl*) : MM. Delisle, Guessard, Paris, Baudry;

Prix de numismatique (prix Duchalais) : MM. Waddington, Ch. Robert, Deloche, Lenormant;

Prix Bordin (*Vie et œuvres de Christine de Pisan*) : MM. Delisle, Jourdain, Hauréau, G. Paris;

Prix Bordin (*Étude d'histoire littéraire sur les écrivains grecs qui ont vécu en Égypte*) : MM. Egger, Renan, Miller, Thurot;

Prix Bordin (*Documents géographiques publiés par les Arabes du ve au viiie siècle de l'hégire inclusivement*) : MM. Defrémery, Pavet de Courteille, Barbier de Meynard, Schefer;

Prix Brunet (*Bibliographie aristotélique*) : MM. Ravaisson, Egger, Hauréau, Thurot;

Prix Delalande-Guérineau (*Philologie ancienne*) : MM. Ad. Regnier, Maury, Perrot, Bréal;

Prix Stanislas Julien (*Au meilleur ouvrage relatif à la Chine*) : MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denys, Schefer.

Mort de MM. de Longpérier et Thurot.

Séance du 20 janvier. — Le Président rappelle à l'Académie les deux pertes nouvelles qu'elle vient de faire. « Il y a quatre jours, dit-il, nous assistions aux funérailles de M. de Longpérier, et aujourd'hui nous venons de conduire à sa dernière demeure M. Thurot. La Compagnie, par l'organe de son Président, a exprimé ses regrets sur leur tombe, et ce n'est pas le moment de rappeler leurs titres.

« En raison de la triste cérémonie d'où nous revenons, peut-être l'Académie croira-t-elle bon de suspendre pour aujourd'hui ses travaux. »

Avec l'assentiment unanime de l'Académie, le Président déclare la séance levée.

Séance du 3 mars. — L'Académie procède au remplacement de M. de Longpérier :

Commissaires élus en remplacement de M. de Longpérier.

1° Dans la Commission des inscriptions et médailles : M. Ravaisson est élu;

2° Dans la Commission des travaux littéraires : M. Miller est élu;

3° Dans la Commission des antiquités nationales : M. Bertrand est élu.

Séance du 31 mars. — L'Académie procède à la nomination d'un membre de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, en remplacement de M. Thurot. M. E. Desjardins est élu.

Élection d'un commissaire pour les Écoles d'Athènes et de Rome.

Séance du 21 avril. — M. Hauréau est nommé membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes, en remplacement de M. Thurot.

M. Jourdain est nommé membre de la Commission du prix Brunet.

Élection d'un membre pour le Conseil de l'École des chartes; d'un commissaire pour le prix Brunet.

Séance du 12 mai. — Le Président lit à l'Académie la lettre suivante de M. P. Meyer, qui lui annonce la mort de M. Guessard :

Mort de M. Guessard.

Monsieur le Président,

J'ai la douleur de vous faire savoir que M. Guessard, membre de l'Académie, est décédé le dimanche 7 courant, à sa résidence habituelle du Ménil-Durand (Calvados). Par suite de ses intentions plus d'une fois manifestées, acune invitation imprimée ne fut adressée en vue de ses funérailles, qui ont été conduites avec la plus grande simplicité. Quelques rares amis, prévenus par télégramme, ont pu se rendre à temps au Ménil-Durand pour lui rendre les derniers devoirs.

L'Académie n'apprendra pas sans émotion que M. Guessard, ayant com-

IMPRIMERIE NATIONALE.

1882.
—

pris que sa dernière heure approchait, a employé la dernière journée où il lui était possible de tenir une plume, celle de jeudi, à rédiger un rapport destiné à l'Académie. L'ayant achevé et mis à la poste, il se coucha pour ne plus se relever.

Veuillez agréer, etc.

Signé : P. Meyer.

A la suite de cette lecture, le Président fait une allocution, dont l'Académie ordonne l'impression en la forme des discours prononcés sur la tombe. (*Comptes rendus*, p. 82.)

Commission des études du nord de l'Afrique.

Séance du 5 mai. — L'Académie, sur la proposition de son bureau, désigne pour la Commission des études du nord de l'Afrique : MM. Renan, Barbier de Meynard, Schefer, L. Renier et Desjardins.

Inauguration de la statue de Mariette, à Boulogne.

Séance du 12 mai. — L'Académie, invitée par le maire de Boulogne-sur-Mer à l'inauguration de la statue de M. Auguste Mariette, décide qu'elle y sera représentée par son bureau.

Rapport sur le concours des Antiquités nationales.

Séance du 28 juillet. — M. Gaston Paris, au nom de la Commission des antiquités nationales, fait le rapport sur le concours de 1882. (*Comptes rendus*, p. 231.)

Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut.

M. Edm. Le Blant est désigné pour lire, à la séance publique des cinq Académies : *Les Chrétiens dans la société payenne aux premiers âges de l'Église.*

Rapport sur l'Institut archéologique du Caire.

Séance du 10 novembre. — M. Dumont, au nom de la Commission des études du nord de l'Afrique, donne lecture du rapport fait sur la communication de M. Maspero relative aux travaux de l'Institut archéologique du Caire. (*Comptes rendus*, p. 287.)

Legs de M. Le Fèvre-Deumier

Séance du 24 novembre. — M. Édouard Lefebvre, notaire à Paris, adresse à l'Académie l'extrait d'un testament par le-

1882. — renvoyé à l'examen de la Commission des travaux littéraires.

quel M. Le Fèvre-Deumier, décédé le 23 juillet 1882, donne et lègue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et à l'Académie des sciences morales et politiques une rente annuelle et perpétuelle de quatre mille francs. « Cette rente servira à la fondation d'un prix de vingt mille francs, qui sera décerné tous les cinq ans alternativement par chacune de ces deux Académies, en sorte que l'Académie des inscriptions et belles-lettres décernera ce prix tous les dix ans, et l'Académie des sciences morales et politiques tous les dix ans. Le premier prix quinquennal devra être distribué par l'Académie des sciences morales et politiques. Ce prix sera décerné à l'ouvrage le plus remarquable sur les mythologies, philosophies et religions comparées.

« Lesdites Académies ne jouiront de ces rentes, dont le capital leur appartiendra en nue propriété, qu'après un délai de quinze années à partir du décès du testateur. »

La Commission des travaux littéraires est chargée de faire un rapport sur ce legs.

Rapport de la Commission adopté.

Séance du 1er décembre. — Le Secrétaire perpétuel fait connaître à l'Académie que la Commission des travaux littéraires a examiné l'extrait du testament de M. Le Fèvre-Deumier, et qu'elle est d'avis d'accepter le legs contenu à son profit dans ce testament. — Adopté.

Présentation de deux candidats aux fonctions de directeur de l'École française de Rome.

L'Académie procède à l'élection de deux candidats pour les fonctions de directeur de l'École française de Rome, en remplacement de M. Geffroy, démissionnaire.

L'Académie, sur la proposition de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, présente : en première ligne, M. Edm. Le Blant, membre de la Compagnie; en seconde ligne, M. Homolle, ancien membre de l'École d'Athènes, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy.

1882. — Communication faite à l'Académie et décision prise sur les arènes de Lutèce.

M. L. Renier fait la communication suivante sur les arènes de Lutèce :

« Lors de la découverte inattendue de l'amphithéâtre gallo-romain de Lutèce faite, il y a douze ans, quand on perça la rue Monge, l'Académie, sur le rapport que je lui en fis, de concert avec plusieurs de mes confrères, apprécia l'importance de cette découverte, et décida à l'unanimité, dans sa séance du 8 avril 1870, l'envoi d'une lettre écrite en son nom par le Secrétaire perpétuel au Préfet de la Seine, pour lui demander de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la conservation du plus ancien monument de Paris, si heureusement retrouvé.

« On se souvient que la Société des antiquaires de France, la Société de numismatique, les comités de l'École des chartes et du ministère de l'instruction publique réclamèrent de leur côté, et qu'en même temps toutes les sociétés de province se prononcèrent dans le même sens. On peut dire que jamais, en pareille circonstance, un tel mouvement d'opinion ne s'était accusé. Tout Paris visita pendant trois mois les fouilles que M. Ch. Read faisait opérer sur le terrain, avec un zèle et une persévérance qu'on n'a pas oubliés.

« On sait par quel déplorable concours de circonstances échouèrent tous ces efforts. La guerre éclata. Les pouvoirs publics eurent d'autres préoccupations. L'amphithéâtre de la rue Monge disparut de nouveau sous les hangars de la Compagnie des omnibus, propriétaire du terrain.

« Une occasion se présente d'explorer et de sauver sans doute l'autre partie de cet amphithéâtre ensevelie sous le jardin d'un couvent voisin qui a été dernièrement aliéné.

« Je suis informé qu'une proposition va être prochainement soumise au Conseil municipal de Paris pour le classement et

l'alignement d'une rue à ouvrir entre les rues Linné et de Navarre (l'ancienne rue Saint-Étienne-du-Mont), que traverse la rue Monge. Ce sont les termes de l'affiche pour l'enquête, laquelle a eu lieu récemment.

« Or l'exécution de ce projet serait la destruction définitive des derniers vestiges du plus ancien monument de Lutèce. Il faut espérer que les édiles parisiens verront là une occasion de réparer le dommage du passé et de préserver pour l'avenir le monument qui décorait le versant oriental du mont Leucotitius, où les chefs mérovingiens, après les Césars, ont donné des spectacles, où les *Nautæ parisiaci* (la corporation des bateliers de la Seine) ont tenu leurs assemblées, et qui, dans le nord de la Gaule, n'a peut-être d'égal en ancienneté que la porte Mars de Reims.

« Je viens donc proposer à l'Académie, dit en terminant M. L. Renier, de renouveler d'urgence, en termes énergiques, sa délibération du 8 avril 1870, et d'adresser au Préfet de la Seine, ainsi qu'au Conseil municipal, une lettre par laquelle ils seraient priés d'avoir égard aux vœux qui furent exprimés avec tant d'unanimité il y a douze ans. »

A la suite de cette communication, l'Académie décide que son bureau, avec M. L. Renier, prendra les renseignements nécessaires pour lui soumettre un projet de résolution.

Séance du 8 décembre. — M. Desjardins donne lecture du rapport que M. Tissot, membre de l'Académie, a été chargé de faire sur la communication du lieutenant-colonel de Puymorin, relative à des inscriptions découvertes en Tunisie. (*Comptes rendus*, p. 291.)

Rapport sur des inscriptions de Tunisie.

Séance du 15 décembre. — M. Desjardins fait le rapport sur

Rapport

1882. — sur les Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

les travaux des membres des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. (*Comptes rendus*, p. 407.)

Commission du prix Gobert.

Séance du 29 décembre. — Ont été élus membres de la Commission du prix Gobert : MM. G. Paris, Dumont, Siméon Luce et Senart.

1883. — Élection des membres du bureau et des Commissions annuelles.

Séance du 5 janvier. — Ont été élus :

Président, M. Heuzey, vice-président sortant;

Vice-président, M. G. Perrot.

Ont été élus membres des Commissions annuelles :

Commission des travaux littéraires : MM. Laboulaye, Egger, Ad. Regnier, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau;

Commission des antiquités nationales : MM. L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, G. Paris, Bertrand;

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, L. Renier, Delisle, Miller, Girard, Desjardins, A. Dumont;

Commission administrative : MM. Jourdain, Deloche.

Élection des membres des Commissions de prix.

Séance du 12 janvier. — Ont été nommés membres des Commissions de prix :

Prix de numismatique (Allier de Hauteroche) : MM. Waddington, Ch. Robert, le marquis d'Hervey de Saint-Denys, Lenormant;

Prix Bordin (*Numismatique de Samos*) : MM. Waddington, de Vogüé, Lenormant, Dumont;

Prix Stanislas Julien : MM. Maury, Pavet de Courteille, le marquis d'Hervey de Saint-Denys, Schefer;

Prix de la Grange : MM. Delisle, Hauréau, G. Paris, Luce.

1883.

Séance du 19 janvier. — M. Auguste Molinier est attaché en qualité d'auxiliaire aux travaux de l'Académie.

Auxiliaire de l'Académie.

Séance du 2 février. — M. Barbier de Meynard, au nom de la Commission des études du nord de l'Afrique, fait un rapport sur les communications de MM. René Basset et Houdas, chargés l'année dernière par le Ministre de l'instruction publique d'une mission en Tunisie. (*Comptes rendus*, p. 10.)

Rapport de la Commission des études du nord de l'Afrique sur une mission en Tunisie.

Séance du 21 mars. — Le Préfet de la Seine informe le Président de l'Académie que le Conseil municipal de Paris, désireux de sauvegarder l'intérêt que présentent, au point de vue historique et archéologique, les fouilles qui vont être opérées sur l'emplacement des anciennes arènes de la rue Monge, a demandé que ces travaux fussent exécutés avec le contrôle de l'Institut de France.

Désignation de deux membres pour suivre le déblayement des arènes de Lutèce.

En conséquence, le Préfet de la Seine prie le Président, au nom de la ville de Paris, de vouloir bien désigner un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui serait chargé de suivre les travaux de fouilles exécutés par l'administration dans le sol des arènes de Lutèce.

L'Académie désigne M. Ch. Robert. Elle adjoint M. Bertrand à la Commission déjà nommée pour s'occuper des arènes, et décide qu'il sera désigné à M. le Préfet de la Seine pour remplacer M. Robert en cas d'empêchement.

Séance du 20 avril. — M. Desjardins communique à l'Académie un résumé des deuxième et troisième rapports de M. Tissot sur les récentes explorations faites en Afrique par MM. Poinssot et Letaille. (*Comptes rendus*, p. 155 et 203.)

Rapport de M. Tissot sur ses explorations en Afrique.

Séance du 4 mai. — Le Secrétaire perpétuel demande à

Pouvoirs donnés

1883. — au Secrétaire perpétuel pour représenter l'Académie à l'inventaire de M. Benoît Garnier.

l'Académie de lui donner les pouvoirs nécessaires pour la représenter à l'inventaire après décès de M. Benoît Garnier, qui a institué l'Académie sa légataire universelle en nue propriété. L'Académie n'a pu être encore autorisée à accepter ce legs, mais il y a là une mesure conservatoire qui ne peut être différée.

L'Académie donne lesdits pouvoirs au Secrétaire perpétuel.

Mort de M. Laboulaye.

Séance du 25 mai. — Le Président donne lecture d'une lettre de M. René de Laboulaye qui lui annonce la mort de son père, arrivée ce jour même; il dit ensuite : « Vous venez d'apprendre le coup qui frappe l'Académie; elle perd un de ses doyens, l'un des hommes que la Compagnie et que l'Institut tout entier étaient le plus fiers de compter dans leurs rangs. Ce qui ajoute encore à nos regrets, c'est qu'il ne me sera pas permis de rendre hommage à sa mémoire au nom de l'Académie : M. Laboulaye a exprimé le désir formel qu'il ne soit pas prononcé de discours sur sa tombe; mais son souvenir restera cher à tous ceux qui ont connu le confrère qui nous appartenait depuis 1845, et ses travaux seront cités longtemps comme des modèles de science élégante et de lumineuse précision. »

Sur la proposition du Président, et conformément à l'usage, la séance est levée.

Candidats désignés pour la médaille de la Société centrale des architectes.

Séance du 8 juin. — L'Académie désigne, pour la médaille décernée annuellement par la Société centrale des architectes à l'un des membres des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, MM. Pottier et S. Reinach.

Commission des arènes de Lutèce.

Séance du 14 juin. — M. Duruy est adjoint à la Commission chargée de suivre le travail de déblayement des arènes de Lutèce.

1883.

Séance du 13 juillet. — L'Académie désigne aux suffrages de l'Institut M. Paul Meyer pour le prix biennal. Prix biennal.

Séance du 3 août. — M. Deloche fait la communication suivante à propos des arènes de Lutèce : Arènes de Lutèce.

« On connaît, dit-il, la décision du Conseil municipal de Paris, du 30 juillet, portant que le terrain renfermant une grande partie des ruines des arènes de l'ancienne Lutèce sera conservé.

« Les membres du Conseil qui ont défendu dans cette circonstance la cause préconisée par l'Académie se sont plu à reconnaître que l'autorité de cette Compagnie et son intervention avaient grandement contribué à cet heureux résultat.

« Déjà les délégués de l'Académie ont, conjointement avec M. Henri Martin, président du Comité de conservation de ces intéressants débris, remercié M. le Président du Conseil de la généreuse résolution de cette assemblée.

« Mais puisque l'Académie, par l'organe de son bureau, a officiellement écrit à M. le Préfet de la Seine pour exprimer ses vœux, il paraît à propos qu'elle adresse *officiellement* aussi à ce magistrat l'expression de sa gratitude pour l'acte important accompli par le Conseil et pour la bienveillante intervention de l'administration préfectorale, conformément à la demande de la Compagnie. »

Il a été fait droit à ces observations.

M. Albert Dumont fait au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome un rapport sur les travaux des membres de ces écoles pendant la dernière année. (*Comptes rendus*, p. 346.) Rapport sur les Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Séance du 24 août. — Le Président, à l'ouverture de la séance, rappelle à l'Académie la perte qu'elle a faite en la personne de M. Defrémery. Mort de M. Defrémery.

IMPRIMERIE NATIONALE

1883. — Commission des comptes.

Séance du 31 août. — MM. Schefer et Desjardins sont chargés de la vérification des comptes de recettes et dépenses de l'exercice 1882.

Prolongation de séjour à l'École française de Rome.

Séance du 14 septembre. — L'Académie, consultée conformément au décret du 20 novembre 1875, donne un avis favorable à la prolongation de séjour d'une seconde année à l'École française de Rome, demandée par MM. Digard, Fabre, Grousset de Nolhac et Poisnel.

Rapport sur les inscriptions de M. Fonssagrives.

Séance du 19 octobre. — M. Tissot lit son rapport sur les inscriptions envoyées par M. Fonssagrives. (*Comptes rendus*, p. 329.)

Rapport sur les inscriptions arabes de Mehdya (Tunisie).

Séance du 2 novembre. — M. Barbier de Meynard fait un rapport sur la communication du commandant Juffé relativement à des inscriptions arabes provenant de Mehdya, régence de Tunis. (*Comptes rendus*, p. 427.)

Mort de M. Fr. Lenormant.

Séance du 14 décembre. — Le Président, annonçant la mort de M. Fr. Lenormant, rend un dernier hommage au confrère que l'Académie vient de perdre. M. François Lenormant, ramené à Paris quand son mal laissait déjà bien peu d'espérance, a succombé dimanche matin. La Compagnie lui a rendu les derniers devoirs, et son Président s'est fait son interprète dans cette triste cérémonie. M. François Lenormant, un des plus jeunes de l'Académie, a accompli une œuvre considérable, grâce à sa puissance de travail et à l'étendue de ses connaissances. Il a laissé une trace ineffaçable dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

Présentation de candidats

Séance du 21 décembre. — L'Académie procède à l'élection des candidats aux deux chaires vacantes à l'École des langues

1883.

—

aux chaires d'arabe et d'arménien vulgaire de l'École des langues orientales.

orientales vivantes, par suite du décès de MM. Cherbonneau et Dulaurier (chaire d'arabe vulgaire et chaire d'arménien).

Sont présentés, pour la chaire d'arabe : en première ligne, M. Houdas, par 23 voix, contre M. Clermont-Ganneau, qui a obtenu 9 voix;

En seconde ligne, M. Clermont-Ganneau, par 17 voix contre 10 données à M. Basset;

Pour la chaire d'arménien :

En première ligne, M. Carrière, qui obtient 31 voix sur 34 votants;

En seconde ligne, M. Saghirian, qui obtient 17 voix sur 24 votants.

Commission du prix Gobert.

Séance du 28 décembre. — Sont nommés membres de la Commission du prix Gobert : MM. Delisle, Hauréau, Deloche, Paul Meyer.

1884.

—

Élection des membres du bureau et des Commissions annuelles.

Séance du 4 janvier. — Ont été élus :

Président : M. G. Perrot, vice-président sortant;

Vice-président : M. Desjardins.

Ont été élus membres des Commissions annuelles :

Travaux littéraires : MM. Ravaisson, Egger, Regnier, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau;

Antiquités nationales : MM. L. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, G. Paris, Bertrand;

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, L. Renier, Delisle, Miller, Girard, Heuzey, Dumont;

Commission administrative : MM. Jourdain et Deloche.

Élection des membres des Commissions de prix.

Séance du 11 janvier. — Ont été élus membres des Commissions de prix :

Prix du Budget (*Géographie rabbinique*) : MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard, Oppert;

1884.

Prix Bordin (*Étude sur le Râmayana*) : MM. A. Regnier, Maury, Bréal, Senart;

Prix Delalande-Guérineau : MM. Delisle, Hauréau, Jourdain, Luce;

Prix de la Grange : MM. Delisle, G. Paris, Luce, P. Meyer;

Prix Stanislas Julien : MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denys, Schefer;

Prix Lafons-Mélicocq : MM. Delisle, Deloche, Luce, P. Meyer;

Prix Fould : MM. Ravaisson, de Vogüé, Heuzey, auxquels ont été associés MM. Jamin et Guillaume;

Prix de numismatique (Duchalais) : MM. de Vogüé, Deloche, Robert, Riant.

Élection de la Commission des études du nord de l'Afrique.

Séance du 18 janvier. — Ont été élus membres de la Commission des études du nord de l'Afrique : MM. Renan, L. Renier, Duruy, Barbier de Meynard, Schefer, Tissot, Dumont et Maspero.

Élection de la Commission d'impression.

Séance du 25 janvier. — Ont été élus membres de la Commission d'impression : MM. Ad. Regnier, Delisle, Miller, J. Girard et Barbier de Meynard.

Rapport sur le concours des Antiquités nationales de 1883.

Séance du 1er février. — M. Bertrand fait, au nom de la Commission des antiquités nationales, le rapport sur le concours de 1883. (*Comptes rendus*, p. 125.)

Le Président désigné pour représenter l'Académie au 3e centenaire de l'Université d'Édimbourg.

Séance du 8 février. — Il est donné lecture d'une circulaire par laquelle le recteur de l'Université d'Édimbourg informe le Secrétaire perpétuel que le troisième centenaire de cette université sera célébré les 16, 17 et 18 avril 1884. Il invite l'Académie à vouloir bien se faire représenter à cette cérémonie. L'Académie s'y est fait représenter par son Président.

1884.

—

Présentation de candidats à la chaire d'arabe du Collège de France.

L'Académie procède à la présentation de deux candidats à la chaire d'arabe vacante au Collège de France.

L'Académie présente en première ligne M. Guyard, par 29 voix; une voix est donnée à M. Clermont-Ganneau.

M. Marcel Devic est présenté en seconde ligne par 24 voix.

Mort de M. Th.-H. Martin.

Séance du 15 février. — Le Dr Morand annonce la mort de son beau-père, M. Thomas-Henri Martin, membre libre de l'Académie.

Le Président, au sujet de la perte que la Compagnie vient de faire, prononce un discours dont l'Académie vote l'impression. (*Comptes rendus*, p. 12.)

Rapport de M. Tissot sur les missions archéologiques en Afrique.

Séance du 29 février. — M. Desjardins présente à l'Académie un quatrième rapport de M. Tissot sur les *Missions archéologiques en Afrique* (M. Letaille, 2e mission : inscription du moissonneur, etc.; les lieutenants Fonssagrives, Esperandieu, le capitaine Vincent, etc.). (*Comptes rendus*, p. 64.)

Candidat de l'Académie au Conseil supérieur de l'instruction publique.

Séance du 18 avril. — M. Girard est désigné par l'Académie des inscriptions comme son candidat parmi les cinq membres que l'Institut doit nommer au Conseil supérieur de l'instruction publique. Ce choix a été ratifié par le vote de l'Institut.

Commission des *Œuvres de Borghesi.*

Séance du 2 mai. — M. Desjardins est adjoint à MM. L. Renier et Waddington pour la publication des *Œuvres de Borghesi.*

Candidat à la médaille de la Société centrale des Architectes.

Séance du 30 mai. — M. René de la Blanchère a été désigné pour la médaille réservée chaque année par la Société centrale des architectes en faveur d'un des membres des Écoles d'Athènes ou de Rome.

1884.

—

Rapport sur les inscriptions de Schemtou; sur les inscriptions latines de Sbeïtla.

Il est donné lecture d'un rapport de M. Tissot sur les inscriptions envoyées de Schemtou (Tunisie) par M. Charmanne, ingénieur en chef de l'exploitation des carrières de marbre de cette localité (*Comptes rendus*, p. 194.); et d'un autre rapport de M. Tissot sur les inscriptions latines découvertes à Sbeïtla par le lieutenant Boyé, du corps d'occupation de Tunisie. (*Comptes rendus*, p. 253.)

Rapport sur le prix Stanislas Julien.

Séance du 6 juin. — M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys fait le rapport au nom de la Commission du prix Stanislas Julien. (*Comptes rendus*, p. 197.)

Rapport sur les inscriptions arabes de M. Doughty.

Séance du 13 juin. — M. Renan fait un rapport sur les *Documents épigraphiques recueillis par M. Doughty dans le nord de l'Arabie.*

Vœu de l'Académie pour la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises.

Séance du 20 juin. — M. Ch. Robert ayant exprimé un vœu pour la conservation des monuments antiques en Afrique et en Tunisie, ce vœu est adopté par l'Académie dans ces termes plus larges :

« L'Académie émet le vœu qu'une mesure législative soit provoquée par M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pour assurer la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises régulièrement organisées. » (*Comptes rendus*, p. 202-205.)

Mort de M. Tissot.

Séance du 4 juillet. — Le Président, en annonçant la perte que l'Académie vient de faire en la personne de M. Tissot, fait une allocution dont l'Académie ordonne l'impression. (*Comptes rendus*, p. 317.) Conformément à l'usage de ne point tenir de séance lorsque les funérailles n'ont pas eu lieu encore ou ne sont faites que le jour même, la séance est levée.

Séance du 11 juillet. — L'Académie désigne M. Bréal pour lire, à la séance publique des cinq Académies, son mémoire : *Comment les mots sont classés dans notre esprit.*

Choix d'un lecteur pour la séance publique de l'Institut.

Séance du 18 juillet. — Le Ministre de l'instruction publique accuse réception du vœu que l'Académie a émis, sur un rapport de M. Ch. Robert, touchant la conservation des monuments et des ruines historiques de l'Afrique française. Il déclare être fort sympathique à ce projet, mais il craint que l'état du budget ne permette pas de proposer d'ici à quelque temps un projet de loi conforme aux désirs de l'Académie.

Réponse du Ministre au vœu de l'Académie.

M. Deloche fait observer qu'il s'agirait actuellement moins d'organiser un service d'inspection et de contrôle que de créer une législation pénale contre les personnes qui feraient disparaître ou mutileraient des monuments historiques.

Le Secrétaire perpétuel est chargé de remercier le Ministre de ses bonnes intentions, en appelant son attention sur la possibilité de tenir compte du vœu de l'Académie sans imposer de nouvelles charges au budget de l'État.

Le Ministre de l'instruction publique ayant demandé l'avis de l'Académie sur la mosaïque récemment découverte à Brindisi, et dont une description sommaire se trouve dans une lettre de Tarantini, inspecteur des fouilles de la province de la Terre-d'Otrante, lettre transmise au ministère des affaires étrangères par M. Tamburini, vice-consul de France à Brindisi, l'Académie répond qu'elle a entendu avec intérêt la lecture de la lettre de M. Tarantini, mais qu'il serait téméraire de se prononcer sur l'âge et la valeur artistique ou archéologique de la mosaïque sans en avoir un dessin sous les yeux.

Réponse de l'Académie sur une mosaïque découverte à Brindisi.

Séance du 13 août. — Le Président annonce la perte douloureuse et inattendue que l'Académie vient de faire dans la

Mort de M. Albert Dumont.

1884.

—

personne de M. Albert Dumont, et il ajoute : « Nous sommes à la veille de ses funérailles; conformément à l'usage, et en signe de deuil, je lève la séance. »

L'Académie se fait représenter au 2e centenaire de Corneille à Rouen.

Séance du 3 octobre. — Le préfet de la Seine-Inférieure et le maire de Rouen ayant invité l'Académie à se faire représenter à la célébration du deuxième centenaire de la mort de Corneille, les 11 et 12 octobre, l'Académie accepte l'invitation et désigne M. Desjardins, vice-président, pour présider la députation.

Mort de M. Ad. Regnier.

Séance du 24 octobre. — Le Président dit que les membres de l'Académie reviennent avec lui des funérailles de M. Ad. Regnier. Il a essayé d'être l'interprète des regrets de la Compagnie sur sa tombe. Il reste un dernier hommage à lui rendre, c'est de lever la séance en signe de deuil.

Rapport sur le concours des Antiquités nationales de 1884.

Séance du 31 octobre. — M. Bertrand fait le rapport sur le concours des Antiquités nationales de 1884.

Mort de M. Louis Quicherat.

Séance du 21 novembre. — Le Président rend un dernier hommage à M. Louis Quicherat, dont les funérailles ont eu lieu le 19.

Commission du prix Gobert.

Séance du 26 décembre. — Ont été nommés membres de la Commission du prix Gobert : MM. Jourdain, d'Arbois de Jubainville, de Boislisle et Schlumberger.

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES ET NOTICES HISTORIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS PARMI LES MEMBRES, LES ASSOCIÉS ÉTRANGERS ET LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE, DEPUIS LE 1er JANVIER 1880 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1884.

Membres ordinaires : 1880. —

M. de Saulcy, décédé le 4 novembre; remplacé par M. le comte Riant, le 17 décembre.

Membres libres :

M. Labarte, décédé le 14 août; remplacé par M. Tissot, le 29 octobre.

Correspondants :

M. Tissot, à Constantinople, élu académicien libre, le 29 octobre; remplacé par M. Clermont-Ganneau, le 24 décembre.

Membres ordinaires : 1881. —

M. Mariette, décédé le 18 janvier; remplacé par M. Oppert, le 18 mars;

M. Paulin Paris, décédé le 13 février; remplacé par M. Fr. Lenormant, le 6 mai;

M. Littré, décédé le 2 juin; remplacé par M. A. Bertrand, le 11 novembre.

Correspondants :

M. Dorn (Bernhart), à Saint-Pétersbourg, décédé le 30 mai;

IMPRIMERIE NATIONALE

1881. — remplacé par M. Böhtling, à Saint-Pétersbourg, le 30 décembre;

M. Floquet, à Formentin, décédé le 3 août; remplacé par M. de Sarzec, à Bassora, le 30 décembre;

M. Benfey, à Gottingue, décédé le 26 juin; remplacé par M. Bugge, à Copenhague, le 30 décembre.

1882. — Membres ordinaires :

M. Dulaurier, décédé le 21 décembre 1881; remplacé par M. H. Weil, le 17 février 1882;

M. de Longpérier, décédé le 14 janvier; remplacé par M. Albert Dumont, le 17 mars;

M. Thurot, décédé le 17 janvier; remplacé par M. Siméon Luce, le 17 mars;

M. Guessard, décédé le 7 mai; remplacé par M. Senart, le 23 juin.

Correspondants :

M. Muir, à Édimbourg, décédé en mars; remplacé par M. Roth, à Tubingue, le 22 décembre;

M. Chabas, à Chalon-sur-Saône, décédé le 17 mai; remplacé par M. Robiou, à Rennes, le 29 décembre;

M. Weil, à Besançon, élu académicien ordinaire le 17 février; remplacé par M. Merlet, à Chartres, le 29 décembre;

M. A. Dumont, à Paris, élu académicien ordinaire le 17 mars; remplacé par M. Bladé, à Agen, le 29 décembre.

1883. — Membres ordinaires :

M. Laboulaye, décédé le 25 mai; remplacé par M. Meyer, le 30 novembre;

M. Defrémery, décédé le 18 août; remplacé par M. Maspero, le 30 novembre.

1883.

Correspondants :

M. Cherbonneau, décédé le 11 décembre 1882; remplacé par M. Dozon, à Salonique, le 28 décembre 1883;

M. le baron Guerrier de Dumast, à Nancy, décédé le 26 janvier; remplacé par M. de la Borderie, à Vitré, le 28 décembre;

M. Dozy, à Leyde, décédé le 30 avril; remplacé par M. Gozzadini, à Bologne, le 28 décembre.

Membres ordinaires : 1884.

M. Fr. Lenormant, décédé le 9 décembre 1883; remplacé par M. d'Arbois de Jubainville, le 1er février 1884;

M. A. Dumont, décédé le 11 août; remplacé par M. Schlumberger, le 12 décembre;

M. Ad. Regnier, décédé le 22 octobre; remplacé par M. Benoist, le 17 décembre;

M. Quicherat, décédé le 17 novembre.

Membres libres :

M. Th.-H. Martin, décédé le 9 février; remplacé par le général Faidherbe, le 4 avril;

M. Tissot, décédé le 2 juillet; remplacé par M. de Boislisle, le 5 avril.

Correspondants :

M. d'Arbois de Jubainville, élu académicien titulaire le 1er février; remplacé par M. Blancard, à Marseille, le 20 décembre;

M. Mantellier, à Trévoux, décédé le 7 décembre; remplacé par le marquis de Nadaillac, à Rougemont (Eure-et-Loir), le 20 décembre;

M. Lepsius, à Berlin, décédé en juillet; remplacé par M. Comparetti, à Florence, le 9 janvier 1885.

———

LISTE DES MEMBRES QUI COMPOSAIENT L'ACADÉMIE À LA FIN DE L'ANNÉE 1884.

MM.

1841 Wailly (J.-N. de).
1849 Ravaisson-Mollien (J.-G.-F. Lacher-).
1850 Wallon (H.-A.).
1853 Rossignol (J.-P.).
1854 Egger (E.).
1856 Renan (J.-E.).
1856 Renier (Ch.-A.-L.).
1857 Maury (L.-F.-A.).
1857 Delisle (L.-V.).
1860 Miller (B.-E.-C.).
1862 Hauréau (J.-B.).
1863 Jourdain (C.-M.-G. Bréchillet-).
1865 Waddington (W.-H.).
1867 Le Blant (E.-Fr.).
1871 Rozière (Th.-L.-M.-E. de).
1871 Derenboug (J.)
1871 Deloche (J.-Ed.-M.).
1873 Pavet de Courteille (A.-J.-B.).
1873 Girard (J.-A.).
1874 Heuzey (L.-A.).
1874 Perrot (G.).

MM.

1875 Desjardins (Ern.-É.-A.).
1875 Bréal (M.-J.-A.).
1876 Paris (G.-B.-P.).
1878 Hervey de Saint-Denys (le marquis M.-J.-L. d').
1878 Barbier de Meynard (Ch.-A.-C.).
1878 Foucart (P.-F.).
1878 Schefer (Ch.-H.-A.).
1880 Riant (le comte P.-É.-D.).
1881 Oppert (J.).
1881 Bertrand (A.-L.-J.).
1882 Weil (H.).
1882 Luce (A.-S.).
1882 Senart (É.-Ch.-M.).
1883 Meyer (M.-P.-H.).
1883 Maspero (G.-C.).
1884 D'Arbois de Jubainville (M.-H.).
1884 Schlumberger (L.-G.).
1884 Benoist (L.-E.).
....

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

1873 Wallon (H.-A.).

ACADÉMICIENS LIBRES.

MM.

1858 La Villemarqué (le vicomte Th.-Cl.-H. Hersart de).
1862 Desnoyers (J.-P.-F.-S.).

MM.

1868 Vogüé (le marq. Ch.-J.-M. de).
1871 Robert (P.-Ch.).
1873 Duruy (J.-V.).

MM.

1876 Germain (A.-Ch.).

1876 Nisard (M.-L.-Ch.).

1879 Baudry (Fr.).

MM.

1884 Faidherbe (le général L.-L.-C.).

1884 Boislisle (A.-A.-G. Michel de).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM.

1864 Witte (le baron J.-J.-A.-M. de), à Anvers.

1867 Fleischer (H.-L.), à Leipzig.

1867 Rossi (J.-B. de), à Rome.

1869 Müller (M.), à Oxford.

MM.

1871 Amari (M.), à Rome.

1876 Gorresio (G.), à Turin.

1876 Cobet (Ch.-G.), à Leyde.

1876 Madvig (J.-N.), à Copenhague.

CORRESPONDANTS.

MM.

1844 Rawlinson (Sir H.-Cr.), C. B., à Londres.

1850 Hodgson (Br.-H.), à Alderney-Grange, comté de Glocester (Angleterre).

1850 Rangabé (A.-R.), à Athènes.

1854 Minervini (J.), à Naples.

1854 Layard (A.-H.), à Constantinople.

1854 Michel (Fr.), anciennement à Bordeaux.

1855 Boissieu (A. de), à Lyon (Rhône).

1856 Gayangos (Don P. de), à Madrid.

1860 Weil (G.), à Heidelberg.

1860 Mommsen (Th.), à Berlin.

1861 Birch (S.), à Londres.

1865 Weber (A.-Fr.), à Berlin.

1866 Henzen (J.-H.-G.), à Rome.

1867 Spiegel (F.-L.-E.), à Erlangen (Bavière).

MM.

1867 Miklosich (Fr. de), à Vienne.

1869 Pott (A.-Fr.), à Halle (Saxe).

1869 Curtius (E.), à Berlin.

1871 Deschamps de Pas, à Saint-Omer.

1871 Beaurepaire (Ch. Robillard de), à Rouen.

1873 Thomas (Edw.), à Londres.

1873 Hanoteau (L.-A.), à Decise (Nièvre).

1875 Tamizey de Larroque (J.-Ph.), à Gontaud (Lot-et-Garonne).

1875 Castan (F.-Fr.-J.-A.), à Besançon.

1876 Allmer (L.-Ch.-A.), à Lyon.

1876 Poole (R.-St.), à Londres.

1876 Fabretti (A.), à Turin.

1876 Port (Fr.-C.), à Angers.

1876 Vasquez-Queipo (Don V.), à Madrid.

MM.

1876 Mussafia (A.), à Vienne (Autriche.

1877 Ascoli (Gr.), à Milan.

1877 Whitney (W.), à New-Haven (Connecticut).

1878 Stokes (W.), à Oxford (Angleterre).

1878 Koumanoudis, à Athènes.

1878 Wright (W.), à Cambridge.

1878 Dezeimeris (R.), à Bordeaux.

1878 Desjardins (A.). à Douai.

1880 Clermont-Ganneau (Ch.-S.), à Beyrouth.

1881 Bœhtlingk, à Iéna.

1881 De Sarzec, à Sarzec (Vienne) et à Bagdad.

MM.

1881 Bugge, à Christiania.

1882 Roth (R.), à Tubingue.

1882 Robiou (F.-M.-L.-J.), à Rennes.

1882 Bladé (J.-Fr.), à Agen.

1882 Merlet (L.-V.-C.). à Chartres.

1883 Dozon (L.-A.-H.), à Salonique.

1883 La Borderie (L.-A. Le Moyne de), à Vitré.

1883 Gozzadini (J.), à Bologne.

1884 Blancard (L.), à Marseille.

1884 Nadaillac (le marquis J.-F.-A. de), à Rougemont (Eure-et-Loir).

....

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES
À LA FIN DE L'ANNÉE 1884.

Commission des inscriptions et médailles.

MM. Ravaisson-Mollien;
Egger;
Renier;
MM. Miller;
Guillaume, dessinateur.

*Commission pour la continuation de l'*Histoire littéraire de la France.

MM. Renan;
Hauréau;
MM. G. Paris;
L. Delisle.

Commission chargée de rédiger le Corpus inscriptionum semiticarum, *instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867.*

MM. Renan;
Waddington;
De Vogüé;
MM. Derenbourg;
Oppert.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. ARMAND-PIERRE CAUSSIN DE PERCEVAL,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs.

Lue dans la séance publique annuelle du 12 novembre 1880.

Les études orientales sont l'honneur de l'érudition française. Ce sont des savants français qui en ont été les promoteurs les plus autorisés, même les initiateurs quelquefois, en Europe, au siècle où nous sommes; et l'Académie peut être fière d'avoir compté parmi ses membres, dans les diverses branches de cette littérature, Silvestre de Sacy, Étienne Quatremère et Reinaud, Jules Mohl et de Slane, deux Français d'adoption, Champollion et de Rougé, Chezy et Eugène Burnouf, Abel Rémusat et Stanislas Julien : je ne parle pas des vivants. Je puis donc et je dois nommer encore à cette heure l'éminent confrère qui vient de nous être ravi, M. de Saulcy, dont l'esprit curieux et pénétrant a, l'un des premiers, frayé la voie au déchiffrement de l'écriture cunéiforme, à la lecture des monuments assyriens.

M. Caussin de Perceval, dont je me propose de retracer la vie et de rappeler les travaux, appartenait en quelque sorte de naissance à cette race de savants. Son père, Jean-Jacques-André Caussin de Perceval, occupait déjà une place distinguée dans l'enseignement des langues orientales; il fut pendant un demi-siècle (1783-1833) profes-

seur d'arabe au Collège de France, et, pendant vingt-cinq ans, il siégea dans notre Académie : c'étaient là des titres originaires que notre confrère devait dignement soutenir.

I

Amand-Pierre Caussin de Perceval naquit à Paris, le 13 janvier 1795[1], au Collège de France, dans une des pièces où, depuis, l'École des langues orientales vivantes, dont il était devenu professeur, prit pendant quelque temps domicile : en sorte qu'il put dire un jour aux élèves réunis autour de sa chaire : « C'est ici même que je suis né. »

Il fit, comme interne, ses études au lycée Impérial, depuis lycée Louis-le-Grand, où il se distingua, surtout dans ses deux années de rhétorique. Les annales du concours général en conservent la mémoire. Dans son année de vétérance, en 1813, il obtint, entre autres nominations, le second prix de discours français. Le sujet de la composition était l'allocution d'un député de l'Université à Charles VII rentrant à Paris. Ce sujet aurait eu, un an plus tard, un à-propos que le grand maître d'alors, en posant la question, ne lui prévoyait pas.

En 1814, Amand Caussin de Perceval se voua à l'étude des langues orientales. Il fut nommé élève drogman et envoyé, à ce titre, à Constantinople, d'où il passa à Smyrne. En 1816 et 1817, nous le trouvons en Syrie, non plus dans les Échelles du Levant, où l'Européen a tant d'occasions de retrouver quelque concitoyen d'Europe et de parler une langue familière, mais au cœur du Liban, parmi les Maronites : il ne pouvait plus entendre que l'arabe, parler que l'arabe, sous peine de n'être pas compris. C'est ainsi qu'il se forma, qu'il se rompit à la pratique de cette langue, et qu'il sut pénétrer en même temps dans la connaissance des mœurs de l'Orient. Le vif sentiment qu'il retint

[1] On a imprimé ailleurs le 11 janvier. Cette date a été rectifiée, d'après une note de M. Caussin de Perceval lui-même, par notre confrère M. Ch. Defremery, à qui je dois les principaux renseignements contenus dans cette notice sur le maître qui lui était si cher et dont il est le si digne héritier.

du caractère et des habitudes des Arabes se retrouvera dans les tableaux de l'histoire qu'il leur a consacrée.

S'il fût resté dans le Liban, il n'aurait pas connu l'homme du désert. Après divers voyages à Balbek, à Damas, et autres villes de l'intérieur, il alla remplir les fonctions de drogman à Alep. Là, il eut l'occasion d'entrer plus avant dans ce monde si nouveau pour un Parisien. M. de Portes avait été chargé par le Ministre de l'intérieur, M. Lainé, d'aller acheter des étalons arabes en Syrie et jusqu'aux confins de l'Arabie. Notre jeune drogman fut attaché en cette qualité à la mission, et M. Louis Damoiseau, qui en faisait partie à d'autres titres et qui en a parlé dans ses impressions de voyages[1], a rendu témoignage aux bons offices que la mission reçut de lui. M. Caussin de Perceval ne lui fut pas moins redevable à elle-même pour le complément de connaissances qu'elle lui permit d'acquérir : il avait vu l'Arabe sous la tente, il avait vécu sous le ciel et dans l'immensité du désert; il en gardait, dans le souvenir, l'éblouissante image. Chose curieuse, et qui, cette fois, devait avoir de l'influence, non plus sur les peintures de l'historien, mais sur les habitudes de l'homme, il n'avait pas seulement connu l'Arabe au cours de cette mission, il avait (et c'était ce qu'avaient surtout à faire ceux auxquels il servait d'interprète), il avait apprécié les qualités du plus cher compagnon de l'Arabe, non de son serviteur (c'en est un autre), mais de son ami, le cheval, et ce n'est pas sans raison que l'on rapporte à ce voyage le goût très vif de notre confrère pour ce noble animal, le plaisir journalier qu'il prit à le monter.

En voyant, quand il était jeune encore, l'élégant cavalier galoper avec tant d'aisance dans l'avenue des Champs-Élysées, on n'aurait pas deviné que c'était un savant orientaliste qui, après une heure de promenade, allait se replonger dans ses manuscrits. Jusqu'à un âge assez avancé, cet exercice fut son unique distraction. Renoncer au cheval fut le plus dur sacrifice que l'infirmité lui imposa. Disons,

[1] *Voyage en Syrie et dans le désert*, par L. Damoiseau. Paris, 1833.

dès à présent, qu'il s'y résigna avec cette parfaite sérénité qui fut le trait dominant de son caractère.

Quand il rentra en France en 1821, il connaissait à fond la langue actuelle des Arabes : restait à la savoir comme on la parlait aux grandes époques de leur littérature, comme elle survit par les écrits qui en sont les principaux monuments. Il se mit avec ardeur à cette étude, et, dans sa propre famille, les secours ne lui manquaient pas; mais en même temps il fut chargé d'apprendre aux autres cette langue moderne qu'il possédait si bien. L'École des langues orientales venait de perdre son professeur d'arabe vulgaire, le Copte Ellious Bocthor, ancien interprète de l'armée française dans la fameuse expédition d'Égypte, revenu avec elle et qui, après avoir continué son service au Dépôt de la guerre, soit dans la traduction des pièces arabes de la correspondance de l'armée, soit dans la préparation de la carte d'Égypte, avait été chargé de cet enseignement au commencement de cette année même (janvier 1821) : il était mort jeune encore, après sept ou huit mois de professorat. M. Caussin de Perceval fut nommé à sa place le 13 octobre 1821. En recueillant sa succession, il en voulut accepter toutes les charges. Ellious Bocthor laissait en manuscrit un dictionnaire français-arabe. Ce manuscrit avait été acquis par un amateur zélé des langues et de la littérature de l'Orient, M. le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, colonel d'état-major, dans la pensée de le faire paraître. Mais il fallait qu'il fût revu dans sa teneur et suivi dans le travail de l'impression. M. de Clermont-Tonnerre offrit cette double tâche au nouveau titulaire de la chaire, et M. Caussin de Perceval se montra digne de sa confiance. Le manuscrit reçut les corrections et les additions dont il avait besoin pour bien répondre à sa destination, et le jeune éditeur, dans une courte et intéressante préface qu'il mit en tête du livre, a pu évaluer à une moitié environ (il était incapable, parlant de lui, de rien surfaire) sa part dans l'œuvre commune qu'il offrait au public[1].

[1] *Dictionnaire français-arabe*, par Ellious Bocthor, Égyptien, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, revu et augmenté par A.

Après cette dette librement contractée, noblement acquittée envers son prédécesseur, il y en avait une autre dont il était tenu envers sa chaire.

Le décret de la Convention qui institua l'École des langues orientales obligeait les professeurs de composer en français une grammaire de la langue qu'ils étaient chargés d'enseigner. M. Caussin de Perceval, qui fut toujours l'homme du devoir, n'eut garde de manquer à cette prescription, et il ne faisait que suivre l'exemple de Silvestre de Sacy, son illustre collègue. Dès 1824, il publia sa *Grammaire arabe vulgaire* suivie de *Dialogues, lettres, actes, etc., à l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes*[1], première édition qui fut suivie de trois autres, et dont Silvestre de Sacy a rendu compte dans le *Journal des Savants*. M. Caussin de Perceval montrait dans sa préface que l'arabe littéral et l'arabe vulgaire sont au fond la même langue. Mots nouveaux empruntés au turc, termes anciens détournés de leur sens, et surtout, règles de la grammaire négligées, inflexions finales omises, voilà les traits distinctifs de l'arabe vulgaire, avec ce caractère particulier que la langue ainsi faite est à peu près celle de tout le monde, des gens instruits comme du peuple, les diverses classes, dans l'état de civilisation des Arabes, étant peu éloignées les unes des autres, tandis qu'en Occident, pour la raison contraire, les langues vulgaires comptent dans les campagnes une si grande variété de patois. Silvestre de Sacy insistait davantage sur les diversités des dialectes, et il montrait que leur caractère commun étant de méconnaître, à différents degrés, les règles de l'ancienne grammaire, le plus simple, quand on les veut apprendre, est encore de savoir l'arabe littéral pour procéder ensuite par élimination. Il faisait d'ailleurs le plus grand éloge de l'œuvre du jeune maître, comme on en peut juger par ces mots que je lui emprunte :

Caussin de Perceval, 2 vol. in-4°; Paris, Firmin-Didot, 1828-1829. Ce livre répondait à un besoin réel. Une seconde édition en un volume grand in-8° a paru en 1848 chez le même éditeur, sans aucun changement.

[1] 1 vol. in-4° de VIII et 118 pages, plus 43 pages de textes arabes.

« Il me suffira de dire qu'elle m'a paru faite avec une connaissance approfondie de l'arabe, tant littéral que vulgaire, et avec des idées justes de la grammaire générale; que l'ensemble en est méthodique et toutes les parties bien disposées; que surtout l'expression est claire, que les règles sont bien présentées et rendues plus sensibles par des exemples quand il en est besoin; qu'enfin l'auteur n'a pas négligé la syntaxe qui, très étendue pour l'arabe littéral, se réduit pour l'arabe vulgaire à un petit nombre de règles de concordance.

« Ce volume nous permet d'espérer, ajoutait-il, que M. Caussin de Perceval, en qui le goût pour les langues de l'Orient est héréditaire et qui a joint à ce qu'on peut apprendre dans les livres les connaissances locales qu'on n'obtient que par les voyages, entretiendra parmi nous la culture de la littérature arabe et lui fera faire de nouveaux progrès[1]. »

Les espérances dont l'illustre orientaliste consignait l'expression dans cet article n'étaient point téméraires, et M. Caussin de Perceval se trouva de bonne heure appelé à la justifier. Professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales vivantes, il eut à enseigner l'arabe littéral au Collège de France en 1828, comme suppléant de son père, et cinq ans après (14 novembre 1833) comme titulaire lui-même, M. Caussin de Perceval père s'étant alors démis de ses fonctions.

II

Dès ce moment il eut, en quelque sorte, tout l'enseignement de l'arabe, tant littéral que vulgaire, entre les mains, et l'on a signalé l'heureuse influence que l'une des deux chaires devait avoir sur l'autre. Si en effet, comme le disait magistralement Silvestre de Sacy, la connaissance de l'arabe savant est capitale, comme étant la source d'où l'autre dérive avec des altérations plus ou moins sensibles dans tous

[1] *Journal des Savants*, avril 1825, p. 249.

ses dialectes, la connaissance approfondie de l'arabe vulgaire, langue parlée, éclaire de la lumière du mot vivant les ombres que la désuétude a pu répandre sur certaines formes de langage. M. Caussin de Perceval, interprète consommé avant d'être encore un érudit, a rendu par là d'éminents services. Dès 1827, M. Fleischer, qui est devenu l'un des premiers orientalistes de l'Allemagne, un de nos huit associés étrangers, signalait tout ce qu'il devait à M. Caussin de Perceval pour l'interprétation de certains passages dans ses beaux travaux sur les *Mille et une nuits*[1]. Des mots nouveaux ou pris dans une signification nouvelle, mots que son devancier Habicht avait omis ou qu'il n'avait pas toujours suffisamment expliqués dans les glossaires joints à chaque volume, il ne les a compris, nous dit-il, qu'à l'aide d'observations dont il rapporte tout l'honneur aux leçons et aux entretiens particuliers de M. Caussin de Perceval.

Investi de ce double enseignement, M. Caussin de Perceval a pu voir se réunir ou se succéder autour de sa chaire tout ce qu'il y eut pendant longtemps d'arabisants en Europe. J'ai nommé le plus illustre : beaucoup d'autres à son exemple se sont plu à rendre témoignage au maître dont ils avaient suivi les leçons.

Jusque-là, M. Caussin de Perceval s'était partagé entre l'arabe et le turc, et ses premiers écrits se rattachaient à cette dernière langue; c'étaient deux traductions : 1° le *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes depuis l'année 1769 jusqu'en l'année 1774*, tiré des Annales de l'historien turc Vassif Efendi[2], et 2° le *Précis historique de la destruction du corps des janissaires par le sultan Mahmoud en 1826*[3].

Vassif, l'auteur du premier ouvrage, était un des historiographes attachés à la cour des empereurs ottomans pour composer les mémoires de leur règne (la tâche doit être assez ingrate aujourd'hui!).

[1] Voir le *Journal asiatique*, octobre 1827, et le mémoire du savant allemand: *De glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctium dissertatio critica.* Scripsit Henricus Orthobius Fleischer. Lipsiæ, 1837, in-8°, p. 6 et *passim*.

[2] 1 vol. in-8°, Paris, 1822.

[3] 1 vol. in-8°, Paris, 1833.

Il rédigea ces annales depuis la fin du règne de Mahmoud I[er] jusque vers le milieu du règne de Sélim III (1752-1802); mais le volume imprimé sous son nom s'arrête à la première année d'Abdul-Hamid (1774), et il y faut distinguer deux parties : la première (1752-1768) rédigée d'après les mémoires de ses prédécesseurs, la seconde qui comprend la guerre contre les Russes sous Catherine II jusqu'au traité de Kainardji (1769-1774). Pour cette partie, l'auteur, négligeant les mémoires laissés par l'historiographe du temps (Enveri Efendi), a mieux aimé faire son récit d'après des renseignements personnels et ses souvenirs; or il parle en témoin bien informé, car c'est lui qui avait rédigé tous les rapports secrets adressés par le grand vizir au sultan, et il avait même assisté aux négociations de la paix, comme secrétaire des conférences. C'est ce qui décida M. Caussin de Perceval à le faire connaître au public.

Quant à l'autre ouvrage, plusieurs peuvent se rappeler encore la vive impression que fit en Europe la destruction du corps des janissaires. C'était le début des réformes de Mahmoud : on ne s'en doutait pas. C'est cependant ce qu'entreprit de montrer par ce livre Mohammed Assad Efendi, et son titre d'historien officiel n'ôte pas à l'ouvrage l'intérêt que lui assure le caractère dramatique de la scène popularisée par nos artistes les plus éminents.

Ni pour l'une ni pour l'autre des deux histoires, M. Caussin de Perceval ne s'est astreint à une traduction littérale; les historiens orientaux poussent le respect de la chronologie jusqu'à séparer d'un récit la conclusion que le lecteur attend, mais que l'autre année revendique : on la trouve à son heure. Ils multiplient les détails qui nous touchent peu et les métaphores que nous ne goûtons pas. Le traducteur s'est cru autorisé à rétablir la suite des événements, à en retrancher le superflu et à ne retenir de ces figures de langage que ce qui est nécessaire pour en donner un aperçu au lecteur.

La dernière de ces deux traductions parut l'année même où M. Caussin de Perceval était nommé professeur au Collège de France. Depuis cette époque, la littérature arabe, ancienne ou moderne, l'ab-

sorba uniquement[1]. Il donna au *Journal asiatique* une série d'articles, dont plusieurs sont de véritables mémoires. Citons ses morceaux sur les trois poètes arabes, Akhtal, Farazdak et Djérir, poètes du temps des Ommeyades, chez qui nous retrouvons, sous un autre ciel et dans un milieu infiniment plus original et plus poétique, les scènes qui nous sont familières par les poésies de nos troubadours[2]; son *Examen d'une lettre de M. Fresnel sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*[3], et surtout son *Mémoire sur le calendrier des Arabes avant l'islamisme*[4].

Dans son article sur la lettre de M. Fresnel, il avait trouvé l'occasion d'exposer ses vues sur le sujet qui devait presque exclusivement absorber ses veilles : les Arabes avant Mahomet; et il ne se dissimulait pas les périls de l'entreprise : « Une histoire suivie et complète des temps primitifs de l'Arabie, disait-il, serait une œuvre d'un haut intérêt; mais de si grands obstacles s'opposent à son accomplissement qu'elle ne sera jamais exécutée d'une manière satisfaisante. » Il avait cependant commencé dès lors ce travail. Plusieurs des morceaux qu'il fit paraître dans le *Journal asiatique* étaient, soit des études préliminaires, soit des matériaux déjà préparés pour cette vaste composition[5].

Avant même qu'il l'eût achevée, il en communiquait volontiers les

[1] Antérieurement il avait fourni à Rousseau quelques notices biographiques sur des écrivains turcs. (Voir *Encyclopédie orientale* ou *Dictionnaire universel historique, mythologique*, par J. B. L. J. R***. Paris, Treuttel et Würtz, 1822, in-4°. Prospectus, p. 19, 20, 34, 35; ces articles sont signés des initiales C. de P***.)

[2] *Journal asiatique*, avril, juin et juillet 1834.

[3] *Journal asiatique*, décembre 1836. Les lettres de M. Fresnel, datées d'Égypte, et adressées, la première à M. Benjamin Duprat (18 janvier 1836), les trois autres à M. Jules Mohl (février et août 1837, janvier 1838), ont paru : la première chez Barrois et B. Duprat, les trois autres dans le *Journal asiatique* (avril et juillet 1837, janvier, février, juin, août et septembre 1838). Il y en a un tirage à part.

[4] *Journal asiatique*, avril 1843. Un autre morceau intitulé : *Le combat de Bedr*, épisode de la vie de Mahomet, renferme des recherches curieuses sur les usages des Musulmans dans le partage du butin (*Journal asiatique*, 3e série, t. VII, p. 140-145).

[5] *Notice et Extrait du roman d'Antar* (*Journal asiatique*, août 1833); la *Mort de Zohaïr*, morceau presque entièrement his-

principaux résultats à ceux qui s'occupaient du même sujet, ne craignant point d'en perdre la primeur et ne demandant pas mieux qu'un autre plus alerte les mît plus tôt à la connaissance du public. C'est ainsi que M. Noël des Vergers, auteur de l'*Histoire de l'Arabie* publiée dans la collection de l'*Univers pittoresque*, a pu l'enrichir des renseignements les plus curieux qu'il rapporte d'ailleurs à M. Caussin de Perceval[1], nous révélant ainsi chez notre confrère un désintéressement dont l'exemple n'est assurément pas commun.

III

Le travail que M. Caussin de Perceval poursuivait alors avec son application bien connue dura quinze ans, et ce n'est pas trop pour une œuvre qu'il ne cherchait assurément pas à faire valoir par avance quand il en signalait, dans son article sur la lettre de Fresnel, l'étendue et les difficultés. Les Arabes avant Mahomet n'avaient pas d'histoire. A la veille du jour où ils allaient imprimer une trace si profonde dans les annales de tous les peuples, ils ne faisaient pas un peuple et s'ignoraient en quelque sorte eux-mêmes; et quand, après Mahomet, ils eurent des historiens, ces premiers siècles étant pour eux le temps « de l'ignorance » et du paganisme, ils se souciaient peu d'en dissiper les ténèbres. Non seulement ils n'avaient pas d'histoire, mais ils n'avaient guère plus de monuments pouvant servir à l'histoire. Si l'on excepte les inscriptions de l'Yemen et quelques morceaux de poésie des temps voisins de Mahomet, les Arabes n'ont pas de monuments écrits antérieurs au Coran. Les plus anciens historiens n'ont

torique qui forme un des épisodes de ce roman célèbre (*Journal asiat.*, oct. 1834).

En 1841, il fit imprimer, pour l'usage de son cours à l'École des langues orientales vivantes, de longs extraits du même roman (*Extraits du roman d'Antar*, en arabe; 1 vol. grand in-8°, Paris, Firmin-Didot).

[1] Sur la langue et sur l'écriture de l'Arabie méridionale, p. 23; sur divers points de concordance historique ou de chronologie, p. 59, 78; sur l'abolition par Mahomet de la coutume d'enterrer vives les filles à leur naissance, p. 108; sur l'année arabe avant l'islamisme, p. 121-125; sur la poésie des Arabes, p. 132, 133, etc.

donc recueilli sur ces premiers âges que de rares traditions, et les savants modernes ne les ont abordés que pour en éclaircir des points particuliers ou en retracer quelques épisodes. Quand on a cité le *Specimen historiæ Arabum* de Pococke (1649), les publications de Reiske au siècle dernier, et dans le siècle actuel quelques travaux de Silvestre de Sacy, de Saint-Martin et de Ritter, avec Fulgence Fresnel et Noël Desvergers, nommés plus haut, on peut dire qu'on a énuméré à peu près tous ceux qui, avant M. Caussin de Perceval, ont touché à cette histoire. M. Caussin de Perceval a voulu la reconstituer dans son ensemble et autant que possible dans ses détails. Mais comment y arriver? N'était-ce pas vouloir bâtir un édifice sans autres matériaux que le sable du désert? Pour les fondements, il est vrai, il les trouvait déjà posés sur le roc : la Bible. Les Arabes, comme les Juifs, sont de la race de Sem; comme eux, ils ont pour père Abraham. Mais tandis que les Israélites se fixent et, formés en nation, consignent leurs annales dans des livres qui se continuent depuis la plus haute antiquité, les enfants d'Ismaël restent dispersés en tribus, ne retenant du passé que le souvenir des générations successives qui constituent l'unité de la tribu.

Ces généalogies, gardées, en partie du moins, par la tradition jusqu'aux temps historiques, ont servi à M. Caussin de Perceval comme de fil conducteur pour remonter aux origines. C'est avec elles et grâce aux moyens de contrôle offerts par l'histoire des peuples du voisinage avec lesquels les Arabes, à diverses époques, furent en rapport, qu'il a pu rétablir la suite des temps : histoire fort aride, sans doute, et d'un bien médiocre intérêt, si pour les détails l'auteur ne s'était ouvert une source nouvelle dans la poésie des Arabes.

La poésie des Arabes, voilà la sève généreuse qui circule à travers les branches de cet arbre généalogique et lui fait produire des fruits de vie. L'auteur n'a pas dû regretter les longues veilles qu'il a consacrées au volumineux recueil de ces chants, le *Kitab-el-Aghani*, car si la plupart n'ont été écrits qu'après Mahomet, plusieurs ne laissent pas de remonter à des temps antérieurs, et, nous transportant au mi-

lieu des tribus, ils en font revivre les idées, les passions, les exploits et les sanglantes querelles : Μῆνιν ἄειδε, θεὰ. . . Mais dans quel ordre distribuer ces trésors?

L'ordre des temps, en effet, n'y pouvait suffire. Les tribus arabes, si fortement unies par Mahomet, étaient isolées avant lui. Il faut donc les étudier séparément ou du moins par groupes, et ici la géographie impose son cadre à l'histoire. Après avoir présenté dans un premier livre, tout d'érudition, les premières origines, les races éteintes, d'après la Bible, l'antiquité classique ou les traditions des Arabes (et c'est ici que les inscriptions himyarites pourront apporter un complément précieux à ce travail), M. Caussin de Perceval parcourt, en autant de livres distincts, l'Yemen, la Mekke, Hira, Ghassan, le Nedjd, Yatrib, mettant en lumière ce qui fait l'intérêt de chacune de ces régions : dans le pays de la Mekke, la Câba et le système religieux des anciens Arabes; dans Hira, les rapports avec les Perses; dans le pays de Ghassan, les relations plus étroites avec l'empire romain. Ce plan a des inconvénients sans doute. L'histoire de Mahomet, commencée au livre de la Mekke et poursuivie jusqu'aux premiers temps de sa prédication, est interrompue à la fin du premier volume pour n'être reprise qu'à la fin du second, après les quatre livres consacrés à Hira, à Ghassan, au Nedjd, à Yatrib. Quand on le retrouve fugitif à Yatrib, on serait tenté de croire qu'il s'est endormi quatre siècles dans la caverne où il était allé chercher ses premières inspirations.

L'unité fait donc défaut à la plus grande partie de cette composition. Mais qui songe à s'en plaindre? La nature des choses elle-même commandait la diversité, et cette diversité est pleine d'attraits. C'est un voyage accompli chez les tribus arabes en compagnie de leurs poëtes. Or la race arabe est la plus poétique et la plus héroïque en même temps, et notre guide excelle à faire revivre ces héros sous les traits où les ont chantés les poëtes. Les savants priseront sans doute avant tout le patient et minutieux travail qui a su rapprocher ces fragments épars de généalogies pour les rattacher à leur temps; mais le commun des lecteurs se laissera plus volontiers séduire par ces

mille anecdotes qui nous tiennent sous le charme. Et c'est au fond l'histoire la plus vraie; car si l'ensemble des événements nous fait défaut, l'homme se révèle là tout entier, l'homme et la race dans son libre épanouissement au désert. Ce sont des scènes pleines de vie et de mouvement, où l'Arabe est peint au naturel avec ses qualités originales, bonnes ou mauvaises, d'autant plus saillantes par le contraste : ami de la guerre et du butin autant qu'hospitalier et libéral, cruel et généreux, loyal et perfide, esclave de sa parole jusqu'à y sacrifier ce qu'il y a de plus puissant chez lui, la vengeance; fier, superbe, ne doutant ni de soi ni de rien; religieux, et quand la foi lui commandera, tout prêt à conquérir le monde. Les exemples abondent dans le livre de M. Caussin de Perceval, et on n'aurait pas une idée vraie de son ouvrage, si je n'en reproduisais quelques-uns.

Les scènes de vengeance sont les plus communes et les plus terribles : c'est l'instinct et la brutalité du sauvage. Pour venger le meurtre de son frère Malik, Amr, roi de Hira, fit éventrer la femme enceinte d'un parent du meurtrier, et jura de brûler vifs cent des hommes de la tribu. Quatre-vingt-dix-huit avaient été pris et jetés dans les flammes : deux manquaient à l'accomplissement du serment. Un voyageur, ignorant ce qui était arrivé, aperçoit la fumée et s'approche, croyant que l'on prépare un grand festin. Il était de la race proscrite : on le prend et on le jette au feu. Restait une victime à trouver. A défaut d'homme, le roi fit saisir une femme; mais elle avait des cheveux roux, et il craignait qu'elle ne fût de race étrangère. « Je suis du plus pur sang arabe, répondit-elle avec un superbe dédain. Je suis Hamra, fille de Dhamra, fille de. . . Darim. Mes ancêtres ont été de tous temps les plus nobles chefs de la race maaddique; j'en atteste le ciel, que je prie de te confondre, de t'abattre et de t'écraser. — Je t'épargnerais peut-être, reprit Amr, si je ne craignais que tu ne misses au monde un fils semblable à toi. » Et il la fit jeter sur le bûcher[1].

Cet exemple montre avec la cruauté de l'homme la fierté de la

[1] *Hist. des Arabes*, t. II, p. 122-124.

femme. On trouve un autre exemple de ce dernier trait de caractère sous ce même prince, et il s'en trouva mal.

Un jour, il dit à ses courtisans : « Est-il quelque Arabe dont la mère refuserait de servir la mienne ? — Oui, » répliquèrent-ils. Et ils nommèrent Amr, fils de Colthoum, poète guerrier de la tribu de Taghlib. « Sa mère Layla, dirent-ils, est fille de Mohalhil et nièce de Colayb, le plus illustre des Arabes, veuve de Colthoum, le plus vaillant cavalier de l'Arabie ; elle a donné le jour à un fils qui est le chef d'une grande tribu. A tous ces titres, elle est trop fière pour servir qui que ce soit. »

Le roi voulut la mettre à l'épreuve. Il invita le fils de Colthoum à lui faire visite avec sa mère. Il les reçut avec de grands honneurs, et, vers la fin du festin, Hind, la mère du roi, demeurée seule avec Layla, lui dit : « Passe-moi ce plat. — C'est à celle qui a besoin de quelque chose à se lever et à se servir elle-même, » dit Layla ; et comme Hind insistait : « Honte et malédiction ! s'écria-t-elle. A moi, Taghlib ! »

Le fils de Colthoum, entendant le cri de sa mère, entra en fureur, et, saisissant le sabre du roi, il lui fendit la tête[1].

Ces hommes, si avides du sang d'un ennemi, étaient désarmés par une parole donnée. Harith, fils d'Obayd, brûlait de se venger d'un meurtre sur Mohalhil. Ayant fait un prisonnier, il lui dit : « Montre-moi Adi, fils de Rabìa (c'était le vrai nom de Mohalhil), et je te relâche. — Tu jures, dit l'autre, de me relâcher si je te montre Adi ? — Oui, je te le jure. — Eh bien, c'est moi ! » Harith le laissa libre. Adi, en se déclarant à son ennemi, avait montré comme il croyait lui-même à la puissance du serment[2].

Veut-on, à côté de ces scènes, un exemple de la générosité des Arabes ? M. Caussin de Perceval nous en montre un fameux dans Hatim, fils d'Abdallah, poète et guerrier comme le fils de Colthoum. Il n'avait rien qu'il ne voulût donner. Pour l'empêcher de se ruiner entièrement, son grand-père, Sàd, l'envoya garder les chameaux de la tribu. Passe

[1] *Hist. des Arabes*, t. II, p. 125-127. — [2] *Ibid.*, p. 282 ; l'exemple d'un autre Harith, fils de Zhâlim, *ibid.*, p. 402.

une petite caravane. Hatim court à sa rencontre, et, pour la bien traiter, tue trois chamelles, quand un chamelon aurait suffi. La caravane se composait de trois poètes et de leurs trois domestiques. Les poètes voulurent le payer par des vers consacrés à sa louange et à celle de sa race. Hatim, pour ne pas être en dette, les contraignit à prendre cent chameaux.

Sâd, averti, accourt au pâturage : « Que sont devenus nos chameaux? dit-il. — Je les ai échangés contre une couronne d'honneur qui brillera éternellement sur le front de ta race. Les vers par lesquels de grands poètes ont célébré notre famille circuleront de bouche en bouche et porteront notre gloire dans toute l'Arabie. »

Sâd, pour ne plus vivre avec un pareil fou, quitta la tribu, et Hatim fit lui-même une *cacîda* pour s'en consoler.

Ce qu'il dissipait en libéralités, il savait, il est vrai, le retrouver par le pillage; mais c'était pour le donner encore. Il s'était fait une loi de ne jamais rien refuser. Dans un combat, comme il poursuivait un ennemi : « Hatim, donne-moi ta lance, » lui dit ce dernier. Hatim la lui jeta, renonçant à le poursuivre. « Tu t'es mis en grand péril, lui dirent ses compagnons. Si ce fuyard était revenu sur toi, te voyant désarmé? — C'est vrai, dit-il; mais, que voulez-vous, il me demandait un don. »

Lui-même avait juré de ne tuer personne, engagement étrange sans doute pour un Arabe et pour un guerrier. S'il fallait châtier, sa main était légère. Un de ses parents voulant dépouiller un de ses hôtes, Hatim le frappa d'un coup de sabre au visage et lui abattit le bout du nez :

> Je lui aurais, par Dieu! coupé le nez à la racine, dit-il dans une pièce de vers; mais mon sabre n'a voulu en trancher que l'extrémité, par égard pour un cousin.

Il épargnait ses ennemis dans les combats; il rachetait les captifs après la bataille. Un jour, dans un voyage, imploré par un de ces prisonniers et n'ayant pas d'argent, il traita de sa rançon et resta en captivité à sa place jusqu'au payement du prix stipulé.

Je passe les circonstances de son mariage avec Mâwia, femme aussi

belle que riche, entièrement maîtresse d'elle-même, qui jouissait du privilège de prendre et de congédier un époux, selon qu'il lui plaisait. Sa libéralité lui avait plu, sa prodigalité la rebuta. Un jour qu'il regagnait sa demeure, il trouva la tente retournée sens devant derrière : c'était le signe qu'il avait son congé. Il s'en fit dresser une autre. Mais, le même soir, cinquante voyageurs se présentèrent chez Mâwia, croyant que Hatim y demeurait toujours. Mâwia ne pouvait éconduire des hôtes et elle n'avait rien pour les recevoir. Après s'être inutilement adressée à un parent, elle prit le parti de recourir à Hatim et lui fit demander une outre de lait et une jeune chamelle. « A l'instant, » répondit-il. Il fit porter chez elle deux outres de lait et y conduisit deux chameaux gras, qu'il égorgea de sa main. « C'est plus qu'il ne fallait, lui cria Mâwia. Voilà de ces prodigalités qui causent la gêne de ta famille et qui m'ont obligée de te répudier[1] ! »

Citons un dernier trait de Hatim que M. Caussin de Perceval emprunte au poète persan Sâdi.

L'empereur romain (peu importe lequel), ayant entendu parler de sa générosité, voulut la mettre à l'épreuve. Hatim avait un cheval du plus haut prix, renommé par sa beauté et par toutes les qualités de sa race. L'empereur chargea un de ses officiers d'aller le lui demander. A son arrivée, Hatim s'empressa de le bien traiter. Ce n'est qu'à la fin du repas que l'officier put lui faire connaître l'objet de son message. « Ah ! s'écria son hôte, que n'as-tu parlé plus tôt ! Mes provisions étaient épuisées, mon bétail dans un pâturage lointain ; je n'avais sous la main que mon cheval : je l'ai tué et je te l'ai servi pour ne pas te faire trop attendre[2]. »

Les poètes tiennent une grande place dans cette histoire, et c'est peut-être le signe le plus caractéristique de cette société. La poésie, en effet, exerçait un empire souverain sur cette race d'élite, et voici un exemple bien frappant de la fascination qu'elle exerçait sur le poète lui-même et sur ses auditeurs. Harith, fils de Hillizé, improvisait le

[1] *Histoire des Arabes*, t. II, p. 626. — [2] *Ibid.*, p. 624.

poème qui a rendu son nom célèbre et qui est rangé parmi les Moàllacât[1]. « Tandis qu'il le récitait, il se tenait appuyé sur son arc : le bout de l'arc lui perça la paume de la main sans qu'il s'en aperçût. Comme il était affligé de la lèpre, on l'avait fait placer derrière une tenture qui le séparait du roi. Mais, en l'écoutant, Amr, fils de Hind, fut si charmé de sa parole, qu'il ordonna d'enlever la tenture, le fit approcher un peu, puis davantage, et finit par le faire asseoir à ses côtés[2]. »

Les poètes d'ailleurs n'étaient si puissants que parce qu'ils vivaient en tout de la vie de l'Arabe. Ils se signalaient à la guerre parmi les plus braves ; ils étaient quelquefois de race royale, témoin le plus fameux d'entre eux, avant l'islamisme, Imroulcays, fils de Hodjr.

Hodjr, qui ne prisait pas autant son goût pour les vers, l'avait éloigné de sa présence, et le jeune homme mena quelque temps la vie d'aventurier, chassant, mangeant, buvant du vin, s'établissant avec ses compagnons et sa caravane auprès de la première citerne, et, quand elle était vide, allant ailleurs.

Hodjr, frappé à mort, avait donné à un homme sûr le soin de transmettre ses armes, ses chevaux, le meilleur de ses biens, à celui de ses fils qui ne montrerait, en apprenant sa mort, aucun signe de douleur. Il voulait sur sa tombe, non des pleurs, mais du sang. L'aîné des fils, en recevant le message, se couvrit la tête de cendres, et le messager passa outre ; ainsi des autres. Arrivé chez Imroulcays, le plus jeune, il le trouva buvant du vin et jouant aux dés avec un ami. « Ton père Hodjr est assassiné, » lui dit-il. Imrouclays ne répondit pas : l'ami qui tenait les dés s'arrêta. « Eh bien, joue donc, » dit Imroulcays ; et, quand la partie fut terminée : « Je n'étais pas homme à gâter ton jeu. »

Le messager lui remit le testament de son père. « Quand j'etais enfant, dit-il, mon père m'a éloigné de lui ; devenu homme, il m'im-

[1] Moàllacât « poèmes suspendus », ainsi appelés parce qu'on leur avait fait l'honneur de les suspendre aux murs de la Càba (*Histoire des Arabes*, t. I, p. 297).

[2] *Ibid.*, t. II, p. 364.

pose le devoir de le venger. *Pas de sobriété aujourd'hui, mais aussi demain pas d'ivresse :* maintenant le vin, après cela les affaires[1]. » Le proverbe lui réussit mieux qu'au despote Archias[2].

L'histoire de la vengeance de Hodjr est toute une épopée. Imroulcays, vainqueur d'abord, puis abandonné des siens, qui lui disaient : « C'est assez, tu es vengé ! » erre de tribu en tribu, cherchant de nouveaux auxiliaires, jusqu'à ce qu'enfin, ne trouvant plus chez les Arabes qui veuille le suivre, il a recours à l'Empire et se rend à Constantinople. M. Caussin de Perceval le retrouve dans les historiens byzantins, qui font tout un roman de la fin de son histoire[3].

La vie du poète Mourakkich fut un roman aussi, dont la fin est touchante. Épris de sa cousine Esmâ, il la demanda à son oncle, qui lui dit : « Je ne te donnerai pas ma fille jusqu'à ce que tu aies acquis renom et fortune. » Il s'en alla chez un prince qui, flatté par ses vers, le combla de riches présents. Mais, en son absence, Esmâ fut mariée; quand il revint, on lui dit qu'elle était morte. Il en tomba gravement malade, et ne se sentit guère mieux quand il apprit la vérité. Il voulut la revoir une dernière fois, et, malgré sa faiblesse, se fit porter vers le pays de Nadjrân, qu'elle habitait.

« Le voyage augmentant son mal, il ne pouvait avancer que couché sur le dos de sa monture. Deux esclaves qui l'accompagnaient finirent par l'abandonner presque mourant dans une caverne située près de Nadjrân. Il y fut trouvé par un berger qui gardait les troupeaux du mari d'Esmâ. Il obtint de lui qu'il fît jeter son anneau dans le lait qu'une esclave venait prendre chaque soir pour la jeune femme. Celle-ci, ayant trouvé l'anneau, interrogea l'esclave, qui ne savait rien, puis pressa son mari de faire venir le berger, qui dit : « J'ai reçu cet anneau d'un homme que j'ai rencontré dans la caverne de Djebbân; il m'a engagé à le jeter dans le lait destiné pour Esmâ. Du reste j'ignore qui il est, et, au moment où je l'ai quitté, il était près de rendre le dernier soupir. — Mais à qui donc appartient cette bague? »

[1] *Histoire des Arabes*, t. II, p. 304-306. — [2] Plutarque, *Pélopidas*, X, 7, εἰς αὔριον τα σπουδαῖα. — [3] *Hist. des Arabes*, t. II, p. 307-322.

demanda le maître. — C'est celle de Mourakkich, dit Esmâ; il est mourant, hâte-toi de l'aller recueillir. »

« Le mari prit aussitôt un cheval, fit monter sa femme sur un autre, et tous deux se mirent en chemin. Avant la fin de la nuit, ils arrivèrent à la caverne où gisait Mourakkich. Ils le transportèrent chez eux; mais leurs soins furent inutiles : Mourakkich n'eut que la consolation d'expirer dans la demeure d'Esmâ [1]. »

J'ai cité cette anecdote moins pour le poëte que pour la femme et pour le mari de la femme. On y peut voir les mœurs arabes avant que l'islamisme eût rendu la femme si dépendante et le mari si ombrageux. Bien d'autres traits ou de caractère ou de mœurs se retrouvent dans ces tableaux, sans compter ces épisodes qui nous rappellent Homère dans les récits de bataille [2]. Puis-je cependant, parmi tant d'autres héros, omettre Antar ou Antara, qui a fait le sujet de tout un roman?

Antara, fils d'une négresse, esclave comme sa mère, mais reconnu et affranchi par son père dans un jour de péril. Son père, Cheddâd, l'avait rebuté d'abord, quoiqu'il se fut déjà signalé à la guerre, et il l'avait envoyé garder ses troupeaux. Mais un jour qu'une troupe de cavaliers avait fait irruption dans son camp : « A la charge, Antara! lui cria-t-il. — L'esclave, répondit Antara, n'est point fait pour combattre; il n'est bon qu'à traire les chamelles et à soigner les petits. — A la charge! répéta Cheddâd, tu n'es plus esclave, tu es libre, tu es mon fils. » Et Antara, se précipitant sur les assaillants, les mit en déroute.

Dès lors commença sa carrière de héros; mais il n'avait pas seulement l'ennemi à combattre : il avait à vaincre le dédain de son origine, manifestée par ses traits et par sa couleur. « Nous devons notre

[1] *Hist. des Arabes*, t. II, p. 339.

[2] On retrouve des traits homériques ailleurs même que dans les récits de bataille. Les fausses lettres de recommandation données par Amr aux deux poëtes Tarafa et Motelammis, dont il veut se venger (*Ibid.*, p. 350), nous rappellent les tablettes de mort (σήματα λυγρά) remises par Prœtus à Bellérophon pour le roi de Lycie qu'il chargeait de le perdre (*Iliade*, VI, 160 et suiv.).

IMPRIMERIE NATIONALE.

salut au fils de la négresse, » disait dans une autre circonstance un guerrier, qui par là ne voulait assurément pas l'honorer. Antara était poète comme tant d'autres qui figurent dans cette histoire. L'indignation lui inspira une cacîda, où il disait :

La moitié de ma personne est du plus pur sang de la tribu d'Abs; l'autre moitié, j'ai mon sabre pour la faire respecter[1].

Amoureux de sa cousine et l'ayant demandée, il rencontra, pour la même raison, les mêmes dédains. On mit la main de sa belle au prix d'exploits où il devait périr et d'où il se tira à son honneur. Mais le père de la jeune fille s'enfuit avec elle, pour ne pas la lui donner : il ne l'obtint que par de nouveaux triomphes. Sa moàllacât sur sa bien-aimée est un des plus beaux morceaux de la poésie arabe. M. Caussin de Perceval l'a traduite en entier[2].

Le roman d'Antar prête à son héros mourant un trait que des poésies antérieures rapportent à Rabîa, fils de Moucaddam. Antara, dans un voyage, frappé d'une flèche empoisonnée, sent la mort approcher et veut faire au moins que sa jeune femme Abla regagne en sûreté son pays. Mais qui, dans ce long parcours à travers tant de tribus hostiles, la protégera si ce n'est lui-même? Forcé par la souffrance à se faire porter dans la litière d'Abla, il la fait revêtir elle-même de ses armes et monter sur son cheval Abjar : nul, la prenant pour lui, n'osera l'attaquer. Vain stratagème! Qui peut tromper l'œil de l'Arabe? A l'attitude, à l'air de fatigue du faux Antara, l'ennemi qui l'observe devine que c'est une femme, et fond sur son escorte. Antara prévenu pousse un cri, et les chevaux effrayés emportent au loin ses adversaires. Alors Antara, tout affaibli qu'il est, reprend ses armes et monte sur son coursier. Le soir, arrivé à un défilé, il fait passer toute la caravane, et lui-même, brûlé dans les entrailles, ne pouvant plus supporter la marche, arrête son cheval Abjar, plante sa lance en terre et, s'appuyant dessus, il demeure immobile.

Les trente guerriers qui suivaient ses traces, en le voyant dans cette

[1] *Hist. des Arabes*, t. II, p. 521. — [2] *Ibid.*, p. 544.

position, firent halte à l'autre extrémité de la vallée. « Antara, se disaient-ils les uns aux autres, s'est aperçu que nous observions sa marche. Sans doute il nous attend dans ce défilé pour nous exterminer; » et ils songeaient à regagner leurs tentes. Ils restent pourtant à la voix du cheikh, qui ne peut croire qu'Antara vivant se résigne à attendre une attaque : ils restent jusqu'à ce que le jour vienne éclaircir ces soupçons; mais, toujours inquiets et alarmés, ils passent la nuit sur leurs chevaux sans se livrer au sommeil. Enfin le jour commence à dissiper les ombres qui couvraient la vallée. Antara est toujours à l'entrée du défilé, et son coursier docile est toujours immobile comme lui. A cette vue, les guerriers étonnés se consultent longtemps entre eux. Toutes les apparences leur montrent qu'Antara est mort, et cependant aucun n'ose approcher. Le vieux cheikh trouve le moyen de les résoudre. Il descend de sa jument, et, la piquant avec la pointe de sa lance, il lui fait prendre sa course vers le fond de la vallée. A peine elle est parvenue au pied de la montagne que l'ardent Abjar, la sentant s'approcher, s'élance vers elle avec de bruyants hennissements. Antara tombe comme une tour qui s'écroule, et le bruit de ses armes fait retentir les échos[1]. Les guerriers accourent et restent en admiration devant le géant étendu. Ils enlèvent ses armes comme un trophée; ils auraient voulu prendre aussi son cheval. Mais, après Antara, qui serait digne de monter Abjar? « Plus rapide que l'éclair, Abjar disparaît de leurs yeux et s'enfonce dans le désert. »

IV

Chose bien curieuse : dans cette histoire si poétique, ce qui porte le moins ce caractère, c'est le personnage qui en forme comme le nœud et la conclusion : c'est Mahomet.

Mahomet apparaît dans la pleine lumière du monde réel. Quelques fables ont bien pu se mêler au récit de sa vie; mais ses disciples ont mis tant de scrupule à recueillir ses moindres actes, les vénérant,

[1] *Journal asiatique*, août 1833, p. 109-123.

sans distinction, comme du Prophète, que toute poésie s'évanouit, la légende est chassée par l'histoire. Ce n'est pas seulement l'homme de Dieu qui nous est représenté, c'est l'homme, et du reste sa figure n'a rien à perdre à être vue ainsi.

Le Prophète, en effet, a des formes qu'on a le droit de trouver dures. L'islam, s'il n'est pas accueilli de bon gré, s'impose par la force, et Mahomet ne se refuse aucun des moyens qui peuvent le faire triompher; la ruse, au besoin, se joindra à la violence. Le meurtre avec guet-apens, qui, érigé en système, rendit fameuse la secte des Assassins, l'*assassinat* n'était pas étranger aux habitudes de l'Arabe et put s'autoriser des exemples du Prophète. C'est ainsi qu'il se défit du juif Cab, fils d'El-Achraf; de Khalid, fils de Sofyân, et qu'il tenta de se débarrasser d'Abou Sofyân, fils de Harb[1]. L'homme, au contraire, l'homme dans sa vie privée se montre à nous sous les traits les plus sympathiques, et M. Caussin de Perceval s'est plu à les réunir dans cette vive peinture[2] :

« Ordinairement recueilli, il parlait peu et se plaisait dans le silence. Son front était toujours serein, sa physionomie bienveillante, son humeur douce, affable, égale, sa conversation agréable et parfois enjouée. La plaisanterie même n'était pas étrangère à son caractère. Un jour, une vieille femme étant venue le prier de demander pour elle à Dieu le paradis, il répondit que le paradis n'était pas fait pour les vieilles femmes. A ces mots, celle qui lui parlait s'étant mise à pleurer, il reprit : « Non, le paradis n'est pas fait pour les vieilles femmes, « car, avant de les y admettre, Dieu les rendra jeunes et belles, dignes « de l'époux céleste qui leur sera destiné. »

« Mahomet était de la plus grande simplicité dans son costume et dans ses habitudes. . . Il prenait souvent la peine de traire ses brebis;

[1] *Hist. des Arabes*, t. III, p. 86, 118 et 125.

[2] Voici d'abord au physique le portrait qu'il nous fait de Mahomet : « Mahomet était d'une taille moyenne ; il avait la tête large et forte, la barbe épaisse, les mains et les pieds rudes; sa charpente osseuse annonçait la vigueur. Son teint était coloré, ses yeux noirs, ses cheveux plats, ses joues unies, son cou blanc et gracieux. »

il s'asseyait à terre, raccommodait de sa main ses vêtements et ses chaussures, allumait son feu, balayait sa chambre, enfin se servait lui-même. »

Sa sobriété était extrême; il dédaignait l'opulence; il aimait les pauvres et les honorait; il les recueillait dans la mosquée voisine de sa demeure, et chaque soir il en appelait quelques-uns à souper avec lui. Accessible à tout le monde, il écoutait avec une patience inaltérable[1].

« Ami fidèle et dévoué, maître indulgent et facile pour ses serviteurs, il était pour ses filles et ses petits-enfants un père d'une tendresse pleine de bonhomie : souvent prenant par la main Haçan et Hoçayn, nés du mariage d'Ali avec sa fille Fatima, il les faisait sauter et danser, en leur répétant des paroles enfantines.

« Un jour qu'il faisait la prière de l'après-midi avec plusieurs personnes de sa famille dans l'intérieur de son appartement, Hoçayn, qui jouait près de lui, monta sur son dos tandis qu'il était prosterné la face contre terre. Mahomet resta dans cette position jusqu'à ce qu'il plût à l'enfant de descendre. Alors seulement il se releva, et quand la prière fut finie, il dit : « Mon fils était à cheval sur mon dos, je n'ai pas voulu « le déranger. »

Après la conversion des Benou-Témîn à l'islamisme, un des principaux chefs, Cays, fils d'Acim, étant à Médine, entra une fois chez Mahomet, et le trouva tenant sur ses genoux une petite fille qu'il couvrait de baisers. « Qu'est-ce que cette brebis que tu flaires? demanda-t-il. — C'est mon enfant, répondit Mahomet. — Par Dieu! reprit Cays, j'en ai eu beaucoup de petites filles comme celles-ci; je les ai toutes enterrées vivantes, sans en flairer aucune. » C'était, avant l'islamisme, une déplorable coutume, trop générale parmi les cheiks arabes, dans la pensée de soustraire leur filles au déshonneur, si un jour elles leur étaient ravies. « Malheureux! s'écria Mahomet, il faut que Dieu ait privé ton cœur de tout sentiment d'humanité. Tu ne connais pas la plus douce jouissance qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. »

[1] *Hist. des Arabes*, t. III, p. 335.

Voici un trait qui le peint tout entier. Il disait quelquefois : « Les choses de ce monde qui ont pour moi le plus d'attrait sont les femmes et les parfums, mais je ne goûte de félicité pure que dans la prière[1]. »

Les femmes! A certains égards, il assura leurs droits; mais la polygamie, qu'il déconseillait, qu'il restreignit, mais qu'il pratiqua largement, devait les maintenir en servitude. Dans cette condition, quand la femme n'est pas esclave, c'est l'homme qui l'est; et comme, au temps de Mahomet, la femme était encore assez libre, Mahomet en sut quelque chose par lui-même. Le Coran a gardé le souvenir de la grande querelle qu'il eut avec ses femmes quand l'une d'elles le surprit chez elle avec une jeune Copte qui avait été son esclave et dont il avait eu un fils. L'épouse offensée le dit à une autre femme du Prophète, celle-ci aux autres, et toutes prirent leur part de l'injure. Mahomet ne fut tiré d'affaire que par une révélation : « Ô apôtre de Dieu! pourquoi, dans la vue de complaire à tes femmes, t'abstiendrais-tu de ce que le ciel te permet[2]? »

Ce qui fonda l'empire de Mahomet, c'est la foi, la foi plus encore de ses disciples que de lui-même. En plus d'une circonstance, au combat d'Ohod, et dans la guerre contre les Corayzha, quand la prudence le faisait hésiter, c'est la foi de ses disciples qui l'entraîna. « N'es-tu pas le prophète de Dieu? lui disait Omar. Ne sommes-nous pas les vrais croyants? Ces gens-ci ne sont-ils pas des idolâtres[3]? » La foi de ses disciples était plus absolue que ne pouvait l'être la sienne. Il est bien difficile, en effet, qu'il ait cru à toutes ses révélations. Lorsque, séduit par les charmes de Zaynab, femme de Zayd, son affranchi, son fils adoptif, il dut à une répudiation complaisante du mari la facilité d'épouser la femme, au grand scandale des Arabes, qui tenaient de telles unions pour incestueuses, qui leva ce scandale? qui fit taire ces murmures? L'ange Gabriel, par une révélation qui figure au Coran[4].

[1] *Hist. des Arabes*, t. III, p. 336.

[2] *Coran*, LXVI, 1; Caussin de Perceval, *Hist. des Arabes*, t. III, p. 268.

[3] *Histoire des Arabes*, t. III, p. 94 et 135.

[4] *Coran*, XXXIII, 37-40.

En bonne conscience, il était malaisé qu'il y crût. Mais les autres y crurent et usèrent désormais de la permission qui abolissait l'ancien usage.

C'est surtout après la mort de Mahomet que la foi en sa parole consolida et étendit son empire. C'est la foi qui fit taire alors tout sentiment d'intérêt et de famille dans la succession des premier califes[1], et triompha des difficultés les plus graves. A sa mort, les Arabes qu'il avait réunis étaient prêts à se séparer. Car il y avait des conditions mal acceptées à leur union sous la loi du Prophète. On consentait à la prière en commun, on murmurait de l'impôt dû au trésor. Abou Becr dit que la loi du Coran était une et devait être observée tout entière. Il rejeta toute transaction comme une apostasie et força les tribus à se soumettre[2]. Et, après lui, Omar n'hésita point à envoyer des armées contre ceux à qui Mahomet avait adressé des ambassades, trouvant pour cette entreprise gigantesque des lieutenants dont l'intrépidité et la docilité à tout souffrir comme à tout faire étaient inspirées par la foi[3]. C'est cette foi vive qui rendait l'ascendant des Arabes irrésistible en présence de la double décadence de l'empire des Perses et de l'empire byzantin, et qui leur eût subjugué l'Occident comme l'Orient s'ils n'avaient rencontré dans nos parages d'autres races animées, elles aussi, par la foi, combattant pour la foi.

M. Caussin de Perceval, qui a rempli d'une manière si intéressante ce vaste cadre, l'arrête juste au moment où l'Arabie tout entière est réunie ou conquise, se refusant rigoureusement de l'étendre même pour les conquêtes qui sont en voie de s'accomplir. C'est un regret que l'on éprouve en arrivant au terme de ce livre attachant.

Ce grand ouvrage, que M. Caussin de Perceval eut la modestie de

[1] Témoin Othman achevant le testament d'Abou Becr évanoui en faveur d'Omar (*Hist. des Arabes*, t. III, p. 437).

[2] *Ibid.*, p. 348.

[3] Je pense à Khâlid, le conquérant de l'Irâk occidental, le vainqueur de Yarmouk, et aux rigueurs d'Omar envers lui (*ibid.*, p. 448 et 517).

ne faire tirer qu'à trois cents exemplaires, et qui est si avidement recherché du monde savant aujourd'hui, désignait l'auteur aux suffrages de votre Compagnie. Il fut élu le 16 novembre 1849, et c'est alors qu'il vous fut donné de l'apprécier lui-même, de voir tout ce qu'il avait de rectitude dans ses jugements, de réserve et d'aménité dans ses manières, d'élévation, de délicatesse dans son esprit et dans son cœur. Tel il était connu d'ailleurs depuis longtemps, soit à la Société asiatique, qui l'élut depuis 1834, chaque année, un de ses deux vice-présidents, soit à la Société de géographie, où il était entré dès 1824, qui le fit membre de sa commission centrale en 1830, et à laquelle il apporta aussi le plus gracieux concours[1].

V

La santé de notre confrère, qui s'était soutenue au milieu de ses travaux jusqu'à l'âge d'environ soixante ans, commença à s'altérer vers 1855. Il éprouva d'abord aux pieds des douleurs qui lui rendirent la marche très pénible; puis c'est la vue qui fut menacée. Il perdit l'usage d'un œil et ne put user de l'autre qu'avec les plus grands ménagements. Dans l'automne de 1859, il renonça à sa chaire du Collège de France : il y laissait, pour le suppléer, un élève, un ami, avec lequel il était assuré que l'enseignement ne serait pas en péril, notre confrère M. Charles Defrémery. Il conservait à l'École des langues orientales son cours d'arabe vulgaire, un enseignement qui n'exigeait point l'étude des manuscrits, où il pouvait même se passer des imprimés, car le plus souvent il dictait à ses élèves des dialogues et leur expliquait des contes et des anecdotes qui étaient gravés dans sa mémoire; et ainsi, loin d'être une fatigue, c'était

[1] Le 7 mai 1830, il lui adressa une série de questions sur la Syrie rédigées, d'après sa demande, pour les capitaines Callier et Stamati, chargés d'accompagner l'historien Michaud dans sa mission en Orient. Il lui communiqua aussi un court mais substantiel rapport sur le *Tableau de l'Égypte et de la Nubie*, par Rifaud (*Bulletin de la Société de géographie*, 1re série, t. XV, p. 153-156).

pour lui une agréable distraction. Mais, d'autre part, il avait dû interrompre des études qu'il avait commencées sur la musique des Arabes, études qu'il destinait au recueil de nos mémoires. Il avait dû également délaisser la préparation du texte et de la traduction de la chronique arabe des règnes de Nour-Eddin et de Salah-Eddin, connue sous le titre des *Deux Jardins*, travail qui pourra, du reste, être repris et achevé pour la suite de notre grande publication des *Historiens arabes des Croisades*.

Celui de ses travaux qu'il abandonna le dernier, c'est un recueil de notices anecdotiques, dont plusieurs très étendues, sur les principaux musiciens arabes des trois premiers siècles de l'hégire. Il lui avait paru assez avancé à lui-même pour qu'il songeât à le faire imprimer, car il en avait fait exécuter, par un de ses anciens élèves, une belle copie qu'il était en train de revoir. Notre confrère M. Defrémery a donc rempli ses dernières intentions en achevant cette revision et en faisant paraître ces notices dans le *Journal asiatique* (novembre-décembre 1873[1]).

Un savant en pleine possession des fruits de son érudition et de tous ses moyens, arrêté parce que ses yeux lui refusent leur office, est certainement soumis à l'épreuve la plus douloureuse qu'il puisse redouter. Notre confrère en eut d'autres encore. Toujours mal servi par ses yeux, il fit, en descendant un escalier, un faux pas et se cassa le col du fémur : le voilà retenu sur son lit, privé non plus seulement de lire, mais de se rendre à nos réunions hebdomadaires. Il se rétablit pourtant; il était venu demeurer rue Bonaparte, tout près de l'Institut. Marchant avec peine, avec défiance, comme il arrive après semblable accident, il avait voulu abréger ainsi la distance qui le séparait de nous, car l'Institut était le principal but de ses sorties. Il s'y rendait par un temps de pluie qui faisait le pavé glissant, quand, au débouché de la rue de Seine, heurté par une voiture à bras, il fit une nouvelle chute, qui lui causa la même fracture à l'autre jambe

[1] Il y en a un tirage à part (Paris, Imprimerie nationale, 1874, in-8° de 196 pages).

IMPRIMERIE NATIONALE

avec complication. Cette fois ce fut pour de longs mois qu'il fut retenu sur son lit de souffrances, emprisonné dans ces appareils qu' promettent la guérison, qui l'assurent même en général, mais qui la font payer bien cher. Heureusement, dans cette réclusion si pénible et cette immobilité forcée, les soins les plus affectueux et les plus dévoués ne lui firent pas défaut. Il vivait dans la société d'une personne également distinguée par le ton, l'esprit et toute la manière d'être, sa belle-mère, la cinquième femme de son père (lui-même ne s'était jamais marié) : elle lui rendit avec usure les marques d'attention et de prévenance qu'elle en avait reçues, jalouse de ses fonctions de garde-malade, et charmant les loisirs forcés de son cher invalide par tout ce qu'il y avait d'intéressant et d'aimable dans sa conversation. Ses confrères, qui se faisaient un devoir et un plaisir de le visiter durant cette séparation si prolongée, ne le quittaient point sans se ressentir de la douce influence que la sérénité du malade et l'humeur aimable de sa vénérable compagne répandaient dans cet intérieur.

Une dernière épreuve lui était réservée, celle que nous avons tous subie et dont nous ne cesserons pas de souffrir : je veux parler de la dernière guerre et de l'invasion. Il dut quitter, au commencement de septembre 1870, sa maison de campagne du Plessis-Piquet, qu'il possédait depuis trente-quatre ans, qu'il s'était plu à embellir, où il aimait surtout à recevoir ses amis : elle allait être, une des premières, saccagée par les Prussiens, qui commencèrent, par l'occupation de ces hauteurs, l'investissement de Paris. Il avait voulu, vieux et souffrant comme il était, revenir s'enfermer dans Paris et partager en tout les anxiétés et les douleurs du siège avec ses proches et avec ses confrères. Mais son âge et sa santé ne comportaient plus de pareilles privations : il s'éteignit le 15 janvier 1871, deux jours après avoir accompli sa soixante-seizième année, âge qu'avait son père en mourant et que deux ans plus tôt il signalait à un ami comme un terme où sans doute il ne pourrait atteindre. Dans un pareil désastre de la France, mieux eût valu qu'il n'y atteignît pas.

Ce fut sous le feu de la canonnade, si vif aux derniers jours de cet odieux bombardement, que ses funérailles se firent, le 17 janvier, dans la région des obus de la rive gauche, à Saint-Germain-des-Prés, et au cimetière du Mont-Parnasse.

M. Léopold Delisle, à l'occasion de ses obsèques, M. Renan dans le *Journal asiatique,* ont déjà rendu hommage à notre regretté confrère, et, dans ce que l'on vient d'entendre, je me suis fait l'organe, aussi fidèlement que possible, de son meilleur, de son plus cher élève, notre autre confrère M. Ch. Defrémery. Ils ont justement loué non pas seulement sa grande érudition et l'originalité de ses travaux, mais encore cette simplicité, ce parfait désintéressement qui caractérisait le savant en lui; car on le voyait toujours prêt à venir en aide au travail sérieux, à mettre au service d'autrui ses conseils et ses lumières, à communiquer ses manuscrits et les fruits de ses recherches, non pas seulement à des élèves, mais à des égaux, à ceux que d'autres auraient regardés comme des émules [1]. Je n'ai, pour parler encore de M. Caussin de Perceval après ces éminents confrères, qu'un avantage dont je puis me prévaloir. C'est que, entré un an seulement après lui dans cette Académie, j'ai pu l'y connaître plus longtemps, et par là je me sens autorisé autant que personne à rendre témoignage à toutes les qualités aimables, à toutes les vertus solides qui recommandent son souvenir.

M. Caussin de Perceval a été remplacé, le 10 décembre 1871, à l'Académie, par M. Joseph Derenbourg.

[1] C'est M. Caussin de Perceval qui avait communiqué à notre regretté confrère M. de Slane son beau manuscrit des *Vies des hommes illustres de l'islamisme,* d'Ibn Khallicân, que M. de Slane a mis à profit dans la version anglaise de cet ouvrage. Il lui a fourni aussi plusieurs notes biographiques, extraites du *Kitab el-Aghani,* que M. de Slane a reproduites textuellement dans le commentaire qui accompagne sa traduction : *Ibn Khallican's biographical Dictionary, translated from the Arabic,* by Bᵒⁿ Mac Guckin de Slane, t. I, p. 166, n° 17; 530, n° 1; 531, n° 1, etc.

OUVRAGES ET PUBLICATIONS
DE M. A. CAUSSIN DE PERCEVAL.

Dictionnaire français-arabe, par Ellious Bocthor, Égyptien, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, revu et augmenté par A. Caussin de Perceval, 2 vol. in-4°, Paris, Firmin-Didot, 1828-1829. Une seconde édition en 1 volume grand in-8° a paru en 1848 chez le même éditeur, sans aucun changement.

Grammaire arabe vulgaire, suivie de *dialogues, lettres, actes, etc., à l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes*, 1 vol. in-4°, de VIII et 118 pages, plus 43 pages de textes arabes.

Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes depuis l'année 1769 jusqu'à l'année 1774, tiré des Annales de l'historien turc Vassif Efendi, 1 vol. in-8°, Paris, 1822.

Précis historique de la destruction du corps des janissaires par le sultan Mahmoud en 1826, traduit de l'ouvrage de Mohammed Assad Efendi, 1 vol. in-8°, Paris, 1833.

Notice et Extrait du roman d'Antar (*Journal asiatique*, août 1833).

Notice sur les trois poètes arabes Akhtal, Farazdak et Djérîr (*Journal asiatique*, avril, juin et juillet 1834).

Mort de Zohaïr (épisode tiré du roman d'Antar. *Journal asiatique*, octobre 1834).

Examen d'une lettre de M. Fresnel sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme (*Journal asiatique*, décembre 1836).

Mémoire sur le calendrier des Arabes avant l'islamisme (*Journal asiatique*, avril 1843).

Le combat de Bedr (*Journal asiatique*, février 1839).

Extraits du roman d'Antar en arabe, 1 volume grand in-8°, Paris, 1841.

Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane, 3 vol. in-8°, Paris, 1847-1848.

Questions sur la Syrie remises à MM. Callier et Stamati, qui accompagnent M. Michaud dans sa mission en Orient (*Bulletin de la Société de géographie*, mai 1830).

Rapport sur le Tableau de l'Égypte et de la Nubie ou Itinéraire des voyageurs qui visitent ces contrées, par E. Rifaud (*Bulletin de la Société de géographie*, avril 1831).

Notices anecdotiques sur les principaux musiciens arabes des trois premiers siècles de l'islamisme, précédées d'une note préliminaire de M. Defrémery (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1873). Il y en a un tirage à part (Paris, 1874, in-8°).

Antérieurement à ces diverses publications, M. Caussin de Perceval avait aussi fourni à Rousseau quelques notices biographiques sur des écrivains turcs. (Voir *Encyclopédie orientale, ou Dictionnaire universel, historique, mythologique*, par J. B. L. J. R***. Paris, Treuttel et Wurtz, 1822, in-4°. Prospectus, p. 19, 28 et 34.) Ces articles sont signés des initiales C. de P***.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. L. F. J. CAIGNART DE SAULCY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE[1].

Messieurs,

La science de l'antiquité a trouvé quelquefois ses représentants les plus illustres dans les carrières où leur apparition était le plus inattendue. C'est l'effet d'un instinct supérieur et d'autant plus puissant qu'il a dû vaincre plus d'obstacles. M. de Saulcy semblait fait pour vivre et pour mourir soldat. Tout dans son extérieur, dans ses allures, dans sa façon d'agir et de parler, était militaire. Né à Lille le 19 mars 1807, Louis-Félicien-Joseph Caignart de Saulcy entra en 1826 à l'École polytechnique, et il en sortit non dans les Ponts et Chaussées ou dans les Mines, ces deux écoles qui sont toujours des pépinières de savants, mais dans l'Artillerie. C'est à l'École de Metz, et au milieu des exercices du canon, qu'il sentit poindre en lui un goût de plus en plus prononcé pour une autre sorte de bronze ou de métal : les médailles; et, devenu lieutenant d'artillerie, il ne tarda pas à en donner la preuve. Sa *Note sur des monnaies inédites du moyen âge trouvées à Trouville (Moselle)*, pendant son séjour à Metz, parut dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* en 1833[2]. Rattaché à la Lorraine

Lue à la séance publique annuelle du 18 novembre 1881.

[1] Dans cet hommage rendu à M. de Saulcy, nous avons été précédé par M. Frœhner, qui a publié une notice fort étendue sur ses travaux. Nous y renverrons plus d'une fois.

[2] 1re série, t. VI, p. 246.

par son mariage avec Mlle de Brye, d'une ancienne famille de cette contrée, il n'avait pas tardé à revenir à Metz et à rentrer dans l'école d'où il était naguère sorti, pour y remplir, comme chargé de cours d'abord (1835) et bientôt comme titulaire (1838), les fonctions de professeur de mécanique. Il s'était mis à cette tâche avec la merveilleuse facilité qu'il avait en toute chose et s'en acquittait avec cet entrain de jeunesse qu'il a gardé jusqu'à la fin. Si quelque chose n'allait pas bien sur le tableau, il y suppléait par des traits imprévus, et ses démonstrations pratiques corrigeaient ses formules. Jamais, de mémoire d'artilleur, on ne vit à l'École la mécanique menée plus rondement. Du reste, il ne s'attacha pas plus à la science des machines qu'au maniement de ses plus redoutables engins, et des travaux d'une autre nature marquèrent pour lui ce second séjour dans la Moselle.

I

C'est alors qu'il publia ses *Recherches sur les monnaies des évêques de Metz,* avec un supplément qui parut deux ans plus tard (1835)[1], ses *Recherches sur les monnaies de la cité de Metz* (1836)[2], et aussi sur les *Monnaies des ducs de Normandie,* brochure presque introuvable aujourd'hui. La même année, il faisait paraître un travail d'une bien plus grande valeur. La collection des médailles byzantines du baron Marchant étant devenue, avec le cabinet Wiczay, la propriété d'un amateur distingué, M. Soleirol, ce dernier ne crut pouvoir mieux faire que d'en confier l'étude à M. de Saulcy. De là sortit l'*Essai de classification des suites monétaires byzantines* (1836); ouvrage, dit un appréciateur bien compétent, M. de Longpérier, « qui constituait le premier code véritablement critique de cette branche importante d'archéologie »; et notre confrère signale le mérite des difficultés vaincues dans cet *essai* du jeune auteur, en rappelant que, même

[1] Metz, Lemort, 1835, 2 vol. in-8° de 94 et 99 pages, avec planche. La date se rapporte au supplément. — [2] Lemort, 1836, 1 vol. in-8° de 124 pages et 3 planches.

après les tentatives de du Cange et de Banduri, Eckhel, la lumière de la numismatique, ne les avait pas lui-même éclaircies[1].

Au nombre des monnaies byzantines, M. de Saulcy avait trouvé des pièces qui, avec des types impériaux, portaient des légendes arabes. Il se mit à étudier l'arabe pour se rendre compte par lui-même de cette singularité. Quelques indigènes, venus d'Afrique à Metz, le familiarisèrent avec leur langue; et en peu de temps il en sut assez pour donner au *Journal asiatique* une série de *Lettres à M. Reinaud* où il examinait les monuments numismatiques des premiers khalifes musulmans. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, frappée de la distinction et de la nouveauté des travaux du jeune artilleur, le rangea, dès 1839, au nombre de ses correspondants.

La numismatique l'avait conduit à l'arabe; la même science le poussa vers une langue tout autrement inconnue, le celtibérien.

Les monnaies indigènes de l'ancienne Espagne avaient donné lieu aux systèmes les plus arbitraires. En aborder les légendes de cette façon lui paraissait une tentative sans issue. Il fallait prendre les monuments, les étudier en eux-mêmes, les lire; c'était élémentaire, mais là gisait la difficulté, aucun système de lecture n'ayant jusque-là fait ses preuves. M. de Saulcy s'appliqua donc à ce déchiffrement avant tout. Il parvint à déterminer d'une manière incontestable sept lettres de l'alphabet celtibérien, et c'est avec cette méthode de lecture qu'il tenta sa *Classification des monnaies autonomes de l'Espagne*, ouvrage qu'il dédia à Mionnet et imprima encore à Metz, où il l'avait composé (1840).

Ce livre est rangé par de bons connaisseurs au nombre de ses meilleurs travaux. Un changement de fonctions, sans le détacher encore de l'état militaire, le rapprocha pourtant davantage de l'archéologie. En 1841, il fut nommé conservateur du Musée d'artillerie. Le duc d'Orléans, qui le vit à Metz et fut charmé de l'esprit et de toute la personne du jeune capitaine, ne fut pas étranger à ce changement

[1] *Journal des Savants*, mai 1876, p. 310.

dans sa situation. Au milieu de cet arsenal historique, il trouvait plus de loisirs pour l'étude. La numismatique restait toujours sa science de prédilection. C'était un goût en quelque sorte inné en lui, et de là les progrès rapides qu'il sut faire. On *devient* érudit, on *naît*, dit-on, numismate. Il avait une telle sûreté de coup d'œil que, quand il y avait lacune dans une suite monétaire, il en marquait la place, et plus d'une fois des découvertes postérieures sont venues combler le vide qu'il avait signalé et que personne n'avait vu. Il fit paraître alors divers mémoires dont il avait rapporté les matériaux de Metz, la ville qu'il aimait le plus au monde et dont il porta si douloureusement le deuil : *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* (1841); *sur les monnaies des comtes de Bar* (1843)[1].

Les médailles appartiennent aux beaux-arts; mais dans ce vaste et brillant domaine, ce n'était pas le seul genre de monuments qui eût éveillé sa curiosité. Par les rapports de confraternité, je dirais presque de franc-maçonnerie, établis entre ceux qui se partagent le trésor monnayé des temps anciens[2], il s'était lié avec M. de la Saussaye, fondateur de la *Revue numismatique* (plus tard son confrère à l'Institut). En 1845, il entreprit avec lui un grand voyage archéologique à travers l'Italie, la Grèce, la Turquie et l'Égypte jusqu'à Syène. Son catalogue des divers musées d'Athènes montre avec quelle passion il s'attachait aux œuvres que l'art antique nous a laissées, comme il voulait qu'on les gardât religieusement, comme il souhaitait qu'on les accrût par des recherches bien dirigées. Dans cette patrie de Phidias, il lui semblait qu'on n'eût qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir des merveilles[3]. Toutefois, au retour, c'est encore aux médailles

[1] Il se reportait encore à la Lorraine quand il publiait, dans la *Revue archéologique* (t. V, 1re partie, p. 605), *les Templiers de Metz*, étude historique et artistique en même temps (1849).

[2] La preuve en est dans la volumineuse correspondance dont il avait fait relier les pièces et qu'il a donnée à l'Institut.

[3] Dans cet article de la *Revue archéologique* (t. II, 2e partie, p. 257), intitulé *Musée d'Athènes*, il plaide pour l'établissement à Athènes d'un musée unique, spécialement consacré aux précieux restes de l'antiquité. Ses vœux, si désintéressés, ne pouvaient point ne pas être entendus.

qu'il consacra un travail nouveau. En 1847, il publiait, comme faisant suite à ses études sur les monnaies byzantines, sa *Numismatique des Croisades*, où il réunissait, en deux grandes divisions : 1° les monnaies frappées en Asie depuis la conquête de Jérusalem à la fin du XIe siècle (princes d'Antioche, de Galilée, comtes de Tripoli, rois de Jérusalem, de Chypre, sires de Marrach, de Sidon, de Bérythe); 2° les monnaies frappées dans les provinces européennes démembrées de l'empire grec depuis la prise de Constantinople par les Latins au commencement du XIIIe siècle (empereurs latins de Constantinople, ducs d'Athènes, despotes de Romanie, de Thessalie, sires de Corfou, de Céphalonie et d'Ithaque), ouvrage qu'il espérait bien avoir fait complet, ayant tout consulté; mais, en pareille matière, plus d'une pièce peut rester en dehors des collections connues : en l'offrant au public, il stimulait le zèle des curieux et sollicitait des suppléments[1].

Faut-il, pour clore cette première période des études numismatiques de M. de Saulcy, y joindre un travail sur des médailles d'une autre sorte et d'un autre caractère : *Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848?* ouvrage sans nom d'auteur, où il se plut à réunir toutes les pièces, vraies médailles ou types de fantaisie, que la Révolution avait suscitées : des coins gravés sous la royauté pour célébrer la répression de l'émeute, rhabillés de manière à glorifier la Révolution triomphante, comme ce coin de 1834 dont il dit dans sa note : « Il a fait comme beaucoup de gens, il a changé d'habit, il a célébré ce qu'il avait réprouvé[2]; » et à côté (car le temps manque pour graver dans de pareilles improvisations) des moules en plâtre qui ne comportaient pas plus de quatre exemplaires : portraits des hommes du jour[3], scènes des barricades, comme par exemple la mort de l'arche-

[1] Paris, Rolin et Didot, 1847, in-4°.

[2] *Souvenirs numism. de la Révol. de 1848*, planche XXVII, 1.

[3] Les membres du Gouvernement provisoire, notamment Louis Blanc, Ledru-Rollin et Lamartine; les meneurs du 15 mai, Caussidière, Barbès; les victimes des journées de juin, les généraux Négrier, Duvivier, Bréa, et M. Bixio, percé de part en part et survivant : le fait valait bien une médaille; puis le vainqueur de ces funèbres journées, le général Cavaignac, et son vainqueur en décembre, le prince Louis-Napoléon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

vêque de Paris, offrant son sang pour l'apaisement des guerres civiles; et avec cette image, si souvent et si diversement reproduite qu'on a le droit de la regarder comme vraiment populaire, des manifestations plus isolées : insultes au gouvernement tombé ou protestations de l'insurrection désarmée, du socialisme confondu. Citons seulement ce jeton d'entrée du Club des Dames, fondé par Mlle Eugénie Niboyet. On trouve au droit une femme à la tribune avec cette légende : *C'est nous qui faisons l'homme. Pourquoi n'aurions-nous pas voix délibérative dans ses conseils*[1]? — « C'est nous qui faisons l'homme ! » Notre confrère, dans sa note, trouve singulièrement exagérée la prétention de cette demoiselle et en rabat « 50 p. 0/0 ». Il ne signe pas, mais en maint endroit, comme ici, la verve, la bonne humeur et une pointe acérée d'ironie laissent la trace visible de son nom.

II

Ce champ, du reste, si vaste qu'il fût, ne lui suffisait pas. La numismatique, on l'a vu, l'avait introduit dans l'étude des langues de l'Orient moderne et de l'ancien Occident. Il entra plus avant dans cette carrière. Après l'arabe, après le celtibérien, il s'attaqua aux textes puniques et phéniciens. En 1842 et 1843, il lut devant notre Académie ses *Recherches sur la numismatique punique*[2]; il avait écrit en cette année 1842 sa *Lettre sur l'inscription bilingue de Thougga,* et il fit paraître par la suite deux notes[3] sur les stèles votives ou funéraires de Carthage (1847). Il avait donné en 1846 son *Mémoire sur une inscription phénicienne trouvée à Marseille en juin 1845*[4] : c'est un tribut qu'il voulut payer à l'Académie, dont il était devenu membre en 1842, au risque de contredire un de ses plus vénérables confrères[5].

[1] Planche IX, n° 5.

[2] *Mém. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XV, 2ᵉ partie, p. 46 et 177 (1845).

[3] *Annales de l'Institut de correspondance archéologique* (de Rome), t. XIX, p. 1 et 192 (1847).

[4] Frœhner, *Notice*, p. 9.

[5] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVII, 1ʳᵉ partie,

M. E. Quatremère avait vu dans cette inscription un traité : lui y voyait un rituel d'où il tirait des notions sur les pratiques de la religion des Phéniciens.

Ainsi, il prenait de plus en plus goût à l'exhumation des langues perdues, au déchiffrement des caractères énigmatiques. Le démon du déchiffrement sembla le dominer pendant ce séjour au grand établissement de la place Saint-Thomas-d'Aquin. Son esprit curieux se trouvait mal à l'aise dans les voies trop frayées; il avait la passion des découvertes, l'instinct, et j'oserai dire, pour me servir de la familiarité habituelle de son langage, la démangeaison de la divination. Que de fois, en lisant la fable du Sphinx, il dut se dire : « Si j'avais été là! » On conçoit donc l'attrait puissant que devaient avoir pour lui les monuments de l'Égypte et de l'Assyrie, qui étalent devant nos yeux leurs légendes si admirablement gravées, comme pour mieux nous défier de les lire. Pour les monuments de l'Égypte, il était devancé : Champollion leur avait dérobé leur secret; et pourtant il y avait beaucoup à faire encore après lui, et M. de Saulcy fut de ceux qui y travaillèrent : c'est ainsi qu'il entreprit l'*Analyse grammaticale du texte démotique du décret de Rosette*[1]. Quant aux monuments assyriens, la

p. 310 (1846). On peut ranger dans cette série de travaux pour ce temps-là : *Note sur un cachet punique* (*Revue archéologique*, 1846, t. III, 1re partie, p. 99); *Rectification de la valeur alphabétique d'un caractère de l'écriture punique* (*ibid.*, 1847, 2e partie, p. 567); *Lettre à M. Ch. Lenormant sur un point de l'épigraphie punique* (*ibid.*, p. 629); *Inscription phénicienne gravée sur la jambe du colosse brisé d'Ipsamboul* (*ibid.*, p. 757).

[1] Paris, 1845, t. I, part. I. in-4°. Il n'y a pas de seconde partie. Il avait préludé à cette publication par une *Lettre à M. Guigniaut sur le texte démotique de Rosette* (20 juin 1843), lettre où il énumère les résultats auxquels il était arrivé (Paris, 1843, in-4°). M. Guigniaut, bien qu'étranger à ce genre de recherches, avait mérité cette dédicace par les encouragements qu'il avait donnés aux premiers efforts de M. de Saulcy, comme par l'intérêt qu'il prenait à tous les progrès de la science. On peut rattacher à cet ordre d'études plusieurs articles de la *Revue archéologique*, où il défend la découverte de Champollion, qui rencontrait encore, sinon des contradicteurs, au moins des épilogueurs : *les Hiéroglyphes et la langue égyptienne*, à propos d'une critique de la grammaire de Champollion par feu le docteur Dujardin (*Revue archéologique*, 1844, t. I, p. 341); *Examen des écrits de Klaproth sur la découverte de Champollion jeune*

matière était neuve, et, sur cette table rase, il pouvait se livrer aux essais qui allaient le mieux à son esprit. La vive intelligence de M. de Saulcy, pour me servir d'une expression pittoresque d'un de nos confrères qui l'a le plus connu, était éminemment primesautière. S'il n'atteignait pas le but du premier bond, il revenait à son point de départ, comme pour reprendre son élan, et il renouvelait l'épreuve, comme s'il se fût dit que, pour tomber juste, il ne s'agit que de bien sauter. Procédé peu scientifique, je le confesse, mais chacun pratique la science selon sa propre nature; et, pour M. de Saulcy, nature essentiellement d'artiste, on peut dire que cela ne lui a pas trop mal réussi.

Il n'en rendait pas moins hommage aux maîtres qui avaient employé des méthodes différentes. C'est à Eugène Burnouf qu'il avait dédié son *Analyse grammaticale du texte démotique du décret de Rosette*, comme ayant reçu de lui « l'instrument essentiel » à ses recherches : « la critique philologique qui marche avec d'autant plus de sûreté qu'elle a plus de réserve ». C'est à lui qu'il adressa de même ses premiers essais relatifs à l'autre système d'écriture, par trois lettres sur l'*Inscription de*

(*Revue archéologique*, t. III, 1846, p. 12 et 65); puis deux lettres à un savant qui n'avait pas été étranger aux premières tentatives de Champollion lui-même, dont il fut le soutien : *Lettre à M. Letronne sur les actes d'adoration ou proscynèmes rédigés en langue égyptienne et tracés en écriture démotique* (*ibid.*, 1845, t. I, p. 735 et 785); *Deuxième lettre à M. Letronne sur l'écriture démotique, inscription gravée sur la muraille du temple d'Isis à Philes* (*ibid.*, 1846, t. II, 2[e] partie, p. 393). Cette excursion sur le domaine de l'Égypte l'y fit rencontrer le docteur Lepsius, qui le traita assez peu poliment et s'attira une vive réplique, d'abord indirectement : *Lettre à M. Ampère sur l'inscription démotique de Philes, à propos d'une réclamation de M. le docteur Lepsius* (*ibid.*, 1847, t. IV, 1[re] partie, p. 81); puis d'une façon plus directe : *Réponse à la deuxième et dernière lettre de M. le docteur Lepsius sur l'époque et le sujet du décret bilingue de Philes* (9 juillet 1847) (*Ibid.*, t. IV, p. 340); *Lettre à M. le docteur Lepsius sur son article intitulé :* Ueber die in Philæ aufgefundene Republikation des Dekretes von Rosette und die Ægyptische Forschungen des Herrn de Saulcy (26 juillet 1847). Ajoutons, pour compléter cette série d'études, une *Note sur le mot égyptien* Calasiris (*ibid.*, t. IV, 1847, 1[re] partie, p. 430) et une *Notice sur un fragment d'écriture démotique faisant partie du cabinet égyptien de feu Champollion jeune* (*ibid.*, 1848, 1[re] partie, p. 104).

Van[1] : hommage bien mérité encore, car les travaux d'Eugène Burnouf sur les inscriptions cunéiformes en langue perse acheminaient à la lecture des autres. Mais de nouveaux monuments venaient d'être découverts, marqués de ces caractères mystérieux. Les inscriptions rapportées de Ninive par M. Botta éveillaient la curiosité et excitaient l'émulation du monde savant. Qui arriverait le premier à donner la clef de ces pages magnifiques, où l'on devait lire, inscrite sur le granit, l'histoire authentique du peuple le plus célèbre de l'ancien monde? On y travaillait à Paris, à Londres, à Berlin, mais nulle part avec plus d'ardeur que M. de Saulcy à Paris; M. de Saulcy et, ajoutons-le, son futur confrère, M. de Longpérier. C'est M. de Longpérier, on le sait, qui dès 1847 a lu le nom de Sargon sur les édifices de Khorsabad, et qui a ainsi fixé l'époque de ces monuments, époque reculée par des savants anglais jusqu'au temps de Ninus et de Sémiramis[2]. Quant à M. de Saulcy, un des juges les plus compétents en ces matières dit de lui : « Il fut un déchiffreur avant le déchiffrement : » hommage rendu plus aux efforts tentés qu'aux résultats définitivement acquis, sans doute; mais, en pareil cas, l'effort même infructueux du premier chercheur amène les autres à la découverte. M. de Saulcy avait compris qu'il fallait avant tout étudier les textes des Achéménides, conservés en trois langues : le perse, le mède et l'assyrien. De là le travail considérable qu'il inséra au *Journal asiatique* sur les textes de la seconde espèce, écrits dans la langue des Mèdes; puis il aborda les traductions assyriennes, et son mémoire autographié sur les *Inscriptions assyriennes des Achéménides* (1849) est signalé par M. Oppert comme « ayant grandement contribué à frayer le chemin à ses successeurs ». En même temps il sentait le besoin d'offrir à ces

[1] *Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne. Inscription de Van* (Paris, Didot, 1848, in-4°). Ces lettres sont datées des 20 et 30 juin, 6 juillet 1847. Il y en a joint une quatrième (4 décembre 1847), à l'adresse de M. A. de Longpérier.

[2] *Lettre de M. de Longpérier à M. I. Löwenstern sur les inscriptions cunéiformes de l'Assyrie* (*Revue archéologique*, 1847, t. IV, p. 501. Voir encore, à propos de cette détermination, un article du *Journal asiatique*, 4e série, t. X, p. 532).

études la base d'une chronologie bien établie. Ses *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane* (1849) sont rangées parmi les meilleurs traités sur cette matière.

III

Un grand deuil interrompit le cours de ces travaux. En 1850, M. de Saulcy perdit sa femme. Sous le coup de ce malheur, il chercha des consolations dans un voyage en Terre-Sainte. Disons pourtant que le sentiment religieux, quoique très ferme en lui, ne fut pas la seule chose qui le tourna de ce côté. L'érudit passe ici le chrétien, sans l'effacer d'ailleurs, et c'est l'instinct du chercheur, instinct dominant chez lui, en cela comme en tout autre chose, qui détermine son itinéraire[1]. Il fera le pèlerinage de Nazareth et de Bethléem, il visitera Jérusalem et les saints lieux avec une émotion qu'il confesse plutôt

[1] «Au mois de juillet de l'année 1850, dit-il, un cruel malheur domestique me fit désirer vivement de m'éloigner pour un certain temps de Paris. Afin d'utiliser mon absence, je résolus de visiter avec mon fils la Grèce, la Syrie et l'Asie Mineure. Je pensais en effet qu'un semblable voyage compléterait l'éducation d'un jeune homme arrivé au terme de ses études de collège; pour mon compte, j'avais l'espérance de trouver, chemin faisant, quelques sujets de mémoires dignes d'être offerts à l'Académie à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Je m'occupai donc de nos préparatifs de départ; mais, en y réfléchissant, je compris qu'il serait à peu près inutile de parcourir les routes battues par tous les touristes, et que pour moi-même le but d'un voyage semblable à celui que j'allais entreprendre serait manqué, si je ne m'efforçais de visiter des contrées encore closes pour la science. Dès lors mon but fut trouvé. Le bassin de la mer Morte a depuis quelques années vivement préoccupé les savants de tous les pays : tout ce que l'on racontait de ce lac étrange, quoique d'instinct je le jugeasse fortement empreint d'exagération poétique, tout ce que l'on se plaisait à répéter des périls d'une course sur les bords de cette mer mystérieuse, tout cela aiguillonnait vivement ma curiosité. L'attrait de l'inconnu me décida, et je résolus de gagner Jérusalem, afin de tenter ensuite une exploration dont il ne me paraissait guère possible que les dangers ne fussent pas moindres qu'on ne les supposait de loin. Je sollicitai et j'obtins aisément du ministère de l'instruction publique l'autorisation de voyager, mais à mes frais, avec le titre de chargé d'une mission scientifique en Orient. Enfin, le 28 septembre, je quittai Paris.» (*Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*, p. 1.)

qu'il ne la fait sentir dans son récit[1]. Mais ce qu'il tient à voir, c'est ce que les autres n'ont pas vu avant lui; il va où les pèlerins ne songent point à aller. S'il visite avec recueillement les terres sacrées de l'Évangile, il se porte avec plus de curiosité vers celles de l'Ancien Testament. S'il va au Jourdain, c'est pour courir à la mer Morte, avec l'espoir d'y retrouver les villes maudites. Tel est le but et tel fut le résultat du voyage si intéressant qu'il publia à son retour sous ce titre : *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*[2].

Avec son fils, dont il voulait compléter l'éducation par ce voyage, il avait pour compagnon M. l'abbé Michon, et il reçut encore dans sa petite caravane, outre MM. Léon Belly et Léon Loysel, M. Édouard Delessert, dont il eut l'occasion d'apprécier l'utile concours en bien des circonstances. Il prit son chemin par la Belgique, la Prusse, la Bohême et l'Autriche; — tout chemin mène à Jérusalem. De Trieste il gagna Syra et Athènes, parcourut pendant un mois la Morée, alla à Constantinople prendre les firmans nécessaires pour écarter les difficultés de voyage dans les pays musulmans, et se rendit par Smyrne, Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre en Terre-Sainte. A Jérusalem, la composition de sa troupe se modifia un peu. Son fils, souffrant de la fièvre qu'il avait gagnée en Morée, dut retourner en France : l'abbé Michon se chargea de le ramener à Beyrouth; et d'autre part, M. Gustave de Rothschild, qui était en Palestine, s'offrit à prendre part aux périls de l'exploration.

Un voyage de savant n'est pas un voyage de touriste. Le savant doit déterminer la position des lieux, en mesurer les distances respectives, en retrouver l'histoire. Il chemine la boussole et la montre à la main :

[1] « En entrant dans cette cave vénérable, dit-il à Nazareth, je me suis senti ému jusqu'aux larmes. Il y a quelques années, j'aurais eu honte peut-être d'en convenir; à l'âge où je suis parvenu, je m'estime fort heureux d'avoir changé de pensée à cet égard. » (*Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*, t. I, p. 76.) Et à la vue de Jérusalem : « Un cri de joie et d'admiration s'était élevé dans nos cœurs, et je le dis sans scrupule aucun, nous éprouvions encore en ce moment une bien vive émotion. » (*Ibid.*, p. 113.)

[2] Paris, 1853, Gide et Baudry, 2 vol. grand in-8°, avec atlas in-4°.

« Je quitte le pied du castellum, à huit heures quarante-neuf minutes, dit quelque part M. de Saulcy; à huit heures cinquante-huit minutes, je passe le mur méridional de l'enceinte de Thamara; à neuf heures une minute, nous traversons un ravin; à neuf heures huit minutes, trois nouvelles ravines se présentent[1]. » Un touriste aurait vu tout cela à neuf heures; mais un archéologue! Il y a des sites, il y a des beautés naturelles qu'il faut savoir admirer au pas ordinaire. Que deviendrait la distance? Le chronomètre ne souffre pas qu'on se borne à marquer le pas. Quand au contraire l'importance des lieux veut qu'on s'arrête, quand il s'agit d'en retrouver le nom dans l'ancienne géographie, il faut bien que le lecteur se résigne aussi à ce temps d'arrêt et entre avec le voyageur dans la discussion des textes qu'il lui met sous les yeux. Mais ce voyage, hâtons-nous de le dire au public, n'est pas un pur voyage de savant, c'est un voyage de découvertes, au sens le plus séduisant du mot[2], et quelquefois un

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, t. I, p. 245.

[2] Citons ce qu'il dit de ses premières impressions à la vue de la mer Morte : « A trois heures six minutes, nous mettons enfin le pied sur la plage, et nous nous trouvons à deux cents mètres au plus du bord de l'eau. Du haut de la montagne que nous venons de descendre, cette mer étrange, à laquelle tous les écrivains attribuent l'aspect le plus sinistre, nous avait paru un lac splendide, étincelant de lumière, et dont les flots bleus venaient briser doucement sur le gravier de la plage la plus unie. A travers l'onde transparente apparaissait une teinte blanche qui festonnait la rive, et nous avions deviné déjà que cette teinte était due au sel qui se précipite et cristallise sous les eaux. De près, nous reconnaissons sur-le-champ que nous avions deviné juste. Allions-nous acquérir la certitude que rien ne vit au bord de la mer Morte, ainsi qu'on l'a tant de fois répété? C'est le contraire qui nous est démontré, à l'instant même où nous atteignons le rivage : une volée de canards fuit devant nous, s'abat hors de portée sur les flots, se joue et plonge gaiement. Au premier pas que nous faisons, de beaux insectes se montrent à nous sur le gravier; des corneilles volent et crient sur les flancs déchirés de la falaise immense qui domine le lac. Où sont donc ces miasmes méphitiques qui donnent la mort à tout ce qui n'en fuit pas l'atteinte? Où? dans les écrits des poètes qui ont emphatiquement raconté ce qu'ils n'ont pas vu. Il n'y a pas cinq minutes que nous foulons la plage de la mer Morte, et déjà presque tout ce qu'on en a dit est rentré, pour nous, dans le domaine de la fable... Poursuivons donc notre route en toute sécurité, car, si quelque chose est à craindre ici, ce n'est certainement pas l'influence

voyage d'aventures. Nos voyageurs ont de l'argent (un Rothschild est avec eux), mais ils ont des armes aussi; ils sont en mesure de traiter avec les scheikhs pour avoir une escorte, et au besoin de s'en passer et de se faire respecter; car on ne voyage plus dans ces pays comme aux temps où Abraham recevait les anges sous sa tente. Il n'y a pas seulement des difficultés de lieux à vaincre, comme il arrive dans des pays de montagnes, sur des pentes non frayées; il y a des périls à courir, le revolver au poing. M. de Saulcy, à la tête de sa troupe, se retrouve ce qu'il était au fond du cœur, un soldat, un capitaine : il dirige ses hommes, il gouverne la compagnie des gens de service, moucres ou muletiers, etc., et ses dispositions sont toujours si bien prises qu'il décourage l'attaque et s'en tire sans effusion de sang. On peut lire, comme un modèle de cette façon supérieure d'imposer par la bonne tenue aux humeurs les plus farouches, le récit de sa visite à Karak, lieu fameux dans l'antiquité juive et dans l'histoire des croisades, la Roche du désert, comme on disait encore, *Petra deserti*. Il est entré résolument, et toute sa bande avec lui, dans l'antre du lion. Il y converse familièrement avec le seigneur du lieu, ne lâchant qu'avec mesure cet or, cette proie qu'on pourrait lui enlever, sans marchander, avec la vie, et il sort escorté de ce fauve qui a subi l'influence du dompteur[1]. Quelquefois la tragédie fait place à la comédie, et l'humeur caustique de M. de Saulcy excelle en ce genre; pour qu'on en juge et qu'on ait une idée de sa manière tout originale de raconter, citons un trait de son séjour dans le campement du scheikh des Abouethat, Sellam, dont il nous fait cette vive peinture :

Sellam vint droit à moi, après quelques mots jetés à ses bandits et que je n'entendis pas; me prenant alors délicatement le bout de la barbe, il me la baisa le plus révérencieusement du monde en m'appelant son père, puis le drôle se mit à caracoler et à faire de la fantasia, en nous souriant à tous de l'air le plus galant. Il était monté à poil, sur une petite bête bai brun, qui n'avait pour barnache-

pestilentielle du lac le plus imposant et le plus beau qui existe sur la terre. » (*Voyage autour de la mer Morte*, t. I, p. 153.

[1] *Ibid.*, p. 354 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE

ment qu'un mauvais bout de ficelle, et qu'il maniait avec une agilité merveilleuse. Sellam n'avait qu'une courte chemise de toile grise et un kafieh. Sur son flanc gauche était attaché un yatagan à lame droite, engainé entre deux plaques de bois reliées par des ficelles. Quelque misérable que fût l'accoutrement de ce scheikh, je dois avouer qu'il avait la meilleure grâce du monde, et que tous ses mouvements se mariaient si bien à ceux de son petit cheval, que tous deux semblaient un fragment vivant des frises du Parthénon [2].

Sellam conduit nos voyageurs vers son campement, à travers joncs, à travers bois, par des chemins où rien ne serait plus facile que de les exterminer. Ils arrivent sains et saufs, et là une scène toute biblique, à ce qu'ils supposent :

En un clin d'œil, Sellam a ramené son petit cheval bai à sa tente et il est revenu près de nous, en bondissant à travers les halliers. Il commence par écarter assez cavalièrement tout son monde, qui nous entoure avec la curiosité de sauvages qui n'ont jamais vu d'Européens. . .

Le scheikh trace autour de ses hôtes une ligne que ses sujets ne franchiront pas : c'est leur *pomerium*. Quelques minutes après, il reparaît, traînant par les oreilles deux moutons qu'il offre en présent à M. de Saulcy et qu'il se dispose à égorger à ses pieds pour lui faire honneur :

Mais, dit M. de Saulcy, je le prie d'aller exercer plus loin son métier de boucher. Un peu plus loin, pour lui c'est trois pas, à ce qu'il paraît; car il se met très rondement à l'œuvre, avec l'assistance de deux ou trois bandits de même farine. . .

Et continuant sur ce ton familier :

Après son cadeau de moutons, Sellam, qui connaît à merveille, comme on le voit, les devoirs de l'hospitalité biblique, revient encore une fois suivi de son fils, bambin de trois ou quatre ans, court vêtu comme monsieur son père, et portant entre les mains une écuelle de bois, crasseuse outre mesure, mais remplie de lait de chamelle. N'en pas boire, ce serait faire affront à notre hôte; je bois donc en fermant les yeux, mais sans grimace, et je me hâte de faire passer à la

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, t. I, p. 255.

ronde la bienheureuse écuelle, de laquelle chacun de mes compagnons tire à son tour un régal qu'il aurait volontiers laissé tout entier à autrui [1].

Pendant que les moutons rôtissent, nos voyageurs se mettent à herboriser, et à leur retour ils s'extasient sur l'hospitalité des Ahouethat :

Ce sont de bien braves gens, disons-nous à qui mieux mieux; et que ces mœurs sont touchantes! comme elles sont identiques avec tout ce que nous apprend la Bible! nous sommes en pleine vie de patriarches; c'est admirable [2]! etc.

Mais le lendemain, c'est une autre affaire :

Les patriarches nous envoient la carte à payer, c'est-à-dire qu'il s'agit, avant de pouvoir déloger, de solder en belles et bonnes piastres l'hospitalité biblique de nos coquins d'amis. Hamdan et Abou-Daouk ont débattu depuis une heure déjà nos intérêts fort compromis, et nos aimables hôtes insistent pour que nous leur donnions le plus possible d'argent. Chacun, depuis le plus grand jusqu'au plus petit personnage de la tribu, réclame sa part de notre bienvenue, et chacun désire tout naturellement que sa part soit la plus grosse possible, faute de quoi ces messieurs, que notre société honore infiniment, sont disposés à la conserver longtemps, c'est-à-dire, en d'autres termes, à ne pas nous permettre de déguerpir [3].

Entre alors Sellam, qui lui baise et rebaise la barbe dix fois de suite, en l'appelant plus que jamais son père :

« Mes hommes sont bien pauvres, me dit-il, tu es puissant et riche, donne-leur tout ce que tu as à leur donner. » Je n'ose pas l'envoyer au diable, et je cherche à l'amadouer par de petits cadeaux, qui, dit-on, entretiennent l'amitié. C'est tout ce qu'il désire de moi, un souvenir, rien de plus! Il m'est si dévoué, il m'aime de si bon cœur! et là-dessus rebaisement de ma barbe à n'en pas finir.

Je me fais bien vite donner le sac aux bijoux de pacotille, et j'aborde la question.

« Puisque tu as un petit garçon qui m'a hier offert du lait, tu dois avoir une femme.

— J'en ai trois!

— Aïe! pensai-je sans oser le dire. Comment, trois femmes, Sellam! c'est beaucoup!

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, t. I, p. 259 et 260. — [2] *Ibid.*, p. 262. — [3] *Ibid.*, p. 263.

— Oh! non, j'en aurai bientôt quatre. »

Je me dépêche de l'arrêter; il finirait par me demander des cadeaux de noces pour cinq ou six mariages en perspective, et je lui montre ce que je mets à sa disposition : ce sont des bagues d'argent, à chaton en cornaline; des cachets de même valeur, que je lui signale comme pouvant former de magnifiques pendants d'oreilles; une montre d'argent qui vaut bien six francs; puis un bracelet élastique en argent aussi, mais fort peu lourd. Le coquin soupèse tout cela et n'est pas ravi.

« C'est de l'argent? fait-il.

— Certainement.

— Comme c'est léger!

— C'est que l'argent est très pur. »

Et Sellam me regarde avec un air qui signifie clair et net :

« Est-ce que tu me prends pour un imbécile? »

Je n'avais certes pas envie de lui donner tout ce que je lui montrais; mais il a plus qu'envie de prendre tout ce qu'il voit, et il bourre sa chemise, en faisant semblant d'être satisfait; il me rebaise la barbe et sort.

Notre voyageur s'en croit quitte :

Cinq minutes après, Sellam rentre et me rapporte le bracelet, mais sans le lâcher, bien entendu.

« Où est son frère? me dit-il. Si tu n'en as qu'un, ma femme n'en veut pas; il lui en faut un pour chaque bras. »

C'est ainsi que les bracelets, marchant deux par deux, dans ce pays, s'appellent des frères. Je lui abandonne, en maugréant, le frère réclamé, et il repart[1].

Dans ce voyage, M. de Saulcy avait reconnu toute la rive occidentale de la mer Morte et la rive orientale, le pays des Moabites, jusqu'à Schihoun. Il avait déterminé, sur la rive orientale, le mont Nébo, où mourut Moïse, et signalé, sur la rive occidentale, l'emplacement des villes fameuses de Sodome et de Gomorrhe. De retour à Jérusalem, il étudia l'enceinte du Temple, le Haram-ech-Cherif, et retrouva, dans les premières assises de la terrasse, les restes des constructions de Salomon. Il poussa plus loin ses recherches, et, là où il n'était

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, t. I, p. 264, 265.

pas le premier à découvrir, il savait contrôler par des observations personnelles et justifier par une érudition précise les conjectures des savants, voire les traditions populaires, par exemple sur le tombeau des rois[1], le tombeau des prophètes[2], le tombeau des juges[3].

Quand il estima sa mission terminée, il prit, pour revenir de Jérusalem à Beyrouth, un chemin nouveau qui lui permît de recueillir un surcroît de notions utiles à la géographie et à l'histoire. Il visita le mont Garitzim et la haute vallée de Naplouse (l'ancienne Sichem), Sébastie (l'ancienne Samarie), Tibériade, et, au delà des limites de la Palestine, Damas et Balbeck. En Palestine, c'étaient parfois des populations juives que l'on rencontrait. Ce fut une grande émotion dans plusieurs de ces villages, où l'amour des *bakhchich* (petits cadeaux) n'est pas moindre que sous les tentes arabes, quand on sut qu'un Rothschild approchait. A Safed on lui préparait une réception triomphale :

Partout dans les rues, dit notre confrère[4], on se presse pour accourir audevant de Rothschild, et nous rencontrons un rassemblement d'une cinquantaine de personnages, en tête desquels est placé le rabbin de la synagogue de Safed. Nous leur annonçons l'arrivée immédiate de l'hôte si ardemment désiré, et nous nous amusons un peu du rôle de courriers qu'on nous attribue sans doute, et que nous acceptons d'abord avec une entière bonne grâce.

Et toutefois, il le reconnaît lui-même, il n'était pas homme à supporter trop longtemps cette sorte de quiproquo :

Comme nous sommes descendus chez des coreligionnaires de Rothschild, qui supposent probablement que nous sommes des gens de sa suite et qui se permettent de nous traiter comme tels, c'est-à-dire avec un sans-façon que je ne suis pas d'humeur à endurer longtemps, je finis par m'impatienter, par mener toute la maison tambour battant, et par bien faire comprendre à ces braves gens que le chef de la caravane, c'est moi, et que, puisque je les paye, ils auront à prendre mes ordres et à les exécuter grand train. Il n'a pas fallu plus de cinq minutes pour mettre les choses sur un bon pied, et notre soirée s'est passée à

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, t. I, p. 219. — [2] *Ibid.*, p. 281. — [3] *Ibid.*, p. 332. — [4] *Ibid.*, t. II, p. 51.

merveille. Nos hôtes sont devenus, d'étonnés qu'ils ont été d'abord, tout à fait prévenants et polis[1].

IV

Les résultats vraiment nouveaux de ce voyage[2] éveillèrent des susceptibilités et des doutes aussi dans le monde savant. On y vivait depuis des siècles sur des idées qu'on ne se résignait pas à voir renverser en un jour. Comment admettre que les villes maudites n'aient pas péri au fond de la mer de soufre? Comment croire qu'après tant de voyageurs qui avaient, en tout sens, exploré Jérusalem et ses alentours, le tombeau des rois ait gardé pour le dernier venu, comme prix de sa visite, le sarcophage de David? Une vive polémique s'engagea donc sur ce sujet, mais on avait affaire à un homme qui savait tenir tête à plus d'un assaillant à la fois; il le prouva par nombre de mémoires et de brochures où les *voyageurs en chambre,* comme il dit, n'étaient pas fort ménagés[3].

La numismatique n'avait pu rester étrangère au voyage de M. de Saulcy. Sans doute il n'a pas retrouvé les monnaies de Sodome et Gomorrhe; mais les monnaies de Palestine l'intéressaient comme un appendice naturel à l'histoire du pays qu'il venait de visiter, histoire sur laquelle il se proposait bien de revenir un jour. Il publiait en 1853 les *Monnaies des procurateurs de Judée;* en 1854, ses *Recherches sur la numismatique judaïque,* ouvrage capital, que l'on a complété après lui, qu'il a complété lui-même par diverses notes ou petits mémoires; et c'est ainsi qu'agrandissant son cadre, il est arrivé à faire son *Histoire de l'art judaïque*[4], livre important qui réclamait un artiste

[1] *Voyage,* etc., p. 515. Le voyage qui a été raconté dans le beau livre de M. de Saulcy a provoqué un autre livre, plein d'entrain, de l'un de ses compagnons : *Voyage aux villes maudites, Sodome, Gomorrhe, Seboïm, Adana, Zoar,* par M. Ed. Delessert, suivi de notes scientifiques et d'une carte, par M. F. de Saulcy. Paris, 1853, 1 vol. in-12.

[2] Je ne parle pas de ce qu'il a donné à l'histoire naturelle : plantes, coléoptères et mollusques; les catalogues publiés dans l'atlas joint à l'ouvrage montrent combien la récolte en fut abondante.

[3] Voir la *Liste chronologique des ouvrages de M. de Saulcy* à la fin de cette notice.

[4] Voir Frœhner, *Notice,* p. 13, 14.

d'abord, et il l'était jusqu'au bout des ongles, comme il l'eût dit volontiers, parlant d'un autre; puis un érudit exercé par l'étude comparative de la numismatique, de l'épigraphie et de la géographie de la Palestine, également versé dans la connaissance des monuments non seulement des Juifs, mais encore des Assyriens et des Égyptiens : car la Judée, dans son art comme dans son histoire politique, avait dû subir la double influence des deux grands empires qui s'étaient tour à tour disputé Jérusalem.

Depuis que M. de Saulcy était revenu de Palestine, de grands événements s'étaient accomplis en France. Le coup d'État du 2 décembre avait renversé la République. Le prince-président était devenu l'empereur; il s'était marié. Je signale ce fait, parce qu'il eut une influence assez marquée sur la carrière de notre confrère. M. de Saulcy, en effet, avait contracté un second mariage. Il avait épousé Mlle de Billing, fille du ministre de France à Copenhague, bientôt dame d'honneur de l'impératrice. Il se trouva donc rattaché par une sorte de lien à la cour. Il ne pouvait manquer d'y plaire par tout ce qu'il y avait de séduisant jusque dans sa franchise et ses allures toutes militaires. En 1856, il fut un des invités au voyage que le prince Napoléon fit en Islande et au Groenland. Au retour, il ne fut pas moins recherché de l'empereur. Napoléon III s'occupait alors de l'histoire de César. Or M. de Saulcy avait déjà recueilli nombre de monnaies gauloises, et les médailles, quand on en use avec critique, jettent de la lumière sur les points les plus obscurs de l'histoire. Historien et numismate, il avait étudié dans plusieurs articles les campagnes de César, études qui ne purent manquer d'attirer l'attention de son nouvel historien [1].

En novembre 1859, à la veille de la fête de l'impératrice (c'était comme une marque d'origine), M. de Saulcy fut nommé sénateur, haute dignité qui donnait à des hommes étrangers comme lui à la politique d'opulents loisirs pour s'occuper de toute autre chose.

[1] Il les réunit en volume, *Les Campagnes de César dans les Gaules*, étude d'archéologie militaire, 1re partie, 1 vol. in-8° (1862).

M. de Saulcy en profita pour retourner dans la Terre-Sainte et répondre, par des observations nouvelles et des faits relevés sur les lieux, aux critiques si vives dont ses précédentes découvertes avaient été l'objet. Il reparaissait en Palestine avec un tout autre prestige qu'à son premier voyage et un plus large appareil. Deux des ministres de l'empereur, comme il le dit, avaient bien voulu s'intéresser au succès de son expédition : le Ministre de la guerre en lui adjoignant M. Gélis, capitaine d'état-major, connu par des travaux topographiques pendant la campagne de Syrie; le Ministre de l'instruction publique, en lui allouant une somme assez importante pour alléger les frais considérables d'une telle entreprise; et à ces deux ministres on peut en joindre un troisième, le Ministre des affaires étrangères, qui lui assura l'autorisation de pratiquer des fouilles à Jérusalem, en appuyant auprès de la Porte sa demande de firmans. Il partait, ayant pour compagnon, avec M. l'abbé Michon, M. Salzmann, auteur de beaux travaux sur Jérusalem, « complice de ses prétendues illusions », comme il dit, et intéressé autant que lui à en montrer la réalité. D'autres, au début ou dans le cours du voyage, s'associèrent encore à ses explorations, heureux de profiter d'une si bonne rencontre.

V

Cette fois, c'est par l'Égypte qu'il aborda la Palestine, et en Palestine son expédition avait nécessairement un double but : faire à Jérusalem des travaux qui missent ses assertions hors de doute, confirmer et compléter ses découvertes autour de la mer Morte; revoir ces ruines dont un voyageur avait dit qu'il n'en avait pas trouvé trace, et achever la reconnaissance de la rive orientale. Il avait dans son premier voyage, tournant la mer par le sud, visité le pays de Moab; il voulait cette fois, traversant le Jourdain au nord, explorer le pays d'Ammon.

Nous ne suivrons pas le voyageur dans ses courses[1]. C'est toujours

[1] A ce voyage se rapporte sa belle étude sur l'Aracq-el-Emyr.

la même méthode dans les investigations, la même bonne humeur dans le récit. Nous ne nous arrêterons pas davantage aux fouilles qu'il entreprit à Jérusalem et aux alentours, soit dans le Temple, soit au tombeau des rois. Notons seulement un incident à ce dernier sujet.

M. de Saulcy s'était promis de répondre aux critiques sur le tombeau des rois en en rapportant à Paris un sarcophage, un roi, peut-être, David ou Salomon! On y travaillait sous sa surveillance, quand M. Guérin, qui l'avait rejoint à Jérusalem et préludait alors aux beaux travaux dont l'Académie a pu apprécier déjà la haute valeur, vint le trouver, comme il fumait « tranquillement, du moins en apparence, » dit-il, auprès de ses ouvriers, et lui cria : « Un sarcophage intact et une inscription! C'est le plus beau fleuron de votre couronne. »

A cette annonce, dit M. de Saulcy, je perdis un instant la tête, je plantai là tout mon monde et je me précipitai vers le caveau, où je descendis en toute hâte, suivi de M. Guérin. J'y retrouvai Gaillardot et Antoun. Je me hâtai de copier tant bien que mal l'inscription à la faible lueur de nos bougies, et je constatai que le couvercle du sarcophage était scellé à la cuve avec le même ciment qui scellait, dans la porte d'entrée, la dalle rectangulaire au-dessous de laquelle on avait trouvé des ossements humains. Cela fait, je remontai tout ému et je priai Gélis de descendre aider Gaillardot et Antoun à ouvrir le sarcophage et à recueillir tout ce qui pourrait s'y trouver. Mais auparavant il était important d'écarter le propriétaire, qui ne se doutait encore de rien; j'appelai donc celui-ci et je le chargeai de porter un mot à Salzmann et à Mauss au Haram-ech-Cherif. Par ce mot, je les priais d'accourir sur-le-champ au Tombeau des Rois, avec tout ce qu'il fallait pour prendre un estampage; comme j'accompagnai le billet d'une pièce de cent sous, mon petit ami le propriétaire partit comme une flèche dans la joie de son âme; nous avions pour une bonne demi-heure de liberté.

J'ai déjà dit que j'avais un peu perdu la tête. En voici la plus magnifique preuve. Au moment où Gélis allait descendre au caveau, je lui remis un pistolet de poche, en lui recommandant de s'en servir contre le premier indiscret qui viendrait les déranger. Gélis me rit au nez, mit le pistolet dans sa poche et disparut. Aujourd'hui je crois très sincèrement que j'ai eu là un moment d'aliénation mentale[1].

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, t. I, p. 378.

IMPRIMERIE NATIONALE

M. de Saulcy revenait donc triomphant. Il ramenait avec lui un témoin d'importance, sinon un roi, du moins une reine; son sarcophage occupe aujourd'hui mieux qu'un caveau, une salle du Louvre. Il rapportait des observations très précises, qu'il fit paraître, accompagnées de planches et de gravures, dans une magnifique publication : *Voyage en Terre-Sainte*[1]. Il eut encore des contradicteurs, mais il eut aussi désormais des imitateurs, presque des plagiaires : l'auteur de l'*History of Jewish coinage* lui avait au moins emprunté beaucoup. M. de Saulcy ne fit pourtant pas mauvais accueil à ce livre. Il ne pouvait manquer de se réjouir de voir ses idées adoptées, ses chères médailles plus répandues dans le monde savant par une publication étrangère, et il en rendit compte dans la *Revue numismatique*[2]. Mais, à la fin pourtant, il s'impatienta de voir un homme qui lui devait tant le traiter aussi mal, et il lui administra une correction dont l'emprunteur malavisé dut garder le souvenir[3].

Le nouvel ouvrage de M. de Saulcy n'était plus seulement un récit de voyage, c'était une sérieuse et forte préparation à d'autres travaux. Il voulait faire l'histoire du peuple juif. Mais il n'était pas homme à reprendre les choses méthodiquement dès la création du monde. Ce qui l'avait frappé surtout, c'étaient les ruines de Jérusalem. Les *Derniers jours de Jérusalem*, la fin de cette histoire, tel fut le sujet par lequel il commença. Jamais jusque-là le tragique récit de Josèphe n'avait été l'objet d'un commentaire si précis et si net. La première partie est un exposé général des révoltes et des révolutions qui préparent la catastrophe, et l'auteur ne pouvait mieux terminer que par les paroles émues du Sauveur, qui l'annonçaient dans le prophétique passage des Évangiles; la seconde, c'est le journal du siège, jour par jour, tracé de la main d'un homme du métier, qui connaît les faits par le rapport d'un témoin oculaire et les lieux par lui-même. Puis, remontant la suite des temps en sens inverse du cours de l'histoire, il

[1] 2 vol. grand in-8°, Paris, Didot, 1865.

[2] *Revue numism.*, 1864-1865.

[3] *Réponse à la note critique de M. Madden insérée dans le* Numismatic Chronicle. *Revue archéolog.*, 2e série, t. XIII, p. 26 (1866). Cf. Frœhner, *Notice*, p. 16.

reprit plusieurs des épisodes de l'âge antérieur : l'*Histoire d'Hérode, roi des Juifs* (1867), qui se rattachait aux plus beaux temps du second temple; *Esdras et Néhémie* (1868), c'est-à-dire le temple rebâti, et, dans cette période du second temple, l'*Histoire des Machabées*. Allant plus haut, il aurait pu reprendre l'histoire du premier temple, dont il avait retrouvé authentiquement les assises au pied de la terrasse du Heram-ech-Cherif; l'histoire des premiers rois, dont il avait exploré le tombeau. Mais, pour des travaux ainsi conduits, il fallait des années, et l'*Histoire des Machabées* ne put paraître que trois semaines après la mort de l'auteur.

VI

Cette dernière période de la vie de M. de Saulcy ne fut pas uniquement remplie par ces compositions historiques. Son activité ne pouvait ainsi se borner. En 1858, il avait été nommé président de la commission instituée pour publier la carte de l'ancienne Gaule, commission qui a donné aux recherches d'archéologie gauloise et latine en France une si puissante impulsion; c'était lui qui l'animait de son esprit, et on retrouve aussi sa main dans plusieurs fouilles heureusement pratiquées soit en Bourgogne, soit en Lorraine, comme en maint article du grand *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, publié par cette commission sous les auspices du ministère de l'instruction publique. On le voit se prodiguer de même dans la *Revue archéologique*, où il insère une foule de petits mémoires, dont les sujets se rattachent encore à son travail principal : *le Temple d'Héliopolis*, *l'Inscription bilingue de Sayda*, *le Musée Parent*, *l'Aracq-el-Emyr*, *le Tombeau d'Hélène*, *les Monnaies des deux Agrippa*, *les Pièces des tétrarques d'Abila*; puis revenir à la numismatique, et aborder une série toute nouvelle, en commençant par les monnaies gauloises pour aboutir à une histoire des monnaies royales de France [1].

Au milieu de ces études, il fit, en octobre 1869, un troisième

[1] Voir la *Liste chronologique* à la fin de cette notice.

voyage en Orient. Il y voulait conduire sa nouvelle famille et lui servir de guide sur une terre qui était sienne en quelque sorte par ses travaux; et on aurait pu croire qu'il y venait, comme un seigneur, recevoir des hommages, quand on voyait Abd-el-Kader lui faire visite à Beyrouth et les scheickhs qui lui avaient fourni son escorte dans ses excursions antérieures accourir pour le saluer[1]. Mais sa fille tomba malade. On ne joue pas avec la fièvre en Orient. M. de Saulcy, qui personnellement eût tout bravé, devait reculer devant un semblable péril. Aussi revint-il en toute hâte, et il était à Paris avant la fin de l'année.

Il occupait donc son siège au Sénat dans cette année 1870 qui s'ouvrit sur les espérances d'un empire libéral et qui, avant qu'elle eût achevé son troisième quart, devait entraîner toutes les institutions impériales dans les désastres de l'invasion. En cessant d'être sénateur, M. de Saulcy se souvint qu'il était soldat, et il réclama l'honneur de reprendre son épée de commandant pour la défense de la patrie; mais sa demande ne fut pas accueillie, et il ne put avoir sa part aux devoirs sacrés du siège de Paris que comme tout autre volontaire[2].

M. de Saulcy était de ces cœurs généreux que l'infortune retient et attire davantage. Quand le cercle de fer et de feu qui entourait Paris s'ouvrit par l'armistice, sa première visite fut pour Chislehurst, où il resta six mois. Il profita de son séjour en Angleterre pour nouer des relations plus étroites avec les numismates d'outre-Manche, qui rivalisent si dignement avec les nôtres. Il porta à la Société numismatique de Londres les mémoires qu'il avait faits naguère à Paris, et mit à contribution le Musée Britannique pour sa dissertation sur les dates des monnaies royales en Syrie (1871)[3].

A son retour en France, les conditions de sa vie étaient singuliè-

[1] M. Frœhner, *Notice*, p. 18.

[2] M. de Saulcy avait pris sa retraite comme chef d'escadron d'artillerie en 1855. Chevalier de la Légion d'honneur en 1844, il avait été promu au grade d'officier en 1847 et à celui de commandeur en 1866.

[3] *Mémoire sur les monnaies datées des Séleucides*. Paris, un volume grand in-8° (1871).

rement changées, mais son ardeur pour la science restait la même. Il avait conservé tout l'appareil de ses études sur la Palestine : livres et médailles étaient toujours réunis sous sa main; il y prenait encore le sujet de nombreux petits articles; il en tira son grand ouvrage sur la *Numismatique de la Terre-Sainte* (1874)[1].

J'ai dit qu'il conservait ses livres et ses médailles : ses livres, oui; pour ses médailles, il en dut faire en partie le sacrifice. Il lui fallut se séparer de cette belle collection de monnaies gauloises qu'il avait formée avec tant de soins, tant d'amour. Il est vrai qu'il la cédait à son pays, qu'il la voyait établie à jamais dans le cabinet de la Bibliothèque nationale et qu'il pouvait toujours en faire usage.

C'est l'époque, en effet, où il se proposait d'élever à la numismatique française un véritable monument. La monnaie de la France, qu'il avait étudiée par épisodes, dès le début de sa carrière, dans ses mémoires sur les monnaies des évêques de Metz, de la cité de Metz, des comtes de Bar, des ducs de Lorraine, cette riche matière, qu'il avait reprise, en quelque sorte, dès l'origine, par ses travaux sur la numismatique gauloise, occupait surtout sa pensée, et il lui voulait consacrer le reste de sa vie. Un de nos savants confrères, M. de Longpérier, dans un article du *Journal des Savants,* a retracé la génération de cette entreprise. Après l'ouvrage de Le Blanc[2], après le livre d'Abot de Bazinghen, conseiller à la Cour des Monnaies[3], après même les deux beaux mémoires de notre confrère M. de Wailly sur le *Système monétaire de saint Louis*, et les *Variations de la livre tournois depuis le règne de ce prince*[4], il y avait à faire un ouvrage qui, embrassant tous les temps, comme Le Blanc, comprît l'examen et la description précise des monuments numismatiques originaux. La chose avait été entreprise en 1848 par un jeune savant, enlevé trop tôt à la science, M. Delombardy; il s'y était mis à propos d'une collection particulière,

[1] Paris, 1 vol. in-4°.

[2] *Traité historique des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent* (1600).

[3] *Traité des monnaies et de la juridiction de la Cour des Monnaies* (1764).

[4] *Mémoires de l'Acad. des inscr.* (1857), t. XXI, 2e partie, p. 114 et 177.

Catalogue des monnaies françaises de M. Rigault, collection dont le possesseur, du reste, avait systématiquement exclu les monnaies d'or. M. de Saulcy voulut faire le même travail pour la généralité des monnaies, or, argent et billon, émises par les rois de la troisième race. Les registres de la Cour des Monnaies qui se trouvent à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de la Sorbonne, les nombreux cartons relatifs aux ateliers que gardent les Archives nationales, et les layettes des divers dépôts d'archives des départements furent mis à contribution; et, pour hâter l'accomplissement de ce travail herculéen, M. de Saulcy s'était associé un savant aussi habile dans la science des monnaies que dans celle des diplômes, M. Anatole de Barthélemy. Comme spécimen de l'œuvre projetée, il publia en 1876 une *Histoire numismatique du règne de François Ier,* et c'est en rendant compte de ce livre dans un article du *Journal des Savants*[1] que M. de Longpérier a apprécié, comme nous venons de le dire, le but que se proposait M. de Saulcy, la méthode suivie dans son travail et l'intérêt qu'il offre par mille traits imprévus : « Que de villes, dit notre confrère, trouvent là des monuments de leur passé, que de familles rencontreront dans les *différends* des *maîtres particuliers*, rapprochés de textes authentiques, des souvenirs précieux pour elles! Que de choses il y aurait encore à raconter de nos vieilles monnaies! » Et il en raconte plusieurs lui-même à la suite de son vieil ami, puisant largement dans Rabelais, dans Marot, et dans les poètes ou les satiriques du temps.

On aurait pu croire que la monnaie de François Ier se distinguait par quelque heureuse innovation dans les types. C'est tout le contraire. Pourquoi cela?

« Comment, dit M. de Longpérier, le roi protecteur des arts et des lettres qui attachait tant de prix aux œuvres de Raphaël, de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, d'Andrea del Sarto, de Fra Bartolommeo, qui a fait preuve de tant de goût dans le choix de ses architectes, a-t-il pu négliger à un tel point l'exemple des anciens dont il recher-

[1] Mai 1876, p. 310.

chait les médailles et celui des princes italiens avec lesquels il était en relations? C'est là une des questions que M. de Saulcy examinera sans doute dans son grand ouvrage général, et que nous recommanderons à sa sollicitude. Nous devons reconnaître que les princes belliqueux ne nous ont pas légué de bien belles monnaies; rien, par exemple, de plus monotone que la numismatique d'Alexandre le Grand. En ce qui touche François Ier, Le Blanc nous a fourni un renseignement qui pourrait nous mettre sur la voie d'une explication acceptable : « En 1541, dit-il, on proposa au roy de faire des escus d'or « sur lesquels il seroit représenté ou à pied, ou à cheval, ou assis sur « son trône; mais l'avis fut rejeté à cause de la dépense de la gra-« vure[1]. »

Ce ne fut pas le seul échantillon que M. de Saulcy donna de son grand travail. Il fit paraître encore, en 1877, ses *Éléments de l'histoire des ateliers monétaires du royaume de France depuis Philippe Auguste jusqu'à François Ier inclusivement;* en 1878, divers mémoires sur les *Monnaies franco-anglaises* de Henri V et Henri VI, rois d'Angleterre; en 1880, la *Numismatique de Jean le Bon;* et en même temps (car il ne savait s'arrêter à un seul sujet, il fallait que son esprit se déchargeât sans cesse du trop-plein de son érudition), il publiait dans la *Revue archéologique* ou faisait admettre au *Journal des Savants* des articles sur l'*Arc de triomphe d'Orange*, sur le *Musée de Saint-Germain*, sur les *Contremarques des monnaies romaines*, sur la *Géographie du lac de Génésareth*[2], etc.

Les documents recueillis pour son grand ouvrage, ouvrage véritablement national, faisaient une masse trop considérable, et imposaient, si on le voulait digne de sa destination, une dépense trop grande pour qu'un éditeur en pût courir les risques. C'est pour de tels travaux que des fonds spéciaux sont inscrits au budget de l'État, et le ministre l'avait compris. L'État fit donc les frais de l'impression, et le premier volume parut en 1879 sous ce titre : *Recueil de documents relatifs à l'his-*

[1] *Journal des Savants*, mai 1876, p. 318. — [2] Voir la *Liste chronologique* à la fin de cette notice.

toire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François I[er]. Toutefois, on ne tarda pas à craindre de s'être trop engagé. Un revirement dans les décisions de la commission d'impression fit tout suspendre, quand le second volume était déjà en partie composé et tiré. La commission fit connaître ses motifs dans un rapport. M. de Saulcy y répondit dans une brochure : *Histoire d'un livre* (1880).

Je n'ai parlé que des livres de M. de Saulcy. Pour achever son portrait comme savant, il faudrait dire ce qu'il était dans nos discussions académiques. Là, du reste, il se montrait, comme partout, vif, alerte, volontiers militant; il avait toujours l'épée près de la plume : jamais on n'avait vu polémique de cette nature au sein de notre paisible académie; mais l'issue n'en fut jamais tragique, car personne n'était plus prompt à laisser là plume et épée, pour aller à son adversaire et lui tendre cordialement la main.

La santé de M. de Saulcy lui commandait de passer chaque année un mois de la belle saison aux eaux. Personne d'ailleurs, à le voir, ne l'aurait cru malade. Il gardait son inaltérable gaieté, son esprit pétillant, son bienveillant sourire, avec toutes les apparences de la vigueur. Un accident attrista pourtant ses dernières années. En sortant de chez lui, il tomba de sa hauteur sur le trottoir et se cassa le bras. Il soutint les souffrances et les ennuis de ce mal avec la force d'esprit qui lui était propre, et il usait de sa réclusion pour se livrer plus assidûment à l'étude. Il avait repris d'ailleurs au bout de quelques mois sa vie accoutumée, et il continuait de fréquenter nos séances, quand un jour la nouvelle imprévue se répandit qu'il était mort. Un coup foudroyant l'avait frappé pendant la nuit.

Cette mort soudaine émut douloureusement l'Académie. Pour lui, s'il l'eût prévue, elle ne l'eût point effrayé. Il menait vivement toute chose et n'aimait pas ce qui traîne. La mort subite, c'est la mort du soldat sur le champ de bataille! Il avait combattu le bon combat. Il était prêt comme chrétien. Il eût rendu grâces à Dieu de lui épargner l'énervement de la maladie, de le soustraire aux retardements de la

médecine. Mais nous, qui lui survivons, nous n'étions pas préparés au vide qu'il nous laisse, nous le cherchons encore à sa place accoutumée, tant il y avait de vie et de force en lui quand il nous a quittés! Il nous semble toujours qu'il va se lever, soit pour nous communiquer quelque note curieuse, soit pour faire valoir les mérites d'un livre qui se recommande de son patronage, heureux et fier des conquêtes de la science, qu'elles soient d'un autre ou de lui, et toujours empressé à y seconder les autres. Jusqu'au dernier jour il y a travaillé, il l'a fait avec une constance qui se jouait des vicissitudes de la fortune, sans se laisser éblouir par ses faveurs, ni émouvoir par ses revers. Sa pénétration étonnante, sa prodigieuse activité ont marqué profondément sa trace dans le champ de l'érudition; ses causeries étincelantes, ses vives saillies, sa bonne humeur, sa cordiale franchise, ne laisseront pas une impression moins durable dans nos souvenirs.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES TRAVAUX DE M. DE SAULCY.

Monnaies inédites du moyen âge trouvées à Trouville (Moselle), dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1re série, t. VI, p. 246 (1833).

Recherches sur les monnaies des évêques de Metz, 94 pages, in-8°, avec un supplément de 99 pages. Metz, 1835. La date se rapporte au supplément.

Recherches sur les monnaies de la cité de Metz. Metz, 1836.

Monnaies des ducs de Normandie. Paris, 1836, in-8°.

Essai de classification des suites monétaires byzantines. Metz, nov. 1836, 1 vol. in-8° de 488 pages, et 1 vol. de planches in-4°.

Lettres à M. Reinaud sur quelques points de la numismatique arabe. Onze lettres publiées dans le *Journal asiatique*, 3e série, t. VII, VIII, X, XI et XIII, et 4e série, t. VI (1839-1845).

Essai de classification des monnaies autonomes de l'Espagne. Metz, 1840, in-8°.

Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine. Metz, 1841, in-4°, 248 p., avec planches.

Recherches sur les monnaies des comtes de Bar. Paris, 1843, in-8°.

Recherches sur la numismatique punique (lu en 1842 et 1843). *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XV, 2e partie, p. 46 et 177.

IMPRIMERIE NATIONALE

Tancrède. Bibl. de l'École des chartes, t. IV, p. 302 et 305 (1842-1843).

Lettre sur l'inscription bilingue de Thongga, 20 avril 1842 (à M. Quatremère). *Journal asiatique*, 4e série, t. I, p. 85 (1843).

Les Hiéroglyphes et la langue égyptienne. Revue archéologique, t. I, p. 341 (1844).

Rapport fait à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres au nom de la Commission des prix de numismatique, dans la séance du 5 juillet 1844. *Recueil de l'Institut*, t. XV, n° 9, p. 1.

Les hiéroglyphes et la langue égyptienne, à propos d'une critique de la grammaire de Champollion par le docteur Dujardin. *Revue archéol.*, t. I, p. 341 (1844).

Inscription découverte en 1842 à Mursal (département de la Meurthe). Mém. de l'Acad. des inscript., t. XVI, 2e partie, p. 383; et *Revue archéol.*, t. I, p. 492 (1844).

Lettre à M. Guigniaut sur le texte démotique de Rosette (20 juin 1843). Paris, 1843. in-4°.

Analyse grammaticale du texte démotique de Rosette. Paris, 1845, t. I, part. 1, in-4°.

Lettre à M. Letronne sur les actes d'adoration ou proscynèmes rédigés en langue égyptienne et tracés en caractères démotiques. Revue archéol., t. I, p. 735 et 785 (1845).

Musée d'Athènes. Ibid., t. II, 1re partie, p. 257 (1845).

Examen des écrits de Klaproth sur la découverte de Champollion jeune. Ibid., t. III, p. 12 et 65 (1846).

Deuxième lettre à M. Letronne sur l'écriture démotique, inscription gravée sur la muraille du temple d'Isis, à Philes. Ibid., t. II, 2e partie, p. 393 (1846).

Note sur un cachet punique. Ibid., t. III, 1re partie, p. 99 (1846).

Nouvelles inscriptions trouvées à Carthage et à Constantine. Ibid., p. 192.

Mémoire sur une inscription phénicienne déterrée à Marseille en juin 1845, lu en 1846. *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XVII, 1re partie, p. 310 (1847).

Note sur l'antique alphabet de la langue des Berbères. Revue archéol., t. II, 2e partie, p. 489 (1846).

Examen des écrits de Klaproth sur la découverte de Champollion jeune. Revue archéol., t. III, 1re partie, p. 12 et 65 (1846).

Recherches sur les épitaphes puniques. Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, t. XIX, p. 1 (1847).

Rectification de la valeur alphabétique d'un caractère de l'écriture punique. Revue archéol., t. III, 2e partie, p. 567 (1847).

Lettre à M. Charles Lenormant sur un point de l'épigraphie punique. Revue archéol., t. III, 2e partie, p. 629 (1847).

Inscription phénicienne gravée sur la jambe du colosse brisé d'Ipsamboul. Revue archéol., t. III, 2e partie, p. 757 (1847).

Lettre à M. Ampère sur l'inscription démotique de Philes, à propos d'une réclamation de M. le docteur Lepsius. Revue archéol., t. IV, 1re partie, p. 81 (1847).

Réponse à la deuxième et dernière lettre de M. le docteur Lepsius sur l'époque et le sujet du décret bilingue de Philes. Revue archéol., t. IV, 1re partie, p. 340 (1847).

Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne. Inscriptions de Van. Paris, Didot,

1848, in-4°. (Trois lettres à M. E. Burnouf, 20 et 30 juin, 6 juillet 1847, et une à M. de Longpérier, 4 décembre 1847.)

Lettre à M. le docteur Lepsius sur son article intitulé : Ueber die in Philæ aufgefundene Republikation des Dekretes von Rosette und die Ægyptische Forschungen des Herrn de Saulcy (26 juillet 1847). Paris, 1847.

Note sur le mot égyptien Calasiris. *Revue archéol.*, t. IV, 1re partie, p. 430 (1847).

Numismatique des Croisades. Paris, Rolin et F. Didot, 1847, in-4°.

Notice sur un fragment d'écriture démotique faisant partie du cabinet égyptien de feu Champollion jeune. Revue archéol., t. V, 1re partie, p. 104 (1848).

Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848. Recueil complet des médailles, monnaies et jetons qui ont paru en France depuis le 22 février jusqu'au 20 décembre 1848. Paris, Rousseau, in-4° (anonyme), 111 pages de texte et 60 planches.

Note sur un fragment du texte assyrien de l'inscription de Bisitoum. Revue archéol., t. VI, p. 42 (1849).

Rapport au nom de la Commission chargée d'examiner les médailles recueillies par M. Prax dans la régence de Tunis, 2 février 1849. Analysé dans l'*Histoire de l'Académie. Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XVIII, p. 97.

Rapport sur la collection des moulages des monuments assyriens formée par M. Lottin de Laval, le 28 septembre 1849. *Ibid.*, p. 110.

Observations sur l'alphabet tifinag. Journal asiatique, 4e série, t. XIII, p. 247 (1849).

Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne. Inscr. des Achéménides. Paris, 1849, 61 pages, autogr., in-4°.

Recherches sur l'écriture cunéiforme du système assyrien. Inscr. des Achéménides, 3e mémoire, 44 pages, autogr., in-4°.

Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane, embrassant les deux cent neuf ans qui se sont écoulés de l'avènement de Nabonassar à la prise de Babylone par Cyrus, et renfermant l'examen critique de tous les passages de la Bible relatifs a ces trois empires. Extraits des tomes XIX et XX des *Annales de philosophie chrétienne ;* et *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XIX, p. 184. Paris, 1849, in-8°.

Sur le déchiffrement des écritures inconnues, lu dans la séance annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1849. *Recueil de l'Institut*, t. XIX, n° 2, p. 27.

Recherches analytiques sur les inscriptions cunéiformes du système médique, 1er mémoire (à M. Mohl), *Journal asiatique*, 4e série, t. XIV, p. 93-213 (1849), et 2e mémoire (à M. E. Burnouf), t. XV, p. 397-528 (1850).

Les Templiers de Metz. Revue archéol., t. V, 1re partie, p. 605 (1849).

Sur les inscriptions assyriennes de Ninive (*Khorsabad, Nimroud, Koioundjouk*). Paris, 1850, in-8°. Extrait de la *Revue archéol.*, t. VI, p. 773.

Récit d'une excursion sur les bords de la mer Morte, lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 22 août 1851. *Recueil de l'Institut*, t. XXI, n° 10, p. 129.

Réponse à un mémoire sur la mer Morte par E. Quatremère (Article de M. E. Quatremère dans le *Journal des Savants*, septembre 1851).

Réponse (de M. de Saulcy) *au deuxième article de M. E. Quatremère* (*Journal des Savants*, septembre 1852).

Réponse au dernier mémoire de M. E. Quatremère sur les tombeaux des rois. Revue archéol., t. IX, p. 229 (1852).

Réponse aux courtes observations sur les tombeaux des rois à Jérusalem, mémoire de M. Raoul Rochette. *Revue archéol.*, t. IV, 1[re] partie, p. 398.

Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques. Paris, 1853, 2 vol. grand in-8°, avec atlas in-4°. L'ouvrage a été traduit en anglais et publié à Londres la même année par M. Edw. de Warren, 2 vol. in-8°.

Notice sur le lac de Génésareth, lue dans la séance publique annuelle du 25 novembre 1853. *Recueil de l'Institut*, t. XXIII, n° 6, p. 105.

La Palestine, le Jourdain et la mer Morte. Examen du rapport de M. Isambert inséré dans le *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, nov. 1854, in-8°.

Recherches sur la numismatique judaïque. Paris, 1854, in-4°, fig.

Traduction de l'inscription assyrienne de Bihistoum. Journal asiatique, 5[e] série, t. III, p. 93 (1854).

Réponse à M. Vinet. Extrait de la *Revue contemporaine*, livraison du 15 juin 1854. Paris, 1854.

Lexique de l'inscription assyrienne de Bihistoum. Journal asiatique, 5[e] série, t. V, p. 108 (1855).

La Syrie et la Palestine, examen critique de l'ouvrage de M. Van de Velte. Paris, 1855, in-8°.

Un article du Journal des Savants, *réponse à M. Ét. Quatremère.* Extrait de l'*Athenæum français*. Paris, 1855.

Note à propos de la pourpre. Metz, 1855, in-8°.

Histoire de l'art judaïque tirée des textes sacrés et profanes. Paris, 1858, in-8°.

L'opinion de M. J. Quicherat sur la bataille entre Labiénus et les Parisiens. Revue archéol., 1[re] série, t. XV (1858).

Les Expéditions de Jules César en Grande-Bretagne, étude de géographie ancienne. *Revue archéol.*, 2[e] série, t. I, p. 101 et 133 (1860).

Lettres à M. le général Crealy sur la numismatique gauloise, à propos de la question d'Alésia. Revue archéol., 2[e] série, t. I, p. 261 (1860).

Guerre des Helvètes, première campagne de César. *Revue archéol.*, 2[e] série, t. II, p. 165, 242 et 313 (1860).

*L'Arc de l'*Ecce homo *à Jérusalem. Revue archéol.*, 2[e] série, t. III, p. 185 (1861).

Bataille d'Octodure. Revue archéol., 2[e] série, t. III, p. 439; t. IV, p. 1 (1861).

Lettre à M. Penguilly-L'Haridon, directeur du Musée d'artillerie, sur les fouilles opérées dans quelques tumuli *gaulois aux environs de Contrexéville* (*Vosges*). *Revue archéol.*, 2[e] série, t. IV, p. 393 (1861).

Note sur la nécropole gauloise de Brully, hameau dépendant de la commune de Saint-Romain (*Côte-d'Or*), *et sur celle du bois de la Perrousse, dépendant d'Auvenay. Revue archéol.*, 2[e] série, t. II, p. 409 (1861).

Les Campagnes de Jules César dans les Gaules, étude d'archéologie militaire, 1re partie, 1 vol. in-8°. Paris, Didot, 1862.

Deux villes des Évangiles, Beth Sayda et Capharnaüm. Revue archéol., 2e série, t. VII, p. 1663 (186).

Mémoire sur la nature et l'âge respectifs des divers appareils de maçonnerie employés dans l'enceinte extérieure du Haram-ech-Chérif, *à Jérusalem* (lu en 1862 et en 1864). Paris, 1866, in-8°. *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXVI, 1re partie.

Lettre sur la pourpre phénicienne à M. Alexandre Bertrand. Revue archéol., 2e série, t. IX, p. 216 (1864).

Le Musée du Caire (extrait des notes de voyage de M. de Saulcy). *Revue archéol.*, 2e série, t. XI, p. 313 (1864).

Discours d'ouverture prononcé à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions, 5 août 1864. *Recueil de l'Institut*, t. XXXIV, n° 6, p. 21.

Inscriptions du tombeau dit de Saint-Jacques, à Jérusalem. Revue archéol., 2e série, t. XI, p. 137 (1865).

Réponse au nouveau mémoire de M. le comte de Vogüé sur l'inscription du tombeau dit de Saint-Jacques. Revae archéol., 2e série, t. XI, p. 398 (1865).

Note sur les inscriptions hébraïques de Nefer Bere'im. Revue archéol., 2e série, t. XIII, p. 69 (1865).

Voyage en Terre-Sainte, 2 vol. grand in-8°. Paris, 1865.

Réponse à la note critique de M. Madden insérée dans le Numismatic Chronicle. *Revue archéol.*, 2e série, t. XIII, p. 326 (1866).

Aperçu général sur la numismatique gauloise. Extrait de l'introduction du *Dictionnaire archéologique* (époque celtique), publié par les soins de la Commission de la topographie des Gaules. *Revue archéol.*, 2e série, t. XIII, p. 400 (1866).

Fouilles opérées dans les bois communaux de Sauvilles (Vosges) le 24 juillet 1866. Revae archéol., 2e série, t. XIV, p. 243 (1866).

Les derniers jours de Jérusalem. Paris, 1866, in-8°.

Histoire d'Hérode, roi des Juifs. Paris, 1 vol. grand in-8°, 1867.

Mémoire sur les monuments d'Aâraq-el-Emyr. Mém. de l'Acad. des inscr., t. XXVI, 1re partie (1867), p. 83.

*Étude topographique sur l'*Ora maritima *de Rufus Festus Avienus. Revue archéol.*, 2e série, t. XV, p. 54 et 81 (1867).

Note sur deux inscriptions de Bâalbeck. Revue archéol., 2e série, t. XV, p. 163 (1867).

Fouilles de tumulus dans les Vosges et dans la Côte-d'Or (lettre à M. Alexandre Bertrand). *Revue archéol.*, 2e série, t. XVI, p. 417 (1867).

Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie. Paris, 1868, in-8°.

Lettre à M. Anatole de Barthélemy sur la numismatique des Éduens et des Séquanes. Revue archéol., 2e série, t. XVII, p. 57 et 122 (1868).

Note à propos de quelques contremarques empreintes sur les monnaies de Néron. Revue archéol., 2e série, t. XIX, p. 415 (1869).

Recherches sur le costume sacerdotal chez les Juifs. Revue archéol., 2e série, t. XX, p. 91 (1869).

Lettre à M. Léon Renier, membre de l'Institut, sur une monnaie antique contremarquée en Judée. Revue archéol., 2e série, t. XX, p. 251 (1869).

Nouvelle note sur les contremarques appliquées aux monnaies impériales romaines. Revue archéol., 2e série, t. XX, p. 310 (1869).

Lettre à M. Bertrand sur deux inscriptions découvertes à Sidon (Sayda) *par M. F. de Saulcy* (29 septembre 1869). *Revue archéol.*, 2e série, t. XXI, p. 175 (1870).

Numismatique palmyrénne. Ibid., t. XXII, p. 381 (1870-1871).

Numismatique des Machabées. Recherches sur l'origine du droit monétaire de ces princes. Revue archéol., 2e série, t. XXIII, p. 1 (1872).

Monnaies émises pendant la seconde campagne de César (57 avant J.-C.) *dans les Gaules par un chef confédéré des Belges. Revue archéol.*, 2e série, t. XXIII, p. 259 (1872).

Deux inscriptions de Sayda. Lettre à M. Frœhner sur l'épigraphie (29 avril 1872). Société française de numismatique et d'archéologie.

Lettre à M. Chabouillet, conservateur du cabinet des médailles, sur la numismatique des rois Nabathéens de Petra (5 janvier 1871). Extrait de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.*

Lettre à M. Prisse d'Avesnes sur un point d'archéologie égyptienne. Revue archéol., 2e série, t. XXVI, p. 1 (1873).

Numismatique de la Terre-Sainte. Description des monnaies autonomes et impériales de la Palestine et de l'Arabie Pétrée, ornée de 25 planches gravées par L. Dardel. Paris, 1874, 1 vol. in-4°.

Sept siècles de l'histoire judaïque, etc. Paris, 1874, in-12.

Observations sur l'acclimatation du ver à soie du chêne au Japon (Bombyx Yama-maï). *Bulletin de la Société d'acclimatation*, 2e série, t. X (février 1873).

*Observations sur l'éducation de l'*Attacus Yama-maï, 1873. *Bulletin mensuel de la Société d'acclimatation*, 4e série, t. I (février 1874).

*Éducation de l'*Attacus Yama-maï *faite à Metz en 1874. Ibid.*, novembre 1874.

Note sur la Pentapole maudite. Revue archéol., 2e série, t. XXX, p. 295 (1875).

Lettre à M. Clermont-Ganneau sur les ruines de Gomorrhe. Revue archéol., 2e série, t. XXXII, p. 303 (1876).

Histoire numismatique du règne de François Ier. Paris, 1876, in-4°.

Philippe le Bel a-t-il mérité le surnom de faux monnayeur? Extrait de la *Bibl. de l'École des chartes*, t. XXXVII, p. 145 (1876).

Note sur l'âge des grands monuments d'Héliopolis (Baalbeck). *Revue archéol.*, 2e série, t. XXXIII, p. 266 (1877).

Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. Paris, 1877, in-12.

Recherches sur les monnaies du système flamand frappées à Tournai au nom du roi Charles VII. Extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* (1877).

Éléments de l'histoire des ateliers monétaires du royaume de France depuis Philippe Auguste jusqu'à François Ier inclusivement. Paris, 1877, in-4°.

Recherches sur les monnaies frappées au nom du roi Charles VII par le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Extrait de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie pour* 1877. Paris, 1878, in-8°.

Histoire des saluts d'or du roi Henri VI. Extrait du même annuaire.

Histoire numismatique de Henri V et Henri VI, rois d'Angleterre, pendant qu'ils ont régné en France. Paris, 1878, 123 pages in-4° et 4 planches.

Moneta castrensis *employée en Afrique pendant la guerre contre Tacfarinas. Revue archéol*, 2ᵉ série, t. XXXVI, p. 176 (1878).

Examen des monnaies contenues dans une tirelire du xvᵉ siècle. Ibid., p. 208.

Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François Iᵉʳ, t. I. Paris, Impr. nat., 1879, in-4°.

Histoire monétaire de Jean le Bon, roi de France. Paris, 1880, in-4°.

Histoire d'un livre. Paris, 1880, in-8°.

Histoire des Machabées, ou princes de la dynastie asmonéenne. Paris, 1880, in-8°.

Jérusalem. Paris, 1882, gr. in-8°.

Les ateliers monétaires royaux ayant fonctionné dans le Languedoc depuis Philippe III jusqu'à François Iᵉʳ inclusivement (dernier travail inséré dans le tome VII de la réimpression de l'*Histoire du Languedoc* de dom Vaissette).

Il faut joindre à cette nomenclature les innombrables notes que M. de Saulcy a insérées dans la *Revue numismatique* depuis la fondation de cette revue en 1836. En voici le dépouillement rien que pour le premier volume :

Notice sur le traité monétaire passé entre Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg, et Henri IV, comte de Bar, en 1432. Revue numismatique, 1ʳᵉ série, t. I, p. 5 (1836).

Recherches sur les fonctions monétaires de la première race des rois de France. Ibid., p. 90.

Monnaies des Leuks ou Leuquois. Ibid., p. 162.

Évaluation des monnaies courantes sous la première race des rois de France. Ibid., p. 142.

Monnaies obsidionales des Jamets, frappées en 1588. *Ibid.*, p. 273.

Nous renvoyons pour la suite aux tables de ce recueil.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

M. PAULIN PARIS,

MEMBRE ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

Lue dans la séance publique annuelle du 17 novembre 1882.

Le confrère dont je me propose d'exposer les travaux nous offre le modèle d'une vie entièrement consacrée aux lettres, aux lettres françaises. S'il n'a point enrichi notre littérature d'une de ces œuvres originales qui passent à la postérité, il lui a rendu un autre service : il a fait revivre des chefs-d'œuvre ensevelis dans l'oubli; il a remis en culture tout un vaste domaine où l'esprit français avait montré sa fécondité et sa force, quand il n'y avait rien debout aux alentours que les ruines de l'antiquité.

I

Sa vocation avait été heureusement secondée par les circonstances. Il naquit en Champagne, terre amie des trouvères, au village d'Avenay, le 25 mars 1800, et vint jeune à Paris pour étudier le droit; mais il n'y apportait aucun goût pour le Digeste ou pour le Code. Les livres qu'il achetait sur ses économies d'étudiant se rattachaient à la littérature ou à l'histoire, et il se laissa entraîner sans peine au grand mouvement littéraire qui a marqué les commencements de la Restauration.

Quelques esprits jeunes et hardis avaient donné une impulsion qui remuait la génération contemporaine. On voulait sortir des ornières du passé; on entrevoyait de nouveaux cieux, une terre nouvelle. L'Académie française, par la bouche de M. Auger, poussait le cri d'alarme, ne soupçonnant pas ce qu'elle en devait recueillir de gloire un jour. La nouvelle école, sans maître (et sa force était de n'en point avoir), se livrait avec d'autant plus d'effervescence à mille essais divers. M. Paulin Paris se jeta dans la lutte par une brochure intitulée : *Apologie de l'École romantique* (1824). Ce n'était pas encore l'heure de faire valoir cette école par ses œuvres, ni de la juger dans ses résultats, et le jeune apologiste, puisque c'est le nom qu'il se donne, n'admire pas tout. Mais il proteste contre l'imitation aveugle du passé; il montre qu'à toutes les époques, même à l'époque classique par excellence de notre littérature, c'est par des créations originales, par un esprit nouveau apporté dans l'imitation même des anciens, que la France a brillé. Il cite cette parole de madame de Staël sur le romantisme : « Cette littérature est la seule qui soit susceptible d'être perfectionnée, parce qu'ayant ses racines dans notre propre sol, elle est la seule qui puisse croître et se vivifier de nouveau[1]; » et lui-même il montre combien de sources inexplorées le sol national renferme encore. Il rappelle nos anciennes chroniques françaises. Il rappelle nos anciens romans, et il a déjà toute une page sur les Chevaliers de la Table ronde, le beau Tristan et la blonde Isoude (Iseult), Lancelot et la Dame du Lac. Le souffle du moyen âge l'a touché. Il a trouvé sa vocation sans le savoir.

Il n'avait point encore de position, et il s'était marié en 1826 avec une jeune cousine qui ne lui apportait que les joies du foyer. Mais ce bonheur lui donnait le mâle courage d'en soutenir les charges. Initié à la littérature anglaise, il entreprit une traduction du *Don Juan* de lord Byron, traduction élégante et qui fait entrevoir le génie de l'auteur, autant que la prose peut, sans trop le trahir, faire passer un

[1] *De l'Allemagne*, t. I, p. 277. Paulin Paris, *Apologie de l'École romantique*, p. 5.

poète dans une langue étrangère, et combien la tâche n'est-elle pas plus difficile quand il faut suivre dans sa marche désordonnée cette imagination vagabonde qui entoure de tant de traits bizarres les plus gracieux tableaux! Mais Byron était l'homme du jour, et le *Don Juan* eut assez de succès pour qu'un éditeur priât le traducteur de mettre en français l'œuvre entière du poète. Elle parut en treize volumes (1830-1831), toujours sous son nom, quoique bientôt elle eût cessé d'être de lui.

M. Paulin Paris cherchait encore sa voie quand un incident imprévu lui en fraya les abords.

M. Floquet, mort il y a peu d'années, notre plus ancien correspondant, se trouvait alors chargé d'un travail à la Bibliothèque du Roi. Rappelé subitement en province par des raisons de famille, il proposa son jeune ami Paulin Paris pour le remplacer. La proposition fut agréée, et ce fut ainsi que notre futur confrère entra en 1828 à la Bibliothèque.

Sa position était bien chétive comme simple employé; mais il avait sous la main toutes les richesses de notre grand dépôt. Quelle mine féconde à mettre en valeur! Il était attaché au département des manuscrits, et il voyait, notamment dans le fonds français, se dérouler devant lui toute notre littérature du moyen âge. Je ne prétends pas qu'il l'ait découverte; d'autres l'avaient explorée avant lui et avaient entrepris de la faire connaître au public. Ai-je besoin de rappeler les noms de du Cange et de Legrand d'Aussy, de Méon et de Roquefort, de Raynouard et de Fauriel? Mais si déjà de larges aperçus étaient ouverts sur ces études, si les règles de l'ancienne langue étaient tracées en gros et des instruments de travail mis à la portée des curieux, presque tout restait à faire dans ce champ depuis si longtemps abandonné; et à l'heure qu'il est, malgré tant de travaux effectués, combien n'y a-t-il pas à faire encore! Si l'on remontait volontiers aux contes et aux fabliaux par La Fontaine et par Boccace, on reculait devant ces longs romans en prose, en vers, où l'on ne croyait pas qu'on pût jamais être dédommagé de sa peine. N'était-il pas établi,

avant *la Henriade*, que la France n'avait pas d'épopée, et depuis, qu'elle n'en pouvait pas avoir? M. Paulin Paris y regarda de plus près. Il vit dans ces compositions des chants d'un caractère épique. Les lire était un devoir de sa charge à la Bibliothèque : pour en dresser le catalogue, il convenait de savoir ce que c'était. Les ayant lus, il conçut la pensée de les publier, de faire paraître au moins toute une série de nos chants nationaux, les *Romans des douze pairs;* et, pour commencer, il donna *Berte aux grands pieds*[1].

En tête, par manière d'introduction, il adressait une lettre à M. Monmerqué sur l'ensemble de la collection de romans qu'il se proposait de mettre sous les yeux du public. Berte, c'était la *reine Pédauque;* la reine « aux grands pieds » pendant sa vie, et après sa mort « la reine aux pieds d'oie »; « tant il est vrai, dit l'éditeur, que l'usage de flatter les grands quand ils sont vivants, ou de les calomnier dès qu'ils ne sont plus, se perd dans la nuit des âges. L'histoire de Pédauque, ajoute-t-il, me fait souvenir du pauvre Midas, et peut-être le roi phrygien, victime de la malveillance de son barbier, n'avait-il réellement que des oreilles un peu longuettes[2]. » La statue de Pédauque fut prise pour Clotilde, pour Brunehaut, pour Frédégonde; on se partageait entre les reines les plus illustres de notre primitive histoire; l'abbé Lebeuf, en sa double qualité de savant et d'abbé, y vit la reine de Saba. Mais, dans le Midi, on la représente avec la quenouille, et, dans le Nord, on dit en proverbe : *Du temps que Berte filait.* Le moyen après cela de contester l'identité parfaite de la reine Berthe aux grands pieds et de la reine aux pieds d'oie[3]? Et

[1] L'ouvrage, publié chez Techener, porte au faux titre : ROMANS DES DOUZE PAIRS DE FRANCE, n° 1 ; et au titre : *Li Romans de Berte au grand piés.*

[2] *Ibid.*, p. 3.

[3] *Berte*, p. 4. M. Paulin Paris fortifie l'argument par la peinture que le poëme fait de Berte dans la maison du pauvre Simon qui l'a recueillie :

En la maison Simon en la chambre perrine (*de pierre*)
Se gist Berte as grans piés dessous une courtine.
. . . .
Berte se fait aimer comme celle qui ne fine
De servir plus à gré qu'une povre meschine,
Car elle est apensée et bone et sage et fine, etc.

(Stance 56.)

pourtant, l'on doute encore, et la reine de Saba retrouve des partisans. — Notre héroïne est la femme de Pépin le Bref; elle est morte en 783, et jusqu'en 1793 son tombeau se voyait à Saint-Denis. D'où était-elle, de Constantinople, d'un royaume du Nord? Le poète la fait venir de Hongrie et lui donne pour père et mère Flore (Florus) et Blanchefleur, et par ce procédé il relie son poème à celui de *Floire et Blanceflor,* si fameux dès le XII[e] siècle[1].

Le poème choisi par M. Paulin Paris pour inaugurer sa collection n'était pas le plus ancien, tant s'en faut. On en connaît la date et l'auteur : c'est Adenès Le Roi, trouvère artésien, qui le composa vers la fin du XIII[e] siècle. M. Paulin Paris l'a choisi, non comme le plus beau, mais comme le plus court, comme celui qui pouvait offrir le plus d'intérêt et piquer ainsi la curiosité du public. De plus, dans l'ordre historique des sujets, il met en scène des personnages antérieurs à Charlemagne; il pouvait donc à ce titre, mais à ce titre seul, ouvrir la série des romans carlovingiens.

Dans son introduction, sans plus attendre, M. Paulin Paris jette un coup d'œil sur l'ensemble des romans du moyen âge, qu'il rapporte, selon la nature des sujets, à trois sources : les traditions de l'antiquité (l'*Alexandre*, l'*Enéas,* le *Roman de Troie,* etc.), celles des Bretons (*La Table ronde*), et celles des Français (les romans dits *Carlovingiens*). Ce n'est qu'un premier aperçu qu'il devait reprendre à diverses fois plus tard. L'histoire de nos épopées n'est pas faite encore aujourd'hui : elle n'était pas possible, on le comprend bien, à l'heure où l'on commençait seulement à les publier; mais dès lors, notre confrère en avait su marquer les traits généraux, il avait signalé la supériorité de nos romans de source nationale sur tous autres[2]; et un érudit qui a déjà tant avancé parmi nous cette histoire, qui l'achèvera, M. Léon Gautier, a rendu un juste hommage à ces premiers efforts[3].

[1] M. Edelestand du Méril en a publié deux textes : *Floire et Blanceflor,* poèmes du XIII[e] siècle, publiés d'après les manuscrits avec une introduction, des notes et un glossaire, Paris, 1856. Ces deux textes peuvent fort bien être encore du XII[e] siècle.

[2] *Berte,* préface, p. 12.

[3] « En réalisant cette publication, qui

II

Après *Berte aux grands pieds,* qui n'appartient après tout qu'à la décadence du cycle carlovingien, M. Paulin Paris publia *Garin le Loherain*[1], qui se rattache au contraire à l'une des plus anciennes branches de nos romans, *les Loherains*[2]. Un éditeur doit être critique, un critique est volontiers batailleur : M. Paulin Paris en a fourni plus d'une fois la preuve dans sa longue carrière. Ici, c'est contre M. Fauriel qu'il se bat. M. Fauriel, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris, avait voulu trouver l'origine de nos poèmes dans une littérature qui n'était pas assurément étrangère à la France, mais qui n'était pas française au sens étroit du mot : la littérature provençale. M. Paulin Paris s'élève contre cette prétention avec une vivacité extrême[3], et sur le fond la critique lui a donné de plus en plus raison.

n'est pas à l'abri de toute critique, il faut se rappeler, pour être juste, que c'était la première de toutes nos chansons de geste françaises qui recevait, en notre siècle, les honneurs de l'impression. » (*Les Épopées françaises,* études sur les origines et l'histoire de la littérature nationale, par Léon Gautier, t. II [1867], p. 9.)

[1] *Li Romans de Garin le Loherain*, publié pour la première fois et précédé de l'examen du système de M. Fauriel sur les romans carlovingiens, Paris, 1833, 2 vol. in-12.

[2] Voir Léon Gautier, *op. cit.*, t. I (1878), p. 148.

[3] « Peut-être, dit-il, M. Fauriel s'était-il cru obligé, par sa position, de rattacher les chansons de geste à une branche quelconque de la littérature étrangère..... Si M. Fauriel avait appuyé ses parodoxes sur de bonnes preuves, si la route qu'il avait ouverte eût seulement été praticable, je m'empresserais de lui exprimer la plus juste reconnaissance... Mais il laissera, s'il lui plaît, à notre pays ses *Chansons de geste.* Il ne ravira pas à la langue française, de sa grande autorité privée, l'honneur de les avoir la première exprimées ; surtout il aura toujours mauvaise grâce à nous dire que les beaux manuscrits qui les contiennent « sont difficiles à déchiffrer et semblent braver la patience et la curiosité des littérateurs », car pour moi je ne demande pas qu'on me sache le moindre gré de les avoir *déchiffrés.* En effet, combien d'heures ai-je pu passer rapidement en poursuivant cette lecture ! Combien de romans et de gazettes ai-je fermés pour étudier plus longtemps ces admirables compositions, images de l'esprit, des mœurs et des croyances de nos ancêtres ! Combien de fois alors n'ai-je pas mis un frein à mon enthousiasme, en me rappelant avec une sorte d'effroi l'aventure du

La littérature provençale ne compte en ce genre qu'un ou deux textes assez récemment découverts : le *Ferabras*, dont on faisait argument, est certainement un poème français, assez maladroitement habillé en provençal [1]. M. Fauriel avait donc eu tort de citer, comme le dit M. Paulin Paris, au ban de ses *littératures étrangères* nos grandes compositions chevaleresques et de les représenter toutes comme autant d'imitations décolorées de l'ancienne épopée provençale, « épopée, ajoute-t-il ironiquement, dont l'existence lui était démontrée, épopée simple, sublime, admirable, qui pourtant avait un défaut, un seul : elle était perdue. » Mais M. Fauriel avait émis sur la composition de ces poèmes des vues élevées dont M. Paulin Paris parlait avec plus d'esprit que de justesse, quand il disait, en lui appliquant un mot d'Abel Rémusat : « En général les idées vraies du professeur ne sont pas nouvelles et ses idées nouvelles ne sont pas vraies [2]. » M. Fauriel avait montré que les chansons de geste ne sont pas nées d'un seul jet; qu'avant l'âge de ces grandes compositions, des cantilènes y avaient préludé, traduisant dans des formes restreintes et faciles à répandre les traditions populaires; et que plus tard seulement on les dut réunir ou les refondre par une inspiration plus haute : c'est le système appliqué aux poèmes homériques; et M. Paulin Paris, quand par la suite il revint sur ce sujet, n'hésita point à reconnaître qu'il l'avait combattu à tort, faisant à M. Fauriel la réparation d'honneur qu'il lui devait [3].

chevalier de la Manche! Honnête Don Quichotte! Les romans coupables de ta folie n'étaient que de longues paraphrases décolorées des *Chansons de geste;* que serais-tu devenu si tu avais lu les originaux! » (*Li Romans de Garin le Loherain*, préface, p. 1-3.) Voir encore ce qu'il dit, p. 4, des généralisations trop hâtives, de l'imagination substituée à l'érudition.

[1] Quant au *Girard de Roussillon*, d'après M. Paul Meyer, c'est une chanson de geste récrite en vers rimés dans la seconde moitié du XII[e] siècle, d'après un poème bourguignon de la fin du XI[e] siècle, par un rimeur qui était du sud de la Bourgogne. Cette chanson est considérée comme provençale par suite de cette circonstance toute fortuite que le manuscrit d'après lequel elle a été publiée a été exécuté dans un pays de langue d'oc, en Périgord. (*Romania*, t. VII [1878], p. 161 et suiv.)

[2] *Garin le Loherain*, p. 7.

[3] « Fauriel avait le premier, au moins en France, admis la priorité de la cantilène sur le poème épique, mais seulement dans la littérature sanscrite, grecque ou pro-

Dès le jour où M. Paulin Paris avait entrepris de se faire éditeur, il avait dû se poser cette question : D'après quelles règles nos anciens textes doivent-ils être publiés ?

Il y en a plusieurs. On en a fait quatre systèmes, qui pourraient se réduire à deux :

1° Reproduire littéralement un texte, soit en prenant le manuscrit jugé le plus complet et le meilleur, soit en adoptant le plus ancien, sauf à en combler les lacunes au moyen des manuscrits de l'époque la plus rapprochée ;

2° Donner le texte le meilleur selon les procédés usités dans la publication des œuvres de l'antiquité, soit en le ramenant aux formes les plus correctes, soit en tirant de partout les meilleures leçons[1].

Le premier système est le plus simple, et son second mode n'est qu'un perfectionnement du premier. La version la plus ancienne est généralement la meilleure, comme étant plus près de l'original, et il y a tout avantage à la préférer à un manuscrit plus complet peut-être, mais plus récent, sauf à en combler les lacunes à l'aide de manuscrits de même époque. Le second système est plus critique, et il a certainement des avantages, mais quelle prise il offre à l'arbitraire ! Reconstituer le texte original, c'est assurément l'idéal du vrai : mais à quel signe reconnaître la leçon originale ? et quant à ramener le texte au dialecte classique, c'est assurément refaire le poème comme il n'a

vençale. . . Pour moi, si j'ose me nommer à la suite de tant de critiques éminents ou considérables, j'avouerai que je n'ai vu longtemps que le côté paradoxal de l'opinion de Fauriel ; je l'ai combattue et j'eus alors pour me soutenir l'appui inaccoutumé de M. Génin. . . Mais une étude plus approfondie m'a ramené au sentiment que j'avais combattu à plusieurs reprises. Il ne me reste plus qu'à serrer la question de plus près, en présentant de nouvelles preuves à l'appui de la thèse que le savant historien de la littérature provençale avait été des premiers à soutenir. » (*Étude sur les Chansons de geste et sur Garin le Loherain, de Jean de Flagy*, dans le *Correspondant*, 1863, tirage à part, p. 7.) — A la date de sa publication du texte de *Garin le Loherain* (1833) se rapporte encore sa *Lettre au traducteur du Fieramosca* (Blanchard, mort fou) *sur les Romans du moyen âge*, 15 pages in-8° (juillet 1835). C'est un coup d'œil rapide jeté sur l'histoire des romans.

[1] Voir Léon Gautier, *Les Épopées françaises*, t. I, p. 254 et suiv.

jamais été ni récité ni écrit. M. Paulin Paris, à vrai dire, ne s'est soumis à aucun de ces systèmes. Il a suivi une voie moins critique que littéraire. Il voulait populariser les romans du moyen âge. Il s'est donc efforcé de donner à ses textes la forme la plus lisible, la plus accessible à tous, laissant à ses successeurs le soin d'arrêter les règles d'une critique plus sévère.

III

A côté et fort au-dessous, je le confesse, de ces grandes compositions qui n'ont qu'un temps, il y a de petites pièces qui exigent moins de souffle, mais qui veulent de l'esprit et qui, à ce titre, sont facilement de tous les temps en France : je veux parler des chansons, qui, au moyen âge, prennent les formes les plus diverses, rondeaux, pastourelles, jeux partis, etc. M. Paulin Paris devait y prendre un goût tout particulier comme Champenois, et la même année qu'il donnait la première partie du *Garin* (1833), il publiait un choix de pièces de nos plus vieux trouvères sous ce titre : *Le Romancero françois*[1]; titre qui pouvait paraître étrange : pourquoi cette enseigne espagnole à des chansons françaises? Il se fait faire l'objection pour y répondre dans son *Avis au lecteur*. Il ne veut pas qu'on le confonde avec le *Chansonnier des Grâces;* et le titre de *Romancier français* n'aurait signifié que des romances dont il ne faut pas chercher les analogues ici. Il nous offre donc un échantillon de cette poésie au XIIe et au XIIIe siècle, avec des notices sur les trouvères qu'il a mis à contribution : Audefroy le Bastard, Quenes de Bethune, et auprès d'eux, compagnons du même art, les plus illustres personnages, Jean de Brienne, roi de Jérusalem, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, Charles d'Anjou, roi de Sicile.

L'amour, la guerre, les événements du temps, font généralement l'objet de ces compositions, et le ton en varie. L'amour domine : c'est

[1] *Le Romancero françois*, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons. Paris, 1833.

tantôt le conte mis en chanson, avec les licences de la pastourelle[1], et quelquefois l'accent de l'élégie, comme dans *Belle Doette :*

Belle Doette as fenestres seant
Lit en un livre, mais au cuer ne l'entent ;
De son ami Doon li ressouviant
Qu'en autre terre est allé tournoiant.
Or en ai dol (*deuil*).

refrain qui revient à chaque couplet et n'est que trop justifié par la conclusion de la pièce[2].

L'amour a donc ses plaisirs et ses peines. Il a aussi ses illusions, et fol est qui s'y fie. Jean de Brienne le dit déjà :

Mout me sot (*sut*) bien espanre et alumer
Au bel parler et au simplement rire ;
Nul ne l'orroit si doucement parler,
Que de s'amor ne cuidast estre sire.
Par Dieu, amors, ce vos puis-je bien dire,
On vos doit bien servir et honorer,
Mais d'un petit s'i puet-on trop fier[3].

Il peut avoir d'autres déceptions encore, et Auboin (ou Aubin) de Sezanne, dans un couplet, donne cette leçon de philosophie pratique :

Je di que c'est grant folie
D'assaier ne d'esprover
Ne sa femme ne s'amie,
Tant com on la veult aimer.
Ains se doit on bien garder
D'enquerre par jalousie
Çou qu'on n'i vodroit trover[4].

La guerre, c'est surtout la croisade, et il y a des chants de croisés.

[1] *Belle Isabeau, Belle Idoine, Belle Emmelos, Belle Yolans*, etc.

[2] *Le Romancero françois :* Audefroy le Bastard, IX. Le texte a été un peu modifié afin de substituer la rime à l'assonance. La chanson de Marlborough est comme une parodie de cette plainte touchante.

[3] *Le Romancero françois*, p. 136.

[4] *Ibid.*, p. 126.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Paulin Paris revendique pour Quenes de Bethune ce chant qui convie tout le monde à partir :

Sachiés, cil sont trop honni qui n'iront.
S'il n'ont proverte ou vieillesse ou malage ;
Et cil qui sain et joene et riche sont
Ne poeent pas demourer sans hontage.

Les dames ne sauraient leur manquer de foi en leur absence :

Et s'eles font, par mal conseil, folage,
A lasches gens et mauvais le feront.
Quar tuit li bon iront en cest voiage[1].

Notre confrère attribuerait volontiers au même poète ces deux strophes vigoureuses. Philippe Auguste songeait à quitter la Terre-Sainte avant l'heure. Le poète s'écrie :

Rois, vous avez tresor d'or et d'argent
Plus que nus rois n'ot onques, ce m'est vis[2] ;
Si en devez donner plus largement
Et demorer por garder cest païs,
Car vos avez plus perdu que conquis ;
　　Si seroit trop grant viltance
De retourner à tout la meschéance[3] ;
Mais demorés, si ferés grant vigour
Tant que France[4] ait recouvré s'onnour.
Rois, vous savez que Diex a pou d'amis,
Ne oncques mais n'en ot si grant mestier ;
Quar par vous est ses peuples mors et pris,
Ne nus fors vous ne l'en puet bien aidier.
Que povre sont[5] li altre chevalier
　　Si crement[6] la demorance ;
Et s'en tel point lor faisiés defaillance,
Saint et martir, apostre et Inocent
Se plainderoient de vos au jugement[7].

[1] *Le Romancero françois*, p. 94.
[2] Ce me semble, *mihi visum est.*
[3] Au milieu de nos revers.
[4] Le poète ne fait pas ici l'élision.
[5] Comme ils sont pauvres.
[6] Craignent.
[7] *Le Romancero françois*, p. 101 et 102.

Le trait est dur contre Philippe Auguste. Blanche de Castille n'est pas plus épargnée dans les vers de messire Hue d'Oisy et dans le sirventois de Hue de la Ferté. M. Paulin Paris, qui les donne, ne laisse pas que de disculper de tout injurieux soupçon la mère de saint Louis; mais il constate le bruit répandu par la malignité publique, bruit recueilli dans la *Chronique rimée de saint Magloire* à propos de la guerre où le comte de Champagne, dépouillé par ses barons, fut rétabli par l'intervention de la reine :

> Maintes paroles en dit-an,
> Come d'Iseult et de Tristan [1].

Le Romancero françois forme un très petit volume, et le choix des pièces est restreint. L'éditeur déclare qu'il n'a voulu qu'amorcer le lecteur et se dit prêt, s'il y prend goût, à lui en donner bien davantage.

IV

Ce n'est pas, du reste, à cette mesure qu'il entendait réduire ses publications. Trois ans à peine s'étaient écoulés, qu'il offrait au monde savant les prémices d'un ouvrage bien autrement considérable. Employé à notre grande bibliothèque, il avait pour devoir de travailler au catalogue. Mais il ne s'en tient pas à la cote réglementaire, il veut décrire ses manuscrits; il ne lui suffit pas de les décrire, il en veut faire l'histoire. C'est le sujet de l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection* [2].

[1] *Le Romancero françois*, p. 180.

[2] « C'est une histoire de nos manuscrits en langue vulgaire, dit-il, que j'ai commencée avec l'espoir de la terminer. Toutes les questions dont les hommes de valeur souhaitent la solution en parcourant nos studieuses galeries, j'ai la prétention, non pas de les résoudre, mais de les indiquer et quelquefois d'ajouter aux moyens de les éclaircir : description des manuscrits ; conjectures sur leur date, leurs propriétaires, leurs ornements, leur reliure, leurs scribes, leurs enlumineurs ; notice sur leurs auteurs connus ou probables ; discussion des sentiments que l'on a émis sur leur compte ; citations nombreuses ; particularités qui

Leur histoire! elle doit avoir bien des lacunes. Il n'est pas toujours possible de dire d'où ils viennent; il est plus aisé de faire connaître ce qu'ils sont, de les analyser, de les extraire. Toutefois un pareil travail ne saurait s'appliquer à tous : ce ne serait plus un ouvrage, ce serait une autre bibliothèque. M. Paulin Paris borne donc ses analyses à ceux qui ont fait spécialement l'objet de ses études, et c'est déjà beaucoup.

Son plan est celui du catalogue. Il prend les manuscrits selon leur classement par format et par numéros, les décrivant tous, mais s'attardant volontiers avec ses vieux amis, par le désir de nous les faire mieux connaître à nous-mêmes : Chansons de geste, romans de chevalerie et poésies diverses de nos trouvères. Pour quelques-uns, c'est plus que des analyses, ce sont de vrais mémoires qui auraient pu trouver place dans notre recueil des *Notices et Extraits des manuscrits*. En plusieurs circonstances, il se trouve entraîné à parler non plus seulement du volume auquel il arrive, mais de toute une série de textes de même sujet. C'est ainsi qu'à propos de plusieurs manuscrits de Lancelot du Lac, il disserte sur le caractère et l'époque, sur les auteurs et les imitateurs des romans de la *Table ronde*[1]; ainsi encore, à l'occasion d'une chanson de geste, il reprend et développe la question générale qu'il avait ébauchée dans la préface de *Berte aux grands pieds*[2].

M. Paulin Paris publia ainsi sept volumes, de 1836 à 1848, répondant dans ses préfaces aux critiques dont son ouvrage était l'objet, tenant compte des objections fondées, mais justifiant son plan et marchant droit devant lui, sans se laisser effrayer du travail immense qui lui restait à faire. Il aurait continué indéfiniment de la sorte; mais si l'auteur éprouvait une grande jouissance dans ce travail de béné-

les concernent. Voilà, dit-il, ce que je me suis proposé d'indiquer avec plus ou moins d'étendue. » (T. I, p. XIV.) A cette longue énumération, ajoutez les dessins d'armoiries qu'il décrit minutieusement, en signalant l'intérêt qu'ils offrent pour l'histoire des familles.

[1] *Les Manuscrits françois*, t. I, p. 160-211.

[2] *Ibid.*, t. III, p. 375 et suiv.

dictin, pour ne pas dire d'Hercule, l'éditeur y trouvait peu de profit, et, la révolution de 1848 ayant mis à la tête de la direction des lettres au ministère un critique animé d'un esprit tout différent, la modique subvention qui soutenait l'entreprise fut supprimée; le livre en resta donc là[1].

Dès le premier volume, M. Paulin Paris avait assez montré ce qu'on pouvait attendre de son érudition pour que l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'appelât au fauteuil laissé vacant par la mort de Raynouard (1837). Il paya sa dette de bienvenue à la Compagnie en lisant, le 2 mai 1839, dans la séance publique des cinq classes de l'Institut, ses *Nouvelles Recherches sur les manuscrits de Joinville*. Il donna encore à notre recueil deux mémoires *sur le véritable auteur du Songe du Vergier*[2], et son opinion, reprise et discutée, a été confirmée d'une manière à peu près certaine par la critique la plus récente; de plus, un mémoire sur *Ogier le Danois*, mémoire qu'il réduisit, pour l'accommoder aux proportions et au caractère d'une lecture à faire dans la séance annuelle des cinq Académies (1842)[3]. Il y établit par les textes des historiens, Anastase le bibliothécaire, Éginhard, l'existence de ce personnage à la cour de Charlemagne; son tombeau dans l'église abbatiale de Saint-Faron en serait moins la preuve; encore moins son épée dans le cabinet de notre regretté confrère M. de Longpérier[4].

Ce n'est pas dans nos collections qu'il faut chercher son rapport

[1] Si, comme bibliothécaire, M. Paulin Paris aimait les manuscrits de sa bibliothèque, comme Champenois il s'intéressait aux archives de sa province. Il accepta donc avec empressement le soin de les passer en revue et publia, en 1835, avec son frère M. Louis Paris, le rapport suivant : *Rapport fait à M. le ministre de l'instruction publique sur les archives d'une partie de l'ancienne province de Champagne dont le dépôt se trouve au chef-lieu du département de la Marne*, Reims, 1835.

[2] Mars et août 1841, mai et juin 1842. *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XV, 1re partie.

[3] Il le publia, tel qu'il nous l'avait lu, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome III (1841-1842), page 521. M. Paulin Paris était membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes.

[4] Je n'ai pas besoin de dire que M. de Longpérier ne lui reconnaissait pas cette origine.

sur le prix Gobert (1840), dont il existe un tirage à part. Les rapports des Commissions s'adressent à l'Académie seule. Ils ne sont publiés que dans les concours où cette publicité est une forme de la récompense, dans celui des Antiquités de la France, par exemple, et M. Paulin Paris fit pour ce concours, en 1858, un rapport qui fut lu dans la séance publique et imprimé dans nos recueils. Mais les rapports sur le prix Gobert ne sont pas dans ce cas, et la publicité donnée hors de l'Académie à celui de 1840 fit quelque sensation chez elle. L'Académie n'avait pas adopté les conclusions de la Commission; la publication du rapport pouvait paraître un appel de son jugement : c'était une aggravation. Mais le prix était donné pour la première fois, on pouvait dire que la jurisprudence n'était pas encore établie. Ce fut une excuse.

V

C'est dans un autre grand ouvrage de l'Académie, héritage des Bénédictins, que M. Paulin Paris a surtout laissé la trace de son activité.

Très peu de temps après son élection, il avait été nommé membre de la Commission de l'histoire littéraire de la France (12 octobre 1838), en remplacement de M. Boissonade, que l'Académie avait élu d'abord pour remplacer M. Daunou, et qui bientôt avait donné sa démission[1]. La vieille poésie nationale y devenait naturellement son lot. On en était au XIIIe siècle. La grande période de nos épopées était close, la grande période, mais non la plus féconde. C'est au XIIIe siècle que nos cycles s'étendent, que la plupart de nos chansons de geste sont reprises, remaniées, et reçoivent des compléments qui font remonter plus haut ou descendre plus bas leurs poétiques légendes.

[1] M. Daunou avait été nommé secrétaire perpétuel le 16 mars 1838, après la mort de M. de Sacy. On le retrouve, jusqu'au 28 septembre de cette année, présent aux séances de la Commission, où M. Boissonade n'a jamais siégé. Il fait place alors à M. Paulin Paris.

Au tome XX (1842) commence la collaboration de M. Paulin Paris. Il y doit parler des trouvères et replacer dans un cadre plus large quelques-uns de ceux dont il a publié les œuvres ou esquissé les portraits : Jean Bodel, d'Arras, qui fit la chanson de geste *Guiteclin de Sassoigne* (Saxe) et le *Jeu de Saint-Nicolas*, sorte de mystère reporté au cœur des expéditions de Terre-Sainte et dont quelques vers, animés du souffle de la croisade, ont déjà comme l'inspiration du grand Corneille :

> Seigneurs, si je suis jeune ne m'ayez en dépit (*mépris*),
> On a véu souvent grand cœur en corps petit[1];

Adam de la Halle, autre poète artésien, qui, sans parler de maint rondeau, motet ou chanson, a donné aussi deux pièces à notre premier théâtre profane : *Le Jeu de la Feuillie ou du mariage Adam*, comédie satirique à la façon de l'ancienne comédie chez Aristophane où les personnes du temps, de la ville même, sont traduites sur la scène, à commencer par l'auteur; et le joli jeu de *Robin et Marion*, qui prélude à nos opéras-comiques; puis Adam ou Adenès, surnommé Le Roi, l'auteur de la *Berte aus grans piés*, et d'autres chansons de geste ou romans d'aventures (les remanieurs ne se renfermaient pas dans une seule œuvre) : *Les Enfances Ogier, Bueves de Comarchis, Cléomadès;* enfin Rutebeuf, le *rude poète*, comme il se qualifie lui-même en jouant sur son nom, Rutebeuf, qui touche à tout, controverse, dits et complaintes, pièces badines, contes plus ou moins moraux, mais toujours satiriques; le poète le plus original par son esprit dans les genres mêmes où il n'est qu'imitateur[2].

[1] *Histoire littér.*, t. XX, p. 633. Je n'ai fait que rajeunir l'orthographe :

> Seigneur, se je sui jones ne m'aiés en dépit,
> On a véu souvent grant cuer en cors petit.

[2] M. Paulin Paris a publié vers le même temps, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, tome II (1840-1841), p. 32, une notice sur *Richard de Fournival*, frère utérin d'Arnoul, évêque d'Amiens (1220-1241), et auteur de plusieurs chansons. On rapporte encore à ce Richard diverses pièces : *La Puissance de l'amour*, sorte de traité de l'art d'aimer, et des *Conseils d'amour*. Il recommande avant tout l'amour de Dieu (c'est justice à lui rendre); puis il distingue l'amour de

Le travail le plus considérable de M. Paulin Paris dans l'*Histoire littéraire de la France* est celui qui occupe la plus grande partie du tome XXII (1852) : *Les Chansons de geste*. Il y reprend la question dans son ensemble, fait l'histoire des opinions émises sur leur caractère et leur composition, sur la façon dont elles étaient et pouvaient être chantées par les trouvères. Il signale la grande place qu'elles avaient dans la société, tenant lieu de représentations dramatiques et d'histoire au XIIe siècle, et tirant leur vie et leur force de deux passions puissantes, l'orgueil des familles et l'amour de la patrie ; car il y a déjà une patrie. Notre confrère insiste sur ce point que, dans le premier âge, tous ces poèmes sont en vers, que les jongleurs les chantaient avec accompagnement de leurs instruments dans les banquets des grands ou dans les fêtes populaires, qu'ils les disaient par fragments, tantôt l'un, tantôt l'autre, avec variantes à leur choix ; ce qui, d'après son opinion, explique comment ces leçons diverses se retrouvent en même temps dans nos manuscrits (dont les plus anciens ont dû être des manuscrits de jongleurs), sans qu'on puisse y voir des redites imputables à l'imperfection de l'ouvrage original ou à l'impéritie du poète[1]. Ces compositions, du reste, étaient loin d'être parfaites, il en tombe d'accord. On n'y rencontre ni unité de plan, ni ordonnance savante, ni développements justement proportionnés à l'importance des matières. Ce qu'elles offrent, c'est une peinture animée des mœurs d'une époque : de l'époque, non des héros mis en scène, mais de l'auteur qui les dépeint, et à ce titre M. Paulin Paris trouve à ces récits un intérêt égal à celui des poèmes homériques.

L'idée qu'on peut se faire de la société de ce temps-là serait plus nette si le classement des poèmes d'où on la prend était mieux établi, et il semble que l'auteur de ce travail aurait dû y procéder avant tout ; mais pour cela il eût fallu les mieux connaître dans leur ensemble, et n'oublions pas que M. Paulin Paris était l'un des premiers qui eussent pénétré, si je puis dire, dans cette forêt enchantée.

grâce (l'amour des amants) et l'amour de dette (l'amour des mariés) : il est pour le premier (p. 49). — [1] *Histoire littéraire*, t. XXII, p. 262.

Aussi n'essaya-t-il même pas d'y appliquer les grandes divisions générales qu'il avait tracées en publiant jadis *Berte aux grands pieds*, et quand il en vient à l'examen des poèmes, il adopte l'ordre alphabétique.

C'est à son rang selon l'ordre de l'alphabet qu'il aborde la chanson de Roncevaux.

La chanson de Roncevaux était mentionnée déjà dans la première moitié du XIIe siècle par Guillaume de Malmesbury (*tunc cantilena Rollandi inchoata*), et quelques années plus tard par l'historien-poète Wace, qui dit :

> Taillefer qui moult bien cantoit,
> Sur un ceval qui tost aloit,
> Devant aus (*eux*) s'en aloit cantant
> De Callemaine (*Charlemagne*) et de Rollant
> Et d'Olivier et des vassaus
> Qui moururent à Rainscevaus.

D'après ce témoignage, on tenait pour certain que la chanson de Roland avait été chantée, comme chant national, dans l'armée de Guillaume le Conquérant à la bataille de Hastings, et l'on se demandait où l'on pourrait trouver ce chant fameux. M. Paulin Paris, quand il publiait *Berte aux grands pieds*, avait soupçonné que la fameuse *cantilena Rollandi* devait être non pas un chant court et concis, comme un chant de guerre, mais quelque longue chanson de geste, comme celle de Roncevaux. Mais ce fut un élève de l'École normale, Henri Monin, qui mit cette vérité hors de doute et retrouva pour ainsi dire (c'est la déclaration de M. Paulin Paris) le poème de Roncevaux dans deux manuscrits de la Bibliothèque royale; ce fut lui qui le fit connaître au monde savant par une thèse faite sur les bancs de l'École et soutenue, en 1832, devant la Faculté des lettres de Paris. Depuis, d'autres manuscrits furent signalés, notamment celui d'Oxford[1], d'après lequel M. Francisque-Michel le publia intégralement sous ce

[1] Par l'abbé de la Rue dans son *Essai sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-saxons*, 1834.

IMPRIMERIE NATIONALE

titre : *La Chanson de Roland ou de Roncevaux du XIIe siècle, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque bodléienne, à Oxford.* Paris, 1837, in-8°. Ensuite un Genevois, M. Bourdillon, en donna une traduction d'abord : *Le Poème de Roncevaux, traduit du roman en français* (Dijon, 1840), puis le texte même : *Roncisvals mis en lumière,* par J.-L. Bourdillon (Paris, 1841). Il aurait eu l'honneur de le faire connaître le premier (car dès 1822 il en possédait un beau manuscrit du XIIIe siècle), si le soin d'en copier tous les vers, de les comparer aux manuscrits de Lyon et d'Oxford, de chercher, plus ou moins heureusement, à reconstituer le poème primitif, ne lui avait fait ajourner son œuvre de près de vingt ans.

M. Paulin Paris qui, dans la préface de *Berte aux grands pieds*[1], lui emprunte déjà la belle scène de la mort de Turpin, en fait ici une analyse étendue et en signale les beautés de premier ordre : unité du sujet, vérité des caractères, vive peinture, action liée, poursuivie, dénouée avec un intérêt toujours croissant[2]. L'auteur des *Épopées françaises,* celui qui a donné du Roland plusieurs éditions classiques et fait si bien que le héros de Roncevaux a forcé les portes de nos lycées, ne professe pas pour notre vieux poème une admiration mieux motivée.

VI

Ce poème devint l'occasion d'une de ces batailles où notre confrère, on le peut croire, prenait quelque plaisir à s'engager.

M. Paulin Paris, qui, avec des formes athlétiques, avait tant de grâce et de douceur dans la physionomie, tant d'aménité dans les relations privées, ne laissait pas que de soutenir la vieille réputation des philologues en matière de dispute. Il avait, dès l'origine, échangé quelques contradictions avec M. Michelet, qui, à l'appui de M. Edgar Quinet, avait taxé d'erreur plusieurs de ses assertions sur les épopées

[1] *Berte aus grans piés*, p. 43. — [2] *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 727-755.

du moyen âge[1]. Il avait plus vivement relevé M. Fauriel, qui avait fait pis que combattre ses opinions, qui avait paru ne les pas connaître. Il eut une querelle plus sérieuse à propos de la *Chanson de Roncevaux*.

A la fin de l'article de l'*Histoire littéraire* sur les chansons de geste, parlant de ce poème, il dit : Comme nous achevions cette notice, une nouvelle édition du texte d'Oxford a été donnée par un littérateur distingué[2]. Bien que cette publication n'ait pas été accueillie avec tout l'intérêt qu'elle semblait promettre, il est juste de dire que les deux éditions précédentes y sont corrigées souvent avec succès, et que le commentaire dont le texte et la traduction sont accompagnés n'est pas exclusivement paradoxal[3].

Le compliment était aigre-doux; mais il ne rendait pas toute la pensée de notre confrère. Pour se produire à son aise, elle avait besoin de sortir du cadre officiel d'un grand recueil académique. C'est dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* qu'il faut la chercher[4].

M. Paulin Paris avait peut-être déjà quelque sujet de mécontentement à l'égard de M. Génin, qui avait été longtemps son ami. La publication de la *Chanson de Roland* le fit sortir des gonds. M. Francisque-Michel avait inutilement demandé pour la première édition de ce grand poème le concours du Gouvernement : on n'en connaissait pas, sans doute, encore la valeur au ministère; il l'avait donc publié à 200 exemplaires à ses frais. Et voici que, treize ans plus tard, paraissait aux frais de l'État, avec un luxe digne de l'Imprimerie nationale et du sujet de l'ouvrage, une édition nouvelle qui se donnait tous les

[1] J. Michelet, *Lettre au directeur de la Revue des Deux-Mondes*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. III, p. 193 (juillet 1831). P. Paris, *Réponse à la lettre de M. Michelet sur les épopées du moyen âge*, Paris, 1831, in-12 de 24 pages. C'est dans *le Temps* que M. Paulin Paris avait fait la critique du *Rapport de M. Quinet sur les épopées françaises du douzième siècle*. La lettre de M. Michelet est très vive. La réplique de M. Paulin Paris ne laisse pas la raison du côté de l'éminent historien.

[2] *La Chanson de Roland*, poème de Théroulde, texte critique par F. Génin, Paris, 1850, in-8°.

[3] *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 755.

[4] 3e série, t. II (1850-1851), p. 297, 393.

airs d'une édition princeps; — là était le vrai grief; — car, dans l'introduction, l'édition privilégiée ne disait pas un mot de M. Francisque-Michel. C'était bien son œuvre pourtant qu'il rééditait, car il n'avait vu le manuscrit d'Oxford que par les yeux d'un autre, n'étant pas allé à Oxford, et le manuscrit d'Oxford n'étant pas venu à Paris. Si M. Francisque-Michel est cité, c'est dans les notes, pour des leçons que l'on n'adopte pas! M. Paulin Paris s'indigne de cette façon de procéder. Il se demande si le haut fonctionnaire de l'instruction publique a trouvé au-dessous de lui de nommer l'humble professeur de province, ou s'il a cru lui faire, en le *croquant* ainsi, beaucoup d'honneur! et puis dans cette introduction le nouvel éditeur semble faire entendre que c'est lui qui, à force de fouilles, a retrouvé l'épopée française :

Désormais on ne reprochera plus à la littérature française de manquer d'une épopée. Voilà le Roland de Théroulde [nom qui se trouve à la fin du poème et que l'éditeur prend pour le nom de l'auteur], et si la France a si longtemps attendu à la montrer aux autres, c'est qu'il a fallu, pour la retrouver, fouiller plus profondément.

Et avec quel dédain il parle (notons ce point-ci) des publications d'autres chansons de geste :

On a exhumé de la poudre des bibliothèques des compositions du XIIe et du XIIIe siècle qui, annoncées pompeusement sous le titre de *grandes épopées*, n'ont pas justifié, par leur mérite, l'enthousiasme de leurs parrains; l'illusion qu'on avait voulu produire n'a pas duré longtemps, et l'intelligence du public a bien vite sondé la véritable valeur de l'œuvre sous la couche d'archaïsme qui semblait la protéger. C'est cette perspicacité qui me rassure pour la fortune du poème de Théroulde[1].

L'attaque était personnelle, bien qu'aucun nom d'auteur ou d'éditeur n'eût été prononcé; elle fut comprise, et l'examen de l'introduction de M. Génin, qui fait l'objet de l'article, a pu s'en ressentir : tout y est dit sans circonlocution[2].

[1] *Introduction*, p. 6. — [2] *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, tome II, p. 303.

M. Génin était homme d'esprit, et il se trouvait en position d'être bien renseigné. Que fit-il? Averti de l'article préparé par M. Paulin Paris, il le prévint en imprimant une lettre à son adresse où il lui disait : qu'ayant su son dessein, il croyait bon de lui signaler un écrivain occupé aussi de la publication des textes français du moyen âge, membre de l'Institut, de la Commission de l'histoire littéraire, « un des érudits, ajoutait-il, pour qui vous avez le plus d'estime, je dirais tout net celui que vous estimez le plus »; qui avait publié un « nombre de volumes remplis de contre-sens énormes », etc.; et il lui demandait comment il pourrait, en bonne justice, critiquer son travail quand il avait épargné celui-là[1]; suivaient les fautes qu'il relevait dans les écrits de M. Paulin Paris. Après cette défense préventive, il en publia une autre sous forme de : *Lettre à un ami sur l'article de M. Paulin Paris,* quand cet article eut paru. Là il essaye de se justifier à son tour des vives et nombreuses attaques dont il était l'objet; mais il en est une dont il ne dit rien, parce qu'il n'avait rien à y répondre : c'est le reproche d'avoir pris le texte de M. Francisque-Michel, sans avoir nommé seulement une fois M. Francisque-Michel, ni dans son titre, ni dans son introduction. M. Paulin Paris ne manque pas d'insister sur ce fait dans son second article[2], vive réplique où, prenant pour texte un passage de la première lettre de M. Génin, il le commente comme on eût fait d'un texte sacré dans une homélie; mais ce n'est point une homélie, c'est une vraie passe d'armes; pas un mot, pas un coup qu'il ne pare, pas un trait qu'il ne rétorque, et quelle vigueur, quelle agilité, quel entrain! Les juges du camp ont dû reconnaître que, même en fait d'esprit, M. Paulin Paris pouvait soutenir ici la lutte contre M. Génin[3].

[1] *Lettre à M. Paulin Paris, membre de l'Institut* (1851), p. 6.

[2] *Bibliothèque de l'École des chartes, loc. cit.*, p. 393 et 403.

[3] « Quoi! reprend M. Génin, je devais donc dire à M. Michel : « Monsieur, votre « édition me paraît insuffisante; auriez-« vous la bonté de me permettre d'en faire « une meilleure où vos erreurs seraient « exposées? » J'avoue que M. Génin n'a rien dit, ni rien fait de semblable. Il s'est emparé du travail sans en demander la permission et a fait plus mal que M. Michel. Mais qui l'empêchait de dire à celui-

VII

L'Académie elle-même et la Bibliothèque fournirent à M. Paulin Paris d'autres occasions de polémique.

Je ne parle pas de sa querelle avec M. Guérard, querelle plus personnelle que scientifique, que l'on peut regretter pour l'un et pour l'autre, et dont il est superflu de faire revivre les pièces[1]. Mais il faut bien parler d'une autre discussion tout académique, celle qui, soulevée dans le public, fut portée par le Gouvernement même au sein de l'Académie, sur un cœur trouvé dans la Sainte-Chapelle et où l'on s'était un peu trop hâté de reconnaître le cœur de saint Louis[2]. Letronne, consulté comme garde général des archives, avait répondu, s'appuyant de Geoffroy de Beaulieu, confesseur du saint roi, que le cœur et les entrailles de saint Louis avaient été déposés dans le monastère de Monreale près de Palerme. Il trouva des contradicteurs, et M. Paulin Paris fut du nombre[3]. L'Académie donna raison à Letronne,

ci : « Votre édition me paraît imparfaite; « je vous demande la permission d'en pré« parer une autre dans laquelle je signa« lerai ce que je dois à la vôtre, tout en « cherchant à mieux faire? » Une telle conduite n'aurait rien eu que de convenable, et c'est ainsi que nous aurions agi, nous gens de la *meute* (car tous ceux qui n'admirent pas le Théroulde appartiennent à la meute). Mais, par un scrupule qui dépend de sa façon de voir, M. Génin a préféré tout prendre sans rien dire, persuadé qu'il rentrait dans son bien dès qu'il entrait dans le bien d'autrui. Et quelle singulière manière de définir la position des premiers éditeurs à son égard! « Leur « procédé, dit-il, est exactement celui de « certains oiseaux incapables de se con« struire un nid pour eux-mêmes et qui « s'emparent des nids abandonnés par les « autres, s'y installent et y élèvent leurs « couvées » (page 5). Ces oiseaux, qui sont-ils? demanderez-vous : les Génin? — Non, reprend M. Génin, ce sont les Bourdillon, les Lecluse, les Wey, les Coussemaker et les Michel. — A la bonne heure! » (*Bibliothèque de l'École des chartes* (1851), p. 403).

[1] *Lettre de M. Benjamin Guérard à son frère au sujet d'un article de* la Quotidienne, avec les observations de M. Paulin Paris. Paris, 1838.

[2] *Histoire de l'Acad.*, t. XIV, 1re partie, p. 72-82. J'en ai parlé dans la *Notice sur la vie et les travaux de M. Charles Lenormant.*

[3] *Mémoire sur le cœur de saint Louis et sur la découverte faite dans la Sainte-Chapelle le 15 mai 1843* (1844).

et le témoignage d'un auteur contemporain, récemment mis au jour, a, par les détails les plus explicites, confirmé ce jugement[1].

L'affaire de la Bibliothèque était d'autre nature. J'ai déjà eu l'occasion, en faisant l'éloge de M. Naudet, de dire quel était avant lui le régime de la Bibliothèque, sa division en départements, on aurait pu dire en provinces, avec des gouverneurs indépendants et fédérés. Ce régime pouvait avoir des avantages, mais il avait de grands inconvénients. On avait tenté vainement de le modifier en 1839 : l'ordonnance du 22 février était restée lettre morte, le conservatoire avait vaincu[2]; les abus subsistaient, ils furent signalés à la tribune, et le directeur, sans les nier, montra par une lettre qu'il n'en pouvait pas être rendu responsable, n'ayant pas, dans la situation qui lui était faite, autorité suffisante pour les réprimer.

Cette déclaration était grave. M. Paulin Paris, bien qu'il fût simple conservateur adjoint, ne ressentit pas moins vivement que les autres la diminution de droits dont le conservatoire était menacé, et ce fut lui qui tenta de détourner le coup.

Dans l'affaire de la Bibliothèque, on avait beaucoup insisté, à la Chambre des députés, sur le catalogue qui ne se faisait pas. M. Paulin Paris, qui était aux manuscrits (et aux manuscrits le catalogue était en règle), fit paraître (10 avril 1847) une brochure sous ce titre : *De la Bibliothèque royale et de la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général des livres imprimés.* M. Naudet réunissait au titre de directeur celui de conservateur des livres imprimés. C'était le prendre à partie, et sur plus d'un point l'attaque était nominative et personnelle : il était accusé d'avoir compromis les véritables intérêts de la Bibliothèque par son rapport. Sans contester en aucune sorte l'objet visé par le titre même de cet écrit, à savoir la *nécessité*

[1] L'historien Primat (*Recueil des historiens de France*, tome XXIII, pages 58 et 68).

[2] Voir les trois *Lettres des conservateurs de la Bibliothèque royale du 22 février 1839*, Paris, 1839, et la *Lettre de M. Dunoyer, conseiller d'État, administrateur général démissionnaire de la Bibliothèque du Roi*; par le titre même qu'il prenait, il contresignait sa défaite.

d'achever et publier le catalogue des livres imprimés, convenons que la brochure prouvait cette autre chose : que la hiérarchie, dont l'ordonnance du 22 février 1839 avait voulu poser les bases à la Bibliothèque, avait grand besoin d'être raffermie[1].

Elle le fut par l'ordonnance du 2 septembre 1847, qui rétablit l'administrateur général, avec les pouvoirs dont il avait été investi par l'ordonnance du 22 février.

Cette publication, critiquable à ce titre, sans qu'il soit besoin d'entrer dans l'examen du fond, explique peut-être l'aigreur avec laquelle M. Naudet parle de M. Paulin Paris dans un mémoire qu'il eut l'occasion d'écrire pour la défense de la Bibliothèque, au cours d'un procès en revendication de certaines pièces[2]. M. Paulin Paris était d'un accueil bienveillant; il se voyait donc particulièrement recherché par ceux qui fréquentaient le plus assidûment la Bibliothèque. Or parmi ceux-là il y en avait dont la Bibliothèque croyait avoir à se plaindre et dont M. Paulin Paris ne se méfiait pas assez. M. Naudet leur associe trop facilement, disons injustement, le conservateur qu'il savait être en rapports plus habituels avec eux. On estimerait moins M. Paulin Paris, s'il n'avait relevé avec une légitime indignation des paroles qui touchaient son honneur[3].

VIII

Mais revenons aux travaux littéraires de M. Paulin Paris.

Je n'ai passé en revue jusqu'à présent qu'une série de ces travaux, celle qui se rapporte à la langue et à la littérature du moyen âge. Or l'on ne peut entrer si avant dans l'histoire des lettres sans toucher à

[1] Une lettre de M. Raoul Rochette, conservateur des médailles, à M. Paulin Paris, pour approuver sa lettre (30 avril 1847), en est une preuve de plus.

[2] *Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches*, par M. Naudet, administrateur général de la Bibliothèque. Paris, 1851, in-8°.

[3] *Rectification indispensable adressée à mes collègues les membres du conservatoire, au sujet de la Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches par M. Naudet* (10 juin 1851). Les imputations sont reproduites sur une colonne, et les répliques imprimées parallèlement sur l'autre.

l'histoire. Les chansons de geste d'ailleurs, qu'était-ce autre chose, pour les contemporains, que l'histoire vivante, les héros des traditions nationales remis en scène dans leurs rapports de société, leurs alliances et leurs luttes? et les chroniques, aussi bien que les chansons ou les romans, se rencontrent dans les manuscrits dont notre confrère avait la garde.

C'est encore comme éditeur de textes plutôt que comme historien lui-même qu'il aborde ces monuments.

Il avait commencé par publier des textes relativement modernes : *Correspondance du roi Charles IX et du sieur Mandelot, gouverneur de Lyon pendant l'année 1572, époque de la Saint-Barthélemy. — Lettre des Seize au roi d'Espagne Philippe II, année 1591.*

Dans son zèle d'éditeur, il sacrifie un peu trop, je pense, le rôle des historiens qui remontent au passé : « Nous respectons, dit-il, le talent de MM. de Barante ou Sismondi; mais en parcourant leurs compositions historiques, nous nous imaginons involontairement qu'ils ont dit à nos vieux chroniqueurs : Taisez-vous, Joinville, Froissart ou Comines, nous savons mieux que vous comment les choses se sont passées » (p. 10). — Oui vraiment, ils le peuvent mieux savoir, je ne dis pas mieux que Joinville ou Comines, dont le champ est plus restreint, mais mieux que Froissart, courant, pour ainsi dire, après les événements dans sa longue chevauchée à travers l'histoire du XIVe siècle : car ils ont pu contrôler par des pièces du temps ce qu'il ne savait que par ouï-dire. Nul historien moderne n'a mieux dit que Froissart ce que Froissart a raconté; mais on a pu dire plus vrai. Sur combien de points la critique ne l'a-t-elle pas fort justement redressé aujourd'hui? et M. Paulin Paris lui-même, en publiant ces textes inédits, fournit aux historiens de nos jours les moyens de rectifier, de compléter les récits mêmes des contemporains de Charles IX ou de la Ligue. Critiques et historiens doivent donc s'entr'aider, et tout en souhaitant qu'ils aient, comme on dit, bon pied bon œil, rappelons-leur au besoin la fable de l'Aveugle et du Paralytique.

M. Paulin Paris continua de remplir le rôle de critique et d'éditeur, qui était le plus dans ses goûts. En 1835, il publiait une notice sur le *Manuscrit de la chronique des Normands,* et sur l'édition que M. Champollion en avait faite pour la Société de l'histoire de France. En 1837, il commençait une publication plus importante : je veux parler des *Chroniques de Saint-Denis.*

Des chroniques s'écrivaient dans un assez grand nombre de monastères. Les habitants de ces paisibles demeures, retirés du monde, aimaient à vivre dans le passé. On y voulait avoir la suite des temps; on commençait par reproduire ou par extraire d'anciens abrégés et on les continuait comme on pouvait. Pour les origines de notre histoire, on reprenait Grégoire de Tours, Frédégaire, Éginhard, Aimoin, le faux Turpin, le faux Turpin qui, dans son latin, donnait un air d'histoire réelle aux traditions poétiques chantées en langue vulgaire par nos trouvères; et il fut le premier qui, par l'attrait de ces fables, eut l'honneur d'être mis en français. Entre tous les couvents, celui de Saint-Denis était le lieu où l'on donna le plus de soin au travail des chroniques : Suger, abbé du monastère et ministre du roi, y veilla surtout et y concourut en augmentant la bibliothèque de ses moines. Toutefois ce double courant de la chronique et du roman (au sens ancien du mot), des traditions historiques et des croyances populaires durait toujours, et ce ne fut guère que sous Philippe Auguste que l'on rechercha plus sérieusement à démêler ce qu'il y avait de vrai dans les récits du passé. Vers ce temps-là aussi, l'histoire cessa d'être exclusivement écrite dans les couvents et pour les couvents. Villehardouin raconta la prise de Constantinople, et, peu après, le récit général des croisades de Guillaume de Tyr fut traduit en français de son vivant même.

C'est aussi en français que l'on finit par mettre, à partir du XIIIe siècle, les chroniques de Saint-Denis. M. Paulin Paris les publia sous cette forme avec un enthousiasme qui ne cherche point à se contenir; c'est pour lui presque un livre sacré : « Les chroniques de Saint-Denys, dit-il dans sa préface (p. XXIV), sont le plus beau, le plus

glorieux monument historique qui peut-être ait jamais été élevé dans aucune langue et chez aucun peuple, à l'exception du livre par excellence, la *Sainte Bible.* » Ces chroniques, du reste, dont les sources et la composition offrent à la discussion une si ample matière[1], n'ont plus rien de commun avec l'abbaye de Saint-Denis à partir de 1340 (un peu après le commencement de la guerre de Cent ans); c'est une histoire non plus traduite du latin, mais rédigée pour la première fois en français par des écrivains séculiers, et elle se continue ainsi jusqu'à Louis XI.

J'ai parlé de Villehardouin. M. Paulin Paris ne pouvait manquer de s'en occuper, comme du premier grand historien de notre langue, et il eut la bonne fortune d'en trouver deux manuscrits inconnus à du Cange et à dom Brial : il en fit la base de l'édition qu'il publia en 1838[2]. Il se serait occupé aussi de Joinville, si la chronique du fidèle compagnon de saint Louis, déjà plusieurs fois éditée, n'avait pas été l'objet d'une publication récente de M. Francisque-Michel; on peut, du reste, sans toucher en aucune sorte à des droits acquis, revenir sur d'anciens textes au profit de tout le monde : témoin ces auteurs mêmes, Joinville et Villehardouin, publiés par notre éminent confrère M. N. de Wailly. M. Paulin Paris s'attache à un autre monument qui avait pour lui le double mérite d'être tout à la fois une chanson de geste et une histoire : *la Chanson d'Antioche*, la première épopée de la croisade, écrite par un témoin oculaire, Richard le Pèlerin, et remaniée vers la fin du XIIe siècle par Graindor de Douai[3]. Il ne reproduit pas l'ouvrage tout entier; il en retranche les épisodes annexés

[1] L'Académie, ayant mis la question au concours, a par là provoqué un très bon mémoire de M. Élie Berger, couronné en 1878.

[2] *De la conqueste de Constantinople, par Villehardouin et Henri de Valenciennes*, Paris, J. Renouard, 1838, in-8°.

[3] L'éditeur, dans une savante préface où il apprécie le grand mouvement de la croisade et range, selon leur date, ses historiens, définit le rôle de Richard le Pèlerin, qui était un des ménestrels emmenés par les croisés, et fixe entre la prise d'Antioche et celle de Jérusalem la date de l'achèvement de son poème : aucun historien de la première croisade ne lui serait donc antérieur. Quant à Graindor, il propose l'an 1192 pour l'époque de son remaniement.

au poème primitif, pour n'en garder que la partie la plus historique (9,000 vers sur 50,000); et c'est lui qui, en raison du sujet spécial où il le ramène, se croit le droit de lui donner ce nom : *Chanson d'Antioche*[1].

IX

M. Paulin Paris ne s'était pas renfermé dans l'étude du moyen âge; il avait lu avec une extrême curiosité les documents si nombreux et si divers du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècle, et il en a donné une preuve bien convaincante. La même année où il publiait, dans le vingt-deuxième volume de l'*Histoire littéraire de la France*, son grand travail sur les chansons de geste, il commençait à offrir au public une édition nouvelle des *Historiettes de Tallemant des Réaux*.

C'est une chronique aussi, la chronique scandaleuse de la première moitié du XVIIe siècle. L'ouvrage avait paru pour la première fois, en 1834, par les soins de MM. Monmerqué, le marquis de Chateaugiron (propriétaire du manuscrit) et Taschereau; pour la deuxième fois, en 1840, sous le nom seul de M. Monmerqué, et il y en eut une contrefaçon en Belgique. La troisième édition, celle qui nous occupe, porte encore, avec le nom de M. Paulin Paris, celui de M. Monmerqué, mais elle est uniquement de M. Paulin Paris; l'autre nom n'y est plus gardé que par honneur, et notre confrère s'en déclare seul responsable : « M. Monmerqué, raconte-t-il dans la préface, m'a dit : « Tenez, prenez; voilà tout ce que j'ai fait, trouvé et redressé « avant, pendant et après les deux éditions précédentes, disposez-en « comme vous l'entendez ! » — Je ne me suis pas fait répéter ces douces paroles, ajoute-t-il. J'ai tout accepté.[2] » Et il se mit à l'œuvre sur un plan simple et clair, donnant le texte, puis au bas des pages

[1] Quelques années plus tard, à l'occasion d'une thèse soutenue en 1876, par M. Pigeonneau, devant la Faculté des lettres de Paris (*Le Cycle de la croisade et de la famille de Bouillon*, 1878), il publia une brochure sous ce titre : *Nouvelle Étude sur la Chanson d'Antioche* (Paris, 1878, in-8°).

[2] *Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. I, p. XXIX, XXX.

les additions de Des Réaux, et à la suite de chaque article son propre commentaire.

Dès que ce livre parut, en 1834, il avait éveillé une grande curiosité, mais soulevé plus d'une objection, et c'est aux éditeurs que l'on s'attaquait avant tout. On relevait la malice et le cynisme de certains tableaux; on demandait s'ils n'avaient pas été faits pour un petit nombre d'adeptes, si ce n'était pas trahir l'auteur que de livrer ainsi au public ce qu'il avait condamné au secret, et s'il était d'un bon citoyen de ravaler le XVIIe siècle au niveau du XVIIIe. M. Paulin Paris entreprend de répondre à ces reproches. A son avis, le XVIIe siècle a plus gagné que perdu aux révélations de Des Réaux : « En recherchant, dit-il, le côté plaisant et satirique des hommes et des choses qu'il connaissait le mieux, il a fixé les dernières limites du dénigrement permis; le mal qu'il n'a pas trouvé, les désordres qu'il n'a pas signalés, on peut les considérer comme étrangers à la société dans laquelle il veut bien nous introduire; » et sur cette réflexion qui, pour le moins, ne fait pas supposer bien grande l'indulgence de Des Réaux envers ses contemporains, il regrette que nous soyons déjà si loin de tout cela, et il s'écrie : « Quelle société charmante en effet, quelle franchise de ton, quelle aisance d'allure, quel naïf entraînement vers les plaisirs de l'esprit et de l'imagination, quel délicieux parfum de sentiments vrais, de conversations délicates, de fêtes galantes et variées[1]! » etc. : enthousiasme bien senti, mais dont il y aura beaucoup à rabattre quand on aura pénétré dans certains intérieurs de maison.

Voilà pour les tableaux de l'auteur; quant au cynisme de son langage, M. Paulin Paris avoue que « sa plume reproduit sa pensée sans le moindre voile » et que « cette pensée ne s'arrête pas toujours devant l'obscénité. » Fallait-il l'épurer? il allègue les licences qu'on trouve chez nos contemporains les plus en renom (fussent-elles aussi grandes qu'il le dit, ce ne serait pas une excuse). « Épurer! cela est facile à

[1] *Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. I, p. XVII-XXIV.

dire, ajoute-t-il; mais les livres expurgés, on s'accorde à ne pas les lire; il y a aussi dans les Mémoires de Saint-Simon et dans les Lettres de madame de Sévigné des mots et des lignes qu'on aimerait mieux ne pas y rencontrer. »

Il se décide donc à tout imprimer, se disant qu'en définitive cette lecture n'est fâcheuse que pour l'écrivain, un familier de l'hôtel de Rambouillet pourtant! réfléchissant aussi peut-être que s'il n'avait pas imprimé tout, un autre l'aurait fait après lui. Il n'a laissé rien à faire à d'autres.

M. Paulin Paris, ayant accommodé sur ces bases ses scrupules d'homme du monde avec ses principes d'éditeur, est désormais tout à son commentaire. C'est une œuvre prodigieuse. Comme il possède les généalogies! comme il sait par le menu toute l'histoire des familles! Il ne laisse pas que de nous étonner parfois, sur des choses que l'on croyait savoir, par des jugements qui renversent tous les nôtres : par exemple quand il dit de Henri III : « Je ne puis croire que les protestants, les ligueurs, les politiques et même les catholiques du parti de Henri IV ne se soient accordés à flétrir, au delà de toute justice, la mémoire de ce prince, si bon pour ceux qui l'approchaient, si brave dans les combats, si éloquent, si noble de démarche et de prestance. Son grand malheur fut que ni sa sœur Marguerite, ni Benoise, ni le duc d'Épernon, ne s'occupèrent de rien écrire ou faire écrire en sa faveur. Il est arrivé devant nous sous les méchants auspices du bourgeois Pierre de l'Estoile et d'autres satiriques tels que Henry Estienne, d'Aubigné et les ligueurs[1]. »

Il est fâcheux pour Henri III, et pour nous aussi, que M. Paulin Paris n'ait pas fait lui-même cette histoire.

Ce commentaire est presque aussi long que le texte, et il n'est pas trop long. Des Réaux parle évidemment pour des contemporains. En maint endroit il s'exprime à demi-mot, sûr d'être entendu; et il faut un commentateur qui s'est fait, par l'étude, son contemporain, pour

[1] *Historiettes*, t. I, p. 100.

nous le faire entendre à nous-mêmes. Quelquefois M. Paulin Paris le corrige, et il le fait avec autorité, ayant pour soi des documents du temps; mais le plus souvent il le confirme par des traits nouveaux, et cela étant, on est bien loin d'admirer autant que lui cette société dont il nous a dépeint les charmes dans sa préface.

Cette politesse ne saurait effacer l'impression de tant de scènes rebutantes, ni inspirer à notre siècle tant de regrets. Je ne sais ce qu'il en était du peuple à l'époque de Des Réaux; du moins n'en sais-je rien par lui, car dans ses *Historiettes* le peuple n'existe pas; mais la société dont il parle n'a rien, en fait de moralité, qui puisse faire envie à la nôtre. Si les vices sont de la nature humaine, si les crimes sont de tous les temps, il y a dans la façon d'en parler un sentiment plus ou moins marqué d'indulgence ou de réprobation qui est le signe d'une époque : le viol, l'inceste, l'assassinat sont choses dont on ne se vanterait pas impunément aujourd'hui; on ne s'en jouait que trop alors.

Il faut donc prendre les *Historiettes* pour ce qu'elles sont : une mise en scène où le scandale domine, mais d'où le comique n'est point banni : témoin la reine Marguerite, le roi Margot, comme on l'appelait, avec ses cheveux blonds d'emprunt : « Elle avoit de grands valets de pieds blonds que l'on tondoit de temps en temps[1] » pour lui rafraîchir la chevelure; et M. d'Angoulême demandant à M. de Chevreuse : « Combien donnez-vous à vos secrétaires? — Cent écus. — Ce n'est guère. Je donne deux cents écus aux miens. Il est vrai que je ne les paye pas[2]. » L'esprit mordant de Des Réaux met quelquefois son commentateur en verve, et la glose devient pire que le texte, comme on dit en proverbe. A propos du maréchal, du comte et du marquis d'Estrées, on lit dans Des Réaux : « Bautru disoit qu'il n'y avoit pas au monde une seigneurie qui eût tant de seigneurs, » et M. Paulin Paris : « Qu'aurait dit Bautru de nos jours où la même terre donne souvent un duc, un marquis, cinq ou six comtes, sans parler des vicomtes et des barons[3]. » M. Paulin Paris ne pourrait pas vanter

[1] *Historiettes*, t. I, p. 148. — [2] *Ibid.*, p. 243. — [3] *Ibid.*, p. 390.

en tout la perspicacité de son auteur, par exemple quand il parle du « petit Bossuet » et qu'il dit qu'« il a preschotté dès l'âge de douze ans[1] »; mais il ne souffre pas qu'on le mésestime, et il se prendrait volontiers de querelle avec M. Cousin, un autre contemporain du XVIIe siècle, quand pour venger les grandes dames ses hôtesses, ses clientes, des attaques de Des Réaux, l'irascible philosophe l'appelle un bavard, un médisant et un menteur.

Outre les renseignements historiques, M. Paulin Paris a jeté dans son commentaire une foule de petites pièces de vers, rares ou inédites, qui viennent très agréablement reposer l'attention du lecteur. Il y mêle aussi des observations de grammaire ou de style, propres à lui faire sentir les délicatesses d'une langue dont il serait bon de ne jamais trop s'écarter[2].

X

Nous avons traversé déjà trois révolutions, sans que la trace en soit marquée dans la vie de M. Paulin Paris, autrement que par les changements de nom de la Bibliothèque où il servait le public et l'État : Bibliothèque royale, nationale, impériale. En 1853 il y eut pourtant une modification d'un grand intérêt dans sa carrière. Une chaire de langue et de littérature françaises du moyen âge fut créée au Collège de France, et ce fut à lui qu'on la donna.

Je ne sais si ce fut pour lui qu'elle avait été fondée, mais personne à coup sûr n'y avait plus de titres. On vient de voir, dans l'exposé qui précède, ses grands travaux sur la littérature du moyen âge; et quant à la langue, il avait entrepris un *Dictionnaire historique de la langue*

[1] *Historiettes*, t. III, p. 66.

[2] Voir t. II, p. 537; t. III, p. 68, etc. A cet ordre d'études et à cette époque se rattachent les deux morceaux suivants : *Notice sur deux romans anecdotiques : Les Amours d'Alcandre* et *Les Advantures de la cour de Perse;* dans le *Bulletin du Bibliophile*, revue mensuelle publiée par J. Techener (juin 1852). Alcandre, c'est Henri IV; la cour de Perse, celle de Henri III. L'auteur du dernier roman est la princesse de Conti; — *Un auteur satirique au XVIe siècle : d'Aubigné* (*Revue contemporaine*, septembre 1855).

française[1], dont il publia un fascicule avec un discours préliminaire où il disait :

« Voici les premiers feuillets d'un gros volume, et dès aujourd'hui j'en ferois imprimer un plus grand nombre si je n'avois appris que l'Académie françoise elle-même prépare en ce moment l'histoire de tous les mots qui appartiennent à notre langue. Cette bonne nouvelle m'est arrivée trop tard; autrement, comme on le devine, je n'aurois pas écrit un livre menacé de perdre, peu de temps après sa naissance, tout l'intérêt qu'on pourra être tenté de lui accorder. Je n'aurois pas même hésité à jeter au feu ce qu'on va lire et tout ce que j'ai écrit sur ces matières difficiles, si je n'avois mis une sorte de confiance dans la lenteur de tous les grands travaux en général et des compagnies littéraires en particulier. »

Il ne se trompait pas, et il en avait la preuve dans cette *Histoire littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins, continuée dans notre Académie par une commission dont il faisait partie lui-même. Nous en sommes encore au XIVe siècle; et nul n'accusera notre commission de lenteur dans ses travaux. Notre confrère a donc pu faire paraître ses premières feuilles avant l'Académie; mais il n'essaya pas de lutter plus longtemps avec elle. Il s'était rendu compte du temps que réclame un pareil labeur et il n'avait pas, comme l'Académie, plusieurs siècles devant soi pour l'achever.

Il ouvrit son cours le 1er mars 1853. Le début de sa leçon est modeste. Il aborde l'enseignement avec crainte, mais il a toujours réclamé la création d'une chaire de la littérature française au moyen âge[2]; il ne pouvait donc pas refuser d'y monter quand cet honneur lui fut offert. Passant à son sujet, il confesse que le moyen âge est inférieur aux temps modernes; il lui reconnaît pourtant des qualités

[1] Paris, Techener, 1847, in-4°. Ce premier fascicule a fait l'objet d'un article de la *Revue critique des livres nouveaux* (mai 1849), très sympathique à M. Paulin Paris.

[2] Voir sa *Lettre à M. Monmerqué*, servant d'introduction à sa première publication de textes du moyen âge, *Berte aus grans piés*, p. 40.

IMPRIMERIE NATIONALE

dont l'affaiblissement aujourd'hui peut laisser des regrets. La France d'ailleurs en ce temps-là a jeté dans les lettres un éclat dont les étrangers, et les plus illustres, Dante, Pétrarque, ont témoigné par leurs hommages. Notre langue s'est transformée, et nos poèmes, ayant cessé d'être compris, sont tombés dans l'oubli. Il faut les remettre en honneur. On ne doit pas laisser prescrire nos vieux titres de gloire : c'est un devoir patriotique.

« Ces études, dit-il, nous apprendront encore à mieux aimer la France de tous les temps. Pour comprendre le génie de ses habitants, il ne faut pas se contenter d'interroger leurs fastes militaires. Il faut les suivre à travers les siècles, toujours investis, dans le domaine des lettres et des beaux-arts, d'une sorte d'initiative, toujours chargés d'éclairer la voie de la civilisation. Notre muse nationale, sous la double forme provençale et française, est bien réellement la muse de toutes les nations modernes. Son réveil a précédé celui des Italiens et des Espagnols; l'Allemagne a tout emprunté de nos vieux poètes, et nos vieux poètes n'ont rien emprunté à l'Allemagne. Dante nous l'a dit : à la France appartiennent les premières traductions, les premiers romans, les premiers poèmes. »

La vaste érudition de M. Paulin Paris pouvait désormais se répandre par la parole, et jeter dans un auditoire sympathique les semences d'un enseignement qui devait se continuer après lui. Il ne renonçait pas pour cela aux autres moyens de publicité dont il avait usé jusque-là. Son cours même lui en fournissait la matière [1], et avec son cours il menait d'ailleurs de front ses grands travaux. L'*Histoire littéraire de la France* était un vaste champ où il y avait toujours à faire, et l'on a vu qu'il était un des quatre commissaires qui en avaient reçu la charge.

[1] Il inséra dans l'*Athenæum français* ce qu'il avait dit dans ce premier semestre sur les *Origines de la langue française* (tirage à part, Paris, imprimerie Thunot, 1853); il publiait encore, en 1856, sa leçon *De la mise en scène des mystères et du mystère de la Passion* (Paris, 1855, imprimerie Paul Dupont), et en 1862, un discours d'ouverture où il retraçait la route qu'il avait fait faire à son auditoire depuis dix ans (Paris, 1862, extrait du *Cabinet historique*).

Il avait donné au tome XXII sa grande étude sur les Chansons de geste; au tome XXIII, où s'achevait le XIIIe siècle, il eut pour sa part le *Roman de la Rose*, roman allégorique en deux parties et de deux auteurs, commençant assez fadement par l'amour avec Guillaume de Lorris, finissant avec Jean de Meun par la plus âpre satire; les *Lais*, sorte de contes chantés à l'origine, comme le lai du Chèvrefeuille, trouvé, dit Marie de France, par Tristan pour la blonde Iseult : le chèvrefeuille uni au coudrier et mourant avec lui, symbole gracieux de deux amants qui ne peuvent vivre séparés :

> Bele amie, si est de nus (*nous*),
> Ne vus (*vous*) sans mei, ne jo (*je, moi*) sans vus [1];

les *Dits*, petites compositions morales et satiriques, et l'œuvre considérable des chansonniers que, faute d'un *criterium* plus sûr de classement, il se borne encore à ranger par ordre alphabétique. C'est toujours, en général, au milieu de la plus grande variété de formes, le même sentiment, celui qui domine le cœur humain, l'amour : l'amour tendre et mélancolique chez les femmes, avec le regret de la séparation, les craintes de l'absence et l'attente du retour, en ce temps de croisades, comme dans la chanson prêtée à la dame de Fayel, qui a pour refrain cette prière :

> Dex, quant crieront Outrée (*en avant!*),
> Sire, aidiés au pelerin
> Por cui sui espoantée,
> Car felon sunt Sarrasin [2];

[1] Voir *Romans de la Table ronde*, t. I, p. 13 (introduction). — [2] Elle a plusieurs strophes très gracieuses :

> De ce sui au cuer dolente
> Que cil n'est en ce païs
> Qui si sovent me tormente,
> Je n'en ai ne gieu ne ris.
> Il est biaus et je suis gente;
> Sire Dex por quoi féis?
> Quant l'uns à l'autre atelente (*plait*),
> Por quoi nos as departis?
> De ce sui en bonne atente
> Que je son homaige pris;
> Et quant la douce ore vente
> Qui vient de si dous païs
> Où cil est qui m'atalente,
> Volontiers i tor mon vis
> (*Volontiers j'y tourne mon visage*).
> Et lor m'estuet que la sente
> Par desuz mon mantel gris.

Histoire littéraire de la France, t. XXIII, p. 556.)

l'amour, plus vif aussi chez les hommes, recherchant le plaisir avec la morale d'Épicure et la maxime d'Horace : *Carpe diem*[1] :

> Jugiés se cil doit jà d'amor joïr
> Qui met respit en son plus grant desir,
> Et si ne set le terme de sa vie[2].

XI

Avec le tome XXV (1869) commence le XIV[e] siècle. M. Paulin y retrouve et les Chroniques et les Chansons de geste[3]; mais l'*Histoire littéraire* ne l'absorba pas de telle sorte qu'il ne trouvât du loisir pour d'autres publications. Il y en a qui appartiennent encore à l'Académie[4]. Il y en a qui lui sont étrangères : car plusieurs sociétés sa-

[1] ...carpe diem, quam minimum credula postero. (Odes, I, XI, 8.)

[2] Joffroi de Barale. (*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 653.)

[3] Parmi les Chroniques, celle de *saint Magloire*, la chronique rimée de *Pierre de Langetost* et celle d'*Hayton*, prince d'Arménie, devenu moine en Occident et qui nous a laissé sur son pays les renseignements les plus précieux. Pour les Chansons de geste on arrive au cycle de la croisade. Notre confrère y retrouve à son rang la *Chanson d'Antioche*, puis au volume suivant (1873), les chants de la dernière époque : *Huon de Bordeaux*, *Charles le Chauve*, *Huc Capet*, *Doon de Mayence*, *Tristan de Nanteuil*, *Gui de Bourgogne*, *l'Entrée en Espagne*, *Macaire*, et plusieurs autres.

[4] C'est en son nom qu'il lisait, le 4 janvier 1860, dans une séance trimestrielle de l'Institut, de *Nouvelles Recherches sur la vie de Froissart et sur les dates de la composition de ses Chroniques*, lecture qui amena un échange d'observations entre lui et M. Kervyn de Lettenhove, le savant éditeur belge de Froissart (1861). La même année, dans la séance publique de notre Académie, il lisait ses *Nouvelles Études sur le Roman de Renart*, où il discute, avec plus de justesse qu'on ne l'avait fait avant lui, l'origine et le vrai caractère des principales branches de ce cycle populaire; et peu après il résumait en un seul livre toute cette histoire de maître Renart et d'Ysengrin, son compère, ouvrage qu'il destinait à ses petits-enfants et dont le public a fait son profit (*Les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère*, mises en nouveau langage, racontées dans un nouvel ordre et suivies de nouvelles recherches sur le roman de Renart. Paris, Techener, 1 vol. in-12, 1861).

Il était vice-président de la Compagnie lorsqu'elle perdit M. Charles Magnin, son collègue à la Bibliothèque, et, à ce titre, il tint à honneur de prononcer le discours d'adieu sur sa tombe. (Il avait publié, en 1837, dans le tome XV des *Mémoires de*

vantes sollicitaient sa collaboration pour leurs recueils. C'est ainsi qu'il avait donné à la *Revue archéologique*, en 1850, une *Explication du drapeau de Jeanne Hachette conservé à l'hôtel de ville de Beauvais*, drapeau porté dans les processions commémoratives de Jeanne Hachette et qui lui paraît être un étendard fait sous Philippe II, en souvenir de la bataille de Saint-Quentin; drapeau ennemi, mais enlevé à l'ennemi et dont il était permis de faire trophée. C'est donc à tort que la ville de Beauvais se montra si courroucée de sa critique[1].

En 1861, il lisait devant l'académie de Reims un petit mémoire, d'une critique spirituelle et d'une application toujours présente, sur la particule dite nobiliaire. « La particule nobiliaire, disait le Complément du Dictionnaire de l'Académie, est la syllabe que les nobles placent devant leur nom. » « Les dictionnaires, dit M. Paulin Paris[2], auraient dû ajouter que la particule devenait nobiliaire à une condition, c'était de rester séparée du corps du nom propre » (et encore y a-t-il beaucoup à dire sur cette qualification). Autrefois les articles emportant la particule (*du*, *des*) étaient toujours réunis au mot suivant; la particule simple *de* l'était souvent quand le mot commençait

la Société royale des antiquaires de France, une *Notice sur M. Van Praet*, le prédécesseur de M. Magnin à la Bibliothèque.) Président l'année suivante, et, en même temps, par le tour des préséances académiques, président de l'Institut, il fit le discours d'ouverture, le 31 juillet, dans notre séance publique et, le 14 août, dans celle des cinq Académies. Deux ans après (16 août), dans une pareille solennité, il lisait un mémoire qui se rattachait à ses études sur les sources des romans de la Table ronde : *Mémoire sur l'ancienne Chronique de Nennius et sur l'histoire des Bretons de Geofroy de Monmouth*.

[1] Il écrivit encore, en 1855, une notice sur Jean Duchesne, son collègue à la Bibliothèque (cabinet des estampes); en 1858, une autre sur Albin d'Abel de Chevallet. La même année, il publiait dans un recueil allemand (*Jahrbuch für röm. Literatur*) un article sur la chanson de geste du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, chanson de geste d'un genre particulier, l'Odyssée après l'Iliade; mais ne rabaissons pas l'Odyssée, c'est la Batrachomyomachie qu'il faudrait dire pour rester dans le champ de nos comparaisons homériques, c'est-à-dire la parodie de l'épopée : une spirituelle lecture, qui a fort amusé l'auditoire dans une de nos dernières séances publiques (1877), l'a suffisamment démontré (*La Chanson du pèlerinage de Charlemagne*, par M. Gaston Paris.)

[2] Page 7.

par une consonne et toujours quand il commençait par une voyelle, l'élision se faisant sans apostrophe. Tous ceux qui ont gardé la particule ainsi jointe à leur nom ont donc le droit de l'en séparer, et ils n'en seront ni plus ni moins nobles pour cela. Mais le préjugé est qu'ils le seront, et l'on a cru de nos jours ramener Jeanne d'Arc à ses origines populaires en lui donnant le nom de Darc[1], parce qu'on le lit ainsi dans les manuscrits de ses procès, sans faire attention qu'à ce compte il faudrait écrire de la même sorte duc Dalençon et roi Dangleterre. M. Paulin Paris montre que la particule *de* ne confère pas la noblesse et que les plus nobles signent Montmorency, La Trémouille, sans pour cela déchoir de leur rang. La particule *de* exprime un rapport de lieu ou de possession : « C'est, dit-il, un perpétuel souvenir, soit du lieu d'où l'on tire son origine, soit d'un bois, d'un village, d'une ferme, d'une motte de terre, d'un marais ou d'un pré que l'on a possédé[2]. » On ne se figure pas un M. *de* Vilain. On appelait Pierre, valet du marquis de Courval, « Pierre *de* Courval », et le nom du maître a pu se garder dans la famille du serviteur. En dehors de cette domesticité, l'aîné des fils, dans la bourgeoisie, gardant le nom de la famille, les puînés s'en distinguaient par un nom de fantaisie ou de propriété territoriale. Le fameux accusateur public du tribunal révolutionnaire de Paris, Fouquier, s'appela Fouquier de Tinville, et ses frères, Fouquier d'Hérouel et Fouquier de Vauvilliers. Il en était alors des surnoms comme des armoiries : ils étaient au premier occupant.

Disons en outre que plus d'un paysan, cherchant travail ou fortune ailleurs, a pu retenir et qu'il prend quelquefois encore le nom de son village. Cette désignation peut se continuer à son fils, et si quelqu'un de leurs descendants sort de son métier, il pourra quelque jour

[1] Cette *orthographe*, si je puis parler ainsi, a été inventée par M. Vallet (de Viriville); elle a toujours été repoussée par le savant éditeur des *Procès de Jeanne d'Arc*, M. Jules Quicherat. Il est regrettable que plusieurs historiens aient préféré, dans cette matière, l'autorité de M. Vallet (de Viriville) à celle de M. Jules Quicherat.

[2] Page 8.

« figurer parmi les vieux gentilshommes ». Le *de* enfin marque un rapport, le plus souvent de lieu; mais de quel genre est ce rapport? On est de tel village : est-ce comme seigneur? est-ce comme meunier? C'est là le point; le *de* n'en dit rien, la qualification seule peut le dire. « On a pu, dit M. Paulin Paris, désigner sous le nom de Narbonne et les descendants des anciens vicomtes de Narbonne, et l'archevêque, et le bourreau de Narbonne, et tout ouvrier originaire de la ville[1]. » Ajoutons, quant à l'emploi grammatical de la particule, que *de*, précédant un nom de lieu ou d'objet possédé, suppose devant, soit un titre, soit un nom de personne. Si le titre ou le nom est supprimé, le *de* doit disparaître, et c'est le nom de la chose qui figure la personne. Ceux qui, pourvus de la particule, y tiennent tant qu'ils la gardent dans leur signature sans qu'elle soit précédée de leur prénom, sinon de leur titre, ne prouvent pas que les traditions de la vraie noblesse soient bien établies dans leur maison.

XII

Après ces digressions, qui avaient leur prix, M. Paulin Paris revenait toujours volontiers à ses études familières. En 1863, il fit paraître dans le *Correspondant* un article *Sur les Chansons de geste et sur Garin le Loherain :* avec les traits généraux de l'histoire de nos épopées, il donnait un aperçu critique de la chanson fameuse dont il avait publié le texte jadis (1833) et qu'il avait ensuite traduite « en nouveau langage » (1862). *Traduit?* résumé, arrangé, commenté; *en nouveau langage?* pas toujours, car l'ancien est si beau, si expressif! Pour ceux qui ne l'entendraient pas, il y a d'ailleurs, à la fin du volume, une table des mots vieillis ou dont le sens a changé.

A plusieurs reprises, M. Paulin Paris avait eu l'occasion de mettre en regard des chansons de geste les romans de la Table ronde, dont il avait, dès le début, marqué la place entre les divers cycles de nos

[1] Page 18.

poèmes[1]. Il l'avait fait, par exemple, dans un article *Romans* qu'il inséra dans le recueil intitulé : *Moyen âge et Renaissance* (1850). Il voulut mettre le public en état de juger par lui-même l'ensemble de cette sorte de romans dans une publication qui dura de 1868 à 1877 : *Les Romans de la Table ronde mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions.*

On sait que ces romans forment une suite d'aventures, rattachées plus ou moins directement à la légende du Saint-Graal : vase sacré qui servit à la Cène, où fut recueilli, dans la Passion, le sang du Sauveur, et qui, remis à Joseph d'Arimathie et porté en Bretagne, y fut gardé mystérieusement jusqu'à la venue de l'homme digne par sa pureté de le recevoir et de le reporter en Orient, où il fut repris par les Anges. C'est cette légende avec ses mille annexes que M. Paulin Paris a voulu « mettre en nouveau langage » comme il dit. Mais est-ce vraiment une traduction? Il aurait fallu de nombreux in-folio pour la contenir : le nouveau langage n'est pas plus bref que l'ancien; et l'ouvrage ne compte que cinq volumes in-12. Encore l'auteur ne dépasse-t-il pas la première partie de *Lancelot du Lac,* renonçant à suivre le héros dans la série infinie de ses exploits jusqu'à sa mort; il résume tout le reste en un court appendice et n'aborde pas même le *Tristan.* Ce livre n'est donc pas une traduction mais une réduction, si je puis dire, un cadre où il enchâsse des fragments de ces romans dans une sorte de commentaire continu qui n'exclut même pas les réflexions personnelles et les observations critiques. Cela était peut-être nécessaire pour faire connaître *la Table ronde;* mais le lecteur doit savoir qu'il n'a sous les yeux ni un texte ni une version.

A la fin de ce cinquième volume, où l'auteur s'est arrêté, on trouve en appendice un aperçu général sur le cycle de *la Table ronde :* c'est le dernier mot de M. Paulin Paris sur ce vaste sujet, et il est bon de le lire avant tout le reste, car il y revient sur plusieurs de ses assertions, avouant ses erreurs, ses méprises. Et qui pourrait lui

[1] *Berte aus grans piés,* préface, p. 9 et suiv.

jeter la première pierre, quand il s'écrie : « Hélas! dirai-je une fois de plus, celui qui commence un livre est l'écolier de celui qui l'achève[1]. »

[1] T. V, page 364. Il y distingue deux catégories de romans, les uns chevaleresques, les autres mystiques, faisant un ensemble assez étrange. Selon l'ordre des événements, le premier est le *Joseph d'Arimathie*, ou plutôt le *Saint-Graal*, qui en est un remaniement; puis vient le roman de *Merlin l'enchanteur* et ses suites, c'est-à-dire *Le roi Artus*, *Gauvain* et *Perceval*, *Lancelot du Lac*, *Tristan*; enfin la *Quête du Saint-Graal* et la dernière partie du *Lancelot* ou *Mort d'Artus*. Le mysticisme tient le commencement et la fin, les aventures chevaleresques et galantes occupent le milieu. Quant aux auteurs ou aux sources des romans, il y a d'abord un chevalier du comté de Montbéliard (d'autres disent du Gâtinais), Robert de Boron : il fit un premier *Joseph d'Arimathie* et un *Merlin*, dont il puisa les matériaux dans deux livres, assez répandus alors, de Geoffroi de Monmouth : l'*Historia Britonum*, qui, tout en se donnant comme traduite de vieux livres bretons, suivait en grande partie la chronique du IX[e] siècle attribuée à Nennius, non sans y joindre beaucoup de fables, et un ouvrage en vers plus fabuleux encore, la *Vita Merlini*; les deux poèmes étaient en vers et ne tardèrent pas à être mis en prose. Le *Merlin* de Robert de Boron, dans sa seconde rédaction, la seule qui nous soit parvenue, s'arrête au couronnement du roi Artus. Vinrent alors des continuations qui n'empruntent plus rien aux livres de Geoffroi de Monmouth; et M. Paulin Paris y distingue trois branches : la première se relie au *Lancelot du Lac*; la seconde se rattache aux grandes guerres des Saisnes (*Saxons*) et des Bretons, et aux prouesses guerrières et galantes de Gauvain; elle se complaît à la chronique scandaleuse; la troisième fait apparaître pour la première fois Perceval, petit-fils de Joseph d'Arimathie (la chronologie n'y fait rien), Perceval qui sera l'objet d'un roman fameux. Voilà la première rédaction du cycle en prose de la Table ronde : elle va de la remise du Graal aux mains de Joseph d'Arimathie jusqu'au retour du Graal au ciel. On ne tarda pas à lui faire subir un remaniement considérable. Ce fut, dit-on (la chose est contestée aujourd'hui), l'œuvre de maître Gauthier Map, archidiacre d'Oxford, qui vécut à la cour du roi d'Angleterre Henri II, et on y a vu l'intention d'accommoder le roman à cette thèse historico-religieuse : à savoir que l'Angleterre avait reçu le christianisme, non du pape Éleuthère, mais d'un parent de Joseph d'Arimathie. L'auteur refit ainsi le *Saint-Graal*, qui forme le commencement du cycle, et il composa dans le même sens la *Quête du Saint-Graal*, qui en est le dénouement (*Les Romans de la Table ronde*, t. V, page 364). Au cours de cette publication, M. Paulin Paris avait publié un morceau critique sur le même sujet, dans la revue intitulée *Romania* : *De l'origine et du développement des romans de la Table ronde* (1872).

IMPRIMERIE NATIONALE

XIII

En avançant dans sa vie laborieuse, M. Paulin Paris éprouvait une grande consolation, et chaque année ne faisait que l'accroître. Il avait l'assurance que ses travaux, s'il les laissait incomplets, seraient achevés, et l'honneur de son nom soutenu. Son fils était entré dans sa carrière. Brillant élève de l'École des chartes, initié aux études des universités allemandes, docteur de la Faculté des lettres de Paris, par une thèse qui mérita ensuite dans notre Académie le grand prix Gobert, il était prêt à le remplacer, le jour que notre confrère cesserait ou d'occuper sa chaire ou de tenir la plume. Il le suppléa, en effet, dans la chaire du Collège de France en 1869, et il l'y remplaça en 1872, quand l'éminent professeur prit sa retraite après vingt ans d'enseignement. En 1876, M. Paulin Paris eut une joie bien plus vive encore : son fils devenait son confrère dans notre Compagnie : rare bonne fortune, qui échut pourtant aussi au duc Victor de Broglie à l'Académie française, à MM. de Jussieu, Geoffroi Saint-Hilaire, Becquerel et Milne Edwards à l'Académie des sciences, et chez nous encore à MM. Biot et Burnouf; mais dans ce dernier cas, chose unique, c'est le fils qui précéda le père dans les honneurs de l'Institut.

M. Paulin Paris n'avait point cependant suspendu ses travaux. Il avait toujours sa place dans la Commission de l'Histoire littéraire de la France, où son fils ne tarda point à venir siéger auprès de lui, en qualité de commissaire adjoint : le tome XXVII, publié en 1877, contient plusieurs de ses articles[1]. De 1877 à 1880, il compléta ses

[1] Page 1, *Anonyme, auteur d'une* Histoire d'Édouard le Confesseur; page 164, *Anonyme, auteur de l'*Histoire de Fouke Fitz Warin; page 187, *Gieffroi, auteur du* Martyre de saint Bacchus. Il publia encore cette année, au nom de la Société des bibliophiles français, le livre du *Voir dit,* de Guillaume Machaut, avec une préface où il a su retrouver dans les anagrammes de l'auteur le nom et la famille de la jeune dame (Peronelle d'Unchaire, fille de Gautier d'Unchaire, seigneur d'Armentières, et de Péronne de Jouveignes ou Jouveniaux) qui lui inspira, lui imposa ce poème, en témoignage de son amour.

grandes publications sur les croisades, en éditant *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, c'est-à-dire la traduction et les continuations françaises de cette première histoire générale des croisades, de 1095 à 1184[1] : œuvre éminemment populaire qui, entre Villehardouin et Joinville, mit à la portée de tous la connaissance de cette guerre nationale, dont les péripéties se continuaient encore sur les champs de bataille de l'Égypte et de la Palestine.

On porte souvent la peine d'un travail excessif. Les plus valides ne sont pas à l'abri de cette maladie cruelle qui punit le corps de son asservissement trop continu aux études de cabinet. M. Paulin Paris dut subir une opération douloureuse, toujours grave, surtout à son âge. Sa forte constitution traversa cette épreuve, et toutefois sa santé en demeura ébranlée. Il fit pourtant encore pour l'*Histoire littéraire de la France* plusieurs articles que le dernier volume (t. XXVIII), paru en 1881, a publiés, entre autres *Jean de Meun, traducteur et poète*, faisant pénitence à la fin de sa vie de cette seconde partie du roman de la Rose, qui a fait sa réputation :

J'ai fait dans ma jeunesse maint dit par vanité
Où maintes gens se sont maintes fois délité...
Bien doit estre escusés jeune cuer en jeunesse
Quand Dieu lui donne grâce d'estre viels en vieillesse[2].

M. Paulin Paris travaillait depuis longtemps à un ouvrage plus considérable qui se rattachait à ses études sur le XVIe siècle. La lecture de tant de documents de l'époque l'avait convaincu de l'iniquité de

[1] *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, texte français du XIIIe siècle, revu et annoté. Paris, Didot, 1879 et 1880, 2 beaux volumes grand in-8°.

[2] *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 391. Ajoutez *Floriant et Florete*, un de ces poèmes d'aventures rimés au XIIIe siècle par les trouvères, pour tenir la place que les anciens romans mis en prose n'occupaient plus; *Sœur Dimence*, qui mit en vers une Vie de sainte Catherine d'Alexandrie; enfin *Guyart de Moulins*, chanoine d'Aire, qui traduisit l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor ou le Mangeur et lui donna son vrai nom, *Bible historiale* : c'est une histoire abrégée et (pour le temps) critique de l'Ancien Testament (*Histoire littéraire*, t. XXVIII, p. 139 et 440).

certains jugements, portés sur la foi d'auteurs moins instruits que passionnés. Il crut que c'était un devoir pour lui d'appeler de ces sentences mal fondées et de produire les preuves qui les devaient faire réformer par l'opinion publique. C'est dans cette pensée qu'il rédigea ses *Études sur quelques points de l'histoire de François Ier*. L'ouvrage était achevé, mais il ne lui fut point donné de le mettre au jour. Sentant ses forces décliner, il aurait voulu aller à son cher village d'Avenay, où il était né comme son père, comme son fils : « Si je dois guérir, disait-il à son fils, c'est là que je guérirai; si je dois mourir, j'aimerais mourir là. » Mais sa faiblesse croissante ne permit pas d'obtempérer à son désir. Sa fin fut d'une douceur extrême. Il était en paix avec Dieu. Ses relations d'études et un amour semblable pour les livres l'avaient lié avec M. l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Île, membre, comme lui, de la Société des bibliophiles. Ce fut ce vénérable pasteur qu'il appela auprès de lui et qui lui apporta les secours de la religion. Désormais il avait fait son sacrifice. Il dit à sa famille, qui l'entourait : « Je ne regrette rien que mes enfants et mes livres; mais je suis bien résigné; » et bénissant la Providence de sa longue vie, devant la mort : « Je ne puis qu'être reconnaissant, ajoutait-il, qu'elle m'ait fait attendre autant. » Ce calme d'une bonne conscience, cette sérénité de la foi, il en jouit jusqu'à la fin. Un p u plus tard il disait encore : « J'ai craint la mort, mes enfants, pour la douleur et l'angoisse dont je me la figurais entourée; mais si ce que j'éprouve est l'approche de la mort, je vous assure que c'est bien peu de chose! » Il mourut peu après, à dix heures du soir, le dimanche 13 février 1881.

XIV

Il pouvait bien mourir en paix : c'était le couronnement naturel d'une vie si entièrement partagée entre les joies de la famille et celles du travail. Joies du travail! car le travail n'avait pour lui que du plaisir; il y apportait tant de facilité que la peine en semblait bannie. Là où d'autres étaient arrêtés, sa vive intelligence trouvait, comme

sans effort, des solutions toujours ingénieuses, quelquefois pourtant peu solides : l'imagination, qui est la qualité maîtresse du romancier ou du poète, a du péril pour l'érudit. Mais ces erreurs, il était le premier à les reconnaître, et si quelqu'un les relevait avant lui, il en convenait sans contester, car la sincérité la plus entière était le trait le plus marqué de son caractère scientifique. Plein d'esprit et de finesse, il ne se hasardait pas dans les vues générales : ce n'est pas de ce côté qu'il courait le risque de tomber; et il prenait un malin plaisir à faire évanouir par une piqûre légère toute l'enflure des systèmes outrés. Nourri des œuvres du moyen âge, il n'allait pas jusqu'à lui sacrifier la grande époque de notre littérature moderne : son amour pour le XVIIe siècle le préservait de tout engouement à cet égard. Il était d'ailleurs plus sensible aux beautés littéraires qu'aux curiosités philologiques. Il aimait par-dessus tout Racine et La Fontaine, ses deux grands compatriotes : La Fontaine, en qui il retrouvait la fleur épanouie de ses fabliaux; Racine, dont il admirait le génie sans partage : car, bien qu'il eût débuté par une apologie du romantisme, il était très classique; et, du reste, on a vu comment il entendait le romantisme. Il y recherchait l'originalité qui a fait vivre et grandir cette école; il détestait les bizarreries et les écarts qui sont restés le propre des auteurs sans talent.

Avec ce caractère d'esprit et cette facilité de travail, il n'y avait pas à craindre que le savant étouffât en lui l'homme du monde; c'était tout le contraire, car sa science était aimable et sa conversation pleine de charme. Habitué par ses lectures à vivre dans la société du XVIe et surtout du XVIIe siècle, il avait pris, au commerce familier du monde et de la cour à ces époques, un goût très vif pour les hommes et pour les choses du temps; et quel trésor d'anecdotes, quelle richesse incomparable de souvenirs! Aussi était-il fort recherché au faubourg Saint-Germain, et il y forma les relations les plus honorables, qui lui restèrent jusqu'aux derniers jours.

Mais combien ne se trouvait-il pas mieux dans sa maison! Là était sa bibliothèque : non pas une de ces bibliothèques que l'on se

procure toutes garnies, comme les autres parties de l'ameublement, moyennant un crédit ouvert chez un banquier à un libraire. Il avait dû, pour la former, s'adresser lui-même aux libraires de tous les temps. Où les trouver? où recueillir leurs reliques? Un peu partout, et surtout là où les livres viennent communément finir, sur le quai, chez les bouquinistes. C'est là que l'œil du bibliophile, disons mieux, de l'érudit, sait reconnaître son bien parmi tant de pièces de rebut; c'est avec ces épaves des grands naufrages, des révolutions, qu'il reconstitue les éléments d'une littérature ignorée, d'un art perdu, refaisant un corps de ces membres épars, *disjecti membra poetæ,* et leur donnant la vie. M. Paulin Paris vivait avec délices dans ce milieu qu'il avait créé. Chacun de ses livres lui rappelait la joie qu'il avait eue à le découvrir, le fruit qu'il en avait retiré, et dans leur ensemble ils lui étaient comme les témoins du grand mouvement littéraire, mouvement national, qu'il avait pris aux origines et suivi dans le progrès des âges. Rien qu'à les voir, il éprouvait les plus pures jouissances; mais quelle joie de les mettre en œuvre! « Pour tous les esprits vraiment doués de la curiosité littéraire, dit-il dans la préface qu'il mit en tête du catalogue de la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot, c'est un bonheur de lire et d'étudier dans ses propres livres. » Sa bibliothèque était donc bien à lui; que dis-je? c'était un peu lui-même. Beaucoup de ses livres avaient reçu de lui quelque chose : une appréciation sommaire, une réflexion, un jugement; et à cet égard, il faut le dire, il ne distinguait pas trop entre ses propres livres et ceux dont il avait la garde : procédé qu'il devait sévèrement interdire au public, qu'il aurait dû se refuser aussi peut-être à lui-même, comme conservateur; mais le dommage, s'il y en eut, porte avec soi sa récompense dans le prix qui s'ajoutera, par la suite, aux ouvrages ainsi marqués de son érudition. Ses livres, disais-je, étaient bien à lui : ils étaient aussi aux autres, il ne les aimait point d'un amour égoïste et jaloux, il les aimait tant qu'il les voulait voir aimés et se plaisait à en faire les honneurs à ceux qu'il savait capables d'en goûter le mérite. A cet égard, il s'est manifesté tout entier lui-même, quand dans

cette même préface, louant la libéralité de M. Ambroise-Firmin Didot et jetant un dernier regard sur ces livres que les enchères allaient faire passer en d'autres mains, il disait des futurs acquéreurs : « Puissent-ils en accorder la libérale communication à tous les travailleurs sérieux, au lieu d'affecter l'ombrageuse défiance de ces collectionneurs anglais qui font de leur trésor une sorte de Jardin des Hespérides dont ils défendent l'entrée à tous ceux qui tenteraient d'y pénétrer[1] ! »

J'ai parlé de ses livres; autre chose, on l'a vu, lui faisait regretter, lui avait fait aimer la vie : sa famille. Il avait eu le bonheur de conserver longtemps sa mère; il l'entourait des soins les plus tendres : nul ne remplit avec plus de sollicitude les devoirs de la piété filiale, et il en eut la récompense : une longue vie et l'amour de ses enfants. Mais la vie ne se prolonge pas ainsi sans traverser de bien dures épreuves. Après sa mère, dont la mort lui fut si douloureuse, il perdit sa femme, cette vaillante compagne de sa jeunesse, qui l'avait aidé à porter joyeusement les charges, si pesantes quelquefois, de l'existence dans les commencements d'un ménage de modeste employé. Au moins ne perdit-il aucun de ses enfants, et il trouva dans leur affection un soulagement à sa peine. Il le leur rendait bien. C'était pour lui un bonheur sans mélange que de les réunir pendant les vacances dans sa chère maison d'Avenay, ses filles, son fils, ses frères, et tous les rejetons de sa famille. Là le savant aimait à s'oublier à ses heures. S'il y trouvait encore des livres, ses arbres, ses fleurs se partageaient ses soins dans la journée, et le soir il était tout aux siens, animant tout le monde et se faisant le plus jeune par son esprit facile et son entrain.

Avec ces habitudes et ces goûts il pouvait vivre étranger à la politique. Il n'avait jamais été, d'ailleurs, indifférent aux intérêts et à la gloire de son pays. Il en ressentit toutes les douleurs aux jours de nos désastres, et, demeuré dans les départements envahis, il songeait,

[1] *Catalogue de livres précieux, manuscrits et imprimés, de la bibliothèque de M. Ambroise-Firmin Didot*, juin 1878, p. 11.

au milieu des ennemis mêmes, aux moyens de relever la France. C'est du commencement de janvier 1871 et de son village d'Avenay qu'est datée la brochure où, se tournant vers l'avenir, il travaille à le mieux assurer. L'empire avait péri, et il scelle sa tombe d'un double sceau : Waterloo, Sedan. La France redeviendra-t-elle républicaine ou monarchie? Il pose la question et dresse le programme d'une république bien idéale et d'une monarchie plus idéale encore peut-être. Il n'est pas besoin de dire que de ce côté étaient ses préférences. Ses espérances ne se réalisèrent point, mais ses regrets furent sans amertume : la bienveillance qui était le fond de sa nature finissait toujours par l'emporter. D'ailleurs il ne fréquentait pas les hommes du pouvoir. Il ne leur demandait rien. Pour qu'on le promût au grade d'officier de la Légion d'honneur, il fallut qu'un de ses confrères rappelât à un ministre qu'il était chevalier depuis plus de trente-six ans[1]. Aux politiques il préférait les hommes de lettres. Aussi se plaisait-il dans notre Académie. Avec le temps, il en était devenu le doyen, et dans la sérénité de ce patriarcat tout souvenir s'était effacé des vivacités d'un autre âge. Aussi tous ses confrères, et ceux qui le suivaient de plus près, et ceux qui n'étaient venus que beaucoup plus tard à la vie académique, l'entouraient-ils de leur vénération; et leurs regrets seront un durable hommage à toutes les qualités qui faisaient aimer l'homme dans le savant dont les lettres françaises garderont le nom à jamais.

LISTE DES OUVRAGES

DE M. PAULIN PARIS.

Apologie de l'École romantique. Paris, 1824, broch. in-8°, 47 pages.

Don Juan, poème héroï-comique, en seize chants, traduit et précédé de la vie de lord Byron, avec notes et commentaires. Paris, 1827, 3 vol. in-18.

[1] Chevalier le 2 juin 1837; officier le 14 octobre 1873.

Œuvres complètes de lord Byron, avec notes et commentaires, contenant ses mémoires publiés par Thomas Moore, traduction nouvelle. Paris, 1830-1831, 13 vol. in-8°.

Correspondance du roi Charles IX et du sieur de Mandelot, gouverneur de Lyon pendant l'année 1572, époque du massacre de la Saint-Barthélemy. Lettres des Seize au roi d'Espagne Philippe II, année 1581. Paris, 1830, 1 vol., 128 pages in-8°.

Réponse à la lettre de M. Michelet sur les épopées du moyen âge. Paris, 1831, 24 pages in-12.

Li Romans de Berte aus grans piés, précédé d'une dissertation sur les romans des douze Pairs. Paris, 1832, in-16.

Lettre au traducteur de Fieramosca sur les romans du moyen âge. Paris, 1833, in-8°.

Notice sur la relation originale des voyages de Marco Polo. 1833.

Le Romancero françois, histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons : le tout nouvellement recueilli par M. P. Paris, employé aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Paris, Techener, 1833, in-16.

Li Romans de Garin le Loherain, publié pour la première fois et précédé de l'examen du système de M. Fauriel sur les romans carlovingiens. Paris, 1833-1835, 2 vol. in-12.

Rapport fait à M. le Ministre de l'instruction publique sur les archives d'une partie de l'ancienne province de Champagne, dont le dépôt se trouve au chef-lieu du département de la Marne, signé Paulin Paris et Louis Paris. Reims, 1835, 30 pages in-8°.

Notice sur le manuscrit de la Chronique des Normands et sur l'édition que M. Champollion en a faite pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1835. (Extrait du *Moniteur*, du 25 novembre 1835.)

Les Grandes Chroniques de France, selon qu'elles sont conservées en l'église de Saint-Denys en France. 6 vol. in-12, t. I, Paris, Techener, 1836; t. II et III, 1837; t. IV, 1838; t. V, 1837; t. VI, 1838.

Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, leur histoire, et celle des textes allemands, anglais, hollandais, italiens et espagnols de la même collection. Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol. in-8°.

De la conqueste de Constantinople, par Joffroi de Villehardouin et Henri de Valenciennes, édition faite sur des manuscrits nouvellement reconnus, et accompagnée de notes et de commentaires. Paris, Jules Renouard, 1838, 1 vol. in-8°.

Lettre de M. Benjamin Guérard à son frère, au sujet d'un article de la Quotidienne, *avec les observations de M. Paulin Paris.* Paris, 1838, in-8°, 35 pages.

Nouvelles Recherches sur les manuscrits de Joinville, lues dans la séance publique des cinq Académies, le 2 mai 1839. *Recueil de l'Institut*, t. XII, n° 4, p. 61.

Notice sur M. Van Praet. Extrait du tome XV des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, 1840, 32 pages in-8°.

Examen des ouvrages envoyés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et admis à concourir en 1840 aux prix fondés par le baron Gobert, publié dans la *France littéraire*.

IMPRIMERIE NATIONALE

Notice sur la vie et les ouvrages de Richard de Fournival. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. II (1840-1841), p. 32.

Nouvelles Recherches sur le véritable auteur du songe du Vergier. Deux mémoires lus à l'Académie des inscriptions en 1841. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XV, 1re partie.

Recherches sur Ogier le Danois. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, (1841-1842).

Histoire littéraire de la France, t. XX (1841-1842). Trouvères : *Jean Bodel*, p. 605; *Adam de la Halle*, p. 638; *Adam* ou *Adénès*, surnommé *le Roi*, p. 675; *Rutebeuf*, p. 719.

La très curieuse et chevaleresque hystoire de la conqueste de Naples par Charles VIII, etc., publiée par Gonon. Article de la *Revue de Bibliographie analytique*, mars 1843.

Mémoire sur le cœur de saint Louis et sur la découverte faite dans la Sainte-Chapelle le 15 mai 1843, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Techener, 1844, 48 pages in-8°.

Li Romans d'Alixandre, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay, publié par Michelant, Stuttgard, 1846. Article critique non signé.

Histoire littéraire de la France, t. XXI (1847). Articles divers : *Vie de sainte Hélène*, p. 593; *Premières compilations de l'histoire générale des Français : Chroniques françaises de Saint-Denys*, p. 731.

Essai d'un dictionnaire historique de la langue française. Paris, Techener, 1847, 7 feuilles in-4°.

De la Bibliothèque royale et de la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général des livres imprimés. Paris, 1847, 58 pages in-8°. — 2e édition dans laquelle on a complété le plan de classification bibliographique et répondu à quelques objections. Paris, Techener, 1847, 63 pages in-8°.

La Chanson d'Antioche, composée au commencement du XIIe siècle, par le pèlerin Richard, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douay, publiée pour la première fois par Paulin Paris. Paris, Techener, 1848, 2 volumes in-16.

Roman, article publié dans *Moyen âge et Renaissance*, 1850, in-4° (sans pagination).

Nouvelles Recherches sur les premières rédactions du voyage de Marc Pol, lues dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1850. *Recueil de l'Institut*, t. XX, n° 1, p. 11, et dans les *Nouvelles Annales des voyages*, novembre 1850.

Explication du drapeau dit de Jeanne Hachette, *conservé à l'hôtel de ville de Beauvais.* Paris, 1850, in-8° (*Revue archéologique*, t. VII, 1re partie, p. 92).

La Chanson de Roland, édition de M. F. Génin. 1er article, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, t. II (1850-1851), p. 297; 2e article, *ibid.*, p. 393. — Les deux articles réunis ont été réimprimés. Paris, Didot, 66 pages in-8°.

Histoire littéraire de la France, t. XXII (1852) : Trouvères, *Chansons de geste*, grand article comprenant les trois quarts du volume, p. 259-756.

Le Comte d'Estourmel, 11 pages in-8°. Extrait du *Bulletin du Bibliophile*, t. XVIII (1852), p. 3.

Notice sur deux romans anecdotiques : Les Amours d'Alcandre *et* Les Advantures de la cour de Perse (*Bulletin du Bibliophile*, t. XVIII, juin 1852, p. 811-828).

Collège de France. Cours de langue et de littérature françaises au moyen âge. *Discours d'ouverture* (1er mars 1853). Paris, Paul Dupont, 20 pages in-8°.

Collège de France. Cours de langue et de littérature françaises au moyen âge, année 1853, 1er semestre (Extrait de l'*Athenæum français*, 2e année).

Les Historiettes de Tallemant des Réaux, 3e édition entièrement revue sur le manuscrit original et disposée dans un nouvel ordre, par MM. Monmerqué et Paulin Paris. Paris, J. Techener, 1854-1860, 9 vol. in-8°.

Notice sur M. Jean Duchesne, de la Bibliothèque impériale, 13 mars 1855, 16 pages in-8°.

Un auteur satirique au XVIe siècle : Les Avantures du baron de Fæneste, nouvelle édition, revue et annotée par M. Prosper Mérimée, de l'Académie française (*Revue contemporaine*, septembre 1855).

Collège de France. Cours de littérature du moyen âge (leçon du 7 mai 1855) : *De la mise en scène des mystères et du mystère de la Passion*. Paris, Paul Dupont, 16 pages in-8°.

Histoire littéraire de la France, t. XXIII (1856). Trouvères : *Le Roman de la Rose*, p. 1; *Lais*, p. 266; *Chansonnier*, p. 512-807.

Notice sur la chanson de geste intitulée : « Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople. » Extrait de la revue allemande *Jahrbuch für röm. Literatur*, 1858.

Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours en 1858, lu dans la séance publique de l'Académie des inscriptions, le vendredi 12 novembre 1858. *Recueil de l'Institut*, t. XXVIII, nos 6 et 10.

Notice sur Albin d'Abel de Chevallet (*Journal des Débats*, 29 juillet 1858).

Nouvelles Recherches sur la vie de Froissart et sur les dates de la composition de ses chroniques. Paris, Techener, 1860, 28 pages in-8°.

Recueil complet des poésies de Saint-Pavin, comprenant toutes les pièces jusqu'à présent publiées et un plus grand nombre de pièces inédites. Paris, Techener, 1861, 1 vol. in-8°.

Lettre à l'occasion des Nouvelles Recherches de M. Paris sur la vie et les ouvrages de Froissart, par M. Kervyn de Lettenhove, avec des observations de M. Paulin Paris; 22 pages in-8°.

Ces divers morceaux, avec une dernière réplique de M. Kervyn de Lettenhove, ont été publiés d'abord dans le *Bulletin du Bibliophile*, t. XXV, pages 851, 1237, 1247 et 1317.

Nouvelles Études sur le roman de Renart, lues à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 7 décembre 1860. *Recueil de l'Institut*, t. XXX, n° 4, p. 151.

Les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère, mises en nouveau langage,

racontées dans un nouvel ordre et suivies de nouvelles recherches sur le roman de Renart. Paris, Techener, 1 vol. in-12, 1861.

Garin le Loherain, chanson de geste composée au XII[e] siècle par Jean de Flagny, mise en nouveau langage par A. Paulin Paris. 1862, 1 vol. in-12.

De la particule dite nobiliaire, mémoire lu à l'académie impériale de Reims dans la séance publique du 31 juillet 1861. Paris, juillet 1862; mémoire reproduit dans le *Cabinet historique* (revue mensuelle publiée sous la direction de M. Louis Paris), t. XII, Paris, 1866.

Discours prononcé aux funérailles de M. Magnin, le 11 octobre 1862, par M. P. Paris, vice-président de l'Académie. *Recueil de l'Institut*, t. XXXII, n° 6.

Collège de France. Cours de langue et de littérature françaises au moyen âge, année 1862. *Discours d'ouverture* (Extrait du *Cabinet historique*), 24 pages in-8°.

Étude sur les chansons de geste et sur Garin le Loherain, de Jean de Flagy. *Correspondant*, t. LVIII, p. 721 (avril 1863).

Discours d'ouverture de la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 31 juillet 1863. Recueil de l'Institut, t. XXXIII, n° 6, p. 18.

Discours d'ouverture de la séance publique des cinq Académies, le 14 août 1863. Recueil de l'Institut, t. XXXIII, n° 1, p. 3.

Mémoire sur l'ancienne Chronique dite de Nennius, et sur l'Histoire des Bretons de Geoffroy de Monmouth, lu à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 16 octobre 1865 (*Recueil de l'Institut*, t. XXXV, n° 1, p. 57).

Cours de langue et de littérature françaises au moyen âge au Collège de France, *Discours d'ouverture* (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*, 1[er] janvier 1868).

Les Romans de la Table ronde, mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions. Paris, Léon Techener, 5 vol. in-12 (1868-1877).

Histoire littéraire de la France, t. XXV (1869) : *Chronique de Saint-Magloire*, p. 214; *Pierre de Langetost*, auteur d'une chronique rimée, p. 337; *Hayton*, prince d'Arménie, historien, p. 479. Chansons de geste : *le Chevalier au cygne*, p. 510; *les Enfances Godefroy de Bouillon*, p. 517; *la Chanson d'Antioche*, p. 519; *les Chétifs*, p. 526; *Baudoin de Sebourg*, p. 537; *le Bâtard de Bouillon*, p. 593,

Étude sur les différents textes du roman des Sept Sages, 1869.

Discours d'ouverture prononcé dans la séance publique de la Société des antiquaires de Normandie, le 21 décembre 1869 (*Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 3[e] série, t. VIII, 1871).

La Question à l'ordre du jour. Épernay, janvier 1871, brochure de 32 pages in-8°.

De l'origine et du développement des romans de la Table ronde. Romania, t. I, p. 457 (1872).

Histoire littéraire de la France, t. XXVI (1873). Chansons de geste : *Floovant*, p. 1; *Cipéris de Vigneraux*, p. 19; *Huon de Bordeaux*, p. 41; *Charles le Chauve*, p. 94; *Huc Capet*, p. 125; *Doon de Mayence*, p. 149; *les Enfances Doon de Mayence*, p. 170; *Gaufrey*, p. 180; *Gui de Nanteuil*, p. 212; *Tristan de Nanteuil*, p. 229; *Otinel*, p. 269; *Gui*

de Bourgogne, p. 278; *Florent et Octavian*, p. 303; *Florence de Rome*, p. 335; *l'Entrée en Espagne*, p. 350; *la Guerre d'Espagne*, p. 360; *Macaire*, p. 372.

Histoire littéraire de la France, t. XXVII (1877) : *Anonyme, auteur d'une* Histoire d'Édouard le Confesseur, p. 1; *Anonyme, auteur de l'*Histoire de Fouke Fitz Warin, p. 164; *Gieffroi, auteur du* Martyre de saint Bacchus, p. 187.

Nouvelles Études sur la Chanson d'Antioche, à l'occasion d'une thèse présentée en 1876 à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Techener, 1878, 51 pages in-8°.

Guillaume de Tyr et ses continuateurs. Texte français du XIIIe siècle, revu et annoté. Paris, Firmin Didot, 1879 et 1880, 2 vol. grand in-8°.

Histoire littéraire de la France, t. XXVIII (1881) : *Florian et Florète, poème d'aventures*, p. 139 ; *Sœur Dimence, auteur d'une* Vie de Sainte-Catherine, p. 253; *Jean de Meun, traducteur et poète*, p. 391; *Guyart des Moulins*, p. 440.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

FRANÇOIS-AUGUSTE-FERDINAND MARIETTE PACHA,

MEMBRE ORDINAIRE

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES[1],

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

Lue dans la séance publique annuelle du 23 novembre 1883.

Il y a de singulières affinités dans les destinées des pays aussi bien que des hommes. Qui aurait soupçonné que l'Égypte dût avoir avec la France des relations d'un si haut intérêt? Et cependant ces relations, commencées par la guerre, ont abouti à l'œuvre la plus émi-

[1] En faisant cette notice, je ne viens heureusement qu'après beaucoup d'autres, qui, ayant vécu avec Mariette ou l'ayant vu à l'œuvre, m'en ont fourni les traits principaux : MM. Ernest Deseille, archiviste de la ville de Boulogne-sur-Mer : *Les Débuts de Mariette Pacha* (1881), et *Auguste Mariette* (1882); Ernest Desjardins, de l'Institut, son ami particulier, à qui je dois la meilleure partie de sa correspondance : *Conférence sur Mariette*, à l'inauguration de sa statue à Boulogne (1882); Arthur Rhoné, auteur de *l'Égypte à petites journées*, qui a reçu aussi et qui a recueilli beaucoup de lettres de Mariette, dont il m'a permis d'user; *Auguste Mariette, esquisse de sa vie et de ses travaux* (1881); Francis Morand, *l'Année historique de Boulogne-sur-Mer* (1859); sans parler de plusieurs articles, soit sur ses découvertes, soit sur sa mort, par MM. Ernest Renan, *les Antiquités et les Fouilles d'Égypte*, (*Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1865); Ernest Desjardins, *les Découvertes de l'égyptologie française* (*ibid.*, 15 mars 1874); Gabriel Charmes, *Journal des Débats*, 5 et 8 février 1881; Eugène-Melchior de Vogüé, *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1881; et plusieurs autres que je citerai en leur lieu.

nemment pacifique, œuvre conçue par un Français et accomplie, avec le concours à peu près unique de la France, au plus grand avantage de l'Égypte et de tout l'univers. Et la guerre même qui avait commencé par mettre en notre pouvoir la vieille terre des Pharaons devait avoir pour elle les conséquences les plus heureuses. Avec ses troupes, Napoléon Bonaparte avait amené sur les bords du Nil toute une légion d'artistes et de savants. En quittant ce pays, l'Institut d'Égypte rapportait en France les matériaux du grand ouvrage qui devait le faire connaître au monde. On n'en connut pourtant même alors que ce qui était du domaine de l'art : les Pyramides, le grand Sphinx, les temples et les palais de la Haute-Égypte, et les tableaux gravés sur leurs murailles, avec des inscriptions en caractères qui étaient eux-mêmes des figures. Mais le sens de ce langage, si lisiblement tracé, se dérobait toujours. Ce sont encore des Français qui ont eu la gloire de le révéler, et par là d'ouvrir des horizons nouveaux à l'histoire : en première ligne et hors ligne, Champollion, qui trouva la clef de cette écriture, et après lui, sans rappeler ici plusieurs autres (notamment le vicomte Emm. de Rougé), Auguste Mariette, qui n'ajouta rien à la science philologique du maître, mais qui, par un instinct divinateur, découvrit et livra à l'étude des monuments dont les sables de l'Égypte semblaient avoir pris possession pour toujours.

I

Comment Mariette fut-il amené à étendre ainsi le champ ouvert à la science par Champollion? Ce ne fut assurément par aucune influence de pays ni d'origine. François-Auguste-Ferdinand Mariette naquit à Boulogne-sur-Mer le 11 février 1821. Son père, étranger à la ville, y occupait, depuis 1815, l'emploi de chef des bureaux de la mairie. Enfant, le petit Mariette jouait dans le grenier où s'entassaient, un peu pêle-mêle, les archives communales. Si de ses ébats dans un pareil milieu avait pu naître quelque vocation scientifique, il serait devenu

archiviste paléographe. Mais sa nature forte et vigoureuse ne comportait pas la reclusion dans un dépôt d'archives; il lui fallait l'air, le mouvement, les aventures, celles qui provoquent par le mystère et qui attirent par le péril : à quatorze ans, il aurait pu donner l'idée de son goût pour les découvertes en s'engageant dans un souterrain qui, des remparts de Boulogne, allait vers la campagne, curieux de lui trouver une issue qu'on ne lui connaissait plus.

De ses études au collège communal de Boulogne, je ne relève qu'un trait : ses dispositions précoces pour le dessin, art qui devait le servir dans ses travaux et qui faillit pourtant lui faire manquer sa carrière. Sa famille étant peu fortunée, il devait souhaiter de lui venir en aide, ou du moins de ne lui être pas trop longtemps à charge. Avant même d'avoir terminé ses études (1839-1840), il accepta de suppléer un compatriote comme maître de dessin et de français dans une institution à Strafford, en Angleterre; et là il eut la tentation de se faire une situation plus lucrative en mettant son talent de dessinateur au service de l'industrie. Mais, au bout d'un an, il revint en France et se remit sur les bancs pour faire sa philosophie et conquérir le diplôme de bachelier (4 août 1841).

C'était un passeport : pour quelle destination? Cela n'est jamais visé sur la pièce. Il s'en servit pour rester là où il était; il rentra, comme professeur, dans la maison d'où il venait de sortir, comme élève : maître d'études, maître de français, puis chargé de la septième de 1841 à 1848[1]. Mais son esprit ne pouvait s'enchaîner à l'explication de la grammaire; il avait besoin d'expansion : il en chercha dans ces petits journaux de province où la littérature disputait encore avantageusement alors la place à la politique. On a signalé ses premiers essais dans la feuille *la Boulonaise :* histoire anecdotique, histoire locale, articles suivis sur les corsaires boulonais, pièces de vers aussi, par exemple pour l'inauguration de la statue de Napoléon sur la co-

[1] Voici les dates des nominations officielles : maître d'études, 27 novembre 1842; chargé de la septième, 2 octobre 1843. Il n'eut le titre de régent que le 20 septembre 1847.

lonne du camp de Boulogne, le 15 août 1841[1]. Ce qu'on peut dire de mieux à l'éloge de ce morceau, c'est qu'il était vendu au profit des indigents.

En 1843, il parut vouloir entrer plus avant dans le journalisme. Il fut rédacteur en chef de *l'Annotateur boulonais*. Ce qu'il eut de désagréments dans cet emploi se peut deviner sans qu'on le dise; mais il dut s'y résigner quelque temps. Il s'était marié en 1845, et il fallait bien que, pour soutenir sa famille, il ajoutât quelque chose au maigre traitement d'un régent de collège. Il était bien difficile pourtant de cumuler les devoirs de la classe avec les soins d'une gazette, même dans une ville peu agitée et sous un gouvernement tolérant. Il renonça à diriger le journal, sans rompre d'ailleurs toute attache avec lui. Aimant son pays de Boulogne, il l'avait étudié à tous les âges : il s'était jeté dans la grande querelle de *Portus Itius, Gesoriacum* et *Bononia,* et il publia dans son ancienne feuille une lettre à M. Bouillet sur l'article *Boulogne* du dictionnaire (1847)[2]. Il fit pourtant, en dehors de ses classes et sans sortir de sa ville, d'autres études encore. En 1837, le musée de Boulogne avait acquis un caisson de momie, provenant d'un artiste, ancien membre de la Commission d'Égypte, Vivant-Denon. Ce caisson n'était pas en tout très authentique. Denon en avait repeint le fond, dont les figures étaient fort effacées : au temps où les hiéroglyphes ne se lisaient pas, l'opération

[1] Ernest Deseille, *Les Débuts de Mariette Pacha*, p. 9, et *Auguste Mariette*, notice, p. 13.

[2] M. Bouillet, tout confus qu'on eût pris l'article de son dictionnaire comme une thèse digne d'être débattue dans un mémoire, lui écrivit :

« Paris, 19 octobre 1847.

« . . . Mon dictionnaire n'a pas la prétention d'émettre des opinions originales, ni de discuter des opinions historiques et géographiques comme on pourrait le faire dans un mémoire *ex professo*. . . Je crois, ajoute-t-il, que votre lettre serait mieux adressée à un savant qui aurait traité spécialement de la géographie de la Gaule, comme M. Walckenaër.

« Du reste, Monsieur, je profiterai de vos indications dès que cela me sera possible, je regrette qu'elles ne me soient pas arrivées assez tôt pour prendre place dans la cinquième édition, qui va paraître. » (Papiers de Mariette, communiqués par M. Arthur Rhoné, attaché à la mission française du Caire.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

ne paraissait point avoir grand inconvénient. Mais le reste était bien égyptien, et Mariette voulut savoir ce que ces signes voulaient dire. Champollion en avait fourni les moyens par sa grammaire et son dictionnaire; il se les procura et devint un des visiteurs assidus de la galerie égyptienne de ce musée[1]. Une autre circonstance le fit entrer plus avant dans ces études. Son parent Nestor Lhote, un des premiers disciples, un des compagnons de voyage de Champollion, avait laissé en mourant des papiers qu'on le chargea de mettre en ordre. Il le fit, et bientôt il donna un premier échantillon de son savoir dans un livre consacré au musée où il s'était formé : *Catalogue analytique des objets composant la galerie égyptienne* (musée de Boulogne-sur-Mer).

Dès ce moment, ce n'était plus à Boulogne qu'il pouvait rester, et du premier bond il aurait voulu aller en Égypte. Il en fit la demande au Ministre de l'instruction publique, et la lui fit transmettre par le maire de Boulogne et par un député du Pas-de-Calais, M. François Delessert, qui promit de l'appuyer (30 mai 1846). Mais le Ministre répondit qu'un autre voyageur venait d'être chargé d'une mission de ce genre (26 juin 1846). (C'était sûrement J.-J. Ampère.) Mariette insista; il ne demandait plus à être défrayé de son voyage; il sollicitait seulement le passage gratuit : mais cela même lui fut refusé. Il voulut au moins aller à Paris, et, bien que sa position à Boulogne se fût améliorée (à sa classe du collège s'était joint un emploi dans l'école de dessin), il demanda un congé. Il l'obtint, et vint à notre grande Bibliothèque étudier ce que nous avons de *la salle des ancêtres de Toutmès III*. Il en fit l'objet d'un mémoire qu'il adressa à M. Charles Lenormant; et notre confrère, justement frappé des qualités que révélait ce travail, entrepris sans direction, sans maître, dans un iso-

[1] « Je suis entré dans l'Égypte, écrivait-il plus tard, non par *l'Univers pittoresque* de Figeac, mais par la momie du musée de Boulogne. Sans cette momie et sans les facilités que m'a procurées M. Gérard, conservateur de la bibliothèque publique de Boulogne, je ne serais certainement pas aujourd'hui un égyptologue. » (Lettre à M. A. Rhoné, 1er mai 1874.)

lement absolu, écrivit au maire de Boulogne pour le prier de mettre le jeune égyptologue en mesure de poursuivre ses études à Paris[1].

La tentative ne fut pas heureuse : l'état des finances de la ville, après la révolution de 1848, lui interdisait tout sacrifice. Mais Mariette eut un autre appui qui lui venait du Boulonnais. Par suite de la même révolution, le peintre Jeanron, son compatriote, avait été placé à la tête des musées nationaux. A la recommandation de MM. Ch. Lenormant et de Longpérier[2], il lui trouva dans le Louvre un petit emploi qui lui laissait du loisir pour l'étude (il s'agissait de ranger les papyrus égyptiens), et pour cela il lui faisait, sur le chapitre de son budget intitulé : *Frais de collage*, un traitement de 2,000 francs par an, ou plutôt de 166 fr. 66 par mois; car il ne le lui assurait que pendant cinq mois, du 1er mai au 1er octobre. — 166 fr. 66 par mois, et il avait à Boulogne un congé sans traitement[3], et il était marié, père de trois petites filles! Il fallait tout son dévouement à la science pour se réduire à une pareille position : il l'accepta, et s'estima heureux de la garder au delà du terme fixé[4]. La joie du travail lui faisait oublier ses misères domestiques; jamais il ne montra plus d'entrain et de gaieté; il allait par les salles, ayant le mot pour rire avec les gardiens, et, pour travailler d'inspiration, il enfourchait les sphinx. « Que faites-vous là? lui dit un jour un de ses amis, le voyant ainsi, la

[1] 15 avril 1849.

[2] Lettre à M. A. Rhoné, en date du 11 août 1874.

[3] Congé sans traitement, jusqu'à la fin de l'année scolaire, 20 mai 1849.

[4] Le 7 juillet 1849, le principal le pria de lui faire savoir s'il a l'intention de reprendre sa chaire. « J'aime à croire, ajoutait-il, que vous êtes toujours content à Paris, et que vous obtiendrez au mois d'octobre une position conforme à vos désirs. » Le 30 septembre, il obtenait prolongation de son congé et de son emploi au musée. L'excellent M. Gérard, tâchait de lui assurer quelques ressources supplémentaires; il lui demandait des articles pour *l'Impartial de Boulogne;* mais il ajoutait : « Visez surtout à vous faire ouvrir la porte du *Journal des Savants*, c'est le chemin de l'Institut, où vous parviendrez, je vous le prédis, et où je vous pousserai, pour ma part, de mes tout petits efforts, si Dieu me prête vie assez longtemps. » (Papiers de Mariette, communiqués par M. A. Rhoné.) Mariette lui en garda toujours de la reconnaissance.

plume à la main, juché sur le colosse. — J'écris l'histoire de ce *pistolet-là*[1]. »

Cette situation eut pour fin celle qui fut mise à l'administration de son protecteur. En 1850, Jeanron retourna dans son atelier, et Mariette était menacé d'être renvoyé à son collège. — Au lieu d'une place qu'on demandait pour lui au ministère, il reçut une mission. Les Anglais venaient de faire un précieux butin dans les couvents coptes de l'Égypte ; un de leurs délégués avait, par des séductions fort grossières, enlevé aux moines de la vallée des lacs de Natron leurs plus beaux manuscrits. Il en restait sans doute encore ailleurs; et la France désirait en acquérir, fût-ce par d'autres procédés; non point tant par amour de cette langue et de cette littérature, mais dans ces manuscrits on espère toujours trouver quelque traduction des œuvres de l'antiquité grecque. Les études de Mariette sur les textes coptes qu'il avait maniés au Louvre, la *Bibliographie copte* qu'il venait de composer (1849), le mettaient en vue[2]. Sur le rapport de notre Académie (21 juin 1850), on le chargea d'aller, à son tour, à la recherche de ces manuscrits. Mais, disons-le, Mariette, dans sa demande, ne s'était pas réduit à ce rôle, et l'Académie n'avait pas entendu l'y renfermer. « M. Mariette, disait le rapporteur (Charles Lenormant), propose aussi d'entreprendre des fouilles sur les points de l'antiquité égyptienne imparfaitement explorés jusqu'ici, afin d'enrichir nos musées du produit de ses richesses. » Notre Commission

[1] *Auguste Mariette*, notice par Ernest Deseille, 1882, p. 32.

[2] Il avait publié vers le même temps une note sur un fragment de papyrus royal de Turin et la 6ᵉ dynastie de Manéthon. Il résumait ses observations en ces trois points :

1° Qu'un des fragments, le numéro 41 de M. Lepsius (*Auswahl der wichtigsten Urkunden*, etc., table IVᵉ, tête de la cinquième colonne), n'est pas à sa place;

2° Que l'ensemble de la 5ᵉ et de la 6ᵉ dynastie de Manéthon est nettement reconnu sur le papyrus et aussi nettement que l'ensemble de la 12ᵉ dynastie, qui a servi à la plus grande découverte dont se soit enrichie l'histoire de l'archéologie égyptienne depuis la mort de Champollion ;

3° Enfin, ce qui n'est pas moins considérable, que Manéthon et le papyrus se vérifient mutuellement, et que, dans cette confrontation, Manéthon ne perd rien de son autorité. (*Revue archéolog.*, 1ʳᵉ série, t. VI, 1849, p. 305.)

proclamait que l'exploration de l'Égypte était loin d'être achevée; qu'après Champollion, après Lepsius, il y avait encore bien des conquêtes à faire. Elle trouvait que le crédit proposé, 6,000 francs, était pour cela bien peu de chose, et exprimait le vœu qu'il fût augmenté[1].

On donna 8,000 francs!

Mariette allait donc partir pour l'Égypte! Jamais il n'avait fait rêve pareil, même sous les voûtes du Louvre, devant les monuments des Pharaons. Il en était ivre de bonheur. Avant de quitter la France, il voulut voir son père, et le vieillard vint à Paris pour lui donner cette dernière joie; mais sa jeune famille, sa femme, ses petits enfants, il les fallait laisser! Sa vocation était bien forte, puisqu'il y fit un si grand sacrifice.

II

Il partit le 4 septembre 1850, et le 2 octobre il était à Alexandrie. Il ne fit qu'y passer, et gagna le Caire au plus vite. C'est là, d'ailleurs, que sa mission l'appelait d'abord. J'ai dit qu'il devait aller dans les couvents pour voir s'il y avait quelque chose à recueillir encore après — dirai-je la moisson ou la razzia? — que la mission anglaise y avait faite, et il lui fallait pour cela une lettre d'introduction du patriarche résidant au Caire. Mais le patriarche était mis en défiance par la manière dont s'étaient conduits les Anglais. Il promit pourtant de recommander Mariette à l'archimandrite du couvent de Saint-Macaire. Seulement, sa lettre ne pouvait être prête avant quinze jours. Mariette voulut mettre ce délai à profit. Heureux contre-temps! Une visite à la citadelle du Caire décida de sa mission et de sa vie.

Lui-même nous a décrit en une belle page ce moment solennel:

Du haut de la citadelle, dit-il, la vue du Caire est un des plus beaux pano-

[1] *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, t. XVIII, 1re partie: *Histoire de l'Académie*, p. 152-159.

ramas que l'on puisse voir. Je m'y trouvais le lendemain de ma visite au patriarche, vers le soir. Le calme était extraordinaire. Devant moi s'étendait la ville; un brouillard épais et lourd semblait être tombé sur elle, noyant toutes les maisons jusque par-dessus les toits. De cette mer profonde émergeaient trois cents minarets, comme les mâts de quelque flotte immense submergée. Bien loin, dans le sud, on apercevait les bois de dattiers qui plongent leurs racines dans les murs écroulés de Memphis.

A l'ouest, noyées dans la poussière d'or et de feu du soleil couchant, se dressaient les Pyramides. Le spectacle était grandiose. Il me saisissait, il m'absorbait avec une violence presque douloureuse.

On excusera ces détails, peut-être trop personnels. Si j'y insiste, c'est que le moment fut décisif. J'avais sous les yeux Gizeh, Abousyr, Saqqarah, Daschour, Myt-Rahyneh (Memphis). Ce rêve de toute ma vie prenait un corps. Il y avait là, presque à la portée de ma main, tout un monde de tombeaux, de stèles, d'inscriptions, de statues. Que dire de plus? Le lendemain, j'avais loué deux ou trois mules pour les bagages, un ou deux ânes pour moi-même; j'avais acheté une tente, quelques caisses de provisions, tous les *impedimenta* d'un voyage au désert, et, le 20 octobre, dans la journée, j'étais campé au pied de la grande Pyramide[1].

La nécropole de Memphis qu'il avait traversée après avoir passé le Nil, en allant de Myt-Rahyneh à la grande Pyramide, s'étend sur un espace de vingt lieues, au pied de la chaîne libyque, dans le désert. Toutes les époques s'y succèdent jusqu'à 3000 ou 4000 ans avant Jésus-Christ. Mariette eut tout d'abord l'idée d'explorer ce vaste champ par quartiers, ne doutant pas que chacune de ces régions ne dût correspondre aux divers âges des dynasties[2]. En le parcourant, il vit un sphinx dont la tête s'élevait au-dessus du sable, comme pour le regarder. Cette rencontre le frappa. Il avait vu de pareils sphinx à

[1] *Le Sérapéum de Memphis,* par Auguste Mariette Pacha, publié, d'après le manuscrit de l'auteur, par G. Maspero, professeur au Collège de France, directeur général des musées d'Égypte. Paris, Vieweg, 1882, in-4°, t. I, p. 4.

[2] Il y rencontra quelques Bédouins des villages voisins, qui faisaient aussi des fouilles pour en vendre les produits aux voyageurs. «Un jour, dit-il, attaché au bout d'une corde, j'étais descendu dans un puits et j'avais assisté, j'avais aidé de mes mains à l'ouverture d'un sarcophage inviolé. Émotion délicieuse que je n'ai jamais oubliée.» (*Le Sérapéum de Memphis,* t. I, p. 5.)

Alexandrie, au Caire, tous de même grandeur, de même matière, portant souvent, gravés au trait, les noms d'Apis, de Sérapis, et on lui avait dit que les marchands d'antiquités s'en approvisionnaient en ce lieu même[1]. Aussitôt, et comme par une soudaine illumination, il se rappela ce passage de Strabon :

« On trouve de plus (à Memphis) un temple de Sérapis, dans un endroit tellement sablonneux que les vents y amoncellent des amas de sable, sous lesquels nous vîmes les sphinx enterrés, les uns à moitié, les autres jusqu'à la tête, d'où l'on peut conjecturer que la route vers ce temple ne serait point sans danger, si l'on était surpris par un coup de vent[2]. »

Les sphinx du Caire et d'Alexandrie n'avaient-ils pas été exhumés de cette allée ensevelie sous les sables? Et celui qu'il avait devant les yeux n'était-il pas resté en place comme pour lui en signaler la direction? S'il en était ainsi, des fouilles habilement pratiquées lui en feraient trouver d'autres. Le premier, par sa position, marquait la ligne où l'on devait les chercher; le suivant donnerait la distance; que l'on en trouve deux autres parallèles aux deux premiers, et l'on aura l'axe et la largeur de l'allée, l'écartement des sphinx et, par suite, le moyen de les retrouver, les uns après les autres, par des sondages, sans avoir besoin de déblayer tout le sable. Les quatre sphinx furent découverts; l'allée était bien là, et le Sérapéum au bout[3].

[1] « J'avais vu à Alexandrie, dans les jardins de M. Zizinia, consul général de Belgique, deux sphinx sans inscriptions. Ils étaient taillés dans le beau calcaire du Mokattam et appartenaient à cet art de l'époque des Saïtes que sa grâce un peu sèche fait si facilement reconnaître. En visitant l'École polytechnique, sous la conduite de son savant directeur, Aly-Pacha-Moubarak, j'en trouvai deux autres. Même rencontre chez Linant Bey, chez Clot Bey, chez Varin Bey. Évidemment ces sphinx avaient une même origine, c'est à-dire qu'ils provenaient de la même allée. Tous d'ailleurs étaient achetés chez un négociant du Caire, M. Fernandez, lequel m'apprit qu'effectivement on les trouvait dans la nécropole de Saqqarah, où ils formaient une avenue qui paraissait s'enfoncer et se perdre vers l'occident dans les sables du désert. » (*Le Sérapéum de Memphis*, t. I, p. 5.)

[2] Strabon, livre XVII, p. 807.

[3] « Il ne semblait pas possible, ajoute-

Restait à y arriver. Mais que de peines, que de traverses, que d'efforts, avant d'atteindre ce but! Le récit en a été fait plusieurs fois[1], et Mariette lui-même en a consigné les traits essentiels dans des pages qui ne sont publiées que d'hier[2] et qui portent le caractère de notes écrites au cours de cette longue recherche, car le travail ne dura pas moins d'une année (du 1er novembre 1850 au 12 novembre 1851). C'est une conquête sur le désert et comme une lutte corps à corps avec Typhon, le dieu des sables, l'ennemi du Nil, le meurtrier d'Osiris; et le dieu malfaisant prit plus d'une fois la forme humaine pour disputer le tombeau divin dont il était devenu maître; mais il avait affaire à un rude et vigoureux jouteur. Un moment, Mariette avait cru que le sanctuaire dont les sphinx lui désignaient l'emplacement allait se retrouver du premier coup. Il voyait devant lui, vers l'ouest, se dessiner une vaste enceinte et une butte de sable au milieu. Cette butte ne recélait-elle point le temple? Il l'y chercha, et n'y trouva rien. Il en revint donc au procédé plus lent que le raisonnement lui avait indiqué : suivre la ligne des sphinx, cheminer par l'allée. D'abord tout lui succède à souhait; les sphinx sont à leur place, je dirai à leur poste, comme de fidèles sentinelles. Il les y retrouve jusqu'au cent trente-quatrième; mais alors plus rien : le

t-il, de laisser à d'autres le mérite et le profit de fouiller ce temple dont un hasard heureux venait de me faire découvrir les restes et dont l'emplacement allait désormais être connu. Sans aucun doute, bien des débris précieux, bien des statues, bien des textes ignorés, se cachent sous ces sables que je foule. N'était-ce pas déjà le droit du Louvre de les posséder?

« Tous mes scrupules tombaient devant ces considérations. J'oubliai en ce moment ma mission, j'oubliai le patriarche, les couvents, les manuscrits coptes et syriaques, Linant Bey lui-même, et c'est ainsi que, le 1er novembre 1850, par un des plus beaux levers du soleil que j'aie jamais vus en Égypte, une trentaine d'ouvriers se trouvaient réunis sous mes ordres près de ce sphinx, qui allait opérer dans les conditions de mon séjour en Égypte un si complet bouleversement. » (*Le Sérapéum de Memphis*, t. I, p. 7.)

[1] Entre autres, avec beaucoup de verve, par M. Ernest Desjardins, dans une conférence qu'il fit à Boulogne, la veille de l'inauguration de la statue de Mariette. (*Inauguration du monument*, etc., p. 89 et suiv.)

[2] *Le Sérapéum de Memphis*, cité plus haut. On n'en a encore que le 1er volume.

sondage est en défaut; on doit recourir aux fouilles, devenues bien plus difficiles dans un sable plus profond. Enfin le cent trente-cinquième est découvert et montre que l'avenue fait un crochet. Arrivera-t-on à quelque chose dans cette direction nouvelle? Après le cent quarante et unième sphinx, tout se dérobe encore. On fouille et on finit par dégager un hémicycle, qui termine et qui ferme l'allée, hémicycle orné de statues de législateurs, de poètes et de philosophes de la Grèce. Chercher Osiris et se trouver face à face avec de méchantes statues de Lycurgue, de Pindare et de Platon! Évidemment l'allée de sphinx n'était pas faite pour mener là. Mariette se remet donc à l'œuvre; il cherche à gauche et ne trouve rien qu'un petit temple de Nectanébo avec quatre lions grecs de mauvais style et une statue de Bès, que les femmes mêlées aux ouvriers prirent pour le diable[1]. Il cherche à droite, et il met à découvert une vaste avenue dallée, un *dromos* bordé d'un mur à hauteur d'appui, sur lequel sont rangés d'autres produits très médiocres, cette fois encore, de l'art grec : des figures d'animaux symboliques, un Cerbère colossal, un paon de six pieds de haut, un coq géant tenu en bride par des enfants. Ce n'est qu'à l'extrémité qu'il déterre un petit édicule de style grec et un autre de style égyptien, où était une statue du bœuf Apis, que l'on voit au Louvre aujourd'hui. Au bout de cette avenue, enfin, il trouve un pylône ou porte monumentale du temps de Nectanébo. A droite et à gauche, sur un socle antique, étaient deux lions couchés, en calcaire, qui rappelaient les lions du Vatican (sans doute de même provenance), dont les moulages en fonte décorent la façade de l'Institut.

[1] « C'est l'heure du repas de midi, et le soleil tombe d'aplomb sur la statue, dont il fait saillir puissamment tous les reliefs. Il est venu des femmes d'Abousyr et de Saqqarah se joindre à nos ouvriers. Une sorte de procession se forme. On prend Bès pour le diable. Le défilé commence. Chacun agit alors selon son tempérament. Les femmes se posent devant la statue et l'injurient, avec des gestes de forcenées. En général, les hommes crachent dessus. J'ai parmi mes ouvriers deux ou trois nègres. Ils regardent en face l'impassible divinité, et subitement se sauvent en riant aux éclats. » (*Le Sérapéum de Memphis*, t. I, p. 18.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

A ce point de ses fouilles, qui duraient déjà depuis quatre mois[1], Mariette, s'il n'avait pas pénétré encore dans le Sérapéum, n'avait pas laissé que de faire des découvertes importantes. Le long de l'allée des sphinx, il avait mis au jour quelques tombes de l'ancien empire. Il y trouva plusieurs statues, deux entre autres d'un admirable travail[2]. Il me suffit de nommer le scribe accroupi du Musée du Louvre, ce prototype, à trente siècles de distance, du fameux rémouleur de Florence, dont la copie est aux Tuileries; près du temple de Nectanébo, un tombeau qu'il crut d'abord d'un Apis et qui était d'un prêtre, dont il fouilla le corps comme on fouillerait un caveau[3]; sous le dallage du *dromos,* une multitude de statuettes, ainsi cachées pour conjurer les maléfices du dieu des sables. Il en était là, quand il eut à son tour à conjurer des maléfices d'une autre sorte. Il y avait une loi de Méhémet-Ali qui portait défense de faire des fouilles sans firman : loi tombée en désuétude. La jalousie des marchands d'antiquités et du moudyr (gouverneur) de Gizeh la fit revivre. Abbas Pacha était

[1] Il avait dû suspendre, pendant trois semaines, ses travaux, par suite d'une ophtalmie gagnée dans cette dure vie au désert, sous la tente :

« La tente me fatigue, dit-il dans son récit, le vent et le sable s'y engouffrent, et j'ai de nouveau les yeux tres irrités.

« J'étais à peu près guéri d'une très violente ophtalmie, qui m'avait forcé d'aller au Caire chercher le secours de la science. (La tente emportée par le vent)... Je me décide à profiter des grosses briques creuses qu'on rencontre en quantités innombrables dans la montagne et à construire, tant bien que mal, un abri (deux chambres, dont une servant de magasin). » (*Le Sérapéum de Memphis,* t. I, p. 31.) Ces deux chambres existent encore.

[2] « Le nu est peint en rouge, les cheveux en noir, le caleçon court (*schenti*) en blanc. Les yeux sont enchâssés dans une enveloppe de bronze qui tient lieu de paupières. Au milieu des yeux, formés d'un morceau de quartz blanc opaque, est fixé un petit disque de cristal de roche qui donne à la prunelle ainsi figurée une extraordinaire puissance de vie. » (*Ibid.*, p. 11.)

[3] « L'ouverture de la momie ne donna que de médiocres résultats. Le corps est noir, pesant, et ne forme qu'une masse de bitume avec les bandelettes nombreuses qui l'enveloppent. Il faut la pioche pour briser tout cela, et encore n'y réussit-on qu'avec peine. Le bitume a envahi le crâne et le tronc tout entier. Une feuille d'or est appliquée sur la langue. On recueille çà et là dans la cavité de la poitrine, et noyés dans le bitume, des *tat*, des vases cordiformes, des têtes de serpent en cornaline, de nombreuses statuettes de divinités en faïence émaillée. » (*Ibid.*, p. 22 et 23.)

vice-roi, et n'avait pas en faveur la France républicaine. Ordre fut signifié à Mariette de cesser son travail et de livrer les objets qu'il avait découverts. Mariette déclara qu'un ultimatum de cette espèce devait être adressé, non à lui, mais au représentant de la France en Égypte : c'était une question de droit international que le consul avait seul qualité pour traiter avec le gouvernement égyptien; et il passa outre. Seulement, un beau matin, ses travailleurs ne parurent plus: le moudyr avait trouvé ce moyen de l'arrêter plus pratique et plus sûr que la diplomatie; et c'est au moment où il touchait au terme que les fouilles demeurèrent ainsi suspendues pendant près d'un mois!

Au bout de ce temps, les circonstances parurent plus favorables. Le gouvernement égyptien leva son *veto*. En France, on attendait la découverte de jour en jour. M. de Saulcy, revenant de son premier voyage en Palestine, avait appris en route les résultats déjà obtenus et en signalait l'importance dans la presse. L'Académie, instruite par d'autres voies plus directes, décida qu'une démarche serait faite par son bureau[1] pour obtenir du ministère un nouveau subside (16 mai 1851)[2]. Il n'était plus question des manuscrits coptes, et personne ne songeait à demander compte à Mariette des 8,000 francs qu'il n'y avait pas employés. Le 7 août 1851, sur le rapport de M. Lacrosse, l'Assemblée nationale vota 30,000 francs pour cette destination nouvelle[3]. Mais, le croirait-on? ce vote fit plus de mal que de bien. Nous avons, en France, l'habitude (je ne dirai pas la modestie) de parler à la tribune comme si notre voix ne devait pas être entendue au dehors. L'Égypte, c'est bien loin, quoique un peu moins loin que la

[1] M. Guizot, président; M. Walkenaër, secrétaire perpétuel.

[2] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII, 1re partie (*Histoire*), p. 179. M. Lenormant venait d'apprendre à l'Académie la découverte désormais certaine du Sérapéum. Deux lettres de M. Delaporte, consul de France au Caire, à M. Jomard (4 avril), avaient déjà informé l'Académie de la marche des travaux. (*Ibid.*, p. 356 et 357.)

[3] L'Académie, consultée officiellement, avait donné son adhésion à la proposition de l'administration des musées, qui demandait ces 30,000 francs pour le *Sérapéum*. (*Ibid.*, p. 195 et 199.)

Chine; mais les Orientaux eux-mêmes ont des oreilles, et s'ils ne savent pas notre langue, il ne manque pas de gens qui se mettent en devoir de la leur interpréter. Le rapport de M. Lacrosse et le texte de la loi qui fut votée pouvaient même se passer de commentaire. Après un exposé un peu risqué du culte de Sérapis et une indication moins inexacte de ce que les premières fouilles de Mariette avaient produit, le rapporteur continuait :

On est fondé à compter sur des résultats encore plus avantageux pour la science archéologique. Le Sérapéum, couvert de sable dès le temps de Strabon, est resté intact. L'Académie des inscriptions porte le plus vif intérêt aux travaux qui permettront à la France de s'approprier des objets précieux, d'une origine authentique, et qui ont échappé à la main des barbares. . .

On connaît les difficultés d'une telle entreprise. Elle peut être entravée par des incidents sur lesquels il ne serait point nécessaire d'arrêter votre attention : la situation intérieure de l'Égypte pourrait même devenir moins favorable à l'extraction et au transport des objets enfouis à Memphis. . . Malgré la circonspection et la prudence qui ont présidé aux opérations des explorateurs français, l'éveil est donné aux étrangers. On leur interdirait difficilement l'approche du temple.

Suspendre ou cesser des recherches conduites avec tant de succès, ce serait livrer aux musées rivaux ce qu'il dépend de nous de déposer dans la collection nationale. . .

Admirable naïveté du régime parlementaire ! et la loi était ainsi libellée :

Il est ouvert au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1851, un crédit extraordinaire de 30,000 francs, applicable aux travaux de déblayement d'un temple dédié à Sérapis, découvert parmi les ruines de Memphis, et *au transport en France des objets d'art qui en proviendront*[1].

L'effet immédiat de ce rapport et de ce vote, au Caire, fut l'envoi d'un inspecteur du vice-roi, qui fit le compte des monuments décou-

[1] *Le Sérapéum de Memphis*, Appendice C, p. 107-109.

verts, au nombre de cinq cent treize, et enjoignit à Mariette de les livrer. Mariette déclara qu'il ne les remettrait que sur l'ordre du Gouvernement français, et il paraît que le consul hésita un peu à s'engager sur ce terrain de lui-même. Il transmit à son compatriote une dépêche de Stéphan Bey, ministre du vice-roi, dépêche conçue dans un style parfaitement occidental (on jurerait qu'un Anglais l'a écrite) : elle rappelait que le consul, en sollicitant pour Mariette l'autorisation de faire des fouilles, avait reconnu, en son nom, les droits de propriété de l'Égypte sur les monuments découverts. C'est à ces conditions que la recherche en avait été permise; mais plusieurs avaient été détournés, grand dommage pour l'archéologie! La surveillance était donc imparfaite. En conséquence, dans l'intérêt de la science aussi bien que de l'Égypte, le gouvernement égyptien avait arrêté : 1° la livraison à lui des objets découverts; 2° l'envoi de cinq officiers pour constater ceux qu'on viendrait à découvrir.

Mariette ne reçut cette lettre que comme un avertissement, et demanda que l'ordre lui fût donné par écrit. Cela faisait gagner du temps. Or le Gouvernement français s'était trop avancé pour reculer. Il commanda à son consul, M. Le Moyne, d'intervenir, et il en résulta une sorte d'accord, qui se résumait en ces trois points :

1° Abandon au Gouvernement de la République des objets déjà trouvés; 2° suspension provisoire des fouilles pour tout le monde; 3° autorisation au Gouvernement français de les reprendre par la suite, même avec des facilités particulières, s'il s'engageait à n'en pas réclamer pour lui les produits[1].

III

C'est au milieu de ces entraves que Mariette accomplit sa découverte. Pour tenir contre la force, il ne s'était pas fait scrupule de recourir à la ruse. Il recélait au fond des puits où les Égyptiens autre-

[1] *Le Sérapéum de Memphis*, t. I, p. 45 et 46.

fois ensevelissaient ou, pour mieux dire, cachaient leurs morts, les objets qu'il avait remis au jour. Il les y faisait emballer, pour les expédier nuitamment vers Alexandrie. Plusieurs des surveillants annoncés par Stéphan Bey étaient arrivés. Un premier voulut descendre dans un des puits de Mariette, et on l'y fit rester plus que de raison; un second s'y laissa choir, et n'en revint pas : il s'y tua; cela rendit les autres plus circonspects. Ils étaient absents quand enfin Mariette atteignit le but si persévéramment poursuivi :

Le grand jour est arrivé, écrit-il dans son journal. Hier, 12 novembre 1851, j'ai pu enfin pénétrer dans la tombe d'Apis. Vers la fin de la journée précédente, la partie supérieure d'une magnifique porte, construite en calcaire blanc, s'était montrée au fond de la tranchée[1], le long de la paroi verticale sud. On se met à l'œuvre avec ardeur. Quelques gros blocs tombés, qu'il fallut briser à coup de masse, ralentirent malheureusement le travail, que nous continuons pendant la nuit. Un petit coin de l'entrée se montre bientôt. Je m'y laissai glisser, et, quelques instants après, j'étais dans l'intérieur de la tombe.

La tombe se compose d'une longue galerie principale, taillée en voûte, et de galeries plus petites, qui s'en détachent à angle droit[2]. C'est le plus grand souterrain qu'il y ait en Égypte : les galeries mises bout à bout présenteraient 250 mètres de développement. Mariette n'eut garde de publier sa victoire : il aimait bien mieux être seul à jouir de sa conquête. Pour échapper à la curiosité des surveillants, il avait même adapté à l'ouverture qu'il venait de pratiquer une sorte de cheminée à ras du sol : il la tenait ouverte pendant la nuit, pour y descendre; pendant le jour, il y posait une planche, qu'on avait soin

[1] Cette porte, couverte d'inscriptions tracées par les pèlerins, est aujourd'hui au Louvre.

[2] «Dans une partie de leur parcours, ajoute Mariette, les galeries n'ont pour limites latérales que le roc vif, dans lequel elles sont creusées. Souvent aussi, de chaque côté du chemin, s'ouvrent de grandes chambres. Au milieu de la plupart de ces chambres est un sarcophage. Les chambres sont en contre-bas des galeries et taillées en forme de voûtes, comme elles. Elles ne sont pas en face l'une de l'autre, mais alternent.» (*Le Sérapéum de Memphis*, t. I, p. 48.)

de recouvrir de sable afin que rien n'y attirât les regards. Les choses restèrent ainsi jusqu'au 12 février 1852. Ce jour-là, M. Le Moyne écrivit à Mariette que le droit de fouiller lui était rendu; et Mariette, supprimant sa cheminée, ouvrit les portes; seulement la faveur avait son correctif. Les cinq cent treize monuments recensés d'abord restaient à la France; mais ceux qui avaient été trouvés depuis, ou qui devaient l'être par la suite, appartenaient, en vertu de l'accord, au vice-roi[1].

Nous ne suivrons pas notre intrépide missionnaire dans l'exploration du monument et dans les luttes qu'il soutint pour en rester maître : lutte plus ou moins courtoise avec les agents égyptiens, lutte à main armée contre les Bédouins, attirés là par le bruit des trésors découverts; nous ne dirons pas son ardeur à fouiller toutes les parties, tous les recoins de ces galeries, ses émotions en ouvrant un tombeau, sa joie quand il en trouva un qui n'avait pas été violé[2], et le légitime orgueil avec lequel il énumère et décrit les précieux bijoux qu'il en a tirés. Il l'a dit lui-même dans son livre du *Sérapéum*[3], et l'on en peut voir les plus beaux échantillons dans les vitrines du musée égyptien au Louvre. Le vice-roi, comptant bien que tout serait à lui, grâce à son traité et à ses surveillants, avait remis en vigueur pour tous les autres le firman qui défendait les fouilles, et Mariette y tenait la main, au grand mécontentement des fellahs du pays, dépossédés

[1] Mariette goûta peu cet accommodement : «... Comme les moins importants, dit-il, sont précisément ceux qui ont été trouvés d'abord et que tout l'intérêt des fouilles se concentre sur ceux qui ont été recueillis en dernier lieu, il s'ensuit que ce sont ceux auxquels je tiens le moins qu'on nous offre, et ceux qui sont pour moi le vrai fruit de nos travaux que l'on confisque.» (*Le Sérapéum de Memphis*, t. I, p. 56.)

[2] «En 1851, j'eus la bonne fortune de découvrir la tombe inviolée d'un Apis. Elle datait du règne de Ramsès II, et donna au Musée ces beaux bijoux que tout le monde connaît. Quand j'y entrai pour la première fois, je trouvai, marquée sur la couche mince du sable dont le sol était couvert, l'empreinte des pieds des ouvriers qui, 3,700 ans auparavant, avaient couché le dieu dans sa tombe.» (*Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires de Boulaq*, p. 61.)

[3] *Le Sérapéum de Memphis*, édition in folio, § 7.

d'un trafic séculaire[1]. Le vice-roi aurait eu de bien plus légitimes griefs contre Mariette, s'il n'avait rien reçu des travaux qu'il lui laissait poursuivre. Le moment critique arrivait. Le Gouvernement égyptien avait envoyé à Saqqarah une vingtaine de chameaux pour rapporter au Caire sa part de butin. Il fallait donc bien s'exécuter; « mais, dit Mariette, les choses se sont passées mieux que je ne l'espérais; Latyf-agha s'est montré conciliant; M. Bonnefoy (le second de Mariette) lui a livré à peu près ce qu'il a voulu[2]. » On dit que, dans le nombre, il y avait des pierres destinées à recevoir des inscriptions et que Mariette avait trouvées, à l'état brut encore, dans les galeries; il y traça quelques hiéroglyphes, où s'exhalait sa mauvaise humeur contre ceux qui lui voulaient ravir le fruit de ses veilles, et elles furent déposées avec le reste, comme stèles antiques, dans la citadelle du Caire[3]. Un savant étranger, qui les étudia, crut y trouver une dynastie nouvelle; mais il dut être peu édifié en voyant de quelle façon, dans l'ancienne Égypte, on parlait des pachas!

Tout ce travail n'avait pas pu s'accomplir avec les 30,000 francs votés par l'Assemblée nationale. Un jour même, pour n'être pas arrêté court, Mariette, avec l'autorisation du consul, dut vendre de l'or (du poids de 2 kilogrammes) qu'il avait trouvé en feuilles assez épaisses au soubassement d'une tombe d'Apis. Il avait besoin de nouveaux subsides, et le prince qui était alors tout le gouvernement de la France ne les lui refusa pas : un Bonaparte ne pouvait pas se désintéresser de l'Égypte. Le 2 septembre 1852, Mariette reçut l'agréable nouvelle qu'une somme de 50,000 francs lui était allouée pour continuer ses fouilles. Il trouva un autre soutien dans la munificence du Mécène généreux qui fut l'honneur de notre Académie. Il s'agissait d'une recherche particulière. Pline avait dit que les Égyptiens voyaient dans le grand Sphinx le tombeau d'*Armaïs* (Armachis), et il réfutait cette

[1] *Le Sérapéum*, édit. in-4°, t. I, p. 68. — Ajoutons que depuis des siècles, dans ce pays dénudé, ils font servir le bois des caissons de momies à cuire leur pain.

[2] *Le Sérapéum de Memphis*, édit. in-4°, t. I, p. 70.

[3] Ern. Desjardins, *Inauguration*, etc., p. 127.

opinion, le grand Sphinx étant taillé dans le rocher[1]. Mais le tombeau ne pouvait-il pas être au voisinage? Un plan relevé en 1816 par le docteur Ricci, au temps des fouilles du capitaine Caviglia, le faisait croire. On y marquait, derrière le grand Sphinx, des chambres inconnues jusqu'alors. Le duc de Luynes mit à la disposition de Mariette un premier, puis un second subside pour les rechercher : et Mariette découvrit un édifice en granit, temple ou tombeau, le plus vieux du monde, antérieur au fondateur de la seconde pyramide. Le Gouvernement, sur les instances de l'Académie[2], lui fournit une troisième allocation; une quatrième lui eût été nécessaire pour aller jusqu'au fond[3]. Il l'obtint, mais plus tard, de Saïd Pacha : «En quelques jours, dit-il, le sol était atteint, et la statue de Chéphren formait le noyau de richesses accumulées aujourd'hui au musée de Boulaq. Quelques centaines de francs de plus, la statue de Chéphren serait aujourd'hui au Musée du Louvre[4].»

Mariette revint en France en novembre 1854, et son premier soin fut de venir à notre Académie rendre compte de ses travaux[5]. Son retour fut un véritable triomphe; M. Emm. de Rougé dans l'*Athenæum*, M. de Saulcy dans *le Constitutionnel*, célébrèrent à l'envi sa

[1] Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, XVII, 1, ou XII, p. 77 (édit. Sillig) : «Harmaïn regem putant in ea conditum, et volunt invectam videri. Est autem saxo naturali elaborata.»

[2] La négociation avait été difficile. «L'Académie, disait-on dans la note remise au Ministre d'État, s'est vivement émue en apprenant, en même temps que les succès de M. Mariette, quel trésor la France était menacée de perdre, faute d'un peu d'argent.» (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XX, 1re partie : *Histoire*, p. 97.) Dans la séance du 12 avril, elle reçut la nouvelle que, par arrêté du 8, une *dernière* subvention de 10,000 francs était accordée à Mariette, en considération de l'intérêt qu'elle avait témoigné pour ses fouilles. (*Ibid.*, p. 99.)

[3] Le 28 octobre 1854, le Ministre d'État demande compte à Mariette, en termes fort administratifs, de l'emploi de ces 10,000 francs. Ce n'est pas ainsi que le duc de Luynes lui écrivait le 7 février et le 3 mai 1856. (Papiers de Mariette.)

[4] *Le Sérapéum de Memphis*, t. I, p. 91-93. Voir le compte sommaire qu'il rend des deux dernières années des fouilles. (*Ibid.*, p. 70-72). — Il avait parlé de ses dernières recherches dans deux lettres à l'*Athenæum français*, 28 janvier 1854.

[5] Séances des 8 et 15 décembre 1854. (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XX, 1re partie, p. 256.)

IMPRIMERIE NATIONALE

grande découverte. Elle avait donné au Louvre sept mille monuments de diverses sortes. Comme l'autorisation du vice-roi consacrait le fameux chiffre de 513, le *Moniteur,* cette fois, eut la discrétion de ne les pas compter[1].

Assuré d'une position durable au Musée[2], Mariette s'occupa de mettre en ordre et de produire les premiers résultats de ses travaux[3]. Une mission à l'étranger pouvait compléter ces études en lui permettant d'y retrouver les monuments dont l'Égypte avait été dessaisie[4]. Il se rendit à Berlin, à Turin, et partout on se plaisait à reconnaître par des distinctions les grands services qu'il avait rendus à la science[5].

C'est après ces voyages qu'il publia son *Choix de monuments et de dessins découverts pendant le déblayement du Sérapéum de Memphis*[6]; un *Mémoire sur la mère d'Apis,* mémoire où, après avoir défini tout simplement et très vulgairement cette qualification, il exposait, avec une largeur de vues à laquelle M. E. de Rougé a rendu hommage, les principaux points d'un système sur la religion des Égyptiens. Enfin

[1] *Moniteur* du 24 novembre 1854.

[2] Il y fut nommé conservateur adjoint le 16 février 1855.

[3] Il lut à notre Académie un *Mémoire sur les fouilles du Sérapéum,* 8 et 15 décembre 1854. Voir les *Comptes rendus.* Il publia en 1855, dans l'*Athenæum,* des *Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum. Athenæum,* t. IV, *Bulletin archéologique* (placé à la fin du volume), p. 45.

[4] Elle lui fut donnée le 21 février 1855.

[5] Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 16 août 1852; il reçut la croix de l'Aigle rouge à Berlin, le 28 décembre 1855, la croix des Saints-Maurice-et-Lazare à Turin, le 14 mai 1857, et devint successivement, en 1856 (16 janvier), membre de la Société des antiquaires de France; en 1857, correspondant de l'Académie royale de Turin (4 juin) et de l'Académie des beaux-arts de Rio-Janeiro (25 juin). Son voyage en Prusse lui fournit la matière d'une note sur un *Fragment d'un sarcophage phénicien conservé au musée de Berlin* (*Bulletin de l'Athenæum,* 1856, p. 49); c'est la première page d'un numéro qui a été imprimé, mais non publié.

[6] Paris, Gide et Baudry, 1856, in-4°. L'ouvrage comprend dix planches. La première donne le plan de la région de Saqqarah avant la découverte et le déblayement du Sérapéum. Ce plan, copié dans le grand ouvrage de M. Lepsius, montre que, vers 1842, c'est-à-dire à l'époque où il a été levé par les ingénieurs de la commission prussienne, l'enceinte du temple n'avait pas été recouverte en entier par le sable, et que la porte d'entrée elle-même était visible; et la commission prussienne ne l'a pas vue.

il fit paraître, comme un premier essai de l'ouvrage qui consacrera sa grande découverte, *Le Sérapéum découvert et décrit*, etc. (1857), ouvrage publié avec une telle magnificence que l'impression en dut être interrompue[1].

Un aussi beau succès aurait suffi à la gloire d'un savant. Pour Mariette, c'était un début; ce n'est pas à son âge et avec son ardeur qu'on l'eût pu confiner dans les salles d'un musée. Il avait le génie des découvertes, on l'eût éteint à le retenir appliqué au déchiffrement de monuments catalogués. Il lui fallait une occasion pour retourner en Égypte; elle ne tarda point à s'offrir.

IV

Abbas Pacha était mort de mort violente (14 juillet 1854), et Saïd, quatrième fils de Méhémet-Ali, lui avait succédé. Il était ami d'enfance de M. de Lesseps, et notre illustre confrère allait pouvoir entreprendre cette grande œuvre qui devait rattacher son nom à ce qu'on peut appeler un remaniement de notre globe. Dans cette situation, M. de Lesseps ne pouvait pas négliger les intérêts de l'Égypte. Au moment où il y ouvrait la route au commerce du monde entier, quand toutes les nations, et les Anglais surtout, allaient passer par là, il fallait soustraire l'antique pays aux convoitises des voyageurs, lui conserver ses monuments intacts, les lui garder à leur vraie place[2].

[1] 30 pages de texte et 36 planches en chromo et photolithographie.

[2] M. Vivien de Saint-Martin, dans un article sur *l'Égypte et ses monuments*, à propos de la mission de Mariette (journal *la Presse*, 1er septembre 1859), a signalé avec beaucoup de force tout ce que l'Égypte a subi de dégradations depuis la grande expédition française :

« Éléphantine a été dépouillée de son joli temple, qui ne vit plus que dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte. Erment a donné à une fabrique de sucre la plus belle moitié du portique d'Évergète. Les petits temples d'Esneh, d'El-Kab, le Typhonium d'Edfou, la grande tombe d'Onnofré à Sakkarah, la moitié des hypogées de Lycopolis sont perdus à tout jamais. Le sol, incessamment fouillé par les fellahs, leur a livré une quantité prodigieuse d'objets précieux qui ont été vendus, brisés, transformés par la fonte, jetés à tous les vents. »

Pour cela, il était nécessaire de créer un service spécial et de le remettre aux mains d'un homme intègre qui connût ces monuments, qui les aimât, qui sût les défendre au besoin. Tel était Mariette. Une circonstance servit à le mettre en avant. Le prince Napoléon avait annoncé l'intention de visiter l'Égypte, et le vice-roi désirait avoir un homme qui sût la lui montrer. Nul mieux que Mariette ne pouvait remplir ce rôle. Notre confrère M. Barthélemy Saint-Hilaire le désigna à M. de Lesseps, et M. de Lesseps le fit agréer du vice-roi.

Mariette fut donc rappelé au Caire vers la fin de 1857[1], et, par le titre de bey, il prit rang parmi les hauts fonctionnaires du pays. Lui à qui les fouilles avaient été interdites autrefois, il avait maintenant le droit de les faire, armé de la puissance publique, servi par les fellahs, obéi même par les moudyrs. Il ne laissa pas de trouver dans cette situation des difficultés d'une autre sorte. C'était l'Égypte maintenant qui faisait les frais de ces travaux, et les crédits nécessaires n'attendaient pas un vote des Chambres. L'argent coulait assez facilement des mains du vice-roi; mais il fallait être là, suivre la cour et saisir le moment opportun pour en recueillir quelque chose, au milieu des spéculateurs de tout ordre qui se disputaient les meilleures aubaines. Rien ne fut plus pénible à Mariette, car sa nature s'accommodait mal à ces pratiques; il préférait le désert à la cour, et ne fut jamais que mauvais courtisan. Heureusement, contre les intrigues des plus habiles, il avait une sauvegarde : c'était son désintéressement absolu et son dévouement au devoir. Dans sa première mission, libre de tout engagement à l'égard de l'Égypte, établi au désert comme en

[1] On lui avait donné en France une mission scientifique « gratuite » : son congé était ainsi motivé, 9 octobre 1857. A l'occasion de cette mission, M. Henri Brugsch écrivait à Mariette, avec une cordialité qui ne s'est jamais démentie :

« Berlin, 25 juillet 1858.

« Quel plaisir pour moi de vous savoir heureux, de vous voir en Égypte occupé de nos recherches, qui continueront de faire honneur à votre nom de même qu'à votre patrie! Jamais, je prétends, Saïd Pacha [n']a eu une si noble idée qu'au moment où il vous a transféré la haute dignité de directeur des monuments historiques. » (Papiers de Mariette, communiqués par M. A. Rhoné.)

un champ où il y a droit pour tous, il travaillait au nom de la France, avec l'argent de la France, et pour la France. Il ne se faisait donc aucun scrupule de lui assurer, par tout moyen, ce qu'il regardait comme sa légitime conquête. Maintenant, il était l'agent du Gouvernement égyptien. S'il gardait le titre de conservateur adjoint honoraire au Musée du Louvre[1], il avait la charge spéciale de conservateur des monuments de l'Égypte. C'est pour l'Égypte qu'il cherchait et trouvait. Rien ne fut détourné de cette destination.

Il put ouvrir successivement jusqu'à trente-cinq chantiers[2], et lui-même a exposé les résultats de ses recherches, par des communications directes à notre Académie, ou par des lettres à plusieurs de nos confrères, à M. de Rougé, à M. Jomard, à M. Alfred Maury, lettres qui nous furent communiquées et qui figurèrent soit dans nos *Comptes rendus*, soit dans la *Revue archéologique*. Ce ne fut donc plus seulement Saqqarah, la région du grand Sphinx et des Pyramides, qu'il explora, ce fut la Haute-Égypte, Karnak, Medinet-Abou, Abydos, Denderah; ce fut la Basse-Égypte aussi, la partie orientale du Delta, la région de San ou de Tanis, où il retrouva les monuments d'une race qui passait pour avoir plus détruit que construit, les Hycsos. Il en signala les traits dans la figure de plusieurs statues, il en retrouva les caractères dans une partie de la population encore existante sur les lieux, et il put lui rapporter plusieurs des colosses que l'on attribuait à des dynasties postérieures, nos deux grands Sphinx du Louvre, par exemple. « Quelle leçon, lui écrivait Théodule Devéria,

[1] Ce titre lui fut déféré le 28 janvier 1861, en même temps que la place était donnée à M. Théodule Devéria.

[2] C'est à notre Académie qu'au nom du vice roi il avait demandé, au début de cette mission nouvelle, des instructions sur les fouilles à faire, et l'Académie s'empressa de les lui donner (séance du 24 août 1859), après lecture de sa *Notice sur l'état actuel et les résultats des travaux entrepris par les ordres de S. A. le Vice-Roi pour la recherche des monuments de l'antique Égypte*. La commission, composée de MM. Jomard, Ch. Lenormant, Brunet de Presle, vicomte de Rougé, de Longpérier, fit son rapport par l'organe de M. Jomard, un vétéran du fameux Institut d'Égypte, le 14 octobre. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, 1re partie, p. 39-56.)

vous avez donnée aux personnes atteintes de la *rhinoplastomanie*[1], en changeant l'époque de nos Sphinx! Quand je pense que peu s'en est fallu qu'ils n'aient été décorés des nez caractéristiques de Ramsès le Grand et de Ménephtah[2]! »

Mariette se portait avec ardeur sur tous ces chantiers, sans tenir compte des avertissements qu'il avait déjà reçus. La joie des découvertes lui faisait oublier tout le reste :

Je vous écris à la hâte, disait-il à notre confrère M. Ernest Desjardins, un de ses plus anciens et de ses plus chers correspondants. Les fouilles de Memphis nous ont fait trouver l'atelier d'un fondeur en métaux. Déjà nous avons découvert les outils de cet artisan, une quarantaine de livres d'argent brut, des boucles d'oreilles d'or, une vingtaine de médailles d'argent inédites et d'autres objets destinés à la fonte. Les ouvriers me font dire qu'ils ne peuvent continuer sans moi. J'y cours, malgré la chaleur, qui est accablante.

Du reste, santé assez bonne. Je commence à craindre cependant pour mes pauvres yeux. Dès que je parais au jour, j'y ressens des douleurs vraiment cuisantes. Le fait est que le soleil et moi nous nous sommes regardés trop longtemps face à face pour que je ne commence pas à ressentir les effets de sa vengeance. Les médecins me disent que j'ai les yeux brûlés et me menacent d'une amaurose. Que Dieu ne les entende pas[3]!

L'œuvre de Mariette ne se bornait pas à faire des fouilles; il voulait, de plus, en assurer les résultats : en premier lieu, mettre à l'abri des profanations les temples ou les tombeaux déblayés, et en sûreté dans un musée tous les objets qu'on ne pourrait garder sur place; puis faire connaître par des publications tous ces monuments, grands ou petits. M. de Lesseps, qui avait accueilli lui-même et fait adopter du vice-roi le projet d'un musée, fut aussi le patron de cette idée, et remit au prince, en son propre nom, un rapport rédigé par Mariette, rapport que Saïd reçut avec faveur[4].

[1] La manie de remettre des nez aux statues mutilées, manie assez commune jadis aux conservateurs de musée.

[2] 17 janvier 1861.

[3] Du Caire, le 12 août 1860.

[4] 3 septembre 1860.

Mon cher Mariette,

Avant de quitter l'Égypte, j'ai lu au vice-roi, qui l'a écouté attentivement jusqu'à la fin, *mon* (votre) rapport sur l'uti-

J'ai dit que Mariette avait été appelé en Égypte comme pour préparer le voyage du prince Napoléon. C'était de la part du vice-roi un témoignage de son désir d'être agréable à la France. Napoléon III ne pouvait pas être indifférent à ces bonnes dispositions, et autour de lui on songea même à en tirer parti. D'abord, il ne s'agissait que du musée. Un écuyer de l'empereur, qui revenait d'Égypte, voyant qu'il était fait par un Français, trouva tout naturel que ce fût pour la France. Il écrivit à Mariette (14 juin 1861) :

Depuis mon retour de l'Égypte, je n'ai fait qu'une semaine de service. Naturellement Sa Majesté m'a entretenu de mon voyage, l'Impératrice surtout. J'ai sérieusement cru un instant qu'elle allait partir, à la description de mon voyage, et j'ai la conviction qu'elle fera ce beau voyage l'année prochaine ou dans deux ans, si les affaires politiques lui permettent d'aller à Jérusalem et à Damas.

J'ai entretenu l'Empereur de vos grands travaux, de votre musée si curieux du Caire, et j'ai dit à l'Empereur que ce beau musée pourrait appartenir à la France, si on savait s'y prendre auprès du vice-roi. « Comment cela? a répondu l'Empereur; mais ce serait superbe! — D'autant plus utile, Sire, ai-je dit, que, si ce n'est pas la France, l'Angleterre pourrait bien en profiter. — Mais comment s'y prendre? — Voyez M. Mariette, Sire : il vous le dira[1]. »

La conversation fut interrompue; et, si elle fut reprise avec Mariette, il ne put faire que la sourde oreille : Mariette, pour son musée, était tout Égyptien. Mais il y avait un intérêt plus grand que de transférer le musée du Caire au Louvre, c'était de bien établir l'influence de la France en Égypte, et le moyen qui semblait le meilleur était de faire venir le vice-roi à Paris. Mme Cornu s'y employa. Cette femme de bien, la plus sûre amie de l'empereur, et, par goût, amie de la science, se plaisait à mettre le prince en rapport avec les savants qui pouvaient le mieux le seconder dans des études où il oubliait volontiers la politique. Mais la science peut servir aussi à la politique, les savants au moins. On en a ici un exemple. La *Vie de César* exigeait

lité qu'il y avait pour lui à publier un volume sur les antiquités égyptiennes découvertes par vous sous mon patronage. Il m'a paru approuver ce projet et m'a recommandé de lui en parler.

[1] Papiers de Mariette.

des recherches dans tous les lieux où le dictateur avait conduit ses légions. Napoléon III, qui avait envoyé de si habiles explorateurs en Macédoine, en Asie Mineure, en Palestine, pouvait en avoir un en Égypte, sans aucun déplacement : Mariette était là. Mme Cornu, dans un de ses voyages, lui ménagea une entrevue avec l'empereur. Le prince put lui exprimer ainsi lui-même son désir que le vice-roi, s'il venait en Europe, vînt à Paris[1]; et Mariette, au retour, en parla à Saïd comme d'une marque de la bienveillance du souverain. Le vice-roi reçut cette communication avec reconnaissance : mais il revenait de Constantinople, il avait des affaires à mettre en ordre, un emprunt à réaliser. Il dit à Mariette :

Si, pour une cause ou pour une autre, l'empereur désire que je fasse immédiatement le voyage de France, qu'il dise un seul mot : je mets toutes autres affaires de côté, et dans une heure je suis embarqué. Mais si l'empereur daigne croire que ma présence est indispensable dans les circonstances actuelles, alors au printemps prochain j'aurai l'honneur de lui demander si je puis encore, à cette époque, profiter de la bienveillance que Sa Majesté daigne me témoigner en ce moment.

Mariette, en transmettant à Mme Cornu cette réponse, ne laissa pas que d'appuyer les raisons de Saïd :

Si vous tenez, disait-il, à ce que le vice-roi parte, écrivez-moi un seul mot, et le vice-roi sera quelques jours après à Paris, coûte que coûte. Si, au contraire, vous voulez bien avoir égard à la position que le désordre des finances a faite à l'Égypte, si vous voulez vous rappeler qu'en ce moment une nouvelle absence du vice-roi causerait au commerce européen d'Égypte le dommage le plus notable, alors attendez le printemps prochain, et je vous promets qu'à cette époque le vice-roi ira spontanément et avec un empressement sans égal se mettre à vos ordres.

Et il insistait d'ailleurs lui-même sur l'intérêt qu'il y avait à rendre le vice-roi témoin de la grandeur de la France :

Le vice-roi arrive en effet de Constantinople. Là on l'a pris adroitement par l'un de ses côtés faibles, l'amour-propre. On l'a accablé de politesses, de préve-

[1] Cela résulte d'une lettre de M. Cornu, du 27 août 1861.

nances. On l'a flatté et adulé à un point qu'il nous est revenu Turc dans toute la force du terme, ainsi qu'il me l'a dit lui-même. D'un autre côté, je ne vous cacherai pas que le vice-roi a été ébloui à Constantinople de l'énorme influence qu'y conserve l'Angleterre. Il y a deux mois encore, le vice-roi croyait certainement la France la plus grande nation du monde. Aujourd'hui et depuis son retour de Constantinople, un doute s'est glissé dans son esprit, et j'ai cru deviner qu'en certaines circonstances données le fils de Méhémet-Ali agirait en prince turc, c'est-à-dire qu'en croyant se mettre du côté du plus fort, il serait moins disposé qu'auparavant à adopter le parti de la France. Vous voyez par là qu'il faut que le vice-roi nous voie enfin de près et qu'il juge par lui-même. Alors il redeviendra le vice-roi d'Égypte, je veux dire celui qui tient dans sa poche la clef de l'Inde et qui devient par là l'ami naturel et l'allié de la France[1].

Saïd Pacha vint à Paris au printemps de 1862, comme Mariette l'avait promis, et Mariette fut envoyé à Londres en qualité de commissaire de l'Égypte à l'Exposition universelle, nouvelle occasion de légitime récompense. Le vice-roi l'éleva au rang de bey de 1er ordre et lui accorda d'autres faveurs[2]; mais, peu de temps après, il mourut (18 janvier 1863).

V

L'avénement de son successeur, Ismaïl, petit-fils de Méhémet-Ali par Ibrahim Pacha, le vainqueur de Nezib, ne troubla point tout d'abord la situation de Mariette. Dès le premier jour, Ismaïl lui en donna l'assurance, il lui dit même qu'il pouvait regarder, dès ce moment, comme décidée la construction d'un musée monumental, qui serait placé sur l'Esbékieh, c'est-à-dire au centre du mouvement européen du Caire :

L'édifice, disait Mariette dans sa lettre à M. Ernest Desjardins, sera élevé sur le plan le plus large. Outre le musée d'antiquités égyptiennes, auquel est réservée naturellement la place d'honneur, il contiendra un musée d'antiquités grecques recueillies en Égypte, un musée arabe, destiné à conserver les admirables mor-

[1] 24 sept. 1861. (Papiers de Mariette.) — [2] Août 1862. Il lui assurait une pension, réversible sur sa femme, et se chargeait de l'éducation de ses filles.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ceaux qu'on vend maintenant comme bibelots au Caire, tels que lampes de mosquées, chandeliers de cuivre avec nielles d'argent, vases ornés d'inscriptions coufiques, meubles en nacre, ouvrages de menuiserie et de marqueterie, en un mot, tous les débris de cette vieille civilisation arabe qui a laissé en Égypte de si brillantes traces. Enfin, au musée du Caire s'adjoindra aussi l'Institut égyptien, dont le directeur sera secrétaire perpétuel; cet institut, bien entendu, amènera avec lui sa bibliothèque, qui sera tenue au courant et confiée à un conservateur *ad hoc*. Bref, le vice-roi désire, comme vous le voyez, faire du musée le vrai centre scientifique de l'Égypte. Avec la persistance d'idées que tout le monde reconnaît à Ismaïl Pacha, je ne mets pas en doute que ce beau projet ne reçoive son accomplissement. (3 mars 1863.)

Mariette voyait désormais tout en beau, n'était la prochaine visite du sultan, qui le mettait en défiance. « Que diable le sultan vient-il faire en Égypte? écrivait-il. C'est ce que tout le monde se demande. En attendant, toutes les affaires sont ralenties ou suspendues. » Sans rejeter, mais sans presser non plus la construction du musée monumental, Mariette s'occupait à ranger les produits de ses fouilles dans un enclos devenu libre par la faillite de la compagnie de remorquage à Boulaq :

Vous ne reconnaîtriez plus notre ancienne cour de Boulaq, écrivait-il le 16 juin 1863 à M. Ernest Desjardins, qui l'avait récemment visitée. Au centre s'élève aujourd'hui un assez vaste monument, de style égyptien antique, et composé d'une dizaine de salles bâties sur mes plans. C'est notre musée provisoire. Je ne dis pas que nous serons là logés comme des rois; mais au moins nous y posséderons un ensemble de galeries et nous pourrons ainsi attendre le musée définitif. A l'intérieur comme à l'extérieur, tout est peint à l'égyptienne, et les monuments vont bientôt commencer à prendre leurs places, soit sur leurs socles, soit dans leurs armoires. L'inauguration de ces nouvelles constructions aura lieu le 1er octobre prochain.

Les fouilles d'où sortit ce musée avaient été commencées, on se le rappelle, en vue du voyage du prince Napoléon. Il n'était pas venu alors, et, en 1858, le vice-roi s'était décidé à lui envoyer (était-ce bien de l'avis de Mariette?) un magnifique échantillon des œuvres d'art exhumées. On annonçait pourtant toujours, en Égypte, sa visite;

mais en France on finissait par en douter. « Le prince Napoléon, écrivait notre confrère Adrien de Longpérier, le prince Napoléon a bien l'intention d'aller en Égypte la première fois que l'obélisque de Louqsor y retournera [1]. » Il y vint pourtant en 1863, et il remonta le Nil jusqu'à l'île de Philæ, où il fit rétablir, sous ses yeux, le nom de Bonaparte, effacé par une main ennemie, dans cette inscription gravée par nos soldats sur un pylône qui, assurément, n'avait pas été bâti pour nous servir d'arc de triomphe :

L'AN VI DE LA RÉPUBLIQUE, LE 13 MESSIDOR,
UNE ARMÉE FRANÇAISE
COMMANDÉE PAR BONAPARTE
EST DESCENDUE À ALEXANDRIE.
L'ARMÉE AYANT MIS, VINGT JOURS APRÈS,
LES MAMELUCKS EN FUITE AUX PYRAMIDES,
DESAIX COMMANDANT LA 1re DIVISION
LES A POURSUIVIS AU DELÀ DES CATARACTES,
OÙ IL EST ARRIVÉ
LE 13 VENTÔSE DE L'AN VII [2].

Mariette fut naturellement le guide du prince dans cette excursion, comme il l'avait été du duc de Brabant au commencement de la même année, et, à diverses époques, du prince de Galles, du comte de Paris, du comte de Chambord. Bientôt, les visiteurs, avant de parcourir l'Égypte, purent admirer la riche collection des produits de son ancien art dans son musée. En octobre 1863, le vice-roi l'inaugura solennellement, et c'est une époque dans l'histoire de l'Égypte. Ce jour-là, l'Égypte déclarait au monde qu'elle saurait garder ses anciens monuments. La page suivante, que Mariette inséra dans l'Album de son musée, est comme un manifeste :

Le musée de Boulaq est sorti de l'excès même du mal qu'il est appelé à guérir.

[1] Lettre du 5 avril 1858. — [2] *Hist. de l'expédition d'Égypte*, t. III, p. 52.

Aucune civilisation n'a laissé plus de monuments que la civilisation de l'ancienne Égypte, et l'on peut affirmer en toute vérité que l'Égypte étonne par la grandeur et la magnificence de ses ruines. Mais ce que, pendant des siècles, la superstition, l'ignorance, la cupidité, l'insouciance ont coûté aux derniers restes de l'empire des Pharaons est impossible à dire. Pendant des siècles, en effet, ces débris précieux ont été pillés, ravagés, dispersés, anéantis, si bien qu'après tant de catastrophes accumulées, on s'étonne qu'il en soit venu un seul fragment jusqu'à nous. Ajoutons que, depuis cinquante ans, l'Égypte a tiré de ses entrailles, pour les donner à l'Europe, une demi-douzaine de musées égyptiens, et que ceux qui formaient ces musées et en spéculaient ne craignaient pas, pour avoir une statue, de démolir un temple; pour avoir un sarcophage, de démolir un tombeau. Or il était impossible qu'une fois entrée dans la voie du progrès où nous la voyons aujourd'hui marcher, l'Égypte permît que l'on continuât à prendre ses ruines comme une carrière, et les parchemins de son antique noblesse comme une marchandise [1].

Les savants, les artistes de tous pays qui visitèrent les bords du Nil durent applaudir à cette résolution, et Mariette put en recueillir le témoignage de leur bouche : car c'est à lui qu'ils ne manquaient pas de s'adresser pour mieux connaître la vieille contrée. Citons en première ligne, parmi nos compatriotes, le vicomte Emmanuel de Rougé, en qui Mariette saluait le continuateur de Champollion; M. Renan, qui paya d'or son hospitalité, en publiant, au retour, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article sur les antiquités et les fouilles de l'Égypte, mais qui, trop épris de Phidias, a dû le blesser au cœur en y disant : « L'Égypte est une Chine née mûre et presque décrépite; » M. Ernest Desjardins, le confident le plus intime de ses épreuves et de ses succès, de ses joies et de ses peines; et, plus tard, M. Gabriel Charmes, dont la plume habile a rendu un si juste hommage à ses travaux; M. Maspero, qui les devait continuer; M. Eugène Melchior de Vogüé, qui l'a dépeint lui-même en traits si vifs; M. Arthur Rhoné, qui a voué un culte si pieux à sa mémoire. Mariette avait dû particulièrement se réjouir de recevoir M. de Rougé en Égypte. A la nouvelle de son prochain voyage, il écrivait :

[1] *Album*, pl. III.

J'ai appris avec la plus vive satisfaction la venue prochaine de M. de Rougé en Égypte. Je ferai certainement pour M. de Rougé tout ce que je pourrai, et j'ai l'espoir qu'il s'en retournera en France aussi satisfait de moi que de l'Égypte elle-même. Si M. de Rougé veut s'en rapporter à mes bons soins, il trouvera, en effet, ici, de quoi occuper son temps. Déjà, d'ailleurs, j'ai parlé de lui au vice-roi, et je ne désespère pas de lui obtenir un bateau à vapeur, ce qui faciliterait singulièrement ses courses. Quant aux monuments, j'aurai certainement à cette époque des hommes à ma disposition, et vous me connaissez assez pour savoir que je serai tout le premier à lui déblayer et à lui faire voir tous ceux que je connais. En somme, M. de Rougé peut compter sur moi : son voyage ne sera pas infructueux [1].

Il tint parole, et M. de Rougé ne trompa point ses espérances [2]. On pourrait voir un trait léger de son esprit caustique dans ces mots, qu'il écrivait l'année suivante à son correspondant : « M. de Rougé est parti content de lui et content de moi [3]. » Mais il lui resta toujours sincèrement attaché, et lorsqu'il trouvait une inscription importante, loin de la garder pour la publier et l'expliquer lui-même, il s'empressait de la communiquer au savant qui se consacrait uniquement à cette œuvre avec une supériorité reconnue.

VI

Disons-le d'ailleurs, quand Mariette écrivit les mots que j'ai cités, il était de mauvaise humeur, et ce n'était pas sans raison. Le vice-roi, qui lui avait fait de si belles promesses, circonvenu par je ne sais quelle influence, le tenait comme en disgrâce. Les fouilles n'étaient pas suspendues, mais Mariette n'avait plus de bateau, et il ne pouvait plus les surveiller et les rendre productives :

Mais que faire? écrivait-il à son ami. Quitter en ce moment l'Égypte serait

[1] Boulaq, 16 juin 1863.

[2] Voir la *Lettre de M. de Rougé à M. Guigniaut*, du Caire, le 25 décembre 1863 (*Revue archéol.*, nouv. série, t. IX, 1864, p. 128), et le *Rapport sur sa mission en Égypte* (*ibid.*, t. X, 1864, p. 63).

[3] Lettre à M. E. Desjardins, 16 avril 1864.

briser à jamais des fils qui ne se raccommoderaient plus, puisque toute la machine des fouilles une fois par terre, il ne se trouvera personne pour la remettre debout. Dans ces circonstances, je me regarde donc comme un peu responsable envers la science, et, malgré tous les déboires par lesquels on essaye de me décourager, je reste [1].

Il resta et, en attendant mieux, il se livrait à des travaux de cabinet. Il avait, à l'occasion de l'ouverture du musée, publié un catalogue, qui est tout autre chose qu'une simple nomenclature (1864). Il voulait que son musée servît à faire connaître l'histoire politique, la vie privée, les usages, la religion, la langue et les arts des anciens Égyptiens, et sa notice est un programme destiné à introduire le visiteur dans ces études [2].

La même année, il publiait un monument du plus grand prix, qu'il avait découvert à Saqqarah, un vaste tableau, analogue à la table d'Abydos, représentant à l'un des bouts une figure de prêtre, à l'autre une image d'Osiris, et, dans l'intervalle, cinquante-huit cartouches royaux, disposés sur deux lignes. Cette table n'était pas monolithe; quelques blocs y manquaient, et ne se retrouvèrent pas; mais Mariette, vu son importance pour l'histoire des dynasties, la publia telle qu'elle était, sans plus attendre, et il signalait dans son mémoire les résultats qu'on en pouvait recueillir [3]. L'année suivante, il trouvait à

[1] Lettre à M. E. Desjardins, 16 avril 1864.

[2] Signalons-y surtout la description qu'il fait des tombeaux ou *mastaba* aux différentes époques. — A Boulaq, les monuments ont toujours, sinon leur date, au moins l'indication de leur provenance, et cela donne à ce musée un avantage considérable sur les musées égyptiens étrangers.

[3] Tout d'abord, l'unité de l'Égypte, d'Éléphantine à la mer. Il y a eu des dynasties contemporaines; il y a donc un choix à faire pour présenter une suite chronologique de rois. Aussi les tables peuvent-elles offrir des différences et on ne leur peut accorder une foi aveugle : « C'est parce qu'elle échappe en partie à ces reproches, dit-il, c'est parce que, tout en pouvant faire autrement sans faillir à son but, elle n'a pas défiguré les éléments précieux dont elle s'est servie, que la table de Saqqarah est un monument exceptionnel. Par elle, en effet, nous pénétrons pour la première fois d'un pas assuré dans les dix premières dynasties de Manéthon, jusqu'ici si confuses. Là est la véritable obligation que nous lui devons. (*La Table de Saqqarah*, p. 186.)

Abydos une nouvelle table, magnifique pendant, comme il disait, de la table de Saqqarah : soixante-seize rois, Menès en tête, des rois des six premières dynasties et d'autres jusqu'à la dix-huitième [1].

Ces monuments, en rectifiant quelquefois Manéthon, n'en donnent pas moins, comme il disait, une éclatante confirmation aux bases de son histoire [2]. Mariette avait dû étudier à fond cette histoire, et c'est le fruit de ces études qu'il publia, en 1864, sous le titre suivant : *Aperçu de l'histoire d'Égypte depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête musulmane*, travail qu'il avait dû faire à son propre usage pour le classement des monuments, et qu'il rédigea de manière à le faire servir aux écoles spéciales de l'Égypte [3]. Il avait, en 1863, envoyé à M. de Rougé, avec ses conjectures, la copie d'un texte important de Gebel Barkal, avant même que le monument fût apporté au Caire [4]. La stèle arriva et quatre autres du même lieu en même temps : curieuse révélation des rapports de l'Éthiopie et de l'Égypte vers l'époque de la Dodécarchie. M. de Rougé avait confirmé les conjectures de Mariette sur la première stèle : Mariette, avec le concours de Th. Devéria, lut les quatre autres et les commenta sous ce titre : *Quatre pages de l'histoire officielle d'Éthiopie* [5].

[1] Lettre du 7 janvier 1865, à M. E. Desjardins, lue à l'Académie dans la séance du 20. (*Comptes rendus*, 1865, p. 11.) Il publia cette table en 1867, dans la *Revue archéologique*, t. XIII, p. 73-79.

[2] M. Fr. Lenormant a fait ressortir l'importance des découvertes de Mariette pour l'histoire de l'Égypte en plusieurs pages qu'il a consacrées aux Égyptiens dans son *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, t. I, p. 193, 247, 301, 308, 310, 316.

[3] Alexandrie, Mourès, 1864, 1 volume in-8°. Il y en a un texte arabe et un texte français.

[4] *Lettre de M. A. Mariette à M. le vicomte de Rougé, sur une stèle trouvée à Gebel Barkal.* (*Revue archéol.*, nouvelle série, t. VII, 1863, p. 413, et *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1863, t. VII, p. 119-126.)

[5] *Revue archéol.*, t. XII (1865), p. 161. On voit l'Éthiopie unie à l'Égypte depuis la 6e dynastie jusqu'aux premiers règnes de la XVIIIe; mais depuis la XXIIe, et peut-être, selon sa conjecture, la XXIe, elle s'en était détachée. Le royaume d'Éthiopie paraît à Mariette avoir été le résultat de l'usurpation consommée à Thèbes par les grands prêtres successeurs de Ramsès. — Dans le cours de ces mêmes années 1863, 1864 et 1865, il fit plusieurs articles intéressants, notamment sur les descendants des Hycsos et des Hébreux dans la Basse-Égypte, et sur la race des anciens Égyptiens. *Bulletin de l'Institut égyptien*, n° 9

La mauvaise influence qui avait suspendu les travaux des fouilles ne dura pas. Mariette, dans une lettre du 7 janvier 1865, annonçait avec bonheur à son ami comment il l'avait conjurée :

Grâce au ciel et à M. Bravay, dit-il, ma brouille avec le vice-roi est enfin terminée et je suis rentré en pleine faveur. Une explication a eu lieu entre le vice-roi et moi à Alexandrie, et c'est là qu'à mon grand étonnement, j'ai appris que toute ma mésaventure était due à notre ami***, qui m'avait dépeint auprès du vice-roi comme un homme odieux, ennemi de l'Égypte, ne tenant à agrandir le musée que pour le vendre à l'Angleterre(!), trafiquant des antiquités déjà trouvées avec Mme Cornu, etc. Comme vous le pensez bien, je n'ai pas eu beaucoup de peine à faire revenir le vice-roi sur ces étranges accusations, et aujourd'hui la paix est faite.

Il fallait toutefois donner satisfaction aux besoins d'économie que l'on éprouvait très légitimement en Égypte. Si Mariette eut été chargé d'établir le budget total du pays, il aurait bien su où faire porter les réductions. Confiné au budget du musée, il en accepte, il en propose sur le chapitre du personnel. Mais, tout en réduisant le nombre des bras employés, il défend ses fouilles :

Les fouilles, dit-il, ont dans le monde entier un retentissement énorme; elles contribuent pour leur part à la gloire de l'Égypte et du vice-roi, et je prends la liberté de demander qu'elles soient conservées[1].

(1863, 1864 et 1865); — *La Stèle de l'an 400* (*Revue archéol.*, t. XI, 1865, p. 169-184), problème qui ne paraît pas résolu; — un peu plus tard *Lettre au président de l'Acad. des inscr. sur la stèle bilingue de Chalouf*, le Caire, 26 juillet 1866 (*ibid.*, t. XIV, 1866, p. 433-439); — *Note sur l'utilité des allitérations pour le déchiffrement des hiéroglyphes* (*ibid.*, t. XV, 1867, p. 290-296).

[1] Dans l'intérêt des fouilles, il défend les réïs, surveillants des travaux, ramenés pourtant de vingt à huit : « Les fouilles, dit-il, sont impossibles sans ces réïs... Ces réïs sont toujours des fellahs. Nés en quelque sorte sur les ruines, ils savent ce que c'est que les antiquités, ils les ont maniées depuis leur jeune âge; ils connaissent le moyen de les trouver, ils sont en possession de ces mille petits secrets des ruines égyptiennes que moi-même, malgré ma longue expérience, je ne possède encore qu'imparfaitement. Pour les remplacer, j'ai essayé autrefois d'Européens, de cavass; j'en suis toujours revenu aux réïs. Un bon réïs passe ses journées sous terre, au fond des puits; il pioche de ses propres mains; il a surtout l'avantage de ne pas user ses hommes à des travaux inutiles. Un cavass, au contraire, marche au hasard et n'a pas

C'est au moment où il était rendu à ses travaux de prédilection qu'il fut frappé d'un coup terrible :

Depuis qu'il était devenu haut fonctionnaire d'Égypte, il y avait amené sa femme et ses enfants. Il vivait autant que possible au milieu d'eux, se reposant de ses fatigues, se consolant de ses ennuis dans les douceurs de la vie de famille. Ce bonheur fut troublé une première fois par la mort d'un fils; il fut détruit en 1865 par la mort de sa femme, enlevée dans l'épidémie du choléra, et suivie de près par sa seconde fille.

VII

Ce coup vint le frapper à la veille de son plus beau triomphe. L'Exposition universelle qui devait s'ouvrir à Paris en 1867 était partout annoncée. L'Égypte allait y prendre part, et le soin de l'y faire figurer dignement fut confié à Mariette. C'était en effet l'Égypte ancienne qui devait en avoir tous les honneurs. Cette pensée, si chère au directeur du musée de Boulaq, lui fit retrouver, dans l'accablement même de son chagrin, toute son ardeur et toute sa verve. L'année 1866 tout entière fut consacrée aux préparatifs, et sa correspondance avec M. Charles Edmond, commissaire général de l'Égypte à l'Exposition, nous montre comme il s'y appliquait[1].

Son programme est tracé largement.

Le principal édifice de l'exposition égyptienne sera un temple antique, avec une galerie construite dans un style différent. Là seront les antiquités; mais il y aura aussi une collection ethnologique, une série de crânes humains « remontant presque au déluge et descendant jusqu'aux empereurs », sans compter les types vivants qui reproduisent

plus de raison pour diriger ses ouvriers d'un côté que de l'autre : il ne sait pas, comme les reïs, suivre une piste. Bref, le métier de reïs est un métier plus difficile qu'on ne pense, et qu'on ne fait pas sans apprentissage. Le reïs est aux fouilles ce que le mécanicien est à la machine. » Il réduisait son budget de 94,500 francs à 53,050 francs. (Papiers de Mariette.)

[1] Ces lettres, comme plusieurs autres, sont tirées des papiers de Mariette, dont M. A. Rhoné m'a communiqué la copie.

IMPRIMERIE NATIONALE

toujours les anciennes races de l'Égypte. Notre organisateur ne tient pas beaucoup à donner place aux artisans égyptiens dans la galerie du travail, ni même à étaler dans le palais les produits de leur industrie, tels, par exemple, que les objets qu'on lui a envoyés d'Esneh : « Quelles saletés, grand Dieu ! » Le temple, voilà son objectif :

Je crois bien que le temple sera le morceau saillant de l'exposition égyptienne. En tout cas, ce sera un édifice qui sera très regardé. Nous allons faire, en effet, pour l'art égyptien ce que le prince Napoléon avait fait pour l'art de Pompéi. Ce sera moins un monument destiné à contenir quelque chose qu'une étude en quelque sorte vivante d'archéologie.

Pour le rendre plus imposant, on le voulait faire en granit : « Quelle hérésie ! s'écrie-t-il, tous les temples égyptiens sont en grès. » Mais le temple doit être couvert d'hiéroglyphes; et pour les reproduire, il ne suffit pas de simples dessinateurs, il faut des gens qui sachent les écrire, qui sachent les lire :

Aux grands maux les grands remèdes. J'ai décidé Brugsch à se charger de cette besogne. Je rédige mon texte, j'intercale de mon mieux dans une copie les hiéroglyphes copiés par moi sur les monuments; Brugsch arrive à son tour et écrit les hiéroglyphes sur une pierre lithographique. (6 juillet 1866.)

Il s'est donc mis lui-même à l'œuvre, et, dans le feu de l'action, il retrouve sa gaieté. Je ne puis résister à l'envie de reproduire cette scène de bonne comédie :

A chaque instant, le dialogue suivant s'engage entre M. Schmitz et moi : « Monsieur Mariette, ne vous semble-t-il pas que cette ligne serait un peu plus élégante si elle était arrondie par en haut ? — Monsieur Schmitz, soyez calme; les Égyptiens ont fait cette ligne plate : si elle est raide, ils en sont responsables, et non pas nous. — Cependant, Monsieur Mariette, il va de soi qu'une ligne qui commence de cette façon ne peut pas tourner brusquement et finir de cette autre façon. Le bon goût... — Mettez, Monsieur Schmitz, votre bon goût dans votre poche. Nous faisons de l'égyptien antique. L'égyptien antique met des yeux de face sur des têtes de profil ; il plante les oreilles sur le haut du crâne comme un plumet de garde national. Tant pis pour l'égyptien antique. Quant à nous... — Je comprends; mais ce sera bien laid... » La conversation dure ainsi un quart d'heure. Après quoi, c'est M. Ulysse qui arrive. Ici le discours prend une tour-

nure inverse : « Monsieur Mariette, le dessin que vous avez fait est si joli que je ne puis le croire antique. C'est arrangé. J'ai consulté Owen, Prisse d'Avennes et la tombe de Méneplıtah I[er] dans la nécropole de Thèbes : évidemment c'est là de l'égyptien antique où je ne m'y connais pas. Comment donc se fait-il que votre dessin... — Monsieur Ulysse, mon dessin est copié sur un monument que vous ne connaissez pas, voilà tout. — Copié? — Copié. » Cette observation coupe court à la discussion pour quelques moments. Dix minutes après, M. Ulysse revient : « Monsieur Mariette, voici un petit projet dont je suis l'auteur et que je vous soumets. En voilà un qui n'est pas arrangé! Placez-le à cent cinquante pas et du premier coup d'œil vous serez saisi du cachet... » J'interromps M. Ulysse pour lui dire : « Monsieur Ulysse, malgré Owen, Prisse d'Avennes et la tombe de Méneplıtah I[er], votre dessin n'a rien d'égyptien. — Cependant, Monsieur Mariette... — Cependant, Monsieur Ulysse... » Vadius et Trissotin entrent ici en scène. Comme je n'ai jamais su jouer la comédie, je m'esquive. C'est devant vous d'ailleurs, et non devant moi, que le procès doit être jugé[1].

S'il ne s'en rapportait qu'à lui-même pour le dessin, il ne s'en remettait pas davantage aux autres pour la couleur : le rouge, le bleu! il faut du rouge d'Égypte, du bleu d'Égypte :

Je vois d'ici votre embarras, vos onze cheveux se dressent comme autant de points d'interrogation ; ce bleu où est-il? ce rouge, ce gris, où sont-ils? que faire? comment faire? vos diables de tons égyptiens, qui va me les donner? Je répondrai comme Médée : Moi[2].

Et il fera lui-même le voyage de Thèbes pour en prendre, par un léger grattage, quelques échantillons authentiques dans les tombeaux. Il fera et il veut faire au plus vite le voyage de Paris pour veiller lui-même à l'exécution sur place. Sa lettre du 27 octobre 1866 montre le sens de l'artiste intimement uni à l'érudition du savant.

A côté de l'ancienne Égypte devait figurer l'Égypte arabe, et Mariette ne voulait pas sacrifier l'une à l'autre. Le ton général de la décoration de sa galerie devait être l'égyptien antique :

[1] Du Caire, le 6 juillet 1866.

[2] Saqqarah, le 6 septembre 1866. — Il parle des difficultés qu'il éprouve, des retards : « Il en est souvent ici de cette façon, ajoute-t-il. On voudrait bien faire l'omelette et la manger, mais sans casser les œufs. »

Mais, dit-il, j'ai cru devoir mettre un peu d'eau dans le vin à propos de la travée où nous exposerons notre riche collection d'antiquités arabes. Habiller le sultan en momie, entourer les arabesques d'or des coupes du sultan Hassan de scarabées et de sceptres à tête de coucoupha me paraît, en effet, bien hardi. Pour cette travée, j'ai donc mitigé un peu le style antique.

Quant à l'Égypte de notre temps, elle devait paraître bien peu de chose auprès de ses deux aînées :

Les antiquités égyptiennes d'un côté, les antiquités arabes de l'autre, ne feront guère valoir l'Égypte moderne; mais qu'y faire? (3 mai 1866.)

Le succès fut immense. Toutes les nations vinrent admirer non seulement les spécimens, mais les monuments de cet art qui dépassait de quelques milliers d'années l'art grec lui-même[1]. Il n'y eut qu'une voix sur le mérite de celui qui l'avait si habilement mis au jour, et les distinctions ne lui manquèrent pas plus que les louanges. Le Gouvernement français l'éleva à la dignité de commandeur[2]. Ni ces éloges ni ces honneurs ne l'enivrèrent, et au retour de cette glorieuse campagne il n'éprouva que désenchantement. Pour son musée d'abord : quatre des statues rouges furent plus ou moins brisées en route par défaut d'emballage (brisures n'affectant heureusement que des parties accessoires et facilement réparables); la reine Aménéritis, la reine d'albâtre, avait été cassée à Paris même et mise en caisse, après avoir été rapiécée tant bien que mal; bien plus, le joyau de son musée, ce petit homme du temps des Pyramides, si naturel, si vivant, le *Cheik-el-Beled*, lui revenait défiguré : un moulage clandestin avait enlevé au visage son teint si vif et altéré ses yeux si pétillants[3]. Quant à lui-même, il ne rentrait pas plus satisfait. Ce qu'il avait souhaité pour prix de cette exposition, c'était la publication de

[1] Le catalogue rédigé par Mariette : *Description du parc égyptien*, est un petit manuel excellent d'archéologie civile et religieuse.

[2] 30 juin 1867. Il était officier depuis le 2 juillet 1861. Le 18 février 1867, il avait été promu dans la seconde classe de l'Aigle rouge de Prusse.

[3] Il le déplore dans une longue lettre.

ses travaux sur l'Égypte. Il ne s'en cachait pas durant les longs et minutieux labeurs des préparatifs :

Là est toute mon ambition, disait-il. Cet ouvrage, comme je veux et comme je dois le faire, sera un monument, et un gouvernement seul est à même de le publier[1].

Mais l'Égypte, malgré son bon vouloir, ne paraissait plus en état d'y suffire, et le Gouvernement français était froid. On avait espéré, aux Tuileries, qu'on retiendrait en France une partie de ses trésors. Le bey de Tunis laissait son palais à la ville de Paris; le vice-roi d'Égypte ne pouvait-il pas abandonner ses joyaux au musée? Mariette lui aurait bien laissé son temple; mais les joyaux, les statues, ce qui faisait la splendeur de Boulaq, non! Je dis Mariette, car le vice-roi se serait bien permis cette galanterie. Si Mariette eût dit un mot, s'il n'eût rien dit, c'était fait. Ce fut en vain qu'on le pressentit, qu'on fit briller à ses yeux les faveurs, les places; il demeura inflexible. En Égypte, autre mécompte : on ne voulut même pas le rembourser de ses dépenses. Le vice-roi n'en savait rien, Mariette en était convaincu; « mais, disait-il, si j'ai un regret à formuler, c'est qu'il ne sache pas mieux reconnaître et encourager ceux qui le servent sans l'exploiter. » Délaissement au Caire, mauvaise humeur à Paris, « voilà, disait-il, ce que j'ai gagné en sauvant à l'Égypte les plus belles perles de son musée. »

Le succès de l'Égypte à l'Exposition avait dû cependant flatter le vice-roi. Après ce concert de louanges, il ne pouvait être que favorable aux fouilles. Il voulut même y aller de sa personne; ce qui plaisait beaucoup moins à Mariette :

Me voici, écrivait-il, en route pour la Haute-Égypte, précédant d'un jour ou deux le vice-roi, qui a tenu absolument à faire des fouilles lui-même à Thèbes. Ce qui arrivera est facile à prévoir. Si on trouve quelque chose, il dira que je l'ai enterré la veille; surprise des têtes couronnées; si on ne trouve rien, il m'accusera de maladresse[2]. De toutes les façons, je vois ce voyage de mauvais

[1] Lettre du 27 octobre 1866. — [2] « La distinction est de lui, dit il ailleurs; il m'en a charitablement prévenu. » (Lettre du 4 janvier 1868.)

œil. Du reste, à moins de trouver des trésors en or ou en argent, le plus important papyrus, la stèle la plus instructive, ne seront jamais jugés que de médiocre valeur[1].

Sa santé était déjà profondément altérée; elle influait sensiblement sur son humeur; et d'ailleurs, avec ses chagrins domestiques, il éprouvait une véritable affliction de l'état de l'Égypte. Après avoir parlé à son ami d'une de ses filles, souffrante de la chlorose :

L'Égypte, disait-il, n'est plus le beau pays que vous avez vu il y a quelques années. Elle aussi serait atteinte de chlorose, si l'argent était aux nations ce que le sang est aux individus. Le fait est que le désordre incalculable des finances a amené une anémie dont vous n'avez pas l'idée. Rien ne se fait. Rien ne marche : tout est arrêté comme dans une machine à vapeur où il n'y a plus d'eau. Vous me demandez des nouvelles de mes fouilles. Hélas! mes fouilles ont suivi la marche générale des choses. Elles ne sont pas complètement suspendues, au moins à Abydos et à Saqqarah; mais j'ai si peu d'hommes qu'elles ne produisent rien. Espérons des temps meilleurs[2].

Ces temps meilleurs ne semblaient pas venir. Il y avait pour Mariette, dans cette cour étrangère où il montrait tant de désintéressement, de singulières alternatives. Sa position était enviée par d'autres qui n'en auraient point usé de même sans doute, et il ne fallait pas prêter le flanc. En cette année 1868, le vice-roi étant allé à Constantinople, Mariette ne s'était pas rendu comme les autres à Alexandrie pour le saluer à son retour. Ce fut l'occasion d'une scène violente.

[1] Beni-Souef, 6 janvier 1868. — Dans une autre lettre du 4 janvier, où il maugréait pour les mêmes raisons contre ces fouilles vice-royales, il ajoutait :

« Pour moi, l'intérêt du voyageur est surtout vers Abydos, que je n'ai pas vu depuis quinze mois et où j'ai hâte d'arriver. Vaguement je sens là un bon travail à faire. Il y a d'abord des tombeaux de rois à trouver dans ce berceau de la monarchie égyptienne. Il y a ensuite le tombeau d'Osiris, le pendant du Sérapéum et bien plus célèbre encore que le tombeau d'Apis. »

[2] A M. E. Desjardins, 7 mars 1868. — Il disait encore dans une lettre du 8 mai :

« Rien de nouveau en Égypte, et la détresse dans laquelle nous vivons n'est pas nouvelle. Le vice-roi malade depuis trois mois, les finances en désarroi, l'emprunt, destiné à servir de remède à tous les maux, qui ne se fait pas, les employés non payés, telle est notre situation, dont le retour du vice-roi à la santé pourra seul nous faire sortir ».

Le prince voulait-il le pousser à donner sa démission? Mariette ne savait[1]; mais il sut se contenir, tant il craignait de voir son œuvre compromise[2]. Seulement il croyait que tout était fini pour ses publications. Son œuvre était-elle donc destinée à passer, sans laisser plus de trace que l'Exposition au Champ-de-Mars? L'éditeur avec lequel il s'était mis en relation attendait que du Caire ou de Paris on lui donnât des garanties. « Puisque le vice-roi me refuse décidément son secours, que le Gouvernement français me prête le sien, » écrivait Mariette. Mais pouvait-il aller ainsi de l'un à l'autre? Le vice-roi, qui avait promis son aide, ne se fâcherait-il pas qu'on eût recours à celle d'autrui? Mariette va au-devant de l'objection qu'il se fait à lui-même. Il s'agissait pour le moment de son travail sur *Denderah*, qui était tout prêt :

Si le vice-roi dit quelque chose, je réponds que ce ne sont pas mes *Fouilles* que je publie; que *Denderah* est une entreprise personnelle que je fais avec ma seule industrie et où le Gouvernement égyptien n'a rien à voir. Si, d'ailleurs, le vice-roi a tant à cœur de m'aider, j'ai encore là *Thèbes*, *Edfou*, *Memphis* et tant d'autres ouvrages pour la publication desquels je serais heureux de le voir me prêter secours[3].

Le Gouvernement français se montrait pourtant plus favorable : notre confrère M. Duruy était encore alors au ministère. Mais voici que le vice-roi paraît vouloir agir. Mariette, tout en priant son correspondant d'aller prendre des nouvelles rue de Grenelle, ne laisse pas que de lui exprimer ses perplexités et ses scrupules :

En attendant, ma conscience me fait un devoir de déclarer que S. A. le vice-roi, revenant sur ses décisions, a déclaré qu'il tenait à faire *Denderah*, et je crois

[1] Il déclare que M. Brugsch a refusé de se prêter à ces intrigues. (Lettre du 28 octobre 1868.)

[2] « Tant que le mécontentement réel ou supposé du vice-roi ne dépassera pas une bouderie platonique, tant qu'on ne touchera pas à mes fouilles, tant qu'on n'empiétera pas sur le musée, nous n'avons qu'à attendre et laisser passer l'orage... Jusque-là soyons calme, au prix de quelque humiliation. » (Lettre du 29 octobre 1868.

[3] Lettre du 29 octobre 1868.

que, s'il savait que, de son côté, le ministre français voulait marcher sur ce qu'il regarde maintenant comme son terrain, il aurait droit de s'offenser. Ne brusquons donc rien. *Edfou*, qui sera le pendant de *Denderah*, reste à faire; et si ce n'est pas cette année, ce sera vraisemblablement l'année prochaine que j'aurai à solliciter le concours du ministère pour *Edfou*. Quoi qu'il en soit, la situation est changée : le vice-roi consent à faire les frais de huit volumes, et vous comprenez que l'occasion est trop belle pour que je la compromette.

Occasion bien belle en effet! Mariette a déjà tout son plan pour le présent et pour l'avenir, et il le déroule aux yeux de son correspondant, qui dut en être émerveillé :

Les huit volumes que je veux faire sont :

1° *Gebel Barkal*, que j'augmente d'une grande stèle tout à fait inconnue et dont la publication étonnera bien du monde; 1 vol., 16 pl.;

2° *Abydos*, revu et augmenté, surtout corrigé. Les anciennes planches de *Gebel Barkal* et d'*Abydos*, survivent. Les textes seuls sont remaniés. 1 vol., 52 pl.;

3° *Denderah*, 4 vol., 304 pl.;

4° *Papyrus du musée de Boulaq*, 2 vol., 98 pl.;

A quoi j'ajouterai vraisemblablement *Tanis*, 1 vol. d'environ 50 pl.

Vous voyez que, pour un premier effort, il sera considérable. Malheureusement, il me restera encore à faire :

1° *Memphis*, ville antique, 1 vol.;

2° *Memphis, Saqqarah*, 2 vol.;

3° *Memphis, Pyramides*, 1 vol.;

4° *Edfou*, 4 vol.;

5° *Thèbes*, rive gauche, 2 vol.;

6° *Thèbes*, rive droite, 2 vol.;

7° *Éléphantine, Assouan, varia*, 1 vol.[1].

[1] Lettre à M. E. Desjardins (10 mai 1869). — Il ajoutait :

« J'ai les fonds de la première série; mais vous pensez bien que, pour la seconde, nous aurons bien de la peine à obtenir le concours du vice-roi. C'est une raison de plus pour ménager le ministère en France. Du reste, le vice-roi part pour Paris, et peut-être sera-t-il possible de débrouiller tout cela et de prendre pour l'avenir des arrangements définitifs. Donc, attendons et agissez en ce lieu auprès de M. Duruy.

« Il est bien entendu que tous les ouvrages énoncés ci-dessus auront un format unique; ils différeront seulement par les

VIII

En attendant la réalisation de ce plan gigantesque, il s'entretenait la main par divers articles ou mémoires[1]. Mais ces travaux ne suffisaient pas à le distraire. Dans son état de maladie, tout lui devenait sujet d'inquiétude. Un petit différend de l'Égypte avec la Porte, qui pourtant venait de conférer au vice-roi le titre de *khédive* (auguste), le premier après celui de *sultan* (février 1869), lui faisait craindre un conflit; et qu'arriverait-il des fouilles? que deviendrait le musée? Crainte chimérique : cette année 1869 lui donna l'occasion d'un nouveau triomphe. Le 17 novembre, le canal de Suez était solennellement inauguré en présence des souverains et de l'élite de la société européenne. Le Khédive avait préparé une splendide réception à ses hôtes, et le point capital du programme était la visite des monuments de l'Égypte, avec Mariette Bey pour conducteur. Mariette avait publié à cette occasion un petit livre intitulé : *Une visite au musée de Boulaq*[2], et, pour tous ceux qu'il ne pouvait personnellement accompagner partout, un *Itinéraire des invités aux fêtes d'inauguration du canal de Suez* (octobre 1869). Il avait même composé, à la demande du Khédive, pour l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle du Caire, un scenario, le scenario original de l'opéra d'*Aïda*.

titres et la couleur des couvertures. Au lieu d'un ouvrage unique, intitulé généralement *Fouilles*, comme celui que j'avais d'abord l'intention de faire, je publierai ainsi une quinzaine d'ouvrages distincts. J'aurai un ouvrage intitulé *Abydos*, un autre ouvrage intitulé *Denderah*, un autre ouvrage intitulé *Edfou*, etc. De cette façon, je n'ai pas à demander d'un seul coup un crédit de 300,000 francs. A mesure qu'une vingtaine de mille francs me seront accordés quelque part, je fais un ouvrage, et tout est dit. »

[1] Un article sur *Les Tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah*, sorte de chapelles funéraires, aux murs couverts de tableaux animés, avec un puits profond, dont l'orifice était secret, et, au fond du puits, une sorte de réduit où était le sarcophage, réduit muré, puits comblé, dans l'espoir, aujourd'hui trahi, d'y cacher les morts à toujours (*Revue archéol.*, t. XIX, 1869, p. 7); une *Description du temple de Denderah*, lue dans une de nos séances (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, séance du 27 août 1869), spécimen de son grand ouvrage.

[2] Extrait du catalogue qu'il avait publié en 1864 et reproduit avec des additions en 1868.

IMPRIMERIE NATIONALE

Les écrivains attachés à la presse, qui se trouvaient en grand nombre parmi les invités, ne manquèrent pas de célébrer les mérites de l'homme qui avait exhumé et savait si bien mettre en valeur tant de trésors. Mais Mariette, avec sa santé délabrée, dut se faire violence pour soutenir jusqu'au bout son rôle. Il pousse un soupir de soulagement, un cri de joie quand il est délivré : « Il n'y a pas deux jours, s'écrie-t-il, que je suis débarrassé de tous les hauts personnages que j'ai été successivement piloter aux quatre coins de l'Égypte[1] ! »

Le Khédive sut reconnaître les services que Mariette lui avait rendus en cette occasion. Il lui annonça qu'il voulait doter ses deux filles, et qu'il leur donnait 100,000 francs à partager[2]. D'autre part, le Gouvernement français lui faisait une allocation de 30,000 francs pour ses publications. Dès l'année 1869, il avait commencé à faire paraître un de ses grands ouvrages : *Abydos, description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville.* Il obtint un congé pour aller en France donner ses soins à *Denderah.* Il partit d'Alexandrie vers la fin de juin 1870, et il arrivait à Marseille le 4 ou 5 juillet, à la veille de la funeste guerre de la France et de la Prusse.

La période qui s'ouvrit alors fut pour lui, comme pour nous, bien sombre et désolée. De retour en Égypte, il y subit le contrecoup de nos humiliations. Ses fouilles ne furent cependant pas interrompues : on a de lui, pour cette époque, des instructions où l'on voit avec quelle méthode il avait soin qu'on y procédât en son ab-

[1] Lettre du 16 décembre 1869 à M. E. Desjardins. Il en a tiré pourtant quelque instruction, et, jugeant en critique les souverains qu'il avait vus de si près, leur manière d'agir, l'impression qu'ils avaient faite sur leur passage, il décerne la palme à l'empereur d'Autriche.

[2] « Ce qui m'a plu, dit-il en annonçant cette bonne nouvelle à son ami, c'est moins la somme que la grâce toute particulière que le vice-roi a mise à me faire ce don. Le pauvre homme en était ému, et moi aussi. Je sais que cela n'ajoute pas un sou à mes revenus et que je suis aussi pauvre qu'avant. Mais, au moins, j'ai maintenant l'espérance de voir mes filles placées, et ce n'est pas une mince satisfaction. » (Lettre du 28 janvier 1870 à M. Ernest Desjardins.) Le 24 janvier, le Khédive l'avait, de plus, nommé commandeur de l'ordre du Medjidieh. Le 3 juin de cette même année, il fut nommé commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie.

sence; et dans son cabinet il se mettait en mesure d'exécuter le plan de publication qu'il s'était tracé; mais quand? Il ne pouvait plus rien attendre de la France pour le moment, et de l'Égypte pas davantage. Le musée même lui donnait des soucis : il s'écroulait, on devait en reconstruire un autre; mais quand?

Ce fut pourtant en 1870, et grâce au subside, venu à temps encore, du Gouvernement français, que parurent les deux premiers volumes de *Denderah,* magnifique ouvrage qui s'acheva pour les planches en 1875; le texte ne parut qu'en 1880. En 1871, il publiait à Paris les *Papyrus du musée de Boulaq*, en fac-similé, et au Caire l'*Album du musée de Boulaq*, comprenant quarante planches photographiées. Les éditeurs se montraient moins revêches. La descente pacifique de tant de nations étrangères en Égypte avait donné à tout ce qui touchait le musée de Boulaq un intérêt qu'il ne fallait pas laisser refroidir. Pour la même raison, Mariette put, en 1872, commencer à faire paraître à Paris les *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie*, un volume dont la publication n'est pas encore achevée.

En 1873, il eut une grande tentation de quitter l'Égypte. Notre confrère Emmanuel de Rougé venait de mourir presque subitement, et sa mort, qui fut pour Mariette une si grande perte, un si grand deuil, laissait vacante toute une succession d'égyptologue : place de conservateur au Louvre, chaire au Collège de France, fauteuil à l'Institut. Quelle meilleure occasion d'échapper aux jalousies et aux tracas? « Enfin, dit-il un jour dans un cercle d'amis, je vais partir, je vais les quitter; voilà ma place marquée en France : c'est une affaire finie. » — « Nous l'écoutions en souriant, dit M. E.-M. de Vogüé, et nous lui disions à l'envi : Non, maître, vous ne partirez pas, vous ne quitterez pas vos enfants de Boulaq, vous le savez bien! — Mariette se fâcha, continue le narrateur, jura que nous voulions son malheur, qu'il ne ferait qu'à sa tête... Et il ne partit pas. »

En renonçant à se porter pour candidat à notre Académie, il n'écartait pas toute idée de se rattacher, par un titre au moins, soit au

Collège de France, soit au Louvre; mais, pour le moment, il se détermina à rester en Égypte, et, revenu d'un moment d'humeur, il en donne, à son ami qui l'appelait à Paris, les raisons les plus patriotiques et les plus élevées :

Je dois poser dès à présent comme principe, dit-il, qu'à aucun prix je ne dois quitter encore l'Égypte, parce que, si je quitte maintenant, je me fais à moi-même un véritable tort, aussi bien que je fais à la science un tort véritable.

Je n'admettrai jamais, en effet, que m'en aller à Paris enseigner devant une demi-douzaine d'auditeurs puisse être comparé, comme services rendus à la science, aux services que je rends en restant ici.

Je vous parlerai d'abord du musée. Après dix ans d'efforts, je viens enfin de persuader le vice-roi, et le nouveau musée, digne des richesses qu'il doit contenir, est commencé. Or, avoir fondé tout un musée avec les seuls résultats de mes fouilles, avoir créé avec ma seule industrie un musée qui n'a pas désormais de rival en Europe, est certainement un titre de gloire pour moi et, j'ose le dire sans fausse modestie, pour la France. Voulez-vous maintenant qu'une fois mon but atteint après tant d'efforts, je lui tourne subitement le dos? Un autre viendra après moi qui profitera de ce que j'ai fait, et mettez-vous bien dans la tête que cet autre sera un Allemand.

Vous parlerai-je des fouilles? Ai-je le droit de refuser les fouilles que déjà, en prévision du nouveau musée, le vice-roi m'a ordonné de faire? Je sais bien que le vice-roi ne serait pas embarrassé pour en charger un autre. Mais cet autre y apportera-t-il comme moi une expérience acquise par vingt-deux ans de travaux? Tout le monde, sans exception, sera neuf dans la carrière, et dès lors qui en souffrira, si ce n'est la science?. . .

Autre argument. Dans ma vie j'ai fait deux choses, et tout le monde ne peut pas en dire autant : j'ai fait le Sérapéum et j'ai fait le musée de Boulaq. Mais je mourrai content et satisfait de ma tâche si, au Sérapéum et au musée de Boulaq, j'ajoute toute une suite d'ouvrages qui comprendront la description de mes fouilles à Denderah, à Abydos, à Karnak, à Médinet-Abou, à Deir-el-Bahari, au Fayoum, à Saqqarah, aux Pyramides, à Tanis. Là est maintenant le but de toute ma vie. Est-ce la France qui m'y fera atteindre? Pour faire ces ouvrages et en coordonner les matériaux, il est tout à fait indispensable que je sois sur les lieux, et je ne puis travailler sur les lieux si je n'ai pas l'aide efficace du vice-roi en hommes, en déblayements, etc. Or soyez sûr de ceci : c'est que, quoi que vous fassiez, je quitterai l'Égypte brouillé avec le vice-roi, si je pars d'ici juste au moment où, après l'avoir ennuyé de mon musée pendant dix ans, je lui déclare

que je n'en veux plus. Pour retourner en France, il faut donc que je renonce à mes ouvrages, ou [que] je les fasse faire par la France, ce que je regarde comme impossible.

Maintenant, permettrez-vous que l'égyptologie, jusqu'à présent représentée en Égypte par un Français, soit désormais représentée par un Allemand? Nous avons en ce moment fort à faire pour lutter en Égypte contre l'influence allemande, qui s'impose par tous les moyens. Veut-on que ce soit précisément moi qui donne aux Allemands l'occasion de s'emparer d'une situation qu'ils envient le plus en Égypte.

La conclusion de tout ceci, mon cher ami, c'est que mon devoir est de rester en Égypte. Vous me parlez du drapeau de la science française à aller tenir à Paris. Mais Chabas, Maspero, le tiendront à Paris aussi bien que moi, tandis que, de mon côté, je ferai tout ce que je pourrai pour le tenir en Égypte. Ne m'appelez donc pas à Paris. Au contraire, si, dégoûté des obstacles qu'on me suscite ici et de la vie monotone que je mène, je venais à manifester le désir d'abandonner le poste où je suis placé, forcez-moi d'y rester. Ici je suis sur mon terrain : ici je suis certain d'être bon à quelque chose, ici je rendrai bien d'autres services à la science que ceux que je pourrais lui rendre au Collège de France, où, quoi que je fasse, je n'effacerai jamais le souvenir de M. de Rougé.

Voilà, mon cher ami, ce que j'avais à vous dire. Pour résumer cette longue lettre, je vous avouerai que je ne suis pas disposé à changer de carrière. Depuis quelques années, je me suis tracé une route à suivre, je me suis proposé un but à atteindre, but élevé et digne qu'on y sacrifie sa vie. Permettez-moi d'y viser par tous les moyens. Vous savez que je ne suis pas ici sur un lit de roses. La question de mes enfants me préoccupe surtout. Vous l'avouerai-je? Je souffre du peu de considération qu'on a ici pour moi et du peu d'aide que je rencontre. Il ne faut pas néanmoins que le découragement me prenne, et, avec les conseils de bons amis comme vous, j'espère arriver un jour à remplir ma tâche jusqu'au bout [1].

IX

Cette même année, l'Institut, sur la proposition de notre Académie, lui décerna le prix biennal : bonne fortune pour ses publications si coûteuses. Tout y passa. Entre temps, il ne laissait pas que de donner

[1] 23 février 1873. — Il ne tarda point cependant à avoir de bien vives inquiétudes et pour ses fouilles et pour son musée. Il écrivait le 23 septembre de cette première année : « Je vous prie de penser à ceci : mes pauvres fouilles tombent, ce qui est un

à divers recueils les fruits de son travail de tous les jours[1]. En 1874, il lisait dans notre Académie son *Mémoire sur les listes géographiques du pylône de Thoumès, à Karnak*[2], et peu après il en publiait le texte même[3], publication qui lui valut, l'année suivante, la médaille d'or de la Société de géographie; enfin, en 1875, il faisait paraître un autre ouvrage monumental, comme *Abydos* et *Denderah* : *Karnak, étude topographique et archéologique, avec un appendice comprenant les principaux textes hiéroglyphiques découverts pendant les fouilles exécutées à Karnak, par Aug. Mariette Bey*[4]. Dans cette histoire de l'Égypte, dont il rétablit les bases à l'aide des monuments, il ne se dissimule pas qu'il a un redoutable antagoniste : c'est Hérodote. Il sent que la la main de la Grèce a marqué d'un caractère indélébile les choses qu'elle a touchées, et il craint que toute la gloire des Séti, des Thoutmès et des Ramsès ne demeure effacée par l'éclat de Sésostris, qui n'est que Ramsès II, mais qui résume en lui les exploits de tous les

grand tort fait à la science, et je voudrais profiter de mon séjour à Paris pour que, par l'Institut ou par le Gouvernement, on les recommande d'une manière pressante au vic -roi.»

Et le 16 novembre :

«Rien de nouveau comme fouilles. Le nouveau musée, dont les fondations sortaient de terre, vient de subir un nouvel échec. Le vice-roi a tout arrêté provisoirement sous prétexte d'économie; mais je crains que ce provisoire ne soit définitif. Tant bien que mal, nous resterons où nous sommes.»

[1] Par exemple, dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne* (t. I, p. 54), ses observations insérées à la suite d'un article intitulé : *Études sur une inscription grecque dans les ruines du temple de Phtah, à Memphis, par M. E. Miller*; une *Note sur les Baschmourites et les Biamites* (population du lac Menzaleh), t. I, p. 91; et, dans le *Bulletin égyptien*, un *Exposé des travaux exécutés à Karnak dans l'hiver 1873-1874, sur l'ordre du Khédive, et d'une découverte importante qu'ils ont amenée.*

[2] *Comptes rendus de l'Acad. des inscript.*, séance du 7 août 1874, p. 243.

[3] *Liste géographique des pylônes de Karnak, comprenant la Palestine, l'Éthiopie, le pays des Somâl*, ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismaïl, khédive d'Égypte. Leipzig, 1875, in-4°, avec atlas in-folio, contenant trois cartes et cette dédicace à Brugsch Bey :

«J'aime à écrire à la première page de ce livre le nom de celui dont les beaux travaux ont fondé la science géographique égyptienne.

«L'auteur reconnaissant.

«Boulogne-sur-Mer, 15 juillet 1875.»

[4] Le Caire, 1875, et Leipzig, atlas in-folio de 56 planches et 1 volume in-4° de texte.

autres. « Littéralement, Hérodote nous est nuisible, » s'écrie-t-il avec dépit; et il fait une charge à fond contre le vieil historien :

Pour ma part, dit-il, se mettant à sa place, j'en veux à ce voyageur qui vient en Égypte au moment où on parle la langue égyptienne, qui voit de ses yeux tous les temples encore debout, qui n'a qu'à demander au premier venu le nom du roi qui règne de son temps, le nom du roi qui l'a précédé, qui n'a qu'à consulter le premier temple sur l'histoire, sur la religion, sur tout ce qui peut intéresser sur le pays le plus intéressant du monde, et qui, au lieu de cela, nous apprend gravement qu'une fille de Chéops s'est élevé un tombeau avec le fruit de sa prostitution. Ce n'est pas cela qu'on devrait attendre d'Hérodote, et, pour ma part, je regarde comme un vrai coupable celui qui, pouvant dire tant de choses, ne nous dit, en somme, que des niaiseries. Le soir, quand vous vous couchez, agitez en vous-même la question de savoir si, après tout, étant donné le nombre considérable d'erreurs qu'on trouve dans Hérodote et qui, à chaque instant, nous gênent, il n'aurait pas mieux valu pour l'égyptologie qu'Hérodote n'eût pas vécu [1].

L'intérêt même de ses publications rappelait Mariette en France presque chaque année; il y revint en 1874, en 1875, en 1876, et d'autres raisons l'y devaient plus impérieusement ramener par la suite : car son mal allait s'aggravant. Il était triste, dégoûté de tout. Il traversait Paris sans s'arrêter chez l'ami qui lui était le plus cher. Quand il retournait en Égypte, autre sujet de peine; car il aimait l'Égypte et il souffrait de sa détresse :

Vous savez dans quel état est notre pauvre Égypte. Ses beaux jours sont certainement passés, et passés sans retour. Le plus à plaindre est le Khédive, qui doit renoncer pour toujours à ses habitudes de royale magnificence. Le Khédive, heureusement, continue à m'honorer de sa bienveillance, et je crois que le musée ne souffrira pas du nouvel état de choses qui va s'établir. Après tout, ce n'est pas un mal qu'il y ait un peu plus d'ordre dans les finances, et si la crise n'atteint que les banquiers qui, au bon temps, pressuraient le pauvre vice-roi et exploitaient sa gêne, il n'y aura pas trop de mal. La sagesse des nations l'a dit depuis longtemps : « Heureuse est l'année où les usuriers se pendent [2]! »

[1] Lettre à M. E. Desjardins, 30 mars 1874. — [2] Boulaq, le 30 avril 1876.

Lui-même était bien forcé de modérer son train quand il se mettait en voyage. Cette même année, revenu à sa petite résidence française près de Boulogne, il l'annonçait à son ami par cette lettre :

C'est du Pont-de-Briques que je vous écris. J'ai fait un coup de tête. Je m'arrêtais jusqu'ici à Paris, ce qui m'était horriblement coûteux. Il me fallait héberger mes sœurs, mes cinq enfants, mon frère; et tous les soirs on me voyait conduisant au restaurant, au théâtre, un pensionnat de dix personnes, qui défilaient sur les boulevards en procession. J'ai mis ordre à tout cela, et, cette fois, je n'ai strictement vu Paris que dans le trajet direct de la gare de Lyon, où nous arrivions à huit heures et demie du matin, à la gare du Nord, où nous nous embarquions à dix. J'attends quelques papiers d'Égypte, et quand ils seront arrivés, j'irai à Paris seul. Vous n'êtes pas, d'ailleurs, sans savoir que ces raisons d'économie me sont imposées moins par mes goûts personnels que par le triste état dans lequel se trouve notre pauvre Égypte, financièrement. Jusqu'à présent, quand le moment du départ était venu, le vice-roi entre-bâillait quelque peu sa bourse, et j'y glissais discrètement la main. Cette année, je n'ai même pas pu y introduire le petit bout de mon doigt. Les temps sont bien changés. (3 juillet 1876.)

En cette année 1876, il avait mis la dernière main au livre dont il voulait faire son capital ouvrage : *Le Sérapéum de Memphis*, et notre confrère M. E. Desjardins était le premier à qui il en montrait le manuscrit, sollicitant ses critiques. Il était disposé à profiter aussi des observations que des éditeurs intelligents, les chefs de la maison Hachette, lui avaient présentées :

Évidemment, dit-il à son correspondant, il y a autre chose à faire avec ce Sérapéum qu'un simple récit anecdotique. C'est pourquoi je prends le taureau par les cornes, et cette fois je me décide à ne pas mourir sans avoir publié, dans tous ses résultats scientifiques, la mission que j'ai remplie autrefois. C'est un travail à faire, mais je suis décidé à l'entreprendre. Il y a là une dette envers la science française, que je vais tâcher d'acquitter[1].

Ainsi, il ne reculait pas devant le remaniement de son ouvrage, même sous l'étreinte du mal que son séjour en France avait été loin de calmer :

[1] Lettre du 16 septembre 1876 à M. E. Desjardins. — Son séjour à Pont-de-Briques lui était une occasion de s'occuper des antiquités de son pays.

Je ne suis pas particulièrement satisfait de mon séjour ici, disait-il dans la même lettre. Ma vilaine dyspepsie m'a repris, et j'ai un mal de mer perpétuel. Le moral s'en ressent, et mon esprit est gris comme le temps. Vous avouerai-je que j'ai la nostalgie du beau ciel éclatant de l'Égypte?

X

En 1878, il revint à Paris avec une nouvelle mission du vice-roi. La République avait voulu convier à son tour les nations à une exposition universelle; et le Khédive, un peu résistant, s'était laissé entraîner par M. de Lesseps à y participer. Ce fut une grande joie pour Mariette, qui avait oublié les mésaventures de la reine Améméritis et de son pauvre petit *Cheik-el-Beled;* mais les antiquités n'y devaient pas seules figurer.

La Compagnie de l'isthme de Suez allait y exposer le relief de son canal dans une maison égyptienne, construite à ses frais, sur les plans de Mariette.

Mariette, miné déjà et abattu par un mal implacable, le diabète[1], se mit à l'œuvre avec un entrain qui était comme une résurrection. Il choisit les objets de toutes sortes qui devaient soutenir le renom conquis par l'Égypte à l'Exposition de 1867, et en fit la description sommaire dans un livret intitulé : *La galerie de l'Égypte ancienne à l'exposition rétrospective du Trocadéro*[2] (1878).

[1] «C'est cette année-là (1877), en partant d'Égypte pour la France, dit M. A. Rhoné, qu'il fut saisi d'un accès quasi foudroyant de diabète. Je le vis à l'hôtel de Russie à son passage à Paris, car Maspero m'avait dit : «Hâtez-vous, si vous «voulez le revoir encore!» En effet, je le trouvai méconnaissable, horriblement maigri, la voix éteinte et ne pouvant se tenir debout. Sa fille aînée, Sophie, le gardait comme on garde un mourant. Il voulut me reconduire jusqu'à la porte de son appartement, et ne put même pas se lever du fauteuil où il gisait. Il fut affectueux et presque tendre; son voyage et son séjour à Boulogne le remirent, et la force de son tempérament prit le dessus, mais depuis lors il resta profondément atteint et ne fit que décliner progressivement, jusqu'au moment de sa mort, arrivée en 1881.»

[2] Pour consacrer d'une autre manière le souvenir de cette exposition, il publia encore un album de douze vues photogra-

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est alors que notre Académie, qui se l'était attaché comme correspondant en 1863, le nomma membre ordinaire par un vote unanime (10 mai 1878). De retour en Égypte, il y éprouva encore mille déboires, que son état maladif lui rendaient plus douloureux. La détresse croissante du pays mettait en péril non seulement sa position (on lui devait vingt et un mois de son traitement)[1]; mais, ce qu'il avait bien plus à cœur, ses fouilles, son musée. Les fouilles étaient suspendues, le service de surveillance des monuments supprimé : les vandales pouvaient donc s'abattre sur les temples, et les fellahs recommencer leurs explorations clandestines des tombeaux. Quant au musée, une crue extraordinaire du Nil, qui l'avait envahi pendant trois mois, en avait ébranlé les murs, mis hors d'usage les armoires, les vitrines; tout le musée était en caisse, et nul ne pouvait dire quand on pourrait le déballer. Ajoutez les appréhensions de l'avenir : Mariette a écrit sur tout cela, dans les premiers jours de mai 1879, plusieurs lettres désolées et presque prophétiques. Il voit avec défiance l'influence étrangère gagner de plus en plus dans le pays, l'Égypte échapper aux Égyptiens :

Il y a de mauvaises nouvelles ici. Il paraîtrait que la France et l'Angleterre veu-

phiques sous ce titre : *L'Égypte à l'Exposition universelle de Paris* (1878). La même année, il commençait la publication du *Voyage de la Haute-Égypte. Explication des vues photographiques d'après les monuments antiques compris entre le Caire et la première cataracte*, le Caire et Paris, 1878-1880. C'est lui-même qui avait indiqué les points de vue à photographier et placé les opérateurs. L'année précédente avait paru un ouvrage important dans la série de ses travaux : « *Deir-el-Bahari*, documents historiques et ethnographiques recueillis dans ce temple pendant les fouilles exécutées par A. Mariette Bey, ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismaïl, khédive d'Égypte, Leipzig, 1877, texte in-4°, avec atlas in-folio. » — Deir-el-Bahari (rive gauche du Nil) est le seul édifice de Thèbes bâti en plein désert. Il est à la reine Hatasou ce que le Ramesséum est à Ramsès II et Médinet-Abou à Ramsès III.

[1] « Vous n'avez pas d'idée du désordre qui règne ici. Vous ne me croiriez pas si je vous disais qu'on me doit vingt et un mois de mes appointements pour tout le temps que j'ai passé à l'Exposition et qu'on ne m'a pas encore payé un sou. Et *tutti quanti*. Il faut avoir le diable au corps pour persister à rester ici. Si le vice-roi ne m'assurait que les fouilles seront bientôt reprises, il y a longtemps que j'aurais envoyé tout cet aimable monde promener. » (Boulaq, 8 mai 1879.)

lent imposer au vice-roi l'entrée dans le ministère de deux ministres européens. Je crains que cela n'amène de terribles complications. La population indigène est très montée. On lui persuade que la France et l'Angleterre veulent s'emparer de l'Égypte, abolir l'islamisme, etc. On travaille l'armée dans le même sens, et comme on ne paye personne, parce qu'on ne peut pas, le mécontentement est extrême. Je crains que certaines gens, intéressées à pêcher en eau trouble, n'aggravent la situation. J'ai vu le vice-roi hier. Je vous assure qu'il n'avait pas l'air tranquille du tout. Le pis de tout cela, c'est que les ulémas s'en mêlent et qu'on commence dans les mosquées à crier contre nous. On dit à tous ces pauvres diables : « C'est vrai qu'on vous pressure, qu'on vous prend à coups de bâton jusqu'à votre dernière piastre; mais c'est pour envoyer cet argent à ces messieurs de Paris et de Londres, qu'il faut payer avant tout : c'est pour solder les créanciers chrétiens avant les créanciers musulmans. » Vous comprenez que, du moment où la situation se pose en ces termes, il n'y a plus moyen de répondre. Aussi les indigènes sont-ils d'autant plus montés qu'ils savent qu'ils ont raison[1].

C'est au milieu de ces tristes préoccupations qu'une cruelle nouvelle le rappela précipitamment en France. Son fils aîné, qu'il y avait laissé, était mourant. Il vint et ne put recevoir que ses derniers adieux : « Je n'aurais jamais cru à une pareille douleur, écrivait-il à son ami. Il me semble qu'en ce moment ce n'est pas mon pauvre enfant qui se meurt, mais moi-même[2]. » Quant à l'Égypte, ne voyant plus de ses yeux ce qui s'y faisait, il se remettait un peu de ses alarmes. Il se plaisait à croire que les affaires s'arrangeraient, et admettait même qu'une certaine dose de contrainte ne serait peut-être pas d'un mauvais effet sur le Khédive : « La Turquie, disait-il, est un pays qui doit dix sous et qui ne *peut* pas payer. L'Égypte est un pays qui doit dix sous, qui les a dans sa caisse et qui ne *veut* pas payer. Tout est là. » N'était cette façon de tenir une caisse, il n'avait point à se plaindre du Khédive. Dans cette même lettre, il annonce à son correspondant que le prince vient de le nommer pacha et grand officier du Medjidieh, et, ajoute-t-il, « dans le petit discours qu'il m'a adressé, il a bien voulu me dire qu'il ne pouvait faire moins pour le seul membre

[1] Lettre à M. E. Desjardins, du 10 mai 1879. — [2] Lettre du 30 juin 1879 à M. E. Desjardins.

de l'Institut de France qu'il avait l'honneur de posséder dans son gouvernement. » Le nouveau pacha ne redoutait qu'une chose, c'est que cette distinction dont il avait été l'objet ne surexcitât parmi les consuls des autres pays des rivalités, déjà très vives.

Avant de repartir de France, il voulut tenter un suprême effort pour atteindre le but qu'il poursuivait uniquement. Le Ministre des affaires étrangères était un des nôtres, un archéologue qui avait vu l'Orient. Mariette rédigea un mémoire sur *les nouvelles fouilles à opérer en Égypte,* mémoire qu'il lut devant notre Académie, et que l'Académie, voulant lui donner plus de retentissement, fit lire dans la séance publique de l'Institut (25 octobre 1879). Il avait eu pour but et il obtint facilement que la Compagnie, par une démarche de son bureau, pressât le Ministre d'agir en un sens favorable. C'était un article à ajouter aux instructions de M. de Blignières. Puisque la France a la main dans les affaires de l'Égypte, qu'elle pousse aux fouilles : c'est une intervention dont tout le monde profitera.

Tout souffrant qu'il était alors (il en fait à son ami une affligeante peinture [1]), il voulut venir à Paris pour voir le Ministre et M. de Blignières : « D'après ce qu'on m'écrit d'Égypte, disait-il, le sort des fouilles est de plus en plus entre les mains de M. de Blingières, et je ne voudrais pour rien au monde manquer l'occasion. »

XI

A son retour, le gouvernement de l'Égypte avait éprouvé un changement qui en présageait malheureusement un autre. Sous la pression de l'Angleterre et de la France, Ismaïl avait dû abdiquer (30 juin 1879). Tewfik, son fils, qui lui succédait, avait eu tout autre chose

[1] « Je ne puis pas dire que je vais plus mal, je ne puis pas dire que je vais mieux. Tout ce que je sais, c'est qu'une soif violente, compliquée de besoins qui, de demi-heure en demi-heure, troublent mes nuits, me fait voir que je suis sous l'empire d'une atteinte de diabète. Je ne m'en préoccupe pas outre mesure; il faut savoir vivre avec ses ennemis; mais ce n'en est pas moins gênant.

« Je mets mon mémoire sur les fouilles en état d'être lu définitivement devant

en tête que les fouilles et le musée. Notre bey, devenu pacha, trouvait donc beaucoup à faire; mais il ne s'en plaignit point, car il ne voyait que bonnes dispositions à la cour.

Il employa l'hiver de 1879-1880 à remettre toute chose en état; et son ardeur lui faisait oublier son mal. « Nous travaillons à force, écrivait-il le 14 janvier, de manière à pouvoir inaugurer le nouveau musée le 1er février. Je doute que nous y parvenions. » Il y parvint pourtant, ou à peu près. Il était heureux de l'arrangement nouveau qu'il avait pu faire de ses trésors dans les salles agrandies. Il s'y promenait, il y vivait, il retrouvait devant ces objets de sa tendresse (le mot n'est pas trop fort) une verve qui charmait et surprenait ses amis[1] : on en peut voir quelque chose dans la lettre qu'il écrivit, le 5 avril, à miss Amelia B. Edwards, à Bristol. Ses fouilles aussi avaient recommencé; et il se croyait ramené aux premiers temps de sa seconde mission :

Mon bateau chauffe et je pars pour Bédréchyn (Memphis).

Ces quelques mots vous disent que nous avons réalisé un petit progrès, que mon bateau m'est, sinon rendu (il ne m'a jamais été enlevé), mais mis en état de naviguer, puisque j'ai maintenant, comme autrefois, charbon, état-major, équipage, etc. Nos chères fouilles sont donc prises au sérieux, et si rien ne se met à la traverse, je pourrai, tout au moins l'automne prochain, commencer une campagne sérieuse. Ce que je me promets bien.

Je vais à Saqqarah étudier de près et sur les lieux la question de la photographie des mastaba par l'électricité.

Et ses travaux littéraires avaient eux-mêmes leur part de ce redoublement d'activité :

Je mets en ordre mes papiers du *Sérapéum*. Je croyais avoir tout fait. Mais que de problèmes restent encore à élucider! Plus je vais et plus je les vois surgir

l'Académie (en deuxième lecture). A la rigueur, la première partie pourrait être prête pour vendredi. Mais la lirai-je moi-même? Au diable celui qui a inventé le sucre! » (Boulogne, le 25 octobre 1879.)

[1] Note de M. Arthur Rhoné à une lettre du 20 novembre 1879.

sous mes pas. Mais cette fois je me suis juré à moi-même d'en venir à bout, et je crois que je me tiendrai parole[1].

Tout à la fois : le musée, les fouilles, les grandes publications! C'est comme le dernier jet, le jet plus éclatant d'une flamme qui va s'éteindre[2].

Cette activité fébrile fut suivie, en effet, d'une extrême prostration. De tels efforts l'avaient épuisé. Son mal n'était plus de ces ennemis avec lesquels, comme il disait, il faut savoir vivre : c'était un ennemi sous l'étreinte duquel il faut mourir :

[1] Boulaq, 13 avril 1880.

[2] En 1880, il publiait son *Catalogue général des monuments d'Abydos découverts pendant les fouilles de cette ville.* Paris, Imprimerie nat., 1 vol. grand in-4°. « A proprement parler, dit-il à la fin de son avant-propos, ce catalogue est le troisième volume de nos descriptions des fouilles d'Abydos, bien qu'à lui seul il forme un ouvrage séparé et sans liaison directe avec les autres. Dans les deux premiers nous visitons les lieux, nous les décrivons. Nous réservons au troisième l'inventaire des monuments mis au jour. »

C'est une publication de la dernière heure! Il en prend l'occasion de dire au prix de quels efforts on arrive à quelques résultats dans la carrière qu'il a parcourue :

« On se fait, en général, une idée exagérée des fouilles égyptiennes et de leurs résultats. Il semble qu'en Égypte il n'y ait qu'à le vouloir pour trouver des antiquités et que chaque pelletée de terre, ou de sable, doive amener une découverte.

« Une trentaine d'hommes ont été occupés pendant dix-huit ans aux fouilles d'Abydos; les temples ont été scrupuleusement déblayés; si vaste qu'elle soit, la nécropole a été remuée de fond en comble. J'ajouterai que de toutes les ruines que nous avons explorées, il en est à peine une ou deux (Saqqarah et Tanis) qui aient, aussi bien qu'Abydos, répondu à nos efforts. Et pourtant on a vite compté les monuments vraiment hors ligne que les fouilles d'Abydos nous ont mis entre les mains.

« Que les impatients en prennent leur parti. Évidemment l'Égypte n'a pas dit son dernier mot, mais on ne doit pas se bercer d'illusions et croire qu'en Égypte les découvertes viennent aussi facilement au premier appel du fouilleur.

« Je sais, ajoute-t-il, que le mode d'exploration existant est pour quelque chose dans la lenteur des résultats obtenus. Quand on pourra porter au loin les terres et les sables, au lieu de les amonceler à quelques mètres de la fouille, endroit d'où il faudra peut-être les déplacer encore demain, il est certain qu'avec l'aide de surveillants instruits, diligents, honnêtes, avec des ouvriers mieux façonnés aux opérations souvent très délicates des fouilles, on obtiendra des résultats plus rapides. En attendant, nous devons nous contenter de ce que nous avons, heureux encore d'avoir pu arriver là. » (*Catalogue général des monuments d'Abydos*, etc., p. VI et VII.)

Mon prochain voyage en France ne sera pas un voyage de plaisir; j'y vais, à la vérité, de mon propre gré, mais surtout par l'ordre précis et positif du médecin. Ma santé, en effet, est bien altérée depuis quelque temps. Je ne mange littéralement pas, je ne dors littéralement pas, et je suis d'une faiblesse telle qu'il m'est impossible de monter un escalier sans l'aide de deux bras. J'ai en outre, et depuis deux ou trois mois, une aphonie absolue. Joignez à tout cela une mélancolie, une hypocondrie dont vous ne pouvez vous faire une idée. Je n'ai de goût à rien, je n'aime rien, je ne m'intéresse à rien. Et puis je me figure que tout le monde m'en veut, et que l'univers entier conspire contre moi. Bref, mon assiette est dérangée, et il est temps qu'on me force à partir. On m'envoie à la Bourboule. Avant de m'y installer je passerai par Paris et essayerai de voir si les médecins que je consulterai confirmeront le diagnostic un peu sombre des médecins du Caire[1].

Son séjour à la Bourboule ne produisit point l'effet qu'on en avait espéré. Il s'en rendait bien compte, et ne pouvait plus se laisser aller aux illusions dans lesquelles on voulait l'entretenir :

Je crois décidément que tout cela est plus sérieux qu'on ne veut me le dire. Loin de me fortifier, je m'affaiblis au point que je ne puis me lever sans aide de mon fauteuil; je mange de moins en moins (si c'est possible), et je continue à ne dormir qu'à force d'opium.

Ajoutez à cela les soucis. . .

Ses travaux inachevés étaient ce qui lui causait le plus de peine :

Vraiment je ne suis pas content de moi. J'ai un tas de dettes à payer envers la science, envers l'Égypte, envers la France, que je me crois de moins en moins capable de payer. Je me suis rapetissé et humilié. Quelquefois il m'arrive de me reporter d'une dizaine d'années en arrière, et de me rappeler le temps où j'avais le corps et l'esprit libres et où le travail m'était une joie. Aujourd'hui je suis encore l'arbre, je suis encore les racines et le tronc, mais les feuilles sont tom-

[1] 31 mai 1880. Il ajoutait :

« Je n'ai plus de grandes nouvelles à vous donner des fouilles. Tout est à refaire, et l'instrument qu'on me met entre les mains n'étant plus du tout celui dont je me servais autrefois, je ne suis pas encore très habile à le manier. Nous avons maintenant plus de comptables, plus d'écrivains pour solder les hommes, que d'hommes pour remuer le sable, et nous allons mettre un an à faire ce qu'autrefois j'avais fait en un mois. Je sais que maintenant il y a plus d'ordre et qu'en somme tout se place conformément à la règle. Mais les fouilles en souffrent certainement comme résultats. »

bées et ne repousseront plus, ce qui est le plus triste de tout. Voilà où j'en suis.

J'ai essayé de travailler un peu au *Sérapéum*, mais j'ai dû y renoncer. C'est pourtant là celle de toutes mes dettes que je tiens le plus à payer. Il est terriblement bête que depuis trente ans le Sérapéum soit là et n'ait pas encore été montré au public. Plus tard, on m'en fera un reproche très mérité. J'ai commencé ma carrière par le Sérapéum; je m'estimerai très heureux si c'est par le Sérapéum que je pourrai la finir. Malheureusement, je crains d'avoir attendu trop tard[1].

Ce n'est pas lui, en effet, qui aura mis la dernière main à cet ouvrage. Quand, au retour de la Bourboule, il passa par Paris, allant à Boulogne, et vint nous voir à l'Académie, il n'est pas un de nous qui n'ait été frappé de l'altération de ses traits, du son caverneux de sa voix. Comme un malade qui ne se trouve bien nulle part, à peine arrivé à Boulogne, il songeait à retourner en Égypte. Mais le pourrait-il? C'est un doute qui étreignit ses filles, quand, s'étant mis en route, il venait de regagner Paris : des signes trop certains leur montraient jusqu'à quel point la poitrine était dès lors attaquée. L'une d'elles suppliait le fidèle ami de son père de voir le médecin et de ne lui rien cacher de la vérité. Il partit[2], et la traversée fut relativement assez bonne; mais à Alexandrie des flots de sang marquèrent la recrudescence du mal, et, transporté au Caire, il ne trouva pas de soulagement[3]. Lui-même l'annonçait à son ami par une carte portant ces mots, écrits, sous sa dictée, de la main de sa fille :

Ne vais pas sensiblement mieux. A mon arrivée à Alexandrie, pris d'une hé-

[1] Lettre à M. Ernest Desjardins, du 18 octobre 1880.

[2] « M. Mariette, dit M. Arthur Rhoné, avait quitté Paris le 9 novembre 1880, et il était dans un état tel que nous ne pensions pas qu'il pût même supporter la traversée. Quand je le vis pour la dernière fois à l'hôtel d'Europe, rue Le Pelletier, il était allongé sur un divan, sans force et sans voix. Il me donna son dernier ouvrage, le quatrième volume d'*Abydos*, qui venait de paraître, et voulant y écrire un mot de souvenir à mon intention, il eut grand'peine à se lever et à se mettre devant une table. »

[3] Lettre de Mlle Louise Mariette à M. E. Desjardins (le Caire, 27 novembre 1880). — Dans une autre lettre à M. Arthur Rhoné (20 décembre), elle parle des soins dont sa sœur aînée, Sophie, entoure

morragie formidable; je n'ai eu que le temps de me faire transporter au Caire et de me mettre au lit, que je n'ai quitté ni nuit ni jour depuis lors. Tête bonne, pas de fièvre, mais appétit absolument nul et débilité générale formidable. Vous écrirai bientôt.

A. M.[1].

Il n'a plus écrit!

Ses derniers jours furent une cruelle agonie, où sa forte nature luttait contre la mort, sans que son intelligence fût obscurcie. Jusqu'à la fin, il formait des projets et s'intéressait à ses fouilles. Sa dernière joie fut d'apprendre le succès de celles qu'il faisait faire sur le théâtre de ses premières explorations, aux pyramides de Saqqarah[2].

Sa mort fut un deuil, non pas seulement pour sa famille et ses amis, mais pour l'Égypte, pour la France et pour tous les pays dont il avait servi indistinctement les intérêts, en se dévouant avec tant d'abnégation au progrès de la science. Les savants l'avaient su apprécier. Son abord, il est vrai, n'était pas séduisant, M. E. de Vogüé nous a dit l'impression qu'il ressentit lorsque, venant pour la première fois à Boulaq, il vit « sous les acacias un homme de grande taille, de forte carrure, vieilli plutôt que vieux, athlète pris rudement en plein bloc, comme les colosses qu'il gardait : la figure haute en couleur, avec une expression songeuse et bourrue; » et M. Arthur Rhoné avait écrit dans un livre qui lui fut montré :

Il est très effrayant le bey, avec sa haute taille, son tarbouch très enfoncé, sa physionomie sévère et accentuée, son parler bref et ses effroyables lunettes noires bombées, qui cachent complètement la région des regards et lui font des yeux apocalyptiques.

Ce dernier trait plut beaucoup à Mariette, et il ne voulait pas qu'on le retranchât de la phrase. « Ces yeux apocalyptiques font mon

son père : « Elle est la garde-malade bonne et dévouée que vous connaissez et que vous devez deviner par sa manière d'être dans les plus petites comme dans les plus grandes choses. »

[1] Les initiales sont de sa main.

[2] Note de M. Arthur Rhoné à une lettre de M[lle] Louise Mariette, du 20 décembre 1880.

IMPRIMERIE NATIONALE.

bonheur, » disait-il. Mais sous ces dehors un peu rudes le fond était excellent. Lui-même se jugeait très bien quand il disait : « Je suis, de ma nature, assez farouche; les apparences, chez moi, sont quelquefois froides et brusques, mais au fond il y a des amitiés que j'apprécie et auxquelles je tiens par-dessus toute chose[1]. » On l'a vu par ses lettres. Ceux qui l'ont approché de plus près ont confirmé ce jugement. Il était peu communicatif, comme les hommes absorbés par de grands travaux; peu accueillant pour les importuns et le commun des touristes, il n'aimait pas à être dérangé, et à certains moments il avait des boutades, même pour ceux qu'il aimait le plus. Il se montrait jaloux de ses antiquités jusqu'à n'en point parler volontiers de lui-même; mais il les aimait d'une telle passion que, si l'on ne paraissait pas les admirer autant que lui, il s'exaltait et en parlait alors avec une abondance intarissable et une irrésistible chaleur. C'était même un piège que lui tendaient communément ceux qui le connaissaient bien, pour avoir de lui tout ce qu'il pouvait dire; et que ne disait-il pas alors? soit qu'à table il abordât les questions d'origines, d'art, de religion, de coutumes; soit que, dans son musée, il passât en revue sa vieille troupe, immobile dans le rang, comme on le peut croire. Il disait où et comment tel et tel avaient été remis au jour; il leur parlait, il les interpellait; il les jugeait sur la physionomie, car chacun de ces personnages avait son histoire, on pourrait même dire son roman.

L'imagination la plus vive s'unissait, en effet, en lui à ce qui était d'ailleurs le trait dominant de sa nature : un jugement droit, une énergique volonté. Son caractère ferme et résolu avait pris plus de vigueur encore au milieu des obstacles qu'il avait dû vaincre. Car toute sa vie fut un combat : combat contre les nécessités de l'existence quand il se fraya les voies à sa carrière; combat contre des difficultés de toute sorte après qu'il se la fut ouverte : au désert, lors de sa première mission, une vraie conjuration pour l'arrêter dans son travail

[1] Lettre à M. E. Desjardins, 6 décembre 1869.

ou pour lui en arracher les produits; à la cour, après qu'il y fut attaché par le vice-roi, des intrigues habilement ourdies pour entraver son action et la faire avorter. Ce qui le soutint dans ces épreuves, c'est, avec la ferme résolution d'atteindre son but, sa droiture, qui déjouait les embûches, et son désintéressement, qui défiait la calomnie. Tout entier à son œuvre, il n'usait de la faveur que pour l'étendre et ne souffrait de la disgrâce que parce qu'il y voyait un obstacle à son accomplissement. Mais, disons-le à l'honneur des vice-rois qui se sont succédé en Égypte, ses disgrâces ne furent jamais que de courte durée. Ils ont su reconnaître en lui l'homme le plus sincèrement dévoué à l'achèvement de sa tâche, comme au bien et à la gloire du pays qui l'avait adopté.

Il ne faut pas s'étonner si, au milieu de ces soins, ceux qui l'approchaient l'ont quelquefois trouvé morose, mécontent, mécontent de lui comme des autres. Son âme, extrêmement sensible sous cette rude écorce, était plus qu'une autre sujette à la souffrance; mais comme il était tendre et affectueux au fond pour ceux qu'il aimait! Quel attrait il éprouvait pour cette contrée dont il définit si bien l'aspect général, « paysage triste, mélancolique, immense comme le désert qui le borde, mais en même temps empreint d'une douceur qu'on ne saurait définir[1] »; et quelle satisfaction se mêlait aux angoisses que lui causaient bien des fois ses travaux! Ses fouilles, son musée, ses publications, c'était tout le charme de sa vie. Il était juste qu'il revînt mourir au milieu des trésors qu'il avait conquis à la science, car il y pensa jusqu'à son dernier soupir.

Notre Académie, qu'il a honorée par ses travaux, n'a pu lui rendre les derniers devoirs. Son corps est resté à l'Égypte. En attendant un magnifique sarcophage, précédé, comme le Sérapéum, de sphinx accouplés[2], il a été déposé, après des funérailles vraiment princières, dans le jardin du musée de Boulaq, devant les figures colossales de Ramsès II et de Toutmès III. Mais la ville qui lui a donné le jour

[1] *Voyage de la Haute-Égypte*, t. II, p. 114.

[2] C'est par une souscription généreuse des villes du Caire et d'Alexandrie que lui a été érigé ce tombeau, et c'est M. Am-

voulut au moins ériger un monument à sa mémoire. Son image en bronze, entourée des attributs qui rappellent ses travaux, a été récemment inaugurée, en présence d'une délégation de l'Institut, sur une des places de Boulogne. Lui-même s'est élevé des monuments plus durables dans les beaux ouvrages où il a décrit *Abydos, Karnak, Denderah;* et le *Sérapéum,* qui va paraître enfin sous les auspices de la France, fera vivre à jamais le souvenir de la grande découverte qui est l'honneur de son nom.

CATALOGUE DES OUVRAGES

D'AUGUSTE MARIETTE[1].

Catalogue analytique des objets composant la galerie égyptienne du Musée de Boulogne-sur-Mer. Boulogne, Birlé, 1848, in-12, 19 pages.

Lettre à M. Bouillet, sur l'article *Boulogne* de son *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie.* Dissertation historique sur les différents noms de Boulogne dans l'antiquité, etc. Paris, Leleux, 1847, in-8°, 71 pages.

Sur le côté gauche de la salle des ancêtres de Thoutmès III, et en particulier sur les deux dernières lignes de cette partie du monument. Mémoire manuscrit et inédit, 1849, in-4°, 70 feuillets.

Bibliographie copte. Mémoire manuscrit et inédit, 1849, in-4°.

Note sur un fragment du Papyrus royal de Turin et la VIe dynastie de Manéthon, dans la *Revue archéologique,* 1re série, t. VI, 1849, p. 305-315.

Note sur la découverte et sur les fouilles du Sérapéum de Memphis, lue par l'auteur devant l'Académie des inscriptions, aux séances des 8 et 15 décembre 1854.

Note sur les fouilles exécutées autour du grand Sphinx de Gizeh. Lettres de Mariette, citées par M. de Rougé dans l'*Athenæum français,* 3e année, 28 janvier 1854, in-4°, 2 pages.

Sur la détermination de l'équinoxe vernal, etc., article de M. Biot, *Journal des Savants,* mai-juin-juillet 1855.

broise Baudry, architecte (frère de notre éminent confrère de l'Académie des beaux-arts), son compagnon le plus fidèle dans les dix dernières années, qui a été chargé de l'exécuter. La translation des restes mortels de Mariette dans le mausolée a eu lieu le 8 mai 1882.

[1] C'est le Catalogue dressé, sous la direction de Mariette, par M. Arthur Rhoné en 1879, avec quelques additions.

Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum de Memphis, dans le *Bulletin de l'Athenæum français*, 1855, p. 44, 53, 66, 85, 93; et 1856, p. 58-74. Publication interrompue par la cessation du journal. Tirage à part, in-8°, 16 pages, interrompu au paragraphe 2. Réédité avec le *Sérapéum*, en 1883.

Fragment du sarcophage phénicien conservé au Musée de Berlin, dans le *Bulletin de l'Athenæum*, 1856, p. 49.

Mémoire sur la mère d'Apis. Paris, Gide et Baudry, 1856, in-4°, 62 pages.

Choix de monuments et de dessins découverts ou exécutés pendant les déblayements du Sérapéum de Memphis. Paris, Gide et Baudry, 1856, in-4° de 12 pages de texte, avec 10 planches gravées sur acier ou lithographiées.

Le Sérapéum de Memphis découvert et décrit, etc. Paris, Gide, 1857, in-folio de 30 pages de texte et 36 planches en chromolithographie et photolithographie, Poitevin. Publication interrompue par la faillite de l'éditeur. Cet ouvrage devait former les cinq premières livraisons du tome I d'une vaste publication intitulée : *Description des fouilles exécutées en Égypte par Aug. Mariette*, ouvrage publié par ordre de S. A. le vice-roi d'Égypte, 1re série des fouilles, 1850-1854. Daté de Paris, 1863.

Nouvelles Découvertes en Égypte, lettre de M. Mariette à M. de Rougé. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. II, 1858, p. 115-121.

Communications sur le *Trésor de la reine Aah-Hotep*, récemment découvert; sur le *Blé de momie*, etc. *Bulletin de l'Institut égyptien*, Alexandrie, 1859, p. 30-36, et 1861, p. 85-86.

Essai sur l'état actuel et les résultats jusqu'à ce jour des travaux entrepris pour la conservation des antiquités égyptiennes en Égypte, lu à la séance de l'Académie des inscriptions et belles lettres les 16 et 26 août 1859. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. III, p. 153-165, et t. V, p. 161-162.

Lettre à M. le vicomte de Rougé, sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Égypte. *Revue archéologique*, 2e série, t. II, 1860, p. 17-35.

Extrait d'une *lettre de M. Mariette à M. Jomard*, sur les fouilles de Thèbes, d'Abydos, de Saqqarah, sur le musée de Boulaq, etc. *Revue archéologique*, 2e série, t. II, 1860, p. 206-207.

Lettre à M. le vicomte de Rougé, sur le fouilles de Tanis. *Revue archéologique*, 1re série, t. III, p. 97, avec pl. lith. d'un sphinx Hycsos. Lue à l'Académie les 11, 18 janvier et 1er février. *Mémoires de l'Académie*, t. XXV, 1re partie, p. 194; et *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. V, 1861, p. 18-22.

Extrait d'une *lettre à M. Alfred Maury*, sur les monuments des Hycsos trouvés à Tanis. *Revue archéologique*, 2e série, t. III, 1861, p. 337-340.

Deuxième lettre à M. le vicomte de Rougé, sur les fouilles de Tanis. *Revue archéologique*, 2e série, t. V, p. 297-305, avec 2 pl. lith. des Rois porteurs d'offrandes; et *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VI, 1862, p. 44-48.

Lettre à M. le vicomte de Rougé, sur une stele trouvée à Gebel Barkal. *Revue archéologique*, 2e série, t. VII, p. 413-422; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VII, 1863, p. 119-126.

Description des fouilles exécutées en Égypte par Auguste Mariette, 1re série des fouilles (1850-1854); t. I, livr. 1 à 5. Paris, 1863, in-fol.

La Table de Saqqarah, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t, X, 1864, p. 169-186.

Aperçu de l'histoire d'Égypte, etc., *jusqu'à la conquête arabe*. Première édition. Alexandrie, Mourès, 1864, in-8°. Il y en a eu plusieurs éditions.

Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le Vice-Roi à Boulaq (*Catalogue du musée*). Première édition. Alexandrie, Mourès, 1864, in-8°. Il y en a eu beaucoup d'autres éditions.

Communication sur les populations du lac Menzaleh et les races qui peuplent l'Égypte. *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1864, p. 103-106.

La stèle de l'an 400 (*découverte à Tanis*), dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XI, 1865, p. 169-190.

Fragments de deux lettres adressées d'Égypte à MM. Egger et de Rougé. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1865, p. 74, 75.

Quatre pages des Archives officielles de l'Éthiopie, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XII, 1865, p. 161-179. (Description des cinq stèles trouvées à Gebel Barkal.)

La Nouvelle Table d'Abydos, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XIII, p. 63-99 (mentionnée dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1864, t. VIII, p. 347; et 1865, nouvelle série, t. I, p. 11, avec extrait d'une lettre de M. E. Desjardins).

Lettre à M. Brunet de Presle, sur la stèle bilingue de Chalouf (isthme de Suez). *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, nouvelle série, t. II, p. 285-290, et *Revue archéologique*, 2e série, t. XIV, 1866, p. 433-439.

Note sur l'utilité des allitérations pour le déchiffrement des hiéroglyphes, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XV, 1867, p. 290-296.

Exposition universelle de 1867. *Description du parc égyptien*, etc. Paris, Dentu, 1867, in-18, 102 pages.

Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan, d'après les ordres du Vice-Roi, etc. (*Gebel Barkal, Abydos*). Paris, Franck, 1867, 2 vol. in-fol., planches et texte, ouvrage interrompu : les matériaux en ont été répartis entre ceux d'*Abydos*, des *Monuments divers*, etc.

Sur les tombes de l'ancien empire que l'on trouve à Saqqarah, dans la *Revue archéologique*, 2e série, t. XIX, 1869, p. 7-22 et 81-89.

Description du temple de Denderah. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, séance du 27 août 1869.

Une visite au musée de Boulaq, ou description des principaux monuments conservés, etc. Texte arabe. Quelques exemplaires portent le titre en français, avec la rubrique : Paris, Franck-Vieweg, 1869, 1 vol. petit in-8°.

Intinéraire des invités aux fêtes d'inauguration du canal de Suez, etc. Le Caire, octobre 1869, 1 vol. petit in-8°, avec 2 cartes. Autre édition, Paris, Franck, 1869, in-12.

Abydos. Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville. — Tome I. Ville

antique, temple de Séti. Paris, Vieweg, 1869, in-fol., 86 pages, texte et tableaux, 53 planches.

Tome II. Temple d'Osiris, de Ramsès II, petit temple de l'Ouest et nécropole. Paris, Maisonneuve, 1869, in-fol.

Tome III. Catalogue général des monuments d'Abydos découverts pendant les fouilles de cette ville. Paris, imprimé, par autorisation du Gouvernement, à l'Imprimerie nationale, 1880, in 4°, 596 pages.

Scenario de l'opéra d'*Aïda*, composé à la demande du khédive Ismaïl, pour l'inauguration de la nouvelle salle du Caire. Imprimé, à 10 exemplaires, par Mourès, à Alexandrie. Développé, arrangé en prose par Cam. du Locle; traduit en vers italiens par Ghislanzoni pour la musique de Verdi. Les vers italiens ont été traduits à nouveau pour l'Opéra de Paris par M. Nuitter[1].

Compte rendu des principales fouilles en cours d'exécution. *Bulletin de l'Institut égyptien*, mai 1870, p. 51-81.

Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. Paris, Vieweg, 1870-1875, 5 vol. planches in-fol., texte in-4°.

Remarques sur l'âge de pierre en Égypte. Mémoire lu à l'Académie le 4 novembre 1870. Les opinions de l'auteur sur cette question sont consignées dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1870, p. 51-81 et *passim*.

Les Papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-similé. Paris, Vieweg, 1871-1878, 3 vol. in-fol., planches sans texte.

Album du musée de Boulaq, comprenant 40 planches photographiées par Delié et Béchard, avec un texte explicatif par Aug. Mariette. Le Caire, Mourès, 1871, in-fol.

Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Paris, Vieweg, 1881, in-fol., planches sans texte.

Itinéraire de la Haute-Égypte, comprenant une description des monuments antiques des rives du Nil, etc. Alexandrie, Mourès et Cie, in-12, avec plan. Édition anglaise, traduction d'Alphonse Mariette. Londres, Trubner, 1877. Nouvelle édition française, Paris, Maisonneuve, 1880, in-18, format diamant.

Observations insérées à la suite d'un article intitulé : *Études sur une inscription grecque découverte dans les ruines du temple de Phtah, à Memphis*, par E. Miller. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, 1873, p. 51-56.

Notes sur les Bachmourites et les Biamites (population du lac Menzaleh). *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, 1873, p. 91-93.

Exposé des travaux exécutés à Karnak, dans l'hiver 1873-1874, sur l'ordre du Khédive, et d'une découverte importante qu'ils ont amenée. Bulletin de l'Institut égyptien, 1874-1875.

Mémoire sur les listes géographiques du pylône de Thoutmès III, à Karnak, lu à l'Académie des inscriptions le 7 août 1874. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4e serie, t. II, p. 243-260, et t. IV, p. 21-25.

[1] Voir le *Journal des Débats*, revue musicale du 28 mars 1880, par E. Reyer.

Liste géographique des pylônes de Karnak, comprenant la Palestine, l'Éthiopie, le pays de Sômal. Le Caire, 1875; et Leipzig, Hinrichs, atlas de 3 cartes in-fol. et une broch. in-4° de 66 pages.

Karnak. Étude topographique et archéologique, avec un appendice comprenant les principaux textes hiéroglyphiques découverts ou recueillis pendant les fouilles exécutées à Karnak par Aug. Mariette Bey. Le Caire, 1875; et Leipzig, Hinrichs, atlas in-fol. de 56 plans et planches, 1 vol. in-4° de texte, 88 pages.

Plan du grand temple de Karnak, 1 planche in-fol. accompagnée de 14 pages de texte, dans une couverture de toile, petit in-8°. Autre édition semblable, en anglais (opuscule destiné aux explorateurs).

Deir-el-Bahari (temple funéraire de la reine Hatasou, à Thèbes). Documents topographiques, historiques et ethnographiques recueillis dans ce temple pendant les fouilles exécutées par Aug. Mariette Bey (vues du temple restitué par M. Brune, professeur à l'École des beaux-arts, ancien pensionnaire de Rome). Leipzig, Hinrichs, 1877, 1 vol. pl. in-fol. et 1 broch. texte de 40 pages in-4°.

Voyage de la Haute-Égypte. Explication de vues photographiques d'après les monuments antiques compris entre le Caire et la première cataracte. Le Caire, Mourès, et Paris, Goupil et Cie, 1878-1880, 2 vol. in-fol. de 83 planches en photogravure, avec texte, par Mariette Bey.

L'Égypte à l'Exposition universelle de 1878, album de 12 vues photographiques, exécutées par Braun, sous la direction de Mariette Bey.

Exposition universelle de Paris, 1878. *La galerie de l'Égypte ancienne à l'exposition rétrospective du Trocadéro.* Description sommaire. Paris, 1878, in-8° de 123 pages.

Lettre à M. E. Desjardins, sur deux stèles d'Abydos et une stèle de Saqqarah nouvellement découvertes. Boulaq, 2 mai 1879. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 4e série, t. VII, p. 121-131.

Mémoire sur les nouvelles fouilles à opérer en Égypte, lu par Mariette à l'Académie des inscriptions. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* séance du 10 octobre, *ibid.*, p. 258.

Extrait d'un mémoire intitulé : *Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte,* lu par M. E. Desjardins à la séance publique de l'Académie des inscriptions, le 21 novembre 1879. Paris, Didot, in-4°, 54 pages.

Le Sérapéum de Memphis, par Auguste Mariette Pacha, publié, d'après le manuscrit de l'auteur, par G. Maspero, professeur au Collège de France, directeur des musées d'Égypte. Paris, Vieweg, 1882, t. I, in 4°, 164 pages avec cartes et atlas in-fol.

Les Mastaba de l'ancien empire. Fragment du dernier ouvrage de A. Mariette. Publié par G. Maspero. Paris, Vieweg, 1883, 1 vol. in-fol.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE THOMAS-HENRI MARTIN,

MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui comprend dans le cercle de ses études tant de branches des connaissances humaines, n'a jamais été fermée à la science proprement dite. Un illustre savant, un des grands noms de l'Académie des sciences, M. Biot, a conquis un siège parmi nous par les heureuses applications qu'il a faites des données de l'astronomie à la chronologie des anciens empires. Deux autres après lui, sans parler de M. Littré, qui est d'un ordre à part, ont mérité le même honneur, en associant de la même sorte les sciences aux études de l'antiquité : M. Vincent, mathématicien de profession, qui se fit helléniste pour pénétrer et mettre en lumière les secrets de la musique chez les Grecs, et M. Thomas-Henri Martin, helléniste d'origine, qui s'est livré à l'étude des sciences astronomiques et physiques pour retracer l'histoire de leurs premiers développements et de leurs progrès chez les anciens. M. Biot a été dignement loué dans les deux Académies dont il était membre en même temps que de la nôtre. M. Vincent aurait eu depuis longtemps sa place dans nos plus modestes notices, si la mort, tenant compte de l'usage qui en réserve la lecture aux séances publiques annuelles, n'en donnait pas, malheureusement, plus d'une occasion par année On me pardonnera, on pardonnera à une vieille amitié, née du jour de notre entrée à l'École normale, de ne pas attendre un tour de rôle

Lue dans la séance publique annuelle du 14 novembre 1884.

qui ne serait jamais venu, pour retracer la vie et les travaux d'Henri Martin.

I

Thomas-Henri Martin est né à Bellesme (Orne) le 4 février 1813; il fit ses classes au petit séminaire de Séez, fut reçu, en même temps que son frère aîné (Louis), à l'École normale, section des lettres, en 1831, et put rivaliser, sans trop de peine, dans les exercices littéraires, avec les premiers lauréats du concours général des lycées de Paris. Moins brillant que plusieurs, il se distinguait entre tous par la solidité de son esprit : sensé, judicieux, très net dans ses jugements, très ferme dans ses convictions, sans intolérance à l'égard des autres; ami sûr et dévoué, toujours de bonne humeur, souffrant la plaisanterie et sachant riposter, sans rancune d'ailleurs comme sans malice. Il excellait dans la discussion, et les sujets ne manquaient pas. Les heures de récréation n'étaient pas, à certains égards, moins utilement employées que les heures d'études ou de conférences à l'École. L'étroit espace qui nous était réservé dans la petite cour du Plessis, dépendance du collège Louis-le-Grand, ne nous permettant aucun jeu, réduisait nos ébats à des promenades circulaires, comme dans un manège, trois ou quatre de front, le quatrième se détachant parfois du groupe et marchant à reculons pour faire face aux autres et mieux se mêler à la conversation. On y discutait soit les sujets des leçons, soit les œuvres de la littérature nouvelle et les événements du jour : c'était l'époque où Victor Hugo, vivement contesté encore, s'acheminait vers son triomphe, l'époque où paraissaient les premiers romans de Georges Sand; c'était le temps où les légitimistes dans l'Ouest et les républicains dans la rue attaquaient avec le plus de fureur le gouvernement qu'ils croyaient flétrir en l'appelant *juste-milieu*. Les deux frères Martin étaient décidément classiques et légitimistes. Il y avait entre eux, sur toute chose, un parfait accord de sentiments, une sorte d'harmonie préétablie. Quand nous allions

ainsi, au bras les uns des autres, Henri tenant le milieu et menant la discussion, Louis, à ses côtés, achevait les phrases et faisait les gestes.

Henri Martin avait commencé avec succès l'étude des mathématiques avant d'arriver à l'École; il eut une excellente occasion de la reprendre après qu'il y fut entré. Un changement dans les programmes de la section des sciences, reportant à la seconde année certains cours qui s'étaient faits jusque-là dans la première, laissait en ce moment quelques maîtres de conférences sans emploi. On les pria de consacrer leurs loisirs aux élèves de la première année des lettres qui, se destinant à la philosophie, devaient se faire recevoir bacheliers ès sciences. Plusieurs, qui, sans prétendre à la philosophie, aimaient les sciences pour elles-mêmes, obtinrent de participer à cet enseignement; et c'est ainsi que nous eûmes pour maîtres, ni plus ni moins que les élèves de la section scientifique, MM. Delafosse et Péclet. Par une disposition tout aussi libérale, nous fûmes admis, n'étant pas philosophes, à suivre les leçons que M. Cousin, retiré de la Sorbonne, faisait chez lui pour les candidats à l'agrégation de philosophie. M. Cousin aurait volontiers retenu Henri Martin dans son « petit troupeau », et certes notre camarade y aurait marqué sa place, une place originale, indépendante. La philosophie et les sciences ont fait l'objet principal de ses travaux. Mais, avant de s'y livrer, il voulait être bien maître de l'instrument nécessaire à tous les genres d'études historiques sur l'antiquité, je veux parler des langues anciennes. Il resta donc littérateur, et fut reçu à l'agrégation des lettres en sortant de l'École (1834).

Il alla d'abord, avec son frère Louis, au lycée de Dijon (Henri en troisième, Louis en sixième), et il fut envoyé, l'année suivante, comme professeur de seconde, au lycée de Caen, où il espérait encore être accompagné de son frère; mais la place qui avait été promise à ce dernier ne fut pas vacante. Ce fut pour l'un et pour l'autre une cruelle séparation : combien plus dure n'eût-elle pas été, s'ils eussent pu savoir que désormais ils ne seraient plus réunis!

En même temps leur carrière, jusque-là si uniforme, se divisa :

Louis avait échoué pour la deuxième fois à l'agrégation de grammaire, et il était difficile qu'il réussît. Il avait une singulière infirmité pour un grammairien, infirmité qu'il partageait du reste avec plus d'un bon écrivain du XVIIe siècle : il savait bien sans doute, mais il ne pratiquait pas l'orthographe. Il renonça bientôt à la science de Lhomond, et, avec son instinct de Normand, il commença l'étude du droit : il avait trouvé sa voie. Malade de l'estomac depuis son séjour à l'École, ne se soutenant que par une tasse de thé prise le soir après une journée de travail, il se fit recevoir licencié, docteur, et il obtint au concours une place de suppléant, puis une chaire de professeur à la Faculté d'Aix, où il resta jusqu'à sa mort.

Henri Martin, à Caen, se mit sans retard à la préparation de son doctorat. Pour sujet de thèse latine, il avait pris un philosophe moderne, Spinoza : SPINOZA, *sa vie, ses écrits, sa doctrine*. Il l'étudie au point de vue de Dieu, de l'homme, de la morale, et il le juge assurément sans complaisance et sans faiblesse : « Théologie fausse, anthropologie fausse, et morale sans autorité, aussi funeste aux individus qu'aux nations qui en voudraient adopter les principes. » La thèse française avait pour sujet un autre philosophe, Aristote, dans un de ses traités littéraires : *La Poétique*, ébauche d'un plus grand ouvrage, négligée après l'achèvement de ce dernier et qui, recopiée plus tard, tant bien que mal, et publiée, est restée seule, tandis que le grand ouvrage a péri. Une fois reçu docteur, Henri Martin ne tarda point à être appelé à l'enseignement pour lequel ce titre est exigé. M. de Salvandy ayant créé plusieurs facultés des lettres et des sciences en province (1838), il fut envoyé comme professeur de littérature ancienne à la Faculté de Rennes; il en devint doyen dès 1845. Il y remplit cette double fonction jusqu'à la fin.

II

C'est dans ce milieu, où les ressources les plus indispensables paraissaient lui faire défaut, qu'il entreprit les plus grands travaux

d'érudition. Il commença par se créer une bibliothèque à son usage; car la ville de Rennes ne pouvait lui offrir les instruments de travail dont il avait besoin. Il se procura les livres anciens, et aucun livre nouveau ne paraissait en France où à l'étranger, sur les matières dont il s'occupait, qu'il ne l'eût. C'était le principal objet de sa sollicitude et sa plus grosse dépense.

Son premier ouvrage annonçait déjà toutes les tendances de ses doctrines, toute la portée de son savoir. Ce sont des *Études sur le Timée de Platon* ou *Traité de la Nature*. Le *Timée,* c'est, sous le couvert d'un philosophe pythagoricien, qui joue le principal rôle dans le dialogue, la théorie de Platon sur le système du monde. L'auteur donne un texte revu de ce dialogue, il le traduit et il le commente dans une suite de notes, dont plusieurs sont elles-mêmes de véritables traités[1]. M. Cousin, qui traduisait alors Platon, fut vivement frappé des qualités vraiment rares d'un travail où il trouvait un sens philosophique ferme et droit, une habitude déjà fort grande des sciences naturelles et une érudition si étendue, presque au début de la carrière. L'ouvrage obtint à l'Académie française le prix de traduction (1842): jamais prix ne fut mieux mérité.

Les études variées dont ce livre offrait tant d'échantillons, Henri Martin voulut les coordonner en une vaste composition qui présentât l'histoire des sciences astronomiques et physiques dans l'antiquité. Mais il n'était pas homme à se tracer un cadre où il se fût borné à réunir des notions recueillies de seconde main dans les travaux des autres. Sur beaucoup de points, d'ailleurs, les ouvrages spéciaux n'existaient pas, et puis son esprit éminemment consciencieux se serait refusé à l'emploi de matériaux qu'il n'eût pas, sinon trouvés, au moins vérifiés par lui-même. Il voulait voir de ses yeux, aller au fond des choses, et même, quand il se croyait en possession de la vérité,

[1] L'Atlantide, l'origine du monde et l'âme du monde selon le *Timée,* la théologie, la psychologie de Platon; la musique ancienne. Les anciens ont-ils eu quelque chose d'analogue à notre harmonie moderne? Des systèmes astronomiques de l'antiquité, etc.

ne pas laisser sans examen les livres qui, par quelque côté, avaient abordé la question : qualités de critique excellentes, qui garantissaient la solidité de son œuvre, mais qui devaient en empêcher l'achèvement. Il était trop évident que la vie d'un homme, si longue et si bien remplie qu'elle fût, n'y pourrait suffire. Cette considération ne l'arrêta pas; il ne retrancha rien qui fût de nature à modifier son plan, il ne changea rien à sa méthode. Il voulut faire des recherches approfondies sur toutes les parties de son sujet, et en offrir du moins quelques résultats dans des mémoires complets. Que d'autres, s'il s'en rencontre avec les mêmes facultés, continuent le travail, et l'on pourra finir par avoir des études achevées sur tous les points. Ce sera l'heure où un génie, doué de compréhension, se saisira de ces études, et saura consommer l'œuvre sur le plan où elle avait été conçue.

Avant d'aller plus loin dans son travail, notre savant ami voulut en exposer lui-même les vues générales; et, par manière d'introduction, il fit un livre qu'il intitula : *Philosophie spiritualiste de la nature* (2 vol. in-8°). Une introduction peut paraître prématurée quand le corps de l'ouvrage n'est pas fait; ce sont des pages qui, mises à la tête d'un livre, ne s'écrivent communément que quand il est terminé. Mais si Henri Martin avait procédé ainsi, jamais nous n'aurions eu ces deux volumes : il avait déjà suffisamment passé en revue les matières qu'il devait mettre en œuvre pour en mesurer l'étendue, et, d'autre part, il éprouvait le besoin d'indiquer l'esprit et la méthode qui devaient présider à sa grande composition. Il marque avec précision, dans sa préface, les règles qu'il s'est prescrites : « Étudier avec un soin égal les questions en elles-mêmes et l'histoire des systèmes imaginés pour les résoudre; chercher le vrai, sans viser jamais à l'originalité par un calcul d'amour-propre; ne pas craindre cependant d'émettre des idées nouvelles, quand il est convaincu que, sur un point, les opinions anciennement admises sont fausses ou insuffisantes; n'emprunter à autrui que ce qu'il est arrivé à penser lui-même après un mûr examen; ne publier ses idées qu'après les avoir comparées toutes entre elles et

avec les faits auxquels elles doivent s'appliquer, après en avoir formé un tout homogène et fortement constitué, et surtout après en avoir examiné sévèrement les conséquences. »

Il dit aussi comment, sans entrer dans tous les développements que son sujet comporte, il a été amené à leur donner des proportions qui dépassent les limites d'une simple introduction à une histoire critique.

La *Philosophie spiritualiste de la nature,* c'est son *Timée* à lui. « Même pour atteindre, dit-il, le but secondaire et spécial de cet ouvrage, en tant qu'*Introduction à l'Histoire des sciences physiques dans l'antiquité,* il nous est indispensable d'embrasser ces questions dans leur ensemble. En effet, la physique ancienne procédant surtout par voie de déduction dans ses théories, il est impossible de la comprendre, si l'on ne remonte sans cesse aux principes qu'elle invoque, et d'établir une critique solide de ces principes, si l'on n'est soi-même en possession d'un corps de doctrines conséquentes avec elles-mêmes, appelées par l'état actuel de la science, et fondées d'une part sur la connaissance des lois de la nature, d'autre part sur la connaissance des lois de l'esprit humain. Nous espérons que ces doctrines, exposées et démontrées dans le présent ouvrage, se justifieront de plus en plus, lorsque, dans l'*Histoire des sciences physiques,* on en verra l'application à la critique des opinions de l'antiquité[1]. »

La conciliation de la philosophie et de la religion révélée, tel était le but qu'il voulait atteindre. Il croyait « le *rationalisme* et le *supernaturalisme* compatibles entre eux, quand ils se maintiennent chacun dans leurs limites légitimes », et il travaillait à terminer, par cet accord, un état de guerre également funeste à l'un et à l'autre, comme à la cause de la vérité. L'ouvrage obtint de l'Académie française, au concours des ouvrages les plus utiles aux mœurs, une médaille de 3,000 francs (1850)[2].

[1] Préface, p. III et IV.

[2] On peut se faire une idée de l'importance capitale de cet ouvrage par la seule inspection des titres des chapitres de la deuxième partie :

1° Sciences orientales dans leurs

Un événement douloureux l'amena à reprendre et à développer avec ampleur un des chapitres de ce livre.

Il s'était marié, trois ou quatre ans après son établissement à Rennes (1842), avec la fille d'un respectable conseiller de la Cour, et il voyait déjà trois jeunes enfants grandir autour de lui, quand il perdit sa femme.

Il m'écrivait le 14 mai 1852 :

Quand tu m'annonças la nouvelle de ton malheur, je prévoyais déjà le mien. Depuis quatre mois surtout, elle souffrait tellement qu'elle demandait à Dieu son repos éternel. Il l'a exaucée. C'est jeudi matin qu'elle a cessé de vivre et de souffrir. Maintenant elle est heureuse; tout le malheur est pour moi. Dieu me donnera la force de le supporter, comme il m'a déjà soutenu pendant cette longue et cruelle épreuve...

Pour raffermir ses espérances et soutenir sa foi dans cette vie désolée, dont il voyait désormais, avec une sorte d'effroi, le terme encore si loin, il réunit les matériaux de son livre sur la Vie future. Le livre parut en 1855. « Depuis trois ans, écrivait-il dans sa préface, sans interrompre mes travaux sur l'histoire des sciences physiques dans l'antiquité, j'ai éprouvé le besoin de recourir à une lecture assidue des Livres saints, afin d'y rechercher des consolations devenues pour moi bien nécessaires. Cette lecture m'a présenté les espérances sublimes de l'autre vie, non seulement dans le Nouveau Testament, qui en est plein, mais aussi dans l'Ancien Testament, où elles tiennent

rapports avec celles de la Grèce et de Rome;

2° Sciences des peuples de l'Occident, avant leurs rapports avec la Grèce;

3° Premières notions scientifiques des Grecs avant l'école d'Ionie et l'école italique;

4° Progrès des sciences physiques en Grèce, depuis Thalès jusqu'à la fondation d'Alexandrie;

5° Progrès et décadence des sciences physiques en Grèce, depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la proscription de la philosophie païenne sous Justinien;

6° Diffusion de la science grecque dans l'empire romain;

7° Persistance des idées populaires. Invasions réitérées des idées orientales. Influence du christianisme;

8° État des idées scientifiques dans l'empire d'Orient et en Occident après l'édit de Justinien contre les philosophes.

moins de place, et notamment dans les livres de Moïse, où l'on a souvent refusé de les reconnaître. Sur cette grande question de la destinée de l'homme au delà de cette vie, j'ai vu dans l'Écriture sainte tout entière, dans les Pères, dans les Conciles, dans la théologie catholique, une seule et même doctrine, terrible et consolante à la fois, doctrine qui, fondée sur la révélation surnaturelle, dépasse les données de la raison sans les contredire, et supplée à leur insuffisance.

« Il m'a semblé qu'il pouvait être bon de communiquer au public les résultats de recherches si profitables pour moi-même. En effet, il n'est pas inutile de montrer que la croyance chrétienne sur l'autre vie n'est pas le produit d'une élaboration lente et progressive, opérée par l'esprit humain abandonné à lui-même; mais qu'elle est sortie d'un enseignement divin, aussi ancien que l'espèce humaine, enseignement sans doute incomplet à l'origine et imparfaitement conservé dans les traditions primitives, renouvelé sous une forme prudemment mystérieuse dans la loi de Moïse, et enfin complété et donné à tous avec clarté et simplicité dans la loi évangélique. Il n'est pas inutile non plus de faire voir que la doctrine philosophique de l'immortalité de l'âme, comme sanction de la loi morale et comme auxiliaire de l'idée du devoir, ne perd rien et gagne infiniment, quand on y ajoute les dogmes chrétiens du péché originel, de l'éternité des récompenses et des peines, de la résurrection des corps, et de l'union surnaturelle des âmes justes avec Dieu dans la vie future. Mais qui suis-je pour oser toucher à ces mystères? Le Psalmiste [1] a dit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. Saint Paul[2] ajoute : Et nous aussi, nous croyons, c'est pourquoi nous parlons. Pour prendre aujourd'hui la parole sur ces grandes questions religieuses, je n'ai pas d'autre mission que ma foi. Mais la foi vient de Dieu[3], et saint Paul, avec le Psalmiste, m'assure qu'elle peut être considérée comme une mission suffisante[4]. »

Cette première édition, assez vite épuisée, fut suivie d'une autre où le sujet est repris sur un plan plus large et avec un appareil d'éru-

[1] Psaume CXV, 1. — [2] II *Cor.*, IV, 13. — [3] Voir saint Paul, *Éphés.*, II, 8. — [4] Préface de la première édition.

IMPRIMERIE NATIONALE.

dition immense (1858). Une troisième édition (1870) l'a reproduite avec quelques additions. L'auteur commence par signaler la croyance à la survivance des morts dans toutes les religions de l'antiquité et jusque dans les superstitions des peuplades les plus barbares. Est-ce souvenir d'une tradition originaire ou instinct de la nature humaine? Peu importe, car l'instinct chez l'homme, comme chez les êtres animés, est l'indice d'une destinée qui ne trompe pas. Il examine de plus près la croyance à l'immortalité de l'âme chez les Hébreux; il en relève les preuves dans les expressions familières tant des livres de Moïse que du livre de Job, expliquant pourquoi elle n'était pas plus expressément manifestée alors, et il montre comment elle va s'accentuant de plus en plus dans les psaumes de David, dans les écrits de Salomon et dans les Prophètes, jusqu'au jour où elle put être publiquement enseignée : ce qu'il résume en deux paragraphes dont le titre seul énonce tout son système :

« La doctrine une et invariable des livres sacrés des Hébreux sur la vie future remonte à une tradition antérieure à Moïse et s'est conservée pure de toute influence étrangère;

« La doctrine des livres sacrés des Hébreux sur la vie future est très supérieure à toutes les doctrines philosophiques et religieuses qui se sont produites sur le même sujet avant la naissance du christianisme. »

Cette doctrine de l'Ancien Testament, il la retrouve, sans aucun changement, mais avec un entier développement et une absolue clarté, dans le Nouveau; et c'est là qu'il se plaît surtout à en recueillir les enseignements, si pleins de consolations et aussi d'avertissements salutaires. Mais, après les apôtres, le dogme de la vie future tomba, comme tous les autres dogmes, dans le domaine de la dispute. C'est l'Église qui le conserva pur, au milieu des interprétations de toute sorte qui menaçaient de l'altérer. L'auteur montre comment une saine philosophie peut en établir la vérité, sans invoquer l'autorité de la révélation; mais il fait voir aussi combien la religion révélée fortifie cette démonstration et la complète. Tout un chapitre est consacré à

établir la supériorité de la doctrine catholique, en ce point, sur la vraie doctrine philosophique et sur les systèmes hétérodoxes. Sans abdiquer jamais les droits de la critique, il suit avec curiosité, dans leurs hypothèses, ceux qui ont voulu dépasser les bornes de la révélation chrétienne pour essayer de sonder ces mystères; et il ne se refuse pas lui-même les conjectures, tout prêt d'ailleurs à les abandonner, et trouvant assez vaste le champ ouvert par la foi à nos aspirations.

« Avec cette foi et cette espérance, dit-il, on peut attendre la mort pour en savoir davantage, et l'on peut se reposer sur Dieu, qui, pour accomplir les promesses infaillibles de sa bonté et de sa justice, possède la sagesse infinie, la toute-puissance, l'immensité des mondes et l'avenir sans fin. »

III

La grande étude sur le *Timée*, et les deux volumes d'une si haute portée sur la *Philosophie spiritualiste de la nature* n'avaient pas seulement valu à leur auteur les récompenses de l'Académie française, ils l'avaient désigné à l'attention de l'Académie des sciences morales et politiques, qui, en 1850, l'élut au nombre de ses correspondants[1]. L'Académie des inscriptions et belles-lettres n'était pas non plus désintéressée dans ces travaux, et, depuis le *Timée*, Henri Martin avait produit plusieurs mémoires qui étaient tout spécialement de sa compétence. Il avait fait paraître dans la *Revue archéologique*, en 1853, son *Mémoire où se trouve restitué, pour la première fois, le calendrier luni-solaire chaldéo-macédonien*, et, en 1854, l'*Examen d'un mémoire posthume de M. Letronne et de ces deux questions : 1° La circonférence du globe terrestre avait-elle été mesurée exactement dans les temps historiques? 2° Les erreurs et les contradictions de la géographie mathématique des anciens s'expliquent-elles par la diversité des stades et des milles?* Le mémoire de Letronne avait été couronné en 1816 par l'Académie et

[1] 19 janvier 1850. Il fut aussi nommé, un peu plus tard, correspondant de l'Académie de Berlin.

lui avait ouvert les portes de l'Institut; mais l'auteur ne l'avait pas publié, parce que, sans doute, son grand sens critique, éveillé par de nouvelles recherches, lui en avait fait reconnaître les parties défectueuses. L'Académie, après sa mort, avait cru bon néanmoins de l'imprimer dans nos Recueils; car il y avait toujours beaucoup à prendre dans l'œuvre d'un esprit si éminent; mais à côté de ces vérités utiles à livrer au public, il y avait des erreurs qu'il ne fallait point laisser accréditer par l'autorité de ce grand nom, et Henri Martin, tout en s'inclinant devant le savant supérieur, servait, en les corrigeant, la cause de la science que Letronne avait portée si haut. Ce travail l'amena à réunir ses *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie* et à en faire l'objet d'un mémoire, que l'Académie inséra dans le Recueil consacré aux travaux des savants étrangers (1854).

L'Académie aurait pu, dès lors, l'accueillir lui-même parmi ses membres; et je le souhaitais plus que personne, moi qui, bien inférieur à lui, avais cet honneur depuis cinq ans. Nul assurément n'avait plus de titres à un fauteuil d'académicien ordinaire. Mais il résidait hors de Paris, motif absolu d'exclusion; et l'intérêt de ses enfants le retenait à Rennes[1]. Il trouvait pour eux, dans la maison des parents de sa femme, les soins vigilants dont la mort de cette jeune mère les avait privés. Il ne pouvait donc prétendre qu'à une place de membre libre. Or la non-résidence, qui ne faisait plus un empêche-

[1] Il m'écrivait dès le 19 mai 1852 : « Je suis profondément reconnaissant de tes intentions affectueuses et de celles de M. Guigniaut. Je te prie de le lui dire de ma part. Mais je dois plus que jamais rester à Rennes, à moins que des motifs impérieux que je ne prévois pas (par exemple la suppression de ma place) ne me forcent à aller chercher fortune ailleurs. Je ne veux, sans nécessité absolue, ni me séparer de mes enfants, ni les priver des soins de leur grand'mère, qui ne pourrait me suivre à Paris. Mon devoir est ici : j'y resterai. J'y trouve près des parents de ma femme, qui m'aiment tendrement, des consolations qui me manqueraient ailleurs. Je ne veux pas leur ôter leurs petits-enfants. Nous continuerons à supporter notre douleur commune. » Il m'exprimait les mêmes sentiments dans d'autres lettres (lettres du 2 mai et du 7 juillet 1854).

ment légal dans ce cas, n'en était pas moins un obstacle au succès. Il l'éprouva plus d'une fois, avant d'obtenir un titre qui devait être le bien juste prix de son dévouement à la science.

Henri Martin, qui se montrait si tendrement préoccupé (heureusement sans raison) de la santé de ses enfants, avait lui-même une constitution fort délicate, et les travaux où il s'absorbait entièrement n'étaient pas faits pour l'améliorer. Son estomac n'était guère meilleur que celui de son frère, bien qu'il s'inquiétât plus de son frère que de lui-même. Plusieurs fois il se vit arrêté, condamné au repos; il ne trouvait un peu de sommeil que par un remède qui pouvait lui faire payer cher, dans la suite, un soulagement momentané : l'acétate de morphine. Il en prenait deux centigrammes et jusqu'à trois centigrammes par jour. Dans une lettre du 21 janvier 1860, il me donnait comme preuve de l'amélioration de sa santé la réduction de la dose à deux centigrammes[1]. C'est avec ce régime qu'il poursuivait la préparation de la grande histoire dont il détachait, sous forme de mémoires, divers fragments sur sa route. Le *Journal général de l'Instruction publique*, que le Ministre, M. Rouland, voulut relever par des articles de fond, la *Revue archéologique* et d'autres recueils, où l'on était jaloux de publier quelques produits d'une érudition si rare sur des matières si difficiles, reçurent, de 1857 à 1863, un assez grand nombre de ses dissertations[2]. En même temps, il faisait des lectures à l'Académie des sciences morales, dont il était correspondant, et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il espérait bien un jour être membre. A l'Académie des inscriptions il donnait deux petits mémoires, qui ont de l'intérêt pour l'histoire de la physique et de la minéralogie, comme pour les études archéologiques, philologiques et lexicographiques : l'un sur le succin, l'autre sur l'aimant, dont il examinait les noms divers et les variétés selon les anciens. A l'Académie des sciences morales, sous le titre : *Examen d'un problème de théodicée*, il discutait ces trois questions : Le monde est-il éternel-

[1] 21 janvier 1861. Il employait ce remède depuis 1858. — [2] Voyez-en l'énumération à leur date dans la liste qui termine cette notice.

lement créé? Est-il infini en étendue et par le nombre des êtres qu'il contient? Est-il le meilleur de tous les mondes? questions liées entre elles et qui lui donnent l'occasion d'établir l'intervention de Dieu dans les choses humaines. C'est aussi sous l'inspiration d'un sentiment religieux qu'il écrivait, quelques années plus tard (1863), sa brochure : *Des superstitions dangereuses pour la science et des doctrines qui les restreignent ou qui les favorisent.* Après avoir montré la superstition dans ses rapports avec les croyances religieuses, avec le monothéisme chrétien, avec le rationalisme, le panthéisme, l'athéisme, le mysticisme, le magnétisme, etc., il y établit que la science, compromise par les superstitions dont le naturalisme panthéiste ou athée contient les germes, est protégée contre leur influence délétère par les principes de la philosophie chrétienne[1].

Un nouveau deuil, la mort de sa belle-mère, qui servait de mère à ses enfants, ramena le trouble dans son existence domestique. Il dut se remettre à son ménage et joindre à son travail, dans un état de santé de plus en plus précaire, les soins et les soucis dont cette excellente femme l'avait déchargé (septembre 1860). Ce fut seulement deux ans plus tard que l'aînée de ses filles, sortie de pension, lui rendit la vie de la maison plus facile et plus douce (octobre 1862). Rien alors ne le retenait plus à Rennes, et il pouvait reporter les yeux vers Paris, où il aurait trouvé, avec une chaire digne de son érudition, plus de facilité pour entrer dans notre Académie, but de son ambition bien légitime. Il put croire la chose plus aisée quand un de nos anciens camarades, qui appréciait son talent, parvint au ministère (1863), et l'on parlait de la création d'une seconde chaire de grec à la Sorbonne. Nul mieux que lui n'y pouvait prétendre. Toutefois les créations de ce genre étaient rares sous l'Empire. La chaire ne fut

[1] Il republia cette dissertation avec deux autres essais : *La Science et les Sciences; Dieu, le monde et l'infini mathématique;* et trois autres inédits : *La Science physiologique et l'hypothèse matérialiste; L'Hétérogénie et l'origine de la vie sur la terre; L'Âme et la vie du corps*, en un petit volume intitulé : *Les Sciences et la Philosophie, essais de critique philosophique et religieuse.* Paris, Didier, 1869, in-8°.

établie que bien plus tard, quand il avait encore des amis à la Faculté comme auprès du Ministre, mais quand lui-même n'était plus disposé à changer la nature ou les formes de son enseignement. Ses études se concentraient de plus en plus sur l'histoire de l'astronomie chez les anciens, et, en attendant qu'il pût toucher au but, il ne laissait pas que de s'y acheminer, en dégageant la voie de certaines erreurs accréditées qui l'obstruaient. Il le fit par plusieurs mémoires insérés dans notre Recueil des savants étrangers (1864) : et d'abord un mémoire *Sur les observations astronomiques envoyées, dit-on, de Babylone en Grèce par Callisthène.* Dans les commentaires de Simplicius sur le traité *Du ciel,* on lit qu'à la demande d'Aristote Callisthène lui avait envoyé ses observations, qui, suivant Porphyre, embrassaient une période de 1,903 ans, jusqu'à l'époque d'Alexandre. Larcher avait jugé l'assertion fausse; elle fut pourtant reprise après lui, et le fait n'aurait rien eu de choquant en soi, puisque les annales de l'Égypte nous reportent à une antiquité bien plus haute. Henri Martin montre que ce chiffre n'est ni de Simplicius ni de Porphyre. Combien d'erreurs seraient dissipées, si l'on commençait par s'assurer de l'authenticité des textes! Notre confrère fait la curieuse histoire du traité de Simplicius, traduit au XIIIe siècle par un moine franciscain, Guillaume de Meerbeke, traduction fort répandue en Orient, mise en grec par un faussaire, qui la fit passer pour l'original. Ce faux original portait en soi plus d'un indice de fraude. La fraude fut démontrée par Amédée Peyron, qui retrouva le vrai texte et le publia. Dans le vrai texte, il ne s'agit plus de 1,903 ans, mais de 31,000 ans. C'est assez dire que le témoignage en lui-même est sans valeur. La seule chose qu'on en doive retirer, c'est l'opinion des philosophes néo-platoniciens sur l'antiquité des observations chaldéennes. L'Égypte et la Chaldée se disputaient la priorité en astronomie, et les auteurs grecs se partageaient entre les deux écoles rivales, qui renchérissaient l'une sur l'autre dans leurs prétentions à cette antiquité fabuleuse. Quant aux observations réellement consignées par écrit, Simplicius ne cite aucun auteur à l'appui de l'envoi que Callisthène en aurait fait à Aristote; et Aristote, qui les aurait

reçues, n'en dit pas un mot. Rien ne prouve qu'avant Nabonassar les Chaldéens aient eu des recueils de ce genre, ni que depuis cette ère leurs recueils aient été conservés.

La même année (1864), il nous donnait encore plusieurs mémoires astronomiques relatifs à l'Égypte : 1° *Sur le rapport des lunaisons avec le calendrier égyptien*, calendrier solaire et caniculaire ; *Sur la période d'Apis*, période de vingt-cinq ans, employée, à une époque probablement récente, pour le calcul des dates *vagues* des syzygies; *Sur la période des 36,525 ans*, période égale au produit de 1461, nombre des années vagues de la période sothiaque, par 25, nombre des années vagues du cycle d'Apis[1]; période absolument inconnue des anciens Égyptiens et dont l'auteur démontre l'inexactitude, d'ailleurs, et partant l'inutilité; 2° *Sur la période égyptienne du phénix*. Le phénix, qui, dans une peinture montrée à Hérodote, avait la forme de l'aigle et la couleur du faisan doré, mais qui, dans les monuments égyptiens, a l'aspect du vanneau ou mieux de l'aigrette, était supposé revenir en Égypte à des époques régulières, symbole des migrations périodiques des âmes. Selon la croyance dominante en Égypte, la période du phénix était de 500 ans, et les âmes accomplissaient leurs migrations en six révolutions de cette sorte, ou en une grande révolution de 3,000 ans. Mais, nonobstant cette théorie, les apparitions du phénix étaient annoncées à des intervalles très inégaux. Jamais, d'ailleurs, les Égyptiens n'ont fait de cette période une période astronomique; et les savants modernes qui, sans se donner la peine de réunir et de comparer les textes, ont voulu lui donner une précision qu'elle n'avait pas, y ont perdu leur temps.

[1] Elle devait, croyait-on, ramener à une même date de l'année caniculaire, supposée tropique, et de l'année vague en même temps, le commencement du cycle des 25 années vagues, et par conséquent faire coïncider une nouvelle lune avec le lever héliaque de l'étoile Sirius et avec le commencement de la crue du Nil.

IV

L'année même où ces deux mémoires paraissaient (1864), il en avait rédigé deux autres, beaucoup plus importants : l'un sur la *Date historique d'un renouvellement de la période sothiaque, l'antiquité et le renouvellement de cette période égyptienne;* l'autre sur cette question : *La précession des équinoxes a-t-elle été connue des Égyptiens ou de quelque autre peuple avant Hipparque?*

Dans le premier, il avait à prendre parti entre deux savants de premier ordre : M. Biot et M. Letronne. Il se prononce pour M. Letronne, et il le fait avec une critique et une érudition que ni l'un ni l'autre n'auraient désavouées. Il résumait tout son travail dans ces conclusions :

« 1° La période sothiaque (période de 1,460 années solaires de 365 jours 1/4, correspondant à 1,461 années vagues de 365 jours) a été inventée à Memphis à l'époque inconnue où, sachant que le lever héliaque du matin de Sirius (Sothis) en cette ville retarde d'un jour en quatre ans dans l'année vague de 365 jours, les Égyptiens ont imaginé, parallèlement à leur année vague, une tétraétéride sothiaque, avec l'intercalation d'un jour, et ont calculé que 365 de ces tétraétérides, égales à 1,461 années vagues, devaient ramener au même jour de l'année vague le lever héliaque de Sirius à Memphis.

« 2° Par conséquent, la période sothiaque a pu être inventée à une époque quelconque, quelle que fût, dans l'année vague, la position présente du lever héliaque de Sirius à Memphis, et il est faux que cette invention n'ait pu être faite qu'en l'année 139 de notre ère, ou bien dans les années chronologiques 1322, ou 2782, ou 4242 avant Jésus-Christ, époque où ce lever héliaque serait tombé sur le premier jour de l'année vague égyptienne, constituée d'une manière différente. »

En deux mots : la période sothiaque n'est pas le résultat de l'observation, mais du calcul, et par conséquent, si l'une de ces périodes est dite avoir fini en l'an 139 de notre ère, cela ne prouve pas que

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'on en ait observé réellement le commencement, ni à plus forte raison que l'on ait constaté par l'observation le point initial des périodes précédentes. L'auteur admet seulement que l'invention de cette période astronomique est antérieure à la conquête des Romains et même à celle d'Alexandre; il se fonde sur la très haute antiquité de la tétraétéride sothiaque et de l'année vague. Mais les Égyptiens, avant l'époque alexandrine, n'ont jamais daté par année de période sothiaque : « Quand, depuis la conquête d'Alexandre, on a essayé de rattacher quelque antique date de l'histoire d'Égypte au commencement d'une période sothiaque, on l'a fait avec toutes les incertitudes que comportaient les calculs rétrogrades dans la chronologie très embrouillée de cette histoire[1]. »

Dans le mémoire sur la précession des équinoxes, Henri Martin relève quelques légères erreurs de M. Letronne, mais il reste, au fond, d'accord avec lui. Il prouve péremptoirement que ni les Égyptiens, ni les Chaldéens, ni les Perses, ni les Grecs avant la fondation d'Alexandrie, ni les Arabes, les Indiens, les Chinois, avant leurs rapports avec les Grecs alexandrins, n'ont connu la précession des équinoxes, et qu'ils ne pouvaient pas la connaître; car il fallait pour cela, outre le génie de l'observation exacte et scientifique et de l'induction, une science mathématique capable de trouver la formule des faits observés. Hipparque a possédé à un degré éminent ces qualités, et il a fait cette grande découverte, un peu altérée après lui chez les Grecs et chez les Romains, mais rétablie dans son intégrité par les Arabes et complétée par les progrès de l'astronomie en notre temps[2].

Ce que l'on peut remarquer dans ces mémoires, c'est la parfaite convenance que l'auteur, ayant à contredire des savants tels que Biot et Letronne, observe à leur égard. Tout en s'écartant de leur manière de voir, il respecte en eux des maîtres; mais cette considération n'ôte rien à l'indépendance de sa critique; et il en usait ainsi

[1] *Mémoires des Savants étrangers*, t. VIII, 1re partie, p. 291.

[2] Ces deux mémoires, composés en 1864 et lus à l'Académie, n'ont paru qu'en 1869, dans le tome VIII, 1re partie, des *Mémoires des Savants étrangers*.

en toutes circonstances : « Tu me trouves peut-être bien audacieux, m'écrivait-il un jour en plaisantant à propos d'une question d'ancien calendrier, d'aller contre une hypothèse soutenue par deux jésuites (les PP. Pétau et Patrizzi). Mais que veux-tu ? Quelque peu voltairien que je sois, je suis ici de l'avis de Voltaire, qui disait d'un de ses adversaires : « Je lui demande des raisons, et il me cite sept capucins; « comme si des capucins étaient des raisons[1] ! »

L'histoire de l'astronomie physique était une branche de l'histoire générale des sciences physiques dans l'antiquité dont notre confrère s'était tracé le plan dès le début. En lisant les anciens, il recueillait des matériaux indirectement pour toutes les parties de l'œuvre projetée, et, comme pour l'astronomie, il préludait à ces autres études en traitant, sous forme de mémoires, les questions qui l'avaient le plus intéressé, dès qu'il se trouvait en mesure de les résoudre[2]. Il réunit même les résultats de plusieurs de ces travaux dans un petit livre d'un format qui pouvait être accueilli sur la table d'un salon et piquer la curiosité d'un lecteur profane : *La Foudre, l'Électricité et le Magnétisme chez les anciens*[3].

Le renom qu'il s'était fait déjà par ses écrits sur les points de la science antique les moins accessibles au vulgaire faisait rechercher son concours dans les publications qui ont pour objet de mettre ces notions à la portée de tous : *Dictionnaires de sciences philosophiques*, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, etc. Un article qui lui était demandé pour le premier de ces dictionnaires sur Galilée l'amena, par l'étendue qu'il ne manquait jamais de donner à ses recherches en tout sujet, à l'étude la plus péremptoire qui ait été faite sur le grand astronome.

[1] Lettre du 17 janvier 1864.

[2] Témoin la dissertation qu'il publia dans les *Mémoires de l'académie de Caen* sous ce titre : *Notions des anciens sur les marées et les euripes* (Caen, 1866).

[3] Paris, Didier, 1866, 1 vol. in-12. On y trouve réunies, dans des proportions réduites, ses dissertations sur *l'aimant*, sur *les attractions et les répulsions magnétiques*, sur *l'aurore boréale dans l'antiquité* (morceau nouveau), sur *les attractions électriques*, et, ce qui en est la partie principale, *la foudre et le feu Saint-Elme dans l'antiquité*.

V

C'est avec une véritable passion qu'Henri Martin s'y est livré. « Galilée, dit-il, tient une place éminente dans l'histoire des sciences physiques, et spécialement de la mécanique, de l'optique et de l'astronomie. Non seulement il a fait faire à ces sciences des progrès décisifs, mais il a préparé leurs progrès futurs, en inventant plusieurs de leurs instruments les plus nécessaires, et surtout en donnant à ces sciences leur vraie méthode. Il n'a pas formulé en un corps de préceptes cette méthode vraiment philosophique ; mais il en a donné d'excellents exemples, expliqués et justifiés par lui dans ses écrits, et il a pris ainsi la meilleure manière de l'établir et de la propager. Par cette méthode, plus complète, plus simple et bien plus efficace que celle de François Bacon, et par les principes philosophiques qu'elle suppose et qu'il a bien compris, le savant florentin doit tenir, en outre, une place plus grande que celle du chancelier d'Angleterre dans l'histoire de la philosophie moderne. Cette place lui est due aussi, parce que, avec sa supériorité intellectuelle, son zèle pour la science et son respect sincère pour la foi, avec son argumentation vigoureuse et sa mordante ironie contre des erreurs dominantes, et avec sa soumission apparente à des prohibitions abusives, il a défendu tant qu'il a pu, contre une intolérance excitée et trompée par les menées des faux savants, ses indignes rivaux et ses ennemis acharnés, la liberté légitime de l'esprit humain dans la science, et parce que, mis en accusation et condamné pour une doctrine vraie, forcé de l'abjurer et séquestré ensuite pour le reste de ses jours, il a beaucoup souffert pour cette noble cause, qu'il voyait opprimée pour un temps, mais qu'il savait gagnée pour l'avenir[1]. »

Ce petit livre, c'est l'histoire de la vie de Galilée, de ses découvertes, de ses doctrines et des persécutions injustes qu'elles lui ont

[1] *Galilée,* introduction, p. I.

attirées, histoire conduite avec autant de sagacité dans la recherche des documents et de critique dans l'usage des textes que de sincérité et de droiture dans les appréciations. Selon l'habitude de l'auteur, nulle partie du sujet n'est laissée à l'écart : c'est un peintre qui traite avec le soin le plus minutieux tous les détails d'un portrait, la figure, le costume, le milieu même; mais le procès de Galilée est naturellement ce qui a le plus excité l'attention, passionné les esprits, provoqué la controverse. C'est aussi le point qu'il aborde avec les dispositions les plus propres à discerner la vérité : une volonté ferme de la trouver, l'absence de tout parti pris.

Le système de Galilée a été condamné par un tribunal religieux comme contraire à la Bible : c'était la prétention des juges. L'auteur montre qu'il a été surtout condamné comme contraire à la doctrine des péripatéticiens sur l'immutabilité des cieux. Le double mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil avait été librement enseigné en Belgique, en Allemagne, au XVe et au XVIe siècle; en 1543, le chanoine polonais Copernic avait fait accepter du pape Paul III la dédicace du livre où il exposait ce système. On le regardait alors comme une pure hypothèse, dont il était permis de ne pas tenir compte. Mais quand Galilée, armé de son télescope, eut découvert les satellites de Jupiter, les taches mobiles du soleil, les phases de Mars et de Vénus et leur variation de diamètre selon leur position à l'égard de la terre; quand il en eut tiré des preuves directes à l'appui de cette théorie, et qu'il l'eût fait passer de l'état d'hypothèse à celui de vérité démontrée, alors le péripatétisme s'alarma et l'on invoqua l'autorité des Livres saints en faveur d'Aristote.

Dès les premières attaques, lorsque l'emportement de ses ennemis ne se contenait plus, et qu'un dominicain, prêchant sur ce texte : « Hommes de Galilée, que faites-vous là regardant au ciel? », montrait que les mathématiques étaient une invention du diable et, par suite, le grand astronome un suppôt de l'enfer, Galilée, soutenu d'ailleurs par d'éminents patrons dans l'Église, publia une apologie, sous forme de lettre à la grande-duchesse Christine (1615). Protestant de sa foi

catholique, il s'appuie de saint Augustin, du décret du concile de Trente, comme de l'autorité contemporaine de Baronius, pour établir que l'Écriture sainte enseigne la foi et la morale, et non l'astronomie et la physique; que la Bible, parlant des phénomènes naturels, devait se servir d'un langage intelligible à tous, et que c'est abuser de l'autorité des Écritures que de l'appliquer à des choses qui ne sont pas du ressort des livres inspirés; que frapper d'une condamnation le livre de Copernic, ce n'était pas condamner les savants, mais interdire la science astronomique, c'est-à-dire l'étude des merveilles où se manifeste, avec le plus d'éclat, la toute-puissance de Dieu. Mais cette apologie n'était pas de nature à désarmer des adversaires qu'elle confondait; encore bien moins les succès que Galilée, mandé à Rome, y obtint, en exposant, dans les sociétés d'élite, son système. Dans ce même temps, en ce même lieu, l'Inquisition procédait secrètement contre sa doctrine. Onze théologiens, consulteurs du saint-office, réprouvèrent deux propositions, extraites de ses livres, sur l'immobilité du soleil et le mouvement de la terre. Galilée ne pouvait être alors personnellement mis en cause, car la doctrine qu'il professait avait été tolérée jusque-là, comme placée sous le patronage d'un pape. On dut se borner à le sommer, sous menace de prison, de renoncer à l'enseigner désormais : ce qu'il promit. Acte en fut dressé et devait lui être opposé, au besoin.

La doctrine d'Aristote, menacée, ne pouvait pas se contenter de cette satisfaction clandestine. Le 5 mars 1616, la double proposition fut condamnée. Copernic en avait l'honneur; ce fut lui qui en porta surtout la peine. La sentence frappait ses écrits et ceux de deux autres savants moins célèbres : l'Espagnol Diego de Zuniga et le religieux napolitain Foscarini. Galilée et Kepler n'étaient pas nommés dans la sentence; mais elle atteignait tous les livres où la doctrine nouvelle était enseignée, et les leurs, s'ils n'étaient pas désignés, ne s'en trouvaient pas moins interdits.

Galilée ne pouvait cependant pas laisser impunément triompher une théorie qui, tout en ayant pour elle le jugement de la Congré-

gation de l'Index, avait contre elle le bon sens. Il reprit la question dans un dialogue où les deux systèmes étaient mis en présence, soutenus, l'un par un de ses familiers, l'autre par un personnage de convention, Simplicius; et comme il ne concluait pas, on était libre de donner raison à celui qui pouvait s'appuyer de la Congrégation de l'Index.

L'ouvrage fut examiné, approuvé, et le permis d'imprimer lui fut donné, à la condition d'y joindre une préface, dont le rédacteur (ce n'était point Galilée) manifestait hautement son opinion contre le mouvement de la terre et comptait bien l'imposer au lecteur. Mais, quand le livre eut paru, l'éclat des arguments produits en faveur du système de Copernic fut tel, que l'adversaire sembla jouer un rôle ridicule, et l'on ne manqua pas de dire que ce personnage de fantaisie était, dans l'intention de l'auteur, le pape Urbain VIII, parce que Galilée avait mis dans sa bouche un argument dont le pontife s'était en effet servi.

Henri Martin proteste contre cette imputation, disant, avec raison, que Galilée n'eût pas manqué d'être accusé de mauvaise foi, si, réunissant les arguments contre le système de Copernic, il en eût omis un, et précisément celui que le pape goûtait le plus.

Quoi qu'il en soit, le livre fut saisi, et l'auteur déféré à l'Inquisition. Or le procès pouvait, cette fois, avoir de graves conséquences. Galilée avait promis de ne plus enseigner son système; et son nouvel écrit, qui était une dérogation à cette promesse, l'exposait à être jugé comme relaps; c'était une poursuite au grand criminel, pouvant aboutir à la peine capitale, avec toutes les rigueurs de la procédure en pareil cas : l'interrogatoire comportait la torture. Galilée en fut menacé; mais notre confrère prouve, contrairement à une opinion répandue, qu'il ne la subit pas. C'est bien assez qu'il ait été réduit à abjurer ce qu'il savait être la vérité, afin d'échapper à la mort.

Pour cette faute, Galilée a trouvé des juges non moins sévères, toute proportion gardée, que les juges du saint-office; et son nouveau biographe présente ses excuses. Le sacrifice de sa vie était inutile au

triomphe de son système. C'était une vérité mathématique : une fois émise, elle était assurée de conquérir, tôt ou tard, sa place dans le monde. Quant à la sentence qui le condamna, sans nier la sincérité des juges, Henri Martin montre qu'elle n'eut même pas le caractère d'autorité qu'ils auraient voulu lui donner. Ni le décret de la Congrégation de l'Index en 1616 n'avait défini le système de Copernic comme une hérésie, ni par conséquent le jugement de l'Inquisition ne pouvait frapper Galilée comme relaps. Chose remarquable, et que notre confrère souligne tout particulièrement : les deux papes qui provoquèrent ces décisions s'abstinrent de leur imprimer, par leur approbation, le sceau de l'infaillibilité. La Congrégation de l'Index reste seule sous le coup de la sentence qu'elle a portée : ce qui doit lui apprendre à ne pas sortir du cercle de ses attributions.

La Congrégation donna la plus grande publicité à ce jugement, et le peu d'effet qui en résulta fut déjà une leçon pour elle. La chrétienté ne se crut point liée par ses décisions en cette matière. Les ouvrages de Galilée, interdits en Italie, étaient réimprimés partout ailleurs; et presque au lendemain de sa mort, Godeau, évêque de Grasse et de Vence, dans son *Histoire de l'Église*, parlant du système de Ptolémée, y oppose celui de Galilée, « qui, dit-il, est embrassé par presque tous les doctes ». Le pieux évêque rappelle qu'il a été pourtant condamné à Rome. « Mais, ajoute-t-il, les partisans du nouveau système répondent que l'Écriture sainte doit être la règle de la foi et non des vérités naturelles; qu'en ce qui concerne ces vérités, le Saint-Esprit, ayant inspiré des hommes pour leur faire écrire les Livres sacrés, les a fait parler selon l'opinion commune, et qu'il a eu dessein de nous révéler des mystères et de nous rendre fidèles et gens de bien, et non pas philosophes, astronomes et naturalistes. »

C'est aussi l'opinion que soutient notre confrère dans cette intéressante biographie. Galilée ne l'a pas seulement séduit comme le fondateur de l'astronomie moderne, comme celui qui a porté le dernier coup à l'ancienne mécanique céleste et ouvert, avec Kepler, les voies à Newton : Galilée l'a captivé comme le principal auteur de la mé-

thode expérimentale; supérieur à Bacon, supérieur à Descartes, dont la méthode dans les sciences physiques est, dit-il, théoriquement et pratiquement le contre-pied de l'autre. Galilée lui plaît enfin parce que, malgré des rigueurs qui mirent sa foi à une si rude épreuve, il est resté toujours éminemment un philosophe spiritualiste et chrétien, déclarant hautement, par la bouche de son ami Sagredo et de son disciple Salviati, « qu'au delà de toutes les causes secondes qu'on peut découvrir dans les œuvres de la nature et de Dieu, auteur de la nature, il faut nécessairement remonter jusqu'au miracle de l'action créatrice [1]. »

L'étude sur Galilée, inventeur du télescope, amena notre confrère à examiner de près cette opinion de plusieurs savants modernes : que les anciens avaient connu cet instrument. Il le fit dans un mémoire inséré au *Bulletin de bibliographie et d'histoire des sciences mathématiques et physiques* (recueil italien); mémoire où il se pose ces deux questions :

1° *Les anciens ont-ils eu des lunettes d'approche, des lunettes astronomiques et des lunettes à miroir?*

2° *Les anciens ont-ils eu des microscopes, des loupes et des lunettes pour les myopes et les presbytes?*

Il les résout négativement, passant en revue les textes, et produisant les raisons contraires avec une telle plénitude, que personne n'aura plus jamais l'envie d'y revenir [2].

[1] *Galilée*, page 332. L'ouvrage obtint au concours Montyon une médaille de 2,000 francs. — Après Galilée, Henri Martin eut à défendre Newton contre un faussaire, inventeur de pièces destinées à faire attribuer à Pascal la découverte de la mécanique céleste et réduisant Newton au rôle odieux d'imposteur. C'étaient des lettres fabriquées pour M. Chasles, qui eut le tort de les prendre un instant au sérieux. M. Chasles avait cru à d'autres pièces encore, entre autres à des lettres qui montraient Galilée faisant des observations astronomiques en 1641, quand depuis la fin de 1637 il était aveugle. M. Chasles en concluait, il est vrai, qu'il voyait clair, et il opposait ces lettres à Henri Martin; mais celui-ci répondit que c'était une raison de les tenir pour fausses, et il donnait ses preuves. Il n'est pas sûr que notre éminent confrère de l'Académie des sciences ait été convaincu.

[2] Il publia la même année dans le même recueil (tome IV, novembre 1871) un ar-

IMPRIMERIE NATIONALE.

VI

Sous l'Empire déjà, et bien avant qu'on eût inventé la formule « Le cléricalisme c'est l'ennemi », tout homme animé de sentiments religieux était réputé clérical. Si par ce mot on entend ce qu'il devrait vouloir dire : partisan de l'influence politique et du pouvoir civil du clergé, Henri Martin ne l'était pas. Il regardait la puissance temporelle des papes comme un mal provisoirement nécessaire : ce qui donne l'assurance qu'il n'en eût pas fait un dogme et qu'il eût accepté tout système où il aurait trouvé pour le saint-siège la garantie de l'indépendance, sans les soucis de la souveraineté. Indifférent au pouvoir temporel, il tenait fermement au contraire pour l'infaillibilité du pape, et il l'avait bien montré dans son livre sur Galilée; mais au concile, adversaire de certains docteurs, qui depuis sont revenus sur leur opinion, il eût incliné d'abord, il eût hésité ensuite à se ranger parmi les opportunistes, c'est-à-dire parmi ceux qui croyaient la définition du dogme opportune [1], redoutant, quant à lui, l'influence de certains « théologiens journalistes » dans la définition [2].

ticle intitulé : *Ptolémée, auteur de l'*Optique *traduite en latin par Ammiratus Eugenius Siculus sur une traduction arabe incomplète, est-il le même que Claude Ptolémée auteur de l'Almageste ?* Il conclut en ces termes : « L'astronome Claude Ptolémée avait composé une *Optique*, mentionnée par l'opticien grec Damien. L'*Optique* de Ptolémée dont nous avons une traduction latine incomplète, faite sur deux manuscrits incomplets d'une traduction arabe, est bien celle de l'astronome grec. Ajoutons que, malgré les fautes qu'on y remarque, elle n'est pas une de ses œuvres les moins estimables. Ajoutons aussi qu'en passant par une traduction arabe et, de là, par une traduction latine, l'œuvre écrite en grec par Claude Ptolémée a pu être altérée, non seulement par des omissions et des suppressions, mais par des contresens, des changements volontaires et des interpolations. »

[1] C'est de là qu'on a pris ce mot pour l'appliquer à tout autre chose.

[2] Il m'écrivait à la date du 10 avril 1870 :

« J'ai été et je suis même encore en état de douter qu'une royauté terrestre doive appartenir toujours aux successeurs de saint Pierre. Les révolutionnaires qui, de nos jours, ont attaqué le pouvoir temporel de la papauté sont loin d'avoir mes sympathies. Mais j'ai eu souvent la tentation de considérer cette réunion du sceptre et de

Les événements de 1870 l'émurent profondément. N'ayant jamais eu de lien avec le gouvernement qui venait de tomber, il se rattacha

la tiare comme un *mal provisoirement nécessaire*. Quant au pouvoir *spirituel* de la papauté, fondé sur les promesses de Jésus-Christ, sur la croyance perpétuelle et la pratique constante de l'Église, je crois que ce pouvoir impérissable comprend l'infaillibilité des définitions de foi, concernant le dogme ou la morale chrétienne, et librement adressées par le pape à l'Église universelle comme devant être crues sous peine d'hérésie. Si croire cela, avec Fénelon et contre Bossuet, c'est être ultramontain, il y a bien longtemps que je le suis, et je me crois obligé de l'être, parce que je crois que c'est *de foi divine*. Mais je reconnais que d'autres peuvent en douter et même le nier de bonne foi, sans compromettre leur conscience. Si le concile du Vatican, avec l'approbation du pape, définit ainsi ce point de dogme, il deviendra *de foi ecclésiastique*, et tout catholique devra alors l'accepter. Mais, dans l'intérêt du salut des âmes, la définition est-elle opportune? Je crois qu'elle le serait évidemment, si l'opposition violente de quelques-uns de ses adversaires ne semblait pas *créer* certains dangers. Faut-il s'arrêter devant ces dangers? C'est embarrassant; mais j'incline pour la négative. La définition me paraît avoir un double avantage : 1° écarter les exagérations absurdes et révoltantes de certains ultramontains, suivant lesquels un pape, par cela seul qu'il est pape, a raison en tout, partout et toujours; 2° rendre impossibles, pour tous ceux qui veulent rester catholiques ou le paraître, certains appels aux conciles œcuméniques futurs, et certaines résistances opiniâtres, comme l'ont été celles des jansénistes. Les trois lettres du P. Gratry m'ont paru déplorables. La réfutation qu'un professeur de philosophie de la Faculté des lettres de Nancy, M. de Margerie, en a donnée, m'a paru excellente et victorieuse de point en point. Les deux volumes de Mgr Maret m'ont paru solidement réfutés par le P. Ramière et par dom Guéranger.»

Dans une autre lettre du 7 juin, il exprime des craintes sur les suites de la solution qu'il avait paru souhaiter :

«Quant au concile, j'entends dire qu'à la fin de ce mois il suspendra ses séances jusqu'au mois de novembre, et qu'avant l'interruption l'on n'en viendra pas à un vote sur la grande question de l'infaillibilité. J'entends dire que des évêques, qui croient fermement à l'infaillibilité des définitions dogmatiques du souverain pontife *ex cathedra*, se prononcent cependant énergiquement contre l'*opportunité* présente de la définition, et cela surtout à cause des conséquences fausses et funestes qu'un parti violent, et très puissant à Rome et ailleurs, annonce l'intention d'en tirer en faveur de prétendus dogmes *politico-religieux* à tirer de la bulle *Unam sanctam* et d'autres bulles réputées infaillibles et interprétées, soit par les théologiens de *l'Univers*, soit par les six jésuites de *la Civiltà cattolica*, qui prétendent, *malheureusement sans être démentis*, exprimer l'opinion personnelle du pape. Ceux qui ne se croiraient pas obligés de soumettre leurs pensées et leur conduite aux décisions *politiques* des papes passés, présents

à la République comme à une planche de salut dans ce grand naufrage de la France. Il ne lui demandait qu'une chose : c'était d'être sage et économe. C'est le vœu qu'il m'exprimait en 1871, trois jours avant l'insurrection du 18 mars. La répression de la Commune ne le rassura pas complètement : « Où allons? m'écrivait-il encore à un an de là (25 mars 1872), je n'en sais rien, ni toi non plus sans doute. J'espérais l'union du centre gauche et du centre droit pour préparer l'avènement définitif d'une république constitutionnelle et antirévolutionnaire. Ce qui nuit le plus à la République, ce sont les républicains, non pas tous, mais ceux qui ont été, sont et seront toujours des révolutionnaires. Dans notre malheureux pays, épuisé par tant de révolutions, je crois qu'une république constitutionnelle serait ce qui aurait le plus de chance de durer. » Il n'y pouvait rien que pour sa dix-millionième part dans le suffrage universel; mais, tout occupé qu'il était de ses savantes recherches, il ne laissait pas que de songer au mal présent, et il en cherchait le remède. Ce n'était point, il est vrai, dans des mesures de circonstance que l'on pouvait, à son avis, le trouver. Sa brochure intitulée : *Le Mal social et ses prétendus Remèdes, étude critique en faveur du vrai remède,* passait en revue certaines thèses de droit, de philosophie ou de politique, pour arriver à cette conclusion : que le vrai remède, c'était de devenir meilleur, c'est-à-dire plus sincèrement chrétien, remède plus facile à formuler qu'à mettre en pratique.

et futurs, seraient déclarés *hérétiques* par ces théologiens journalistes, qui ont pris une si déplorable influence, non seulement sur les fidèles peu éclairés, mais sur une fraction du clergé. Si ces fautes étaient commises, la religion ne périrait pas pour cela, mais des millions d'âmes seraient en grand danger, et l'entente désirable entre le pouvoir religieux et les pouvoirs civils serait bien compromise, sinon détruite. Au lieu de vrais chrétiens, cela ferait des fanatiques et beaucoup plus d'incrédules. Il me paraît donc désirable que la définition ne vienne pas, ou bien qu'elle soit accompagnée d'explications capables de prévenir l'abus qu'un parti se propose d'en faire. Je me trompe peut-être, mais c'est en toute sincérité que, d'une part, je crois à l'infaillibilité des définitions dogmatiques des papes *ex cathedra*, d'autre part, je redoute la définition, à cause de ce danger sur lequel je me crois bien renseigné maintenant. »

Il n'a pas tardé à être rassuré.

Vers ce temps-là, Henri Martin avait obtenu enfin le fauteuil qu'il convoitait dans notre Académie. Lui, au sujet duquel Boissonade écrivait, dès 1854, dans ses *Éphémérides*, avec cette extrême modestie qui était un des traits de son caractère : « Je donnerais de bon cœur ma démission pour faire place à quelque habile homme, à M. Henri Martin par exemple, dont les ouvrages sont d'un ordre si élevé et qui est enfoui à Rennes, lingot d'or dans la mine[1], » il s'était présenté quatre fois déjà à nos suffrages, et quatre fois il avait échoué. Il avait fini par se rebuter, et il m'écrivait avec un sentiment de fierté légitime : « L'Académie se passera bien de moi, et je pourrai bien aussi me passer d'elle; mes travaux n'en vaudront ni plus ni moins[2]. » L'Académie ne devait point se passer de lui. C'était le sentiment de plusieurs, dès sa première candidature. Ce fut l'avis de la très grande majorité, lorsque la mort de M. Dehèque fit un vide nouveau parmi nos membres libres. Il fut élu le 7 juillet 1871.

Une grande douleur vint tempérer la joie qu'il en ressentit. Son frère, dont il était séparé depuis l'École normale, qu'il retrouvait pourtant chaque année pendant les vacances dans sa ville natale, à Bellesme, ou qu'il allait chercher à Aix, depuis que l'état d'une santé si profondément altérée l'y retenait forcément, son frère était mort quelques mois après son élection, heureux, en mourant, de le voir parvenu à ce couronnement de sa carrière. Ce grand deuil eut des compensations dans sa famille. Son fils, dont la vocation l'avait inquiété d'abord, était entré au séminaire et venait de recevoir les ordres. Sa fille aînée se maria honorablement à Paris. Sa seconde fille restait pour le soigner, en attendant l'heureuse union qui, la fixant pour toujours auprès de lui, devait assurer le meilleur asile et les soins les plus constants à sa vieillesse. Il continua sa vie de travail et de souffrance, car ce n'était que par des moyens factices, dangereux, qu'il se maintenait à peu près en état de continuer ses travaux; et c'est dans cette dernière période qu'avec plusieurs études sur divers

[1] *Critique littéraire sous le premier Empire, Éphémérides*, 23 juin 1854, n° XXXIV, t. II, p. 625 et 626. Paris, Didier, 1863, in-8°. — [2] Lettre du 5 janvier 1869.

sujets[1] il publia dans le Recueil de nos mémoires, et comme membre de notre Académie, presque toute la suite de son histoire de l'astronomie ancienne, sous ce titre : *Hypothèses astronomiques chez les Grecs et chez les Romains*[2].

VII

Il serait trop long de faire ici l'analyse de ces savants mémoires qui résument toutes les connaissances de l'antiquité en cette matière ; et c'est pourtant un curieux voyage à faire avec un si bon guide. Il nous mène pas à pas, à travers les hypothèses les plus enfantines d'abord et à la fin le plus savamment compliquées, dans ces espaces qui furent si longtemps le domaine de la fantaisie, et dont le génie des Copernic, des Galilée, des Kepler, des Newton, des Laplace, a pris si entièrement possession aujourd'hui. Qui ne se rappelle, ayant lu Homère, le disque de la terre recouvert, comme par une cloche d'un diamètre égal, par la voûte du ciel, et le fleuve Océan qui l'entoure, fleuve circulaire, où le soleil, après avoir achevé sa course, trouve à point, chaque soir, une nacelle qui le ramène d'occident en orient? C'est aussi la cosmographie d'Hésiode ; et la mythologie s'y mêle, comme l'auteur le montre dans l'exposé de ces quatre mythes : l'*Océan*, fleuve d'eau douce, la source et non le réservoir des fleuves et des fontaines ; *Poseidon*, le dieu des eaux salées, le dieu qui soutient la terre et qui l'ébranle ; *Atlas*, gardien des colonnes qui supportent l'hémisphère du ciel (plus tard, par une fausse idée, on lui fit supporter lui-même toute la sphère) ; *Hestia*, le foyer sacré, symbole de la terre plane et de sa stabilité au milieu du mouvement des astres.

La cosmologie est encore mêlée à la mythologie chez Phérécyde de Scyros, chez Épiménide de Crète. Elle commence à prendre un

[1] Ils sont cités à leur date dans la liste chronologique publiée à la fin de cette notice.

[2] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII, 1re partie (1874), p. 211. La première lecture en eut lieu le 29 septembre 1871. A ce mémoire se rattachait comme appendice un petit mémoire : *Comment Homère s'orientait*. (*Ibid.*, t. XXIX, 1re partie [1879].)

caractère scientifique avec l'École ionienne, qui recherche le principe des choses : Thalès dans l'eau, Anaximandre dans une substance indéterminée, Anaximène dans l'air; mais pour l'astronomie, ces philosophes ne sont guère plus avancés que les anciens poètes. La terre est une sorte de disque; les astres, des masses d'air condensées en forme de roue, *τροχοειδῶς*, et remplies de feu, laissant échapper leurs flammes comme par un trou. Ainsi, le soleil, la lune, sont des feux contenus dans une grande enveloppe circulaire et visibles seulement par une étroite ouverture; moyen bien simple d'expliquer les éclipses : l'ouverture s'est refermée. Quant aux révolutions diurnes, c'est encore le système homérique : le soleil et la lune revenant dans leur enveloppe comme dans une nacelle, d'occident en orient. Héraclite d'Éphèse, avec un système plus subtil et vraiment original en cosmogonie (l'éther, force motrice éternelle, opérant une double transformation, descendante et ascendante, de feu en eau, en terre; de terre en eau, en feu), Héraclite s'en tient à la nacelle d'Homère ou d'Anaximandre pour ramener, chaque jour, le soleil et la lune à leur point de départ. Xénophane de Colophon suppose la terre infinie par en bas, comme l'air par en haut. Mais comment expliquer les révolutions solaires? Il les supprime. Il se donne un soleil nouveau par jour, se mouvant en ligne droite, quoi qu'il en soit des apparences; les éclipses sont des extinctions temporaires; les étoiles s'allument à leur lever, s'éteignent à leur coucher. C'était résoudre à peu de frais le problème. Anaxagore, si fameux pour avoir conçu la force intelligente qui préside à toute chose, s'écarta en cosmographie des systèmes d'Anaximandre et d'Héraclite. La terre est soutenue par l'air, c'est une surface mince en raison de son étendue; le ciel se meut autour d'elle. Le soleil est grand comme le Péloponèse; au moins sait-il que la lune a des montagnes et qu'elle reçoit sa lumière du soleil.

J'en passe plusieurs pour arriver à Empédocle et à ses quatre éléments, mus par deux forces qui pourraient trouver leur nom dans la physique (attraction, répulsion), et qu'il appelle amitié et discorde; pour lui, la terre a la forme d'un disque, et le soleil est aussi grand

que la terre. Puis Leucippe et Démocrite, avec leurs atomes et le mouvement giratoire; pour eux aussi, la terre est un disque, condition jugée nécessaire à sa stabilité dans l'espace; le soleil et la lune sont plus petits que la terre.

Jusqu'à Pythagore, personne n'avait regardé la terre comme sphérique. L'École pythagoricienne la tenait pour une sphère, sans révolution ni rotation, placée au centre du monde et de toutes les révolutions célestes. On voit combien d'erreurs se mêlent encore à une première vérité. Néanmoins cette première vérité avait une importance sérieuse. « En introduisant, dit notre confrère, la notion de la sphéricité de la terre et des mouvements propres des planètes d'occident en orient, suivant des cercles obliques à l'équateur céleste, Pythagore et ses premiers disciples ont fait faire un grand pas aux notions astronomiques des Grecs[1]. »

C'est sous le nom d'un pythagoricien que Platon a développé, dans le *Timée,* ses idées sur le système du monde. Henri Martin les avait étudiées, au début de sa carrière, en commentant ce dialogue. Il les reprend ici dans toute la maturité de ses facultés de critique et d'érudit et en fait une exposition complète, écartant les opinions que, par admiration pour ce grand génie, on a quelquefois voulu lui prêter, et montrant qu'il n'a jamais connu la rotation de la terre, que dans tous ses ouvrages la terre est immobile.

Après Platon, le progrès est sensible dans les connaissances astronomiques. Elles n'intéressent plus seulement des philosophes, elles occupent des savants adonnés à l'observation et aux calculs mathématiques. Mais combien leur mécanique est compliquée! Que d'esprit, que de science ils doivent dépenser pour se maintenir dans le faux! Ce sont les planètes qui, par leurs mouvements en apparence irréguliers, jettent la perturbation dans le système. Pour en rendre compte, Eudoxe n'inventa pas moins de vingt-sept sphères motrices; Callipe, trente-quatre; et les étoiles fixes posaient bien aussi un difficile pro-

[1] Extrait du *Bullettino*, etc., mars 1872, p. 28.

blème aux astronomes observateurs. La terre étant immobile, comment s'expliquer la révolution diurne et simultanée des astres? Platon suppose que ce ne sont point les astres qui se meuvent d'eux-mêmes, mais les cercles auxquels ils tiennent et qui les emportent dans leur mouvement. Aristote reprit cette hypothèse et la motiva plus fortement. Pour les planètes, revenant aux hypothèses d'Eudoxe et de Callipe, il y fit des additions malheureuses, qui marquaient un pas en arrière plutôt qu'un progrès. Il alla jusqu'à ébranler sa doctrine capitale touchant l'immobilité absolue de tout ce qui existe dans les espaces célestes, résultat qu'il ne voulait pas et qui n'eût pas été à regretter. Et néanmoins il est resté, par l'autorité considérable dont il jouit comme philosophe, l'auteur responsable de ce système, qui a traversé tout le moyen âge et qui, au XVIIe siècle, a triomphé encore de Galilée devant la Congrégation de l'Index. Il est vrai que, de ce jour-là, il était condamné au tribunal des vrais savants.

La doctrine de la rotation de la terre, comme celle de la sphéricité, est sortie de l'École de Pythagore, des enseignements non pas du maître lui-même ou de ses premiers disciples, mais des pythagoriciens postérieurs à Platon et à Aristote. Philolaüs a préparé la découverte; Hicétas l'a réalisée; Ecphantus l'a formulée par écrit; Héraclide l'a mise en pleine lumière. Héraclide, par d'autres hypothèses, a préparé les progrès ultérieurs des connaissances astronomiques[1]. Il a même émis l'idée de la révolution annuelle de la terre autour du centre du monde, tout en faisant mouvoir le soleil lui-même concentriquement dans une plus grande orbite : hypothèse qui rendait compte des variations de la vitesse apparente du soleil, mais qui était en désaccord complet avec les variations apparentes des mouvements des autres planètes. Aussi lui-même ne la prenait-il pas au sérieux. Mais, par là, il n'en a pas moins préparé l'hypothèse d'Aristarque de Samos, destinée à devenir le système de Copernic.

Ces études d'Henri Martin sur l'astronomie des anciens ne faisaient

[1] Vénus et Mercure se mouvant autour du soleil; la terre se mouvant d'une certaine façon et le soleil étant en repos d'une certaine façon.

IMPRIMERIE NATIONALE.

point partie du programme de son cours, et l'on pourrait s'étonner que son enseignement, qui, pendant plus de quarante ans, roula sur les littératures grecque et latine, ne lui eût fourni le sujet d'aucun livre. Ses leçons ne se retrouvent qu'à l'état de notes dans les papiers qu'il a laissés après lui. Signalons pourtant deux publications qui se rapportent à l'histoire littéraire. Lorsque la littérature latine fut séparée de sa chaire pour être bientôt l'objet d'une chaire nouvelle, il lui fit, en quelque sorte, ses adieux par une préface à la traduction d'une *Histoire de la littérature latine*, de Teuffel. Quant à la littérature grecque, il en a tiré la matière d'un mémoire qui prouve avec quel soin toutes les questions dont il s'occupait étaient approfondies. C'est son mémoire sur la *Prométhéide* d'Eschyle, inséré dans le Recueil de notre Académie[1]. Après une étude générale sur la trilogie au théâtre d'Athènes, il prend la trilogie d'Eschyle, qui se composait de ces trois pièces : le *Prométhée enchaîné*, qui nous est resté ; le *Prométhée porte-feu* et le *Prométhée délivré*, dont on n'a que les titres. Prométhée ayant été attaché au roc et livré en proie au vautour pour avoir ravi le feu du ciel, on avait cru, jusqu'à présent, que la première des trois tragédies était le *Prométhée porte-feu*, la seconde le *Prométhée enchaîné*, et la troisième le *Prométhée délivré*. *Prométhée délivré* suivait évidemment *Prométhée enchaîné*. Notre confrère établit, par l'étude la plus intime du mythe, que *Prométhée porte-feu* venait non le premier, mais le dernier : le sujet du drame, ce n'est point le larcin céleste du titan, c'est son triomphe. Dans le *Prométhée enchaîné*, il est puni pour le bien qu'il a fait aux mortels malgré les dieux ; mais il est dieu lui-même ; il sait par Thémis, sa mère, qu'il sera délivré et que, si Zeus échappe à une déchéance semblable à celle de Kronos, ce ne sera que par lui. Le *Prométhée délivré* montrait sa délivrance par Hercule, malgré Zeus. Dans le *Prométhée porte-feu*, Zeus, réconcilié avec Kronos, son père, et les Titans, fait sa paix aussi avec Prométhée, réconciliation qui a pour agent Hercule, et qui est obtenue au prix du secret de Prométhée : Prométhée, qui en

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII, 2e partie.

a fait lui-même à Zeus la révélation, reprend possession des honneurs divins et reçoit désormais les hommages des mortels.

Cette restitution du drame dans ses grandes lignes au moyen d'allusions éparses, habilement rapprochées, fait le plus grand honneur à la pénétration et au jugement de notre confrère.

Henri Martin publia au cours de cette période plusieurs autres travaux en dehors du Recueil de nos Mémoires : dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, dans la *Revue critique*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*. Ce fut là qu'il inséra un chapitre destiné à la quatrième édition de la *Vie future* : la *Communion des saints*[1].

VIII

Sa santé, de plus en plus délabrée, le contraignit à prendre sa retraite (1880). Mais il ne se retirait pas du travail. Il continuait ses études sur les Hypothèses astronomiques des anciens. En 1880, il en était à l'empereur Julien, et il envoyait à l'Académie les parties antérieures prêtes à être imprimées : « Comme tu peux le voir par cette lettre, m'écrivait-il en me les adressant, mes idées sont nettes, mais je suis déplorablement sujet au vertige. Il faut que je me repose[2]. » Plusieurs fois, ses lettres sont interrompues par la fatigue : « Je sens qu'il faut m'arrêter, me disait-il encore; car les forces me manquent. Il y a bien longtemps que je n'avais écrit une si longue lettre. J'en suis tout surpris moi-même, après avoir été malade moi-même, après avoir été si malade ce matin[3]. » Et cependant le travail était un besoin pour lui : « Jusqu'à présent, m'écrivait-il le 24 août 1880, mon intelligence

[1] Il a laissé parmi ses manuscrits des notes et additions toutes rédigées pour la quatrième édition de ce livre. Il est vivement à souhaiter qu'on ne tarde point à la donner au public. Il a laissé, entièrement rédigé, un autre travail qui doit plus particulièrement intéresser la Société pour l'encouragement des études grecques : *Des consonnes aspirées dans la langue grecque ancienne*, mémoire où il reprend avec plus d'étendue la note qu'il avait publiée, en 1860, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, sur ce même sujet.

[2] Lettre du 22 juillet 1880.

[3] Lettre du 7 juillet 1880.

a peu faibli et, tout en me demandant plus de repos que je ne lui en donnais autrefois, elle me permet de préparer encore pour l'Académie des inscriptions quelques travaux littéraires, de temps en temps. Du reste, j'ai besoin de travailler. Les lectures dans les livres de ma bibliothèque ne me suffisent pas. Il faut que je rédige quelque chose ; » et il me parlait de plusieurs travaux en préparation; mais il n'espérait pas nous les lire : « Dans l'état où je suis, ajoutait-il, je ne puis pas savoir longtemps d'avance ce que la Providence me réserve ; mais ce que je sais trop, c'est qu'en cette année je ne pourrai pas avoir le plaisir de revoir notre salle des séances et notre bibliothèque. Les voitures, mais surtout le mouvement rapide des wagons des chemins de fer, me feraient, en peu de temps, beaucoup de mal et pourraient même me causer des accidents graves. Je ne puis donc m'offrir à l'Académie des inscriptions que comme un collaborateur *in partibus.* »

Collaborateur incessant ! il ne pouvait pas travailler sans souffrir, mais il souffrait à ne rien faire : « Ma santé continue d'être éprouvée par ce printemps, m'écrivait-il dans les premiers mois de l'année suivante (22 mars 1881), mais je suis tourmenté aussi par le besoin de faire quelque chose, et le désœuvrement me fait mal à l'estomac. »

Toujours attaché à l'Université et jaloux de ses droits, il voyait avec peine les mesures qui, depuis la fin du ministère de M. Bardoux, ne pouvaient, à son avis, que la compromettre. Il m'exprimait le vœu que l'article 7 fût rejeté par le Sénat, ainsi qu'il le fut ; il déplorait les décrets, qui en ont été comme la revanche, et la servile exécution qu'ils reçurent en plusieurs lieux : un professeur de l'École de médecine de Rennes, cité devant le Conseil académique de cette ville et frappé de retrait d'emploi pour avoir assisté les PP. Carmes, qui étaient ses clients, et les avoir conduits publiquement, le jour de leur expulsion, dans sa demeure. « Je sais, dit-il, que, parmi ceux qui se sont crus obligés à le condamner, il y en a qui étaient profondément affligés. Quant à moi, ma retraite m'exemptait de ces pénibles fonctions; mais je crois et *j'ai dit* que je ne me serais pas cru obligé à une condamnation

si grave. Je l'ai dit en prévoyant qu'on le répéterait ici. L'on en pensera ce qu'on voudra [1]. »

« Si je n'avais pas été en retraite, m'écrivait-il encore le 11 juillet 1881, j'aurais eu de tristes affaires disciplinaires à juger au Conseil académique de Rennes. Dans une où le mot *immoralité* était malheureusement pris dans son vrai sens... Mais, dans une autre, le supérieur ecclésiastique, non congréganiste, était accusé d'avoir commis une IMMORALITÉ (!) [2] en prenant dans son personnel enseignant quelques religieux expulsés. Sous ce prétexte, au mépris de la langue française et de l'intention des législateurs, qui savaient le français, l'établissement a été *fermé sans sursis*, et les élèves ont été *chassés à la veille des examens*. Si j'avais été en activité, mon vote n'aurait rien changé au résultat; mais j'aurais voté selon ma conscience, quelles que dussent être pour moi les conséquences, et si l'autorité supérieure m'avait révoqué comme doyen, je me serais cru honoré de cette mesure. »

La suite lui ménageait encore d'autres étonnements : les religieuses chassées non seulement des écoles, mais des hôpitaux. — « Est-ce qu'on n'ouvrira pas les yeux sur le ridicule et l'odieux de cette laïcisation à outrance ? [3] » — La religion chassée des mêmes lieux, le nom de Dieu proscrit. Il se demandait où l'on menait l'Université; il se demandait où donc allait la République, à laquelle lui, légitimiste de 1830, il s'était si franchement rallié : « Au Conseil supérieur de l'instruction publique, disait-il, approuvera-t-on toujours la fermeture *sans sursis* des établissements *laïques* où l'on aura commis l'*immoralité* prétendue d'admettre comme professeurs ou autrement quelques

[1] Lettre du 4 décembre 1880. — Cette affaire avait eu du retentissement dans le ressort de la justice. Le *Journal de Rennes*, ayant blâmé la conduite des autorités dans cette expulsion, avait été poursuivi en police correctionnelle et absous par le tribunal. « Qu'arriverait-il de là, m'écrivait Henri Martin, si l'inamovibilité venait à être suspendue ? » C'était un danger pour la magistrature et une cause d'inquiétude pour notre confrère; mais, au fond, il voyait avec joie qu'au péril même de son existence elle eût fait son devoir.

[2] Les petites capitales et les italiques sont ainsi dans la lettre.

[3] Lettre du 23 mars 1882.

membres d'anciennes congrégations? Tout cela me paraît révoltant, à moi républicain[1]. »

Sa santé s'affaiblissait de plus en plus, mais non son ardeur pour le travail. Il venait de donner aux *Annales de philosophie chrétienne* des *Réflexions sur la vieillesse*, réflexions où il envisage avec tristesse, mais sans défaillir, la redoutable épreuve que la vieillesse peut imposer à l'homme, quand, éteignant en lui la vie de l'intelligence, elle le fait, en quelque sorte, se survivre à lui-même. A peine ce morceau était-il publié qu'il m'écrivait : « Je vais envoyer à cette même revue le manuscrit d'un autre article, arraché ligne par ligne à la maladie et que je fais copier en ce moment. Je manque de résignation pour ne rien faire[2]. » Le 2 janvier paraissait, en effet, dans ces Annales, l'article sur l'*Origine purement hébraïque de la semaine*. Jadis, il ne laissait à personne le soin de recopier ses écrits : c'était pour lui comme la dernière retouche de l'artiste sur un marbre achevé. Mais désormais sa main lui refusait presque tout office. La dernière lettre qu'il m'écrivit est à peine lisible. Rien de plus affligeant que ce spectacle d'une âme forte encore qui n'est plus servie par ses organes. Il est cloué dans son fauteuil. « Je ne puis même plus, me disait-il, faire le voyage autour de ma chambre. » Mais il a foi en la Providence. Il n'attend plus rien que d'elle et se résigne. C'est dans ces sentiments qu'il est mort[3].

Il est mort en paix, plein de ces espérances qu'il avait si fortement motivées pour lui et pour les autres dans ce livre de la *Vie future*, inspiré, sous le coup d'une séparation cruelle, par la foi en une éternelle réunion : la communion des saints! Consolant article du Symbole des apôtres, qu'il avait voulu méditer plus à fond, en ajoutant un chapitre complémentaire à son livre, comme un dernier codicille à son testament. Cette fin où aspire le chrétien, il s'était efforcé toute sa vie d'y atteindre, en faisant fructifier les dons qu'il avait reçus du

[1] Lettre de novembre 1881. — [2] Lettre du 7 décembre 1882. — [3] 9 février 1884. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 3 mai 1849, officier le 13 août 1862.

Père de famille. D'autres avaient pu être plus richement doués pour l'imagination ou pour l'éclat de la parole et de la pensée. Il ne leur portait pas envie, il cultivait assidûment le champ où la Providence lui avait marqué sa tâche. Il y travailla dès le commencement de sa journée, sans réclamer contre les ouvriers de la onzième heure, sans songer au repos, ne se plaignant que d'une chose : c'était d'être réduit à se reposer.

Le sillon qu'il a ouvert gardera la trace de son passage. Nul n'a creusé plus profondément un sujet, nul n'a montré plus de sagacité dans la recherche des matériaux et plus de critique dans leur mise en œuvre. Ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est de n'avoir su rien négliger, d'avoir voulu aller au-devant de toute objection, trouver réponse à tout. Aussi peut-on être assuré, en le lisant, qu'il n'y a plus, sur les questions qu'il a traitées, rien autre chose à lire. Personne n'aura la pensée de refaire un travail après lui, ou si l'on revient sur ses productions, ce sera pour en élaguer les parties trop touffues et mettre plus au soleil les fruits qu'elles portent. Lui-même d'ailleurs acceptait des autres ce bon office. On a fait, sous sa direction, un abrégé de sa *Vie future*, qui, dégagé de l'appareil de l'érudition, est plus à la portée du public, et ne laisserait pas d'être encore fort utile à de plus savants.

C'est à ce travail qu'il a, jeune encore, usé sa santé et consumé sa vie : d'humeur toujours égale au milieu des souffrances qui donnent au malade le plus de tristesse; souriant aux amis qui s'effrayaient de l'amaigrissement de toute sa personne, de l'altération de ses traits, et qui éprouvaient, devant ce sourire, comme un serrement de cœur; recevant avec douceur le conseil de se ménager et ne se ménageant point. Il n'est pas arrivé au terme de l'immense travail dont il s'était tracé le plan, il a dû laisser sur son bureau, quoique ayant travaillé presque jusqu'à la fin, des épreuves à revoir, de la copie en cours d'impression, des notes à rédiger; mais il n'avait pas moins fait son œuvre; et, en regardant le crucifix posé sur sa table, près de ses livres qu'il n'avait pas la force d'ouvrir, il pouvait dire, comme le serviteur

appelé à rendre ses comptes : « Seigneur, vous m'aviez remis deux talents; en voici deux autres que j'ai gagnés. » Il aura entendu la parole du Maître : « Courage, bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu, je vous établirai en beaucoup. Entrez dans la joie de votre Seigneur! »

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

OUVRAGES OU MÉMOIRES DE THOMAS-HENRI MARTIN.

Analyse critique de la Poétique d'Aristote. Caen, 1836, in-8°.

Dissertatio de philosophicarum Benedicti Spinosa doctrinarum systemate, ex operibus ejus philosophicis omnibus exprompto. Cadomi, 1836, in-8°.

Études sur le Timée de Platon. Paris, 1841, 2 vol. in-8°.

Philosophie spiritualiste de la nature, introduction à l'histoire des sciences physiques dans l'antiquité. Paris (Rennes), 1849, 2 vol. in-8°.

Mémoire où se trouve restitué pour la première fois le calendrier lunisolaire chaldéo-macédonien dans lequel sont datées trois observations planétaires citées par Ptolémée, in-8°. — *Revue archéologique,* t. X, 1853, p. 193, 257, 321.

Examen d'un mémoire posthume de M. Letronne, et de ces deux questions : 1° la circonférence du globe terrestre avait-elle été mesurée exactement dans les temps historiques? 2° les erreurs et les contradictions de la géographie mathématique des anciens s'expliquent-elles par la diversité des stades et des milles? — *Revue archéologique,* t. X, 1853, p. 672, et t. XI, 1854, p. 26, 89 et 129.

Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie, disciple de Ctésibius, et sur tous les ouvrages mathémathiques grecs, conservés ou perdus, publiés ou inédits, qui ont été attribués à un auteur nommé Héron. — Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1re série, t. IV, 1854. Le mémoire tient tout le volume.

La Vie future, histoire et apologie de la doctrine chrétienne de l'autre vie. Paris, 1855, in-12. — *La Vie future suivant la foi et la raison,* 2e édit. Paris, 1858, in-12; 3e édit., 1870. — *La Vie future,* abrégé de la 2e édition fait, avec le concours de l'auteur, par Clément Gourju. Paris, 1864, in-12.

Le Nombre nuptial et le Nombre parfait de Platon, explication d'une énigme mathématique qui se trouve au commencement du 8e livre de la *République.* Paris, 1856, in-8°. *Revue archéologique,* t. XIII, 1856, p. 257.

Recherches nouvelles concernant notre système de numération écrite. Paris, 1857, in-8°.

Ces deux mémoires ont été réunis dans un tirage à part sous un titre commun : *Histoire de l'arithmétique :* I. Nouvelles recherches; II. Le nombre nuptial, etc. Paris, 1857.

Note sur la théorie des parallèles, à l'occasion d'un mémoire de M. Vincent. — Extrait du *Journal général de l'Instruction publique,* août 1857, in-8°.

Sur quatre personnages appelés Thrasylle. Extrait d'une lettre adressée à M. B. Boncompagni. Rome, 1858, in-8°. — Extrait des *Annali di scienze matematiche e fisiche compilate da Barnaba Tortolini,* t. VIII, nov. 1857.

Chapitres IX et XX du livre second de l'Introduction arithmétique de Nicomaque de Gérase traduite du grec en français, avec des remarques du traducteur sur ces chapitres. Rome, 1858, in-8°. — Extrait des *Annali di scienze matematiche e fisiche,* t. VIII, novembre 1857.

Examen d'un problème de théodicée, lu à l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, 1859, in-8°. — Extrait des *Comptes rendus de l'Académie.*

Sur la persistance et la transposition des aspirations dans la langue grecque ancienne. Examen d'une règle posée par les grammairiens modernes de cette langue. Paris, 1860, in-8°. — Extrait du *Journal général de l'Instruction publique.*

Opinion de Manéthon sur la durée totale des trente dynasties égyptiennes et sur la simultanéité de quelques-unes d'entre elles. — Extrait de la *Revue archéologique,* nouvelle série, t. I, 1860, pp. 78, 131.

Du succin, de ses noms divers et de ses variétés, suivant les anciens, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 1re série, t. VI, 1re partie, 1860, p. 297.

De l'aimant, de ses noms divers et de ses variétés, suivant les anciens. (*Ibid.,* p. 391.)

Études sur la vie et les œuvres d'Oppien de Cilicie. Paris, 1863, in-8°. — Extrait du *Journal général de l'Instruction publique.*

Des superstitions dangereuses pour la science et des doctrines qui les restreignent ou qui les favorisent. Paris, P. Dupont, 1863, in-8°.

Examen de l'ouvrage allemand intitulé : Mathematische Beiträge zum Culturleben der Völker, von Dr. Moritz Cantor (Halle, 1863, in-8°). — Extrait du tome V, nos 5 et 6, des *Annali di matematica pura ed applicata.* Rome, 1864, in-4°.

Les Signes numéraux et l'arithmétique chez les peuples de l'antiquité et du moyen âge. Rome, 1864, in-4°.

Sur quelques prédictions d'éclipses mentionnées par des auteurs anciens. — *Revue archéologique,* nouvelle série, t. IX, 1864, p. 170.

Astronomie grecque et romaine, articles extraits du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, 1864.

Mémoire sur les observations astronomiques envoyées, dit-on, de Babylone en Grèce par Callisthène, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 1re série, t. VI, 2e partie, 1864. Ce mémoire a été tiré à part un an avant la publication du volume où il figure.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mémoire sur le rapport des lunaisons avec le calendrier des Égyptiens, sur la période d'Apis et sur la période des 36,525 ans. — *Ibid.*, 1re série, t. VI, 2e partie, 1864.

Mémoire sur la période égyptienne du phénix. — *Ibid.*, 1864.

Observations et théories des anciens sur les attractions et les répulsions magnétiques et sur les attractions électriques. — Extraits des *Atti dell' Academia Pontificia dei nuovi Lincei*, 3 décembre 1864 et 8 janvier 1865, in-4°.

Passage du traité de la musique d'Aristide Quintilien relatif au nombre nuptial de Platon. Traduit et annoté par M. A.-J.-H. Vincent, membre de l'Institut impérial de France, et M. Th.-Henri Martin, suivi de deux notes de M. Th.-Henri Martin, l'une sur l'époque d'Aristide Quintilien et sur celle de l'astronome Claude Ptolémée, l'autre sur la vie et les œuvres de Ptolémée. Rome, 1865, in-4°.

Notions des anciens sur les marées et les euripes. — Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* Caen, 1866, in-8°.

La Foudre et le Feu Saint-Elme dans l'antiquité. — *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XII, 1865, p. 124 et 293; t. XIII, 1866, p. 1 et 168; t. XIV, 1866, p. 260 et 339.

La Foudre, l'Électricité et le Magnétisme chez les anciens. Paris, 1866, in-12.

Note sur un article inséré dans les nouvelles Annales de mathématiques et relatif à la publication intitulée : Passage du traité de la musique d'Aristide Quintilien. — Extrait des *Atti dell' Academia Pontificia dei nuovi Lincei*, t. XIX, 19e année, séance du 8 avril 1866. Rome, 1866, in-4°.

Galilée, les droits de la science et la méthode des sciences physiques. Paris, 1868, 1 vol. in-12.

Newton défendu contre un faussaire anglais. Paris, Didier, 1868, in-8°.

Mémoire sur la date historique d'un renouvellement de la période sothiaque, l'antiquité et la constitution de cette période. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (Savants étrangers), 1re série, t. VIII, 1869, p. 219.

Mémoire sur cette question : *La précession des équinoxes a-t-elle été connue des Égyptiens?* — *Ibid.*, p. 303.

Les sciences et la philosophie. Essais de critique philosophique et religieuse. Paris, 1869, in-12.

Sur des instruments d'optique faussement attribués aux anciens par quelques savants modernes. — Extrait du *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. IV, mai-juin 1871. Rome, 1871, in-4°.

*Ptolémée auteur de l'*Optique *traduite en latin par Ammiratus Eugenius Siculus, sur une traduction arabe incomplète, est-il le même que Claude Ptolémée auteur de l'*Almageste? — Extrait du *Bullettino di bibliografia e di storia*, etc., t. IV, novembre 1871, in-4°.

Le Mal social et ses Remèdes prétendus. Études critiques en faveur du vrai remède. Paris, 1872, in-8°.

Une question d'exégèse biblique : Quel est, dans les livres du Nouveau Testament, le sens propre et littéral de ces mots : *les Appelés, les Élus?* — Extrait de la *Revue des questions historiques.* Paris, Victor Palmé, 1872, in-8°.

Hypothèse astronomique de Pythagore. — Extrait du *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. V, mars 1872. Rome, 1872, in-4°.

Hypothèse astronomique de Philolaüs. — Extrait du *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. V, avril 1872. Rome, 1872, in-4°.

Procli Diadochi in primum Euclidis Elementorum librum commentarii. Ex recognitione Godofredi Friedlein. Lips., in ædibus Teubnerii, 1873, in-12. (*Ibid.*, avril 1874.) — Extrait du *Bullettino di bibliogr. e di storia*, t. VII, avril 1874, in-4°.

Sur l'époque et l'auteur du prétendu 15e livre des Éléments d'Euclide. Lettre de M. Th.-H. Martin à D. B. Boncompagni. — Extrait du *Bullettino di bibliografia e di storia*, t. VII, juin 1874, in-4°.

Astronomie grecque et romaine. — Article extrait du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, 1874, gr. in-4°.

Mémoire sur la cosmographie grecque à l'époque d'Homère et d'Hésiode. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVIII, 1874, 1re partie, p. 211.

Mémoire sur la signification cosmographique du mythe d'Hestia dans la croyance antique des Grecs. — *Ibid.*, p. 335.

Mémoire sur la cosmographie populaire des Grecs après l'époque d'Homère et d'Hésiode. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVIII, 2e partie, 1875.

La Prométhéide. Étude sur la pensée et la structure de cette trilogie d'Eschyle. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVIII, 2e partie, 1875.

Sur l'étymologie du mot dictator. — *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1875, 4e série, t. III, p. 238.

Traditions homériques et hésiodiques sur le séjour des morts. — *Les longs jours et les courtes nuits du pays des Læstrygons, suivant Homère.* — Extrait de l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France.* Année 1878.

Comment Homère s'orientait. Explications fort simples, substituées à des fables trop savantes. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIX, 2e partie, 1879, p. 1.

Mémoires sur les hypothèses astronomiques des plus anciens philosophes de la Grèce, étrangers à la notion de la sphéricité de la terre. — *Ibid.*, p. 29.

Histoire des hypothèses astronomiques grecques qui admettent la sphéricité de la terre. — *Ibid.*, p. 305.

Mémoires sur l'histoire des hypothèses astronomiques chez les Grecs et les Romains. Hypothèse astronomique de Platon. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, 1re partie, 1881, p. 1.

Mémoires sur les hypothèses astronomiques d'Eudoxe, de Callipe, d'Aristote et de leurs Écoles. — *Ibid.*, p. 153.

La Société des saints dans l'autre vie. — *Annales de philosophie chrétienne*, juillet, août et septembre 1880.

Interprétation de quelques paroles de Jésus-Christ et de ses disciples dans le Nouveau Testament, d'après la comparaison du texte grec et de la Vulgate latine (sur la divinité de Jésus-Christ). — *Annales de philosophie chrétienne*, décembre 1880, janvier et février 1881.

Note sur une biographie française du comte italien Frédéric Sclopis, écrite en Afrique par M. Nonce Rocca. — *Annales de philosophie chrétienne*, avril 1881.

Sur la vieillesse. — *Annales de philosophie chrétienne*, décembre 1881.

Origine religieuse et purement hébraïque de la semaine. — *Annales de philosophie chrétienne*, janvier 1882.

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Mémoires de l'Académie. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXXI, 1re et 2e partie; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume...... 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents.. 7 fr. 50

A la 1re partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend.. 7 fr. 50

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires..... 15 fr.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IX, 1re et 2e partie.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV et V, 1re et 2e partie; tome VI, 1re partie.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume....... 15 fr.

Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXVI; XXVII, 1er fascicule de la 1re partie et 2e partie; XXVIII, 1re et 2e partie; XXIX, 2e partie; XXXI, 1re et 2e partie; XXXII, 1re partie.

A partir du tome XIV, chaque tome est divisé en deux parties; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la littérature orientale. Prix des tomes XI, XII, XIII et de chaque partie des tomes suivants.. 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend.. 45 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec atlas in-fol. de 17 planches de fac-similés, se vend.. 20 fr.

Diplomata, chartæ, epistolæ, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Academia Inscriptionum et Humaniorum Litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume.... 30 fr.

Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (l'ouvrage est terminé). Prix du volume.......................... 30 fr.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume.. 30 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tomes I à XIX épuisés; XX à XXIII, in-fol. Prix du volume........................ 30 fr.

Recueil des historiens des Croisades :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.

Historiens occidentaux. Tome I en 2 parties, in-fol.............. 45 fr.

——————— Tomes II, III et IV. Prix du volume....... 30 fr.

——————— Tome V, 1re partie. Prix du demi-volume... 15 fr.

Historiens arabes. Tomes I et III, in-fol. Prix du volume......... 45 fr.

——————— Tome II, 1re et 2e partie, in-fol. Prix du demi-volume.................................... 22 fr. 50

Historiens arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume.......... 45 fr.

Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume......... 45 fr.

Histoire littéraire de la France. Tomes XI à XXIX (tomes XIV, XVI, XVII, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV épuisés), in-4°. Prix du volume...... 21 fr.

Gallia christiana. Tome XVI, in-fol. Prix du volume............ 37 fr. 50

Œuvres de Borghesi. Tomes VII et VIII. Prix du volume............ 20 fr.

——————— Tome IX, 1re et 2e partie. Prix du demi-volume.. 12 fr.

Corpus inscriptionum semiticarum. Tome I, fascicules I et II. Prix du fascicule.. 25 fr.

——————— Tome I, fascicules III et IV. Prix du fascicule.. 37 fr. 50

EN PRÉPARATION :

Mémoires de l'Académie. Tome XXXII, 2e partie et XXXIII, 1re et 2e partie.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie. Tomes X, 1re série, 1re partie, et VI, 2e série, 2e partie.

Notices et Extraits des manuscrits. Tome XXXII, 2e partie, XXXIII (1re partie).

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tome XXIV.

Recueil des historiens des Croisades : *Historiens occidentaux.* Tome V, 2e partie.

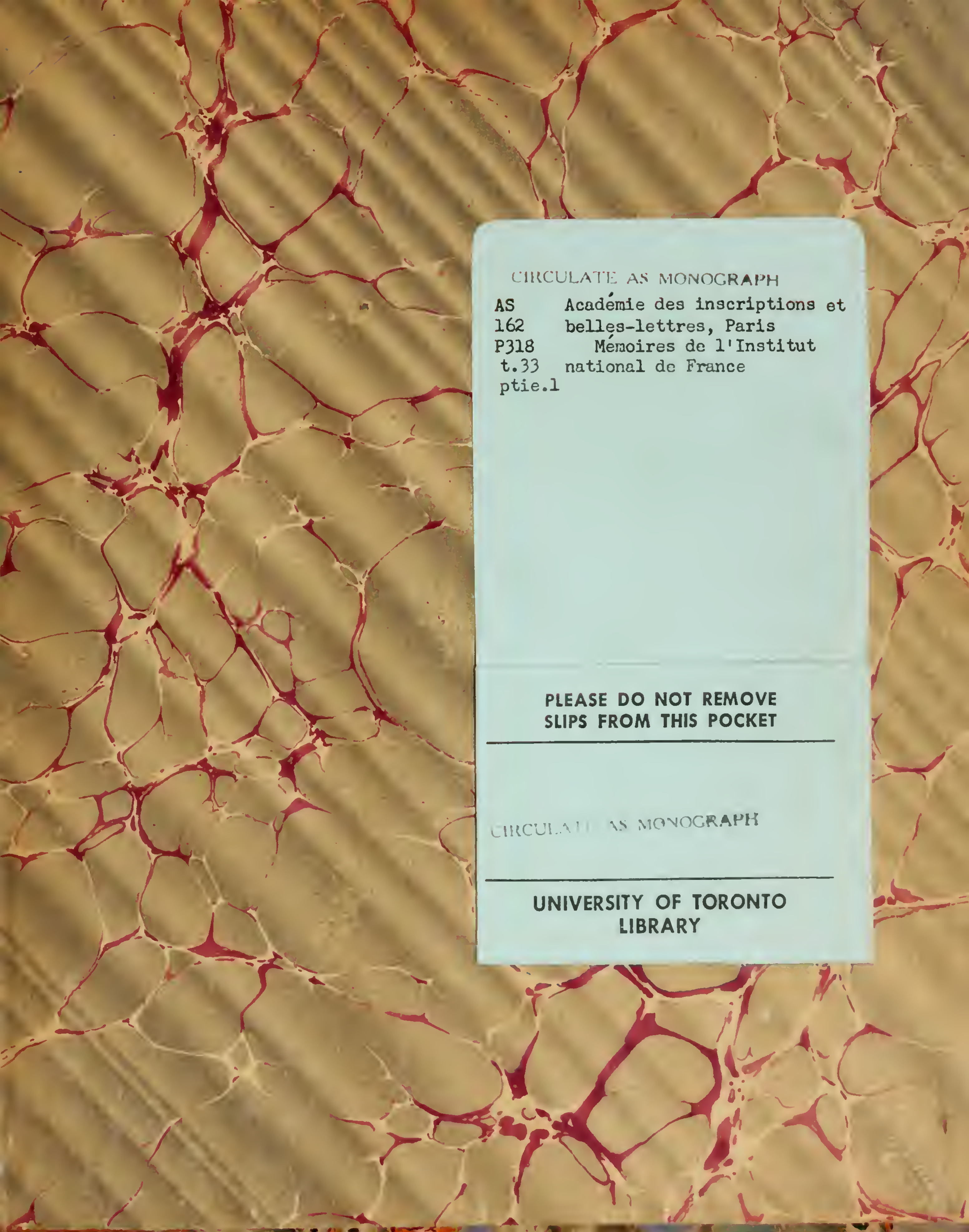
——————— *Historiens arméniens.* Tome II.

Corpus inscriptionum semiticarum. 2e partie. tome I, fascicule I; 4e partie, tome I, fascicule I.

Histoire littéraire. Tome XXX.

Œuvres de Borghesi. Tome X.





CIRCULATE AS MONOGRAPH
AS 162 P318 t.33 ptie.1
Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris
Mémoires de l'Institut national de France
PLEASE DO NOT REMOVE SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

